LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 233 | Ensoleillé, moins froid, vents modérés. Max.: 12 (détail page 6) | Montréal, samedi 6 octobre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Iles-de-la-Madeleine: 1,15$ | 75 CENTS

LOCATION NOMA inc. L'AutoBail
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

LE DEVOIR CULTUREL

Le Montréal de Rolland Bédard

Le comédien Rolland Bédard, l'inoubliable Onésime Ménard de *La famille Plouffe*, publie au Trécarré des mémoires étonnants. Robert Lévesque raconte le Montréal de Rolland Bédard qui vit au rhytme des radio-romans, de la venue du R-100, du *Tampon du capiston* où Bédard vole le titre de Fernandel canadien. Un bagage d'informations qui nourrit la petite histoire de Montréal. **Page 21.**

GABRIELLE ROY

La publication de l'autobiographie de Gabrielle Roy, *La détresse et l'enchantement*, chez Boréal Express, constitue le grand événement littéraire de l'année 1984. Pour souligner la parution de cet important ouvrage où Gabrielle Roy évoque sa jeunesse depuis son enfance manitobaine jusqu'à son retour d'Europe à la veille de la Deuxième Guerre mondiale en 1939, Le DEVOIR publie en exclusivité la seule entrevue que le docteur Marcel Carbotte, le veuf de la grande romancière canadienne-française décédée en juillet 83, accorde pour parler de celle qui fut sa compagne pendant près de quarante ans. Jean Royer s'est entretenu avec le Dr Carbotte chez lui, Grande-Allée à Québec, où il rappelle que « c'est dans le respect total de la liberté de l'autre qu'on peut vivre entre gens intelligents, seule raison de la durée de notre vie commune ». Et François Hébert a lu le dernier ouvrage de l'auteur de *Bonheur d'occasion*, dont il dit qu'il s'agit « d'un grand livre, et peut-être du meilleur d'un de nos plus grands écrivains ». **Page 21.**

De 11.2% à 11.8%

La recherche d'emplois fait grimper le chômage

ANDRÉ BOUTHILLIERR

Phénomène mystérieux, paradoxal et suspect, disent les économistes: l'espoir de la population active de se trouver plus facilement un emploi a fait passer le taux de chômage désaisonnalisé de 11.2 % à 11.8 %, du mois d'août au mois de septembre. Cette hausse inattendue est la plus élevée depuis juillet 1983, alors que le taux avait atteint 11.9 %.

Publiées hier, les nouvelles données mensuelles de Statistique Canada sur le chômage au pays indiquent que le pays comptait en septembre 1,363,000 chômeurs, soit 16,000 de plus que le mois précédent. Cependant, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 26,000.

Au Québec, le taux de chômage désaisonnalisé a grimpé de 0.4 %, passant à 12.9 %. Le nombre de chômeurs a augmenté de 17,000, comparativement à 21,000 en Ontario, où le taux de chômage est

Voir page 12: Le chômage

Challenger: c'est parti !

La navette spatiale Challenger, avec à son bord le premier astronaute canadien, Marc Garneau, a décollé de Cap Canaveral hier matin comme prévu.

La réouverture des décrets est inséparable de la réforme du régime des négociations

Québec en avisera les centrales mardi

GILLES LESAGE

QUÉBEC — La réouverture des décrets qui tiennent lieu de conventions collectives dans le secteur public est possible avec les centrales syndicales, mais à la condition qu'elles acceptent aussi de discuter de la réforme du régime de négociations lui-même.

Telle est la conclusion principale à laquelle le gouvernement en est arrivé et dont il informera mardi prochain la CSN, la CEQ et la FTQ, selon ce que LE DEVOIR a appris hier de sources fiables.

De fait, le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, en a déjà fait part à ses « partenaires » patronaux, mercredi dernier, au cours de réunioins distinctes et privées avec les dirigeants des affaires sociales et de l'éducation. Le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, a participé aux réunions concernant son secteur, tandis que le ministre de l'Education, M. Yves Bérubé, en a fait autant pour le sien. Les trois ministres étaient accompagnés des sous-ministres et des hauts fonctionnaires qui sont partie au dossier.

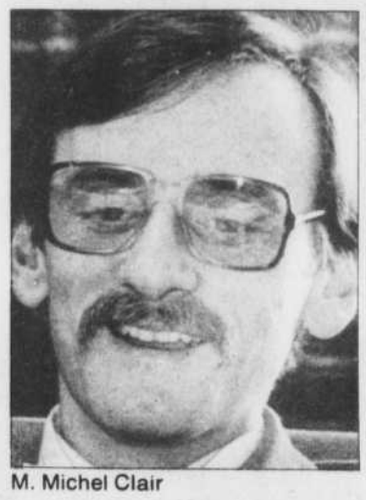

M. Michel Clair

Le gouvernement, a alors fait savoir M. Clair, a examiné trois scénarios possibles:

- la révision pure et simple du régime de négociations dans le secteur public, même si les centrales syndicales ont refusé de participer aux discussions préalables et à la consultation lancée par le gouvernement en mai dernier;
- la révision du régime et la réouverture des décrets, cette derrnière étant toutefois centrée sur la discussion des clauses salariales pour la troisième et dernière année, soit 1985;
- la réouverture générale des décrets, mais liée à la réforme du régime juridique des négociations.

C'est cette dernière hypothèse que le gouvernement privilégie et présentera aux centrales, mardi, à Montréal.

Ce scénario comporte à son tour les éléments suivants:

- d'ici le ler décembre, les deux parties conviendraient d'une liste limitée, restreinte, des sujets à discuter immédiatement, à la lumière des pourparlers que les centrales ont eus séparément avec le premier ministre, au début de l'été;
- pour la même date, l'on s'entendrait sur la manière de procéder, les modalités ou, comme on dit communément, sur la forme de la table;
- cette double démarche se situerait à l'intérieur d'un accord-cadre relatif à la réforme du régime de négociations.

Voir page 12: Les décrets

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Comterm ferme Bytec

Devant l'échec de son micro-ordinateur Hypérion, Comterm Inc. vient de décider de mettre fin aux activités de sa division Bytec. En plus de la fermeture de l'usine d'ottawa de la firme, Comterm doit déclarer une perte extraodinaire de plus de $ 48 millions pour le premier trimestre de son année. **Page 13.**

Hibernia en production?

Un spécialiste montréalais prévoit la mise en production commerciale du champ pétrolifère Hibernia pour 1988. **Page 13.**

Alcan et Arco

Le Secrétariat d'État américain vient finalement de conclure une entente avec Alcan pour l'achat d'usines d'aluminium d'Atlantic Richfield. **Page 13.**

La Banque Hongkong à Montréal

La Banque Hongkong du Canada vient d'ouvrir une succursale à Montréal et s'intéressera en particulier aux marchés de l'import-export et du textile. **Page 15.**

Souriant, Garneau s'habitue

CAPE CANAVERAL, Floride (PC) — Le séjour du premier Canadien dans l'espace a débuté vendredi matin par un spectaculaire lancement qui a suscité l'admiration, l'envie et même un sentiment de patriotisme au sein de la famille de Marc Garneau et parmi les nombreux autres observateurs terrestres.

La participation canadienne à cette mission spatiale de huit jours a été à nouveau mise en évidence environ huit heures plus tard, lorsque le bras manipulateur canadien a été utilisé pour rémédier à un problème qui empêchait les sept membres d'équipage de débuter leur première expérience importante.

M. Garneau, un commandant de la marine âgé de 35 ans, a été choisi parmi 4,000 candidats canadiens qui voulaient prendre part à cette mission. La caméra a transmis au Centre spatial Kennedy des images de M. Garneau souriant, alors qu'il s'habituait à ses premiers instants en état d'apesanteur.

Environ huit heures après le départ, l'équipage a éprouvé des difficultés à effectuer le lancement d'un satellite de recherche sur le climat, à l'aide du bras spatial.

Les astronautes ont raté leur première chance de larguer le satellite parce qu'ils ont été incapables de déployer immédiatment les panneaux solaires assurant l'alimentation en électricité des instruments de l'appareil de 2.5 tonnes.

L'astronaute responsable de ce travail, Sally Ride, a réussi par la

Voir page 12: Garneau

M. Stephen Lewis

DEUX «COLOMBES»

Lewis nommé à l'ONU, Roche au désarmement

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a nommé hier deux « colombes » à des fonctions diplomatiques de première importance: le néo-démocrate Stephen Lewis au poste d'ambassadeur du Canada aux Nations-Unies et l'ancien député conservateur Douglas Roche au poste d'ambassadeur au désarmement.

Ces deux nomminations qui ont été approuvées hier par le Conseil des ministres n'ont pas manqué de surprendre. D'abord par leur caractère progressiste qui constitue en soi une déclaration d'intention politique. Puis par le caractère non-partisan de la nommination de M. Lewis.

Le sécrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, n'a pas caché en effet que par ces nomminations le gouvernement conservateur désirait envoyer des signaux à tous

Voir page 12: Deux « colombes »

LE PREMIER DÉBAT REAGAN-MONDALE

La bataille aura peut-être finalement lieu

M. Ronald Reagan

SYLVIANE TRAMIER *collaboration spéciale*

WASHINGTON — La bataille électorale américaine aura peut-être finalement lieu : après avoir réussi à naviguer sans encombre au dessus de la mêlée dans une sérénité toute présidentielle, Ronald Reagan rencontre des pépins dans son scénario, et se voit contraint de croiser le fer.

C'est bien toujours le même Ronald Reagan, bardé d'optimisme qui va affronter dimanche son adversaire Walter Mondale au cours de leur premier débat télévisé (il y en aura deux entre les candidats à la présidence, un autre entre les candidats à la vice-présidence.) Mais c'est aussi un président qui vient de connaître deux semaines plus difficiles que prévu.

Un nouvel attentat à Beyrouth contre l'ambassade américaine le 20 septembre soulève des questions sur le dispositif de sécurité mis en place, et sur la responsabilité du gouvernement. Et l'inculpation du secrétaire américain au Travail, Raymond Donovan, pour fraude et escroquerie est venue, au moment le plus inopportun possible pour la Maison-Blanche, fournir des munitions aux adversaires du président et renforcer l'impression qu'il n'y a pas que des gens scrupuleusement honnêtes dans l'entourage du président.

Mais de là à ce que ces mésaventures se traduisent en une déconvenue électorale pour le président, il y a un énorme pas que personne ne songe à franchir : Ronald Reagan est toujours largement en avance dans les sondages sur son adversaire Walter Mondale.

(Le président Reagan devance son rival démocrate de 18 points et il emporterait la quasi-totalité des États américains si l'élection présidentielle avait eu lieu jeudi, indique un nouveau sondage *Washington Post*-ABC, dont les résultats ont été publiés hier. Selon cette enquête, M. Reagan a la faveur de 55 % des électeurs, contre 37 % à M. Mondale.)

Il est toujours étonnamment imperméable aux éclaboussures, adoptant la technique la plus éprouvée pour éviter de prêter le flanc

Voir page 12: Reagan-Mondale

M. Walter Mondale

Club Sierra

Pour la première fois, en français, l'agenda et les calendriers du célèbre club écologique.

Des photographies superbes!

Une qualité d'impression extraordinaire!

FRANCE-AMÉRIQUE

Une étude de la Commission de réforme du droit démontre que deux fonctionnaires sont à l'origine de tous les problèmes dûs à la MIUF

OTTAWA (PC) — La négligence de deux fonctionnaires fédéraux serait à l'origine des problèmes d'argent et de santé éprouvés par des milliers de Canadiens qui ont été exposés à la mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF), révèle une étude réalisée à l'intention de la Commission de réforme du droit.

Suffisamment de preuves auraient été réunies, indique l'étude de 225 pages, pour porter des accusations contre les deux fonctionnaires dont l'identité n'est cependant pas dévoilée.

C'est La Presse Canadienne qui a mis la main, hier, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, sur cette étude effectuée par l'avocate Clare MacLellan.

Les conclusions n'appartiennent qu'à Mme MacLellan, indique cependant la commission de réforme du droit, qui affirme ne pas avoir terminer son évaluation du rapport.

L'utilisation de la MIUF a fait son apparition sur le marché canadien en 1977. Trois ans plus tard, le 22 décembre 1980, le gouvernement décidait de l'interdire, en vertu de la Loi sur les produits dangereux. Quelque 60,000 propriétaires de maison, subventionnés en partie seulement par Ottawa, durent faire retirer la MIUF des murs de leur résidence.

La suite compliquée des événements qui ont mené à l'approbation de la mousse et par la suite à son interdiction, a déjà fait l'objet d'un examen de la part d'une commission fédérale de révision et du Comité des Communes sur la santé.

Mais l'étude de Mme MacLellan identifie pour la première fois deux personnes qui auraient pu épargner à des milliers de Canadiens les problèmes liés à la MIUF.

L'un des individus, indique l'étude, est à l'emploi d'une organisme canadien de règlementation. Il s'agit vraisemblablement de l'Office des normes générales du Canada.

L'étude indique qu'il a cédé aux pressions de l'industrie des isolants et qu'il a refusé de prendre au sérieux les inquiétudes formulées au sujet des effets de la MIUF sur la santé.

Mme MacLellan écrit que l'individu semble avoir «sciemment» ignoré les conséquences néfastes que risquait d'avoir l'introduction de la mousse isolante sur le marché.

Le second individu est identifié dans l'étude comme un employé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le rapport qualifie «d'irréfléchie» son approche de la réglementation de l'industrie et lui reproche de ne pas s'être opposé au lancement par certaines compagnies d'une campagne publicitaire qu'il savait mensongère.

Outre le conseil des normes et la société d'habitation, trois ministères, ainsi que le Conseil national de la recherche, ont été impliqués dans le dossier de la MIUF à différents moments.

Mme MacLellan mentionne plusieurs insuffisances dans la façon dont ils ont agi en rapport avec cette affaire. Elle affirme que certaines d'entre elles ont été corrigées tandis que la controverse battait son plein, mais que des changements additionnels devraient encore être apportés.

Selon l'étude, n'importe quel médecin ou scientifique digne de ce nom aurait exigé davantage de recherches sur le sujet avant d'autoriser la commercialisation de la MIUF, compte tenu du degré de connaissance que l'on en avait en 1977.

Le ministère de la Santé n'a été directement mêlé au dossier de la mousse isolante qu'à partir de 1979. Il lui a fallu plus d'un an pour prendre position en faveur d'une interdiction.

«La connaissance d'un danger potentiel existait clairement en 1979», souligne l'étude.

«Cependant, le ministère de la Santé et du Bien-être a suivi une procédure de négociations, de délais et de re-négociations, si bien que, le moment venu de poser des gestes décisifs, il était trop tard. Cela est typique de la stratégie de marchandage qui domine le processus de réglementation au Canada.»

Parrot déplore que les postes cherchent la rentabilité aux dépens des emplois des postiers

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le programme «Collez et Cochez» de Postes Canada n'est qu'une tentative de rentabiliser la Société de la Couronne aux dépens des emplois des postiers, a soutenu hier le président du Syndicat national des postiers, M. Jean-Claude Parrot.

«Pourquoi les gens devraient-ils aider Postes Canada à faire des profits aux dépens de nos emplois», se demande M. Parrott.

Le président du syndicat des 23,000 postiers croit d'ailleurs que les dirigeants de la Société des postes, son président Michael Warren en tête, n'ont aucune loyauté envers la nouvelle société de la Couronne et n'essaient de la rentabiliser à tout prix que «pour se faire un nom».

«Aussitôt qu'ils pourront dire qu'il ont éliminé le déficit, ils vont s'en aller. Ils ne veulent que se faire un nom en vue de leur prochain emploi», a soutenu M. Parrot.

Le programme «Collez et Cochez», qui permet aux utilisateurs des postes de bénéficier de tarifs réduits de quelque quatre cents à la condition qu'ils indiquent eux-mêmes le code postal sur leurs enveloppes au moyen d'un collant, n'est qu'un exemple de plus de cette attitude, croit M. Parrot.

«Pour l'amour de 3.5 cents, Michael Warren demande au public canadien de faire le travail des postiers».

Malheureusement, affirme M. Parrot, quand ce système a été essayé à Winnipeg l'an dernier, il n'a fonctionné qu'à 50% et si le client fait des erreurs en codant sa lettre, elle peut se retrouver à l'autre bout du pays avant qu'on puisse se rendre compte de l'erreur.

Au lieu de créer du chômage par de tels programmes, le syndicat des postiers propose à l'employeur de réduire les tarifs des cartes de Noel à 20 cents pour tout le monde, «soit le même tarif que paient toute l'année les grandes sociétés».

«Notre proposition aurait pour effet d'augmenter le volume de courrier, ce qui signifie des revenus accrus pour Postes Canada et un rabais substantiel pour le public», affirme M. Parrot.

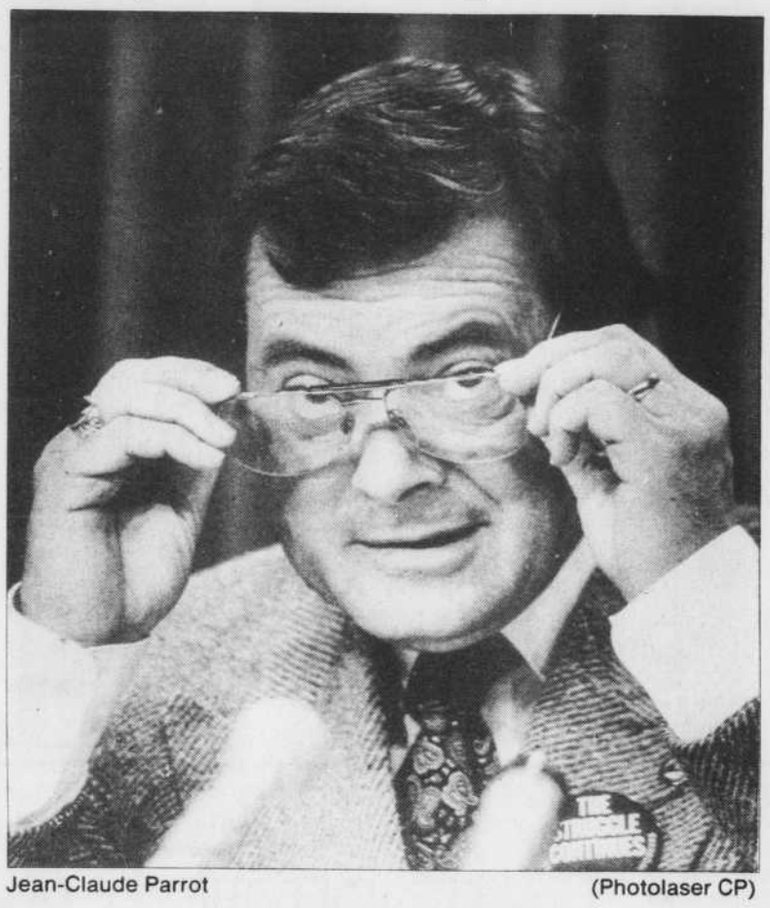

Jean-Claude Parrot (Photolaser CP)

D'autre part, le président du syndicat des postiers ne croit pas que l'entente de principe intervenue entre Postes Canada et le syndicat des facteurs lui facilitera la tâche dans ses négociations qui doivent reprendre mardi prochain.

«Les facteurs ont un syndicat différent avec des problèmes différents», a-t-il soutenu.

Les négociations des postiers avec la société de la couronne ne sont guère avancées, affirme M. Parrot, et on a tout juste eu le temps d'expliquer à l'autre partie nos positions respectives.

M. Parrot ne semble pas très optimiste quant aux chances de signer rapidement une nouvelle convention collective.

Il affirme que Postes Canada veut couper pas mois de 3,000 emplois au sein de son unité de négociation, ce qui s'ajoute aux quelque 2,000 autres qui ont déjà été éliminés par attrition.

D'autre part, la partie patronale veut remettre en question les droits acquis du syndicat sur 70 des clauses de la convention collective et, sur la question salariale, les postiers estiment qu'ils n'ont pu négocier vraiment depuis trois ans, alors qu'ils étaient sous le coup du programme gouvernemental de restrictions des six et cinq pour cent.

La rencontre qui doit avoir lieu mardi a été convoquée à la demande du syndicat qui cherche encore des moyens de débloquer les négociations, affirme M. Parrot.

La Société immobilière du Canada disparaîtra, dit LaSalle

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Roch La Salle, a indiqué, hier à la sortie de la réunion hebdomadaire du Cabinet conservateur, qu'il n'avait pas du tout l'intention de remplacer le président démissionnaire M. Jean-Pierre Goyer à la tête de la Société immobilière du Canada (Mirabel) et a laissé entendre clairement que cet organisme disparaîtrait aussitôt que le dossier des expropriés aura été réglé.

«Je ne sais pas, a-t-il dit, s'il y aura un autre président et lorsque nous aurons conclu une entente avec le Québec sur la responsabilité du développement industriel et la rétrocession de ces terres, je me demande pourquoi cette Société devrait continuer d'exister.»

Après avoir lu la lettre de démission de M. Goyer, le ministre des Travaux publics a souligné qu'il aurait été difficile de s'entendre avec quelqu'un qui ne partageait pas les mêmes idées sur la façon de poursuivre les négociations dans ce dossier. «Les seules remarques que je peux faire, a ajouté M. La Salle, c'est que j'accepte dans un premier temps la démission de M. Goyer et, deuxièmement, que je dois le remercier pour ce qu'il a fait et pour sa loyauté, compte tenu que sa philosophie ne correspondait pas du tout à la nôtre.»

Le nouveau ministre a par la suite manifesté son intention de ne pas se traîner les pieds et de règler le plus rapidement possible cette affaire «qui traîne dans le décor depuis trop longtemps déjà» et cela dans l'intérêt des expropriés.

«Moi, a confié M. La Salle, je veux faire le maximum pour en arriver à un règlement équitable avec les expropriés, puisque, qu'on le veuille ou non, nous sommes aujourd'hui forcés d'admettre que le précédent gouvernement a eu un trop gros appétit lors de l'expropriation.»

Pour M. La Salle, il ne s'agit plus que d'une question de quelques mois avant que les discussions ne conduisent à une entente. «S'il y a de la bonne volonté de toute part, a-t-il souligné, c'est une question de quelques mois et j'aimerais bien que tout cela soit terminé avant la fin de 1984.»

Le ministre fédéral, qui a longtemps souffert, lorsqu'il occupait les banquettes de l'Opposition, de l'incompréhension et des affrontements entre les gouvernements du Québec et d'Ottawa, a été enchanté de sa visite, jeudi, dans la Capitale québécoise où il a rencontré le ministre de l'Agriculture Jean Garon.

«Il (M. Garon) était très heureux, a confié M. La Salle, de voir l'intérêt que nous portons à vouloir l'intégrer dans le processus de négociation, plus spécifiquement dans le développement de l'agriculture à Mirabel et dans l'utilisation future des 12,000 acres qui entourent l'aéroport.»

Selon le ministre fédéral, il est évident que le gouvernement du Québec doit aussi faire partie du groupe qui discutera de l'avenir industriel du territoire de Mirabel. «Le Québec, a-t-il dit, doit être présent aux négociations autant dans celles touchant le développement agricole que celles qui concernent l'avenir industriel».

M. La Salle estime que M. Goyer a dû offrir sa démission de la Société immobilière parce que les grands objectifs visés par la gouvernement dans toute cette affaire ne rencontraient pas ses idées et celles de l'ancienne administration libérale. «Il n'était pas d'accord, a-t-il ajouté, avec notre vision d'intégrer dans notre processus décisionnel une meilleure concertation avec, par exemple, le gouvernement du Québec et notre objectif d'équité envers les anciens propriétaires (expropriés).»

Le grand objectif de tout cet exercice doit être, selon M. La Salle, de faire en sorte que le gouvernement fédéral «se débarrasse le plus rapidement possible de ces terres en les retournant dans les meilleures conditions possibles aux expropriés».

«Aussi longtemps, a conclu le ministre, que nous n'avons pas rendu les terres, nous devons posséder un mécanisme (la Société) pour assurer l'administration de ces propriétés.» Après, il semble qu'elle ne servira plus à rien et sera démantelée.

M. La Salle rencontrera, vendredi, les expropriés et les représentants municipaux, chez eux à Mirabel.

Mulroney devient officiellement député de Manicouagan

OTTAWA (PC) — Martin Brian Mulroney, 45 ans, premier ministre du Canada depuis l'élection du 4 septembre dernier, est officiellement devenu, hier, député de la circonscription de Manicouagan sur la Côte-Nord du Québec.

Après avoir prêté le serment d'allégeance traditionnel à Sa Majesté la Reine Elisabeth II et signé le document qui attestera de son obligation de défendre les intérêts des électeurs de sa circonscription et de servir son pays, le chef du gouvernement canadien a lancé cette phrase: «Les gens de Baie-Comeau ont maintenant leur député».

M. Mulroney était accompagné de son épouse Mila pour la circonstance et la cérémonie s'est déroulée très simplement devant deux fonctionnaires de la Chambre des communes choisis pour enregistrer son serment.

Immédiatement après son assermentation, le premier ministre a consenti à répondre aux questions des nombreux journalistes qui assistaient à la cérémonie.

Toutes les questions ont tourné autour de la nomination de M. Stephen Lewis au poste d'ambassadeur du Canada aux Nations-Unies.

Par la suite, M. Mulroney est retourné à son bureau pour vaquer aux occupations accaparantes du premier ministre.

Le chef du gouvernement conservateur a défait, le 4 septembre dernier, le candidat libéral André Maltais l'emportant avec une majorité de plus de 16,000 voix dans la circonscription de Manicouagan.

Natif de Baie-Comeau, M. Mulroney avait décidé de porter les couleurs du PC dans cette circonscription malgré les recommandations contraires de certains de ses organisateurs qui craignaient qu'il ne subisse la défaite à cause de la décision qu'il avait prise, avant de devenir chef du Parti conservateur.

Wilson: le gouvernement n'a pas à respecter les promesses libérales de création d'emplois

OTTAWA (PC) — Selon le ministre des Finances, M. Michael Wilson, le gouvernement conservateur n'a pas à respecter les promesses des libéraux en matière de création d'emplois pour les jeunes.

Interrogé à sa sortie d'une réunion du Cabinet sur le ré-examen du programme «Première chance» de formation dans l'entreprise, programme qui avait été annoncé par le premier ministre, M. John Turner, en juillet dernier, M. Wilson a soutenu que son parti avait été élu pour faire des choses différentes que celles proposées par les libéraux.

«Nous avons justement été élus par les Canadiens pour apporter une nouvelle approche aux problèmes de création d'emplois», a-t-il déclaré.

M. Wilson affirme, comme sa collègue, Mme Flora MacDonald, que le cabinet sera bientôt saisi d'un nouveau programme de création d'emplois pour les jeunes qui «remplacera et sera encore meilleur que Première chance».

Mais les libéraux affirment que le programme est nécessaire et que rien ne s'oppose à sa mise en place.

«Pour un gouvernement élu en promettant de créer des emplois, il me paraît ironique que leurs premiers gestes en tant que gouvernement ont été d'éliminer des possibilités d'emplois», a soutenu l'ex-ministre, M. Lloyd Axowrthy.

Le programme Première chance devrait être jugé en fonction de ses objectifs et non pas de son origine, affirme M. Axworthy, pour qui il serait imprudent, de la part du gouvernement, de supprimer un programme alors qu'il n'a aucune solution de rechange à proposer.

Quant aux jeunes libéraux, ils affirment, par la voix de leur président, M. Richard Maloney, que l'engagement des conservateurs envers les jeunes se révèle bien peu solide s'ils décident d'abolir un programme qui est d'autant plus nécessaire que la situation de l'emploi chez les jeunes est critique.

guérin
l'éditeur qui édite

DISPONIBLE DANS 1 SEMAINE
FRANÇAIS
3e secondaire
DIS-MOI (Michel David)
Collection «CLÉ»
Sous la direction d'Anne-Marie Connolly
Accepté par le M.E.Q.

En vente dans toutes les librairies

guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514)842-3481

374 pages,
4 couleurs,
couverture cartonnée
Manuel de l'élève... 15,95$
ISBN-2-7601-11119-9
Cahier d'accompagnement — à paraître
Guide du maître — à paraître
À paraître dans la même collection:
«Raconte» — 2e secondaire
«Entre amis» — 1ère secondaire

En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

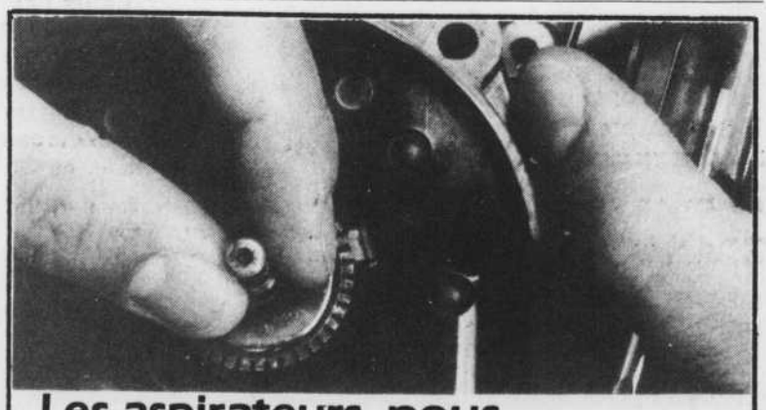

Les aspirateurs, nous connaissons ça sur le bout des doigts!

Nous réparons toutes les marques d'aspirateurs. Depuis le temps... nous les connaissons par coeur.

Nous avons en stock les pièces nécessaires et nos huit techniciens adorent ce défi de remettre à neuf, tout aspirateur mal en point. Apportez-nous le vôtre, quel que soit son état, nous vous fournirons une estimation gratuite dans les vingt-quatre heures.

Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés

La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal Tél. 273-2821

Gouvernement du Québec
Ministère de la Science et de la Technologie

concours 1984/1985

JOURNALISME SCIENTIFIQUE

Pour participer au concours de journalisme scientifique, les personnes intéressées doivent produire un article sur un thème scientifique ou technologique dont le contenu est vulgarisé.

Les trois lauréats auront la possibilité d'effectuer un stage de 3 mois dans l'un ou l'autre des organes de presse suivants: Actualité médicale, Courrier médical, Le Devoir, Hebdo-Science, Québec-Science, Science et Technologie, Société Radio-Canada, Le Soleil. Ils recevront pour cette période une allocation salariale de 3 900 $.

Admissibilité

- *Sont admissibles* à ce concours tous les résidents du Québec, hommes ou femmes, n'ayant jamais occupé d'emploi régulier dans un organe de presse, ni déjà tiré la majorité de leurs revenus d'une activité de rédacteur scientifique ou de journaliste à la pige.
- *Ne sont pas admissibles*, les lauréats des concours précédents.

Modalités de participation

Les candidats devront présenter, à partir d'un *thème à contenu scientifique ou technologique* de leur choix, *quatre copies* d'un dossier comprenant:

- une description de l'ensemble de leurs recherches, lectures, interviews et démarches préparatoires à la rédaction;
- un article inédit de 5 à 10 feuillets, dactylographié à double interligne sur du papier blanc de format 215 mm × 280 mm;
- leur curriculum vitæ.

Les quatre exemplaires du dossier devront parvenir au ministère de la Science et de la Technologie au plus tard le *31 janvier 1985*.

Pour plus d'information:
Madame Lise Lacroix
Ministère de la Science et de la Technologie
675, Grande-Allée Est
Édifice «H», 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8
(418) 643-3008

Québec

Harrison fond en larmes à son procès

(PC) — Robert Harrison a fondu en larmes hier lorsqu'il a expliqué à la Cour des sessions de la paix pourquoi il a fui le pays en août dernier juste comme son enquête préliminaire allait reprendre après la suspension d'été.

M. Harrison, ancien président du Montreal Board of Trade, témoignant sous 13 inculpations de fraude, vol, conspiration et parjure, a affirmé qu'il avait pris la fuite parce qu'il «en avait assez des tribunaux».

«J'étais à court d'argent et je ne voulais pas accepter la charité», a-t-il déclaré lors de son troisième jour de témoignage.

Robert Harrison a raconté ce qui s'est passé après avoir été inculpé l'an dernier de corruption en compagnie de l'avocat montréalais Jean Bruyère. Il a rappelé qu'à cette époque, l'ancien député libéral Bryce Mackasey était sous le coup d'une inculpation de trafic d'influence.

«J'ai été surpris de voir que la Banque de Montréal n'ait pas été inculpée à son tour», a-t-il ajouté.

Il a expliqué qu'il n'avait pas été appelé l'an dernier comme témoin à l'enquête préliminaire de M. Mackasey. Conseiller financier de Mackasey, Harrison a soutenu que l'ancien député lui téléphonait deux fois par jour pour le mettre au courant des progrès de l'enquête.

Les accusations contre Mackasey ont été abandonnées à la fin de l'enquête lorsque le juge Benjamin Schecter a déclaré qu'il n'y avait «pas la moindre évidence» justifiant l'envoi de l'ancien ministre en procès.

Les accusations contre Harrison et Bruyère ont également été abandonnées.

En décembre, alors qu'il tentait de remettre de l'ordre dans sa vie, «la GRC m'a donné un cadeau de Noel, 13 inculpations», a déclaré hier M. Harrison.

Dans son témoignage de jeudi, Harrison avait affirmé que Mackasey avait pu solder sa dette envers la banque en prenant connaissance avant qu'il soit rendu public du budget libéral de novembre 1981.

Évalués à un million

Un banquier de Hong Kong donne 30 bonsaï à Montréal

Un riche banquier de Hong Kong, M. Wu See-Yun, a offert gracieusement au Jardin Botanique de Montréal 30 arbres miniatures centenaires d'une valeur de $1,000,000.

M. Wu Yee-Sun, est l'un des plus grands collectionneurs au monde de ces arbres miniatures (appelés penjing en Chine) qui sont les cousins des bonsaï japonais. Le directeur du Jardin Botanique, M. Pierre Bourque, quittera Montréal demain pour aller prendre possession de ces arbres «irremplaçables» et en coordonner le transport vers Montréal. Il sera accompagné d'un des spécialistes du Jardin en matière de bonsaï et de penjing, M. David Easterbrook, qui est également le président de la Société de bonsaï de Montréal.

Tous les frais inhérents au transport et à la manutention des plantes, de Hong Kong à Mirabel, seront assumés gratuitement par la société CP Air. En plus de sa liaison régulière de passagers vers Hong Kong ce transporteur canadien offre une fois par semaine le seul vol direct «tout cargo» de Hong Kong à Montréal.

Cela représente une commandite très appréciable, a souligné M. Bourque, car il s'agit d'une cargaison extrêmement fragile et qui requiert au total 15 mètres cubes d'espace. Sans la collaboration de CP Air, a-t-il ajouté, il aurait été très difficile pour la Ville de réaliser l'opération cette année, compte tenu qu'il s'agit de plantes très sensibles aux variations de températures.

Les pourparlers concernant le transport ont été menés entre le bureau régional de Montréal de CP Air et les responsables de leur service cargo à Vancouver, le Jardin Botanique et la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (la CIDEM).

Les 30 penjing offerts par M. Wu Yee-Sun, a souligné le directeur du Jardin Botanique, se classent parmi les plus beaux du monde et plusieurs sont d'espèces rares. Ce don, a-t-il expliqué, s'avère particulièrement précieux pour notre institution, puisque M. Wu qui a 94 ans, est reconnu à travers le monde comme l'un des maîtres incontestés de la culture du penjing. Le soin qu'ont porté trois générations de sa famille à cultiver cet impressionnant patrimoine, témoigne du purisme d'une tradition vieille de 2000 ans.

La collection Wu compte quelque 400 arbres. Cette nouvelle acquisition s'ajoutera à la collection existante de penjing du Jardin Botanique qui avait été offerte par la Ville de Shanghaï lors des Floralies internationales de 1980. Il s'agit d'ailleurs de la seule collection de bonsaï et de penjing de cette importance et diversité à l'extérieur de l'Asie.

Si l'on songe qu'il existe plus de 400 clubs de bonsaï en Amérique du Nord, a souligné M. Pierre Labrie, commissaire au tourisme de la CIDEM, et que cet art attire chaque année de nouveaux adeptes, on peut facilement concevoir l'attrait touristique grandissant d'une telle collection.

Les pourparlers avec M. Wu ont duré une année entière. Parmi les conditions qu'il a fixées, l'institution recevant les précieux arbres devait évidemment leur assurer les soins d'un spécialiste. Les plantes sont importées au Canada grâce à un permis spécial du ministère canadien de l'Agriculture, pour des fins scientifiques et éducatives. Elles devront cependant séjourner six mois en quarantaine avant d'être exposées au grand public. De plus, le permis est assorti d'une clause selon laquelle les arbres ne pourront quitter l'enceinte du Jardin Botanique de Montréal.

Les penjing arriveront à Montréal le 16 octobre prochain et seront disposés dans une serre spécialement aménagée pour satisfaire les exigences de la quarantaine. Les journalistes pourront admirer ces véritables sculptures vivantes le 22 octobre prochain. Elles ne seront plus visibles par la suite avant le printemps prochain lorsqu'elles intègreront leur place permanente dans les serres du Jardin.

Roland Doré est nommé à la tête de la Maison des sciences

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le directeur de l'École polytechnique de Montréal, M. Roland Doré, présidera la Maison des sciences et des techniques que le gouvernement du Québec construira sur l'île Sainte-Hélène, au coût approximatif de $100 millions, a appris LE DEVOIR.

Cette nomination au poste de président du conseil d'administration de la Société de la Maison des sciences et techniques de Montréal doit être entérinée par le cabinet Lévesque au cours de sa prochaine réunion hebdomadaire, mercredi prochain. On devrait connaître en même temps les noms de la douzaine d'autres membres qui formeront le conseil.

Agé de 46 ans, M. Doré est une figure très connue des milieux scientifiques québécois et canadiens. Embauché comme professeur en génie mécanique de l'École polytechnique en 1960, il en est le directeur depuis 1982.

Parmi ses activités extérieures à la « Poly », il a entre autres cumulé la fonction de secrétaire de l'Association des directeurs de recherche industrielle du Québec et celle de conseiller au sein du Conseil de la politique scientifique du Québec. Depuis 1980, il est vice-président de l'Institut de recherche en exploration minérale.

M. Doré a confirmé que sa nomination par le conseil des Ministres était « imminente », au cours d'un entretien téléphonique accordé cette semaine au DEVOIR. « J'espère, a-t-il dit, que mon association avec l'École polytechnique (il en demeurera le directeur) me donnera une crédibilité dans les milieux scientifiques et techniques ».

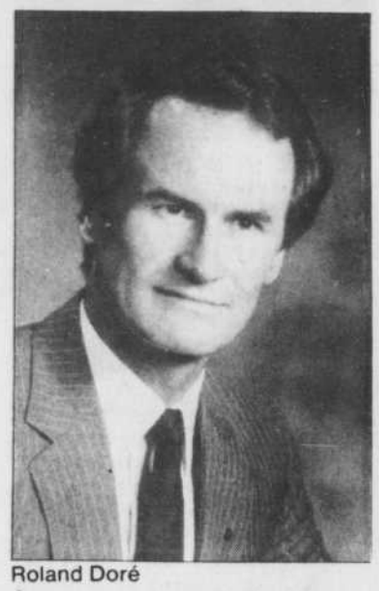

Roland Doré

Dès ses premiers jours de présidence, M. Doré se cherchera un directeur général. Il devra aussi choisir l'orientation thématique de la Maison des sciences. « Trois thèmes sont possibles: la terre, la vie et le cosmos. Ou les trois à la fois ... Nous devrons annoncer notre décision avant le mois de mars. »

La Maison des sciences et des techniques est un projet du ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette. « Ce sera une vraie maison du peuple », a-t-il déjà déclaré. Sa mission consistera à démystifier et à vulgariser la connaissance scientifique.

Les plans prévoient le début de la mise en chantier pour l'hiver 1985 et la fin des travaux, pour 1987. Cependant, le ministère de la Science et de la Technologie aimerait ouvrir deux pavillons au public dès l'été prochain.

Le conseil d'administration devrait se composer de représentants de la ville de Montréal, du gouvernement du Québec, de l'entreprise privée et de la communauté scientifique québécoise.

À Maisonneuve-Rosemont

Des syndiqués s'opposent à des coupures de postes

CAROLE BEAULIEU

Plus de 400 syndiqués ont manifesté hier devant l'urgence du Centre Hospitalier Maisonneuve-Rosemont pour marquer leur opposition à 66 nouvelles coupures de postes qui doivent entrer en vigueur lundi prochain.

Selon la présidente de l'Union des employés de service (FTQ), Mme Francine Morissette, le centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont « est malade » et ces nouvelles coupures « dans l'os » ne vont certainement pas lui redonner la santé.

Le centre hospitalier de l'Est de la ville connait déjà depuis les dernières semaines une situation critique à l'urgence où souvent plus de 60 patients s'entassent dans des locaux conçus pour en recevoir 35.

Les postes touchés par les nouvelles coupures sont des emplois d'infirmières auxiliaires, de préposés aux bénéficiaires, de brancardiers, de commis intermédiaires, d'assistants techniques en radiographie et de préposés à l'inhalothérapie.

L'hôpital Maisonneuve-Rosemont avait déjà été le théâtre de manifestations en mai dernier suite aux coupures de 20 postes d'infirmières.

Selon le directeur général de l'établissement, M. Claude Desjardins, ces abolitions de postes, déjà prévues depuis avril 1983, font partie du plan d'équilibre budgétaire qui doit ramener les dépenses du centre hospitalier plus près de la moyenne des coûts infirmiers enregistrée dans les autres établissements du réseau.

Selon une étude réalisée en avril 1984 par une firme de conseillers en gestion, Maisonneuve-Rosemont est en effet le centre hospitalier où les patients bénéficient chaque jour du nombre le plus élevé d'heures de soins infirmiers, soit 6.5 heures par jour.

Ce qui pour les patients apparaîtra comme un avantage constitue plutôt un désavantage pour l'administration hospitalière qui fait ainsi face à des dépenses plus élevées.

Le plan de rééquilibre budgétaire vise donc à ramener ce nombre à la moyenne de 5.8 heures de soins infirmiers par jour par patient, actuellement enregistrée dans la plupart des centres hospitaliers de la région de Montréal et qualifiée de suffisante au « maintien de la qualité de soins ».

LE MONDE DU TRAVAIL

■ *Règlement à Domglas*

Après 18 semaines de grèves, les syndiqués de l'usine Domglas ont approuvé hier matin la recommendation du médiateur Robert Chagnon, par un vote de 512 en faveur et de 163 contre (3 abstention). Le rappel des travailleurs a assitôt commencé à l'usine de Pointe-Saint-Charles qui compte 850 membres du local 206 (Syndicat international des ouvriers de l'aluminium, de la brique et du verre — FTQ). Sitôt ratifié le nouveau contrat de 30 mois, une augmentation de 4,78% entre en vigueur; en septembre 1985, autre hausse de 3,55% et, pour les derniers six mois du contrat, 3% d'augmentation. Le protocole de retour au travail prévoit le maintien de l'ancienneté pour la période de conflit, le paiement de vacances après ratification et l'abandon de mesures disciplinaires ou de poursuites au civil qui auraient touché deux syndiqués.

■ *Reprise à CN-CP*

Les services de télégrammes CN-CP, qui étaient paralysés depuis le 28 août en raison de la grève de 2,100 syndiqués à travers le pays, pourront bientôt reprendre. M. Brian Kilgore, porte-parole de la compagnie, a annoncé hier la conclusion d'une entente avec le syndicat, entente comportant des améliorations quant aux compensatiopns et aux congés de maladie. Les détails de l'accord de principe n'ont toutefois pas été divulgués car il faudra auparavant que l'accord soir ratifié par les membres de l'Association canadienne des employés des communications. Durant la grève, la compagnie a utilisé ses cadres pour maintenir le télex et les autres services aux banques, etc.

■ *À Baie-Comeau*

La deuxième phase des audiences régionales de la Commission consultative sur le travail, présidée par le juge René Beaudry, débute mardi prochain à Baie-Comeau, et doit se poursuivre le 10 octobre. Les commissaires doivent recevoir une dizaine de mémoires et discuter de la portée de propositions visant la réforme des Lois du travail au Québec. Les audiences se termineront en décembre à Montréal. L'on calcule que 300 personnes ou organismes auront fait valoir leurs vues à la commission dont l'essentiel du mandat est de proposer un nouveau Code québécois du Travail, vraisemblablement à l'automne 1985. Outre le président, la commission est formée de Mme Jeannine MacNeil, de MM. Jean Gérin-Lajoie, Viateur Larouche et Jean-Jacques Gagnon.

La visite du pape se soldera par un déficit

LORETTEVILLE (PC) — La visite du pape au Canada se soldera certainement par un déficit. Les évêques québécois se disent cependant assurés que les fidèles, comblés par la venue du Saint-Père, se montreront généreux.

Le président de l'Assemblée des évêques Mgr Louis-Albert Vachon, a reconnu hier que la venue du pape Jean-Paul II entraînera un déficit. On n'en connaît cependant pas l'ampleur, les comptes n'étant pas encore terminés.

Selon Mgr Vachon, le déficit a été causé «par un manque de subventions et d'appuis financiers». Les évêques espèrent cependant tirer quelques revenus de la vente d'articles reliés à la visite papale, affirmait de son côté Mgr Louis de Gonzague Langevin, évêque de Saint-Hyacinthe.

Les évêques ont déjà avisé qu'ils feraient appel aux fidèles pour combler ce déficit, mais «d'une manière que nous n'avons pas encore précisée», a dit Mgr Vachon.

Les évêques se montrent très confiants en la générosité du public qui, disent-ils, a répondu au-delà de toutes les espérances. «Nous y parviendrons facilement», confiait l'archevêque de Québec.

Mgr Langevin se dit lui aussi assuré de recueillir les fonds escomptés auprès des fidèles. «Les gens sont tellement heureux. Ils vont nous aider à payer le déficit, j'en suis sûr. Je n'ai vu aucune ride sur le front des évêques qui ont reçu le pape. Ils ont confiance.»

Les évêques ont d'autre part déclaré que la réponse des fidèles à la venue du pape Jean-Paul II au pays avait dépassé toutes les espérances. On ignore encore si ce mouvement s'est soldé par une recrudescence de la fréquentation des églises, mais les évêques québécois se disent assurés que la foi de tous aura été avivée.

L'Assemblée des évêques a terminé vendredi sa rencontre bi-annuelle au Centre du renouveau chrétien des Ursulines à Loretteville, en banlieue de Québec. A l'issue de la réunion, Mgr Louis-Albert Vachon, président de l'assemblée et archevêque de Québec, a tenu à rendre public le bilan que les évêques ont tracé de la visite de Jean-Paul II au Canada.

Mgr Vachon s'est dit comblé de l'accueil qu'a reçu le Saint-Père au pays. Tous les évêques ont émis des commentaires fort élogieux et ont souligné l'apport inestimable des foules, des bénévoles et de tous ceux qui ont accueilli le pape.

Selon Mgr Vachon, un mouvement de masse sans précédent s'est transmis de ville en ville, au passage de Sa Sainteté.

à tous les anciens étudiants de l'externat classique DE LONGUEUIL

1950 À 1967

Les personnes qui n'auraient pas été rejointes au sujet de la réunion prévue pour le vendredi 2 novembre 1984, prière de communiquer avec le collège Édouard-Montpetit au numéro suivant: 679-2630, poste 301.

AHSD L'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal (HSD) Inc.

Mouvement pour l'égalité parentale et la protection des droits de l'enfant

Vous offre :
- Renseignements et conseils pratiques
- Référence de services professionnels juridiques, psychologiques et autres

Organise :
- Conférences
- Soirées d'information

Mercredi, 10 octobre à 19h30
CLSC Métro, 1445 rue Guy
(Étages des boutiques)
Annexe au centre face à face
Me Howard A. Barza,
thème:
«Nouvelles perspectives des Juges»
259-1479 Local CLSC Métro 1445, avenue Guy, Montréal

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

BOURSES D'EXCELLENCE SUR DES THÈMES PROPOSÉS

DESCRIPTION

Le Conseil québécois de la recherche sociale, organisme de subventions de la recherche sociale rattaché au ministère des Affaires sociales, offre, par concours, dans le cadre de ses programmes de subventions et de bourses pour 1985-1986, des bourses d'excellence sur des thèmes qu'il juge prioritaires. Les bourses d'excellence peuvent permettre à des chercheurs de se consacrer entièrement à des activités de recherche pendant une, deux ou trois années ou encore de s'associer à une ou à des équipes de recherche, tant au Québec qu'à l'étranger.

ADMISSIBILITÉ

Les bourses d'excellence sont destinées aux chercheurs dont la compétence en recherche sociale est déjà établie. Seuls les candidats porteurs d'au moins un diplôme de second cycle et possédant cinq années d'expérience en recherche sociale et plus sont admissibles à ce programme. Le candidat doit être citoyen canadien ou immigrant reçu. Il doit être résident du Québec et y être domicilié depuis un an.

THÈMES PROPOSÉS

Une bourse d'excellence est offerte par le Conseil québécois de la recherche sociale pour chacun des thèmes suivants:

- **Les personnes âgées, au Québec: analyse des nouvelles approches;**
- **Le système de distribution de services dans le domaine social, au Québec;**
- **Le développement technologique et l'avenir de l'emploi, au Québec;**
- **Les interventions auprès des victimes, auteurs et complices d'abus sexuels envers les enfants;**
- **La problématique du développement des ressources alternatives en santé mentale, au Québec.**

DURÉE ET MONTANT DE LA SUBVENTION

Les candidats seront choisis en juin 1985. La période subventionnée peut aller du 1er octobre 1985 au 30 septembre 1988.

La bourse d'excellence peut être accordée pour une période maximale de trois ans et elle n'est pas renouvelable. Le projet soumis doit s'étendre sur toute la période de la bourse. Le montant de la bourse est établi en fonction de la scolarité et de l'expérience du candidat, selon les barèmes en vigueur dans le secteur public, et il tient compte de son niveau de rémunération antérieur.

La bourse d'excellence est remise à un organisme gestionnaire agréé par le ministère des Affaires sociales qui la verse au boursier sur un mode salarial.

Le candidat à la bourse peut demander un complément budgétaire pour les dépenses afférentes. Celui-ci est également administré par l'organisme gestionnaire selon le régime des subventions.

Le boursier ne peut modifier le programme de recherche décrit à son projet sans entente préalable avec le Secrétariat du Conseil. Il doit par ailleurs se consacrer exclusivement à son programme de recherche, la bourse n'étant pas compatible avec des revenus de travail.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DEMANDE

- formation et expérience du candidat;
- conformité du projet aux objectifs du thème proposé;
- qualité scientifique du projet:
  . cadre d'analyse;
  . méthode.
- s'il y a lieu, qualité du milieu d'encadrement.

INSCRIPTION

Le dossier de la demande doit comprendre:

1. le formulaire ***Demande de bourse d'excellence*** (AS-765);
2. les documents annexes:
   a) la description du projet (maximum 20 pages écrites au recto seulement) comprenant: les objectifs ou les hypothèses de recherche, ou les deux, en regard du thème proposé;
   . le cadre d'analyse;
   . la méthode;
   . les résultats attendus;
   . le calendrier;
   . le programme de travail;
   . le milieu d'encadrement, s'il y a lieu.
   b) le curriculum vitae du candidat;
   c) les autres documents, s'il y a lieu: certificat de déontologie, si la nature et l'objet particuliers du travail du boursier l'exigent, la lettre d'agrément du directeur de l'équipe de recherche, etc.

Chacun des thèmes proposés fait l'objet d'une note explicative que toute personne intéressée est priée de réclamer au Secrétariat du Conseil, à l'adresse indiquée plus bas. Le formulaire *Demande de bourse d'excellence* (AS-765) et la brochure explicative sur les programmes de subventions et de bourses, offerts par le Conseil québécois de la recherche sociale, sont également disponibles à la même adresse.

Les demandes de bourse d'excellence doivent être soumises avant 16h30 *le vendredi 29 mars 1985* au:

Conseil québécois de la recherche sociale
1075, chemin Sainte-Foy
3ième étage
Québec (Québec)
G1S 2M1
Tél.: (418) 643-7582

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE
Québec

INFORMATIONS INTERNATIONALES

La CIA identifie les auteurs de l'attentat de Beyrouth

WASHINGTON (AFP) — Les services secrets américains ont identifié les auteurs de l'attentat du 20 septembre contre l'annexe de l'ambassade des États-Unis à Beyrouth comme celui des Hezbollahis, ou Parti de Dieu, ont indiqué hier de hauts responsables américains.

Jeudi, un haut fonctionnaire s'était borné à indiquer qu'il s'agissait d'un des groupes qui utilisent le nom global de « Djihad (guerre sainte) islamique ». Le nom du groupe des Hezbollahis avait été évoqué hier par le *New York Times* et a été confirmé au cours de la journée par de hauts responsables qui ont voulu garder l'anonymat.

Selon ces responsables, le groupe est basé à Baalbek, dans l'est du Liban, mais ses leaders sont extrêmement mobiles. Les Hezbollahis sont liés aux Gardiens de la révolution qui, venus d'Iran où ils constituent une des forces de police du pays, se sont installés dans la Bekaa libanaise (sous contrôle syrien) il y a quelques années.

L'un de ces responsables a d'autre part déclaré que la possibilité de représailles militaires contre les auteurs de cet attentat, qui avait fait 14 morts dont deux Américains, a été discutée à la Maison-Blanche. Mais, a-t-il ajouté, une telle action s'est heurtée notamment à l'opposition de l'état-major des forces armées.

Il a ajouté que les services de renseignements estimaient que ce groupe terroriste est aidé par l'Iran et la Syrie, mais en précisant que le contrôle de ces gouvernements sur ces terroristes n'était pas clair : « Je pense que (le lien) est assez vague. Je ne pense pas qu'il y ait de doute sur son existence, mais je ne suis pas certain que nous pourrions le prouver », a-t-il dit.

Tout en déclarant que l'Iran avait assisté les terroristes, ce haut fonctionnaire a ajouté que le gouvernement iranien ne dirigeait « probablement pas chacun (de leur) pas ». Il a porté le même jugement quant aux liens de la Syrie avec ce groupe.

Selon le *New York Times*, qui cite également de hauts responsables américains, des membres des services secrets avaient pu suivre une partie du cheminement, entre l'Iran et le Liban, des explosifs qui ont servi à l'attentat, mais n'avaient pu déceler leur destination exacte.

Enfin, le journal new-yorkais précise les raisons pour lesquelles les conseillers militaires de la Maison-Blanche et les services secrets ont fait valoir qu'un raid de représailles n'était guère envisageable : les Hezbollahis ne se rassemblent jamais au même endroit, il serait difficile de faire entrer des Américains dans la région sans qu'ils n'attirent l'attention, et une attaque contre le groupe entraînerait à coup sûr une escalade dans les attaques terroristes contre les Américains.

Reagan refuse de rencontrer Karamé

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le président Reagan n'est pas en mesure de recevoir le premier ministre libanais Rachid Karamé et ne pense pas que Washington puisse, dans les circonstances actuelles, aider au retrait des forces israéliennes du Sud-Liban, a-t-on indiqué hier à la Maison-Blanche.

M. Karamé avait déclaré jeudi, lors d'une conférence de presse aux Nations unies à New York, qu'il souhaitait être reçu par M. Reagan pour réaffirmer son désir de voir les États-Unis jouer un rôle de médiateur en vue de l'évacuation des troupes israéliennes du Liban.

Un haut responsable américain a indiqué hier qu'un « fossé considérable » sépare les positions de M. Karamé de celles de Washington et a indiqué que l'influence de la Syrie sur le gouvernement libanais « n'y était pas étrangère ».

Ce haut fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, faisait apparemment référence au refus exprimé par M. Karamé de traiter directement avec Israël du retrait des troupes israéliennes de son pays, comme le souhaitent les responsables américains.

Il a estimé que les discussions que M. Karamé a eues à New York avec les responsables américains avaient permis aux deux parties de « très bien comprendre leurs positions respectives ». « Je ne pense pas que le président (Reagan) ait le temps de recevoir » le chef du gouvernement libanais, a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État américain, George Shultz, avait déjà indiqué jeudi que Washington ne pourrait servir d'intermédiaire pour faciliter un retrait israélien du Sud-Liban que si les parties concernées rapprochaient d'abord leurs points de vues, notamment sur la question des arrangements devant garantir la sécurité de la frontière nord d'Israël.

M. Shultz a réaffirmé hier que Washington souhaite « être utile » mais a ajouté : « Nous ne sommes pas sûrs que cette possibilité existe » dans les circonstances actuelles. La question du retrait israélien du Sud-Liban doit être largement évoquée lors de la visite que le premier ministre israélien Shimon Pérès doit entamer lundi à Washington.

Mais la situation au Liban n'en continuait pas moins d'être examinée hier aux États-Unis, alors que M. Shultz s'entretenait avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al-Chara.

Pendant ce temps, M. Karamé, a indiqué hier que seules l'armée libanaise et des forces internationales sous l'autorité de l'ONU devaient assurer la sécurité au Sud-Liban après un éventuel retrait des troupes israéliennes de cette région.

M. Karamé s'opposait ainsi à un présumé plan américain pour le retrait des forces israéliennes du Sud-Liban prévoyant l'envoi de forces onusiennes, qui auraient patrouillé la région aux côtés de troupes de l'Armée du Sud-Liban (pro-israélienne). L'existence d'une telle initiative, mise à jour par un quotidien de Beyrouth, a depuis été niée par le département d'État.

Intervenant devant la 39e Assemblée générale des Nations unies, M. Karamé a dénoncé « l'occupation continue de territoires libanais par Israël » comme étant le principal obstacle à l'entreprise de reconstruction à laquelle s'est attaché le nouveau gouvernement d'unité nationale.

Israël entend assurer la sécurité de sa frontière nord après le retrait de ses troupes du Sud-Liban, en s'appuyant notamment sur une milice locale, l'Armée du Sud-Liban (ASL), entraînée par l'armée israélienne.

M. Karamé a rejeté ce type d'arrangement. « Le Liban n'acceptera d'autre présence militaire au Sud-Liban que celle de l'armée libanaise », tout en souhaitant aussi le déploiement de forces internationales accrues dans la région, a dit le premier ministre.

Il a une nouvelle fois exclu tout contact direct avec Israël, hors du cadre de l'accord d'armistice conclu entre les deux pays en 1949. C'est le seul « cadre légal régissant les relations israélo-libanaises », a assuré M. Karamé.

Le premier ministre a encore indiqué, sans plus de précision, que toute « médiation » dans l'affaire du retrait israélien, « d'où qu'elle vienne », serait accueillie favorablement par le Liban, et a réaffirmé avec force l'appartenance de son pays au monde arabe, soulignant l'importance de ses relations avec la Syrie.

Nicaragua : Broadbent est déçu

OTTAWA (CP) — Le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, remet en question son appui au gouvernement sandiniste au Nicaragua après l'abandon, à la dernière minute, de négociations en vue de la tenue d'élections dans ce pays.

M. Broadbent, un des vice-présidents de l'Internationale socialiste, qui a servi de médiateur dans ces négociations, a déclaré, dans une entrevue téléphonique de Rio de Janeiro, que des questions concernant la sincérité des sandinistes « viennent automatiquement à l'esprit de tous » après leur décision « quasi incompréhensible » de laisser tomber un projet d'entente avec l'opposition.

Afrique du Sud : 75 morts en 32 jours

JOHANNESBURG (AFP) — Un jeune manifestant noir a été tué hier à Soweto, selon la police sud-africaine, portant ainsi à au moins 75 morts, le bilan des victimes d'un peu plus d'un mois d'émeutes sporadiques dans les *townships* noirs.

Selon des estimations reprises par la presse sud-africaine, plusieurs centaines de personnes ont en outre été blessées, et le nombre des arrestations se chiffre par centaines en 32 jours d'émeutes. La police n'a pas fourni pour sa part de bilan officiel.

L'Afrique du Sud présentait cette semaine deux visages à priori peu compatibles : celui d'un pays en proie à des émeutes raciales, mais qui revendique d'importants succès diplomatiques dans sa nouvelle politique de dialogue avec les États noirs voisins.

Pour le gouvernement minoritaire blanc, le défi consiste à démontrer qu'en dépit du maintien de l'apartheid, l'Afrique du Sud peut espérer normaliser ses relations avec le reste de la communauté internationale. La démonstration a jusqu'à présent échoué.

Le contraste entre la situation intérieure et extérieure sud-africaine est particulièrement saisissant. Hier, les émeutes se poursuivaient dans les banlieues noires du « triangle du Vaal », proche de Johannesburg.

Dans le même temps, le gouvernement blanc réunissait autour d'une même table des représentants du gouvernement pro-marxiste de Maputo et des chefs du Mouvement national de résistance (MNR) du Mozambique.

Dans la « Déclaration de Pretoria », les autorités mozambicaines et les « *bandidos armados* » (bandits armés) (terme utilisé par Maputo pour désigner les guérilleros du MNR) acceptaient de participer à une commission tripartite présidée par l'Afrique du Sud, afin d'explorer les moyens de mettre un terme à sept ans de guerre civile au Mozambique.

L'Afrique du Sud a prouvé qu'elle était « honnête » dans sa quête de détente, a commenté hier la radio sud-africaine (SABC) dans un éditorial.

La veille, le ministre des Affaires étrangères, Roelof « Pik » Botha, avait estimé que la « Déclaration de Pretoria » était de nature à sérieusement « ébranler » les « ennemis de l'Afrique du Sud au sein de l'ONU ».

Tout comme l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'ONU a jusqu'à présent toujours affirmé que la stabilité en Afrique australe passait par une abolition de l'apartheid.

Outre l'instauration d'un régime présidentiel fort, la constitution a créé un nouveau Parlement à trois Chambres séparées dans lequel les métis et les Indiens ont fait leur entrée, aux côtés des Blancs. Environ 80 % des électeurs indiens et 70 % des métis ont toutefois boycotté les élections législatives d'août dernier, marquées par de nombreux incidents et arrestations.

Par ailleurs, l'image du pays, sur la scène internationale, a été sensiblement améliorée par une série d'initiatives.

En février, Pretoria a conclu un accord prévoyant le désengagement sous un mois de ses troupes occupant le sud angolais. En mars, il a signé avec le Mozambique un pacte historique de « non agression et de bon voisinage » — l'accord de Nkomati — s'engageant à abandonner toute aide au MNR, en échange de la neutralisation des nationalistes anti-apartheid de l'ANC (Congrès national africain, interdit).

En mai, il a entamé des négociations sur l'indépendance de la Namibie avec les maquisards indépendandistes de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain). En juin, le premier ministre, Pieter W. Botha (devenu depuis président de la République) effectuait une tournée dans huit capitales européennes.

Aucune de ces « percées diplomatiques » n'a cependant été complètement couronnée de succès, à ce jour : l'armée sud-africaine est toujours présente dans le sud-angolais. Elle continue de combattre les guérilleros de la SWAPO, et le MNR désorganise toujours l'économie mozambicaine, à coups d'attaques et de sabotages.

L'Argentine et le Chili s'entendent sur le Beagle

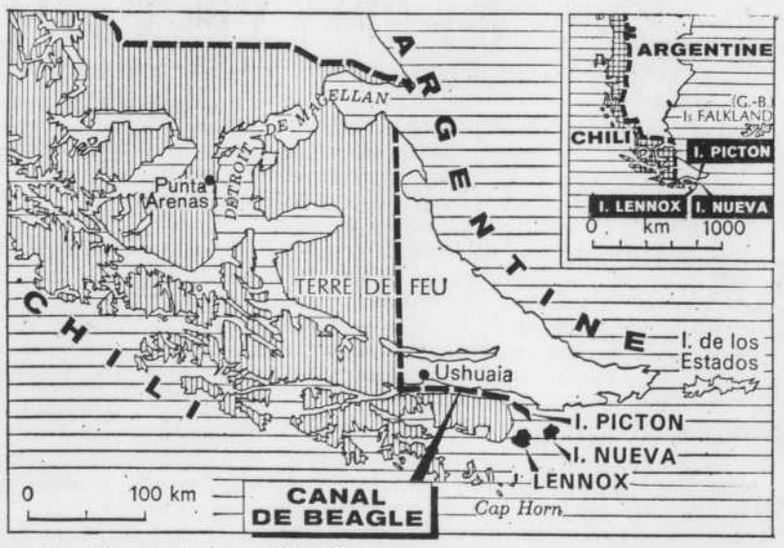

BUENOS AIRES (AFP) — Un conflit frontalier plus que centenaire entre l'Argentine et le Chili est en voie d'être réglé : Buenos Aires et Santiago ont annoncé jeudi la signature d'un accord sur le canal de Beagle, à l'extrême sud du continent américain.

La teneur de l'accord, qui n'a pas été rendu publique, devrait être connue à la fin du mois, selon le ministre argentin des Affaires étrangères, Dante Caputo.

Plus de cinq années de médiation du pape Jean-Paul II ont amené Buenos Aires et Santiago à convenir d'un principe d'accord qui met un terme à un différend historique qui opposait Argentins et Chiliens sur la question de la souveraineté sur ces îlots du bout du monde, perdus entre la Terre de Feu et le Cap Horn.

Le président argentin, Raul Alfonsin, peut donc se prévaloir d'un succès diplomatique qui va assurément atténuer, dans le premier bilan de son mandat constitutionnel, les effets de déconvenues économiques et politiques essuyées sur le front interne.

L'accord sur le Beagle intervient au terme d'une intense campagne diplomatique entamée dès sa prise de fonction en décembre 1982 et qui a fait du chef d'État argentin « l'un des leaders indiscutés pour l'intégration latino-américaine », a déclaré un observateur dans la capitale argentine. Il aurait en effet été difficile au président Alfonsin de jouer pleinement ce rôle en maintenant, avec son voisin chilien, un conflit limitrophe qui a conduit les deux pays au bord de la guerre en 1978, avant que le Vatican, ne vienne offrir, *in extremis*, ses bons offices.

Le pape a réussi jeudi à mettre d'accord Buenos Aires et Santiago sur l'essentiel d'une proposition déjà formulée en 1980. Le gouvernement militaire argentin n'avait jamais accepté cette proposition.

Le traité semble satisfaire à la fois le Chili, qui conserverait la souveraineté sur les îles Nueva, Picton et Lennox et l'Argentine, qui défendait le principe bi-océanique (le Pacifique au Chili et l'Atlantique à l'Argentine).

L'entente permet d'autre part au général Pinochet de marquer un point face à son opposition : les civils qui réclament son départ ne pourront plus l'accuser de maintenir une situation de conflit afin d'entrer éventuellement en guerre avec l'Argentine pour faire diversion.

Le futur traité garantira la paix dans la terre de feu et consolidera la position de l'Argentine et du Chili au sein des pays du traite de l'Antarctique. Ces deux pays pourront se mettre d'accord sur leurs revendications sur les terres glacées du pôle sud et sur les possessions maritimes au large du Cap Horn : Buenos Aires et Santiago sont partisans d'entériner les démarcations des possessions antarctiques telles qu'ils les ont établies, tandis que les États-Unis et l'Union soviétique préconisent l'internationalisation totale du continent glacé.

Le canal de Beagle est un fjord de 200 km de long environ, situé au sud de la Terre de Feu à une cinquantaine de km au nord du Cap Horn. Il est avec le détroit de Magellan et le Cap Horn, l'une des trois voies de communication entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique.

L'entrée atlantique du canal est commandée par trois îlots — Picton, Nueva et Lennox — qui, faute d'être précisement nommés dans un traité définissant les frontières entre le Chili et l'Argentine, a alimenté une longue querelle entre les deux pays depuis le XIXe siècle.

En fait, ces îlots n'ont pas de valeur économique intrinsèque, mais l'évolution du droit maritime international (la nouvelle règle des 200 milles marins) et les progrès technologiques d'explorations minières leur ont donné une telle importance qu'un conflit armé a failli éclater entre les deux pays en 1978.

De la possession de ces îlots dépend en effet l'accès à des richesses naturelles — pétrole, gaz, des millions de tonnes de poissons et de « krill », minuscule crustacé qui se multiplie à l'infini — ainsi que le contrôle stratégique de cette partie de l'Atlantique Sud.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

fcac
Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche

BOURSES
D'ÉTUDES, DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECYCLAGE (1985-1986)

Pour l'année universitaire 1985-1986, le Fonds F.C.A.C. offre des bourses d'excellence dans les domaines suivants:

- maîtrise, doctorat et postdoctorat dans toutes les disciplines
- maîtrise ou doctorat dans les domaines de l'énergie, de l'environnement ou des transports
- maîtrise ou doctorat en administration à l'intention des personnes possédant une expérience d'au moins 2 ans dans un poste de cadre et baccalauréat ou maîtrise à temps partiel pour les administrateurs de P.M.E.
- stages de recyclage (ne menant pas à un diplôme) à l'intention des diplômés de 2e ou 3e cycle disposés à entreprendre des tâches de recherche après une interruption d'au moins 3 ans
- stages de perfectionnement dans les arts à l'intention des artistes ayant complété la formation de base et n'étant pas considérés comme professionnels
- bourses de maîtrise ou de doctorat Québec-Ontario
- bourses de maîtrise ou de doctorat destinées aux Acadiens et aux francophones de l'Ouest canadien qui souhaitent étudier au Québec

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 15 NOVEMBRE 1984

Les brochures et formulaires sont disponibles aux endroits suivants:

☐ Fonds F.C.A.C. pour l'aide et le soutien à la recherche
979, rue de Bourgogne
4e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2L4
Tél.: (418) 643-3862

☐ Services aux étudiants des universités du Québec et à l'Université d'Ottawa

☐ Directions régionales du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Industrie, Commerce et Tourisme

☐ Délégations et bureaux du Québec à l'étranger

Les citoyens canadiens ou immigrants reçus domiciliés au Québec depuis au moins un an sont admissibles.

Selon des mères de disparus

Plus de 460 personnes sont disparues au Mexique

SAN JOSÉ (AFP) — Quatre-cent-soixante-deux cas de disparitions ont été présentés jeudi à San Jose par des représentants de l'Association mexicaine des mères de disparus à la commission ad hoc des Nations unies réuni dans la capitale costaricienne depuis mardi.

« Nous avons été surpris de constater qu'aucune référence à des cas de disparitions au Mexique n'apparaissait dans le dernier rapport de la commission », a déclaré Rosario Ibarra de Piedra, responsable du mouvement des mères mexicaines, qui s'est de surcroît étonnée que des documents envoyés à Genève ne soient pas arrivés à destination.

Mme Ibarra a souligné que la plupart des cas présentés remontent à 1978-79, l'époque de la présidence de Luis Echeverria, et que le phénomène a diminué sous la présidence de José Lopez Portillo.

Mme Ibarra a précisé que sur 55 disparitions enregistrées depuis la prise du pouvoir du président Miguel de la Madrid en 1982, 50 des victimes sont réapparues en vie. Le phénomène, qui a frappé essentiellement dans les premiers temps des membres d'organisations armées, s'est étendu, après la disparition de ces groupes, à des responsables syndicaux, a précisé la dirigeante.

Mme Ibarra, qui a fait en septembre, avec huit autres personnes dont quatre députés de gauche, une grève de la faim de 23 jours à la Chambre des députés, s'est rendue à San José à l'invitation du groupe des Nations unies.

Elle est accompagnée de deux anciens « disparus », d'ex-membres d'organisations d'opposition armée, qui ont été libérés après avoir été enfermés dans des prisons clandestines.

« Toutes les informations données par des disparus libérés nous permettent de penser que la plupart de ceux qui figurent sur nos listes sont toujours en vie » a assuré la responsable des mères de disparus mexicains.

Mme Ibarra, dont le fils a été enlevé il y a une dizaine d'années, a par ailleurs été la première femme à se porter candidate à la présidence du Mexique. Elle était la candidate du petit Parti révolutionnaire des travailleurs (PRT, trotskyste) aux élections présidentielles de 1980.

Besoin de musique?

Tous les jours de la semaine
de 15h.30 à 18h.30
"L'HEURE ORANGEE" avec le sourire de
Gilles Lajoie et tous les services essentiels.
Rien n'est plus important que vous!

CIME FM 99.5 104,9 *en montagne*

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Mini-sommet franco-africain à Paris

Le retrait des troupes franco-libyennes du Tchad continue de buter sur la question des observateurs

PARIS (Reuter, AFP) — Le problème des observateurs africains chargés de surveiller le désengagement des forces françaises et libyennes au Tchad a dominé le mini-sommet qui a réuni hier à l'Élysée trois chefs d'État africains autour du président tchadien, Hissène Habré, et du président français, François Mitterrand.

Mais le mini-sommet et les deux entretiens en tête-à-tête des présidents français et tchadien n'ont pu régler le problème des observateurs en raison du refus de N'Djamena d'accepter le Bénin, jugé trop proche de la Libye.

Le porte-parole de l'Élysée, Michel Vauzelle, s'est borné à confirmer que MM. Miterrand et Habré étaient « tous deux tombés d'accord sur le bien-fondé du principe d'un contrôle du retrait des troupes libyennes et françaises du Tchad ». Mais il a aussitôt évoqué une solution de rechange au cas ou les Tchadiens persisteraient dans leur refus du Bénin.

Le président Mitterrand, a-t-on appris par ailleurs de source française, a toutefois fait valoir à son hôte tchadien qu'en refusant les observateurs béninois, il fournissait aux Libyens des arguments pour ne pas hâter leur désengagement.

Les présidents Félix Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Mobutu Sese Seko (Zaïre), Omar Bongo (Gabon) ont été unanimes à approuver ce retrait ainsi que la présence d'observateurs africains pour contrôler le retrait des troupes libyennes et françaises, a indiqué M. Vauzelle à l'issue des entretiens.

En haut, des troupes françaises s'apprêtent à quitter Biltine, à environ 700 km au nord-est de N'Djamena. Ci-dessus, les présidents Mobutu Sese Seko, Hissène Habré, Omar Bongo et Félix Houphouët-Boigny. (Téléphoto AP)

Forte de cet appui, il semble que la France se réserve désormais la possibilité de passer outre aux objections tchadiennes sur le choix des observateurs.

M. Vauzelle a ajouté que plusieurs hypothèses pouvaient être envisagées à propos de l'envoi des observateurs :

■ la première prévoit la présence d'observateurs africains (les Béninois, choisis par Tripoli, mais récusés par N'Djamena, et les Sénégalais, choisis par Paris)

■ la deuxième consisterait en un contrôle direct sur le terrain par les seuls Français et Libyens.

« Si la première n'est pas retenue, parce que le gouvernement tchadien ne donne pas finalement son accord, et si nous ne nous mettons pas d'accord avec les Tchadiens sur les modalités de la représentation de ces observateurs sur le terrain, il y a une autre hypothèse : la possibilité d'un contrôle qui sera fait directement par les Français et les Libyens », a précisé M. Vauzelle, ajoutant qu'aucune de ces hypothèses n'avait été écartée.

De source informée, on indique que l'ensemble du dispositif de retrait se trouvait bloqué du fait du refus de N'Djamena d'accepter les observateurs béninois choisis par la Libye.

Le dispositif qui avait commencé à se mettre en place à Kano (nord du Nigeria) a été complètement démantelé du fait du refus tchadien. Les observateurs béninois ont regagné leur pays, ainsi que les observateurs militaires libyens.

Les Sénégalais choisis par la France sont repartis sur Niamey (Niger) où ils attendent que la situation soit débloquée. Quant à la mission française, elle a regagné N'Djamena.

Pour sa part, le président Habré a déclaré avoir bon espoir que les Libyens se retireraient du Tchad.

« Je pense que les Libyens se retireront du Tchad. Ils ont contracté un engagement en ce sens », a déclaré le chef de l'État tchadien à l'issue de ses entretiens avec le président Mitterrand et du mini-sommet franco-africain.

Prié de dire si on lui avait apporté les preuves de ce retrait, le chef de l'État tchadien a répondu : « L'avenir nous dira s'ils sont partis ou pas ».

De source officieuse, on fait néanmoins état d'une grande confusion sur le terrain.

Les moyens de détection dont disposent les Français ont certes permis d'observer au nord des mouvements significatifs, mais dans tous les sens et désordonnés sans que l'on puisse affirmer s'il s'agit d'un repli ou de promenades.

Les présidents Bongo, Houphouët-Boigny et Mobutu, n'ont fait aucune déclaration à leur sortie de l'Élysée, et le président Bongo a annulé la conférence de presse qu'il devait tenir hier après-midi.

De plus, le dîner que devait offrir hier le ministre français des Relations extérieures, Claude Cheysson, en l'honneur de M. Habré a été remplacé par un déjeuner qui devrait avoir ce midi, ce qui laisse à penser, estiment les observateurs, que les contacts se poursuivront pour essayer de trouver une issue au blocage.

Philippines : Marcos accuse l'Église catholique

MANILLE (AFP) — Le président philippin, Ferdinand Marcos, a accusé la hiérarchie catholique de vouloir « déstabiliser le pays ».

Le chef de l'État a souligné que le pays se trouvait actuellement dans une phase décisive de ses négociations avec ses créditeurs étrangers pour obtenir un rééchelonnement de sa dette extérieure de $26 milliards US et l'octroi de nouveaux crédits.

Selon M. Marcos, de telles manifestations, qui ont l'appui de l'Église catholique, pourraient affecter ces négociations.

Les organisateurs de la manifestation antigouvernementale prévue dimanche à Manille ont par ailleurs déclaré hier qu'ils défieraient l'ordre du président de les arrêter et qu'ils maintenaient le rassemblement.

Le président Marcos a mis en garde l'opposition contre toute participation à cette manifestation et a appellé les dirigeants de l'Église à mettre fin à leur soutien au « Parlement des rues ».

« Le gouvernement sera obligé de montrer qu'il est capable de faire respecter la loi », a déclaré le président Marcos dans un discours diffusé à la télévision. M. Marcos a ajouté que les dirigeants de l'opposition, des milieux d'affaires et de l'industrie qui participeraient à cette manifestation interdite seraient arrêtés.

Le journaliste français détenu en Afghanistan sera relâché

ISLAMABAD (AFP) — L'ambassadeur d'Union soviétique au Pakistan, Vitaly Smirnov, a assuré hier à Islamabad que le journaliste d'Antenne 2, Jacques Abouehar, capturé le 18 septembre en Afghanistan, serait libéré et a averti que les journalistes pris avec des maquisards « seront désormais éliminés ».

M. Smirnov n'a pas précisé quand interviendrait la libération de M. Abouchar « parce que cela est du ressort des autorités afghanes », a-t-il dit.

Au cours d'une réception chez l'attaché militaire indonésien, l'ambassadeur soviétique a accordé un entretien de vingt minutes à l'envoyé spécial d'Antenne 2, Olivier Warin, et au correspondant de l'AFP à Islamabad. « Je peux vous assurer, leur a-t-il dit, que votre ami, même s'il est un espion, sera relâché. En ce qui concerne sa blessure, il sera très bien soigné, ayant été capturé par des soldats soviétiques ».

M. Smirnov a lancé un ferme avertissement : « Je vous préviens, et, à travers vous tous vos collègues journalistes : n'essayez plus de pénétrer en Afghanistan avec les prétendus moudjaheddine, parce que je peux vous dire que ces bandits, et les gens les accompagnant, seront désormais éliminés. »

M. Abouchar avait été capturé en territoire afghan près de la frontière pakistanaise après que son équipe de télévision accompagnée par des maquisards fut tombée dans une embuscade soviéto-afghane. Au cours de l'embuscade il avait été blessé à l'épaule.

L'ambassadeur soviétique a ajouté : « Vous avez de la chance que votre ami (M. Abouchar) soit seulement blessé et prisonnier. »

Selon des sources diplomatiques occidentales, M. Abouchar, 53 ans, est détenu à Kaboul où il n'a pu être contacté par l'ambassade de France dans la capitale afghane. Profitant de l'occasion, le diplomate soviétique a affirmé « qu'un état de guerre non déclarée existe maintenant entre le Pakistan et l'Afghanistan. »

Il a affirmé qu'il existait sur le territoire pakistanais « 90 camps d'entraînement pour les contre-révolutionnaires, dont les instructeurs sont américains, chinois et autres. »

Il a rejeté les accusations d'Islamabad selon lesquelles l'aviation afghane avait effectué depuis deux mois une série d'incursions meurtrières en territoire pakistanais. Selon l'ambassadeur soviétique quelques violations « mineures » du territoire pakistanais ont pu se produire imputables à la vitesse des avions.

LE MONDE EN BREF

■ *Shultz doute du plan de paix de Contadora*

NEW YORK (Reuter) — George Shultz, secrétaire d'État américain, a exprimé jeudi son scepticisme quant au projet de traité de paix en Amérique centrale présenté par le groupe de Contadora. Les États-Unis, qui avaient toujours soutenu l'initiative du groupe, et leurs alliés dans la région — Salvador, Honduras et Costa-Rica — ont demandé des modifications au plan mais ne sont pas certains de les obtenir. M. Shultz a déclaré que l'application du plan de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) forcerait les États-Unis à cesser leur aide militaire au Salvador. Mais il a exprimé la crainte que les conseillers militaires cubains et soviétiques, eux, ne quittent pas si rapidement le Nicaragua.

■ *Alfonsin : homme de l'année*

BUENOS AIRES (AFP) — La Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) a désigné jeudi comme « homme politique de l'année » le président argentin Raul Alfonsin, pour sa contribution à la défense des droits de l'homme en Argentine. M. Alfonsin est l'une des 89 personnalités proposées pour le Prix Nobel de la paix 1984. Sa désignation comme « homme politique de l'année » est intervenue le jour même où les Grand-mères de la Place de Mai envoyaient un télégramme aux Nations unies pour dénoncer « la poursuite de la violation des droits de l'homme » en Argentine. Les Grand-mères ont notamment souligné dans leur télégramme « la gravité de la situation concernant les enfants disparus ».

■ *Malouines : le Labour négocierait*

BLACKPOOL (AFP) — Le Parti travailliste britannique, s'il revient au pouvoir, engagera des négociations immédiates avec l'Argentine pour trouver une solution à la question des Malouines. Aux termes d'une motion adoptée hier au dernier jour de son congrès, qui se tient depuis le début de la semaine à Blackpool, le Labour s'est engagé à « entamer immédiatement des négociations avec l'Argentine en vue d'obtenir une juste, permanente et pacifique solution au problème du statut des îles, sans engager ce pays (la Grande-Bretagne) dans un rôle colonial coûteux et moralement indéfendable ». Une enquête sur la conduite de la guerre par le premier ministre Margaret Thatcher a été demandée.

UNIVERSITE CONCORDIA

SMAC
Samedi Matin à Concordia

Ateliers d'art pour les 4-18 ans

Début des cours: le 13 octobre
Horaire: de 9 h 30 à 11 h 30
Frais: 75 $ pour le programme de 16 semaines
Inscription: au premier cours au
Pavillon des beaux-arts
1395, boulevard Dorchester Ouest
Renseignements et prospectus: 879-4312

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

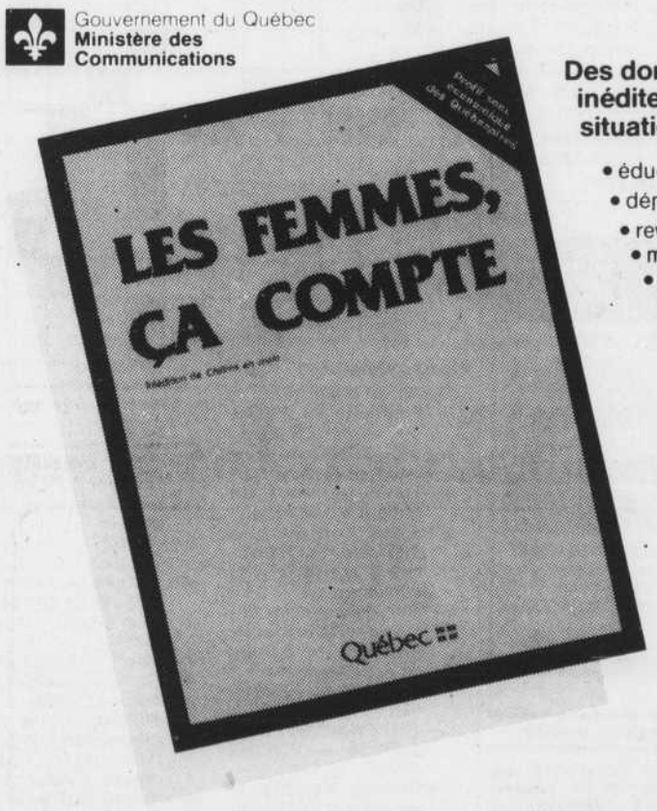

Des données statistiques inédites sur la situation des femmes

- éducation
- démographie
- revenu
- main d'oeuvre
- économie, etc.

Une réédition de **Chiffres en main**

Conseil du statut de la femme
1984, 200 pages
EOQ 21157-3

9,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

8936

Québec

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

PROGRAMME DE 2 ANS MENANT AU DIPLÔME
ART COMMERCIAL
graphisme, et maquette commerciale pour les médias imprimés
DÉBUTANT DANS LA SEMAINE DU 22 OCT.
Inscriptions limitées
Tél.: 739-2301

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS, 5170 Côte Ste-Catherine

L'ETS a 10 ans 1974-1984

□ Diplômés du cegep *professionnel*
□ Technologues et techniciens sur le marché du travail

BACCALAURÉATS EN TECHNOLOGIE

- Baccalauréat en technologie de la construction civile
- Baccalauréat en technologie de l'électricité
- Baccalauréat en technologie de la mécanique
- Baccalauréat en technologie de la production automatisée*

Ces programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel
** (Ce programme est contingenté à la session hiver 85)*

CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en technologie du soudage

Ces programmes sont offerts à temps partiel

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent.
OU
Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT. 102, MAT. 103, MAT. 203.

Pour plus de détails sur les conditions d'admission ou pour soumettre une demande, prière de s'adresser au

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
H2X 1K9
Téléphone: (514) 397-3599

Date limite pour soumettre une demande d'admission:
Session hiver 1985
à temps complet et à temps partiel: 1er novembre 1984
Session automne 1985
à temps complet: 1er mars 1985
à temps partiel: 1er juin 1985

Université du Québec
École de technologie supérieure

Clément Richard est invité à intervenir dans le conflit au MBA

MARIE LAURIER

Les 102 salariés syndiqués du Musée des beaux-arts de Montréal en grève depuis le 26 septembre devaient faire appel à M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, pour lui demander d'intervenir d'une façon ou d'une autre pour régler ce conflit dans les plus brefs délais.

M. Jean-Paul Hétu, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) qui participait cette semaine au « vernissage » d'une exposition d'une cinquantaine d'affiches qui expliquent le conflit aux passants, en face du musée de la rue Sherbrooke, a en effet déclaré au DEVOIR qu'il appartiendra sans doute à M. Richard de presser la direction du musée à reprendre les négociations. « Si le MAC est conséquent avec lui-même et avec ses objectifs d'appui et de soutien des travailleurs dans le domaine culturel, il devrait certainement intervenir pour amener la direction du musée à de meilleurs sentiments envers les syndiqués » a commenté M. Hétu.

Les grévistes ont trouvé une façon bien originale de sensibiliser le public à leur cause en montant leur propre exposition intitulée « Le Musée à l'affiche ». Ils ont formé une ligne de piquetage en exhibant des dossards dessinés par eux-mêmes et qui expliquent en images et en mots les trois principaux points de leur contestation: la gestion du Musée, les conditions salariales et la participation des salariés au processus décisionnel au niveau du Conseil d'administration. Le temps froid et venteux n'a pas altéré la bonne humeur qui régnait hier matin juste en face du musée de la rue Sherbrooke, à quelques mètres des derniers vestiges de l'exposition Bouguereau dont les précieux tableaux demeurent toujours prisonniers à l'intérieur du musée en attendant de partir pour le Connecticut.

Selon Michel Forest, président du syndicat, tout a été fait pour éviter cette grève qu'il qualifie lui-même de « malencontreuse ». « En dépit de nos efforts et de notre bonne volonté à négocier des conditions de travail raisonnables, après une douzaine de rencontres avec la direction, celle-ci fait la sourde oreille et s'entête à dire que c'est nous qui devrions céder. Pire, elle nous met sur le dos l'odieux de faire les premiers pas, alors qu'elle n'a pas bougé d'un pouce pour revoir ses offres que nous jugeons inacceptables. »

La grève a été déclenchée à la suite de la rupture des négociations entreprises il y a six mois en vue de signer une première convention collective entre l'administration du musée et le syndicat. Celui-ci regroupe les conservateurs, les restaurateurs, les éducateurs, les animateurs, les techniciens, les employés de bureau et d'entretien, les gardiens de sécurité. Michel Forest rappelle que le syndicat du Musée est né d'un intérêt profond de la part des employés permanents envers l'évolution de cette maison et de ses objectifs. « Nous sommes convaincus, dit-il, qu'en oeuvrant étroitement et de concert, employés et direction peuvent en arriver à remplir le mandat culturel que possède le Musée au sein de notre communauté ainsi qu'à l'extérieur. »

AVIS PUBLICS

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Aavis est par les présentes donné que René Joseph Kokot, courtier immobilier, domicilié au 22 de la rue Morley, à Greenfield Park, district de Montréal, demandera au Ministre de la Justice un décret changeant son nom en celui de René Joseph Kosko. Ce changement de nom patronymique bénéficiera également à ses deux enfants mineurs, à savoir, Marie Thérèse Danielle Karina Kokot, domiciliée au 1920, Madame Magnan, app. 3, Deux-Montagnes, P.Q., J7R 1H8 et Fernando Kokot, domicilié au 22 de la rue Morley, à Greenfield Park, P.Q., J4V 2X9.
Beloeil, le 14 septembre 1984.
AVOCATS DE M. RENÉ JOSEPH KOKOT
Mes Bastien & Williams

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

La Prévoyance Compagnie d'Assurances, dont le siège social est à Montréal, donne avis qu'elle présentera à l'Assemblée nationale, lors de la prochaine session, un projet de loi visant à déclarer régulièrement et validement autorisées, émises, réparties et en cours depuis le 31 décembre 1981, 200 000 actions privilégiées série A de son capital-actions d'une valeur nominale de 25$ chacune, refondues le 4 mai 1983 en 100 000 actions privilégiées série A, d'une valeur nominale de 50$ chacune.
Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation.
MONTRÉAL, le 26 septembre 1984.
La Prévoyange Compagnie d'Assurance.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de:
ODETTE LABELLE, réceptionniste, domiciliée et résidant au 10460, rue Garnier, Montréal, Qué., H3C 3C5
Failli

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 2e jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour d'octobre 1984, à 11.00 heures, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal, ce 3e jour d'octobre 1984.
JACQUES HUARD, C.A., Syndic
Bureau de:
BLAIS, FORTIER, TOUCHE ROSS, LTÉE
1 Plae Ville-Marie, bureau 2240
Montréal, H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

Voir aussi en pages 7, 8 et 9

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Dame Isabelle Plante, présentement domiciliée au 5584 rue Beaubien est, dans les cité et district de Montréal, entend présenter une requête au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret permettant de changer son nom en celui de ISABELLE MORIN.
TOULET BUSHEY TURGEON & BLACKBURN
Procureurs de la requérante

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
MICHELINE GAGNÉ LABBÉ

Avis est par les présents donné que Dame Micheline Gagné Labbé, rembourreur, 142 rue Hébert, Sorel, Cté Richelieu P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "M.G.L. REMBOURRAGE" 5297 route Marie-Victorin, Contrecoeur, P.Q., a fait cession de ses biens le 26ième jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour d'octobre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 79 rue Du Prince, Sorel, P.Q.
LAURENT LANGEVIN C.G.A. SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél: 774-4300

Nous vous serions obligés de faire paraître l'annonce suivante:
Prenez avis que le contrat en date du 20 juin 1984 par lequel SEPT SUR SEPT PRÊT-À-PORTER INC., a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute sa créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de MONTRÉAL le 26 septembre 1984 sous le numéro 3518660.
BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 1er octobre 1984.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de:
BERT J. MORAN, vendeur, domicilié et résidant au 175, rue De Navarre, app. 317, St-Lambert, Qué., J4S 1R5
Failli

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession le 1er jour d'octobre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19e jour d'octobre 1984, à 10:30 heures, au bureau du syndic soussigné.
Daté de Montréal, ce 2e jour d'octobre 1984.
Bureau de:
Blais, Fortier, Touche Ross, Ltée
1, Place Ville-Marie, bureau 2240
Montréal, Qué., H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200 • Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30,
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

■ Ameublement

Laveuse, divans, fauteuils, table (billard, café, console, appoint), etc... 935-6626 09-10-84

■ Antiquités

Grande vente, 20% sur toutes antiquités, ouvert aussi le dimanche de 13h, à 17h. Aux Trouvailles St-Denis, 4615 St-Denis, Master et Visa. 10-10-84

Encan d'antiquités dimanche le 14 octobre à 13h. Plus de 300 articles seront vendus, La Belle Époque Antique à la Barre 500, 2019 boul. Taschereau, Longueuil. Pour vendre ou acheter 514-562-3946. 09-10-84

EN SUPERBE ÉTAT — table réfectoire 12' x 36', dessus en pin, 6 pattes tournées et côtés en érable. 12 chaises type capucine en bouleau, comprises. 1 200$ — (514) 348-8306. 09-10-84

Très beau lit en laiton ouvragé, du début du siècle, 950$. — 842-6207. 09-10-84

■ App. à partager

PROFESSIONNEL 32 ans désire partager spacieux 7½ rénové dans N.D.G. avec jeune professionnel ou étudiant sérieux et à l'ordre. Soir: 486-2278. 09-10-84

8½ à partager, près d'Outremont non-fumeur, 235$. par mois, tout inclus. 276-1764. 09-10-84

■ Appartement à vendre

OUTREMONT
Immeuble prestigieux, 5½ à vendre, entièrement rénové, stationnement extérieur, à proximité du futur métro. **Lyse Des Rosiers 271-6674 ou 866-3737 Groupe Immeubles de Montréal courtier.**
09-10-84

■ App./logements

Carré St-Louis, 6 pièces, 3e, frais peint, ensoleillé, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, 590$. — 842-3034 ou 733-1113. 09-10-84

Boul. St-Joseph, luxueux 5½, entièrement rénové. Libre 1er novembre, chauffé, 625$/mois. — 527-0189. 11-10-84

Centre-ville, petit appartement sur 2 étages, rénové, 4½ pièces, 390$, 739-0764. 09-10-84

C.D.N., Soissons, haut 7½, chauffé, garage, cuisine et salle de bain rénovées, 650$, novembre ou décembre,, 733-3321. 09-10-84

5591 Gatineau, près U. de M., bien éclairé, 4½ chauffé, eau chaude, 450$, 342-2749. 15-10-84

Luxueux bas duplex, chauffé, 3 c.c., tapis, garage, jardin. 875$. — 849-5125 ou 482-3302. 15-10-84

PRÈS OUTREMONT, très grand 4½, poêle, réfrigérateur, air climatisé, chauffé, 738-0288, 731-6716. 09-10-84

SNOWDON/McLynn, haut duplex ensoleillé, rénové. Préférence personne seule/couple retraité, tranquille, propre. — 738-3203. 09-10-84

WESTMOUNT, avenue Greene, grand 5½, bas duplex, tranquille, non-chauffé, stationnement, 550$. Soir: 935-6612. 09-10-84

OUTREMONT, grand 6½, chauffé, cuisinière, dans immeuble de classe, 750$. — 272-5961. 09-10-84

Outremont rue Willowdale, superbe bas de duplex 6½ + s.s., boiseries, garage, chauffé, 750$/mois, 1er janvier, à voir 731-6658 après 6 h p.m. 09-10-84

CHEMODEY, cottage attaché 6½, garage, déneigement, entretien gazon, piscine 540$/mois. Soir: 687-7472. 9-10-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus. 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 30-10-84

Outremont grand 7½ chauffé, 585$, rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher fermées, 1558 Van Horne, visites samedi et dimanche toute la journée. Libre maintenant, 273-3500 entre 9h a.m. et 5h p.m. 08-10-84

■ App/logements

A vendre ou à louer OUTREMONT (adj), Jeanne-Mance près Bernard, 5½, rénové, rez-de-chaussée, chauffage électrique, très éclairé, cour arrière. — 669-0379. 09-10-84

Ahuntsic, duplex 5 pièces près métro, 530$, bail pour 20 mois, 335-0119, 332-9025. 09-10-84

Longueuil, 5½, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, frais peint, entrée laveuse/sécheuse, 450$, 1er novembre, 674-1336. 10-10-84

OUTREMONT, "penthouse", 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 25-10-84

■ Autos à vendre

RABBIT GT1 1983, noire, toit ouvrant, phares à iode, 29 000 km, 8 000$. — 331-4540. 10-10-84

SAAB 1983 sport 900, 15 000 km, occasion exceptionnelle, continuité d'un contrat de location (462$/mois) avec option d'achat dans deux ans ou acheter pour 14 000$ Louis. 843-7352. 09-10-84

BMW 2002, 1973, mécanique excellente, 2 500$. — 336-5103. 09-10-84

Mercedes 1973, 4 vitesses, excellente condition, prix demandé 4 500$, 467-4186. 09-10-84

CONCORD D.L. 1979 entièrement équipé, 4 portes, 35 000 km excellent état. Après 18h. — 254-6408. 09-10-84

■ Bureaux à louer

CLINIQUE MÉDICALE adjacente à une pharmacie, 3 bureaux avec salle d'attente commune, rue Jean-Talon est, St-Léonard, 254-4579. 09-10-84

■ Chalets à louer

VAL-MORIN, magnifique site boisé, vue exceptionnelle sur lac Raymond. 2 c.c., 1½ s.b., foyer de pierres, lave-vaisselle, tout confort. Saison hiver. Mtl. 279-0609, VM 819-322-3330. 09-10-84

ST-DONAT, au pied du Mont Garceau. — 747-0536. 09-10-84

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet 4 chambres, foyer, ski alpin, ski de fond. — 842-5559 — 483-2105 — 1-(819)-327-3434. 09-10-84

ST-DONAT. Très beau chalet, 5 chambres, foyer, ski de fond & alpin. Montréal, 273-1450. St-Donat 1-(819)-424-5044. 09-10-84

Mont-Orford grande maison campagne, originale, tout confort, vue magnifique, saison temps complet ou temps partagé, 819-843-1954. 09-10-84

■ Chalets à vendre

Sur lac Memphremagog, près Georgeville et centres ski, chalet hiver/été, ensoleillé, 4 c.c., agréablement aménagé, sur 3 acres boisées. 932-0924 week-end (819) 843-0527. 09-10-84

■ Chambres et pensions

Résidence de luxe pour personnes âgées autonomes, tous services inclus. — 722-4211. 03-11-84

■ Condominiums à louer

FORT LAUDERDALE PLAGE. À louer appartement 2 c.c. dans condo de luxe, 1450$US/mois, minimum 2 mois, 514-486-0410. 10-10-84

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé. Couple, saison. 737-5515 — 1-(819)-327-2551. 01-11-84

Luxueux condo pour 6 personnes à louer pour 2 semaines Noël et jour de l'An, à Ste-Adèle, 800$/semaine, 288-0680 entre 18h et 21h. 09-10-84

Christophe-Colomb près Mont-Royal, condo neuf 5½, ensoleillé, stationnement, 550$. — 524-3982. 09-10-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app.8
Magnifiques 5 1/2
rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.
352-4496
Gilles
9-10-84

■ Condominiums à vendre

Vieux Montréal — Penthouse — 2 étages — foyer, puits lumière — prix négociable. Nicole Lévesque 61-1000, 463-2399. MONTRÉAL TRUST courtier, 09-10-84

■ Conominiums à vendre

CARRÉ ST-LOUIS. À vendre au Château St-Louis, 2 condos neufs exceptionnels: 3636 - 3642 Henri-Julien, 3 ch. à coucher. Valeur et prix demandé 85 000$ chacun, comptant 17 500$, faites votre offre: IFTEC, Jude Tétreault jours: 761-6500, soir: 765-9852. 09-10-84

Mansardes STE-AGATHE. À vendre ou à échanger 4 condos au 178 - 180 - 182 - 184 Desjardins à Ste-Agathe. 2 ch. à coucher, près du lac des Sables et pentes de ski, valeur et prix 55 000$, faites votre offre: IFTEC, Jude Tétreault jour: 761-6500, soir 765-9852. 09-10-84

OUTREMONT (adj.) magnifique condo, 5 min. centre-ville, près boul. St-Joseph, et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, garage 84 500$ sur 2 paliers, très vaste, très spacieux, 2 s.b. très ensoleillé, garage 105 000$. Visites libres, dimanche 11h à 15hres. 4845 Hutchison, et sur rendez-vous 274-1766, 342-1830. Agent s'abstenir. 09-10-84

Vieux-Montréal. Cours Le Royer, superbe app. de 1 050 p.c. offert pour la 1ère fois à un prix exceptionnelement bas. Raymond Poulet 353-8770 — 284-3030 Montréal Trust courtier. 09-10-84

VILLE ST-LAURENT, unité 4½ pièces, décoration soignée, vue dégagée, piscine, sauna, tourbillon. Particulier 744-0919. 09-10-84

CANTONS DE L'EST, BROMONT. Le rêve des skieurs, 1 heure de route de Montréal, petit condominium sur versant de la montagne à 100 mètres du monte-pente. En forme de "A" meublé., 2 c.c., foyer en pierres, piscine. Prix de vente 35 000$. Bureau 933-5843, maison 488-2967, Bromont 1-534-2786. 09-10-84

LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL PHASE II. Appartement neuf, 1365 pieds, 2 chambres, 2 s.b., terrasse gazonnée, 180 000$, 279-5667, 737-6116. 09-10-84

Ahuntsic ouest, condo neuf, 4½, 5e étage, frais de condo minimes, cause décès, directement propriétaire. 332-5009. 08-10-84

■ Copropriétés à vendre

PARC LAFONTAINE, face, 6½, 3e étage, triplex, rénové, 59 000 $, 849-6745. 9-10-84

Victorien 6½ — 7½, boiseries, vitraux, près rue Mont-Royal. — 521-1147 — 353-4799. 9-10-84

OUTREMONT rue Stuart, duplex, copropriété divisée, grand rez-de-chaussée avec sous-sol fini, jardin, garage, 90 000$. Libre immédiatement — 272-1662, 271-6308. 09-10-84

Parc Lafontaine, face, près Cherrier, 6½, 2e, excellent état, tranquille, vente privée, 57 000$, 525-6125. 09-10-84

Plateau sur rue boisée, à deux pas d'un parc, 5½ pièces dans triplex rénové, seulement 29 500$, 521-2624.

■ Cours

COURS DE VIOLON
Tous degrés et perfectionnement par violoniste international
935-5399
09-10-84

■ Cours

COURS DE PIANO. Pour enfants 4-6 ans. Privé ou semi-privé. Méthode dynamique. COURS PRIVÉS, pour adultes et enfants. Formation musicale complète. Professeur expérimenté. 387-4490. 11-10-84

Weekend intensif en antigymnastique (méthode Bertherat) et en Approche Globale du Corps, 12-13-14 octobre à St-Donat, coût 75$. Information 845-3969. 09-10-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Divers

AUTEUR LA TRENTAINE EN DÉTRESSE RECHERCHE MECENAT ET/OU TRAVAIL. CONFIDENTIALITÉ EXIGÉE ET ASSURÉE. ÉCRIRE À: Dossier 170, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qc., H2Y 3S6. 09-10-84

Manteaux chats lynx et sauvage. État de neuf, presque pas portés, taille: 12 ans, 1 500$ — 1 200$. — 674-7539. 09-10-84

À vendre, antiquités, métier, salle à manger, vêtements, du 8 au 12 octobre, de 17h à 22h, 4820 Fabre, 937-2361. 11-10-84

■ Occasions d'affaires

Posséder votre propre entreprise
EXHIBITION: POSSEDER VOTRE PROPRE ENTREPRISE» A MONTREAL
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
1455 RUE PEEL
SAMEDI ET DIMANCHE
LES 13 et 14 OCTOBRE
DE 12h. à 18h.
OCCASION UNIQUE DÛ À LA PRÉSENCE D'ENTREPRISES CANADIENNES ET AMÉRICAINES D'ENVERGURE
Investissements à partie de:
$1,000. à $50,000.
Apportez cette annonce et économisez $1.
National Business Opportunity Association
(416) 528-8978
09-10-84

■ Offres d'emplois

INFIRMIER(ES) LICENCIÉ(ES)
EXAMENS PARAMÉDICAUX POUR FINS D'ASSURANCE
Travail à horaire flexible: effectuer des examens paramédicaux dans la région métropolitaine pour le compte de compagnies d'assurance.
Ce travail requiert d'être bilingue, bon(ne) gestionnaire, apte aux relations publiques. Posséder également une voiture.
Envoyer curriculum vitae à:
Dossier 170
Le Devoir
C.P. 6033
Succ. Place D'Armes
Montréal
H2Y 3S6

■ Offres d'emplois

SECTEUR OUTREMONT
Gouvernante parlant un excellent français, pour prendre soin d'une maison et de deux jeunes enfants. Logée et nourrie, très bon salaire, expérience et références exigées. Écrire à:
Dossier 169
Le Devoir,
C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes,
Montréal, Qc.
H2Y 3S6
09-10-84

■ Emplois demandés

Femme 46 ans, bonne formation générale, souplesse d'adaptation, grand sens de l'organisation, facilité de communication, aptitude à diriger, 22 ans d'expérience dans l'enseignement, 2 ans pour les Caisses Populaires, 1 an dans le domaine immobilier, offre ses services pour emploi intéressant et immédiat dans région montréalaise. A. Bouchard, C.P. 446, St-Bruno, Qc., J3V 5G8, tél.: 461-1055. 09-10-84

Professeur de yoga et méditation cherche emploi, 522-8255, 376-2144. 09-10-84

■ Fermes à vendre

Ferme à vendre, maison centenaire, 107 acres, 521-4877. 09-10-84

■ Instrument de musique

Piano droit NEWMAN, bois de rose naturel, excellent état, 3 500$ Jacques Gauthier: 486-2370 ou 376-1620 poste 318. 11-10-84

■ Logement à partager

Près de la rue Laurier, 6½ meublé à partager, 350$ chacun. Références exigées. — 276-7589. 09-10-84

■ Maisons de campagne à louer

STE-ADÈLE, maison meublée, 4 c.c., foyer près pentes de ski: 769-6337 — (514) 229-4987. 09-10-84

North Hatley, ensoleillé, 4 chambres, tout compris, 600$, 15 octobe/15 avril, 844-4704, 819-842-2997. 09-10-84

ST-SAUVEUR. Luxueuse maison, 3 c.c., 2 foyers, laveuse/sécheuse, lave-vaisselle, ski de fond à la porte, ski alpin à 2 minutes. Minimum 2 mois, références exigées. R. Ferron Mtl. 282-1205, 227-5203. 09-10-84

■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 30 arpents de flanc de montagne, verger, boisé, grande maison selon plan d'architecte, vue imprenable, étang, bâtiment agricole, 40 minutes de la ville, 170 000$. Vente privée. 479-6292. 09-10-84

■ Offre d'emplois

PLACE LAC OUIMET... Nous recherchons des personnes bilingues et responsables pour promouvoir par téléphone l'un des plus grand et nouveau centre de vacances du Canada. Aucune vente. Nous offrons une formation intensive et complète. Candidatures sérieuses seulement. Heures de travail: 15h à 21h30, lundi au vendredi et samedi matin. Salaire assuré de 4,25$ et prime généreuse d'efficacité pouvant excéder une semaine de salaire. Les candidats intéresés sont priés de communiquer avec: M. Dubé, 285-8833. 09-10-84

Professeur de français: expérience dans la méthode communicative/fonctionelle — 937-7054. 10-10-84

PHOTOCOMPOSITION: entreprise de presse à la recherche d'un(e) employé(e) à temps partiel pour opérer une photocomposeuse compugraphic IV. — 845-9183. 09-10-84

■ Offres de services

Généraliste bilingue B.A., licence science humaine, diplôme coopération internationale, cours animation, tenue de livres. Expérience: administration, gestion, recrutement, animation. Cherche emploi comme directeur association, gérant/assistant-gérant entreprise ou tout autre poste mais pas de vente d'aucune sorte.
Michel 484-8973
09-10-84

■ Offres de services

Attention! Attention! Vouiez-vous rénover, réparer ou modifier. Résidentiel ou commercial. Ouvrage garanti. — 274-6700. 26-10-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

■ Offres de services

TRAITEMENTS DE TEXTES, manuscrits de tous genres: thèses, articles, publications, etc... Anne-Marie — 287-1082 (métro Laurier) 09-10-84

■ Propriétés à louer

Laval des Rapides, luxueux cottage anglais, 9 pièces, 2 s.b., foyer, boiseries, jardin, stationnement. Bord de l'eau, 2 min. métro. Meublé, chauffé 925$. — 668-3687. 09-10-84

■ Propriétés commerciales à vendre

COMPLEXE HÔTELIER à vendre comprenant 13 chambres, une salle à manger (75 places), une salle de réception (250 places), un bar, une taverne et salles de réunion tout équipé et en opérations, au centre-ville de Shawinigan. Pour plus d'informations, contactez Gilles Beaudoin (819) 375-1621. 10-10-84.

■ Propriétés à vendre

À STE-AGATHE SUD, chalet suisse, cèdre intérieur/extérieur, 24 pieds x 24 pieds, sur terrain paysagé 15 000 p.c., 4 c.c., 2 salles de bains, excellente condition, coin tranquille, 819-326-4482. 09-10-84

Brossard, proximité parc écologique, extérieur sobre, intérieur luxueux, faut voir, 8275 Sorel, 465-1752. Agents s'abstenir. 09-10-84

CANTONS DE L'EST, (Austin), vue panoramique sur lac Memphrémagog, entre Orford et Owl's Head, 11 acres, cottage français, « custom belt », 3 c.c., 2 s.b., salon 20 x 20, avec foyer pierres. 135 000 $, 514-389-6323, 819-843-3320. 09-10-84

Directement sur Richelieu, cottage ancien, 5 chambres, foyer, garage, 45 000 p.c., urgent. J. Foster. 467-9543. Montréal Trust Courtier 467-1120. 09-10-84

Estrie, corridor Memphrémagog-Massawippi, près centres ski et activités touristiques, propriété 140 acres, vue unique sur montagnes, maison cèdre moderne, finition pin naturel, meublée, 5 c.c., toit cathédrale, foyer pierres, chauffage électrique, tennis, 255 000$ sans agent, renseignements 1-819-567-8722. 09-10-84

Lac Achigan, maison à vendre, 3 c.c. chauffage électrique, foyer, accès au lac, près pentes de ski, 735-1878 soir. 09-10-84

OUTREMONT ADJ: 369, Edouard Charles, 6½, 2ème, superbe rénovation, entre Laurier et St-Joseph. $85,000. Visite libre dimanche 7 octobre entre 2:00 et 4:00 p.m. Louise Valois: 733-6681. Trust Général, Courtier. 09-10-84

OUTREMONT: 737, Querbes #5, condo, superbe rénovation « style moderne » plein soleil. Visite libre dimanche 7 octobre entre 2:00 et 4:00 p.m. Louise Valois: 733-6681. Trust Général, Courtier. 09-10-84

OUTREMONT: 4½, boul. St-Joseph, App. de prestige près de la belle rue Laurier. $60,000. L. Valois: 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 09-10-84

OUTREMONT: très beau choix de copropriétés et de condos de $48,000. à $112,000. Louise Valois: 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 09-10-84

OUTREMONT adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000$ sans agent. 737-4232. 10-10-84

■ Propriétés à vendre

Les Immeubles Charlevoix
LOUISE B. PAQUET
(418)435-6221

CHARLEVOIX
Domaine avec vue exceptionnelle. Endroit de rêve pour une auberge, à proximité de plusieurs activités récréatives.

ROSEMÈRE
Modèle unique, très moderne, 14 pièces (incluant 2 salles de bains complètes, bains tourbillon et thérapeutique pour 2 personnes), foyer, plafond cathédrale, planchers tuiles céramiques, système d'alarme, garage double avec porte électrique, terrain 15 540 p.c. paysagé au complet, piscine creusée. Prix réduit 164 000 $.
430-8900/430-3291
9-10-84

■ Propriétés à vendre

CANADIENNE AUTHENTIQUE en pièces, 4 c.c., rénovée, chauffage électrique, Jenn-Air, lave-vaisselle, poêle à bois.
FERMETTE DE 18 ARPENTS (600,000 pi. ca.) 3 petits bâtiments.
LAC PRIVÉ ensemencé, vue panoramique, à 50 minutes de Montréal.
Visite sur rendez-vous.
Prix réduit $93,500.
jour: (514) 527-9727
(laisser message-répondeur)
Soir et fin de semaine: Rawdon (514) 834-6347
9-10-84

■ Propriétés à vendre

VISITE LIBRE, lundi 11h. à 16h., Ste-Marguerite, 2 km pas l'Estérel, maison pièces sur pièces, 3 chambres, 2 s.b., s.s. fini, terrain 110 000 p.c., **Madeleine Dessertine 514-228-2750 ou 514-228-3796.**
09-10-84

Les Immeubles Charlevoix
LOUISE B. PAQUET
(418)435-6221

ILES DE LA MADELEINE

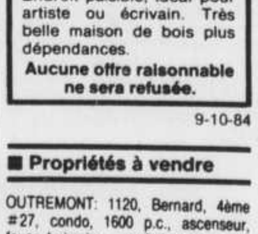

DOMAINE AVEC VUE UNIQUE
Endroit paisible, idéal pour artiste ou écrivain. Très belle maison de bois plus dépendances.
Aucune offre raisonnable ne sera refusée.
9-10-84

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT: 1120, Bernard, 4ème #27, condo, 1600 p.c., ascenseur, foyer, boiseries, « cachet ancien ». Visite libre dimanche le 7 octobre entre 2:00 et 4:00 p.m. Louise Valois: 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 09-10-84

PLATEAU MT-ROYAL: Choix de 10 copropriétés, 5½, 6½, 7½, RDC. Vacant, rénové, chauffage électrique. Pierre Pétrucci: 342-1039. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 09-10-84

St-Joseph. Idéal pour bureaux ou clinique médicale, bâtisse 7 logements. Y. Leblanc 731-7731 — 733-8713. RE/MAX Repro courtier. 09-10-84

Visite libre, Outremont 753 Stuart, condo, bas de duplex, dimanche de 2h. à 5h. 09-10-84

Bois des Filions, maison moderne, terrain 150X100, 10 pièces, aire ouverte, cuisine/atelier, fenêtres panoramiques, chauffage économique, prix réduit, cause transfert, M. Lussier 254-6093, D. Guay 273-5258. 09-10-84

■ Propriétés à vendre

AHUNTSIC, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, près parc, église, 4 c.c., foyer, cellier, plusieurs extras. Rabais de 20 000$. Aubaine 169 000$. Urgent transfert — 381-6995. 09-10-84

ST-LAMBERT, T. beau DUPLEX, style ancien, ensoleillé, calme, 6 chambres, 2 cuisines rénovées, terrain 5 000 p.c., superbe jardin, 3 stationnements. 125 000$. — 672-4394. 09-10-84

■ Propriétés à vendre

Richelieu, maison style canadienne, face au Richelieu, 7 pièces, garage double, grand terraiin, 658-7373. 09-10-84

CHOMEDEY, propriété uni-familiale à paliers (split-level) 45' façade, 25' profondeur, bâtie sur terrain paysager 65' x 85' avec mur de rétention à l'arrière. 7 pièces avec garage attenant, système à l'eau, chauffée à l'électricité. Demande 65 000$. Si intéressé: 681-3900 entre 13h et 20h. 09-10-84

VAL-DAVID, résidence retirée, vue superbe, grand terrain boisé 45 000 pi., ski et services à proximité, 8 pièces meublées, 58 000 $, faut voir, 486-7696, 454-3062, (819) 322-6646. 9-10-84

REPENTIGNY, cottage avec garage, 3 chambres à coucher, foyer, 9 346 p.c., taxe 1 046$, urgent. Françoise Boudreau RE/MAX Unis courtier 581-3631 — 585-9500. 09-10-84

Vieux Longueuil, cadre d'un village québécois, maison en pierres: 32x23, 3 niveaux, 3 chambres, foyer, s.s. fini, garage, terrain paysager, près écoles, cégep, autobus 74-75. 670-6338. 09-10-84

Vieux Longueuil, coquet cottage, 3 c.c., 2 s.b., s.s. fini, toit neuf, garde-robe en cèdre, grand terrain, Jen-Air, four encastré, 80 000$, agents s'abstenir. 679-6624, 331-8227. 09-10-84

■ Terrains à vendre

ÉRABLIÈRE panoramique, face sommet bleu, Ste-Adèle, 37 arpents, 44 850 $ ferme (3¼ cents p.c.) — 336-7999. 13-10-84

Bord du lac Ouareau, grand terrain boisé, 667-2098. 09-10-84

■ Terres à vendre

Rivière Nicolet, grande maison (environ 1890) entièrement rénovée avec terre 122 arpents cultivée, aucun engrais chimique dpeuis 20 ans, parfait pour culture biologique: (819) 399-2956. 10-10-84

■ Voyages

BILLET ALLER SIMPLE PARIS, à vendre, valable pour 11, 12, 18 ou 19 octobre. Prix à débattre, Eric 276-5914, 524-7569. 09-10-84

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: le soleil brillera sur la majorité des régions samedi. Le sud-ouest du Québec connaîtra également un léger réchauffement des températures qui sont demeurées près de 10 degrés sous les normales saisonnières depuis les dernières 48 heures. Un retour aux températures normales est attendu dimanche. Cependant, le ciel se couvrira sur l'ensemble du Québec et quelques averses suivront en raison de l'avance d un creux barométrique qui croisera nos régions plus tard dimanche. Les conditions s'amélioreront sur les régions de l'ouest lundi, tandis que peu de changement se produira plus à l'est.

MONTRÉAL

Ensoleillé samedi et moins froid. Vents modérés samedi. Max.: près de 12. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 57
COUCHER: 18 h 29

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé et moins froid, samedi. Ennuagement en fin de journée. Max.: samedi près de 10. Aperçu pour dimanche: quelques averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé samedi avec passages nuageux et moins froid. Vents modérés samedi. Max.: samedi près de 8. Précipitations: 10 %. Aperçu pour dimanche: quelques averses.

Pontiac-Gatineau, Lièvre et Laurentides: Samedi, généralement ensoleillé et moins froid. Max.: 10. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.

Trois Rivieres-Drummondville: ensoleillé samedi et moins froid. Vents modérés samedi. Max.: près de 12. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.

Montagneuse de l'Estrie: samedi, ensolleillé et moins froid. Vents modérés. Max.: près de 11. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.

Québec, Rivière-du-Loup-La Malbaie et la Beauce: samedi, généralement ensoleillé et moins froid. Vents modérés. Max.: 10. Précipitations: 10 %. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.

Lac Saint-Jean et Saguenay: samedi, ciel variable et possibilité de quelques flocons de neige en terrains montagneux. vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Mauricie et réserve des Laurentides: samedi, ensoleillé avec fréquents passages nuageux et possibilité de quelques flocons de neige. Vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Rimouski, Matdapédia, Ste-Anne-des-Monts et parc de la Gaspésie: samedi, ciel variable et froid. Possibilité d'averses de neige surtout en terrains montagneux. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km-h. Max.:6. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.

Gaspé et Parc Forillon: samedi, ensoleillé avec passages nuageux. Froid, vents du secteur ouest de 30 à 50 km/h. Max.: 6. Aperçu pour dimanche: ennuagement suivi de quelques averses.

Baie-Comeau et Sept-Iles: samedi, ensoleille avec fréquents passages nuageux. Froid, vents du nord-ouest de 40 à 60 km-h. Max.: 6. Aperçu pour dimanche: nuageux avec quelques averses.

Basse Côte Nord-Anticosti: samedi, nuageux quelques averses de neige. Vents du secteur ouest de 40 à 60 km-h. Max.: près de 4. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

LES MOTS CROISÉS

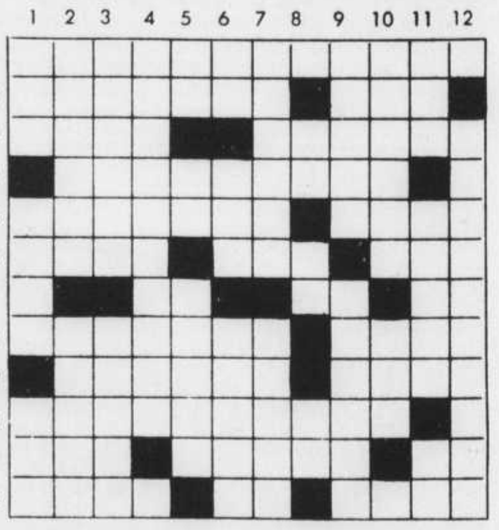

Horizontalement

1—Action d'affronter.
2—Fourberie. — Rivière du sud de l'Éthiopie.
3—Ville importante. — Intérieur et profond.
4—Battre au vent, en parlant d'une voile.
5—Petit baquet peu profond. — Sentiment délicat des convenances.
6—Substance concentrée dans l'urine. — Partie d'une église. — Art de lancer.
7—Molybdène. — Sert à lier. — À lui.
8—Supérieure d'une abbaye. — Viande rôtie.
9—Laver à l'eau claire. — Port du Yémen démocratique.
10—Variation du niveau général des océans.
11—Biographie. — Arrogant. — Sans vêtement.
12—Individu. — Venue au monde. — Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière.

Verticalement

1—Arme de jet portative. — Cap. des îles Fidji. — Première femme.
2—Échouer. — Ensemble de sons sans harmonie.
3—Forêt dont on exploite les arbres quand ils sont arrivés à une grande dimension. — Noircir, en parlant des céréales.
4—Vraiment.
5—Métal précieux. — Lui. — Haute récompense cinématographique.
6—Nickel. — Refus. — Cordon qu'on passait sous un pont de peau pour entretenir une plaie suppurante.
7—Mite. — Construit.
8—Sans vêtement. — Fer. — Connu.
9—Pièce vocale religieuse, en marge de l'ordinaire de la messe. — Machiner.
10—Dignité d'émir. — Poème lyrique.
11—Mot servant à désigner. — Arbrisseau méditerranéen. — Venu au monde
12—Celui qui s'occupe de l'entraînement des sportifs.

Solution d'hier

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, COUR SUPÉRIEURE, NO: 765-12-001909-82. FRANCE BOIVIN, Partie demanderesse — vs — PIERRE LANTHIER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 10:30 heures, au: 950 St-Jean à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE LANTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Éconoline avec 2 ouvertures rondes vitrées imm. AEV331 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 427561610. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse — vs — WESTERN MAINTENANCE REG'D, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 552 Westminter, Dollard Des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WESTERN MAINTENANCE REG'D, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Pick up bleu, blanc et brun imm. AWN 662 et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27004499838. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — K.R.M. INDUSTRIES INC, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 13:15 heures, au: 620 Cathcart suite 715 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de K.R.M. INDUSTRIES INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque Coronamatic, 1 calculatrice de marque Adler & équipement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27028526830. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — RAIMO HEYDUAK, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 12:00 heures, au: 66 Madsen Avenue Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAIMO HEYDUAK, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 7 morceaux, 1 table tournante Technics SL-1800 & ameublement... Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 8698831. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — NAGY JOSEPH, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 12:30 heures, au: 1325 Kingsley app 23 Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NAGY JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Sanyo VCR 9900, 1 t.v. portative Toshiba & ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27026662835. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse — vs — M. CLÉMENT MARTIN, partie défenderesse. Le 19/10/84 à 12:30 heures, au: 2489 Quesnel Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. CLÉMENT MARTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 t.v. couleur meuble Admiral & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27030416830. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — RICHARD PERRAS, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 11:15 heures, au: 1493 Émard Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD PERRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative Granada, 1 mobilier de salon 5 morceaux & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 2728562835. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — MC INTOSH DAVID GARTH, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 13:00 heures, au: 1376 Perrot Notre-Dame Île Perrot, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MC INTOSH DAVID GARTH, saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque GMC Sierra 25 blanche et rouge licence F-563-632 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012484-84-1. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse — vs — VETTE PLUS INC, partie défenderesse. Le 18/10/84 à 11:00 heures, au: 221 A, Curé Labelle, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VETTE PLUS INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse de marque Miller, 1 lot d'outils sableuse, Grinder etc...& articles de garagiste etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-013704-84-1. ARTIFEX INT MEUBLES LTD, partie demanderesse — vs — RUTH PROMESS, partie défenderesse. Le 19/10/84 à 11:00 heures, au: 725 Pl Fortier S 502 Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RUTH PROMESS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 4 morceaux, 1 bibliothèque en bois rouge à 3 tablettes & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-020828-84-9. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse — vs — JOHN IMHOFF, partie défenderesse. Le 19/10/84 à 11:45 heures, au: 2356 Ryde, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN IMHOFF, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 t.v. couleur Zénith & ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-060110-827. LESAGE INC., Partie demanderesse — vs — CHARLES BOURBONNIÈRE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1984 à 11:00 heures, au: 11679 4e avenue à Rivière Des Prairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHARLES BOURBONNIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à crème glacée molle, 1 poêle B.B.Q. et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 3 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-002291-842. LES MEUBLES J P M GERVAIS INC., demandeur — vs — JACQUES SAVIGNAC, défendeur. Le 19 octobre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 3219, rue Chemin Chambly, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin, 1 lot d'échantillons de tapis, 1 dactylo IBM, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-005136-846. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., demandeur — vs — RAYMONDE ROY, défenderesse. Le 19 octobre 1984, à 11:00 heures, au domicile de la défenderesse au No , 56ème Rue, en la cité de Lanthier, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Tv couleur 26" Quasar. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANGELO ACOCELLA, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-025297-842. FABU INC., demandeur — vs — LEA SALVATORE, défendeur. Le 16 octobre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 315, 6ème Avenue, en la cité de Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur console Zenith & acc., 1 vidéo-cassette recorder Toshiba et acc., 1 sécheuse Speed Queen, effet mobiliers divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 9292. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse — vs — DE EDDY GUILLAUME, défendeur. Le 17 octobre 1984, à 10:30 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 5900, rue Léger # 201, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire brun et acc., 1 tv Admiral, 1 bureau de secrétaire noir, équipement divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012677-816. COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT POUR DAMES, demandeur — vs — LOUIS KAMINSKI, défendeur. Le 16 octobre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 5265, rue Côte St-Luc # 9, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Chevrolet Caprice Estate Wagon brune # série 2G1AN35H1B1145974 licence 474H273 Qué. 84 et acc., 1 tv couleur Fleetwood et acc., 1 bicyclette 10 vitesses blanche, effet mobilier divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-037524-811. ENSEIGNES TRANS-CANADA, demandeur — vs — PEPE ITALIAN HOUSE INC., défendeur. Le 18 octobre 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 1212, rue Peel, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur commercial, 1 caisse enregistreuse Nationale 5123593, 1 radio Réalistic AM/FM STA-430 & acc., équipement divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, No: 500-02-028704-828. LOUIS-PHILIPPE POUPARD, demandeur — vs — JEAN-ROCH MORIN, défendeur. Le 17 octobre 1984, à 11:30 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 1209, rue Marie-Anne Est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau noir et brun, 1 classeur noir 4 tiroirs, 1 chaufferette beige et acc., équipement divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-024242-849. PRODUITS & SERVICES DE LA CONSTRUCTION (MTL) INC., demandeur — vs — CONSTRUCTION A M W (MTL) LTD., défendeur. Le 18 octobre 1984, à 14:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 1014, rue Montgolfier, en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire blanc, brun et chromé, 1 table à dessin verte et acc., 1 escabeau en aluminium, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-010989-794. RÉJEAN DUBOIS ET ROSA RACINE, Partie demanderesse — vs — CLAUDE RIEL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 2075 Université # 1710 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE RIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 magnétophone de cassettes miniature Philips et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 3 octobre 1984.

*Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-004239-837. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse — vs — NORMAND GUINDON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1984 à 11:00 heures, au: 589 à Rivière sud à St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND GUINDON, saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse électrique Miller et acc., 1 ensemble de torche oxygène et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-003050-844. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse — vs — GENNARO RAPATTONI, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 11:30 heures, au: 5655 Maurice Duplessis à Montréal Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAPATTONI GENNARO, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa, 1 fauteuil, 1 téléviseur console noir et blanc, 1 piano Sterling et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-015412-826. SYLEAN INVESTMENTS LTÉE, Partie demanderesse — vs — PIERRE FRANCOEUR, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 8135 Langelier à St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE FRANCOEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 montre en or de karats indéterminés, 1 bracelet en or de karats indéterminés, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-007271-849. LES ALIMENTS PEERLESS LTÉE, Partie demanderesse — vs — BAR & RESTAURANTS YAMEL LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 13:00 heures, au: 1234 De La Montagne à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARS & RESTAURANTS YAMEL LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique Métro et acc, 1 machine à calculer électrique Sharp et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-017740-84-1. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse — vs — VIOLET MC WHRITER, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 11:30 heures, au: 412 Chatham Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIOLET MC WHRITER, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative Fleetwood, 1 aspirateur Hoover complet avec acc & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-017111-845. HYDRO QUÉBEC demanderesse -vs- MONIQUE DUBOIS défenderesse. Le 18 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 5500 rue Plamondon, # 312, en la cité de St-Lambert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 16" de marque Admiral, 1 aspirateur Electrolux et acces., et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6263. Montréal, le 3 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012619-842. RICHARD SAUVÉ ASSURANCES INC. demanderesse -vs- COURTENAY ARMSTRONG défendeur. Le 16 octobre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 4397 rue Ruppert en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: t.v. Panasonic et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-019116-842. J.E. TREMBLAY LTÉE demandeur -vs- PAUL MALOUIN défendeur. Le 15 octobre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3953 rue Lafontaine en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un set de salon comprenant un fauteuil, une chaise en velour brun, un lazy-boy en cuirette beige, une table de centre, une table de coin, une T.V. couleur 20" Quasar, un automobile Plymouth Fury 1978, (Station Wagon) de couleur vert. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-FELIX BOUCHARD, huissier, 472-9195. Montréal, 3 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-015673-831. MEIR RODRIGUES demandeur -vs- FRANCINE LEMON (Variété Sylvain) défenderesse. Le 16 octobre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaire de la défenderesse au No 3901 rue Verdun en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et fournitures de dépanneur. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 131729220. VILLE DE MONTRÉAL demandeur -vs- LIVRAISON N P T DELIVERY défendeur. Le 18 octobre 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1575 rue Cartier en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 6 roues GMC avec boîte et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 4 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021500-843. BOIS DUPONT, FRECHETTE INC. demandeur -vs- R.G.I. CODROIPO LTÉE défendeur. Le 16 octobre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11540, 4ième Avenue en la cité Rivière-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 scie à ruban Général et acc., 1 bureau secrétaire en bois brun et acc., 1 lot d'outils assortis. équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. De l'étude Pelletier, Pelletier et ass., huissiers. Montréal, le 3 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-023256-840. PUBLICATIONS LES AFFAIRES (1979) INC. demandeur -vs- P.R. BÉLANGER & ASS. INC. défendeur. Le 17 octobre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No. 2236 rue Sherbrooke est, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: un système de son Lloyds, un bureau en bois avec fauteuil gris en tissus et deux chaises en tissus gris, une crédence en bois 5 tiroirs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-FÉLIX BOUCHARD, huissier, 472-9196. Montréal, 3 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 113623812. VILLE DE MONTRÉAL demandeur -vs- LIVRAISON N P T DELIVERY défendeur. Le 18 octobre 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1575 rue Cartier en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC, 6 roues avec boite et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 4 octobre 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-001604-843. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- ANDRÉ BOISCLAIR défendeur. Le 18 octobre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 106-A rue Louis-Philippe, en la cité St-Jérôme, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford Truck série: X14SKHS1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC SAULNIER, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, NO: 2727365834. CLAUDE MEUNIER, Partie demanderesse — vs — JACQUES GAGNON, Partie défenderesse. Le 17/10/84 à 10:00 heures, au: 818 Bois de Boulogne, App. 1 Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Panasonic, 1 laveuse-sécheuse de marque Speed Queen & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025395-84-4. ESPRIT OF CANADA LTD, Partie demanderesse — vs — CAPRICCI (115049 & CAN INC), Partie défenderesse. Le 18/10/84 à 13:30 heures, au: 933 Ste-Catherine Est Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAPRICCI (115049 & CAN INC), saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse TCA RI. 100 série 5CC201073 avec acc, 1 lot de 1200 items de lingerie & équipement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-005032-84-0. SOCIÉTÉ IMM MARATHON LTÉE, Partie demanderesse — vs — MAHEUX HILL ET ASS INC, Partie défenderesse. Le 18/10/84 à 10:00 heures, au: Place du Canada suite 1470 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHEUX HILL ET ASS INC, saisis en cette cause, consistant en: 5 bureaux, 1 système de son & ameublement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-001899-83-8. SERGE BREARD, Partie demanderesse — vs — LOUISE DUFOUR & AL., Partie défenderesse. Le 17/10/84 à 11:30 heures, au: 365 Deguire app. 606 St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RONNIE SABETTA, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Panasonic, 1 système de son de marque Technics & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-001899-83-8. SERGE BREARD, Partie demanderesse — vs — LOUISE DUFOUR & AL., Partie défenderesse. Le 17/10/84 à 11:00 heures, au: 2655 Noël Caze Ste-Rose Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERNEST BUCCI, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge grand-père, 1 mobilier de salle à manger & ameublement. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27000301844. JOCELYNE GUENET, Partie demanderesse — vs — PIERRE BOUTIN, Partie défenderesse. Le 17/10/84 à 10:00 heures, au: 269 Pierre Chasseur Ste-Rose Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOUTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Zénith, 1 système de son de marque Technics & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-025955-72-9. PAULINE DUFOUR, Partie demanderesse — vs — J.J. ARSENEAULT, Partie défenderesse. Le 19/10/84 à 11:00 heures, au: 960 Boul. Labelle, St-Jérôme, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de J.J. ARSENEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à vapeur de marque MKC, 1 caisse enregistreuse de marque TEL MA 1050 & équipement de restaurant etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-000966-825. COLLÈGE ST-JEAN VIANNEY demandeur -vs- JEAN-GUY GAGNON ET HÉLÈNE GAGNON défendeurs. Le 17 octobre 1984, à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 7803 rue Bourdeau en la cité de LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 4 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 114685992. VILLE DE MONTRÉAL demandeur -vs- LIVRAISON N P T DELIVERY défendeur. Le 18 octobre 1984, à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1575 rue Cartier en la cité de St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC, 6 roues avec boite et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-2804. Montréal, 4 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025459-84-8. CUIR EN JEU INC., Partie demanderesse — vs — SPORT JULES LAVIGNE INC., Partie défenderesse. Le 19/10/84 à 10:30 heures, au: 1079 De Bégin St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SPORT JULES LAVIGNE INC., saisis en cette cause, consistant en: 108 paires de patins Bauer, 385 paires de souliers Bauer & équipement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-001387-84-5. COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse — vs — 117143 CANADA INC, Partie défenderesse. Le 19/10/84 à 10:00 heures, au: 1950 Boul. Labelle St-Jérôme, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 117143 CANADA INC, saisis en cette cause, consistant en: 35 tables en bois avec pied en métal, 45 chaises rayés plain vert et blanc et acc. de restaurant etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Informations: Lintea, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-032025-837. DION MONIQUE, Partie demanderesse — vs — 91635 CANADA LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 13:00 heures, au: 222, Blv. Lévesque, Pont Viau, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 91635 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif, 1 caisse enregistreuse de couleur brun foncé, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-010771-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse — vs — POTVIN GAÉTAN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 11:30 heures, au: 2385, Bellerose # 101, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN POTVIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif 20" et acc., 1 vidéo-cassette Magnavox VHS et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-015493-837. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse — vs — ANTOINE CASIMIR, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 1840, Gray, St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTOINE CASIMIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun 1978 imm. 8931.886 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO:-540-27-000362-846. JOCELYNE GUENET, Partie demanderesse — vs — CLAUDE ST-JEAN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 1915, Alexandre De Sève, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE ST-JEAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur am fm et acc, 1 table tournante Technics et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-025118-839. MEUNIER CLAUDE, Partie demanderesse — vs — BOUCHARD DANIEL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 11:00 heures, au: 1567, Alexandre De Sève, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BOUCHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Sony et acc, 1 fauteuil 2 places en tissu gris bleu, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-021428-835. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse — vs — MORIN JOHN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 10:00 heures, au: 5855, Place De La Savane, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN MORIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Chevrolet 1975 Custom Deluxe imm. 879 M 333 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 540-27-000329-845. JOCELYNE GUENET, Partie demanderesse — vs — FRANK CHIRICO, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 14:00 heures, au: 3607, Jonathan, Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANK CHIRICO, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Camaro imm. ANV 937 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-025312-838. CLAUDE MEUNIER, Partie demanderesse — vs — SERGERIE MARC, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 11:00 heures, au: 250, Édouard, Fabreville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGERIE MARC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Firebird 1968 et acc, 1 automobile Firebird grise avec mag et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27030333837. CLAUDE MEUNIER, Partie demanderesse — vs — SERGE BASTIEN, Partie défenderesse. Le 17/10/84 à 10:00 heures, au: 60 rue de Vimy Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE BASTIEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 9 morceaux, 1 laveuse et sécheuse de marque Général Électric & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-000505-839. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RIVARD WINTER INC. demanderesse -vs- DIANE ÉTHIER défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1255 rue Bousquet, apt. 15, en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Candle; table tournante; 2 boîtes de son; 1 divan cuirette; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, Dictrict de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-015697-845. DISTRIBUTIONS VIMAC INC. demanderesse -vs- VITRERIE D'AUJOURD'HUI (1983) LTÉE et DANIEL GAUDREAULT défendeur. Le 18 octobre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 8942 rue De L'Aiglon, en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 3 morceaux beige; 1 aspirateur Electrolux et acc.; 3 bibliothèques modernes; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-015697-845. DISTRIBUTIONS VIMAC INC. demanderesse -vs- VITRERIE D'AUJOURD'HUI (1983) LTÉE et DANIEL GAUDREAULT défendeurs. Le 18 octobre 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8040, Chamilly, en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Olivetti C.R. 124; 1 dactylo Olympia; 1 calculatrice Royal; 1 pupitre; meubles et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, NO: 755-27-752-842. MONIQUE NORMANDIN demanderesse -vs- SERGE BILODEAU défendeur. Le 19 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 103, 57e Avenue, en la cité St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Aurex; amplificateur, lecteur-cassette, table tournante, 2 boîtes de son; 3 tables de salon en bois; 1 t.v. couleur 26" Electrohome, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-054885-830. G.U.S. CANADA INC./DIV. LEGARÉ demanderesse -vs- SYLVIE CARRIÈRE défenderesse. Le 18 octobre 1984, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au No 3090 rue Bolduc, apt. 12, en la cité Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo Lloyds, 1 table tournante Sanyo, 2 boîtes de son, 1 support, 1 t.v. couleur 20" Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-049840-825. G.U.S. CANADA INC./DIV. LEGARÉ demanderesse -vs- MARIO PELLERIN et DANIELLE PELLERIN défendeurs. Le 17 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 1390 rue Paquin, apt. 8, en la cité Île St-Jean, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. noir/blanc Admiral 20"; 1 mini-laveuse blanche Hitachi; 1 t.v. couleur 20" Hitachi; 1 mini-sécheuse Speed Queen. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-062871-830. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE demanderesse -vs- ROSE TREMBLAY défenderesse. Le 16 octobre 1984, à 11:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1453 rue St-Timothée, en la cité Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Hot Point; 1 sécheuse Hot Point; 1 mobilier de cuisine, 4 chaises; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27000333847. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse — vs — ALINE PAQUETTE, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 11:00 heures, au: 100 CH Oka Deux montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALINE PAQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Montego, immatriculée BBP 943 / Québec, no. série 5H18S555040. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Maurice, COUR PROVINCIALE, NO: 410-02-000305-84-4. BERGERON ET AUBRY INC., partie demanderesse — vs — TOURS DE COMMUNICATION A.B. INC, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 10:00 heures, au: 606 Taillon Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOURS DE COMMUNICATION A.B. INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 scie mécanique de marque Homelite équipement de monteur de lignes (poulies, extensions). Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-018647-824. LAVERDIÈRE & FRÈRES LTÉE demanderesse -vs- MAURICE OUSSET défendeur. Le 18 octobre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 4560 Promenade Paton, en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 7 morceaux brun; 1 t.v. couleur 20" Zenith; 1 stéréo Juliette et acc. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 000334845. JOCELYNE GUENET, partie demanderesse — vs — ALINE PAQUETTE, partie défenderesse. Le 17/10/84 à 11:00 heures, au: 100 CH Oka Deux Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALINE PAQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mercury Montego, immatriculée BBP 943. No. série 5H13S555040. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025626-84-2. LES ASSURANCES ZAPITELLI, partie demanderesse — vs — CLAUDIO PEDICELLI, partie défenderesse. Le 19/10/84 à 11:15 heures, au: 2125 Beaconsfield app 2 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDIO PEDICELLI, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile Cutlass de couleur noir no. de série 3M47H82433493, 1 t.v. couleur meuble Magnavox & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-027495-839. MONIQUE DION, partie demanderesse -vs- DUROCHER CLAUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 11:00 heures au 14 386, Demontigny, Pointe Aux Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAUDE DUROCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 20" et acc, 1 table, 4 chaises en bois, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 540-27-003383-831. GUÉNET JOCELYNE, partie demanderesse -vs- DÉSILETS JEAN-FRANÇOIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1984 à 11:30 heures au 3285, Blv. Du Souvenir # 703, Chomeday, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-FRANÇOIS DÉSILETS, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM Kenwood et acc., 1 enregistreuse à cassettes Teac, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 540-27-000355-840. JOCELYNE GUÉNET, partie demanderesse -vs- TROTTIER PIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1984 à 10:00 heures au 1030, Papineau, St-Vincent De Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE TROTTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac, Grand Prix, imm. 1976 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-054244-830. EVELYNE MITCHELL (STUDIO DE MUSIQUE BEL AIR ENRG.) demanderesse -vs- ROGER FREDETTE défendeur. Le 18 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1919 rue Iberville en les ville et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler Newport 1977 de couleur vert, imm. P.Q. 85-F496-139 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 6 octobre 1984.

Canada; Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, NO: 200-27-019839-83. YVON MARCOUX, partie demanderesse -vs- SAVARD NORMAND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 12:00 heures, au 3549 Place Rivard # 105, St-Vincent De Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND SAVARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 aquarium dessus noir et acc., 1 téléviseur couleur 20" et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 2 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-068151-831. CENTRE D'ARMOIRE DE CUISINE DELTA INC. demanderesse -vs- RICHARD ALLARD, MARIO DIMEO défendeurs -et- JOSE MANUEL PIMENTEL, tierce-saisie. Le 17 octobre 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires du tiers-saisi au No 285 rue Roy est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers saisi saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur approximatif 8' long avec 4 portes, 1 tranche viande VS, 1 scie à ruban pour viande Toledo série MS 1415 et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN/ad, huissier, 845-8156. Montréal, 4 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-015879-849. VICTORIO SIMEONE ET AL demandeurs -vs- ELSA RASCHILLA "Clara Fleuriste et cadeaux Enr." défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2062, rue Thierry en la cité Ville LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Dodge Ram licence F313-263. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-015879-849. VICTORIO SIMEONE ET AL demandeurs -vs- ELSA RASCHILLA "Clara Fleuriste et cadeaux Enr." défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 10:45 heures au domicile de la défenderesse au No 7717 rue Dufresne en la cité Ville LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA, 1 laveuse Moffat, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS/fb, huissier, 845-1147. Montréal, le 6 octobre 1984.

Voir aussi en pages 6, 8 et 9

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025740-841. RADIO DIFFUSION MUTUELLE CANADA LTÉE. demanderesse -vs- 121892 CANADA INC. (FELLINIS RESTAURANT) défenderesse. Le 18 octobre 1984, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5316 avenue du Parc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Caisse enregistreuse TEC, 1 Four micro-ondes Litton, 1 Réfrigérateur Bélanger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-055188-838. MARCEL ROSSEAU ET AL, partie demanderesse, -vs- LES ENSEIGNES L.D.G. INC. ET AL., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 13:30 heures au 253, Louis J. Lafortune, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENSEIGNES L.D.G. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 scie sauteuse B&D, 1 système de son, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-064943-835. ATLANTIC SERVICE CIE LTÉE, partie demanderesse, -vs- YOONDAE DAVID AHN ET AL., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 11:00 heures au 20, Marguette, Kirkland, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YOONDAE DAVID AHN ET AL, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Mason & Risch fini en bois et acc., 1 amplificateur et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: CV84/0941. VILLE DE VERDUN, partie demanderesse, -vs- BROWN PATRICK, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 octobre 1984 à 10:30 heures au 8080, Juliette # 116, LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICK BROWN, saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare 12 cordes métallique Lys et acc., 1 téléviseur couleur 20" et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-27-000036-846. LA REINE, partie demanderesse, -vs- RICHARD TURCOT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 10:00 heures au 125, 44ième avenue à St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD TURCOT, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Jaguar XJ12L imm. ALL599 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-(5-005304-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- PIERRE EMERY, EMERY & COMPAGNIE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 11:00 heures au 5730 Place Brabant à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMERY PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur RCA XL-100, 1 poêle à combustion lente, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-005304-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- PIERRE EMERY, EMERY & COMPAGNIE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 12:30 heures au 438 Victoria à St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EMERY PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Olivetti, 2 bureaux 3 tiroirs avec dessus en bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-028403-832. MEUNIER CLAUDE, partie demanderesse, -vs- MARCHAND PIERRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 11:30 heures au 2051, Montgomery, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE MARCHAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Honda Civic couleur rouge, imm. 8401.505 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-022014-832. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- AUBAIN FREDERIC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 octobre 1984 à 11:30 heures au 1431, Bellevue # 3, Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FREDERIC AUBAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" et acc., 1 système de son Xonex et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 2 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 813145082. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— LESSARD MICHEL, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 11:00 heures. Au 866 rue De La Mairie, Blainville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESSARD MICHEL saisis en cette cause, consistant en: Un moteur hors-bord, 28 force, un véhicule de marque Honda, bleu 5 portes no de série: WB-A8102374, un véhicule de marque Ford blanc, 2 portes convertible no de série: (F1F92H538400F), un camion de marque Chevrolet plaque: BBD 184, une automobile de marque Chrysler Le Baron bleu pâle (FF41E9F161843). Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025041-844. LEONARD COLANGELO ASSURANCES INC. demanderesse -vs- GARTH SMITH défendeur. Le 17 octobre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 5149 rue Notre-Dame, à Ville de Laval, (Chomedey) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effect du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Admiral et acc. 1 laveuse et 1 sécheuse Inglis (brun), meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-033983-836. CLAUDE MEUNIER, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL, partie demanderesse -vs- ARLEIGH PETERSON défendeur. Le 17 octobre 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 3767 rue Marlowe en les ville et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse de vaisselle Admiral (jaune), meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 27-27496-837. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL partie demanderesse -vs- PAUL MUSKAT défendeur. Le 17 octobre 1984, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 589 Hyman Drive, à Dollard-Des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse à vaisselle Kenmore, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-003707-838. BANQUE NATIONALE DU CANADA demanderesse -vs- YVON BLEAU défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2155 rue St-Zotique est en la cité de Montréal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse automatique portative de marque Whirlpool, 1 sécheuse automatique portative de marque Whirlpool. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 3 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-009225-843. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse. —vs— PAR-MTL RÉPARATIONS D'AUTOS PROF. INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 octobre 1984 à 13:00 heures. Au 778 Atwater à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAR MTL RÉPARATIONS D'AUTOS PROFESSIONNELLES INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux de travail, 1 compresseur Airlet, 1 redresseur de châssis, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. (No. tél. 284-1148). Montréal le 4 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012183-849. SERVICES D'ACOUSTIQUE PATCH LTÉE. demanderesse -vs- DENIS DESLAURIERS ET AL défendeurs. Le 17 octobre 1984, à 13:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 3405 rue St-Urbain en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Xerox & acc., 1 réfrigérateur Danby, 1 lot d'équipement de bureau assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-014768-843. ANDRÉ CORRIVEAU demanderesse -vs- TOITURE PRESTIGE INC. défenderesse. Le 18 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2055 Sommet Trinité en la cité St-Bruno district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets d'affaires de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: dactylo Smith-Corona manuelle, fauteuil Président en cuirette, filières, bibliothèque, divers mobilier et matériel de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE PELLETIER-BERNIER, huissier, 679-3080. Montréal, 3 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-024454-840. LES STUDIOS GRAPHIDÉE INC. demanderesse -vs- PRODUCTION PELO INC. défenderesse. Le 16 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1492 Chemin Chambly en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de tape de production, environ 120 de 10", environ 80 approx. 5", ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR POVINCIALE, NO: 500-02-008886-843. 3M CANADA INC. demanderesse -vs- GENERAL CANVAS GOODS MFGRS. CO. défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2177 rue Théodore en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3M 526A5, filière verte National 4 tiroirs, plusieurs machines à coudres industrielles, grande table de travail. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-061428-830. SPALDING CANADA demanderesse -vs- R & S SPORTS INC. défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1614 rue Montarville en la cité de St-Bruno et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharpe, 1 lot d'équipement de sport assorties, hockey, golf, ski etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-029393-845. DEBRO INC. demanderesse -vs- LES CONSTRUCTIONS C.P.K. LTÉE. défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4521 avenue du Parc, suite 31 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 5 filières métal 2 tiroirs, 1 filière 5 tiroirs, 1 bureau brun 5 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 octobre 1984.

AVIS PUBLICS

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 418294225. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- LAW ANDRI.W F C, Partie défenderesse. Le 15 octobre à 10:30 heures au: 1530 Pradier, Brossard seront vendus par autorité de justice les biens et effets de LAW ANDREW F C, saisis en cette cause, consistant en: une T.V. couleur de marque Solid State, une T.V. noir et blanc de marque Sony, un sofa 3 places blanc en cuir, 2 chaises de salon blanc en cuir, un amplificateur Sansui, un tuner stéréo AM/FM, un Pronosonic 4 band stéréo radio recorder, une voiture Acadian 2 portes couleur verte pâle, 2 hauts parleurs JBL. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

RECTIFICATIF

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-061433-83-0. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- ANDRÉ LACHAPELLE, partie défenderesse. Le 16 octobre 1984 à 12:00 heures, Au: 28, 1er boulevard Terrasse Vaudreuil, Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LACHAPELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 morceaux, 1 Vidéo Sanyo Betta & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier., 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 432976073. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— NADEAU DANIEL, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 5845 rue Balmiral, Brossard seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NADEAU DANIEL saisis en cette cause, consistant en: Une chaise berçante en bois, un sofa 3 places brun, une chaise sur bille brune, une bibliothèque murale, 4 portes et tablettes, une table de centre, une chaise de salon et pouffe de couleur brune. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUGHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000672-84-1. SIMONE POWER, Partie demanderesse. —vs— JOANE UMBRIANO, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 10:00 heures. Au 555 Rte 117 Boul. Ste-Adèle, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOANE UMBRIANO saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série WL23G6G125890 de marque Charger Dodge, 1 lot de robes d'intérieur & autres vêtements pour dames, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 8634. VILLE DE POINTE-CLAIRE, Partie demanderesse. —vs— RÉPARATION AUTO CRÉMAZIE, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 10:00 heures. Au 935 rue Liège Ouest, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CRÉMAZIE AUTO RÉP. saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de bureau, un compresseur Devilbiss avec acc., une chambre de peinture Comlet avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-022581-830. VILLE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse. —vs— MARRACHE JOSEPH, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 10:45 heures. Au 91 Finchley, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH MARRACHE saisis en cette cause, consistant en: Mobilier de salon, une t.v. couleur portative JVC avec acc., un système de son Pioneer avec equalizer, stéréo, ampli. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816832796. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— LACROIX RONALD, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 11:00 heures. Au 164 rue Trenton, Châteauguay seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LACROIX RONALD saisis en cette cause, consistant en: Un four à micro-onde Toshiba, un lave-vaisselle Hot Point, une t.v. Black Stripe couleur. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 815950133. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— PELCHAT RICHARD, Partie défenderesse. Le 19 octobre 1984 à 10:00 heures. Au 1262 Normandie, St-Hubert seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PELCHAT RICHARD saisis en cette cause, consistant en: Un sofa 3 places fleurie, un stéréo receiver am/fm Trumpett, une causeuse fleurie, une chaise de salon, 2 lampes, une suspendue et une de table, un vaisselier, une t.v. couleur Sony, un lave-vaisselle Kelvinator. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 815950144. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— PELCHAT RICHARD, Partie défenderesse. Le 19 octobre 1984 à 10:00 heures. Au 1262 Normandie, St-Hubert seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PELCHAT RICHARD saisis en cette cause, consistant en: Un sofa 3 places fleurie, un stéréo receiver am/fm Trumpett, une causeuse fleurie, une chaise de salon fleurie, une table de centre en bois, une table de coin en bois, 2 lampes, une suspendue et une de table, un vaisselier, une t.v. couleur Sony, un lave-vaisselle Kelvinator. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27000302842. JOCELYNE GUÉNET, Partie demanderesse. —vs— GUY CHARBONNEAU, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 11:00 heures. Au 320 Julie, St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY CHARBONNEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Space Command, 1 mobilier de salon 3 morceaux & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 2730403838. CLAUDE MEUNIER, Partie demanderesse. —vs— DONALD HINCE, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 14:00 heures. Au 1175 Ste-Élizabeth, Montréal; district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD HINCE saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Éconoline immatriculée 471H762 de marque Ford 150, 1 système de son de marque Delson & autres acc. de musique, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour d'octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 131572195. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MOYA RAUL, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 10:00 heures. Au 175 rue Berlioz North # N, Île des Soeurs seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MOYA RAUL saisis en cette cause, consistant en: Un set de salle à dîner chromé, 6 chaises de cuir brune, un système de son Akai, une t.v. couleur Hitachi, une chaise de coin en rotin suspendu, une lampe de salon chromé, un mobilier de salon 2 morceaux beige, une bibliothèque en bois 3 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-027205-843. MICHEL B. GROULX, Partie demanderesse. —vs— BERTRAND FORTIN, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures au 392, Cadillac, Longueuil, Qué., district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERTRAND FORTIN saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur portative Panasonic, 1 mobilier de salon, 1 table à café en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: HENRI JUNEAU, huissier, 681-2248. Le 4 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-017387-839. VILLE DE LONGUEUIL, Partie demanderesse. —vs— BENJAMIN DONALD, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 916 St-Charles # 2, St-Lambert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENJAMIN DONALD saisis en cette cause, consistant en: Un véhicule Chrysler New Yorker de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. JR GIASSON, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-039740-837. BANQUE DE MONTRÉAL (MASTER CARD) demanderesse -vs- PETER KARELOPOULOS défendeur. Le 16 octobre 1984, à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 8520 rue Bloomfield, apt. 8, en la cité Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Zenith System III, 1 télécommande Jerrold et acc.; 1 t.v. Sanyo; 2 speakers Lloyds. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-022339-845. GUSTAVE MONETTE, STEPHEN CLERK ET ALS., demanderesse -vs- CONTINENTAL COMMERCIAL SYSTEM "TÉLÉCHÈQUE CANADA" défenderesse. Le 19 octobre 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1100 rue Crémazie, apt. 701, en la cité Montréal, dis district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 9 bureaux, 1 photocopieur Canon NP120, 2 filières jaunes, meubles et équipements de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-030359-843. ROBERT ADKINS demandeur -vs- ALFONSO ACIERNO défendeur. Le 17 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 11670 rue Rolland, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse Hot Point, 1 laveuse Kenmore, 1 t.v. 12" Lloyds, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-015051-830. LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL demanderesse -vs- JEAN LAROSE défendeur. Le 18 octobre 1984, à 12:30 heures au domicile du défendeur au No 10160, 4e Rue, en la cité Montréal (R.D.P.) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque Vilase; 1 ventilateur Electrohome; 1 set de chambre; 1 bureau triple et 1 miroir; commode, tête de lit; 2 tables de chevet, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District du Richelieu, COUR PROVINCIALE, NO: 765-02-000341-846. MAURICE HOULE demandeur -vs- PIERRE DEMERS défendeur. Le 17 octobre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 5297 rue Papineau, en la cité Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau exécutif en bois; 1 filière Artopex; 2 filières grises, 2 tiroirs; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-034207-840. THE ROYAL TRUST COMPANY, demanderesse -vs- ALAN STEWART, défendeur. Le 18 octobre 1984, à 13:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 1900 rue Marie Victorin en la cité St-Bruno, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 peinture "mer" cadre doré, 2 cadres nus, 1 picture route, orange, rose, et autres toiles assorties. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-041414-835. LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse -vs- JACQUELINE COLLIN, défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 13:30 heures au domicile de la défenderesse au No 745, 5e Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur R.C.A. 26"; 1 set de chambre; 1 chesterfield cuir noir; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-022181-841. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- GASTON BOUTIN, défendeur. Le 17 octobre 1984, à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 2315 rue Duff Court, en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque camionnette Ford Custom F-100, série: 2FTDF10E5BCB20177, 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 131543462. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MARTINEAU MARC, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 11:00 heures. Au 116 rue Paquin, Berthier Nord seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTINEAU MARC saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Dodge Aspen blanc, toit ouvrant. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-022258-839. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demandeur -vs- NORMAND RIENDEAU, défendeur. Le 17 octobre 1984, à 11:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4368 rue Parthenais, en la cité Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 scie ronde de marque DeWalt B40 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021843-821. G.U.S. CANADA INC./DIV. LEGARÉ demanderesse -vs- GILLES GOUGEON défendeur -et- RÉAL BRODEUR "CENTRE DE LIQUIDATION D'ANTIQUITÉ ENR." tierce-saisie. Le 17 octobre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1740 rue Notre-Dame ouest, en la cité Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Monroc et acc.; 6 bureaux; petit coffre en bois; 15 tables assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, NO: 750-02-000025-847. ROGER PERRIER demandeur -vs- YVES BECOTTE défendeur. Le 22 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 47 boul. Laurier, en la cité McMasterville, district St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 5 grand comptoirs arborite; 1 stecher à coudre rouge et acc.; 1 machine à talon et acc.; 1 machine à finir Leteda 400BLT.; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 430809956. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— PAQUETTE ALINE, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 11:00 heures. Au 100 Chemin Oka, Deux Montagnes seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUETTE ALINE saisis en cette cause, consistant en: Une causeuse en tissu brun, un divan en tissu brun, un fauteuil en cuir brun et roux, une t.v. de marque Fleetwood, une t.v. de marque Panasonic, un fauteuil en cuir brun foncé. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 419455610. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— THERRIEN RÉJEAN, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 10:30 heures. Au 4 70e Avenue, Blainville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERRIEN RÉJEAN saisis en cette cause, consistant en: Un divan en tissu, une chaise berçante en tissu, un fauteuil en cuir noir, une t.v. couleur de marque Brentwood, un stéréo am/fm de marque Lloyd's, 2 haut parleurs de marque Lloyd's, un stéréo cassette deck de marque Sharp. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025696-845. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- MARCEL TREMBLAY défendeur. Le 18 octobre 1984, à 15:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 135, Route 117 en la cité Ste-Anne des lacs (Piedmont) district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile env. 12'x60' blanche et rouge de marque C.M.H.T.F.A. & acc., 1 photocopieur, 1 bureau et extension, 1 calculatrice Olivetti, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-022258-839. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- NORMAND RIENDEAU, défendeur. Le 16 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 281 rue Desormeaux, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois, 3 morceaux; 1 t.v. de marque Candle couleur; 2 tables de salon en bois vitré; 1 répondeur téléphonique automatique; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-005061-849. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- SERVICES FINANCIERS BOISÉ & ASSOCIÉS et PIERRE G. BOISÉ défendeurs. Le 18 octobre 1984, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 1045 rue St-Jacques, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble divan vert, 6 sections et acc.; 1 table de cuisine en bois, 6 chaises tissus et acc.; 1 bibliothèque mural, 2 portes; et 3 tables de salon; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-005061-849. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- SERVICES FINANCIERS BOISÉ & ASSOCIÉS et PIERRE BOISÉ défendeurs. Le 18 octobre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de les défendeurs au No 32 rue St-Charles ouest, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 3 tiroirs sur devant et acc.; 3 chaises en tissus beige; 1 chaise en cuir/chôme; 1 véhicule de marque Jaguar '81 série SAJNL5849BC-104894. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-026290-846. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- GILBERT CHAMPLAIN défendeur. Le 18 octobre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 7414A rue Provencher, en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Station '79, série: 1L35081107575; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-018493-846. SERVICE DE GRUES MAHEUX INC. demanderesse -vs- LES COPROPRIÉTÉS 2000 LTÉE défenderesse. Le 16 octobre 1984, à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 24, rue Bienville, en la cité Ste-Julie, district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils en bois/velours rouge; 1 divan de même sorte et acc.; 1 pouf; 1 chaise berçante en bois; 1 véhicule automobile Öldsmobile Cutlass 1981 série 2637MG9N982455215; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021587-840. COUVREURS R & G. LIMITÉE demanderesse -vs- PIERRE PARADIS défendeur. Le 18 octobre 1984, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 1519 rue Bellevue, #3 en la cité de Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Lloyds, amplificateur #753A et tape cassette de même marque et 1 table tournante et acc. et autres meubles meublants. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 111998482. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MAHER DANIEL, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 10:30 heures. Au 145 rue Berlioz # 01M, Île des Soeurs, Verdun seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHER DANIEL saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur Hitachi, une bibliothèque en bois naturel 3 morceaux, un mobilier de salon 2 morceaux beige/matériel, une guitare sèche Epiphme, un lit en brasse, un écran projecteur, une table salle à dîner en bois, 4 chaises en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 422283702. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MAHER DANIEL, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 10:30 heures. Au 145 rue Berlioz # 01M, Île des Soeurs, Verdun seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHER DANIEL saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur Hitachi, une bibliothèque en bois naturel 3 morceaux, un mobilier de salon 2 morceaux beige/matériel, une guitare sèche Epiphme, un lit en brasse, un écran projecteur, une table salle à dîner en bois, 4 chaises en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 116966220. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— MAHER DANIEL, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 10:30 heures. Au 145 rue Berlioz # 01M, Île des Soeurs, Verdun seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAHER DANIEL saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur Hitachi, une bibliothèque en bois naturel 3 morceaux, un mobilier de salon 2 morceaux beige/matériel, une guitare sèche Epiphme, un lit en brasse, un écran projecteur, une table salle à dîner en bois, 4 chaises en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. THÉRÈSE THÉORÊT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 423074551. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— ROBITAILLE JACQUES, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 10:00 heures. Au 188 rue Grande Côte, Lanoraie seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBITAILLE JACQUES saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Chrysler 1972 Brun, imm.: BDK 040 no de série: CL41M2C22470. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 422402131. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— ROBITAILLE JACQUES, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 10:00 heures. Au 188 rue Grande Côte, Lanoraie seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBITAILLE JACQUES saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Chrysler New Port 1972 brun, imm.: BDK 040 no de série: CL41M2C221170. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816372292. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— PARLIAMENT ROBERT, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 191 rue Chopin, Châteauguay seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARLIAMENT ROBERT saisis en cette cause, consistant en: 3 tables de coin en bois, 2 chaises de salon fleurie, un mobilier de salon fleurie, une table de centre en bois naturel, une armoire en bois naturel. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUGHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 423876445. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— RIOU JACQUES, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 246 rue Hardy, Rosemère seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIOU JACQUES saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur RCA, un stéréo receiver de marque Pioneer, un stéréo cassette deck JVC, 2 hauts parleurs Marantz, une bibliothèque en bois peinturé brun, 2 fauteuils en tissu, un divan 3 places en tissu, 2 bibliothèques en bois de couleur noir, 3 miroirs ass. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 116539850. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— RIOU JACQUES, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 246 rue Hardy, Rosemère seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIOU JACQUES saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur RCA, un stéréo receiver de marque Pioneer, un stéréo cassette deck JVC, 2 hauts parleurs Marantz, une bibliothèque en bois peinturé brun, 2 fauteuils en tissu, un divan 3 places en tissu, 2 bibliothèques en bois de couleur noir, 3 miroirs ass. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 116518684. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— RIOU JACQUES, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 246 rue Hardy, Rosemère seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIOU JACQUES saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur RCA, un stéréo receiver de marque Pioneer, un stéréo cassette deck JVC, 2 hauts parleurs Marantz, une bibliothèque en bois peinturé brun, 2 fauteuils en tissu, un divan 3 places en tissu, 2 bibliothèques en bois de couleur noir, 3 miroirs ass. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Voir aussi en pages 6, 7 et 9

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816372303. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— PARLIAMENT ROBERT, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 191 rue Chopin, Châteauguay seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARLIAMENT ROBERT saisis en cette cause, consistant en: 3 tables de coin en bois, 2 chaises de salon fleurie, un mobilier de salon fleurie, une table de centre en bois naturel, une armoire en bois naturel. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUGHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 8624. VILLE DE POINTE-CLAIRE, Partie demanderesse. —vs— MAPLE INN 1983 LTD, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 12:30 heures. Au 121 Lakeshore Rd. Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAPLE INN 1983 LTD saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. portative Granada, deux tables tournantes Technics SL 1000MK2, un cassette Deck Sony TC-K77R, un equalizer Tacco 2210, un vidéo Panasonic VMS. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 84-0794. VILLE DE DORVAL, Partie demanderesse. —vs— MAPLE INN 1983 LTD, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 121 Lakeshore Rd. Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAPLE INN 1983 LTD saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. portative Granada, deux tables tournantes Technics SL 1000MK2, un cassette Deck Sony TC-K77R, un equalizer Tacco 2210, un vidéo Panasonic VMS. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 84-0795. VILLE DE DORVAL, Partie demanderesse. —vs— MAPLE INN 1983 LTD, Partie défenderesse. Le 18 octobre 1984 à 12:15 heures. Au 121 Lakeshore Rd. Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAPLE INN 1983 LTD saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. portative Granada, deux tables tournantes Technics SL 1000MK2, un cassette Deck Sony TC-K77R, un equalizer Tacco 2210, un vidéo Panasonic VMS. Conditions: ARGENT COMPTANT. CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-013147-843. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- FLEURANGE LEGAULT défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 12:00 heures au domicile de la défenderesse au No 94 rue St-Hubert en la cité Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse Westinghouse; 1 radio Panasonic; 1 congélateur blanc; 1 t.v. couleur 20"; 1 t.v. couleur 26" Admiral; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-025696-845. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- MARCEL TREMBLAY défendeur. Le 18 octobre 1984, à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 300 rue Deschesnes, en la cité Mont-Ovila, Piedmont, district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Cadillac; 1 t.v. 26" Zenith; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017841-847. LE BOTTIN LOCAL ORANGE INC., Demandeur -vs- JEAN GUY ROY, Défendeur. Le 16 octobre 1984, à 13.00 heures au domicile du défendeur au No 505 rue De L'Argentière # 13 en la cité de Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge 1977 lic. Qué. F 538-708 série B11AB7K102446 couleur bleu & acc., 1 TV couleur Zénith portative & acc., 1 table tournante Technics Sl-B2, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 130188310. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— RIOU JACQUES, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 246 rue Hardy, Rosemère seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIOU JACQUES saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur RCA, un stéréo receiver de marque Pioneer, un stéréo cassette deck JVC, 2 hauts parleurs Marantz, une bibliothèque en bois peinturé brun, 2 fauteuils en tissu, un divan 3 places en tissu, 2 bibliothèques en bois de couleur noir, 3 miroirs ass. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-000987-843. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- PHILIPPE SMITH, HÉLÈNE SMITH défendeurs. Le 19 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 117 rue Hector Lanthier, apt. 2 en la cité St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 14" Granada; 1 divan brun et 1 fauteuil; 2 tables blanches et verre; 1 fauteuil, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-000608-831. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- SYLVANO RENZELLI défendeur. Le 18 octobre 1984, à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 150 rue Garden, apt. 15, en la cité de Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son•Realistic, wide range stéréo Frequency Ecolizer, 1 set 32 stéréo cassettes, tuner amp. STA 2290, 2 speakers Optimus T-110. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-014734-821. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- MICHEL TESSIER défendeur. Le 18 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 5860 rue Alphonse, apt. 4, en la cité Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 20" Zénith et 1 base; 1 stéréo Dorchester; 1 stéréo Juliette et 2 boîtes de son, table tournante et base; 1 set de salon, 5 mcx. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-019363-840. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE demanderesse -vs- CONRAD DESROSIERS défendeur. Le 18 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 18-A rue Desrochers, en la cité Châteauguay, district/Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur blanc Whirlpool; 1 cuisinière blanche Bélanger; 1 table arborite; 1 camion G.M.C. 6500, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-021959-828

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (antérieurement « La Banque d'Expansion Industrielle »), corporation bancaire constituée par la loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, province de Québec (800, carré Victoria), demanderesse, contre OSCAR GUIDI, homme d'affaires, district de Montréal, y résidant à ville Mont-Royal, 1840, croissant Surrey, et CORSAGO LTÉE, corps politique dûment constitué, ayant son siège social à Dorval, district de Montréal, 761, rue Lajoie, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le croissant Surrey à ville Mont-Royal et se composant de:

a) La partie sud-est de la subdivision six cent sept du lot originaire six cent vingt-quatre (624-ptie 607) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant trente pieds en front, vingt-deux pieds en arrière et cent pieds des deux côtés, et bornée en front par le croissant Surrey, en arrière par la subdivision six cent treize du lot six cent vingt-quatre, d'un côté par le résidu de la subdivision six cent sept du lot six cent vingt-quatre, et de l'autre côté par la subdivision six cent huit du lot six cent vingt-quatre.

b) La subdivision six cent huit du lot originaire six cent vingt-quatre (624-608) audit cadastre.

c) La partie de la subdivision six cent neuf du lot originaire six cent vingt-quatre (624-ptie 609) audit cadastre, mesurant deux pieds en front, un pied et vingt-trois centièmes d'un pied en arrière et cent pieds des deux côtés, et bornée en front par le croissant Surrey en arrière par la subdivision six cent treize du lot six cent vingt-quatre, d'un côté par la subdivision six cent huit du lot six cent vingt-quatre et de l'autre côté par le résidu de la subdivision six cent neuf du lot six cent vingt-quatre.

Avec la bâtisse y dessus érigée, portant le numéro d'immeuble 1840, croissant Surrey.

Tel que le tout se trouve présentmeent, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

Le tout avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou par destination. »

La mise à prix est fixée à 53 568.00 $, soit 35 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-005863-848

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire constituée par la Loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, province de Québec (800 Carré Victoria), demanderesse, contre SOCIÉTÉ COMMERCIALE SAUVÉ INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 6047, boulevard Monk, à Montréal, district de Montréal, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Monk, en la cité de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, comme étant les lots numéros cent quarante-huit, cent quarante-neuf et cent cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille neuf cent douze. (Nos. 3912-148, 149 et 150).

Avec la bâtisse y érigée, dont un immeuble portant le numéro civique 6047 dudit boulevard Monk, en la cité de Montréal, avec droit de passage en commun dans la ruelle située en arrière dudit immeuble.

Avec et sujet ledit emplacement à une tolérance de la part de la cité de Montréal, pour empiètement sur le domaine public, telle qu'établie aux termes de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1916383.

Tel que ledit emplacement subsiste présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, sans aucune exception ni réserve d'aucune sorte, avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de constructioin, et comprenant les machinerie, outillage, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour service à l'exploitation de son entreprise, le tout immeuble par nature ou par destination.»

La mise à prix est fixée à 102 675$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le HUITIÈME (8e) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-004327-845

URA GREENBAUM, avocat, résidant et domicilié au 512 de l'avenue Prince Albert, dans la cité de Westmount, district de Montréal, demandeur contre ATHANASIOS BETSAS, homme d'affaires, résidant et domicilié au 958, 21è Avenue, Fabreville, ville de Laval, district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

« Propriété située au 958, 21è Avenue, Fabreville, ville de Laval.

Un emplacement ayant front sur la vingt et unième Avenue à Fabreville, ville de Laval, connu et désigné comme étant la subdivision deux cent quatre-vingt onze du lot originaire numéro cent soixante trois, (163-291), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose. »

La mise à prix est fixée à 15 150 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le NEUVIÈME (9e) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-008778-837

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant son siège social au 600, de la Gauchetière ouest, cité et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre GLORIA LIBERMAN FILGER, résidant et domiciliée au 1462, rue Pagé, Chomedey, Laval, Québec, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur la rue Pagé, en la ville de Chomedey, province de Québec, et composé de:

a) la subdivision trois de la subdivision six cent vingt-sept du lot originaire soixante-six (66-627-3) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin.

b) la subdivision huit cent vingt-huit du lot originaire soixante-six (66-828) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la bâtisse dessus y érigée portant le numéro civique 1462, rue Pagé.

Tel que ladite propriété subsiste avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 18 350$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le NEUVIÈME (9e) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-055842-830 ALIAS

S. ALBERT CO. LTD., corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, au 5763, boulevard Saint-Laurent, demanderesse, contre JIMMY KATSIXONOURIS, homme d'affaires, de ville Saint-Michel, district de Montréal, province de Québec, et y résidant au 8581, 14è Avenue, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Bélanger, en la ville de Montréal, comprenant la partie sud-est de la subdivision du lot numéro trente-sept du lot originaire numéro quatre cent soixante dix-sept (477-P.S.E. 37), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, borné en avant au nord-ouest par la rue Bélanger, (477-P-37 N.O.), à l'arrière au sud-et par une ruelle (477-36), sur un côté au sud-ouest par l'avenue Delorimier, (477-1), et de l'autre côté au nord-est, par le résidu dudit lot 477-37, lequel mesure trois dixièmes de pied (9.3') de largeur et lequel dit emplacement mesure vingt-sept pieds (27') de largeur par soixante-huit pieds et quatre-vingt-neuf centièmes de pied (68.89') en profondeur dans sa ligne sud-ouest, le long de l'avenue Delorimier et soixante-neuf pieds (69') dans ses lignes nord-est, toute les mesures sont des mesures anglaises et plus ou moins. Le plus ou moins desdites mesures étant le profit de ou la perte de l'acquéreur.

La mise à prix est fixée à 4 440 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DOUZIÈME (12e) jour de NOVEMBRE 1984, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-013931-835

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre JEAN-LOUIS RAVERA, domicilié et résidant au 1205, rue Mesnard, St-Bruno, district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement situé à St-Bruno, connu et désigné comme étant le lot numéro trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent (500-37) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno.

Avec bâtisse y érigée, portant le numéro civique 1205, rue Mesnard à St-Bruno.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes en faveur de la Commission Hydro-Électrique et de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, créées aux termes d'un acte enregistré à Chambly sous le numéro 296013.»

La mise à prix est fixée à 13 430$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le TREIZIÈME (13è) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-001658-846

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 600 de la Gauchetière ouest, cité et district de Montréal, P.Q., demanderesse, contre MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DAOUST INC. & JEAN-GUY DAOUST, tous deux ès-qualité de syndic à la faillite de « Jacques Hamel », ayant leur place d'affaires au 85 St-Charles ouest, cité de Longueuil, district de Montréal, défendeurs, et JACQUES HAMEL et le RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

L'immeuble de Jacques Hamel, en la possession de Moquin, Ménard, Giroux, Daoust Inc. et Jean-Guy Daoust tous deux ès-qualité de syndic à la faillite de Jacques Hamel: « « Un immeuble sis en la ville de Boucherville, rue de Nogent, comprenant:

Deux lots de terre désignés sous les numéros quatre-vingt-quinze et quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-trois (63-95 & 96) au cadastre officiel de la paroisse Ste-Famille de Boucherville.

Et une maison portant le numéro civique 1065 de ladite rue de Nogent, circonstances et dépendances.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, notamment une servitude ou droit de passage à perpétuité en faveur de la compagnie de Téléphone Bell du Canada et al., ainsi qu'il appert d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 308169. »

La mise à prix est fixée à 55 717,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le TREIZIÈME (13e) jour de NOVEMBRE 1984, à QUATORZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-010019-824

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans le cité et district de Montréal, demanderesse, contre GHISLAINE VERRET (VEZINA), résidant et domiciliée en la cité de Longueuil, district de Montréal, province de Québec, défenderesse, et le RÉGISTRATEUR DE LAPRAIRIE, mis en cause.

«Un immeuble situé en la ville de Candiac, connu et désigné comme étant le lot numéro huit cent de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-douze (392-800) au cadastre officiel de la paroisse de St-Philippe de Laprairie, division d'enregistrement de Laparairie.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 34, de la rue Place Calais, en ladite ville de Candiac, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, et sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-québec & Al, suivant acte enregistré sous le numéro 129711.»

La mise à prix est fixée à 28 728$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, Laprairie, Québec, le QUATORZIÈME (14e) jour de NOVEMBRE 1984, à ONZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 2 octobre 1984.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

AVIS PUBLICS

AVIS DE CESSION DE COMPTES À RECEVOIR

AVIS est donné, conforme à l'Article 1571(D) du Code Civil du Québec, que MARCHANDISES TAB (HARDWARE) CANADA INC. (la «Compagnie»), par contrat intitulé «General Assignment of Book Debts» exécuté entre la Compagnie et Banque de Crédit et de Commerce (Canada) le 17 septembre 1984 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 19 septembre 1984 sous le numéro 3516692, a cédé et transporté à Banque de Crédit et de Commerce (Canada) toutes dettes, comptes à recevoirs, demandes et «choses in action», présents ou futurs, dûs ou à être dûs à la Compagnie.
DATÉE à MONTRÉAL, ce 27 septembre 1984
BANQUE DE CRÉDIT ET DE COMMERCE (CANADA)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-136857-848
LYSJE WAGANAAR,
Requérante
-c-
THOMAS MacLEAN,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal au 10, rue Saint-Antoine, Est. De plus, à défaut par l'intimé de produire un comparution ou une contestation dans les délais ci-haut mentionnés, la requérante procédera à obtenir, contre l'intimé, un jugement sans autre avis.
Montréal, ce 1er octobre 1984
Me Marcelle Aubry, P.A.
MES DESCOTEAUX, JARRY, HEBERT
790, boul. Laurentien, bureau 202
Ville Saint-Laurent
Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 705-05-000689-847
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
requérante
-vs-
FLORETTE FORTIER COUET
LOUISE REMILLARD,
intimés,
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION

PAR ORDRE DE LA COUR
A: LOUISE REMILLARD
Vous êtes par les présentes requis de comparaître le 20 novembre 1984 à 9.30 a.m. Une copie de la requête en radiation d'enregistrement a été laissé au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 3 octobre 1984.
DENIS PAUL BEAULIEU
Protonotaire-adjoint
Me Leduc, Lebel, avocats
1390 rue Sherbrooke ouest
bureau 260
Montréal, Québec
H3G 1J9
(514) 849-6023

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-020969-841
AERO TRANSMISSION LTÉE,
Demanderesse
-vs-
JAMES J. LUMIÈRE,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur est requis de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de 30 jours de la présente parution. Une copie du bref, déclaration & avis 119A a été laissée à son intention à la direction générale des greffes à la Place de la Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame.
À défaut par le défendeur de comparaître dans le susdit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 3 octobre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
MES ST-AMOUR & PAUZE
Avocats
211 est H. Bourassa
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-000542-843
INVESTISSEMENTS ASPA INC.,
Demanderesse
-vs-
ABRAHAM SOMER COHEN ET ESTHER JANISZEWSKI SOMER COHEN,
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs ABRAHAM SOMER COHEN et ESTHER JANISZEWSKI SOMER COHEN sont requis de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de 30 jours de la présente publication. Une copie du bref, de la déclaration et de l'avis 119A a été laissée pour chacun d'eux à la direction générale des Greffes à la Place de la Justice de Montréal au 1 est rue Notre-Dame.
À défaut par les défendeurs de comparaître dans le susdit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre eux avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 4 octobre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
MES TAILLEFER TAILLEFER & ASS.
276 ouest St-Jacques
Montréal
288-3366

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Avis est donné que le vingt-deux octobre mil neuf cent quatre-vingt-quatre, à 10.00 heures a.m. au bureau du notaire soussigné, 7857 rue St-Denis, à Montréal, l'immeuble suivant sera vendu aux enchères publiques, au plus haut et dernier enchérisseur suivant jugement rendu en cour supérieure pour la province de Québec, district de Montréal, sous le no. 500-14-002399-81-4, des dossiers de ladite cour, département des tutelles, à Montréal, savoir:-
Un emplacement situé à Pointe-Calumet, comté des Deux-Montagnes connu et désigné comme étant le lot numéro QUARANTE-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro TRENT-QUATRE (34-43) du cadastre officiel de la paroisse de St-Joseph du Lac.
Avec la bâtisse dessus érigée et portant le No. 610 Boulevard Lachapelle, à Pointe-Calumet.
La mise à prix dudit immeuble sera de vingt-cinq mille dollars ($25,000.00).
Toute personne désirant enchérir à ladite vente sera requise de déposer entre les mains du commis avec sa première enchère un chèque au montant de deux mille cinq cents dollars ($2,500.00) à défaut de quoi son enchère ne sera pas acceptée. Tel dépôt par chèque visé.
Pour conditions de vente s'adresser au notaire soussigné.
GASTON GRATTON, Notaire
7857 St-Denis,
Montréal
Tél.: 279-4822

AVIS est par les présentes donné que, CAROLE MIRON, sans emploi, résidant et domiciliée au 11,5ième Avenue, à Verdun, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de CAROLE HARNOIS.
VERDUN, ce 25 septembre 1984
BIBEAU & FAUTEAUX
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)

NO: 705-2-005082-846
GILLES DESROCHERS,
Requérant
-vs-
CÉLINA LAPORTE,
Intimée

AVIS D'UN JUGEMENT
À: Dame Célina Laporte,
PRENEZ AVIS qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu en la présente instance, le 4 septembre 1984, par l'Hon. Juge Gilles Y. Renaud.
Veuillez être avisée que dès que le délai de trois (3) mois prescrit par la loi sera expiré, une requête sera présentée afin de rendre irrévocable ledit jugement conditionnel.
JOLIETTE, le 1er octobre 1984.
Landreville, Faribault, Thiffault, Varin & Brind'Amour
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-007895-798
PIERRE DE LeRUE,
FRANÇOISE EYGUN,
demandeurs/requérants,
-c-
RENÉ LEROUX ET AL,
défendeurs/intimés

PAR ORDRE DE LA COUR
AVIS vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par les demandeurs/requérants dans cette cause pour le montant de 271,967,75$, plus intérêts et frais, conjointement et solidairement avec les autres défendeurs/intimés.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour supérieure au Palais de justice de Montréal et vous êtes requis de comparaître d'ici trente (30) jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.
MONETTE CLERK BARAKETT
LÉVESQUE BOURQUE ET PEDNEAULT
Place du Canada, suite 1850
Montréal (Québec)
H3B 2R6
Procureurs des demandeurs/requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DU LOGEMENT

NO:
U. TOMASSINI ET FRÈRES LTÉE,
2522, rue Lyall
MONTRÉAL, (Québec)
H1N 3G6
Demandeur locateur,
-c-
WILLIAM FRANCEY
Ayant résidé au 2375, rue Ward
Appartement 406
VILLE ST-LAURENT (Québec)
H4M 1T8
Maintenant adresse inconnue
Défendeur locataire

AVIS est donné au défendeur qu'une demande a été produite au greffe de la RÉGIE DU LOGEMENT à son attention et que celle-ci procédera à l'audition de la cause le 1er novembre 1984 à 15.00 heures, au 577 boulevard Henri Bourassa est, suite 1.05 à Montréal.
Veuillez vous présenter à l'heure indiquée et apporter avec vous les documents relatifs à cette cause.
À défaut de vous présenter, une décisiion sera rendue en faveur du demandeur.
RÉGIE DU LOGEMENT
BEAUDRY LABELLE,Avocats
4 est, rue Notre-Dame
Suite 701
MONTRÉAL (Québec)
866-4167

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE (Chambre de l'adoption)

NO: 500-43-000377-84
À: Theodore Albert HENDERSON, adresse inconnue

ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, Bellechasse et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoptabilité concernant l'enfant Theodore Albert HENDERSON, né le 15 janvier 1973 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisé qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 20 septembre 1984.
Lucille ROUILLER
Greffier-adjoint
J. Daniel Phelan
Procureur des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-011403-811
WALWYN STODGELL COCHRAN, MURRAY LIMITED,
Demanderesse
-c-
JIM VANIER,
Défendeur
-et-
MINC, TAUB
-et-
SCHLESINGER & SCHLESINGER,
Mis-en-cause

ORDONNANCE
À: Monsieur JIM VANIER
AVIS VOUS EST DONNÉ, JIM VANIER, par la présente, que, par jugement rendu en date du 26 avril 1984, vos procureurs, Mes Minc, Taub et Mes Schlesinger & Schlesinger, ont obtenu l'autorisation de cesser de vous représenter dans la présente instance.
ORDRE VOUS EST DONC DONNÉ, JIM VANIER, par la présente, de vous constituer un nouveau procureur dans la présente cause ou de produire un acte de comparution personnelle, dans un délai de TRENTE (30) jours de la date de publication de la présente ordonnance dans ce journal.
À défaut par vous, JIM VANIER, d'obtempérer à cette ordonnance dans lesdits TRENTE (30) jours, la demanderesse, après avoir fait enregistrer défaut par le Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal, pourra procéder contre vous comme dans les causes par défaut et obtenir contre vous jugement selon les conclusions de sa déclaration.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, province de Québec, ce 1er jour d'octobre 1984.
(s) Vital Cliche
VITAL CLICHE
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE IBERVILLE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 755-05-000251-841
FIDUCIE DU QUÉBEC,
Demanderesse
-vs-
DHELLOUL KAHAMNI,
-et-
MARGUERITE LUSSIER,
Défendeurs
-et-
M. le RÉGISTRATEUR AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE ST-JEAN,
mis-en cause es qualité

PAR ORDRE DE LA COUR
A: DJELLOUL DAHAMNI et DAME MARGUERITE LUSSIER
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119a C.P.C. a été déposé au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 3 octobre 1984.
MONIQUE NORMANDIN
Protonotaire-adjoint
Me De Grandpré, Godin et Ass., Avocats
25ième étage
Tour de La Bourse
Place Victoria, Montréal
H4Z 1C2
Tél: 878-4311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-034505-847
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
FRANCINE LAPERRIÈRE,
Partie défenderesse

La défenderesse, Francine Laperrière, d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 4 octobre 1984.
Ronald Chassé,
protonotaire-adjoint
Comm. des Normes du travail
2 Complexe Desjardins #2416
Montréal
Att: Me Michel Poirrier

PRENEZ AVIS que la requérante 135613 Canada Inc., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
TRANSPORT GÉNÉRAL — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
De Montréal aux frontière Québec/États-Unis (tout port de sortie) et retour pour le transport de marchandises générales.
TRANSPORT GÉNÉRAL — LONGUE DISANCE — ROUTE RESTREINTE
De Montréal aux frontières Québec/Ontariio (tout port de sortie) corridor à travers l'Ontario, aux frontières Ontario/États-Unis (tout port de sortie) et retour, pour le transport de marchandises générales.
DROIT ADDITIONNEL APPLICABLE DANS LES DEUX CAS:
1) La demanderesse pourra trnsporter de la marchandise exempte du contrôle de l'I.C.C. ou transporter des marchandises "in bound" aux États-Unis;
2) En donnant les services ci-haut décrits, la détentrice sera autorisée à recevoir ou à donner de la marchandise en transfert (interchange-transbordement), à Montréal;
DESTINATION ET/OU ORIGINE:
Tous les états des États-Unis d'Amérique:
N.B. Les actionnairs de la présente compagnie sont des personnes de même famille que Papineau Transport Inc.
Ce permis sera valide pour une période de 364 jours.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en sadressant à la C.T.Q., au 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.
1ière publication: 5 octobre 1984
2ième publication: 6 octobre 1984
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE PERREAULT RIVET & TRUDEAU
200 rue St-Jacques ouest, suite 900,
Montréal, Québec H2Y 1M1

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie R. GOTTLIEB LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social en Québec, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal, ce 2e jour d'octobre 1984.
ROBERT GOTTLIEB
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-0087793-844
LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC,
3, Complexe Desjardins
C.P. 3000 18e étage
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1A4
Demandeur
-c-
MONSIEUR BENITO GUSMAROLI, de résidence et domicile inconnue,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, Benito Gusmaroli, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 28 septembre 1984.
Me Marcelle Aubry
Protonotaire de la Cour Supérieure du District de Montréal
OUELLETTE, DESRUISSEAUX ET ASS.
Procureurs du demandeur
Me ROBERT BOUZELLI
3, Complexe Desjardins
C.P. 3000, 18e étage
MONTRÉAL (Québec)
H3B 1A4
Tél: 287-8333

La requérante TNT QUÉBEC INC., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin que lui soit octroyé un permis spécial pour le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
À Port-Cartier, de tous les points situés dans la province de Québec et retour pour le transport de produits servant à l'entretien et à la maintenance des installations minières de la Compagnie Minière Québec Cartier.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
À Port-Cartier, de la frontière Québec/Ontario et retour pour le transport de produits servant à l'entretien et à la maintenance des installations minières de la Compagnie Minière Québec Cartier.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
À Port-Cartier, de la frontière Québec/États-Unis et retour pour le transport de produits servant à l'entretien et à la maintenance des installations minières de la Compagnie Minière Québec Cartier.
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
À Port-Cartier, de la frontière Québec/Nouveau-Brunswick et retour pour le transport de produits servant à l'entretien et à la maintenance des installations minières de la Compagnie Minière Québec Cartier.
Restriction:
Ces permis seront opérés en conjonction avec les permis émis ou à être émis des autorités complémentaires conséquences, à savoir l'interstate Commerce Commission, l'Ontario Highway Transport Board et la Commission des Transports du Nouveau-Brunswick.
La requérante demande l'application de l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère publication: 5 octobre 1984
2ème publication: 6 octobre 1984
Harris, Allain, Thomas Mason
Me Pierre B. Hogue
1080 Beaver Hall Hill
Suite 1500
Monréal, QC
H2A 1S8

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

GUY GRANDMAISON, couvreur, (228-531-208), résidant au 395, 41ième Avenue, Laval ouest, (Québec) H7L 3S2, et ayant déjà fait affaires sous les nom et raison sociale de GRANDMAISON ENR.

AVIS que le débiteur susdit a fait cession de ses biens le 25 septembre 1984 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 15 octobre à 15 h 30, au bureau du syndic soussigné.

PAR: JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC et GESTIONNAIRE
10, rue St-Jacques, Suite 903,
Montréal, (QC) H2Y 1L3
(514) 849-2318

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

JACQUES RENÉ, agent manufacturier, (208-893-511), domicilié au 128, rue Fortin, Repentigny, (Québec) J6A 4A3

AVIS que le débiteur susdit a fait cession de ses biens le 28 septembre 1984 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 18 octobre 1984 à 10 h 00, au bureau du syndic soussigné.

PAR: JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC et GESTIONNAIRE
10, rue St-Jacques, Suite 903,
Montréal, (QC) H2Y 1L3
(514) 849-2318

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018672-845. WILLIAM HOUDE LTÉE, Demanderesse -vs- MICHEL SAURIOL & DENISE TURCOT SAURIOL, Défendeurs. Le 18 octobre 1984, à 10.00 heures au domicile des défendeurs au No 1614 rue Notre-Dame en la cité de St-Rémi de Napierville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa, 1 fauteuil, 1 téléviseur couleur, 1 poêle Franklin, 1 meuble stéréo avec table tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC BOISSEAU, huissier. 365-7171. Montréal, le 3 octobre 1984

Province de Québec, District d'Iberville, COUR PROVINCIALE, NO: 755-27-3569-839. MONIQUE NORMANDIN demanderesse -vs- DANIEL HÉBERT défendeur. Le 17 octobre 1984, à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 1816 rue Théodore en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 20" Fleetwood; 1 laveuse "Hitachi"; 1 t.v. 12" "Admiral"; et autres meubles meublants. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-136641-846
WILLIAM CHUBACK,
Demandeur
-vs-
ADELINE MONASTERSKY,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
A: ADELINE MONASTERSKY
Vous êtes par les présents requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
PRENEZ de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante obtiendra contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, le 3 octobre 1984.
MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint
Me Louis A Legault, et Ass. avocats
3380 Notre-Dame, suite 200
Lachine, Québec
H8T 1W7
Tél: 637-5568

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

FRANCINE GALARNEAU CHASLES, commis à temps partiel, (225-123-512), domiciliée au 6, rue Cartier, C.P. 192, Lavaltrie, (Québec) J0K 1H0.

AVIS que la débitrice susdite a fait cession de ses biens le 25 septembre 1984 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 15 octobre 1984 à 9 h 00, au bureau du syndic soussigné.

PAR: JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC et GESTIONNAIRE
10, rue St-Jacques, Suite 903,
Montréal, (QC) H2Y 1L3
(514) 849-2318

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ANTONIO ARCHAMBAULT, vendeur, (229-361-720), et JEANNINE CARIGNAN ARCHAMBAULT, ménagère, (218-020-980), domiciliés au 6193, Perthuis, St-Léonard, (Québec) H1P 1B3.

AVIS que les débiteurs susdits ont fait cession de leurs biens le 28 septembre 1984 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 18 octobre 1984 à 11 h 00, au bureau du syndic soussigné.

PAR: JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC et GESTIONNAIRE
10, rue St-Jacques, Suite 903,
Montréal, (QC) H2Y 1L3
(514) 849-2318

---

loto-québec **Appel d'offres**

NO:84-510
Pour le 23 octobre 1984, avant 11 heures

CONFECTION DE VÊTEMENTS PROMOTIONNELS

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50$, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de Loto-Québec, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 16 h 00 à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 20e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou sous forme d'un cautionnement de soumission au montant de 10% de la valeur totale de la soumission, toutes taxes incluses, le tout payable à la Loto-Québec et remboursable sous condition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur bureau au Québec sont admises à soumissionner.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015696-763. IMPRIMERIE DROUIN INC., Demanderesse -vs- CLÉMENT JETTÉ, Défendeur. Le 16 octobre 1984, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 7142 rue Mousseau en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur canal Westingham, 1 stéréo Fleetwood meuble, 1 lave-vaisselle Inglis et acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-026427-844. ÉMILE FATTAL & WILSON FATTAL demandeurs -vs- FESTIVAL INTERNATIONAL DU SPECTACLE POUR ENFANTS INC. défenderesse. Le 16 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 82 rue Notre-Dame ouest, s. 102, en la cité de Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 14 bureaux bruns; 20 chaises et fauteuils gris; 1 cafetière; 1 table ronde; 1 filière, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 6 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014011-840. C D N T, Demanderesse -vs- INFORMATICIENS I. I A DE MONTRÉAL INC., Défenderesse. Le 16 octobre 1984, à 14.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3414 Avenue Du Parc # 320 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en métal gris, 1 étagère en bois 2 sections, 1 paymaster, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que DAME MARIE HOULE veuve de feu Adelard Thériault, ménagère résidant et domiciliée au 3295 est boul. Gouin en les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de MARIE HOULE à celui de MARIE DOLOSA HOULE.
MONTRÉAL, 25 septembre 1984.
Mes TAILLEFER TAILLEFER
PIGEON & SHEITOYAN
Procureurs de la requérante

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015993-848. GARAGE LACROIX INC. Demandeur -vs- RICHARD FOURNIER, Défendeur. Le 17 octobre 1984, à 11.30 heures au domicile du défendeur au No 286 rue Lahaie # 2 en la cité de Pont-Viau, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Lada modèle 1500 S de couleur rouge, # série 0532703, no plaques Qué. BDA 973 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAËTAN ROY, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025813-846. RECYCLEUR DUVERNAY INC., Demandeur -vs- CARROSSERIE DE LUXE INC., Défenderesse. Le 17 octobre 1984, à 11.00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 655 rue Ste-Rose en la cité de Laprairie, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur Doerr # R90822KB771 & acc., 1 soudeuse électrique Nassau, 1 set de torche à souder Acytheline & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009588-844. SHELL CANADA LTÉE, demanderesse -vs- SIEGFRIED WAJCMANN, Défenderesse. Le 18 octobre 1984, à 10.00 heures au domicile de la défenderesse au No 4965 rue Kent en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 convertisseur Jerrold et 1 piano et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier. 365-7171. Montréal, le 3 octobre 1984

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ
VILLE DE MONTRÉAL-NORD

AVIS est, par les présentes, donné que la ville de Montréal-Nord s'adressera au Parlement, à sa prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi aux fins suivantes:
1. Préciser la taxe de l'eau et le prix de l'eau:
2. Déclarer valide et incontestable la taxe de l'eau imposée par règlement suivant la valeur locative pour les exercices financiers de 1979 à 1984.
Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation, bureau 126, Hôtel-du-Parlement, Québec, G1A 1A4.
Montréal-Nord, le 27 septembre 1984.
Le procureur de la Ville de Montréal-Nord
Claude de la Madeleine

Voir aussi en pages 6, 7 et 8

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 428231646. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. —vs— RIOU JACQUES, Partie défenderesse. Le 17 octobre 1984 à 12:00 heures. Au 246 rue Hardy, Rosemère seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIOU JACQUES saisis en cette cause, consistant en: Une t.v. couleur RCA, un stéréo receiver de marque Pioneer, un stéréo cassette deck JVC, 2 hauts parleurs Marantz, une bibliothèque en bois peinturé brun, 2 fauteuils en tissu, un divan 3 places en tissu, 2 bibliothèques en bois de couleur noir, 3 miroirs ass. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17 octobre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-004008-836. C.D.N.T. Demanderesse -vs- LÉANDRE ROBERT, Défendeur. Le 16 octobre 1984, à 14.00 heures au domicile du défendeur au No 800 rue Mélançon # 111 en la cité de St-Jérôme, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford modèle Élite 1975 no série 5G215123525 couleur grise avec demi toit en vinyle rouge sans plaque et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAËTAN ROY, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019656-847. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, Demanderesse -vs- LOUISE TRÉPANIER, Défenderesse. Le 18 octobre 1984, à 10.00 heures au domicile de la défenderesse au No 5047 Rang St-Anicet, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx fleurie, 1 congélateur Kelvinator, 1 T.V. couleur Black Stripe, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-12-129509-836. FRANCINE GERBEAU CHABOT, Demanderesse -vs- DIMITRIOS KASTANIS, Défendeur. Le 16 octobre 1984, à 14.00 heures au domicile du défendeur au No 193 rue Denonville en la cité de Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Chevrolet, modèle Monte Carlo 1975 no série 1H57H51418073, no plaques Qué. AME 880, couleur noire avec demi toit de vinyl rouge & acc., 1 T.V. couleur Toshiba, 1 lave-vaisselle Baycrest, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAËTAN ROY, huissier. 879-1007. Montréal, le 3 octobre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., Huissiers.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

GASTON DROLET, agent de sécurité, (207-380-973), domicilié au 6616, Drolet, Montréal, (Québec) H2S 2S8

AVIS que le débiteur susdit a fait session de ses biens le 28 septembre 1984 et que la première assemblée des créanciers aura lieu le 18 octobre 1984 à 10 h 30, au bureau du syndic soussigné.

PAR: JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE
SYNDIC et GESTIONNAIRE
10, rue St-Jacques, Suite 903,
Montréal, (QC) H2Y 1L3
(514) 849-2318

---

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement

Projet: «VISER JUSTE»
Numéro du projet: P-3116
Réalisation de huit vidéos de 14 min. 15 s. chacun.
Pour être admis à soumissionner, il faut:
- être établi au Québec;
- être en possession d'un exemplaire du cahier de soumission;
- déposer une garantie avec la soumission: soit un cautionnement de soumission de 10 p. 100 du montant demandé au ministère de l'Éducation du Québec, soit un chèque visé de 5 p. 100 de ce montant;
- assister à la réunion d'information;
- avoir de l'expérience dans le domaine de la réalisation d'émissions de télévision en vidéo couleur.

On peut se procurer le cahier de soumission en faisant parvenir un **chèque** de 10 $ (non remboursables), établi à l'ordre du ministre des Finances du Québec, à l'adresse suivante:
Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement
Service du secrétariat
600, rue Fullum, 4e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

La réunion d'information se tiendra le lundi 15 octobre 1984, à 14 h, à la salle 3.05.
Les soumissions scellées doivent parvenir à la même adresse, à l'attention de M. Paul Gosselin, au plus tard le jeudi 25 octobre 1984, avant 10 h 30. L'ouverture et l'analyse des soumissions suivront immédiatement à la salle 3.05.
Le ministère ne sera lié par aucune des soumissions, même pas la plus basse.

Le sous-ministre,
THOMAS-J. BOUDREAU

Québec

---

la fierté a une ville

montréal

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS
APPELS D'OFFRES

SOUMISSION 8837

ÉGOUT SANITAIRE, ÉGOUT PLUVIAL ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE:

GROUPE 70: (Rue 170-712, de la rue P.165 à un point à l'ouest de la rue 170-713.
(Rue 170-713, de la rue 170-712 à la rue 170-714.
(Rue 170-714, de la rue P.165 à la rue 170-713.

Date d'ouverture des plis	• le 17 octobre 1984
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au	• Module VOIRIE 700, rue St-Antoine est, bureau 1.440 tél.: 872-3280
Contre un dépôt de	• 50$
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

SOUMISSION 8445

FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE, DE SIGNALISATION ET DE FEUX DE CIRCULATION SUR LA RUE SHERBROOKE, DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE AUX LIMITES DE MONTRÉAL EST.

Date d'ouverture des plis	• 24 octobre 1984
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au	• Module VOIRIE Éclairage et signalisation, 700, St-Antoine, est, bureau 2.320, tél.: 872-2221
Contre un dépôt de	• 50$
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	• Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé ou cautionnement de 50 000$ devra accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétariat administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
Le 6 octobre 1984

Le greffier de la Ville
Maurice Brunet

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

UN ÉDIFICE BYZANTIN

USÉ de multiples réécritures, le projet de loi sur la restructuration scolaire serait sur le point de refaire surface à l'Assemblée nationale, dans une version qui ressemble fort à celle qui circulait déjà au printemps dernier. Entretemps, le ministre a en effet fignolé quelques détails à l'aide de négociations secrètes avec toutes les parties et, si l'on ne peut parler de consensus véritable, chacun a de quoi ravaler son mécontentement et se satisfaire d'un petit profit. Il y a donc quelque chance que le projet soit assez rapidement adopté.

Si l'on tente d'y jeter un oeil neuf, exercice difficile, l'édifice scolaire que ce projet annonce a une allure byzantine, résultat de multiples compromis et arrangements spéciaux qui n'ont plus, avec la logique, qu'une lointaine parenté. Voilà un système scolaire qui se dit « public et commun » et qui s'apprête à consacrer pour longtemps des privilèges religieux fort importants. Voilà aussi un système scolaire qui fait voisiner, avec des lignes d'autorité fort traditionnelles, des formes de participation large et jamais expérimentée. Le potentiel de conflits, dans les deux cas, est aussi énorme qu'inévitable. On ne reconnaît à peu près plus le grand dessein initial de son parrain, M. Camille Laurin, qui l'avait sorti de nulle part et avait réussi à braquer à peu près tous les groupes dans le milieu; mais cette genèse tourmentée a empêché une réflexion cohérente. Le projet s'est bâti en réaction, en rapiéçage : il n'a aucun génie.

De fatigue, on s'en contentera, puisqu'il améliore et actualise en partie le système scolaire québécois. Déçus de n'être pas devenus les maîtres absolus de l'école québécoise, les parents obtiennent tout de même un statut un peu moins flou que leur lot d'aujourd'hui. Ils auront la majorité au sein d'un conseil d'école qui pourra définir largement les orientations de l'institution, et s'ils n'ont pas d'autorité directe sur le personnel et le directeur — incongruité heureusement disparue —, leur avis est si souvent obligatoirement requis qu'il ne dépend que d'eux, de leur zèle et de leur travail, que leur « pouvoir » se fasse significativement sentir. Il aurait été préférable, il le serait toujours, que le Québec prenne la peine d'expérimenter mieux avant d'innover ainsi : il va s'infliger bientôt, localement, d'inévitables querelles idéologiques, notamment sur le projet éducatif religieux des écoles. Au moins, le pire : la gestion directe des écoles publiques par des groupes d'intérêts particuliers, est-il sérieusement atténué.

Le successeur de M. Laurin, M. Yves Bérubé, a réussi à se rallier à peu près les enseignants, dont les porte-parole syndicaux vont désormais jusqu'à souhaiter l'adoption rapide de la loi, ce qui n'est pas un mince revirement. La clé de ce changement n'est point tant l'élargissement de leur participation, tant au conseil d'école qu'à un comité pédagogique en partie décisionnel, que la définition « par voie de négociations » des règles de cette participation. Les syndicats craignaient que les nouvelles instances ne les court-circuitent; ils pourront désormais les encadrer. La motivation pédagogique ne vole pas haut, mais au moins le blocage est-il levé.

Quant aux commissions scolaires, malgré leurs grommellements d'usage, elles ne sont pas loin d'avoir remporté leur bataille pour le statu quo, du moins pour ce qui touche leur autorité et leurs pouvoirs. On leur imposera vraisemblablement un tiers de parents au conseil des commissaires, mais le suffrage universel demeure la règle pour la majorité. Elles demeurent libres de « déléguer » ou non certains de leurs pouvoirs aux écoles, et leur pire crainte était qu'on les y force. Enfin, le gouvernement et le ministre de l'Éducation conservent de larges fonctions normatives, comme il convient, mais n'empiètent plus sur l'acquis des pouvoirs locaux. L'adaptation ne sera pas trop douloureuse.

La division des commissions scolaires selon un critère linguistique plutôt que religieux reste le plus grand progrès de cette réforme, celui qui correspond le mieux à la réalité sociologique du Québec d'aujourd'hui. Dans la région montréalaise, hélas, il semble que des jusqu'au-boutistes, notamment la Commission des écoles catholiques de Montréal, s'apprêtent à contester ce changement avec la dernière vigueur. La commission de langue française qui remplacera la CÉCM conservera en effet son territoire, mais perdra sa section de langue anglaise, ce qui diminue un peu l'étendue de son empire. On aurait pu espérer, après tous les compromis auxquels le gouvernement a consenti dans ce dossier, que ces pouvoirs locaux allaient admettre, au moins modérément, la nécessité d'une réorganisation. Tel n'est pas le cas, et l'on entend nous faire passer par le chaos judiciaire avant de se rendre à la raison; le statu quo est pourtant impossible dans l'île de Montréal, avec ses populations scolaires morcelées dans des structures scolaires (anglo-catholiques, franco-protestants, etc.) qui engendrent le gaspillage et défient la gestion rationnelle. Puisque le consensus est impossible, après presque vingt ans de discussion, il ne reste plus qu'à imposer la solution, en espérant que les tribunaux disposeront des contestations avec sagesse.

Curieusement, si le ministre a minutieusement trouvé des accommodements pour tout le monde et son père, il est resté sans voix devant les objections de la Commission des droits de la personne, qui continue à voir des possibilités de discrimination dans un système scolaire conçu pour favoriser l'exercice des options religieuses de majorités, tout en se prétendant « commun ». On a beau multiplier les règlements et les garde-fous pour empêcher que les consultations sur le statut confessionnel des écoles ne tournent à la foire, la contradiction n'en disparaît pas pour autant et risque de transformer le système en éternel guêpier, ou d'institutionnaliser les guerres de religion.

C'est bien là la marque de l'inachèvement d'une réforme qu'on ne reprendra pas de sitôt. L'organisation scolaire du Québec restera ambigüe, complexe, difficile à vivre. Les tergiversations et l'entêtement de son prédécesseur ayant désormais coincé le ministre dans un échéancier trop serré, il est vain d'espérer mieux.

— LISE BISSONNETTE

Le « marketing » corporatiste

QUÉBEC

GILLES LESAGE

IL Y A DIX ANS, l'Assemblée nationale assignait aux corporations un mandat explicite : la protection du public. Quant à la défense des intérêts économiques des membres de corporations, elle devenait la responsabilité exclusive des associations ou syndicats professionnels.

Dix ans plus tard, danms un rapport de consultation rendu public cette semaine, l'Office des professions reconnaît que « certaines dispositions législatives visant à protéger le public se sont révélées d'une appplication fort difficile ». Malgré quelques tentatives, la notion de protection du public n'a même pas été clairement définie et précisée. Pour les uns, c'est une utopie; pour les autres, cette notion est indissociable de la défense des intérêts des membres; enfin, pour un troisième groupe, la protection du public est, de fait, le mandat principal et spécifique des corporations.

Certes, toutes les corporations professionnelles, au nombre de 39, admettent qu'elles ont le mandat de protéger le public. Mais seulement quelques-unes y voient un mandat exclusif. Pour la plupart d'entre elles, comme pour plusieurs intervenants consultés par l'Office, il serait utopique de séparer la protection du public de la défense des intérêts des membres des corporations; pis encore, selon elles, ces deux mandats sont indissociables, la corporation ne pouvant adéquatement protéger le public que si elle veille aux intérêts de ses membres. Pas surprenant alors que certaines corporations veuillent revenir à la situation d'avant 1974.

Il n'est pas étonnant non plus que des organismes publics, de même que les consommateurs, démontrent un certain défaitisme quant à la capacité des corporations d'assumer la protection du public : ce défaitisme est entretenu par l'attitude même de certaines corporations, reconnaît l'Office, qui prend toutefois bien garde d'identifier ou de nommer qui que ce soit.

Sans que ce soit explicitement inscrit au code des professions, les corporations ont une responsabilité sociale envers la population, notamment en termes d'information. Elles sont les plus aptes à fournir une information juste et précise aux usagers, croit-on. Or, relève le bilan de l'Office, plusieurs intervenants déplorent que cette information serve à la valorisation de la profession et à la promotion de la compétence des membres. En ce sens, elle vise le « marketing » du système corporatiste plutôt qu'une information sur les mécanismes utiles à la protection du public, des consommateurs. Aussi, les corporations songeant surtout à leur mise en valeur et en relief, plusieurs personnes et organismes consultés veulent que l'Office des professions joue un rôle majeur en matière d'information du public. Ils croient, avec pertinence, que seul un organisme « neutre » peut fournir une information impartiale et objective, axée sur les besoins, les droits et les recours des consommateurs. Les usagers souhaitent que des représentants du public siègent au conseil de l'Office, afin que cet organisme assure la protection du public dans ses relations avec les professionnels.

Le besoin d'information est criant. Faisant leur propre bilan du système, les consommateurs estiment que les professionnels sont peu accessibles géographiquement — ce qui est bien connu —, mais aussi économiquement et psychologiquement. De plus, l'accessibilité économique aux services professionnels n'est pas égale pour tous. On reproche aussi aux professionnels d'utiliser un langage technique ou un « jargon de clan » qui rend la communication difficile entre le professionnel et son client.

Incertitude et méfiance. Le rapport de consultation contient, à cet égard, des paragraphes qui, sous leur laconisme, sont d'une éloquence frappante. « Quelle que soit la confiance que les usagers accordent aux professionnels dans l'exercice de leur art, ils se méfient de ceux-ci. En général, la population comprend mal les actes professionnels posés, déplore l'absence de conscience professionnelle, met en doute l'honnêteté des professionnels, soupçonne ceux-ci d'une certaine forme de complicité entre eux, et décrie l'inadmissibilité des erreurs par les professionnels eux-mêmes.

« Les professionnels, commentent encore les usagers, détiennent un savoir issu de leur formation académique et se retranchent derrière un langage technique volontairement hermétique. Il existe donc une barrière psychologique entre le professionnel et son client, barrière qui génère de l'incompréhension et un manque de respect de l'autre. Les professionnels détiennent un pouvoir dont ils abusent. »

Qu'attendent donc les usagers du médecin, du psychologue, de l'avocat consultés ? Rien d'extraordinaire, simplement l'exactitude du diagnostic et les prescriptions appropriées. Ils souhaitent également avoir la possibilité d'apprécier la nécessité des démarches recommandées par un professionnel. Pour eux, le professionnel doit répondre de ses actes et porter la responsabilité de ses fautes; ils souhaitent donc avoir accès à des critères d'évaluation d'un professionnel, afin de juger eux-mêmes de la qualité des services.

Ce n'est pas tout. La plupart des usagers prennent contact avec les corporations professionnelles par le truchement du mécanisme de plaintes. Ils perçoivent ce système comme inefficace, démotivant et inaccessible. De plus, les usagers remettent en question le principe du jugement par les pairs. Comment les membres du comité de discipline peuvent-ils être impartiaux quand ils sont appelés à juger un collègue, en l'absence de tiers étrangers à la corporation et capables de faire contrepoids ? De plus, le public ignore le contenu et l'impact des jugements rendus par la corporation. Les usagers qui ont porté plainte et obtenu gain de cause estiment que les sanctions ne sont pas conformes à la gravité des fautes commises. Ils sont unanimes à affirmer que porter plainte est une expérience amère qu'ils ne souhaitent pas renouveler.

La protection du public : échec ou réussite ? Tel est le thème du colloque que l'Office tiendra le mois prochain, à Montréal, à l'occasion de ses dix ans. Autant la réforme des professions était alors nécessaire, autant le rapport de consultation révèle que des « ajustements » s'imposent, pour reprendre l'euphémisme du président, M. André Desgagné. Sans nier que des progrès notables ont été accomplis, force est de se rendre compte qu'il est, à tout le moins, nécessaire de rectifier le tir, ne serait-ce qu'en raison de la confusion des corporations à l'égard de leur rôle primordial.

De plus, même si le public était bien protégé, encore faut-il qu'il ait la conscience de l'être. Ce qui est loin d'être le cas. Il faudra plus qu'une bonne campagne de « marketing » corporatiste pour restaurer la confiance populaire envers ces chers professionnels.

Pour réduire le chômage

LA PUBLICATION des dernières statistiques sur le chômage au Canada a donné lieu, encore une fois, aux accusations rituelles à Ottawa. Certes, Mme Flora MacDonald, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, a eu le courage de dire que les programmes de création d'emplois seraient lents à démarrer et que l'hiver sera dur. Mais l'orientation de son collègue des Finances, M. Michael Wilson, reste inquiétante.

Toutes les indications disponibles confirment pourtant qu'il faut à la fois donner du travail, dans l'immédiat, au plus grand nombre de chômeurs possible, y compris par des programmes publics temporaires, et rechercher, pour l'avenir, des voies qui sortiront le pays du chômage structurel — sous-emploi qui risque de rester permanent même après le retour espéré de la prospérité.

Les débats d'interprétation continuent sur le sens à donner à certains chiffres. Ainsi, on se demande si le plus grand nombre de personnes, hier découragées de chercher du travail et maintenant en quête d'un emploi, serait le fruit de l'élection du nouveau gouvernement. Les Américains n'ont pas élu de nouvelle équipe à la Maison-Blanche, et pourtant on note aux États-Unis le même phénomène de retour au sein de la main-d'oeuvre recencée.

Si certains chiffres restent obscurs, d'autres données sont éloquentes. D'abord, le chômage constitue encore le problème numéro 1 au Canada. Il ne suffira pas au premier ministre, M. Brian Mulroney, de blâmer l'ancien régime libéral. Le gouvernement conservateur doit à son tour, et mieux que les libéraux surent le faire, non seulement créer des emplois, mais éviter l'effet potentiellement destructeur des politiques gouvernementales.

Si on réduit, par exemple, le déficit fédéral en recourant à des mesures qui vont étrangler certaines entreprises et leurs travailleurs — comme les libéraux l'ont fait avec leur politique anti-inflationniste des taux d'intérêt —, on aura aidé un secteur de la société aux dépens d'un autre. Au total, le Canada risquera de s'enliser davantage.

En procédant à la coupure des dépenses inutiles, en ménageant les secteurs fragiles ou prometteurs, en se concertant avec les provinces, les entreprises et le mouvement syndical, Ottawa va tenter de redresser à long terme une situation qui garde l'importance d'une tragédie nationale. Dans le débat sur les moyens à prendre, le consensus est loin d'être trouvé.

Pourtant, certaines priorités devraient s'imposer à la lumière des statisques disponibles. Il saute aux yeux que le chômage n'est pas également dévastateur partout au Canada. Certaines régions, certaines villes se rapprochent sinon du plein-emploi ou du taux qui en tient lieu (4 %), à tout le moins d'une performance valable en temps de crise. D'autres, au contraire, sont dans une situation pire que ne l'indique la statistique.

Cette diversité dans le chômage, chronique dans certaines provinces, devrait nous rendre sceptiques devant les solutions miracles qui reposeraient trop exclusivement sur la petite et moyenne entreprise, ou sur le retour massif des grands investisseurs et employeurs que sont les multinationales, ou encore sur le recours au seul secteur privé.

Dans l'immédiat, il ne faut pas craindre les programmes publics d'emplois. On ne saurait confondre le contrôle des effectifs bureaucratiques, souhaitable dans plusieurs ministères et sociétés d'État, avec la philosophie suicidaire qui voudrait interdire aux gouvernements de donner du travail aux régions ou aux catégories de main-d'oeuvre qui sont négligées, à tort ou à raison, par les employeurs du secteur privé.

De plus, qu'il s'agisse du secteur public ou de l'entreprise privée, pourquoi une mesure de modération comme un moratoire sur le *deuxième emploi*, ne serait-elle pas débattue ? On pourrait l'appliquer temporairement, tant que le chômage restera aussi grave pour certaines parties de la main-d'oeuvre.

Car si le *travail partagé* ou la *réduction de la semaine de travail*, avec ou sans réduction de salaire, formules dont on débat dans les syndicats, devaient se solder par un plus grand nombre encore de personnes prenant un deuxième emploi, en quoi aurait-on contribué à augmenter l'offre de travail ?

La solidarité sociale devrait avoir des effets plus immédiats que les grandes réformes dont on parle. Les questions du genre seront-elles escamotées aux prochains sommets ? À tout le moins, les marges de manoeuvre devraient être mieux mesurées. Le chômage ne pourra être diminué seulement par une redistribution du travail. Mais tout ce qui peut, de cette manière, donner un minimum de gagne-pain doit être tenté.

Pour le reste, aussi longtemps que le Canada n'aura pas agrandi son marché intérieur, il restera dépendant des exportations et vulnérable aux fluctuations économiques mondiales. À cet égard, plusieurs initiatives nouvelles sont prises : on se demande pourquoi elles ne l'ont pas été avant. Ainsi, le Canada fut parmi les premiers pays occidentaux à reconnaître la Chine populaire; comble d'ironie, il sera le dernier, apparemment, à y vendre des centrales nucléaires !

À ce chapitre, le nouveau gouvernement conservateur et les provinces qui partagent sa philosophie, plus ouvertement pro-américaine, vont-ils, pour gagner du terrain aux États-Unis, s'interdire de faire commerce avec des pays sur lesquels Washington a jeté le tabou ? S'il est acceptable de faire des affaires avec l'Afrique du Sud, par exemple, en vertu de quel principe faudrait-il se tenir loin du Vietnam ?

Tous les blocs politiques, toutes les régions du monde devraient à l'avenir être pris en considération dans les plans d'exportation et d'expansion des entreprises et des gouvernements qui les appuient. Il y a là non seulement des sources d'emplois pour les chômeurs d'ici, mais des marchés devenus nécessaires à la reprise de l'économie mondiale.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ *La raison d'une démission*

Texte intégral de la lettre de démission de M. Jean-Pierre Goyer, adressée à M. Rock LaSalle, en date du 4 octobre 1984, telle que diffusée dans un communiqué de la Société immobilière du Canada (Mirabel), limitée.

«MONSIEUR le ministre,

« Depuis votre nomination comme ministre des Travaux publics, vous êtes devenu le ministre responsable et l'actionnaire de la Société immobilière du Canada (Mirabel), limitée.

« Je suis le président du conseil d'administration de cette corporation de la Couronne depuis qu'elle a été constituée, et je dois dire qu'en trois ans et demi, nous avons accompli notre tâche avec succès dans plusieurs domaines, et ce, malgré l'existence d'un climat social et politique souvent difficile.

« Plus récemment, nous avons réussi à attirer dans la région de Mirabel l'implantation de Bell Helicopters, un investissement de $ 514 millions qui créera plus de 3,000 emplois. Ce succès marquant constituera un tournant important dans le développement industriel de la région. Nous en sommes tous très fiers.

« Cela dit, je me dois de vous faire part que, quoique je ne mette nullement en doute votre bonne intention, je ne suis pas d'accord avec la nouvelle orientation que vous entendez donner à l'administration du territoire périphérique de l'aéroport de Mirabel. Tant sur le plan social que sur le plan financier, le coût que le gouvernement fédéral sera appelé à défrayer risque d'être très élevé et je crois que cela aurait pu être évité.

« Dans les circonstances, il est normal que je vous offre ma démission comme président et membre du conseil d'administration de la Société immobilière du Canada (Mirabel), limitée.

« Par ailleurs, je tiens à vous réitérer que le personnel de la Société immobilière du Canada (Mirabel), limitée a fait preuve d'une grande loyauté dans l'exécution des politiques décidées par le conseil d'administration, a agi avec honnêteté dans son administration et a démontré beaucoup de dynamisme. Cette équipe, à tous les échelons, a travaillé d'une façon très professionnelle. Je partage avec elle et avec mes collègues du conseil le bénéfice des nombreuses initiatives et réalisations au cours de ces années; mais en ce qui concerne l'orientation générale qui a prévalu à la corporation jusqu'à ce jour, j'en assume l'entière responsabilité en tant que président. J'ose croire que l'on tiendra compte de ces considérations dans l'avenir. »

— JEAN-PIERRE GOYER

Mirabel, 4 octobre.

■ *En rase-mottes*

QUAND LES POLITICOLOGUES volent bas, leur perspicacité s'arrête au bout de leur nez. S'ils gardent, devant la chose publique, la distance et la huteur nécessaires à leur métier, leurs analyses, qui ne remplaceront jamais l'action politique, peuvent être utiles, parfois même indispensables; mais s'ils s'avisent de vouloir scandaliser à tout prix, de « courir après l'esprit », ils attrapent du mauvais journalisme emballé de pseudo-expertise. Depuis un bon moment, M. Daniel Latouche nous en offre l'illustration, mais il s'est surpassé dans son dernier papier, qui prend sa vraie valeur quand on le compare, par exemple, au bon travail présenté par M. Louis Balthazar (LE DEVOIR du 25 septembre).

Le sophisme tortueux que développe M. Latouche pour démasquer le « mépris du peuple », comme il est de rigueur dans tous les discours démagogiques, se ramène à ceci : il est évident que l'indépendantisme québécois est mal porté et même ridiculisé; donc, il est mort, et ceux qui s'en réclament sont de ridicules dinosaures; re-donc, les péquistes qui osent encore parler d'indépendance, pour se conformer à leur raison d'être, sont singulièrement déphasés. Grand Dieu ! que la lumière de la science est aveuglante, dirait un personnage de Molière !

Hélas ! il y a de petites omissions dans la démonstration de M. Latouche : il oublie de nous dire quels milieux particuliers ridiculisent ce nationalisme qui est autre chose qu'une lamentation poltrone; pour quelles raisons particulières et sous quelles pressions ils le font; de quel droit ils prétendent parler au nom de toute la jeunesse québécoise. Pourtant, le premier manuel de sociologie lui aura appris qu'une certaine opinion publique, dès qu'elle est orchestrée par de puissants moyens, puis relayée par certains politiciens opportunistes et un certain journalisme, plus porté vers la simplification nombriliste que l'observation minutieuse, peut fort bien étouffer les véritables et complexes aspirations de la population.

Depuis quelques mois, nous assistons, hébétés, au Québec, à une incroyable manipulation de l'opinion publique, et M. Latouche se fait le thuriféraire de cette opération, alors que, par profession, il devrait la dénoncer. Encore une fois, les Québécois risquent de se faire flouer par ceux-là même qui devraient les informer et les stimuler, c'est-à-dire une certaine classe d'intellectuels (Trudeau et compagnie en étaient), qui se font fossoyeurs quand il n'y a pas grand risque à fossoyer. Il y a vingt ans déjà, s'était levée une pareille mobilisation contre le nationalisme québécois; on a vu, depuis, ce qu'elle a laissé derrière elle.

Aujourd'hui, le dénigrement systématique recommence, et dans des lieux où on ne l'attendait pas. Les Québécois vont-ils encore se laisser charrier par de nouveaux politiciens, qui sont des copies conformes des autres, et par des intellectuels paumés qui craignent avant tout de ne pas se laisser porter par le dernier vent de l'opinion ? Est-ce qu'au Québec rien ne peut vraiment changer ?

— PAUL-M. LEMAIRE

Hull, 30 septembre.

■ *Mêmes conditions pour tous*

M. MANUEL CRESPO a publié, dans votre cahier spécial du 24 août sur « les communautés culturelles à l'école », un article fort intéressant portant sur l'intégration des réfugiés politiques latino-américains dans notre système scolaire.

Il s'y est toutefois glissé une erreur que nous aimerions rectifier. Comme l'auteur l'a indiqué en parlant des réfugiés du Chili et de l'Argentine puis des réfugiés centraméricains, « les deux immigrations sont différentes en fonction de leurs antécédents socio-économiques ». Les conditions d'entrée au pays des réfugiés, par contre, sont demeurées et demeurent les mêmes, quel que soit leur continent ou leur pays d'origine. Ainsi, la deuxième vague à laquelle se réfère M. Crespo, celle des réfugiés politiques d'Amérique centrale, à également été sélectionnée avant l'entrée au pays selon les normes établies pour les réfugiés dans la loi et le règlement concernant l'immigration au Canada.

Nous devons, par ailleurs, souligner que les Centraméricains acceptés dans le cadre du programme de réunification familiale ne sont pas soumis aux critères de sélection propres à la catégorie des réfugiés politiques.

— ALAIN THÉAULT
deuxième secrétaire,
ambassade
du Canada à Mexico.

Mexico, 17 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. A l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

VIVRE ENSEMBLE DIFFÉRENTS

■ La dualité dans le contexte biculturel et politique canadien

JEAN-LOUIS ROY

Principaux extraits de l'exposé fait par le directeur du DEVOIR, jeudi de cette semaine à Ottawa, au colloque organisé par le Collège des Dominicains et consacré à l'analyse du concept d'altérité : « vivre ensemble différents ».

Trois mouvements à réconcilier

Aussi loin que l'on puisse imaginer notre avenir, certainement jusqu'au pas de porte du troisième millénaire, trois mouvements qui ont traversé notre histoire nous accompagneront toujours :

1.— Central et constant, un puissant mouvement de « pluralisation » a été au coeur même de la croissance, du développement et de la richesse du Canada contemporain : pluralisation ethnique, sociale et éthique. Pour qui n'a pas du pays une vision abstraite et désuète, ce fait est majeur. L'une des formes les plus spécifiques de l'expérience canadienne tient dans cette volonté et dans cette liberté de rester fidèle aux cultures propres.

Le Canada est une patrie de toutes les mémoires. Il doit être un projet de toutes les différences, projet susceptible d'accommoder une grande variété d'expériences et de cultures. Une province se souvient d'avoir été colonie française voilà plus de deux siècles. Une autre était encore colonie britannique voilà trente-cinq ans.

2.— Né de la pluralisation interne et de lourdes contraintes externes, un autre mouvement traversa notre histoire. Celui-là plus construit que spontané, plus politique que culturel, plus lointain, comme en dehors de l'intimité des valeurs immédiates, donc plus abstrait et plus rationnel que ressenti. Ce mouvement visait le rassemblement et l'unification.

3.— L'existence d'un troisième mouvement dans notre histoire vient enrichir, compléter et complexifier la difficile tâche du « vivre ensemble différents ». Ce mouvement est à l'origine de la structure même du pays. ce dernier lui doit, notamment, l'un de ses principaux éléments d'originalité dans la famille des peuples. Même s'il s'apparente à la pluralisation déjà reconnue, ce mouvement n'en est ni la principale expression, ni la manifestation la plus décisive. En tout point, il est d'une autre nature. Ce mouvement aurait pu se perdre dans l'histoire. Mais depuis un siècle et demi, il a pris une solidité et une dimension telles qu'il apparaît aujourd'hui comme un des deux fondements de la réalité canadienne. Ce mouvement, vous l'avez reconnu, c'est l'affirmation constante et l'existence maintenant mieux assurée d'une collectivité francophone au sein du pays.

En tout point, ce mouvement est d'une autre nature que celui de la pluralisation. Son existence précède la naissance de la fédération. Sa force et ses effets ont largement conditionné le système politique adopté en 1867, d'où l'expression de « peuple fondateur ». Ses assises démographiques et sa cohérence culturelle sont indéniables, d'où l'expression de « communauté linguistique singulière ».

La pluralisation ethnique du Canada exprime l'une de ses façons d'être récentes.

Sa dualité exprime son essence même.

Pluralisation, dualité et unification, telles sont les trois forces concurremment à l'oeuvre. Entre ces trois mouvements apparemment contradictoires, un vaste domaine où s'est manifestée notre façon singulière de nous insérer dans l'Histoire, d'y tenir une place honorable, modeste à l'échelle du monde, mais la seule qui nous soit accessible et authentique. Voilà où se situe le lieu du « vivre ensemble différents », lieu qui nous est propre, lieu qui constitue notre tâche spécifique.

Ce « vivre ensemble » nous renvoie à une communauté de destin où se déploient les exigences et les forces de rassemblement.

Ce « différents » renvoie à la multiplicité des itinéraires historiques, aux réalités de la pluralisation, à celles aussi, déterminantes, de la dualité, à cette patrie de toutes les mémoires.

Certes, la pluralisation a coloré la dualité, elle l'a fait évoluer mais sans en changer la nature profonde. Ni le Québec, ni le Canada anglais n'existent comme communautés politiques homogènes, ni ensemble, ni séparément. Ni le Québec ni le Canada anglais n'existent comme entités portant l'une et l'autre un projet politique univoque, ni ensemble, ni séparément. D'où l'erreur d'une analyse politique qui réduit le pays à ce seul dualisme et établit des classifications définitives à partir de ce seul critère. Mais ni le Québec ni le Canada anglais ne peuvent être confondus absolument, et la distinction qui s'impose entre eux déborde les seules considérations linguistiques. Le cas du Québec ne peut être assimilé absolument au phénomène du régionalisme dont l'importance est connue. D'où l'erreur d'une analyse politique qui rejette le dualisme et cherche à l'éliminer comme principe organisateur du pays.

L'altérité comme principe d'organisation

Depuis la Seconde Guerre mondiale, dans l'ordre social, nos lois ont poussé loin, très loin, la reconnaissance du principe et de la réalité de l'altérité, consacrant ainsi le caractère multiple des situations et des conditions sociales. Cette reconnaissance de l'altérité, de cette autre manière d'être d'une personne, n'affecte jamais le caractère premier de la citoyenneté mais lui ajoute, en quelque sorte, une qualité ou une dimension particulière.

Nos statuts sont remplis de ces textes qui reconnaissent, à partir de l'âge, du sexe, du statut social et de la citoyenneté, l'extraordinaire diversité des situations physiques, sociales et économiques. (Loi pourvoyant à la sécurité de la vieillesse, Loi modifiant certaines lois en vue d'assurer dans leur application l'égalité de statut aux personnes de sexe masculin et de sexe féminin, Loi concernant l'immigration au Canada, Loi autorisant le Canada à contribuer aux frais des régimes visant à fournir une assistance publique et des services de bien-être social aux personnes nécessiteuses.)

Dans l'ordre des rapports ethniques et des réalités culturelles, nos lois et nos structures administratives ont consacré et enrichi notre connaissance et notre reconnaissance de l'autre en tant qu'autre, des autres, singuliers et pluriel, de ces diverses manières d'être communes à telle catégorie ou à tel groupe de nos concitoyens. Dans certain cas, on a même défini les critères de classification des groupes ethniques. Ainsi en est-il dans la loi concernant les Indiens.

La loi constitutionnelle de 1982 a fait faire au pays un pas décisif dans cette direction. L'article 27 fait du « maintien et de la valorisation du patrimoine multiculturel du Canada » un objectif fondamental du pays. La détermination et la définition des droits des peuples autochtones, à inscrire dans la constitution du Canada, sont directement visés par le deuxième paragraphe de l'article 37.

Quel est donc le sens d'un mouvement aussi vaste de reconnaissance de la pluralisation selon ses modes d'être anciens ou plus récents ?

La notion d'altérité a été tout à fait déterminante comme principe fondateur de nos lois, dans le domaine social, dans celui aussi du multiculturalisme et, plus récemment, quant aux droits des peuples autochtones. Dans le domaine économique, elle a été aussi une source d'inspiration pour la reconnaissance notamment du devoir de promouvoir « l'égalité des chances de tous les Canadiens dans la recherche de leur bien-être », selon les termes même de l'article 36 (2) de la Loi constitutionnelle de 1982. Ce principe de la péréquation déborde bien évidemment les cas individuels. C'est aux gouvernements provinciaux que seront faits des paiements « pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable ».

En accord avec les réalités du pays — et l'on doit s'en réjouir — nos lois ont fait une place de plus en plus large aux réalités de la « pluralisation », individuelle ou collective. Dans certains cas, elles les ont reconnues sans plus. Dans d'autres, elles les ont promues avec un degré variable d'efficacité.

La reconnaissance de la dualité

Ce qui précède à l'avantage de remettre en perspective et dans le contexte général de notre évolution le principe de la dualité. Trop souvent, on aborde cette question isolément. Certes, ce fait n'altère en rien son caractère foncier, mais il apparaît alors comme une exigence absolue, coupée en quelque sorte d'un mouvement plus large qui aide à en mesurer la signification.

La dualité n'est pas le seul principe organisateur du pays, ni le seul fondement des relations Québec Canada. Cependant, sa pleine reconnaissance est au coeur du projet canadien. Ce dernier sera toujours remis en cause par les francophones et soumis aux revendications du gouvernement du Québec qui est le premier fiduciaire de la francophonie canadienne. Il sera remis en cause tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été reconnue dans des termes qui soient acceptables et qui n'entraînent aucunement le démembrement du pays.

Deux peuples vivent ici côte à côte, incomplets l'un sans l'autre, pour des motifs qui sont propres et à l'un et à l'autre. Ils existent et ont toujours existé comme conscience de l'autre, dans le rejet comme dans l'acceptation. Ces deux peuples ne sont pas homogènes. Ils ont bénéficié d'apports nombreux de groupes ethniques venus de toutes les latitudes. Ils comptent, l'un et l'autre, des fragments d'eux-mêmes ou des communautés culturelles qui leur sont apparentées et qui vivent en dehors du lieu principal de leur rassemblement. L'un de ces peuples est largement réuni sur le territoire du Québec.

S'il est vrai que la dualité canadienne transcende les frontières géographiques, il est aussi vrai qu'elle perdrait tout son sens si le Québec disparaissait demain. Les francophones hors Québec deviendraient alors minorité parmi d'autres minorités, sans plus. Ils seraient soumis aux lois visant le multiculturalisme, ne disposeraient pas vraisemblablement de recours spécifiques devant les tribunaux du pays, et leurs revendications séculaires s'éteindraient vite dans l'Histoire.

S'il est vrai que le gouvernement du Québec n'est pas le porte-parole exclusif de la francophonie canadienne, il est aussi vrai que s'il ne faisait plus entendre sa voix, c'est dans le silence que s'accomplirait la fusion des minorités francophones hors Québec aux milieux linguistiques et culturels ambiants.

Certes, la réalité socio-linguistique du pays est complexe et échappe aux simplifications logiques. Mais un fait s'impose, clair et déterminant. Sans le Québec, le Canada ne serait plus une société dualiste. Sa législation linguistique et l'article 23 de la Loi constitutionnelle de 1982 perdraient tout leur sens et les efforts déployés ces vingt dernières années pour ajuster les institutions fédérales à la dualité linguistique du pays n'auraient plus leur raison d'être.

Ces dernières années, le Canada s'est refusé à la pleine reconnaissance de la dualité, y voyant un formidable cheval de Troie, une concession impensable à un modèle qui finirait par faire éclater le pays, une dangereuse soumission au concept d'égalité, concept qui serait plein de pièges et de risques.

Comment dire jusqu'à quel point la vision des choses qui a prévalu jusqu'à maintenant est courte, peu soucieuse de justice et génératrice de difficultés considérables ?

L'erreur ici serait de croire qu'en réclamant la reconnaissance de la dualité, les francophones y voient une étape de leur émancipation, une étape conduisant au démembrement du pays. L'erreur, ici, serait de confondre, étroitement et mesquinement, reconnaissance de la dualité et égalité juridique de deux États : celui du Québec et celui du Canada. Cette perspective est radicalement fausse puisque c'est à l'intérieur du Canada qu'est recherchée la reconnaissance de l'égalité, l'autre option la rendant caduque.

L'alliance anglophones-francophones a été souvent difficile, source de tensions sinon de conflits. Mais considérée dans la longue durée, elle a été bénéfique aux deux parties. Le Québec est devenu une société solide et moderne et non pas une Louisiane du Nord. Certes, ce statut est d'abord venu de sa propre initiative et créativité, mais aussi de sa participation à la confédération canadienne. Pour sa part, le Canada anglais a résisté à l'absorption et a lentement défini une spécificité qui n'est pas sans rapport avec son partenaire francophone. L'une et l'autre société sont, en quelque sorte, inachevées et le resteront tant qu'elles ne consentiront pas à un compromis d'envergure. L'une et l'autre, en mesurant clairement leur intérêt et en prenant acte de l'environnement géopolitique du continent, doivent accepter leur inévitable dépendance. Il en découlerait, en toute loyauté, une allégeance d'intérêt et de partage d'autant plus claire que des garanties juridiques et constitutionnelles assureraient l'un et l'autre partenaire de la sécurité de sa situation.

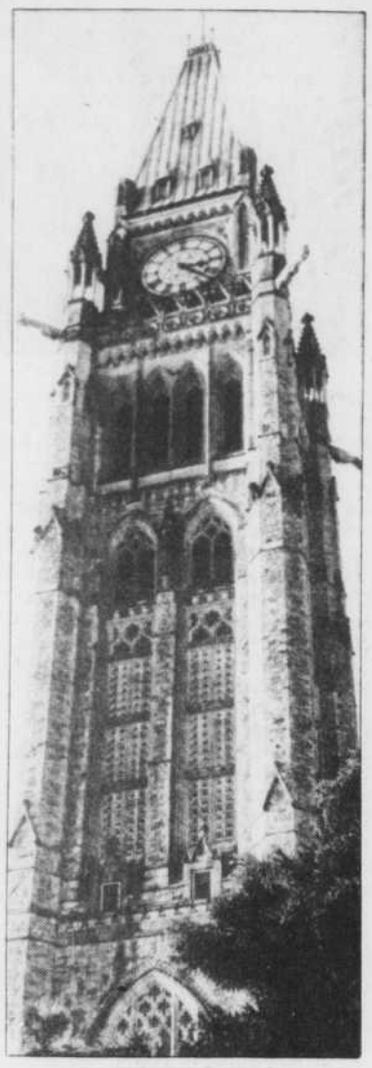

Malgré les apparences, voilà où en est le Québec.

Voilà, j'espère, où en sera demain le Canada anglais.

Nous avons déployé de part et d'autre, depuis vingt ans, des énergies considérables pour imaginer de nouveaux rapports de gestion, la transformation de nos institutions et la protection de nos droits. Le temps est venu d'élargir notre vision et notre champ d'investigation, de l'élever en quelque sorte et de chercher comme principes du « vivre ensemble différents » des valeurs plus profondes, et des ajustements plus substantiels, de résoudre deux équations indissociables exprimant l'une et l'autre la dualité.

Au Canada, une communauté francophone existe et elle déborde le Québec. Son existence constitue pour le Québec et pour le Canada une précieuse richesse. Mais il existe aussi au sein du Canada une société spécifique, le Québec. C'est l'existence de cette dernière qui donne tout son sens à la commmunauté francophone répartie dans la fédération. C'est à ces deux niveaux que la dualité doit être reconnue. On doit cesser de les opposer l'une à l'autre et de croire qu'on a répondu à la vérité du pays en ayant résolu une seule de ces deux équations.

La reconnaissance de la spécificité du Québec n'implique pas, comme on l'a prétendu avec tant d'emphase, une transformation radicale du régime et de toutes les institutions fédérales. Elle ne conduit pas inexorablement à l'émergence de deux états souverains, le Québec francophone et le Canada anglophone.

Le temps est venu de lier étroitement ces deux perspectives, de les conjuguer, de les rendre convergentes. Posée à ce niveau et de cette manière, la question de la dualité canadienne comporte des avantages certains :

1) sa reconnaissance ne vise pas la destruction du pays mais bien sa consolidation;

2) sa reconnaissance n'est pas un geste compensatoire mais un engagement réciproque, une reconnaissance commune de la qualité des héritages et des contributions des deux parties;

3) sa reconnaissance fait apparaître non pas ce qui nous divise, mais ce qui nous distingue; non pas ce qui nous exclut, mais ce que nous reconnaissons ensemble comme patrimoine spécifique et désormais commun;

4) sa reconnaissance résoudrait les deux tâches essentielles de ce temps et de nos sociétés : coaliser des peuples dans la justice et unir des hommes dans l'égalité.

Et cette recherche ne devrait plus jamais se fonder sur la dialectique de l'affrontement, à moins qu'on ne retombe à nouveau dans les pièges des absolus. L'une et l'autre partie devront se mettre laborieusement à la tâche difficile et complexe, toujours à reprendre, de comprendre la réalité, l'expérience et les aspirations de l'autre. Le Québec et le Canada anglais sont des sociétés plus complexes que les représentations que nous en avons.

On attend notamment de l'université qu'elle brise sa glace et secoue sa léthargie, qu'elle défasse les slogans sommaires et porte loin les exigences des contacts et de la recherche pour faire apparaître à nouveau les objets réels de nos entreprises. On attend d'elle aussi qu'elle reflète mieux la réalité biculturelle et bilingue du pays.

On attend des médias qu'ils aient le courage d'aller plus loin que la photographie politicienne du pays, et que ceux qui les dirigent et les fabriquent puissent, dans les deux langues officielles et réelles, prendre un contact direct avec les mots, les choses et les hommes.

On attend de la diplomatie interne de la fédération un sens plus élevé de la complexité du pays, une vision plus large de sa qualité et de son devenir.

Notre alliance ne saurait se satisfaire de slogans sommaires et apparemment efficaces. Ce qui nous vient à l'esprit quand nous en cherchons le sens, c'est un mouvement inachevé, en attente d'une nouvelle impulsion. Cette dernière pourrait enfin créer les conditions de l'équilibre politique. Nous servir aussi d'appui pour les nombreuses tâches qui nous sollicitent à 15 années du troisième millénaire.

Proche-Orient : le retour de l'influence soviétique

SÉLIM NAGUIB

L'auteur, avocat et protonotaire spécial de la Cour supérieure de Montréal, est président de l'Association copte canadienne, membre du conseil d'administration de la Fédération des groupes ethniques du Québec et docteur en droit.

DEPUIS la débandade occidentale au Liban, l'Union soviétique a profité des brèches creusées ça et là dans la région par la démission américaine et européenne face au terrorisme international. Moscou a su habilement s'implanter ou se réimplanter dans des pays dont on aurait pu croire qu'ils étaient à jamais perdus pour l'URSS : l'Égypte par exemple.

Au Liban, une délégation soviétique conduite par Karin Brutens était chaleureusement accueillie par le gouvernement libanais. Les diplomates étrangers en poste au Liban estiment que jamais Moscou n'a eu une occasion aussi propice de s'implanter non seulement au Liban mais dans l'ensemble du Proche-Orient.

Les dirigeants américains ont été profondément choqués par une déclaration des Séoudiens : ceux-ci ont dit que si les États-Unis ne se montraient pas plus « coopératifs », ils seraient contraints de s'adresser à Moscou pour leurs achats d'armements. Cette déclaration faisait suite au refus de l'administration américaine de vendre à Riyad 1,400 missiles *Stinger*.

Même attitude de la part du roi Husseïn de Jordanie. Dans une interview publiée par *Le Figaro* assez récemment, il déclare qu'il n'y aura pas de solution au Proche-Orient sans une participation des Soviétiques.

Ces derniers ne sont d'ailleurs pas inactifs. Leur exploit majeur a été de convaincre le président égyptien Hosni Moubarak d'accepter l'arrivée d'un nouvel ambassadeur soviétique au Caire. Le dernier ambassadeur soviétique avait été expulsé d'Égypte, par Sadate, il y a trois ans. Cela fait 12 ans que l'influence soviétique en Égypte est négligeable : en 1972, le président Sadate avait expulsé 17,000 « conseillers » militaires soviétiques. Cette décision du président Moubarak, pourtant réputé prooccidental, est au moins aussi grave pour l'avenir des conflits régionaux que l'armement russe livré au Koweït.

Les Égyptiens, comme le roi Husseïn, ont insisté auprès des États-Unis pour que l'Union soviétique puisse jouer un rôle plus important dans les affaires du Proche-Orient. Ils ne l'ont fait que parce qu'ils subissent des pressions croissantes de la part de Moscou.

Jusqu'à présent, les Russes avaient observé une attitude de stricte neutralité entre l'Irak et l'Iran. Ils viennent d'abandonner cette position, de sorte que Moscou envoie en Irak d'énormes livraisons d'armements. L'URSS a signé avec Bagdad un contrat pour la construction d'une centrale nucléaire qui remplacerait celle que les Français étaient en train de construire et qu'un raid israélien a détruite en 1981. Le gouvernement irakien multiplie les déclarations officielles favorables à l'URSS. Celle-ci s'apprête également à construire une centrale nucléaire en Syrie.

Le Koweït, lassé des fins de non-recevoir opposées par les États-Unis à ses demandes répétées de matériel sophistiqué, s'est tourné vers l'Union soviétique. Quant à l'Organisation de libération de la Palestine, après avoir tergiversé un laps de temps entre les « arafistes » et les dissidents, Moscou a opté pour Yasser Arafat. Là aussi, elle s'est à nouveau solidement ancrée, entretenant des relations avec tout l'éventail politique de la scène palestinienne.

Ainsi, par son action diplomatique ou par ses fournitures d'armes, l'Union soviétique a réussi, en quelques mois, à se réintroduire dans toutes les zones névralgiques de la région : l'Irak et l'Iran, le Liban, la Jordanie, l'OLP, le Koweït, l'Égypte ... sans compter les capacités déstabilisatrices de Moscou par le biais du terrorisme international.

Le déclin du Québec est-il inévitable?

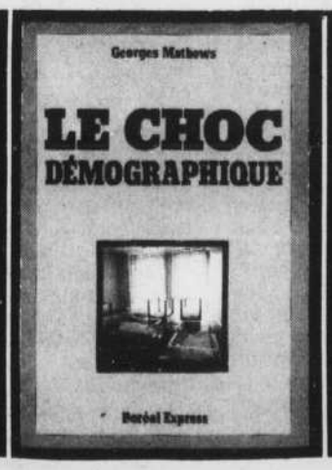

Georges Mathews
LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE
Un exposé clair et précis sur un problème fondamental pour l'avenir du Québec
En vente dans toutes les librairies à 13,95$
Boréal Express

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Garneau

suite à ouvrir les panneaux en se servant du bras manipulateur, après que le soleil eut fait fondre la glace qui en bloquait les charnières.

Les autorités ont indiqué que le satellite serait lancé avec plus de trois heures de retard.

Ce satellite permettra aux scientifiques de mieux comprendre et de prédire les changements de climats et de températures. Il calculera la quantité d'énergie que la Terre reçoit du soleil et combien elle en irradie dans l'espace. L'équilibre est essentiel dans cet échange d'énergie, car autrement notre planète se refroidirait ou se réchaufferait graduellement.

L'astronaute Garneau a été chargé d'enregistrer le lancement sur bande vidéo, en fonction de quatre points de repère situés en-desous des panneaux solaires et de six autres localisés à la base, une opération destinée à créer sur Terre un système canadien de vision dans l'espace.

L'épouse de M. Garneau, Jacqueline, a déclaré aux journalistes qu'elle avait été soulagée à la suite du départ de la navette Challenger, à 7h03 vendredi matin.

« C'est la chose la plus passionnante que j'aie vu, a-t-elle indiqué, complètement épuisée émotivement.

Deux hommes auraient aimé prendre la place de Marc Garneau: M. Brian Mulroney et M. Bob Thirsk, l'astronaute qui aurait remplacé M. Garneau, s'il était tombé malade.

« J'étais envieux, a déclaré M. Mulroney aux journalistes à Ottawa. C'est une chose merveilleuse et je me souviens exactement où j'étais lors du premier atterrissage sur la lune. Je peux encore me rappeler le plaisir que j'en ai retiré ».

◆ Reagan-Mondale

aux critiques : le silence radieux. Il répond peu aux questions de la presse, encore moins à celles de ses adversaires, et il pousse même l'astuce jusqu'à ne pas prononcer le nom du candidat démocrate dans ses discours (il a presque toujours recours à des expressions comme « mon adversaire », « le parti adverse » ...)

Les stratèges de la Maison-Blanche auraient bien voulu que cela dure, mais les événements ont forcé le président à sortir de sa réserve. Il l'a fait d'abord bien maladroitement : après l'attaque contre l'ambassade américaine à Beyrouth, le président est interrogé sur le dispositif de sécurité, apparemment incomplet qui protégeait le bâtiment. Il fournit cette réponse : « Tout ceux qui ont déjà fait rénover leur cuisine savent bien comment ça marche. Les travaux ne sont jamais fini à temps. »

La pirouette n'est pas du goût des démocrates qui s'empressent d'accuser le président « d'insensibilité ». M. Reagan doit revenir sur le sujet et cette fois publiquement assumer la responsabilité pour le manque de protection de l'ambassade.

C'est là où les démocrates veulent en venir : « Dimanche, dit James A. Johnson, directeur de la campagne de Walter Mondale, nous allons enfin atteindre l'objectif que nous poursuivons depuis longtemps : pénétrer dans cette zone protégée (*question-free zone*) et acculer le président à des réponses. »

En fait les démocrates ne s'en cachent pas, ce qu'il souhaitent c'est pousser Ronald Reagan à commettre une bévue. Le président en a l'habitude : son entourage reconnaît volontier qu'il ne se préoccupe pas beaucoup du détail des affaires de sa charge, et il a souvent montré qu'il connaissait mal certains dossiers. En moins de quatre ans de pouvoir, il a accumulé assez d'inexactitudes, d'erreurs dans ses déclarations impromptues pour en faire un livre. (*Ronald Reagan's Reign of Error*, de Mark Green et Gail MacColl).

Mais outre le fait que les modalités assez rigides du débat de dimanche (questions posées par un modérateur, pas d'échanges directs) vont limiter les possibilités d'éloigner le président de son texte, les démocrates savent aussi que Ronald Reagan peut être redoutable s'il se met à improviser sur les thèmes qu'il aime.

« Le président est très efficace, reconnaît M. Johnson lorsqu'il brosse à grands traits les idées majeures de ses politiques. » D'autres lui reconnaissent aussi un talent pour l'anecdote frappante, placée exactement au bon moment.

Walter Mondale jouera son va-tout dimanche. Son directeur de campagne parle de « l'occasion la plus extraordinaire dans la carrière de l'ancien vice-président. »

Ce sera pour lui l'occasion de se mesurer au président sortant sur les questions de politique intérieure, et d'essayer d'égratigner la tranquillité et les certitudes de son adversaire.

Walter Mondale sera-t-il à la hauteur de la situation? Il dispose d'un certain nombre d'arguments bien rodés pour attaquer le président, notamment sur les sujet suivants :

■ le déficit budgétaire : Walter Mondale a fait connaître son plan de retour à l'équilibre budgétaire, une combinaison de réduction de dépenses et de majoration des impôts. Ronald Reagan, mis au défi de présenter son projet, s'est esquivé.

■ la compression des dépenses d'aide sociale et le manque d'équité qui, selon les démocrates, caractérisent les politiques économiques de Ronald Reagan.

■ la protection de l'environnement : les démocrates en dressent un bilan négatif.

En outre, Walter Mondale mentionnera probablement l'attentat contre l'ambassade de Beyrouth (bien que ce premier débat ne doive

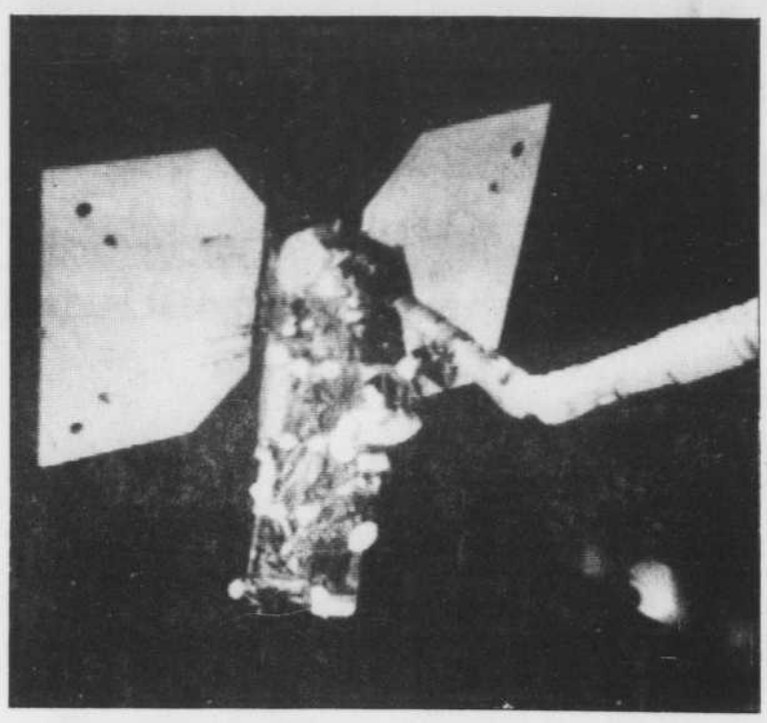

porter que sur les questions domestiques) comme une manifestation de la négligence du gouvernement Reagan.

L'actualité récente a fourni à Walter Mondale l'occasion de revenir sur un sujet qui a constamment troublé le gouvernement actuel : le code d'éthique des hauts fonctionnaires. L'affaire Donovan, le secrétaire au Travail qui plaide non coupable à une série d'accusations de fraude et d'escroqueries, contribue à l'impression générale qu'il y a des personnalités plus ou moins louches parmi les fidèles du président. Rien de précis n'a été démontré, mais une douzaine de démissions de responsables de l'administration à la suite d'allégations d'irrégularités a marqué le gouvernement.

Comment Walter Mondale va-t-il utiliser ce qui paraît être un atout? Jusqu'ici il a fait preuve d'une prudence caractéristique (insistant sur le principe de la présomption d'innocence de M. Donovan) prudence que les démocrates sont nombreux à juger excessive et déplacée dans le contexte d'une campagne électorale.

Les démocrates comptent sur les deux débats télévisés pour relancer véritablement la campagne, et ils espèrent que Walter Mondale s'y montrera sous un jour plus aggressif qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Gary Hart, candidat malheureux à la direction du Parti démocrate, qui sait de quoi il parle pour y avoir lui-même goûté, fait confiance aux qualités de « débatteur » de Walter Mondale : « Il est tenace et coriace dans ce genre de situation », dit-il.

La crainte des domocrates cependant, c'est que leur candidat soit le meilleur dans une argumentation serrée, mais ne réussisse pas à projeter une image forte et positive de lui-même, et à convaincre les Américains qu'il a le sens du leadership.

Tout est en effet beaucoup affaire d'impression dans cette campagne, et à ce jeu Ronald Reagan est toujours le maître.

Un bon comportement de Walter Mondale au cours des prochains débats permettrait quand même aux démocrates de réduire l'écart qui les sépare des républicains, et de faire bonne figure aux élections.

◆ Les décrets

Cet accord-cadre prévoierait:

■ la création d'un bureau de recherche sur la rémunération, paritaire ou indépendant des parties, chargé d'aviser sur les clauses financières, selon un modèle de comparaison des secteurs public et privé;

■ dans cette perspective, la rémunération des employés du secteur public et parapublic demeurerait négociable, y compris la masse salariale elle-même;

■ les sujets, à préciser, relatifs à l'organisation du travail, qui seraient du ressort des établissements locaux;

■ les mécanismes relatifs à la médiation et à l'arbitrage: avant que le droit de grève puisse être exercé, il y aurait un recours obligatoire à la médiation, et pendant cette dernière, le droit de grève serait suspendu;

■ le maintien des services essentiels, selon des mécanismes permanents qu'il reste à définir.

Si, d'ici le ler décembre, gouvernement et centrales en viennent à une entente sur ces divers points, une autre échéance serait alors fixée, celle-là pour le ler mars 1985. Pour cette date, on tenterait d'en venir à un accord sur les sujets limités devant être discutés sans délai.

Finalement, par la suite, l'Assemblée nationale serait appelée à modifier le régime de négociations selon les termes convenus de part et d'autre.

Telles sont, du moins selon ce que LE DEVOIR a appris, les grandes lignes des conclusions auxquelles M. René Lévesque faisait référence la semaine dernière, dans une lettre aux trois présidents, MM. Gérald Larose (CSN), Yvon Charbonneau (CEQ) et Louis Laberge (FTQ). Par la suite, en l'absence du premier ministre, qui ne revient de voyage que mardi soir prochain, M. Clair convoqua séparément les trois centrales. Elles lui firent savoir qu'elles étaient en train de définir un ensemble de positions communes qui leur permettent de rencontrer conjointement le président du Trésor. Ce qui n'a pu être fait cette semaine, à cause du congrès de la Fédération des affaires sociales de la CSN. Ce sera fait mardi, à huis clos, à Montréal.

A ce jour, la CEQ et la FTQ voulaient rouvrir l'ensemble des décrets pour la dernière année, soit 1985, quitte à ce qu'une entente devienne la première année d'une convention collective. Mais la CSN se limitait à la seule réouverture des clauses financières des décrets pour l'an prochain. Selon M. Charbonneau, il ne s'agissait là que d'une question de formulation, qui a dû être aplanie depuis.

Toutefois, la position des centrales était et reste unanime en ce qui a trait à la réforme du régime de négociations. Elles n'ont pas participé à la consultation de M. Clair, estimant que cette tâche, qui n'est pas urgente, devrait être confiée au Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre ou à la Commission consultative sur le travail, présidée par le juge René Beaudry. Pour les centrales, il ne saurait y avoir deux régimes de négociations, l'un pour le secteur privé, l'autre pour le secteur public et parapublic. Le mandat du juge Beaudry est limité à la révision du code du travail pour le secteur privé. Il a dit cette semaine qu'il n'est pas question d'élargir son mandat, à moins que le gouvernement en décide autrement. Les services publics et parapublics relèvent du Conseil du trésor.

Les centrales s'opposent à toute remise en question du droit de grève dans le secteur public. A la suite des décrets, l'an dernier, le gouvernement a mis sur pied deux comités qu'il voulait paritaires, l'un sur la rémunération, l'autre sur la productivité, mais les centrales ont refusé d'y participer.

Signalons par ailleurs que le gouvernement a déjà entrepris des pourparlers avec des syndicats indépendants, dont celui des fonctionnaires, en vue de revoir et d'améliorer les clauses salariales pour la troisième et dernière année des décrets imposés au début de 1983. Selon ces décrets, les quelque 300,000 travailleurs du secteur public toucheront l'an prochain une augmentation salariale équivalente à la hausse du coût de la vie, moins 1.5%.

◆ Deux «colombes»

ceux qui craignent que le nouveau gouvernement canadien n'adopte une politique extérieure conservatrice.

Les nomminations de MM. Lewis et Roche sont une manifestation de la volonté du gouvernement de poursuivre les efforts entrepris par le Canada à l'égard des questions de désarmement. C'est également une indication que le Canada maintiendra une politique extérieure à la fois moderne et modérée, a-t-il expliqué à sa sortie du Conseil des ministres.

Le choix par M. Mulroney de M. Clark comme secrétaire d'État se voulait une première manifestation de cette volonté. M. Clark a en effet toujours été perçu comme une colombe. Notons cependant que M. Mulroney a pourtant nommé un faucon à la Défense avec Robert Coates.

Depuis deux semaines, MM. Mulroney et Clark n'ont de fait raté aucune occasion pour envoyer des signaux de modération. Ainsi la semaine dernière M. Clark dans son discours aux Nations-Unies et M. Mulroney dans un discours en Nouvelle-Écosse ont-ils tous deux plaidé pour la poursuite intensive des efforts du Canada pour réduire la menace d'un conflit nucléaire.

La confirmation écrite de l'ouverture que veut manifester le nouveau gouvernement ne viendra toutefois que dans quelques mois, lorsque M. Clark publiera un livre blanc. *Le Devoir* a appris à cet égard que le discours du trône du 5 novembre donnera des indications sur la façon dont cette politique sera élaborée. Selon les indications recueillies, le ministre entend s'inspirer notamment du rapport qu'il avait préparé pour son parti à la demande de M. Mulroney, le printemps dernier, sur toute la question du désarmement. M. Clark n'avait pas publié son rapport en raison de la tenue des élections et ne le fera donc pas, semble-t-il.

Le choix de M. Lewis en a surpris plus d'un au sein du NPD. D'autant plus que dans la dernière livraison du magazine Maclean's M. Lewis critiquait ouvertement la précipitation « inconvenante » avec laquelle M. Mulroney s'était rendu visiter le président Reagan dès après la formation du nouveau gouvernement. Selon lui, cela manifestait une certaine soumission aux intérêts américains. Dans cet article, il plaidait pour que le Canada joue un rôle de premier plan et substantiel en politique étrangère plutôt que de se lancer dans des missions de paix à la Don Quichotte inspirées par l'opportunisme politique, faisant ainsi référence à la mission de paix du premier ministre Trudeau.

Le premier ministre Mulroney a souligné hier sa satisfaction de voir M. Lewis accepter le poste d'ambassadeur permanent aux Nations-Unies, l'une des six plus importantes missions diplomatiques pour le Canada. Il a salué la détermination et la passion que cet homme qui est l'un des meilleurs tribuns du Canada apporte aux causes qu'il épouse.

La nommination de M. Lewis est « la fin d'une forme de patronage », a par ailleurs indiqué le premier ministre hier, faisant référence à tout le débat déclenché par les nominations partisannes faîtes par les libéraux lors du déclenchement des élections. À l'avenir le gouvernement tentera de choisir les meilleurs éléments de la société canadienne et des gens de différentes idéologies, a-t-il noté.

Le choix de M. Lewis constraste fortement avec la nommination par l'ex-premier ministre Turner de deux anciens ministres libéraux à des fonctions d'ambassadeurs, MM. Bryce Mackasey et Eugene Whelan. Ceux-ci devraient être invitées à démissionner puisque M. Mulroney a indiqué cette semaine que les personnes ayant bénéficié de nominations partisannes seraient invitées à résigner leurs fonctions. M. Mulroney avait alors assuré que son gouvernement priviligierait la compétence lors de nomminations et qu'il allait garantir l'indépendance de la haute fonction publique.

M. Lewis est le fils de David Lewis, un ancien chef national du NPD, un parti qui a toujours fait de la paix et du désarmement un thème important de son programme politique. Il a lui-même été chef du NPD de l'Ontario de 1970 à 1978. En 1975, il réussissait même à faire de son parti l'Opposition officielle à Queen's Park. Âgé de 46 ans, M. Lewis est devenu communicateur et commentateur politique. Il a aussi agi comme médiateur dans des conflits de travail.

M. Lewis remplacera aux Nations-Unies le chargé d'affaires David Lee qui assurait l'intérim depuis que M. Gérard Pelletier, un ancien ministre libéral, avait abandonné cette fonction pour devenir président des Musées nationaux du Canada. Ancien ambassadeur du Canada à Paris, le premier ministre Trudeau l'avait nommé à New-York un peu avant qu'il n'entreprenne sa mission de paix. Dans ce cadre, il s'agissait d'une nommination stratégique pour seconder les efforts de M. Trudeau. M. Lewis sera à son poste pour participer à la session d'automne de l'ONU mais ne s'installera en permanence à New-York qu'en janvier 85.

Le choix de M. Roche pour le poste d'ambassadeur au désarmement pourrait pour sa part être qualifié de partisan puisqu'il s'agit d'un ex-député conservateur. Il a représenté la circonscription d'Edmonton-Strathcona de 1972 à 1984. Toutefois sa compétence pour occuper ce poste est incontestable, ayant été porte-parole de son parti pour les questions de politique extérieure, vice-président d'un comité parlementaire sur les relations Nord-Sud, président de l'Association internationale des parlementaires pour un ordre mondial, président de l'Association canadienne pour les Nations-Unies.

M. Roche a toujours été perçu comme une colombe au sein du Parti conservateur qui compte pourtant plusieurs faucons sur les questions de désarmement. C'est un tiers-mondiste qui se préoccupe beaucoup de toutes les questions rattachées au développement.

M. Roche prendra pour sa part la succession de M. George Ignatieff qui avait été nommé au poste d'ambassadeur au désarmement par M. John Turner au cours de la dernière campagne électorale. Chancelier de l'Université de Toronto, M. Igantieff n'avait pour ce raison accepté ce poste qu'à temps partiel et s'est dit heureux de céder sa place à M. Roche, croyant important que quelqu'un en fasse sa préoccupation constante.

Le nouvel ambassadeur représentera le Canada aux réunions internationales où il est question de désarmement et de contrôle des armes. Il interviendra particulièrement auprès des instances des Nations-Unies spécialisées dans ce domaine. Toutefois, M. Alan Beesly demeurera le représentant permanent du Canada auprès de la Conférence du désarmement de Genève. M. Roche répondra directement à M. Clark ou à son sous-ministre, M. Marcel Massé.

Né à Montréal et âgé de 55 ans, M. Roche est un ancien journaliste et conférencier. Il reprendra ce rôle pour donner une série de conférences à travers le Canada pour expliquer les positions du gouvernement sur le désarmement.

◆ Le chômage

passé de 9.4 % à 9.9 %. Le Québec a toutefois réussi à créer plus d'emplois que l'ensemble du Canada, soit 21,000 contre 4,000 en moyenne.

L'annonce de la hausse sensible du taux de chômage au pays a surpris plusieurs économistes. Bien sûr, ont-ils déclaré, la croissance économique a commencé à ralentir, mais pas au point d'aggraver encore davantage le chômage qui persiste.

L'économiste en chef de la Caisse de dépôt et placement du Québec, M. Serge Houle, a attribué cette augmentation à la progression substantielle du nombre de personnes qui se sont remises à rechercher un emploi. Une donnée de Statistique Canada indique à ce sujet que le nombre de personnes désespérées de se trouver un emploi a atteint son niveau le plus bas depuis octobre 1981.

« L'amélioration relative de la situation économique (stabilité des taux d'intérêt et maintient d'un faible taux d'inflation) a encouragé les personnes sans travail à recommencer à chercher un emploi. « Le phénomène observé en septembre a été le plus fort des dernières années », a-t-il dit.

De fait, l'accroissement du nombre d'individus à la recherche d'un emploi a fait progresser le taux de participation désaisonnalisé à un niveau record de 65.2 %. Le taux de participation comprend toutes les personnes âgées de plus de 15 ans qui travaillent et qui recherchent un emploi. Au premier trimestre de 84, ce taux avait été de 64.4 %.

Un économiste senior de la Banque Nationale du Canada, M. Jean-Paul Caron, trouve l'augmentation du taux de chômage général « assez suspecte ». « Il faudra attendre les résultats du mois d'octobre pour se faire une bonne idée de la situation. Le taux de participation est revenu à un niveau normal. Je pense que le nombre de personnes qui recommencent à chercher un travail n'augmentera pas ce mois-ci », a-t-il commenté.

Mais recherche d'un emploi ne signifie pas création immédiate d'emplois, diraient les jeunes de 15-24 ans. Ceux-ci ont encore une fois conservé la « palme d'or » du chômage avec un taux désaisonnalisé de 18.4 %, comparativement à 17.2 % en août.

Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, n'a pas tardé à jeter le blâme de la hausse du taux de chômage sur l'ancien gouvernement libéral. « C'est un indice de la dimension du désordre et de la tragédie que nous avons hérités », a-t-il commenté à Ottawa.

Un journaliste a fait remarquer à M. Mulroney qu'il avait promis la création rapide de dizaine de milliers d'emplois, une fois à tête du pays. Le 5 juillet, à Prince Albert, en Saskatchewan, M. Mulroney avait déclaré: « Vous verrez se créer des dizaines et des dizaines de milliers d'emplois qu'aussitôt qu'un nouveau gouvernement pourra être mandaté ».

Hier, le premier ministre conservateur a expliqué qu'il avait alors voulu souligner l'importance de la création d'emplois dans le secteur privé.

La hausse soudaine du chômage pose un dilemme au gouvernement Mulroney, a déclaré au DEVOIR le directeur adjoint du Conference Board, M. Gilles Rhéaume. « Il sera difficile pour le nouveau premier ministre de diminuer le chômage tout en réduisant le déficit. Ce que la reprise économique nous promettait de mieux, nous l'avons déjà vu passer », a-t-il dit. Le Conference Board a la vision la plus pessimiste sur les prochains mois de l'économie canadienne.

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a jeté le blâme sur le gouvernement libéral pour la hausse du taux de chômage de 11.2 à 11.8 pour cent entre les mois d'août et de septembre.

"C'est un indice de la dimension du désordre et de la tragédie que nous avons hérités", a-t-il commenté vendredi.

Le premier ministre a aussi semblé surpris de se faire dire qu'il aurait promis la création rapide de dizaines de milliers d'emplois.

"Vous devriez vérifier cette affirmation", a-t-il rétorqué à un journaliste.

Une vérification a indiqué que le 5 juillet à Prince Albert, en Saskatchewan, Mulroney avait déclaré: "Vous verrez se créer des dizaines et des dizaines de milliers d'emplois aussitôt qu'un nouveau gouvernement pourra être mandaté".

Hier, Mulroney a expliqué que cette phrase soulignait l'importance de la création d'emplois à long terme dans le secteur privé, un but que son gouvernement s'est fixé.

Les dernières statistiques émises vendredi ont démontré qu'il y avait 1,363,000 personnes sans travail en septembre, soit 16,000 de plus qu'en août, et que le taux de chômage est à son plus haut niveau depuis juillet 1983, alors qu'il se situait à 11.9 pour cent.

Statistique Canada a précisé que "la hausse substantielle vient d'une augmentation du nombre de personnes à la recherche d'un emploi à un moment de l'année où normalement il baisse".

Selon l'agence fédérale, l'accroissement de ce nombre, le mois dernier, a fait progresser la proportion de la population faisant partie de la masse ouvrière, appelée taux de participation, à un record ajusté aux variations saisonnières de 65.2 pour cent.

Le niveau d'emplois, ajusté aux variations saisonnières était de 11.045 millions, virtuellement inchangé par rapport au mois d'août. Si le nombre emplois à temps partiel a baissé de 26,000, celui des emplois à temps plein a connu une augmentation estimée à 26,000.

Les jeunes demeurent les plus durement touchés alors que le taux de chômage chez les 15-24 est passé de 17.2 pour cent à 18.4 pour cent.

Celui des 25 ans et plus a augmenté à 9.8 pour cent contre 9.4 pour cent le mois précédent.

Sur une base provinciale, le nombre de chômeurs a augmenté de 6,000 à Terre-Neuve, de 17,000 au Québec, de 21,000 en Ontario, de 6,000 en Alberta et de 11,000 en Colombie-Britannique. Les autres provinces ont connu de plus faibles augmentations.

L'évolution du taux de chômage dans chacune des provinces, en septembre par rapport à août, est la suivante:

- 1.9 % à 22.9 % à Terre-Neuve
- 1.8 % à 13.2 % dans l'Ile-du-Prince-Edouard
- 0.3 % à 13.6 % en Nouvelle-Ecosse
- 1.0 % à 15.9 % au Nouveau-Brunswick
- 0.4 % à 12.9 % au Québec
- 0.4 % à 9.5 % en Ontario
- 0.3 % à 8.8 % au Manitoba
- 0.6 % à 8.5 % en Saskatchewan
- 0.4 % à 12 % en Alberta
- 0.5 % à 14.9 % en Colombie-Britannique.

6 octobre

par la PC et l'AP

1982: Moscou déclare que les recherches entreprises par les Suédois, en vue de retrouver un prétendu sous-marin soviétique qui croiserait dans leurs eaux, pourraient être un subterfuge destiné à perturber les relations entre les deux pays.

1981: le président égyptien Anouar el Sadate est assassiné au cours d'une revue militaire par un commando qui ouvre le feu sur la tribune officielle.

1977: trente-sept pays participent à la conférence est-ouest de Belgrade sur les progrès de la coopération en matière de sécurité et de défense des droits de l'homme en Europe.

1976: putsch en Thaïlande où les militaires prennent le pouvoir.

1974: Moscou propose d'interdire les essais nucléaires souterrains et l'accès de la Méditerranée aux navires porteurs d'armes nucléaires.

1972: un train, transportant des pélerins, déraille et prend feu pres de Saltillo, au Mexique: 208 morts.

1958: le sous-marin américain à propulsion nucléaire *Seawolf* refait surface au large de la Nouvelle-Angleterre après avoir établi un record de durée en plongée: deux mois.

1929: le général Tchiang Kai-chek est élu président de la République chinoise.

1838: naissance à Saint-Jérôme, de Benjamin-Antoine Testard de Montigny, premier zouave pontifical canadien; plus de 500 Québécois répondront à l'appel du Vatican.

Le transport en commun à Montréal

Les parties ne s'entendent pas sur les services essentiels

CLÉMENT TRUDEL

Au Conseil des services essentiels, hier, la Commission des transports de la CUM a proposé un créneau de « services essentiels » pouvant équivaloir à 55% du service actuel, sur semaine, et à 30% les fins de semaine, au cas où une grève serait déclenchée le jeudi 18 octobre.

La Fraternité des chauffeurs et opérateurs de métro a pour sa part soumis un plan qui ne prévoit aucun service « essentiel » les samedis et les dimanches; la Fraternité opte pour des services « clairs et fiables » du lundi au vendredi, durant trois périodes de pointe (sept heures en tout) et souligne que rien ne prouve que la mise en service du métro ou des autobus durant le week-end serait « essentielle ». Dans chaque camp, on a aussi pensé aux services adaptés pour handicapés ainsi qu'au transport suburbain.

Me Bernard Bastien et le conseil qu'il préside reprennent les audiences le 10 octobre au bénéfice d'organismes tel le Conseil scolaire de l'île de Montréal. Aux parties, le Conseil rappelle qu'il n'a pas l'intention de discuter de la grève ni de ses conséquences économiques; comme le lui indique la Loi 72, le Conseil devra apprécier si les services décrits protègent suffisamment la santé et la sécurité du public. Depuis qu'il existe, le Conseil a été saisi de 102 dossiers et de 78 avis de grève dans des services publics (37 de ces avis seulement ont été suivis de grèves, 6 ou 7 de ces grèves ont duré plus de cinq jours, ce qui atteste de la force de ce mécanisme régulateur).

Parallèlement aux discussions visant à prévenir la disparition complète du service en temps de grève, des négociations ont toujours cours entre la CTCUM et la Fraternité (local 1983 du Syndicat Canadien de la Fonction Publique) qui représente environ 4,000 salariés de la CTCUM. Mercredi et jeudi, les négociations ont repris sur le contenu de la future convention, en compagnie du conciliateur Normand Gauthier. Lundi et mardi prochains, les parties ont convenu de se revoir pour poursuivre la négociation. C'est dire que les occasions qu'ont les porte-parole syndicaux et patronaux de se parler sont nombreuses et parfois même fort détendues.

La CTCUM, fait valoir qu'elle accepte le pari de ne pas offrir de services de métro en soirée sur semaine, non plus que le dimanche. On croit ainsi répondre aux besoins minimaux d'une population où l'on recense 245,000 logis ne disposant pas de véhicule-automobile. La CTCUM insiste beaucoup sur le besoin d'éviter les dangers inhérents aux concentrations de foules. Elle aurait besoin d'une « bonne semaine » avant le jour de grève pour mettre en application le plan que le Conseil devra faire approuver par Québec.

La partie syndicale a exposé les trois principaux critères qui ont présidé à son choix, d'après M. Pierre Dupuis: faire la grève sans menacer la santé ni la sécurité du public; s'assurer que le transport pourra s'effectuer de façon sécuritaire et offrir des services « clairs et fiables » tant pour les syndiqués que pour le public usager. Les patrons, eux, mentionnent un horaire « approximatif », aspect que rejettent les représentants syndicaux qui s'en tiennent à des horaires de travail déterminés avec précision (sur semaine), soit de 6h15 à 8h45, de 15h45 à 18h15 et de 23h à 1h du matin. Les huit membres du Conseil des services essentiels, que l'on a gavés hier de graphiques et de chiffres, doivent apprécier la portée des deux projets en discussion et, à défaut d'entente, décréter leur propre plan d'action.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, samedi 6 octobre 1984

Perte de $ 48.3 millions au premier trimestre de 1984

Comterm Inc. décide de fermer sa division Bytec

ANDRÉ BOUTHILLIER

Comterm Inc. vient de mettre fin aux activités de Bytec, sa division de fabrication de micro-ordinateurs portatifs. La décision signifie la mort de l'appareil Hypérion et la fermeture de son usine d'Ottawa. Elle ne modifie pas les projets de Comterm en micro-informatique scolaire.

Par ailleurs, elle se traduit par une perte extraordinaire de $48.3 millions, au premier semestre 1984, provenant surtout de réclamations auprès de fournisseurs américains et de poursuites judiciaires. À moyen terme, ces pertes pourraient donc être récupérées, pense la compagnie.

Annoncée en fin d'après-midi, hier, la liquidation de Bytec survient un an seulement après la fusion de Bytec Management Corp., d'Ottawa, et de Comterm, de Pointe-Claire. Au moment de l'annonce de la fusion, le 13 juillet 1983, la valeur de l'action de Comterm avait grimpé de $1, passant à $10.12. Hier, la valeur de la même action perdait quatre cents, clôturant à $1.43. En raison de l'heure tardive de l'annonce, toutefois, il faudra attendre mardi (lundi étant férié) pour connaître la réaction des investisseurs.

Un communiqué précise qu'il est désormais impossible à une compagnie de taille moyenne de persister dans le marché de la micro-informatique « domestique », à cause de la guerre des prix de vente au détail qu'ont déclenchée les principaux manufacturiers, tels que IBM, Commodore et Apple. Le produit Hypérion fut l'un des premiers micro-ordinateurs compatibles avec IBM. Il était fabriqué à Nepean, en banlieue d'Ottawa, par 125 personnes.

Comterm a donc décidé de concentrer dorénavant ses activités dans les « secteurs rentables et offrant le meilleur potentiel de croissance, soit ceux des terminaux de communication, de la bureautique et de la micro-informatique scolaire ». La compagnie continuera donc de fabriquer les Max E-20 (avec son partenaire français Matra) grâce auxquels elle a obtenu un contrat de $25.6 millions du ministère de l'Éducation (MEQ), il y une dizaine de jours.

Les résultats trimestriels dévoilés hier révèlent que les « secteurs d'activité maintenus » ont permis à Comterm de réaliser un bénéfice net de $658,000 ($0.04 par action), au cours du trimestre terminé le 31 juillet par rapport à $198.000 ($0.03 par action) durant la même période de 1983. Les ventes sont passées de $3.7 millions à $6.1 millions. Pour le premier semestre, le bénéfice net a atteint $814,000 ($0.05 par action) contre $554,000 ($0.11 par action) au premier semestre de 1983. Les ventes réalisées ont été de $10.8 millions comparativement à $8 millions.

Le président de Comterm, M. Laurent Nadeau, a dit croire que cette rentabilité augmentera sans aucun autre obstacle majeur. Après la perte extraordinaire, l'avoir des actionnaires s'élève à $14.7 millions. Le carnet de commandes atteint $38 millions; et les projets de contrats, $32 millions, a-t-il précisé.

Pour surmonter l'impact financier de la fermeture de Bytec, la compagnie a mis au point un programme intégré de financement de $13.5 millions. La Société de développement industriel du Québec a consenti une garantie sur un prêt de $10 millions. En outre, certains actionnaires ont accepté d'injecter des fonds d'au moins $3.5 millions en capital additionnel, sous forme d'un engagement à souscrire à une émission de droits qui sera offerte à tous les actionnaires un peu plus tard.

Pour rassurer ceux-ci, M. Nadeau a déclaré que la possession d'une technologie de pointe dans la micro-informatique continuera d'être un élément très positif pour le développement des affaires de la compagnie. Il a donné comme preuve l'accord de transfert de technologie conclu avec Commodore et le « succès » du projet pilote de bureautique réalisé pour le compte du gouvernement fédéral. Dans son communiqué, M. Nadeau ne mentionne pas le contrat obtenu du MEQ.

La fusion Bytec-Comterm avait inquiété plus d'un observateur, en 1983. L'année précédente, Bytec Management Corp. avait perdu $16 millions et le fonds de roulement avait été déficitaire de $21.6 millions.

Bytec tirait la majorité de ses revenus du micro-ordinateur Hypérion (16 bits et 256K de mémoire). Mis en marché en mars 1983, cet appareil n'a cependant jamais donné les résultats espérés. Pis encore, il a obligé Comterm à poursuivre son nouveau distributeur américain, SCI Systems Inc., pour la livraison de matériel défectueux à Bytec au cours de 1983-1984. La poursuite s'élève à $30 millions US. En guise de riposte, SCI Systems a émis une poursuite de $15.3 millions US contre Comterm pour refus de payer pour services rendus. Les dossiers sont toujours en litige.

On ignore quel a été le rôle de M. Michael Cowpland dans la liquidation de la division Bytec. M. Cowpland et quelques associés (dont M. Conrad Black) ont fondé Bytec Management Corp. en 1980. Trois ans plus tard, M. Cowpland acceptait de fusionner Bytec avec Comterm. Cependant, la fusion ressemblait plus à une prise de contrôle puisque les actionnaires de Bytec devaient détenir 60 % des titres de la compagnie fusionnée.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Massey Ferguson ferme deux usines*

À cause d'une nouvelle chute de ses ventes de machines agricoles, déjà faibles, Massey-Ferguson, écrasée sous les dettes, devra dès la semaine prochaine suspendre le fonctionnement de ses usines de Toronto et de Brantford. Quelque 1,300 travailleurs seront ainsi mis à pied.

La compagnie a indiqué hier que durant les huits premiers mois de l'année en cours, ses ventes au Canada et aux Etats-Unis ont été inférieures de 20 % au bas niveau record atteint durant la période correspondante, l'an dernier.

En outre, suite à une période de sécheresse dans l'Ouest, les ventes qui normalement connaissent un regain de vigueur en septembre, n'ont jamais rapporté les bénéfices escomptés. C'est pourquoi il y aura arrêt de la production aux deux usines, le 12 octobre, à la fin des quarts normaux.

Massey a précisé dans un communiqué que les usines de Toronto et de Brantford ouvriront de nouveau leurs portes quand le marché justifiera une telle décision. Il laisse aussi entendre qu'une réelle reprise de la demande pour les tracteurs puissants n'est pas à prévoir avant l'an prochain.

À la Bourse de Toronto hier Massey-ferguson a cloturé à $3.75, inchangé.

■ *Nouveau délai pour Dome Pete*

Dome Petroleum Limited a obtenu un délai additionnel de ses créanciers pour mener à bien son offre publique de capital.

La société pétrolière de Calgary a annoncé hier que ses emprunteurs, qui sont parties de l'entente sur le réachelonnement de la dette signée le 1er août 1984, se sont mis d'accord pour reporter au cinq février 1985 la date à laquelle la société doit compléter son offre d'émission de titres au montant de $350 millions.

La date de clôture du réechelonnement de la dette avec les emprunteurs de Dome coincidera donc avec la réalisation fructueuse de l'émission de titres.

Le titre a perdu un cent à $2.85 à la Bourse de Toronto, hier.

■ *VS Services Ltée: c'est conclu*

La société VS Services Ltée a annoncé hier qu'elle avait finalement conclu l'achat de 100 % des actions de Parnell Foods (1981) Limited. Cette acquisition a d'ailleurs reçu l'autorisation de l'Agence d'examen des investissements étrangers.

Parnell Foods est une entreprise de services alimentaires à disribution automatique, de cafétérias et de restaurants libre-service. La chaîne de restaurants est connue sous la dénomination « The Great Canadian Soup Company ». Parnell détient la plupart de ses opérations en Ontario.

L'entreprise de services alimentaires VS a précisé que sa nouvelle filiale poursuivrait ses opérations en tant qu'entité séparée.

■ *Crown à la Bourse de Montréal*

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de catégorie 1, série A, de la compagnie d'assurance-vie Crown ont été inscrites et rendues admissibles à la négociation à la Bourse de Montréal à l'ouverture de la Bourse de Montréal hier.

L'entreprise torontoise avait récemment émise au public cinq millions d'actions privilégiées au prix de $25. l'unité.

La compagnie Crown est l'une des plus importantes compagnies d'assurance-vie en Amérique du Nord. Elle sert plus de 5 millions de clients par l'entremise de ses 250 bureaux de ventes situés au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, aux Caraïbes et à Hong-Kong. Son actif frise présentement les $ 4 milliards et ses contrats d'assurance-vie en vigueur se chiffrent à un peu plus de $ 65 milliards.

■ *Premium Equity est mis à l'index*

La Commission des valeurs mobilières du Québec vient d'interdire toutes transactions sur les valeurs de Premium Equity Corporation. Celle-ci n'a pas satisfait aux obligations d'information de la Loi.

Un spécialiste prévoit l'exploitation du champ pétrolifère Hibernia pour 1988

JEAN CHARTIER

Le gisement pétrolifère d'Hibernia produira 50,000 barils de pétrole par jour dès 1988 et 100,000 barils en 1990. C'est la prévision la plus récente du spécialiste montréalais des compagnies pétrolières, M. Philippe Hervieu, vice-président de Nesbitt Thomson.

Hibernia représente la principale découverte pétrolifère en zone frontalière jamais réalisée au Canada. Le puits d'exploration Hibernia C 96 foré à 4420 mètres sous la mer a confirmé des réserves de 1.1 milliard de barils dans ce gisement. C'est deux fois plus que la découverte récente de Gulf à Amauligak en mer de Beaufort.

Mobil détient 28 % d'Hibernia et Gulf Canada 25 %. M. Hervieu s'attend à la publication du plan de développement de ce gisement en juin 85. Terra Nova aussi produira de 75,000 à 100,000 barils de pétrole dès 1990 ou 1991, estime M. Hervieu; les réserves potentielles découvertes ont été établies entre 400 et 500 millions de barils de pétrole par Pétro-Canada, opérateur et propritétaire à 75 % de la structure Terra Nova K 08.

En outre, la compagnie Mobil est sur le point de tester les puits d'exploration Venture C 62 et Venture N 62. Déjà, les réserves prouvées de gaz de Venture ont été établies à 2 billions de pieds cubes(« two trillion » en anglais), ce qui est encore insuffisant de 500 milliards de pieds cubes pour autoriser une exploitation commerciale.

Les partenaires d'exploration sont sur le point de signer un contrat de vente avec des clients américains et

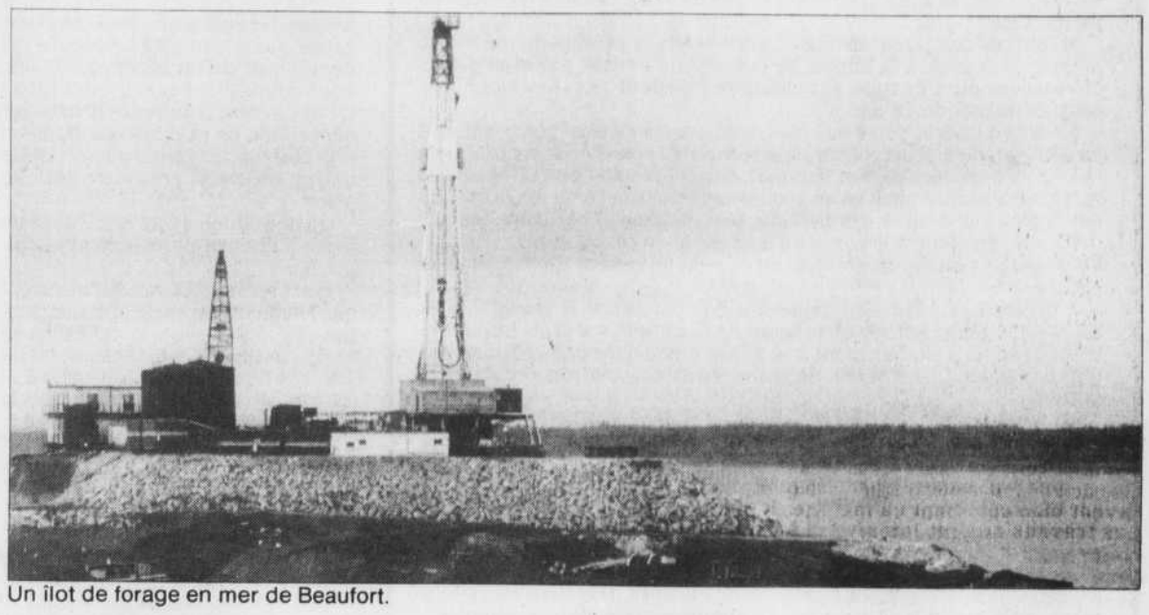

Un îlot de forage en mer de Beaufort.

on peut s'attendre à ce que ceux-ci déposent une requête d'importation devant les instances gouvernementales américaines au cours du premier semestre de 85. M. Hervieu précise que le coût estimé des travaux de développement du gisement Venture sera de $ 2.3 milliards.

Shell est aussi sur le point de tester les puits sous ses plate-forme Gleneg E 58 et Gleneg H 38 au large des côtes néo-écossaises. Ce gisement réside dans des sables où les eaux sont peu profondes et les réserves nécessaires à une exploitation commerciale n'ont pas à être aussi élevées, à savoir 1.5 billion de pieds cubes de gaz en regard de 2.5 bpc à Venture. Le coût du développement de ce puits ne dépasserait pas $ 1 milliard et sa production débuterait en 1990.

Le programme énergétique national pour l'exploration dans les zones frontalières sera renouvelé en 1987 mais on peut s'attendre à des changements au programme courant dès 1985. M. Hervieu prévoit des discussions entre le gouvernement et les compagnies contractantes sous peu.

L'analyste pétrolier fort réputé de Montréal précise aussi dans sa dernière mise à jour sur l'exploration dans les zones frontalières, que « contrairement aux attentes, des résultats fort limités doivent maintenant être attendus des forages en mer de Beaufort menés à l'été ».

Imperial Oil prévoit le forage de Nipterk I 19 au cours des prochains jours. D'autres puits seront testés sur la terre ferme dans le delta du Mackenzie, ce fleuve chéri du géologue Jack Gallagher, et sur la péninsule de Tuktoyaktuk cet hiver: Adgo H 29, Minuk I 53 et Kaubvik I 43.

Gulf se prépare aussi à forer West Tarsiut C 35. Les autres puits prévus, en vertu de l'entente sur les zones frontalières signée en 82, ne seront forés qu'à l'été 85, quand les glaces désépaissiront. M. Hervieu précise qu'aucun plan de développement de ces gisements n'a été annoncé si ce n'est une extension du pipeline de Norman Wells au nord du delta à la fin des années 80.

Les USA et Alcan concluent finalement une entente pour l'acquisition d'Atlantic Richfield Co.

CLAUDE TURCOTTE

Le Secrétaire d'État à la Justice des États-Unis a donné son accord hier à l'acquisition par Alcan de certains actifs de Atlantic Richfield Co.(Arco), mais en respectant une restructuration de la transaction qui permettra encore à Arco de commencer la production de feuilles d'aluminium pour la fabrication de cannettes.

L'entente déposée hier, qui nécessite un délai de 60 jours pour permettre au public de faire connaître ses réactions ainsi que l'approbation finale de la Cour du district du Kentucky, division de Louisville, constitue un précédent, en ce sens que c'est la première fois que le gouvernement américain propose la création d'une entreprise conjointe (joint venture) par deux concurrents, comme une solution à des problèmes potentiels que pourraient générer l'acquisition de l'un par l'autre.

Cette entente a été mise au point par la division antitrust du Secrétariat d'État des États-Unis à la suite de discussions avec les parties intéressées. À Montréal, la direction d'Alcan a émis un bref communiqué confirmant l'annonce, mais elle s'est refusé à tout commentaire.

Cet accord, provisoire pour l'instant mais semble avoir de bonnes chances de devenir permanent, concerne uniquement l'usine du comté de Logan au Kentucky. Alcan peut donc procéder à l'acquisition des autres actifs visés par la transaction projetée initialement, à savoir une usine d'électrolyse à Sebree (Kentucky), une usine de laminage à Terre Haute (Indiana), une autre usine à Louisville, des établissements de produits d'emballage ailleurs aux États-Unis et la participation d'Arco dans une usine d'alumine en Irlande.

La transaction envisagée au départ était d'une valeur pouvant varier entre $600 millions et $1 milliard. On n'a pas donné d'indications hier sur le coût de la transaction revisée. On a indiqué cependant que l'usine de Logan, selon l'entente provisoire, sera propriété à 60 % d'Arco et à 40 % d'Alcan; son exploitation sera confiée à une société de gestion appartenant à parts égales aux deux entreprises. Cette usine a été conçue pour produire des feuilles d'aluminium utilisées dans la fabrication de cannettes, ce qui était une façon pour Arco de faire son entrée dans ce marché.

Le cas soulevé à la suite de la proposition d'achat d'Alcan, qui est une compagnie canadienne, est l'un des premiers fondés au cours des dernières années sur l'allégation que la section 7 du Clayton Act des États-Unis serait violée par une transaction qui réduirait la concurrence potentielle plutôt que réelle. La section 7 interdit les fusions ou acquisitions qui ont « tendance à réduire substantiellement la concurrence ».

Le Secrétariat d'État à la Justice a indiqué en outre que l'entente était inscrite dans un jugement ou un décret provisoire pour disposer d'une plainte civile antitrust destinée à empêcher la transaction. La plainte et le jugement provisoire ont été présentés en même temps hier devant la Cour de district à Louisville. Dans 60 jours, le décret deviendra final, si approuvé par la Cour.

L'accord stipule que pendant 10 ans Arco ou tout autre successeur à l'exception d'Alcan doit retenir 60 % de la propriété de l'usine de Logan.

La société de gestion qui sera formée pour diriger l'usine et partager les coûts et la production proportionnelles au degré de propriété. Cependant Alcan et Arco ferait séparément la mise en marché leur part de production provenant de cette usine et il leur serait interdit de discuter ou d'échanger des informations concernant les prix ou le marketing. Chaque compagnie aurait la permission d'augmenter la capacité de production dans sa partie d'usine.

« Le recours à une entreprise conjointe comme moyen d'éviter l'article 7 est une innovation », a dit l'assistant procureur général, J. Paul McGrath, qui dirige la division antitrust.

Selon lui, cet accord permettra à Arco ou à son successeur de rester un participant important dans le marché des cannettes. Il a mentionné qui si Arco consacrait toute sa production à ce produit, elle deviendrait le cinquième plus gros producteur aux États-Unis.

La transaction initiale avait été annoncée le 5 janvier, mais le 19 juin le Secrétariat d'Etats exigeait une restructuration, sinon il s'opposait totalement à la vente. M. McGrath a indiqué que la quatre plus gros producteurs ont compté pour 87.9 % de toutes les ventes aux États-Unis l'an passé.

Pour sa part, Alcan est en dehors du bloc communiste le plus grand producteur d'aluminium. Ses ventes aux États-Unis ont constitué le quart de ses revenus de $5.2 milliards en 1983.

Arco de son côté est d'abord une compagnie de pétrole. Elle est entrée dans l'aluminium en 1977 en faisant l'ahat de Anaconda Aluminium Co. de Louisville. Ses activités dans ce secteur lui ont rapporté$718 millions sur des revenus totaux de $26 milliards.

À Los Angeles, Arco a fait savoir que ce jugement provisoire mis de l'avant par le gouvernement américain lui ouvre la voie pour vendre ses autres intérêts dans les métaux.

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La Bourse 24 heures sur 24: une bonne idée qui ne marchera pas

David N. Dreman
(du *New York Times*)
traduit par Jean-Philippe Tastet

Thomas Henry Huxley se lamentait un jour sur le fait que la fin d'une théorie, disait-il, était « le meurtre d'une belle hypothèse par une affreuse réalité ». On pourrait retenir la formule pour ce qui est de la tendance à vouloir rendre effectif un fonctionnement permanent, c'est-à-dire de 24 heures sur 24, du négoce des valeurs.

Théoriquement, un marché qui ne cesserait pas de fonctionner de toute la journée pourrait représenter un bénéfice moyen pour les investisseurs en raison du montant supérieur des liquidités fournies et de la possibilité offerte de stimuler des investissements étrangers croissants. Sur d'autres plans toutefois, les écueils du côté pratique rendent la chose peu probable.

En observant la question des liquidités, on peut prédire qu'une augmentation de celles-ci contribuerait à réduire les grandes variations des cours lorsque des nouvelles particulièrement imprévues arrivent sur le marché.

Prenons par exemple le cas de ITT. Lors du mouvement de surprise créé par la compagnie avec son introduction de bénéfices soudainement restreints et sa réduction de dividendes, on a pu assister à une chute de ses actions de presque un tiers, passant à $ 21 dans la journée. Une plus grande liquidité aurait permis de réduire cette inconstance, probablement en coupant les pertes des particuliers ou des grands organismes investisseurs — bien que d'un autre côté, on aurait assisté à un véritable mouvement de panique, et donc de vente, si les investisseurs avaient disposé de plus de temps pour faire passer leurs demandes.

Mais les avantages spéciaux d'une augmentation des liquidités ne peuvent justifier un étalement des transactions sur 24 heures. On voit mal le côté pratique de celles-ci non seulement dans l'immédiat mais aussi pour l'avenir.

Le marché des valeurs est avant tout, irrégulier; pratiquement l'antithèse d'une chaîne de montage sans heurts. Le volume ne peut être budgétisé dans le temps. Le négoce est dépendant de facteurs politiques, économiques et des nouvelles financières, le tout assaisonné d'une dose généreuse de psychologie du marché. Nul plan organisé ou prévisible n'a pu ou ne pourra être mis en place.

On peut donc avoir 70 millions de titres à l'heure ou seulement 10 millions.

Des expériences passées montrent que le volume ne varie pratiquement pas, si l'on ajoute quelques heures au temps actuel de fonctionnement du marché ou même si on le porte à 24 heures. On a pu le constater vers la fin des années 60 lorsque les horaires d'activité furent modifiés dans le but de faciliter l'absorption des excédents de paperasserie résultant de ce qui, alors, représentait des niveaux records de transactions. Des mesures énergiques devaient être prises pour mettre un terme aux « impossibilité de délivrer » sur les transactions de titres, une situation qui désavantagea de nombreuses maisons de courtage, forçant certaines à fermer leurs portes.

Solution trouvée : À partir du 1er janvier 1969, l'horaire d'activité du négoce était ramené de six heures à quatre heures par jour, ou 33 %, pendant le premier semestre de l'année. On s'aperçut que le volume pour cette période était inférieur de seulement 3 % à celui des six mois précédents, et lorsque l'on rétablit l'horaire régulier de six heures, le volume n'augmenta que de 3 %. Qui plus est, le volume du premier semestre 1969, de quatre heures par jour, fut supérieur à celui du premier semestre 1970.

Il n'y a donc pas de corrélation véritable entre la longueur de la période de transactions et le volume. De plus, avec l'avènement des systèmes sophistiqués d'ordinateurs et l'introduction d'un ordinateur central à la chambre de compensation, la Bourse de New York (NYSE) peut brasser sans difficultés jusqu'à 235 millions de titres par jour. L'allongement de la journée de négoce ne stimulerait donc pas, contrairement à ce que prétendent ses partisans, la participation des investisseurs.

Si les échanges sont autorisés sur une base de 24 heures par jour, il y aura par contre de nombreuses pertes de temps, lorsque de nombreux employés, beaucoup d'entre eux salariés, n'auront rien d'autre à faire que d'attendre. Le fait de quadrupler les horaires pourrait mener à une augmentation des dépenses — par exemple, les salaires des commis, du personnel supplémentaire, d'exploitation, des opérateurs d'ordinateurs, du personnel de gardiennage et de beaucoup d'autres. Parallèlement à cela, si les marchés d'échange optent pour des équipes réduites lorsqu'ils prévoient un ralentissement de l'activité ils courent le risque d'être pris de court.

Les grandes maisons comme Merrill Lynch ou Jean Witter — ainsi que les principaux marchés — découvriraient rapidement que l'imprévisibilité rend l'exploitation continue du négoce peu rentable. Quant aux petits établissements ils trouveraient difficile de suivre, en raison d'une augmentation des coûts. Dernièrement, Wall Street a manifesté plus d'intérêt dans une réduction de ses dépenses que dans une augmentation de celles-ci.

En outre, chaque titre à la corbeille du NYSE est suivi par un spécialiste — pivot du système d'enchères adopté par le marché. Ces spécialistes ainsi que les négociants des principales maisons de courtage de Wall Street, ceux qui gèrent les gros paquets d'actions, forment le cadre du marché d'échanges. Ils prennent des décisions portant sur des dizaines de milliers — parfois un million ou même plus — d'actions lors d'une simple transaction. S'il y a un mauvais calcul à la base d'une position, les pertes peuvent être énormes et, de ce fait, les talents de cette « équipe de première ligne » sont très bien payés.

Quel compte bancaire choisir?

LA PRESSE CANADIENNE

Il y a quelques années encore, il était relativement simple de choisir la formule d'un compte bancaire personnel. Les choix étaient si peu nombreux que la décision était vite prise.

Aujourd'hui le consommateur se doit de choisir entre une quantité incroyable de comptes d'épargne, de comptes de chèques et de comptes hybrides. D'un compte à l'autre, les taux d'intérêt varient considérablement, tout comme les frais, par ailleurs, et la flexibilité qu'offrent ces formules varient considérablement de l'une à l'autre.

Un porte-parole de la Banque Royale du Canada, Jane Lesslie, explique que les consommateurs, « au moment où l'inflation grimpait rapidement et que les taux d'intérêt étaient très élevés, ont voulu s'assurer un meilleur rendement sur leurs épargnes. »

« En raison de la concurrence croissante entre les institutions financières, nous avons dû offrir un choix plus vaste de services. »

Pour expliquer la férocité de cette concurrence, elle cite notamment le cas du gouvernement fédéral qui vend maintenant des Bons du Trésor sur le marché libre.

Les tenants de la tradition seront par ailleurs heureux d'apprendre qu'il existe toujours des comptes d'épargne conservateurs ne permettant aucun retrait par chèque.

L'intérêt

Ainsi, à la Banque de Montréal, le véritable compte d'épargne est assorti d'un taux d'intérêt annuel de 8.5 pour cent calculé mensuellement sur la balance minimale figurant au compte et payable deux fois par année. D'autres établissements bancaires offrent des comptes du même type.

Même ces comptes d'épargne traditionnels se présentent parfois en plusieurs versions. A la Banque de la Nouvelle-Ecosse, par exemple, on offre un compte d'épargne aux clients de plus de 59 ans et un autre pour ceux de moins de 18 ans.

Le taux d'intérêt versé aux plus de 59 ans est de neuf pour cent, soit un demi-point de pourcentage supérieur au compte d'épargne traditionnel. Les jeunes clients, pour leur part, doivent se satisfaire de bénéfices marginaux sous la forme d'un abonnement mensuel à un magazine. Ils ont également droit à des prix qui sont distribués régulièrement.

Il existe également le compte d'épargne à intérêt quotidien. L'intérêt versé est un peu moins élevé et on ne peut en retirer de l'argent par chèque.

A la Banque Canadienne Impériale de Commerce, le taux d'intérêt est de huit pour cent sur un tel compte. Le client y a droit à deux retraits gratuits à chaque mois, à moins que sa balance quotidienne soit toujours supérieure à $1,000: dans ce dernier cas, tous ses retraits sont gratuits.

Taux supérieurs

Il est évident que plus les dépôts sont importants plus les taux d'intérêt offerts sont élevés.

Ainsi, la Banque Toronto Dominion offre un intérêt de 10 pour cent sur les dépôts de plus de $3,000 et de huit pour cent sur le premier $3,000 lorsque la balance quotidienne se maintient à au moins $1,000. Pour un montant inférieur, le taux d'intérêt n'est que de trois pour cent.

Plusieurs types de comptes sont souscrits en raison des privilèges qui s'y attachent, notamment l'émission de chèques. Dans ces cas, également, certains frais s'attachent à l'administration de ces comptes.

À la Banque Royale du Canada, où le compte-signature est frappé d'un taux d'intérêt variant de trois à dix pour cent selon la balance en caisse, un client a droit à trois chèques ou retraits gratuits mensuellement. Chaque chèque supplémentaire est frappé d'un coût d'administration de $0.27.

À la Banque Toronto Dominion, le compte d'épargne est crédité d'un intérêt quotidien sur les dépôts de $2,000 ou plus, et d'un intérêt de trois pour cent sur toute somme moindre. Aucun frais ne frappe les chèques ou retraits des guichets automatiques lorsque la balance minimale se maintient à plus de $300 durant une période donnée. Autrement, les frais sont de $0.27 par chèque et de $0.19 par retrait fait à un guichet automatique.

Les comptes bancaires sont offerts en tant de variétés qu'à la seule Banque de la Nouvelle-Écosse, on compte pas moins de cinq types différents de comptes d'épargne et de chèques. La variété est aussi grande dans tous les autres établissements.

Cette grande variété peut sembler embêtante à plusieurs. Pourtant, cela permet à chaque consommateur d'ouvrir un compte bancaire répondant réellement à ses besoins.

Certains comptes permettent une grande flexibilité au niveau des retraits et des dépôts tandis que d'autres sont plus rémunérateurs en autant que l'épargnant laisse son argent en place.

« Le consommateur peut maintenant bénéficier d'un service véritablement adapté à ses besoins, » de conclure Mme Lesslie.

Bell fraudée par des ordinateurs?

MONTREAL (PC) — La société Bell Canada estime avoir été frustrée d'environ $20,000 par les quatre jeunes de la région de Montréal qui depuis janvier dernier ont présumément effectué frauduleusement des appels interurbains pour un total de 200 heures.

On arrive à ce montant en calculant, comme le suggère le porte-parole de Bell, Pierre Marion, qu'une minute sur le réseau interurbain coûte environ $1.

Toute l'affaire remonte à janvier dernier. « On a constaté que des gens faisaient du détournement dans le réseau », a-t-il indiqué.

Les surveillants du réseau ont remarqué que « la configuration d'un certain nombre d'appels était un peu bizarre. »

C'est alors qu'on a procédé à l'analyse des imprimés et qu'on a décidé d'accumuler des preuves.

À cette étape, des enquêteurs de la police de la CUM ont été alertés.

Mercredi dernier, des perquisitions ont été menées chez Pierre Bélanger, 19 ans de Ville d'Anjou; Richard Brandow, 20 ans de Montréal; Craig Webb, 18 ans, de Beaconsfield et Edgar Segal, 18 ans de Ville Mont-Royal.

Le même jour, les quatre ont été arrêtés à leur domicile respectif et amenés pour enquête et relâchés par la suite.

Les jeunes étudiants au Cégep et à l'université seront formellement accusés prchainement de vol de communications et de possession d'équipement dans le but d'obtenir des communications d'une manière frauduleuse.

Il appert que les étudiants faisaient des appels interurbains, en France, en Californie, en Chine, sans qu'il leur en coûte un sou grâce à un mécanisme jumelé à leur ordinateur personnel.

M. Marion croit qu'il s'agit d'une première en Amérique du Nord.

La société Bell Canada a rendu publique cette affaire à titre d'avertissement aux jeunes qui pourraient être tentés d'utiliser frauduleusement leur ordinateur personnel.

Normick Perron obtient une injonction contre Donahue

ROUYN (PC) — Le juge Alice Desjardins, de la cour supérieure du district de Montréal, a émis le 27 septembre dernier à la demande de la compagnie Normick Perron, de La Sarre, une injonction et une ordonnance de nomination d'un séquestre judiciaire dans le dossier de Donahue Normick Inc.

Les firmes Normick Perron et Donahue, partenaires à respectivement 49 et 51 % dans l'usine de papier Donahue Normick, d'Amos, sont impliquées dans un litige concernant l'émission par Donahue Normick de 1,400,000 actions en faveur de Donahue.

Cette émission d'actions devait couvrir un dépassement de $20 millions lors de la construction de l'usine de papier.

Selon Me Marcel Gagnon, directeur du service juridique de Normick Perron, le dépassement de $190 à $210 millions avait été couvert par Donahue seule, avant que les deux compagnies ne s'entendent sur les modalités financières nécessaires pour couvrir ces dépenses non prévues au budget initial.

Normick Perron était désireuse de participer à ce nouveau financement, et n'aurait pu, selon son porte-parole, exercer ses droits.

De plus, soutient Me Gagnon, l'émission de 1,400,000 actions de Donahue Normick contreviendrait à l'entente signée entre les deux compagnies en juin 1980.

Cette dernière prévoyait, selon lui, que toute nouvelle émission d'actions devraient être approuvée par 66 pour cent des actionnaires, ce qui n'est pas le cas de l'émission litigieuse puisque Donahue ne possède que 51 % de Donahue Normick Inc.

La compagnie de La Sarre conteste donc la légalité de l'émission en question. Un litige qui ne saurait être tranché avant quelques années par la cour supérieure, estime le procureur de Normick Perron.

Entretemps, à la suite du récent jugement du juge Desjardins, les actions en question tombent sous le coup d'une injonction interdisant toute transaction. De plus, les parties devront s'entendre sur la désignation d'un séquestre judiciaire pour conserver les actions et les dividendes qui en proviendront, jusqu'à ce que la cour ait statué sur le fond du litige.

Faute d'une entente entre les deux compagnies forestières, la cour désignera elle-même un séquestre dès mercredi prochain à Montréal.

HYDRO-QUÉBEC

RAPPEL

Obligations 14%, série "DV", échéant le 15 avril 1985 et échangeables en obligations 14%, série "DV", échéant le 15 avril 1990.

Hydro-Québec rappelle aux détenteurs des obligations 14%, série "DV", échéant le 15 avril 1985, que le 15 octobre 1984 est la date limite pour l'exercice de leur droit d'échange pour des obligations 14%, série "DV" échéant le 15 avril 1990.

Pour exercer leur droit d'échange, les détenteurs doivent signer l'avis d'option imprimé sur l'obligation et livrer ou expédier le certificat par la poste, sous pli recommandé et affranchi au siège social du Trust Général du Canada, à Montréal.

Le trésorier,
ANDRÉ DUBUC

le 2 octobre 1984

OBTENEZ DE L'OR POUR VOTRE ARGENT!

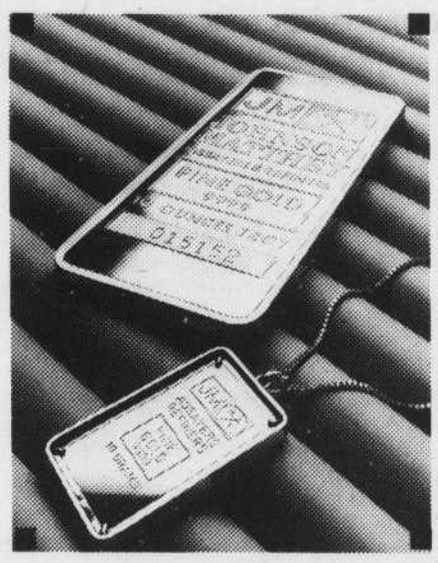

GRÂCE AUX CERTIFICATS DE DÉPÔT GARANTI DU TRUST GÉNÉRAL

33 LINGOTS D'OR À GAGNER
1 LINGOT DE 10 OZ TROY
32 LINGOTS DE 10 G
(magnifiques pendentifs sertis et montés sur une chaîne en or de 14 carats d'une longueur de 45 cm)

VALEUR DE PLUS DE 20 000 $*

C'EST FACILE DE PARTICIPER!
Pour chaque tranche de 1 000 $ investie dans l'achat ou le renouvellement d'un certificat de **dépôt garanti** du Trust Général de 1 ou 2 ans, vous recevrez un bon de participation au concours, donc une chance de gagner un lingot d'or de 10 g ou le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

Doublez vos chances de gagner et obtenez deux bons de participation pour chaque tranche de 1 000 $ investie dans un dépôt garanti de 3, 4 ou 5 ans.

Les **obligations d'épargne du Canada** sont aussi admissibles au concours.

DEUX GAGNANTS AU MINIMUM PAR SUCCURSALE!
Un premier tirage aura lieu dans chacune des succursales **le 12 décembre 1984**. Sept (7) bons seront tirés au sort et le 6e et 7e bons de chaque succursale gagneront immédiatement un lingot d'or de 10 g.

Le grand tirage aura lieu **le 19 décembre 1984** à Montréal, à partir des bons sélectionnés lors des premiers tirages: 10 bons gagneront un lingot d'or de 10 g; le 11e bon tiré gagnera le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

Le concours commence le 15 septembre 1984.

Participez vite! la date limite est le 11 décembre 1984. Ne manquez pas votre chance d'obtenir de l'or pour votre argent!

Demandez tous les détails et les règlements aux succursales du Trust Général.

*La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 9 juillet 1984.

MONTRÉAL/PLACE VILLE-MARIE
Galerie des Boutiques
(514) 861-8383

MONTREAL/UNIVERSITY
1100, University
(514) 871-7200

OUTREMONT
1, Vincent d'Indy
(514) 739-3265

VILLE MONT-ROYAL
Centre Rockland
(514) 341-1414

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

NETTOYEUR **P.M.**
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval: Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil: Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

POSSÉDEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE OCCASION UNIQUE DÛ À LA PRÉSENCE D'ENTREPRISES CANADIENNES ET AMÉRICAINES D'ENVERGURE
EXHIBITION: «POSSÉDER VOTRE PROPRE ENTREPRISE» À MONTRÉAL
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
1455 rue Peel
Sam. et dim. les 13 et 14 octobre de 12h. à 18h.
FRANCHISES • DISTRIBUTEURS
SERVICES • INVESTISSEMENTS
Investissements à partir de $1,000. à $50,000.
Cette exhibition n'est pas pour les gens qui recherchent une attraction, si jamais vous considérez sérieusement d'établir votre propre entreprise à temps plein ou partiel, et êtes prêts à commencer maintenant, ne manquez pas cette occasion, cela pourrait changer votre vie!
OUVERT AU PUBLIC — ADULTES $3.00
APPORTEZ CETTE ANNONCE ET ÉCONOMISEZ $1.00
National Business Opportunity Association
(416) 528-8978

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Pétromont: Québec et Union Carbide négocient

CLAUDE TURCOTTE

Aucune décision sur l'avenir de Pétromont ne sera annoncée avant le milieu de la semaine prochaine.

Hier matin, les ministres Rodrigue Biron et Jacques Parizeau ont participé à une réunion avec les dirigeants de Union Carbide pour discuter de « certains paramètres très larges », mais pendant le reste de la journée, ce sont des fonctionnaires, des experts de Union Carbide et des représentants de la Société générale de financement qui ont participé aux négociations sur des questions apparamment très complexes.

Dans ces circonstances, on ne prévoyait ne pas être en mesure de faire de proposition finale avant la fin de la journée. On n'écartait pas la possibilité de poursuivre les travaux pendant la fin de semaine. Quoiqu'il en soit, aucun rapport ne sera remis aux ministres concernés avant mardi prochain, de telle sorte qu'il n'y aura pas de décision de prise ou d'annoncée avant le milieu de la semaine prochaine.

La Banque de Hongkong s'intéresse aux marchés de l'import-export et du textile

PAUL DURIVAGE

La Banque Hongkong du Canada a ouvert offficiellement cette semaine sa première succursale à Montréal et sa neuvième au Canada.

La nouvelle succursale veut faire du financement aux importateurs et exportateurs faisant affaires avec Hong-Kong et les autres pays d'Asie, son principal cheval de bataille, a expliqué au DEVOIR ÉCONOMIQUE, M. Patrice Blondel qui en dirigera les destinées. La clientèle de l'industrie du textile serait particulièrement convoitée de même que les grandes firmes d'ingénierie contractant avec le Moyen Orient.

Il s'agit d'un marché fort important. Les échanges commerciaux du Canada avec l'Asie ont représenté en 1983, plus de $17.8 milliards, dépassant ainsi ceux réalisés par le Canada avec l'Europe.

M. Blondel, qui a plus de 15 années d'expérience bancaire international, a affirmé que sa banque avait un net avantage sur les 56 autres banques étrangères de même que sur les grandes banques nationales pour attaquer de front ce marché. Celle-ci est en effet solidement implantée dans ces pays de l'Asie et peut ainsi faire bénéficier à sa clientèle d'une grande rapidité d'exécution des contrats inter-bancaires.

La Banque Konkkong entend par ailleurs se spécialiser dans le financement des seules moyennes entreprises. « Les grandes entreprises sont généralement un marché captif pour les grandes banques canadiennes; les marges bénéficiaires sont par ailleurs minimes », a expliqué M. Blondel.

La nouvelle succursale est située dans la Tour de la Bourse de Montréal, sur le même étage que la Société d'expansion des exportations.

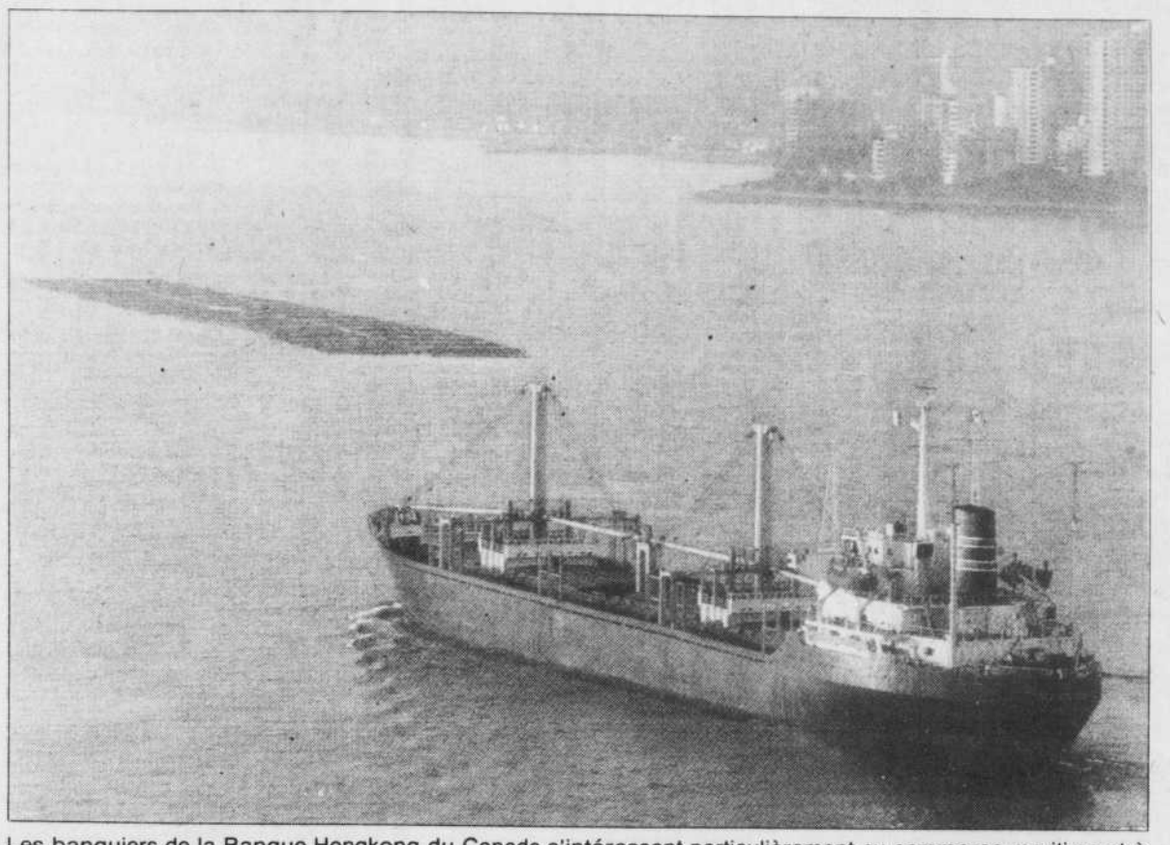

Les banquiers de la Banque Hongkong du Canada s'intéressent particulièrement au commerce maritime et à l'industrie textile.

« Il s'agit d'un pur hasard, mais ce pourrait éventuellement démontrer une certaine utilité », a confié M. Blondel.

Outre son nouveau bureau de Montréal, la Banque Hongkong du Canada exploite des succursales dans six villes canadiennes, ainsi que deux succursales pour les transactions des particuliers dans les quartiers chinois de Vancouver et Toronto. Le siège social se trouve à Vancouver.

M. Blondel a expliqué l'implantation tardive à Montréal par le développement d'est en ouest de la Banque. Celle-ci s'est d'abord préoccupé de servir les entreprises faisant commerce avec l'Asie via l'océan Pacifique. « La prochaine phase de notre expansion sera Halifax. Dès lors tout le pays sera couvert ».

La Banque Hongkong du Canada a fait partie du premier groupe de banque étrangère a venir s'établir au Canada en juillet 1981, à la suite de la libéralisation de la Loi sur les banques à charte canadienne. Son capital réputé est de près d'un demi milliard de dollars. Quelque 130 personnes y travaillent, dont deux à la nouvelle succursale de Montréal.

La Banque Hongkong du Canada est une filiale à part entière de la Hongkong and Shangai Banking Corporation de Hongkong. Celle-ci, avec des actifs de $75 milliards au 31 décembre 1983, compte 1,000 bureaux dans 55 pays.

Avec la venue de la Banque Hongkong du Canada, il se trouve maintenant à Montréal 25 banques de type B, c'est à dire à propriété étrangère.

AU JOUR LE JOUR

JEAN CHARTIER

■ *Les bons du trésor du Québec à 12.26 %, le meilleur placement*

Le ministère des Finances a adjugé cette semaine pour $85 millions de bons du Trésor à échéance de 91 jours à un taux de rendement moyen de 12.0865 % au regard d'un taux de 12.081 % la semaine dernière. Le prix de vente moyen de ces bons a été de 97.075 % de leur valeur de remboursement.

Le taux de rendement moyen de $50 millions de bons à échéance de 182 jours a été de 12.260 % au regard de 12.649 % le 6 septembre. Leur prix de vente moyen a été de 94.239 pour cent dollars. Les bons du trésor de trois mois du Québec rapportent 8 centièmes de plus que les bons du trésor du Canada et 150 points de base de plus que les certificats de dépôts bancaires à trois mois. C'est le meilleur placement disponible présentement. Même les placements à cinq ans ne donnent guère un rendement supérieur à celui-ci et il n'est pas du tout certain que d'ici à cinq ans, il ne sera pas possible d'obtenir un rendement supérieur à celui-ci. Dans cette perspective, les bons du trésor à trois et à six mois sont payants et laissent la liberté de manoeuvre pour l'avenir.

■ *La CVMQ autorise les obligations à coupons détachés*

La Commission des valeurs mobilières du Québec dispense l'application du titre deux et huit de la loi sur les titres d'emprunt aux obligations à coupons détachés.

Les obligations à coupons détachés proviennent de titres autres que les obligations émises par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province canadienne autre. Une banque et une fiducie non inscrites comme courtier sont dispensées de l'inscription de ces opérations.

La CVMQ autorise ces titres résultant du détachement des coupons et des certificats de dépôt relatifs à des obligations sans coupon ou à coupons détachés. Les certificats de dépôt constatent un droit sur des titres déterminés ou une part indivise dans un fonds composé de ces titres.

■ *Québécair hausse ses tarifs*

La société Québécair a déposé une requête d'ajustement de ses tarifs de 4 % à compter du 19 octobre auprès de la Commission canadienne des transports. Toutefois, les tarifs de la Moyenne et de la Basse Côte Nord ne sont pas affectés par cet ajustement.

Québécair maintient ses tarifs spéciaux dits familial, de groupe, jeunesse, excursion, Âge d'or et affaires.

■ *Le tonnerre bleu*

Le co-directeur de la publicité et des communications pour la campagne électorale du Parti conservateur exposera lors d'un déjeuner causerie du Publicité Club à l'hôtel Sheraton mercredi midi les dessous du tonnerre bleu.

■ *Les ouvriers agricoles du Québec à $4.57*

Les travailleurs agricoles de la Saskachewan ont été les mieux payés au Canada cet été, tandis que ceux du Québec ont reçu les plus bas salaires.

Statistiques Canada a annoncé que le salaire horaire moyen, excluant la pension, des travailleurs agricoles de la Saskatchwan était de $6.06 au 15 août, comparativement à $4.57 pour le Québec.

Sur le plan national, le salaire horaire moyen pour ces travailleurs a été de $5.17, soit une hausse de 3.6 pour cent par rapport à l'année précédente.

En Ontario, les travailleurs agricoles ont reçu en moyenne $4.86 par heure, au Manitoba, $5.53, en Alberta, $5.57, en Colombie-Britannique, $6.01, tandis que dans les provinces maritimes, ils ont pu bénéficier d'un taux horaire moyen de $4.59. Aucun taux n'a été donné pour Terre-Neuve.

■ *Un cent pour un oeuf*

Les producteurs d'oeufs recevront un cent de plus pour chaque douzaine d'oeufs de catégorie A à partir de lundi.

Dans un communiqué émis vendredi, l'Office canadien de mise en marché des oeufs a expliqué que cette aumentation résulte de la hausse des prix des grains destinés aux volailles.

Bien que l'Office n'ait aucun contrôle sur le prix au détail des oeufs, l'augmentation du prix payé aux producteurs se reflète habituellement sur la facture du consommateur.

Lise Watier veut percer aux États-Unis

FRANCINE ST-LAURENT
(collaboration spéciale)

Après avoir conquis cet été l'ouest canadien, Lise Watier, présidente de la société qui porte son nom, songe à présent à séduire les Américains.

Passée maître au Québec dans l'art de vendre des produits cosmétiques — puisque Lise Watier Inc. détient chez nous la première position — l'envoûtement de Lise Watier pour nos voisins du sud lui donne toute l'assurance voulue pour aller frapper ardemment à leur porte. « Les États-Unis, dit-elle, représente pour une entreprise comme la nôtre, de très grands avantages; non seulement ils sont situés à côté de nous, mais encore le marché pour les produits cosmétiques est beaucoup moins saturé chez eux qu'en Europe. De plus, précise-t-elle, l'influence de la culture européenne et américaine donne au Québec une particularité fort intéressante; c'est cette diversité, ajoute-t-elle,qui fait tout notre charme auprès des Américains. »

Fondée en 1968, Lise Watier Inc. a réussi cette année une percée sur le marché de l'Ouest canadien. « Au début, nombreux sont les amis qui me conseillèrent de ne pas m'y rendre. Les gens de l'Ouest avaient cette réputation d'être sceptiques face aux entreprises québécoises. » Toutefois, l'accueil chaleureux que lui réservent les journalistes à son arrivée, tous les regards et sourires qui se convergent sur elle, lui prouvent qu'elle était fort attendue. « Mes produits, nous déclare Lise Watier, avaient atteint une réputation telle chez eux que certains m'ont reproché le fait de n'être pas venue avant !

Cette conquête de l'Ouest demeure pour Lise Watier, l'un des plus beaux fleurons à la couronne de sa réussite. « Conquérir le Canada entier, avoue-t-elle, représente un défi aussi grand que celui de conquérir l'Europe. La distance géographique qui sépare le Québec de l'île de Victoria et de Paris n'est-elle pas sensiblement la même ? »

Toutefois, ces succès ne découlent-ils pas de longues années de labeur ? Native de l'est de Montréal, rien ne laisse entrevoir dans l'enfance de Lise Watier un avenir dans le monde des affaires. Enfant unique d'une famille dont le père travaille dans le domaine de l'automobile, elle étudie chez les Soeurs du Mont-Jésus-Marie. « À cette époque, dit-elle, je m'intéressais déjà aux jolies choses; j'aimais les formes et les couleurs harmonieuses. Je prenais un malin plaisir, lors des fêtes célébrées au couvent, à coiffer et maquiller mes camarades de classes. »

C'est en 1962, par un curieux hasard, que Lise Watier débute à la télévision. Pendant qu'elle attend une amie qui auditionne, Jean-Paul Ladouceur, de J.P.L. Productions, la remarque. C'est elle qu'il désire et il l'engage aussitôt pour un commercial. Dès lors, les contrats affluent. C'est ainsi que Lise Watier devint occasionnellement journaliste et animatrice à l'émission de *Femme d'aujourd'hui*.

« Quel curieux destin, dit-elle, fut celui qui m'entraîna aux émissions féminines. » En effet, un destin qui allait emporter Lise Watier sur un tout autre chemin que celui du *show bizz*. « Au cours des émissions de *Femmes d'aujourd'hui*, j'étais fort surprise de recevoir tant de courrier de ces milliers d'auditrices désirant recevoir des conseils sur les soins de beauté, sur leur épanouissement personnel. Ces désirs étaient si nombreux qu'ils m'amenèrent à songer sérieusement à ouvrir à Montréal un Institut de charme et de personnalité. Au départ, enchaîne-t-elle, cette idée a fait sourire bien des gens. Certains voyaient d'un oeil bien sceptique l'avenir d'une entreprise fondée par une jeune femme âgée alors de 28 ans. »

Toutefois, nul noir discours ne découragea cette femme à la fois intrépide et optimiste. « Je crois, confie Lise Watier, que ces qualités tiennent de ma mère. Cette femme était habitée d'une audace et d'une volonté inouïes, qualités essentielles pour devenir une excellente femme d'affaires. »

Pour pénétrer en Chine, les firmes du Québec devront passer par le marché international

MONTREAL (PC) — Quelque 302 entreprises industrielles chinoises comptent sur le Marché international des technologies nouvelles pour identifier les entrepreneurs québécois susceptibles de leur vendre des brevets ou licences.

L'analyse de la liste obtenue en exclusivité par la Presse Canadienne révèle que la technologie recherchée se situe autant dans les secteurs métallurgique, électronique, chimique, électrique, que dans ceux du textile, des matériaux de construction, de l'agriculture, des pêches, de la téléphonie, de l'alimentation et de l'impression.

Le document stipule le nom de la compagnie demandeuse, son champ d'activité et quelques spécificités techniques du matériel recherché.

Selon un des organisateurs du Marché international des technologies nouvelles, Jacques Vincent, les industriels québécois, en plus de vendre leur technologie, pourront magasiner en vue d'acheter des licences ou brevets susceptibles d'augmenter leur capacité concurrentielle.

Le marché reçoit des détenteurs de technologie française, japonaise, autrichienne, etc.

À titre d'exemple M. Vincent, de la firme Robichaud, Poulin et associés, raconte qu'au cours d'un récent voyage en France, il a mis en contact une entreprise québécoise avec une filiale de Pechiney oeuvrant dans le domaine de la coulée d'aluminium.

La fonderie montréalaise a finalement acheté de la technologie française pour $1 million et les accords définitifs devraient se signer au cours des prochains jours.

Grâce aux nouveaux équipements qui seront installés d'ici au mois de décembre prochain, les dirigeants de la fonderie estiment qu'ils pourront multiplier le chiffre d'affaires par dix en produisant davantage et à meilleur coût.

Par ailleurs, à l'ouverture du marché, hier, alors que les visiteurs étaient rares, les organisateurs expliquaient qu'il faut garder en tête qu'il s'agit d'un premier salon en recherche et développement à se tenir à Montréal.

À ses clients et amis,

Depuis le 1er octobre 1984

F.H.DEACON, HODGSON INC.

a le plaisir d'annoncer le réaménagement de son bureau de Montréal dans un cadre transformé et notablement plus seyant au:

1, Place Ville-Marie
Bureau 3540
Montréal (Québec)
H3B 3P1
Tel.: 514/871-7000

Depuis 1897... à la fine pointe de vos intérêts de portefeuille

Condominiums
Vivre avec style au centre-ville
Place du Quartier
CONDOMINIUMS
DORCHESTER ET ST-URBAIN

À partir de 71 500,00 $

Moins une subvention municipale de 1 000,00 $

Luxueux condominiums situés dans un prestigieux complexe résidentiel, commercial et à bureaux. Plus de 25 boutiques, restaurants et magasins.

Pour information:
Claude Allard
Fabiola Gomez de la Serna
Place du Quartier
le Permanent
Courtier
875-7632 (jour)
382-4330 (soir)

AU CENTRE DE L'ACTION
le 1080 Côte Beaver Hill
A quelques pas à peine de la Bourse, du Palais des congrès et de la majorité des grands hôtels, cet immeuble de prestige a tout dernièrement été rénové. Il y a nombre limité de bureaux à louer.
Renseignements: 284-9115
LA CORPORATION PREMIÈRE, QUÉBEC
A l'avant-garde de la gestion immobilière.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Légère baisse des *300*

TORONTO (PC) — Les cours ont été généralement en baisse, vendredi, à la Bourse de Toronto, où les échanges se sont suivis à un rythme plutôt lent.

L'indice composé des 300 a régressé de 3.47 points et s'établissait à 2,366.29 en clôture. Le volume a été de 4.87 millions d'actions transigées, au regard de 6.43 millions jeudi.

Chez les industrielles les plus actives, on a noté: Banque de Nouvelle-Ecosse, perdant 1-4 à $11 1-4; Dome Pete, 1 cent à $2.85; Entreprises Bell, 1-4 à $32 3-8; Imperial Oil A, 1-8 à $43 3-4; et Falconbridge Ltd., 1 à $79.

Par ailleurs, Alcan a ajouté 1-4 à $34 3-4; Seagram Co., 1 1-4 à $49 1-2; Provigo, 5-8 à $15 3-4; Geac Computer, 7-8 à $14; et FCA International, 3-8 à $17 1-4.

Chez les minières, Dome Mines a cédé 1-2 à $12 5-8; Barrick Resources, 2 cents à $1.73; et Pegasus Gold, 1-8 à $11. Mais Muscocho Exploration a progressé de 12 cents à $2.12; et Corporation Falconbridge, de 1-8 à $17 1-4.

Parmi les pétrolières, Canada Northwest a fléchi de 1-4 à $29 3-4; Northstar Resources, de 15 cents à $1.05; et Abeford Resources, de 3-8 à $9 7-8. Toutefois, Tudor Energy a ajouté 25 cents à $4.75; et Sulpetro B, 15 cents à $4.60.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

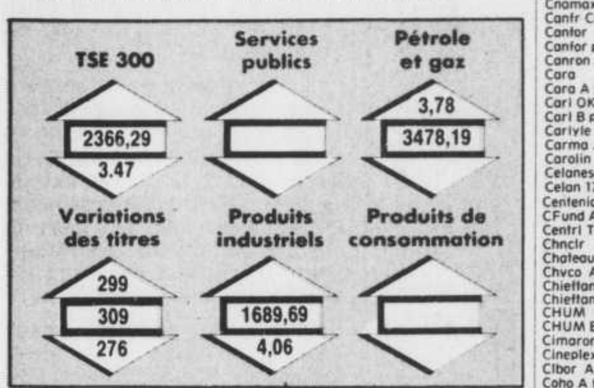

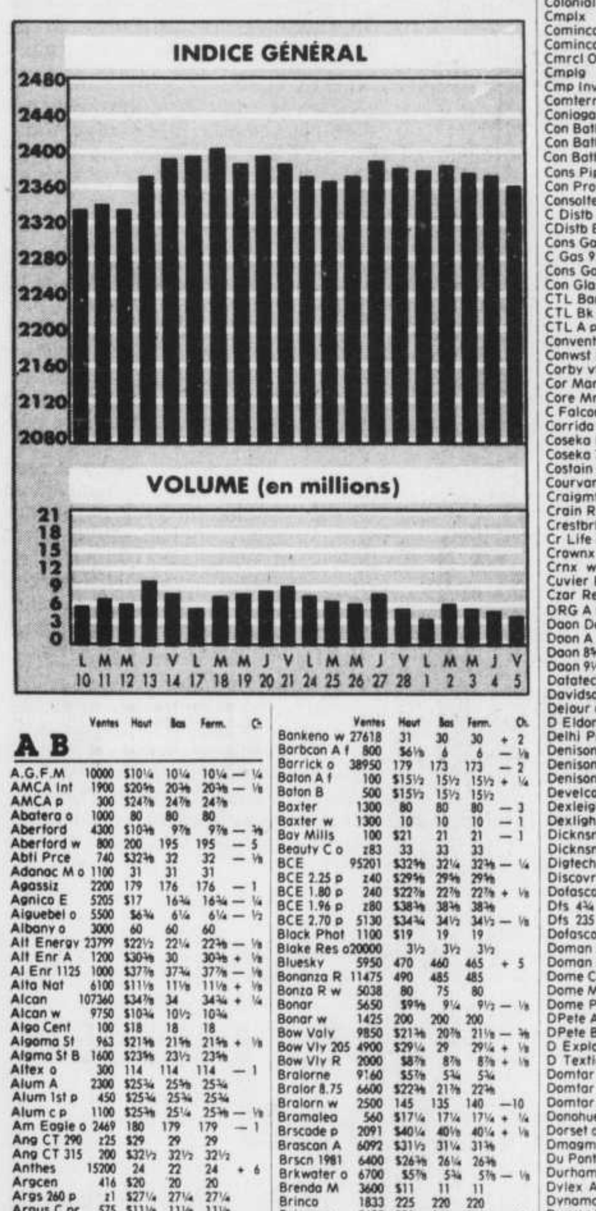

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	10000	$10¼	10¼	10¼	— ¼
AMCA Int	1900	$20⅝	20⅜	20⅜	— ⅛
AMCA p	300	$24⅞	24⅞	24⅞	
Abatera o	1000	80	80	80	
Aberford	4300	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅜
Aberford w	800	200	195	195	— 5
Abti Prce	740	$32⅛	32	32	— 1
Adanac M o	1100	31	31	31	
Agassiz	2200	179	176	176	— 1
Agnico E	5205	$17	16¾	16¾	— ¼
Aiguebel o	5500	$6¾	6¼	6¼	— ½
Albany o	3000	60	60	60	
Alt Energy	23799	$22½	22¼	22⅜	— ⅛
Alt Enr A	1200	$30⅜	30	30⅜	+ ⅛
Al Enr 1125	1000	$37⅞	37¾	37⅞	— ⅛
Alta Nat	6100	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Alcan	107360	$34⅞	34	34¾	+ ¼
Alcan w	9750	$10¾	10½	10¾	
Algo Cent	100	$18	18	18	
Algoma St	963	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Algma St B	1600	$23⅜	23½	23⅜	
Altex o	300	114	114	114	— 1
Alum A	2300	$25¾	25⅝	25¾	
Alum 1st p	450	$25¾	25¾	25¾	
Alum c p	1100	$25⅜	25¼	25⅜	— ⅛
Am Eagle o	2469	180	179	179	— 1
Ang CT 290	z25	$29	29	29	
Ang CT 315	200	$32½	32½	32½	
Anthes	15200	24	22	24	+ 6
Argcen	416	$20	20	20	
Args 260 p	z1	$27¼	27¼	27¼	
Argus C pr	575	$11⅛	11⅛	11⅛	
Argyll A f	3600	275	260	270	— 5
Asamera	4100	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Astral B f	1000	$5½	5½	5½	
Atco I f	1650	$7⅝	7½	7½	
Atco II	11300	$7½	7½	7½	
Atco 11½	1100	$29⅞	29¼	29⅞	+ ⅛
Atlas Yk o	6000	25½	25	25½	— ½
Augmitto o	1000	140	140	140	—15
Aur Res o	300	120	120	120	— 3
AtoHdw X f	125	$8½	8½	8½	
Ato Hdw Y	z62	$8½	8½	8½	
Avinda o	7000	130	130	130	— 5
Avinda w	500	27	27	27	+ 2
BC Rail p	3500	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
BC Sugar A	554	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
BC Sugar w	1250	287	287	287	— 3
BGR A	2500	$7⅛	6⅞	7	— ¼
BGR w	3300	146	140	142	
BMB Comp	6900	400	400	400	
BP Canada	16121	$28½	28	28½	+ ½
Bachelor	1500	485	475	475	
Banister C	1000	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅜
Bk Alberta	600	$7¾	7¾	7¾	
Bank BC	554	$10⅛	10	10⅛	+ ⅜
Bk BC 228	800	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Bk BC 222	200	$22	22	22	
Bank Mtl	14208	$23⅜	23¼	23⅜	+ ¼
Bk Mtl 285	2950	$31¾	31½	31½	— ⅛
Bk Mtl 250	1495	$28¾	28½	28¾	+ ⅛
Bk Mtl 3p	900	$24½	24½	24½	
Bk Mtl w	5800	390	390	390	
Bk NS	110466	$11½	11¼	11¼	— ¼
Bk N S 1p	3200	$25	24⅞	25	+ ¼
Bankeno o	13440	380	375	380	
Bankeno w	27618	31	30	30	+ 2
Barbcon A f	800	$6⅛	6	6	— ⅛
Barrick o	38950	179	173	173	— 2
Baton A f	100	$15½	15½	15½	+ ¼
Baton B	500	$15½	15½	15½	
Baxter	1300	80	80	80	— 3
Baxter w	1300	10	10	10	— 1
Bay Mills	100	$21	21	21	— 1
Beauty C o	z83	33	33	33	
BCE	95201	$32⅜	32¼	32⅜	— ¼
BCE 2.25 p	z40	$29⅝	29⅝	29⅝	
BCE 1.80 p	240	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
BCE 1.96 p	z80	$38⅜	38⅜	38⅜	
BCE 2.70 p	5130	$34¾	34½	34½	— ⅛
Block Phot	1100	$19	19	19	
Blake Res o	20000	3½	3½	3½	
Bluesky	5950	470	460	465	+ 5
Bonanza R	11475	490	485	485	
Bonza R w	5038	80	75	80	
Bonar	5650	$9⅝	9¼	9½	— ⅛
Bonar w	1425	200	200	200	
Bow Valy	9850	$21⅜	20⅞	21⅛	— ⅜
Bow Vly 205	4900	$29¼	29	29¼	+ ⅛
Bow Vly R	2000	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Bralorne	9160	$5⅞	5¾	5¾	
Bralor 8.75	6600	$22⅜	21⅞	22⅜	
Bralorn w	2500	145	135	140	—10
Bramalea	560	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Brscade p	2091	$40¼	40⅛	40¼	+ ⅛
Brascan A	6092	$31½	31¼	31⅜	
Brscn 1981	6400	$26⅜	26¼	26⅜	
Brkwater o	6700	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Brenda M	3600	$11	11	11	
Brinco	1833	225	220	220	
Brinco p	2602	280	265	265	—15
Briso o f	1000	150	150	150	+15
BCFP	8320	$9½	9⅜	9½	
BC Res	33145	284	276	280	— 4
BC Res p	1100	$27⅛	27⅛	27¼	
BC Phone	9830	$20⅛	20	20	
BCPh 4½ p	270	$44¾	44¾	44¾	+ ⅜
BCPh 1956	100	$49	49	49	+ ½
BCPh 5.15	100	$51½	51½	51½	— ½
BCP 10.16 p	1832	$25½	25½	25½	— ⅜
BCP 11.24 p	100	$28¼	28¼	28¼	— ½
Broulan	100	100	100	100	— 3
Budd Can	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	8850	$13	12¾	12¾	
CB Pak	100	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
CB Pak w	z50	235	235	235	
CCL A	100	$21¾	21¾	21¾	+ ½
CCL B f	1075	$21½	21⅜	21½	
CIL	10010	$25½	25½	25½	+ ⅛
CSA A f	6900	470	460	465	+15
Cableshar	5200	185	160	185	+25
Cabre	23400	340	325	330	
Cad Frv	18185	$16¾	16½	16½	— ¼
Cad A	129460	$8⅜	8¼	8¼	
Cad Frv w	5300	$8⅜	8⅛	8⅜	
Cambridg	2000	$15⅞	15¾	15¾	
Cmbridg w	1450	320	320	320	
Camco Inc	420	$10	10	10	— ⅛
Camel O G	3000	70	70	70	+ 5
Cmnx	z100	93	93	93	
Camp RL	19985	$30¾	30	30	—1⅛
Camp Res	148	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Cam Res p	z33	370	370	370	
Comp Soup	1650	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Campeau f	700	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Cmpeau w	2300	$5¼	5¼	5¼	
Camreco o	1000	63	63	63	
CCem ex p	11071	$13⅜	13½	13½	
CCem 2 p	10310	$15¾	15½	15⅝	
CDC f	2612	$5½	5½	5½	
CDC pr B	1010	$97½	97¼	97½	
CDC 1980	5560	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
CDC 1983	4700	$24½	24¼	24¼	— ⅛
Can Malt	1500	$21	20¾	21	+ ¼
C Nor West	15800	$30	29¾	29¾	— ¼
CanP Ent	18953	$23⅞	23⅝	23¾	— ⅛
CS Pele f	2860	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Can Trust	1886	$26⅞	26⅝	26⅝	
CTrust w A	1000	$27⅝	27½	27½	— ¼
Canadex o	1500	81	81	81	+ 1
CComrcl p	1200	$20¼	20	20¼	+ ¼
CCMan X f	800	$25¼	25	25	
CC Man Y	700	$25½	25¼	25½	
CForms A f	200	275	275	275	—20
C Formst B	200	275	275	275	—15
CG Invest	900	$36½	36½	36½	+ ½
CI Bk Com	11080	$26¼	25⅞	25⅞	— ⅜
CIBC 250 p	500	$26¼	26	26¼	+ ⅛
CIBC 2.05 p	2450	$23¼	23⅛	23¼	
CIBC 35625	7500	$29½	29⅜	29½	
CIBC w	200	415	415	415	
Cdn Jorex	7550	400	390	400	+45
C Lncort o	1000	13	13	13	+ 1
C Marconi	2250	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
CNat R	10900	32	32	32	+ 2
C Ocdental	11657	$28¾	28¾	28¾	— ⅛
CP Ltd	40448	$45⅝	45⅛	45½	+ ½
CPL A p	400	$9¾	9¾	9¾	
C Satelit o	1400	375	350	375	+20
CTire A f	21454	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
CUtil A f	5494	$15	14½	15	+ ⅜
C Util B	759	$14¾	14½	14¾	+ ¼
C Util 5 pr	100	$52½	52½	52½	
CUtil 2nd E	500	$27	27	27	+ ⅜
CUtil 2nd F	1200	$28⅞	28½	28½	— ¼
CUtil 2nd G	700	$29¾	29¾	29¾	
CUtil 2nd H	2500	$22⅞	22¾	22¾	
CUtil 2nd I	1860	$25	25	25	
CUtil A w	3865	205	195	200	
CUtil B w	577	210	210	210	
CWN 5½ p	200	$11½	11¼	11½	
Cnmax o	2090	$5¼	5	5	— ¼
Canfr Cp 1p	500	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Canfor	1300	$11½	11⅜	11½	— ¼
Canfor pr	900	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
Canron A	z30	$10	10	10	
Cara	600	$10⅞	10⅞	10⅞	
Cara A f	1400	$10⅞	10⅝	10⅞	
Carl OK	18490	$15⅝	15½	15½	
Carl B p	z50	$29½	29½	29½	
Carlyle o	1000	80	80	80	
Carma A	17025	38	35	36	+ 1
Carolin o	15507	390	360	375	—15
Celanese	1900	$7	6¾	6¾	— ⅜
Celan 175 p	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Centenial	27000	$5	5	5	— ⅛
CFund A f	6100	$7¼	7	7	— ¼
Centrl Tr	2600	$11⅜	11¼	11¼	
Chnclr	10375	50	50	50	+ 5
Chateau A f	2300	$14¾	14½	14½	
Chvco A	4400	380	365	380	+10
Chieftan	450	$15¼	15¼	15¼	
Chieftan B	z50	$50⅝	50⅝	50⅝	
CHUM	200	$33½	32½	33½	+ 3½
CHUM B f	900	$31	30⅞	31	
Cimaron o	5400	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Cineplex o	7499	330	325	330	+10
Clbor A	304	180	180	180	
Coho A f	5288	210	201	210	+ 5
Colonial o	300	170	170	170	
Cmplx	3400	276	275	275	— 2
Cominco	11874	$15¾	15⅛	15⅜	— ½
Cominco D	1000	$28⅜	28⅜	28⅜	
Cmrcl OG	2580	207	206	207	
Cmplg	500	$16	16	16	
Cmp Inv o	3600	248	243	243	— 2
Comterm	10400	149	142	143	— 3
Coniagas o	2200	$6½	6¼	6⅜	— ⅜
Con Bath A	8210	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Con Bath B	z22	$13¾	13¾	13¾	
Con Bath p	200	$15⅞	15¾	15¾	
Cons Pipe	125	$9	9	9	
Con Prof o	5000	140	140	140	
Consoltex	1000	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅜
C Distb A	14200	$7⅜	6⅞	7¼	+ ½
CDistb B f	15666	$7⅜	6¾	7⅜	+ ⅝
Cons Gas	426	$19¼	19	19¼	+ ⅛
C Gas 9¼	300	$26¼	26¼	26¼	
Cons Gas w	500	370	370	370	
Con Glass	29900	$12½	12¼	12¼	
CTL Bank	1800	$10⅛	10	10	
CTL Bk 4½	4200	$86	86	86	+1½
CTL A p	700	$24⅛	23⅞	24	
Conventrs	z43	365	365	365	
Conwst B f	175	$10	10	10	+ ⅛
Corby vt	100	$33¾	33¾	33¾	—1¾
Cor Mark f	2800	$7	6¾	6¾	— ⅛
Core Mrk w	2450	275	255	255	—15
C Falcon C	11350	$17⅜	17¼	17¼	+ ⅛
Corrida o	z466	26	24	26	
Coseka R	378	330	330	330	
Coseka 7 p	1500	$6⅛	6	6	— ⅛
Costain Ltd	2121	$8⅜	8½	8½	— ½
Courvan o	6000	50	47	50	
Craigmt	9700	155	150	150	
Crain RL f	175	$15¼	15¼	15¼	
Crestbrk	500	$8½	8½	8½	— ⅛
Cr Life Ap	2880	$25⅜	25¼	25⅜	
Crownx	1100	$17⅛	17	17⅛	+ ¼
Crnx w	146	365	365	365	—10
Cuvier B w	z500	1	1	1	
Czar Res	3000	183	181	183	— 2
DRG A f	100	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Daon Dev	13880	157	150	150	— 8
Daon A	100	165	165	165	
Daon 8⅜ p	500	250	250	250	
Daon 9½ p	2400	245	245	245	
Datatech o	1000	101	101	101	
Davidson o	7300	495	480	480	—20
Dejour o	5000	27	26	26	— 1
D Eldona o	3000	43	43	43	
Delhi Pac o	13000	13	12	13	— 1
Denison A	4170	$18¼	18	18⅛	— ⅛
Denison B f	2110	$17	16¾	17	— ⅛
Denison p	1600	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ⅛
Develcon	3200	$12⅛	12½	12½	— ⅛
Dexleigh o	3700	100	92	100	+ 8
Dexligh w	1500	22	22	22	+ 1
Dicknsn A f	5400	455	445	455	
Dicknsn B	1500	460	450	450	—10
Digtech	7000	51	48	51	+ 2
Discovry f	1407	176	176	176	+ 1
Dofasco A	7636	$23⅜	23	23⅜	+ ⅜
Dfs 4¾	500	$51½	51½	51½	— 1
Dfs 235	1200	$24⅛	24¼	24¼	
Dofasco wt	7500	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ¼
Doman A	200	240	235	240	+ 5
Doman B f	3300	178	172	178	+ 2
Dome Cda	28484	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
Dome Mine	42350	$13⅛	12⅝	12⅝	— ½
Dome Pete	49630	290	285	285	— 1
DPete A p	700	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
DPete B p	2100	$11½	11½	11½	+ ⅛
D Explor o	3000	46	46	46	— 1
D Textle	4206	$15	14¾	14¾	— ⅜
Domtar	2427	$32½	32½	32½	
Domtar pr	z20	$13	13	13	
Domtar 225	500	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Donohue	1050	$32¼	32	32	
Dorset o	2000	35	35	35	— 1
Dmagmi w	500	79	79	79	+ 4
Du Pont A	2440	$18¼	18	18	
Durham o f	1794	213	208	208	+ 3
Dylex A	10825	$29⅞	29½	29½	— ¼
Dynamar	5500	75	66	75	+ 3
Dynmr 105	900	$7¾	7½	7¾	+ ¼

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eaglet o	1200	262	250	262	+ 2
Echo Bay	38785	$13¾	13⅛	13⅜	— ⅝
Echo 1986 w	700	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1987 w	600	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Echo 1988 w	1000	$6¼	6	6¼	+ ¼
Echo 1989 w	750	$7	6⅞	6⅞	
Econ Inv	179	$33	33	33	+ 1
Elcthm Y f	3000	290	290	290	+10
Encontr o	11300	425	420	420	
Enertec	3000	100	100	100	— 5
Epitek	2000	53	53	53	
Equity Svr	19300	$9½	9¼	9⅜	— ⅜
Erickson	2300	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Evergren o	2000	50	50	50	+ 4
FCA Intl	60500	$17¼	17	17¼	+ ⅜
Fibrdg	15412	$79½	79	79	— 1
Flcnbrdg w	10300	$28⅜	27½	27½	— ¾
Fardy Res	220	290	290	290	— 5
Fathm Ocn	1400	155	153	155	+ 5
Fed Ind A	3500	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅜
Fed Ind II	2775	$28¾	28⅜	28¾	+ ½
Fidinam p	1200	$26⅛	25⅞	26⅛	
Fin Truco	7000	450	440	450	+20
Finning A	500	$9	9	9	
Firan	z400	96	95	95	
F Calgary o	z245	87	87	87	
F City Fin	200	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
F Cty Tr B	200	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
F Cty Tr D	3600	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
F Mar	200	215	215	215	
Fleet Aero	9700	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Ford Cnda	410	$122½	121½	122	+ 1
Franco o	2000	78	78	78	
Fraser	1000	$18	18	18	— ½
Fruehauf	100	$17½	17½	17½	+ ⅛

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	1500	$5½	5½	5½	+ ⅛
GSW Cl A	100	$8½	8½	8½	
GSW B f	200	$7⅝	7⅝	7⅝	— ¼
Galtaco	900	455	450	450	—10
Galtaco w	500	125	125	125	—20
Galveston	6100	116	115	115	— 1
Gandalf	1520	$18	17¾	18	+ ⅛
Gane	2000	42	42	42	
Gane r	21000	½	½	½	
Gaz Metr	700	$7⅝	7⅝	7⅝	
Geac Comp	19401	$14	13⅛	14	+ ⅞
GMC	2223	$101⅜	100⅜	101¼	+ ¼
Genstar L	33215	$24¼	23½	23¾	— ½
Gnstar 2.35	3600	$29⅝	29¼	29½	— ⅛
Geocrude	2400	238	236	238	
Giant Yk	100	$17¼	17¼	17¼	—1¼
Gibraltar	4100	$8⅞	8¾	8¾	
Glamis o	600	490	490	490	—10
Glenayre	1600	$7½	7½	7½	+ ¼
Goldcorp f	5415	$7	6¾	6⅞	
Goldcrp w	37550	190	177	183	— 7
Gld Kn	9900	265	261	265	—10
Gldn Rul o	500	82	82	82	+ 1
Goldlund o	3000	64	62	64	+ 3
Goldast o	466	100	100	100	— 5
Gowanda o	7000	150	145	150	
Grandma	28400	105	96	96	—14
Granduc	1000	42	42	42	
GL Forest	215	$85	84½	85	
GW Steel A	4800	150	150	150	
Grenwich o	11700	160	156	160	
G Goose	z40	$19½	19½	19½	
Greyhnd C	800	420	415	415	—10
Gardn MS f	3350	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Gard MS w	2600	148	146	148	
Gard PA f	2050	$8¾	8¾	8¾	
Gardn P w	2200	110	103	110	+ 7
Gulf Can	84589	$19½	19¼	19½	+ ¼
Gulfstrm o	3900	80	76	76	— 2
HCl A f	1150	42	42	42	— 3
Haley	2300	$8½	8½	8½	
Hrding A f	400	178	178	178	— 2
Hard Crp C	5000	150	150	150	
Harris A f	650	$6½	6½	6½	
Harris B	200	$6½	6½	6½	+ ¼
Hawker	5700	$19¾	19¼	19¼	— ¼
Hayes D	4117	$17½	17	17⅛	— ⅛
Hees Intl	16700	$19¾	19½	19½	— ⅛
Hees Intl w	6050	485	480	485	— 5
Helix	2800	$9⅜	9¼	9¼	
Helix w	3250	$5⅛	490	5	
Heritag A f	500	$16	16	16	+ ¼
Highwd o	300	305	305	305	— 5
HBay Mn s	18718	$8⅜	8½	8½	— ¼
HBay Mn w	z400	87	87	87	
H Bay Co	836	$19⅝	19⅝	19⅝	
HBC A p	1123	$17⅛	16⅞	16⅞	— ¼
HBC B p	1000	$26⅜	26½	26⅜	— ⅛
Husky Oil	35589	$12⅞	12⅝	12¾	— ⅛
Husky 13 p	5150	$52	51⅜	51½	— ½

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imasco	4506	$40⅝	40¼	40⅝	
Imp Life p	1500	$27⅝	27	27	— ⅜
Imp Oil A	36533	$44	43¾	43¾	— ⅛
Inco o	3200	450	440	445	—10
Inco	6435	$14¾	14½	14⅝	
Inco 7.85	400	$18½	18½	18½	
Inco 10	2450	$25¾	25⅝	25⅝	
Inco wt	23300	265	253	255	— 5
Indal	400	$11½	11¼	11¼	— ¼
Inland Gas	200	$14⅝	14⅝	14⅝	
Innopac	600	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Inter-City	5650	$10	10	10	
I Atlantis o	1250	155	155	155	— 5
IBM	288	$161	161	161	+1⅛
Intl Thom	27100	$8⅛	8	8	
Intpr Pipe	3610	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ¼
Inverness	1450	$6⅛	6	6	— ¼
Ipsco	26919	$12¼	12⅛	12⅛	— ¼
Ipsco r	z17720				
Irwin Toy	206	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Ivaco E p	300	$25¼	25	25¼	
Ivaco F p	700	$25⅛	24¾	24¾	— ½
Ivaco w	z20	390	390	390	
Jamie o	7500	65	60	65	+10
Jannock	300	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Jannock 8	2400	$12	11⅞	12	
Johnson M	500	200	200	200	
Joutel o	600	21	21	21	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	2800	104	103	103	— 3
Keg w	1000	25	25	25	+10
Kelsey H	1450	$30	29⅛	29⅛	— ⅞
Kerr Add	6218	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
K Anacon o	800	83	83	83	— 1
Kiena Gld	300	$21½	21½	21½	— ¼
Labatt	5045	$20⅛	20	20	— ⅛
Lac Mnrls	9983	$33	31⅞	31⅞	—1⅛
Lacana	9900	$13⅜	13⅛	13⅛	— ⅛
Lafarge	1205	$12¾	12⅝	12¾	
Laidlaw A	8400	$17⅛	16⅝	17⅛	+ ½
Laidlw B f	32800	$17⅛	16½	17⅛	+ ½
Ldl 9¾	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
LOnt Cem	z25	$7⅜	7⅜	7⅜	
L Shore	3750	$41	41	41	— ½
Lambda o	500	350	350	350	+10
Lmbda A p	1500	320	320	320	+ 5
Lanpar	5300	325	305	320	— 5
Larder o	606	25	25	25	
Lava Cap o	9300	76	75	75	— 1
Leigh Inst	3600	264	261	261	— 3
Lenora o	2000	60	60	60	— 1
Levy A pr	600	$6⅞	6¾	6⅞	
Liberian	159	150	150	150	+20
Linear T	1800	$9⅞	9⅛	9⅛	— ⅜
LL Lac	4600	$34½	33¾	34	— 1
Loblaw Co	2250	$17½	17⅜	17⅜	+ ⅛
Lob Co pr	175	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
Lochiel B	1200	115	115	115	
Lumonics	4450	$17¾	17½	17½	— ¼
Lynx Can o	4000	75	75	75	+ 2
Lytton M o	1000	45	45	45	+ 8

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MICC	300	280	280	280	+ 5
MICC 8⅜	1400	$7½	7½	7½	
Micc 8 p	100	$8½	8½	8½	+ ½
Mcknz	3400	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Mclan H X	5100	$21½	21	21½	+ ¼
Macmilan	5318	$26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Mcmiln 200	717	$24	23¾	23¾	+ ¼
Mcmiln 208	200	$22	22	22	— ¼
Mcmiln 221	200	$25	25	25	
Magna A f	18290	$18	17¾	18	+ ⅛
Manitoba p	28700	$26⅛	25⅞	26	+ ⅛
Man w	6700	150	146	147	— 2
Manridg o	7500	98	93	93	— 2
Mrtme El	400	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Maritime f	550	$37½	37	37	— ¾
Mar T 860	z94	$9¼	9¼	9¼	
Mar T 765	250	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Mark Sonc	1800	$7¾	7½	7¾	+ ½
Mark Wrk f	45400	85	85	85	+ 2
Mascot I w	2000	20	20	20	— 5
Mascot II w	19025	50	50	50	
Mass Fer	3890	375	375	375	
Mas F A	3300	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ¼
Mas F B	4400	$12⅝	12⅜	12½	
MF Init w	6600	80	78	78	— 2
MF Add w	7000	75	75	75	+ 1
Mc Intyre	1175	$38	38	38	
Mercantil	3020	$9⅝	9½	9⅝	— ⅛
Mercntl 1	see below				
Mercntl 2	830	$25	25	25	— ⅜
Meridian	14850	480	470	480	+15
Meridn 2 w	1000	110	110	110	+ 5
Merland E	6801	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Merland p	1300	$19⅜	19¼	19¼	
Meston o f	4000	155	150	150	—15
Metalore	100	$7	7	7	+ ¼
Midcon	1400	430	420	420	—10
Mdlnd Dty	100	$7½	7½	7½	+ ⅛
Minrl Res	3150	295	290	291	— 1
Mitel Corp	14800	$9¼	9	9⅛	— ¼
Mitel 200 p	1300	$16⅛	16⅛	16⅛	— ¼
Molson A f	2267	$16⅜	16¼	16¼	
Molson B	120	$16½	16½	16½	— ¼
Moneco A f	200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Moneta o	1000	60	60	60	+ 5
M Trsco A	1500	$11	10⅞	11	
Moore	5819	$52¾	52⅜	52½	— ⅛
Morgan	67342	375	350	360	
Morgan 9½	20610	$31¼	30⅜	30⅞	— ⅜
Morisn	100	415	415	415	+ 5
Mothers	4536	345	340	345	—15
Murphy	287	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Muscocho	34750	214	205	212	+12
Mus p	930	$9¾	9½	9¾	
NBU Mine	1000	37	37	37	
Nabisco L	13850	$23¼	23	23¼	+ ⅜
Nabu o	4400	36	35	36	+ 1
Nat Bk Can	11166	$12¾	12½	12½	— ⅛
Nat Bk cv	500	$32½	32½	32½	— ⅛
Nat Pete o	7000	34	34	34	
Nt Vg Trco	500	$13	12⅞	12⅞	
Nearctic o	1000	40	38½	40	+ 1
NB Tel	3305	$14¼	14⅛	14¼	
N QRagin o	100	184	184	184	+ 9
N York Oil	223	100	100	100	
Nfl CapA f	1600	$6¼	6	6⅛	
Nfld LP A	133	$29⅞	29⅞	29⅞	
Nfld Tel	372	$13⅜	13⅜	13⅜	
Nfld T 1350	300	$23⅜	23¼	23¼	— ¼
Newscop o	3000	154	150	150	
Nkl Rim o	1100	13	13	13	+ ½
Noma A f	100	$14	14	14	+ ⅛
Noranda	11572	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Nor 9½	211	$101	100½	101	+ ½
Norbaska o	1000	22½	22½	22½	—2½
Norbeau o	1000	12	12	12	+ 2
Norcen	4065	$19⅛	18⅞	18⅞	— ⅛
Norcn ord f	13446	$17¾	17½	17½	
Norcn 7¾	7900	$26¾	26⅜	26⅜	+ ⅛
NC Oils	2100	$22½	22⅜	22⅜	+ ⅛
Nor Ct 785p	100	$20	20	20	
Nor Tel	44567	$47⅞	47⅜	47½	
NTel 21875	1500	$25½	25½	25½	
NTel 222	1700	$25⅞	25¾	25⅞	+ ¼
Northgat	500	490	490	490	
Nthgat w	z500	30	30	30	
Nthlnd O o	2000	12	12	12	
Northstar	62500	115	101	105	—15
Nthstar 10	4400	$5½	5	5	+160
Nthws Drg	300	$8½	8½	8½	— ¼
Nva AltA f	67373	$7⅝	7½	7½	
Nova G p	270	$25¼	25¼	25¼	
Nova H p	100	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Nova J p	900	$31¾	31¾	31¾	— ⅛
Nova K p	5100	$22⅜	22½	22½	— ¼
Nova L p	1100	$31	30⅞	31	+ ½
Nova M p	4200	$32¼	32	32	
Nova N p	500	$27¾	27¾	27¾	+ ⅛
N Beauc o	7500	36½	36	36½	+ ½
Nowsco W	453	$22⅜	22⅜	22⅜	— ½
Nu-Wst A	28292	77	73	75	
Nu-Wst p	200	140	140	140	+10
Nu-Wst B p	500	150	150	150	
Nu-Wst 8 p	6000	160	150	160	+10
Nufort R o	500	21	21	21	
Numac	19010	$15¼	15⅛	15⅛	+ ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	1800	$7	6¾	7	
Oakwd A f	6862	460	450	450	
Oakwood pr	1000	$18¼	18¼	18¼	
Okwd B p	600	$26	26	26	— ¼
Oakwood w	700	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Oakwd A w	1373	37	37	37	— 3
Obrien o	500	96	96	96	— 5
Ocelot B f	4100	$6¼	6	6⅛	
Omega	200	$10½	10¼	10¼	— ¼
Omnibus o	720	207	202	202	— 5
Onyx Pete	500	$8¾	8½	8½	
Orbit	4600	180	175	175	
Orca o	3500	60	58	58	
Orofino o	500	65	65	65	
Oshawa A f	1520	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
Osisko o	2000	14½	14½	14½	
PCL p	1000	208	208	208	
PCsar A o	3400	160	152	160	
Pac NthA f	z60	$15	15	15	
Pac TrOc o	9200	89	88	88	— 1
Pac W	20250	$10¾	10½	10¾	+ ¼
PWstrn A p	1300	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Pgurin A f	22000	$10¾	10⅝	10⅝	
Palliser o	12500	32	32	32	+ 5
Paloma P	600	440	440	440	+15
Pamour	1000	$8⅜	8⅛	8⅛	— ½
PanCan P	1500	$28½	28⅜	28⅜	+ ⅛
Parkland	800	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Pe Ben O	z200	93	93	93	
Pegasus	26626	$11⅛	11	11	— ⅛
Pembina	1300	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Penn Wst o	1500	137	136	137	+ 1
PenWst A f	200	137	137	137	+ 3
Pennant o	2333	47	47	47	— 1
Penningtn	2940	$9½	9⅜	9½	+ ¼
PC Prods B	209	$14⅝	14⅝	14⅝	
Petro Sun o	300	165	165	165	
Phillips Cb	100	$14	14	14	
Phonix Oil	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ¼
Pine Point	1000	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Place GO o	500	95	95	95	
Placer	35160	$24⅞	24½	24½	— ½
Placer w	2600	480	475	480	— 5
Poco Pete	6115	$5⅞	5¾	5¾	
Pysr pr	300	$28¼	28	28¼	
Paminex o	1000	33	33	33	— 2
Potash Co p	2950	$24½	24½	24½	
Potter A f	1120	125	120	120	
Potter w	500	15	15	15	
Powr Cor f	25452	$22¼	22⅛	22⅛	+ ⅛
Precamb	2500	$6	6	6	
Provigo	1960	$15¾	15⅛	15¾	+ ⅝

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	6500	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Qenstk	13200	375	365	365	+ 5
Qstk w	1000	40	40	40	
Quenstn o	300	185	185	185	+ 3
Ram Pet	300	$7	7	7	
Rnchm B f	1300	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Rnchmn p	1500	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Ranger	23200	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Redpath	1332	$26¾	26½	26¾	+ ⅛
Redstone o	z200	42	42	42	
R Sth A	4004	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Regional o	7200	495	490	490	— 5
Reichhold	400	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Reich 1st p	200	$7	6⅞	7	
Reich 10½	100	$10½	10½	10½	+ ⅛
Reigate A o	3666	31	29	29	— 5
Reitman	19800	$15	15	15	— ¼
Reit A f	33800	$15	15	15	— ¼
Renable w	2500	25	24	25	+ 1
Renisonc o	9591	$6⅞	6⅝	6¾	
Res Serv f	1500	181	181	181	+ 1
Res Serv w	z400	20	20	20	
Revn Prp A	133	140	140	140	
Revnu B f	z267	60	60	60	
Rio Algom	3375	$20⅛	20	20	+ ¼
Rio 580 pr	z30	$61⅛	61⅛	61⅛	
Rio Alto o	8900	205	200	200	
Rogers A	8600	$6¼	6⅛	6⅛	— ¼
Rogers B f	730	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Rolland A f	500	$15⅛	15	15	— ⅛
Roman	1500	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅜
Rothm A p	z5	$71½	71½	71½	
Rxmk	7000	17	17	17	+ 1
Roxy A	4900	238	232	238	+ 1
Roxy B	4100	235	231	231	— 5
Royal Bnk	29952	$28	27⅝	27¾	— ¼
Ry Bk 1.88	1000	$20½	20½	20½	+ ¼
Ry Bk 2.75	5100	$31⅜	31⅛	31¼	— ⅛
Ry Bk 1.45	7135	$16½	16¼	16⅜	+ ⅛
Ry Bk w	3975	440	425	430	—10
Ryl Gld o	4000	48	48	48	+ 3
RyTrco A f	6265	$29⅝	29½	29½	
R Tc A p	500	$41¾	41¾	41¾	— ½
Rovex o	14060	$5¼	5⅛	5¼	
Rovex p	5381	$6⅞	6⅞	6⅞	
Ruprtind p	100	215	215	215	+10
Ruprtind w	6000	3	3	3	— 1

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Santa M o	3000	24	24	24	
Scarboro o	4000	95	95	95	— 5
Sceptre	54050	$7	6⅞	7	+ ⅛
Sceptre pr	400	$17½	17½	17½	
Scintilor o	7000	137	134	136	— 2
Scot York	200	225	225	225	— 5
Scurry Rn	1200	$19¼	19	19¼	+ ½
Sebright w	z250	19	19	19	
Seagram	38085	$49⅝	48⅝	49½	+ 1¼
Sears Can	1955	$7¾	7⅝	7⅝	
Seaway M	130	$8	8	8	+ 1
Seco 3.5625	500	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅛
Seco Ser B	500	$26	26	26	
Selkirk A f	592	$18¼	18	18	— ¼
Selkirk w	300	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜
Senlac o	10800	150	142	150	+ 5
ShawC B f	850	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Shell Can	61809	$26	25⅞	26	+ ¼
Shltr OG o	1000	90	90	90	
Sheltr OG p	100	$16	16	16	
Sherritt	15850	$7	6½	6¾	— ⅜
Shpng NZ p	57800	$25	24¾	25	+ ¼
Sienna o	17500	86	75	77	—13
Sigma	600	$11½	11½	11½	
Silcorp A f	270	$25½	25¼	25¼	— ¾
Siltronic	1100	360	355	360	
Siltrnic w	3000	85	80	80	
Silver Lk o	4700	170	158	169	+14
Silvmq o	4500	15	14	15	
Silverton o	650	215	215	215	+ 5
Sobeys 9 p	200	$23½	23½	23½	+ ¼
Sonora o	6600	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅜
Sorrel o	4500	94	90	93	+ 3
Southm	750	$54⅛	54	54	
Spar Aero f	3617	$22⅞	22⅝	22⅝	— ¼
Spar w	1800	$31	30½	31	— ½
Spooner	5000	27	27	27	— 2
St Brodcst	11000	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Std Trstco	z50	$15⅝	15⅝	15⅝	
S Trstco w	650	80	80	80	—10
Stanford o	4000	12	12	12	— 3
Starrex o	2000	280	270	270	—10
Steep R	900	310	310	310	+10
Steinbg A f	100	$23½	23½	23½	
Stelco A	11004	$22⅜	22¼	22⅜	
Stelco C p	1800	$24⅛	23⅞	24⅛	+ ⅛
Stelco D p	400	$26	26	26	
Stelco E p	900	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Stelco w	6200	420	410	410	— 5
Strnd OG o	8650	435	415	435	+15
Sud Cont o	500	170	170	170	+ 8
Sulivan	2700	370	365	370	
Sulptro B f	27200	475	450	460	+15
Sunburst o	1000	34	34	34	+ 2
Suncor pr	204	$24	24	24	
Sydney o	7060	23	20	23	+ 3
Systmhs A	13800	100	95	100	+12
Systmhs p	1200	251	250	251	+11
TIETel	1500	$13	12⅞	12⅞	
Talcorp	1000	87	87	87	— 3
Talcorp 300	2000	205	205	205	
Tara	2020	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Taro Ind	2000	120	115	120	+ 5
Teck Cor A	1878	$10	10	10	— ⅛
Teck B f	34429	$9¾	9½	9¾	— ⅛
Teledyne	375	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Terra Mn o	510	360	355	360	— 5
Terra o	1500	75	75	75	— 6
Teratech o	4100	15	15	15	
Tex Can	1517	$40⅝	40½	40½	
Thom N A	5675	$45	44½	44¾	— ½
Tiber	7000	380	380	380	+10
Timinco	200	265	265	265	—10
Toromont	400	$6½	6½	6½	
Tor Dm Bk	17862	$16½	16⅜	16½	
TD Bk 1.835	325	$20⅝	20¼	20⅝	+ ⅛
TD Bk 2.375	2200	$24¾	24⅝	24¾	
Tor Sun	z97	$24	23¾	24	
Torstar B f	1350	$15⅝	15⅜	15½	+ ¼
Total Pet	4600	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
Total PA p	300	$30½	30⅜	30½	+ ¼
Traders A f	2800	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Trade 4½ p	z20	$43½	43½	43½	
TrCan R A	6514	259	255	258	+ 3
TrC R p	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
Trns Mt	1080	$7	7	7	+ ⅛
TrAlt R pB	400	$24¾	24⅝	24⅝	
TrAlt R pC	1300	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
TrAlt A	5563	$21⅜	21¼	21¼	— ⅛
TrAlta 7½	100	$78	78	78	— 3
TrAlta 2.36	120	$25	25	25	— ¼
TrAlt 14.25	1000	$29¾	29¼	29¼	— ½
TrAlt 12½	200	$29¼	29¼	29¼	
TrAlt 9	1000	$25¼	25¼	25¼	
TrAlt 8.40	4900	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
TrAlt w	19370	240	239	240	+ 3
TrCan PL	13598	$18⅝	18¼	18½	
TrP 2.80 p	z55	$31⅝	31⅝	31⅝	
TrP 4.50 p	250	$50	50	50	
TrP 1st D	100	$51	51	51	+ ¼
TrP 1st E	450	$54	54	54	+ 1
TrP 1st F	100	$58¾	58¾	58¾	
Trpac Res o	z22	84	84	84	
Tresr Vly o	30000	105	100	100	—10
Trillium	1250	$8⅜	8¼	8⅜	
Trilogy o	5173	165	158	158	+ 8
Trilon A	1700	$26	25½	26	+ ½
Trilon Fin p	1900	$24⅝	24⅝	24⅝	+ ⅛
Trilon w	2100	415	405	415	
Trimac	25436	430	425	430	
Trinity Res	1900	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Trpl Crn E	3700	430	415	420	+ 5
Trizec A f	1500	$24¾	24½	24½	
Trizec p	750	$9½	9¼	9¼	— ½
Tudor o	25500	475	460	475	+25
Turbo f	11059	38	38	38	+ 1
Turbo 10½	100	105	105	105	
Tut Ent o	6000	34	33	34	— 1

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP w	z50	$8¼	8¼	8¼	
Ulster P o	23000	130	126	130	
Ultramar	300	420	420	420	— 5
Unican S	500	$6½	6¼	6¼	— ⅜
Unicorp A f	10000	$6½	6½	6½	— ⅜
Unicorp B	z50	$7¾	7¾	7¾	
Unicorp .80	200	$7⅝	7⅝	7⅝	
UniRes A f	625	140	125	125	—15
UniRes b	625	146	146	146	
Un Carbid	250	$11½	11½	11½	
Union Gas	12464	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
U Gas 1438	1150	$23¾	23¾	23¾	
U Canso	5508	194	188	190	
U Keno	3225	$14	13¾	13¾	— ¼
U Siscoe	1200	185	185	185	+15
Un Tire	35900	215	185	215	+25
VS Serv	270	$21¾	21¾	21¾	
Vedron o	2000	30	30	30	
Verstl A f	151	$6½	6½	6½	
Verstl Cl B	151	$6¼	6¼	6¼	
Verstl Cor p	1400	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Verstl w	11000	4	3	3	+ 2
Vestgron	1000	$11	10¾	11	+ ¼
Vulcan Ind	4550	170	165	170	+ 6

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	600	$8	8	8	+ ⅛
Wajax A	1600	$11½	11	11	— ½
Wajax 1.86	500	$23½	23½	23½	— ¼
Walker R	47579	$25¼	24⅞	25	
Walker 9	1100	$33¼	33¼	33¼	
Walker 7½	6275	$24¾	24⅝	24¾	
Walker 9½	1370	$26⅞	26¾	26⅞	
Wlkr 14.16	1325	$29	29	29	
Walker w	1460	315	310	310	— 5
Walwyn	2408	285	285	285	
Westar A p	300	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Wstburne	100	$13¼	13¼	13¼	
Wcoast T	2980	$13⅝	13½	13½	
Westfield	1000	165	160	165	+ 4
Wstgr	2900	67	66	66	— 1
Westley o	6000	90	90	90	— 4
Westmill	500	65	65	65	
Westmin	2500	$14¼	14⅛	14⅛	
Westmin p	3475	$28½	28⅛	28¼	
Weston	474	$75¼	75¼	75¼	
Wharf	30300	420	400	410	— 5
Whim Crk o	1000	293	293	293	— 2
Whonok A f	5007	315	300	315	+10
Wilanour o	130	100	100	100	
Wilco o	1000	21	21	21	
Woodwd A	266	$11½	11¼	11¼	+ ⅛
WEqite A f	1600	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Wr Harg	700	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Xerox w	2100	265	265	265	+ 5
Xerox	2400	$17⅝	17½	17½	— ⅛
YRI 170	500	71	71	71	+26
Yk Bear	5100	$9⅜	9¼	9⅜	+ ¼
Partnership Units					
Lehndorff	500	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Lepage un	500	$17	17	17	+ 1
P Storage	100	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
P Storag II	1000	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Trust Units					
BBC R un	2000	$5⅝	5½	5½	
BarickC u	4000	84	82	82	— 1
C Perm un	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Traded in US Funds					
Alum B	1700	$24¾	24⅝	24⅝	— ½
Alum d pr	100	$25½	25½	25½	
C Bath 525	350	$52¾	52¾	52¾	
Mercntl 1	1500	$26¼	26¼	26¼	

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
nov 325	9	68	23.00	23.00	23.00
Nov 350	19	1091	9.20	8.50	8.50
Nov 350p	225	1408	11.00	9.00	11.00
Feb 350	57	645	19.00	17.00	19.00
Feb 350p	40	1176	13.00	13.00	13.00
Mai 350p	2	626	14.00	14.00	14.00
Feb 375	10	1041	10.00	9.20	9.20
Feb 375p	3	101	30.00	30.00	30.00
Feb 400	62	1672	4.50	3.50	4.00
Nov 425	9	3051	.50	.50	.50

Total volume: 436

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
nov 325p	1400	2.50	3.00
Fb 325	52	32.00	35.00
Feb 325p	548	5.50	6.00
Mai 325	0	42.00	45.00
Mai 325p	108	7.00	8.00
Mai 350	102	26.00	29.00
Nov 375	2405	2.00	3.00
Nov 375p	185	33.00	36.00
Mai 375	130	15.00	17.00
Mai 375p	0	33.00	36.00
Nov 400	1306	.70	1.50
Nov 400p	18	57.00	61.00
Feb 400p	1	57.00	61.00
Nov 425p	0	81.00	86.00

Total open interest: 17134

DIVIDENDES

Gulf Canada Ltd.: 13 cents; payable le 1er janv., aux détenteurs inscrits le 30 nov.

Hollinger Argus Ltd.: 25 cents; payable le 1er déc., inscrits le 2 nov.

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Gwth	15.67
Cdn Gas Egy	7.26
Cdn Sec Gth	5.90
Cdn Trusteed	4.13
Corp Invest	9.74
Corp Inv Stk	5.48
Gwth Equity	6.39
HiTech	8.53
Japan	8.14
nMMF 10.82	10.00
Option Eqty	4.32
Special	9.20
Pfd Income	9.72
Assoc Inv	5.25
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	13.55
Income Fnd	10.77
Internatnl	15.45
MnyFd 11.51	1.00
Pld Resourc	12.81
Taurus	4.98
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	1.94
Banner Fnd	4.79
CIF	6.52
CIF Income	8.36
Central Group	
yCompound	11.85
yDividend	12.86
yFund 4000	6.04
yIntl Gwth	8.18
yNat Res Gth	6.15
yNorthn Egy	5.22
yRevenue Gth	3.66
yUnivest	6.53
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	4.47
Goldtrust	5.23
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.21
yDolphin Mtg	5.13
Cundill Group	
ySecurity	10.84
Value	10.71
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	8.77
ynDyAm US	6.67
ynDyCdn Fd	15.59
ynDyGrd Gld	4.26
ynDyn Incom	5.38
ynProspector	.86
Eaton Bay Group	
Commwlth	8.46
Dividend	6.13
Growth	10.14
Income	3.62
Internatnl	11.99
Mortgage	10.29
Viking	11.53
nE-PMny 12.02	**1.00**
Guaranty Trust Gr	
ynInv Equity	17.24
ynInv Incom	3.95
ynMortgag	10.30
Guardian Group	
Enterprise	1.40
Gwth Fund	23.33
North Amer	6.45
Canadn MAF	5.53
STMny 11.28	10.02
World Eqty	5.88
Investors Group	
yBond	3.86
yDividend	7.95
yGrowth	8.05
yIndexed Stk	4.66
yInternatl	11.90
yJapan	20.44
yMortgage	4.88
yMutual	7.29
yProvidt Stk	9.30
yReal Prop	4.99
yRetiremnt	14.82
Jones Heward Gr	
ynJH Fund	5.42
ynJH Amer	5.73
ynLotus Fund	**10.56**
Montreal Trust Gr	
ynEquity	25.11
ynIncome	7.15
ynInternatl	14.40
ynMortgag	9.93
Principal Gr	
yBond	2.58
yCollective	15.00
yEquity USF	5.60
yGrowth	6.37
yVenture	7.88
yWorld In US	6.01
Prudential Gr	
Growth	8.73
Income	4.84
Ptnm Hlth Sci	**8.20**
ynReal Gwth	10.23
Resources Can	**10.04**
Sagit Group	
yCam Gwth	7.17
yIntl Engy	3.04
yIntl Income	4.37
yTrans A	5.98
yTrans B	72.00
yTrans C	12.16
ySask Dev Fd	**4.93**
Sterling Group	
Equity	5.58
yMortgage	4.88
Templeton Group	
Temp Gwth	12.39
Temp Cdn	4.15
Trimark Group	
Trimark	8.62
Trimark Cdn	7.55
United Bond Share	
nRoyfund	13.03
nRoyfund Inc	4.60
Universal Group	
American	7.33
Equity	6.73
Income	4.14
Japan	6.37
Resource	6.14
nyWaltaine	**40.59**
Non-Members	
ynAltamira Fd	6.09
yBeaucanagx	6.32
nyCan-Anges	8.44
Canagex Gr	
yHypotheq	9.99
yObligatns	8.91
yCapital Gth	7.84
nCapstone	4.94
Co-op Trust Gr	
ynCT Mutual	18.12
ynGrowth	9.46
ynIncome	8.64
Desjardins Gr	
yActions	16.17
yHypothea	4.29
yInternatl	14.92
yObligatns	4.23
Dixon, Krog Gr	
D K Trust	11.93
D K Intl	13.27
Heritage	3.48
yDomequity	11.37
nFstCdn Mtg	10.80
yFiscon Fund	6.81
Harvard	14.08
Industrial Gr	
Indust Amer	5.27
Indust Div	7.40
Indust Eq	13.76
Indust Gwth	9.47
Indust Incom	7.87
Indust Pens	3.93
Mack Eqty	1.87
Mack Mtg In	1.04
yMaritime Eq	3.71
Marlborgh	10.25
yMD Gwth	8.89
MER Group	
Equity	11.78
Growth	11.86
MMF 11.52	10.00
nNatrusco	27.17
NW Group	
yCanadian	6.57
yEquity	11.58
NW Trust Eq	**14.80**
Pemberton Group	
Pac Gwth	7.55
Pac Ret	5.70
Pac US Gwth	4.31
PHN Group	
yBond	8.04
yCanadian	14.18
yDiv Incom	12.04
Fund	26.23
yPooled	40.59
nyRRSP	32.02
PMF Managmnt	
nPension	9.40
nXanadu Fnd	8.40
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	18.88
yCanadian	9.60
yFonds H	5.03
yRetraite	14.44
Syncrovest	6.56
yTradex	6.09
Trust General Gr	
ynActions	17.59
ynOblig Hypo	8.04
ynHypo	9.93
ynVal Americ	9.01
United Group	
Accumula	7.27
Accumula R	8.41
American	4.30
Cont Mortg	5.11
Security	3.88
Venture	7.31
Venture Ret	9.07
Western Gth	**3.75**
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
A Bnd	12.58
CalTx	12.62
Dreyf	12.14
Interm	12.06
Levge	16.78
Gth Op	9.59
NY Tx	12.82
Spl Inc	7.33
Tax Ex	10.61
Thrd C	6.25
Fid Trend	36.22
Keystone Group	
Cus K-2	6.12
Cus S-1	17.85
Cus S-4	5.04
Intl	4.86
Lex Resrch	15.21
Manhatn	6.18
Oppenhmr	8.20
Putnam Gth	10.58
Tech	11.65

NEW YORK

Dow Jones en baisse

NEW YORK (AFP-AP) — L'indice des valeurs industrielles a fluctué de part et l'autre du précédent niveau de clôture tout au long de la séance d'hier et s'est établi à 1,182.53 en baisse de 4.86 points.

Quelque 85 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 760 contre 675; et 508 titres ont été inchangés.

Les analystes ont estimé les statistiques publiées dans la journée comme positives, mais la réaction des investisseurs a été plutôt tiède.

Le taux de chômage est tombé à 7.4 pour cent en septembre contre 7.5 pour cent en août et la masse monétaire a diminué de façon plus accentuée que prévu ($2.4 milliards). Ceci pourrait amener la Réserve fédérale à envisager une politique monétaire moins restrictive, ont ajouté les observateurs.

Honeywell a chuté de 2 7-8 à $55. Caterpillar a cédé 2 1-2 à $31 3-8. Procter and Gamble a perdu 2 à $53 7-8.

Singer Co. a gagné 1 à $32 3-8. Columbia Gas a monté de 1 à $31 1-2. Chesebrough Ponds a progressé de 7-8 à $36 3-8.

Parmi les valeurs canadiennes, Genstar a fléchi de 1-4 à $18; Dome Mines, de 1-4 à $9 3-4; et McIntyre Mines, de 1-4 à $28 1-2.

Par contre, Ashland Oil a progressé de 1 à $29; Seagram Co., de 5-8 à $37 3-8; et Canadien pacifique, de 1-2 à $34 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

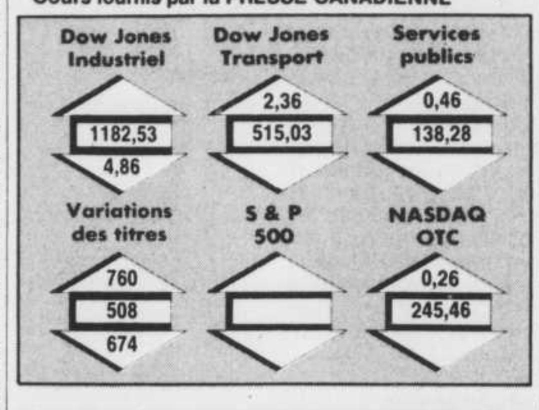

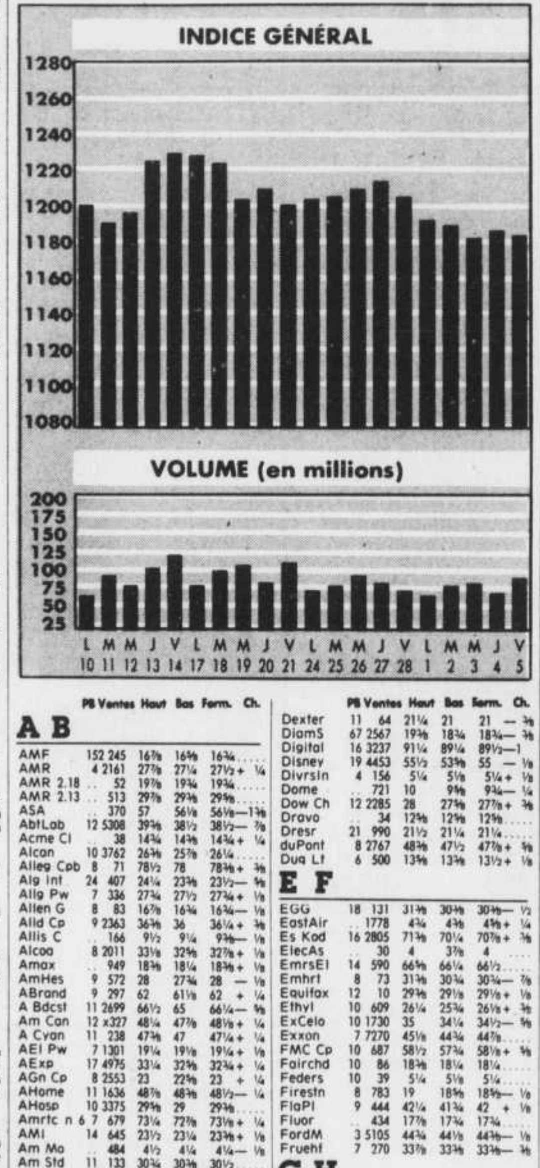

A B

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	152 245	16⅞	16⅝	16¾	.....
AMR	4 2161	27⅞	27¼	27½	+ ¼
AMR 2.18	.. 52	19⅞	19¾	19¾	
AMR 2.13	.. 513	29⅞	29⅜	29⅜	
ASA	.. 370	57	56⅛	56⅛	—1⅜
AbtLab	12 5308	39⅜	38½	38½	— ⅞
Acme Cl	.. 38	14¾	14⅜	14¾	+ ¼
Alcan	10 3762	26⅜	25⅞	26¼	
Alleg Cpb	8 71	78½	78	78⅜	+ ⅜
Alg Int	24 407	24¼	23⅜	23½	— ⅜
Allg Pw	7 336	27¾	27½	27¾	+ ¼
Allen G	8 83	16⅞	16⅝	16¾	— ¼
Alld Cp	9 2363	36⅜	36	36¼	+ ⅛
Allis C	.. 166	9½	9¼	9⅜	— ⅛
Alcoa	8 2011	33⅛	32⅝	32⅞	+ ⅛
Amax	.. 949	18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
AmHes	9 572	28	27¾	28	— ⅛
ABrand	9 297	62	61⅞	62	+ ¼
A Bdcst	11 2699	66½	65	66¼	— ⅝
Am Can	12 x327	48¼	47⅞	48⅛	+ ⅛
A Cyan	11 238	47⅜	47	47¼	+ ¼
AEI Pw	7 1301	19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
AExp	17 4975	33¼	32⅝	32¾	+ ¼
AGn Cp	8 2553	23	22⅝	23	+ ¼
AHome	11 1636	48⅜	48⅜	48½	— ¼
AHosp	10 3375	29⅝	29	29⅜	
Amrtc n	6 7 679	73¼	72⅞	73⅛	+ ⅛
AMI	14 645	23½	23¼	23⅜	+ ⅛
Am Mo	.. 484	4½	4¼	4¼	— ⅛
Am Std	11 133	30¾	30⅜	30½	
AT&T	12 14960	18⅞	18⅜	18⅜	— ⅜
Amerifn	.. 33	u35¾	35⅝	35¾	+ ⅛
Ametek	15 63	25⅞	25⅝	25¾	+ ⅛
AMP	15 9025	31	29⅜	29¾	—1⅜
Apache	13 188	12¾	12⅜	12⅜	
Armco	.. 627	10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
Arms R	8 56	19⅜	19⅛	19⅛	— ⅛
Arm Win	8 770	28⅛	27¾	27⅞	+ ⅛
Asarco	.. 624	22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Ashld O	9 1320	29	27⅝	29	+ 1
Atl Rich	8 7482	52	51½	51¾	
Atlas Cp	.. 46	16¾	16½	16⅝	+ ⅛
Avco Cp	7 877	35½	34¾	34⅞	— ¼
Avon	11 461	24⅛	23¾	23⅞	— ⅛
Axia	12 2	25½	25½	25½	
Bkrintl	20 3556	17¼	17	17	— ¼
BaldwU	.. 462	11-16	⅝	11-16	+1-16
BaxtTr	10 8497	13¾	13¼	13¾	— ⅛
BeatCo	8 1403	27¼	26¾	27⅛	+ ¼
Bel How	12 188	26¾	26¼	26⅝	— ⅛
BellAt	8 534	75⅞	75⅜	75½	— ⅛
BCE	.. 586	24¾	24½	24⅝	— ⅛
BellSo	8 2229	32	31⅝	31¾	
Bendx pf	.. 15	83¾	83¼	83¾	+ ¼
Benfl Cp	8 391	30¼	29½	30¼	+ ¾
Beth Stl	.. 701	18⅛	17⅞	18	+ ⅛
Black D	11 192	20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
Blck HR	11 145	42	41	41¼	—1
Boeing	15 3826	53¾	52⅞	53¼	+ ½
Bois Cas	12 855	37½	36⅞	37	+ ½
Borden	9 96	61	60½	60⅝	+ ⅛
BorgWa	9 789	20⅞	20⅜	20½	— ⅛
Bowtr	12 2917	22½	21⅞	22	
BristM	14 1241	45⅛	44⅝	44⅝	— ¼
BritPt	6 473	25¼	25⅛	25⅛	
Bwn Gp	8 54	25½	25¼	25¼	
BrwnF	14 346	36	35⅜	35⅜	
Brnswk	8 170	32⅜	32	32⅛	— ⅛
Bucy Er	.. 160	13⅞	13⅝	13⅝	— ⅜
Burl Ind	5 792	25¼	24⅞	24⅞	+ ⅜
BrlNth	1 7 817	46⅞	46	46⅛	— ⅛
Burndy	14 73	15⅛	15	15	
Burrgh	10 1234	51⅞	51⅛	51⅝	

C D

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	10 7173	25⅝	25½	25½	
CBS	10 810	78½	78⅛	78⅛	+ ⅛
CPC Int	14 658	38½	38¼	38⅜	
CSX	7 2960	23¼	22¾	23⅛	+ ⅜
Collhn	28 130	16	15⅝	15¾	— ⅛
CRLk	.. 610	23½	22¾	23	— ½
CamSP	12 380	69¼	66⅞	68¾	+2½
CdPac	.. 218	34¾	34¼	34¾	+ ½
CanPE	.. 64	18¼	18	18	— ⅛
Caring	.. 8	11¾	11¾	11¾	
Carnat	14 361	79⅞	79½	79⅞	+ ½
CartWl	9 1014	22¾	22	22⅜	— ⅜
CatrpT	.. 10526	34	d31⅛	31⅜	—2⅞
Cense	4 6 423	69	68⅛	68⅝	— ⅜
CessAir	.. 71	20⅛	20¼	20¼	
Chmpin	10 547	18⅞	18½	18⅝	
Chase	4 1271	41¾	40⅛	40¼	—1½
Chevrn	8 1824	36⅛	35⅞	35⅞	— ¾
Chk Full	60 29	9	9	9	— ⅛
ChrisCr	23 4	30⅜	30⅛	30⅜	+ ¼
Chryslr	4 2872	29½	29¼	29⅜	— ⅛
Citicrp	5 6613	34⅞	33⅞	33⅞	—1
ClevEl	5 553	18	17¾	18	
Clorox	9 803	27	26⅜	26¾	+ ⅛
Cluett P	8 1079	29¼	28¼	28½	— ½
Coastal	6 67	29	28⅝	28⅞	+ ⅜
CocaCl	14 939	62⅜	62	62	
Coleco	.. 386	15½	15⅛	15⅛	— ⅛
ColgPal	11 17867	26¼	25⅝	26	+ ⅞
Col Aik	6 184	33½	33	33½	+ ¼
ColGas	6 378	31½	30⅛	31½	+1
CmbEn	18 255	29¼	28⅞	28⅞	— ½
CmwE	6 1259	26¼	26	26⅛	
Cmsat	10 280	26	25¼	25⅞	— ¼
Compgr	13 156	32¾	32	32	— ½
Comp S	10 176	14½	14⅛	14½	+ ¼
ConsEd	6 1141	u29	28⅝	28⅞	+ ⅛
ConFd	9 2247	31	30⅜	30⅜	— ⅛
CnsFrt	10 1071	23⅞	23⅛	23¾	+ ⅜
CnsNG	8 83	38¾	38⅜	38½	+ ⅛
CntlCp	6 1666	31⅞	31⅜	31⅝	— ⅛
Cntl Grp	14 1155	57⅞	57¼	57⅞	+ ⅜
CtDat	8 4270	30⅞	29⅝	30¼	+ ½
Coopr	17 149	29⅜	29	29	
CooLb	3 1298	17½	17⅛	17¼	+ ⅜
Crane	.. 85	34¾	34½	34½	
Crn Ck	13 109	42½	41¾	41¾	— ¾
CrwZel	10 382	30	29⅜	29¾	— ¼
Curt Wr	12 13	36⅜	36⅛	36⅛	+ ⅜
DartKr	10 366	79	78	78¾	+ ⅜
DataGn	25 1202	48⅜	48	48⅛	— ½
Datpnt	11 263	14⅜	14	14¼	+ ⅛
Deere	15 2443	29½	28⅝	29	— ¼
Delta A	8 2371	33⅜	33¼	33½	+ ¼
DenMfg	10 83	34	33¾	33¾	+ ¼
DeSoto	9 14	30¾	30⅝	30⅝	— ⅛
Dexter	11 64	21¼	21	21	— ⅜
DiamS	67 2567	19⅜	18¾	18¾	— ⅜
Digital	16 3237	91¼	89¼	89½	—1
Disney	19 4453	55½	53⅝	55	— ⅛
Divrsln	4 156	5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Dome	.. 721	10	9⅝	9¾	— ⅛
Dow Ch	12 2285	28	27⅝	27⅞	+ ⅜
Dravo	.. 34	12⅜	12⅜	12⅜	
Dresr	21 990	21½	21¼	21¼	
duPont	8 2767	48⅜	47½	47⅞	+ ⅜
Duq Lt	6 500	13⅝	13⅜	13½	+ ⅛

E F

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	18 131	31⅜	30⅞	30⅞	— ½
EastAir	.. 1778	4¾	4⅜	4⅜	+ ⅛
Es Kod	16 2805	71⅜	70¼	70⅞	+ ⅜
ElecAs	.. 30	4	3⅞	4	
EmrsEl	14 590	66⅝	66¼	66½	
Emhrt	8 73	31⅜	30¾	30¾	— ⅞
Equifax	12 10	29⅜	29⅛	29⅛	+ ⅛
Ethyl	10 609	26¼	25¾	26⅛	+ ⅜
ExCelo	10 1730	35	34¼	34½	— ⅜
Exxon	7 7270	45⅛	44¾	44⅞	
FMC Cp	10 687	58½	57¾	58⅛	+ ⅜
Fairchd	10 86	18⅜	18⅛	18¼	
Feders	10 39	5¼	5⅛	5¼	
Firestn	8 783	19	18⅝	18⅝	— ⅛
FlaPl	9 444	42¼	41¾	42	+ ⅛
Fluor	.. 434	17⅞	17¾	17¾	
FordM	3 5105	44¾	44⅛	44⅜	— ⅛
Fruehf	7 270	33⅞	33⅜	33⅜	— ⅜

G H

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	.. 451	21¾	21½	21⅝	+ ¼
GCA	24 434	26⅜	25¾	25¾	— ⅜
GEO	.. 179	6⅛	6	6	— ⅛
GTE .08	8 1475	40⅝	40¼	40⅝	+ ¼
GnCorp	15 67	35⅜	35⅛	35⅛	
Gn Dyn	9 1902	62	60⅞	61¾	+1⅛
GenEl	11 2483	54⅜	53⅝	53⅞	— ¼
GnFd	9 636	57⅜	57	57⅛	+ ⅛
GnInst	19 1280	21	19⅞	20⅜	+ ⅛
GMot	5 4237	77⅛	76¼	77	+ ¼
GPU	6 2022	10⅜	10⅛	10¼	— ⅛
GenRe	18 272	61½	61	61	— ⅛
GnSignl	13 261	46⅛	45⅜	45⅜	— ⅜
Genst	.. 1328	18½	17⅞	18	— ¼
Ga Pac	15 516	21	20¾	20¾	— ⅛
Gillette	10 854	49¼	48⅜	49¼	+ ¾
Goodrch	10 839	27⅛	27	27	+ ⅛
Goodyr	6 4172	25¼	24¾	24⅞	— ⅛
Gould	15 556	25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅜
Grace	11 264	42½	42⅛	42¼	
Gt AP	13 2999	16¼	16	16⅛	+ ¼
GtWFin	8 1551	22⅜	21⅝	22¼	+ ¾
Greyhd	12 516	22½	21⅞	22⅜	+ ⅜
Grum	7 100	26½	25¾	26⅜	+ ¾
Glf Wst	8 2279	28⅝	28	28⅜	+ ⅜
GulfRs	7 42	18	17¾	18	— ⅛
Gulton	13 36	14⅝	14⅜	14⅝	+ ¼
Halbtn	11 749	32⅝	32⅛	32¼	— ⅜
Hanna	.. 129	18⅝	18¼	18½	+ ⅛
Harris	13 503	26⅜	25¼	26⅜	+ ⅜
HeclaM	16 942	17	16⅛	16¼	— ⅞
Heinz	12 209	41⅝	41¼	41½	
Hercul	9 544	31½	30⅞	31¼	+ ¼
Hershy	12 414	37⅜	36⅞	37¼	
HewPk	18 3281	36⅛	35½	35⅝	— ¼
Hilton	11 351	51¾	51⅛	51½	
Holiday	11 773	35⅞	35¼	35¾	+ ¼
Hmstke	34 2224	27⅜	26⅛	26⅜	—1¼
Honwll	10 3894	56⅜	53⅜	54⅞	—3⅛
HousInt	8 1153	33¼	32¾	33⅛	+ ½
Houlnd	5 8685	21	20	20¼	— ½

I J

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	8 161	23⅞	23¾	23⅞	
ICN	43 795	u 9⅝	9¼	9⅜	— ⅛
CNpf2.70	.. 101	u24⅞	24¼	24¼	—
INA In	.. 12	15	14¾	14⅞	+ ⅛
ITT Cp	8 3480	27⅜	26⅞	27⅜	+ ⅞
INCO	.. 267	11¼	11	11⅛	— ⅛
IngerR	.. 201	40⅞	40¼	40¼	
IndStl	.. 335	23⅛	22⅞	22⅞	+ ⅜
Interco	8 280	57¼	56¾	56¾	
IBM	12 5727	122⅜	121⅛	121⅜	— ½
IntHarv	.. 571	6¾	6½	6¾	
IntMin	13 490	40	39	39¾	— ⅜
IntMult	8 14	25¾	25⅜	25⅜	— ⅜
Int Pap	10 1690	49	48⅜	48⅜	— ⅛
IpcoCp	9 11	11⅛	11⅛	11⅛	
JohnJn	12 3920	31¾	30¾	30¾	— ⅜
Jon Log	10 154	26⅜	26½	26½	
JoyMfg	15 x73	24	23½	23½	— ⅜

K L

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	10 55	56¼	55⅞	56⅛	+ ¾
K Mart	8 1992	34⅛	33⅛	34	+ 1
KaisAl	11 213	13⅞	13⅜	13⅝	— ¼
KaufBr	8 112	14½	14¼	14⅜	
Kellogg	11 478	u36⅛	35	36	+ ⅞
KerrM	12 952	31⅞	31	31⅜	— ½
KimbCl	9 243	45½	45¼	45⅜	+ ⅛
Kopers	24 771	21¾	21⅜	21¾	+ ¾
LTV	.. 1698	11¾	11½	11½	— ⅛
Lamaur	14 13	14⅜	14¼	14¼	
LeeEnt	15 70	26¼	25¾	26¼	+ ⅜
LeviSt	12 319	26¾	26	26⅛	— ½
Levitz	9 183	34⅜	34⅜	34½	+ ⅛
Lilly	9 1504	58	57⅛	57¼	
Litton	9 627	66¼	65¾	66¼	+ ¼
Lockhd	10 2763	45	44⅜	44¾	+ ¼
Loews	8 66	88⅜	87⅜	87⅞	— ⅛
Loral	17 304	26⅜	25¾	26⅜	+ ½
LLand	10 639	31⅜	30⅞	30⅞	— ⅛
Lukens	.. 15	12	12	12	— ⅛

M N

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	18 213	42	41⅝	42	+ ⅜
MGM UA	14 332	12⅜	12⅛	12¼	+ ¼
MacMil	15 202	37	36⅜	36⅜	— ⅛
Macy	10 1299	44⅜	43¼	43⅞	—1⅛
Mad Re	.. 34	15¾	15½	15½	— ¼
Manvl	6 236	6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
MarMid	5 25	25⅜	25½	25½	
MrshM	34 563	49¼	48⅛	49¼	+1
MartM	8 276	37½	37¼	37½	+ ¼
Masco	11 902	24⅞	24⅜	24⅜	
MaseyF	.. 250	2⅞	2¾	2⅞	
MasCp	.. 17	23⅛	22¾	23	+ ¼
Mattel	.. 3631	11⅞	11⅛	11⅞	+ ⅜
Maxam	19 316	14¾	14¼	14⅜	
McDnld	12 504	50⅜	49⅜	49⅝	— ¼
McDnD	9 1376	69⅛	68½	68⅝	+ ½
McGEd	13 89	34	33⅝	33⅝	— ⅛
McGrH	16 214	44⅜	43¾	43⅞	— ½
McInt	.. 4	28⅜	28½	28½	— ¼
Mead	11 177	34⅜	34⅛	34⅛	
Measrx	20 202	19⅞	19¼	19½	+ ⅛
Melvill	11 575	37⅜	37	37	— ⅜
Merck	13 1539	85¼	82	82	—2¾
Merr Ly	.. 7047	27⅞	27⅜	27¾	+ ½
Mid Ros	23 176	18¾	18½	18½	— ¼
MMM	13 2198	77	75¾	76¼	+ ¼
MoPsv b	6 13	17½	17⅜	17⅜	
Mitel	.. 305	7⅛	6⅞	7	— ⅛
Mobil	7 3174	29⅛	28½	28⅝	— ⅛
MoblH	.. 59	2⅜	2½	2⅜	
Mhwk D	.. 867	14⅛	13¾	13⅞	— ¼
Monsn	8 1176	46½	45¾	45⅞	— ⅛
MoreM	13 201	22½	22¼	22⅜	+ ⅛
Morton	13 264	85⅞	85⅛	85⅜	— ⅛
Motrola	12 4622	36	35	35⅜	— ¾
NCR	8 2019	23⅞	23⅜	23¾	
NL Ind	223 368	13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
NabscB	10 883	48¾	48⅛	48⅝	+ ⅜
Nat Can	9 33	34⅞	34¾	34¾	
Nat Dist	14 112	26⅛	26	26	+ ⅛
Nat Gyp	6 61	35⅞	35½	35⅝	— ¼
NII	.. 3051	29½	26¾	29	+ 2
NMedE	11 2870	20	19⅞	19¾	— ⅜
NSemi s	12 7135	12⅜	12	12	— ½
NtSvIn	11 46	27⅜	27⅛	27⅛	— ⅛
Newmt	26 432	37⅜	36⅝	37	— ⅛
NiaMP	5 391	15½	15	15¼	— ⅛
NorTel	.. 1047	36⅜	35⅞	36⅛	— ⅛
Nthgate	.. 13	3¾	3⅜	3⅜	
Nwst Air	9 1284	37¼	36½	36½	— ⅝
NYNX	7 656	70¼	69¾	70	+ ⅛

O P

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	16 2345	30¾	30⅜	30½	
Ohio Ed	5 1095	12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Olin	9 76	31⅜	31¼	31⅜	— ⅛
OutbM	9 143	25	24½	24½	+ ¼
Owen Cn	9 256	31⅛	30¾	30¾	— ¼
PacG	6 1825	14⅞	14½	14¾	+ ⅛
Pac Ltg	7 255	36¼	35¾	36¼	+ ¼
PcTel	7 629	63¾	63	63⅛	+ ⅛
PanAm	.. 818	4⅞	4¾	4⅞	+ ⅛
PanhEC	10 596	36⅞	36½	36½	
Penney	8 462	52	51⅝	51¾	+ ⅛
Pennzol	10 2564	38⅞	38	38¾	+1⅛
PeopEn	7 1401	u14⅜	14	14⅛	+ ⅛
PepsiCo	22 889	42½	42¼	42¼	— ¼
Pfizer	12 1026	35	34½	35	+ ⅛
PhelpD	.. 397	15¾	15½	15¾	— ⅛
PhibS	9 7568	29⅞	28½	29	— ¾
Phila El	5 3355	13½	13	13⅛	+ ⅛
PhilMr	10 1472	75¾	75⅛	75¼	— ⅛
Phil Pet	7 1136	41⅛	40¾	40⅞	
PitnyB	12 951	31⅞	30⅜	30⅜	—1⅛
Polarid	15 1327	27½	26¼	26⅞	+ ⅜
Pondr	17 1377	18⅝	17⅞	18⅛	— ⅜
Portec	.. 5	17⅜	17⅜	17⅜	
PortGE	5 287	15½	15¼	15⅜	
ProctG	10 5849	55⅞	53⅜	53⅞	—2
PSv EG	6 1995	24¾	24½	24¾	

Q R

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	10 167	69⅝	68½	68¾	— ½
RCA	11 594	35⅜	34⅞	35⅛	— ¼
RalsPur	12 627	32½	31⅝	32½	+ ¾
RangrO	9 56	7	6⅞	6⅞	
Rayth	16 1072	41⅜	40¼	40½	— ¾
ReichC	10 3	32⅜	32¼	32¼	— ¼
Rever	.. 26	10¼	10⅛	10⅛	
Revlon	12 1759	36¼	35¾	36	+ ⅛
Rexnrd	20 15	16⅝	16½	16⅝	
Reynln	9 1701	65¾	65	65⅛	— ½
RevMtl	7 522	28¾	28½	28¾	
Rch Vck	10 222	29¼	28⅞	28⅞	
RiteA .41	15 1456	23½	23	23½	
Rockwl	9 775	28⅝	28¼	28⅝	+ ⅜
Ronson	.. 37	3½	3½	3½	
RoylD	4 3404	51⅝	51¼	51¼	+ ⅛

S T

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	9 653	38½	38	38⅜	+ ⅜
Safewy	8 2097	25⅛	24⅝	24⅞	— ½
StRegis	20 828	51¼	50½	51¼	+ ⅝
SJuanR	16 9	10	9⅞	10	+ ⅛
Schr Plo	10 711	34¾	34¼	34⅝	+ ⅜
Schlmb	12 1298	45¾	45⅜	45⅝	+ ¼
Scott P	9 267	29⅞	29½	29⅞	+ ¼
Seacnt 42	7 119	26¾	26½	26⅝	
Seagrm	9 526	37½	37	37⅜	+ ⅝
Sears	8 4232	32¼	31¾	31⅞	— ⅜
Sedco	8 281	44½	44⅜	44⅜	+ ⅛
Shakle	8 369	13¾	13½	13⅝	+ ⅛
Shell Oil	10 181	56	55¾	55¾	— ⅛
Shrwin	11 213	29	28	28¼	—1
Signal	13 294	30⅛	29¾	30	.....
Singer	16 763	32½	31½	32½	+1⅛
Smithin	.. 71	15	14¾	14¾	— ⅛
SmkB	9 598	56¾	56⅛	56⅝	+ ⅜
SnapOnT	13 65	34⅝	34¼	34½	+ ⅜
SonyCp	21 1542	15⅞	15¾	15⅞	— ⅛
SCalEd	7 1053	21⅞	21⅜	21½	— ⅛
South Co	6 2306	17½	17⅛	17⅜	+ ⅛
SoRy	.. 2	23¼	23⅛	23¼	+ ¼
Soutind	8 423	31⅜	30⅞	30⅞	— ⅛
SwBell	7 1187	64½	63⅞	64	— ⅜
Sperry	9 38437	36	35	35⅞	— ⅛
Squibb	13 378	46⅞	45⅞	46⅜	+ ½
StOInd	8 2461	60¼	59¾	59⅞	— ⅛
StdOOh	7 646	46¾	46⅜	46⅜	— ¼
Sterl Dg	11 344	26¼	26	26¼	
StwWr	23 8	32¼	31¾	31¾	— ¾
StorTec	.. 579	10¾	10⅜	10½	— ⅛
SunCo	11 491	50	49¼	49½	— ⅛
SunMn	11 179	10⅛	9⅞	10⅛	
Syntex	11 238	46¼	46	46⅛	+ ⅛
TRE Cp	26 140	21⅛	20¾	20¾	+ ⅛
TRW	11 251	69⅞	68¾	68¾	— ⅞
Taft Brd	13 290	62⅜	61¼	61⅜	— ⅜
Tandy	9 2169	24⅞	24½	24½	— ⅜
Tndycft	14 15	15⅛	15⅛	15⅛	
Tektrn	12 147	56¼	55⅞	56¼	+ ⅜
Telex	12 973	32½	31¾	32⅜	+ ⅜
Tenneco	7 721	37	36⅝	36⅞	+ ⅛
Texaco	8 3054	36⅞	35¾	35⅞	— ⅝
TxOGs	13 3051	21⅛	20¾	20⅞	— ⅛
Textron	12 439	32⅞	32½	32¾	— ⅛
Tigerln	.. 620	5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Timel	14 566	42⅜	41⅛	41¼	—1
Timkn	20 20	55½	55	55¼	— ⅛
Tonka	.. 3	38½	38½	38½	
Transm	9 439	26⅜	25⅞	26⅛	— ⅛
Transco	10 168	51¾	51	51⅜	— ½
Transcn	5 173	10¼	9⅞	10¼	+ ½
Tranwy I	10 41	35	34¾	34⅞	+ ⅛
TriCon	.. 203	24¾	24⅜	24⅝	+ ⅜
Trico	28 14	7⅞	7¾	7¾	
TritEng	9 101	17⅞	17¾	17¾	

U V

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	5 1080	38¼	37⅜	37⅞	+ ¼
UNC Re	.. 266	10⅛	9¾	9⅞	— ¼
UniNV	8 266	83⅞	83⅜	83⅞	+ ⅛
Un Carb	17 2221	50½	49½	49⅞	
UnPac	14 1929	40¼	39⅜	40	+ ¼
UnBrnd	6 32	13¾	13½	13⅝	
US Gyps	6 36	58¾	58¼	58½	+ ¼
US Steel	.. 1097	24⅛	23⅝	23¾	— ⅛
USWst	7 940	63	62⅝	62⅞	+ ⅛
UnTch	8 1685	36⅜	35⅞	36¼	
UnoCal	9 857	38¼	37⅞	38⅛	
Valero	14 1193	8¾	8	8⅝	+ ¾
Varco	.. 80	3⅜	3⅛	3¼	

W X

	PB Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	63 97	8⅛	8	8⅛	
WkHRs	.. 28	19¼	19	19	
WrnCm	.. 244	19⅜	19⅛	19¼	+ ⅛
WarnL	12 554	31⅛	30¾	31⅛	+ ⅛
WstctT	.. 6	10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Wn Air	.. 246	3⅝	3½	3⅝	+ ⅛
W Union	.. 489	18⅞	18½	18¾	
Westg El	9 1849	25½	25¼	25⅜	+ ⅜
Weyerh	15 1610	26½	25⅞	26⅛	— ⅛
WhelPit	.. 35	21¾	21⅝	21⅝	— ⅛
Whit C	8 233	27⅞	27¾	27¾	— ⅛
William	6 1108	29¾	28½	28¾	— ¾
Winnbg	13 308	11⅞	11⅜	11⅞	+ ⅜
Witco	8 340	33½	32⅞	33	+ ⅛
Wolwth	.. 265	34½	34¼	34¼	— ⅛
Xerox	10 975	38	37⅜	37⅞	+ ¼
ZenithE	10 313	25¾	25½	25⅝	+ ⅛
Zurnin	12 79	23⅜	22¾	22⅞	— ⅜

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	My	17½	3	28	185	$16¾
Alcan	Fb	32½	20	121	$3⅞	$34¾
Alcan	Fb	32½p	13	154	105	$34¾
Alcan	Fb	35	9	778	$2⅜	$34¾
Alcan	Fb	35 p	10	436	$2⅛	$34¾
Alcan	Fb	40	259	1320	110	$34¾
Alcan	My	35	21	92	$3⅜	$34¾
Alcan	My	35 p	10	157	$2⅞	$34¾
Alcan	My	40	14	196	165	$34¾
Alcan	Nv	32½	1	408	$2⅜	$34¾
Alcan	Nv	32½p	35	393	40	$34¾
Alcan	Nv	35	193	3463	105	$34¾
Alcan	Nv	35 p	30	1514	160	$34¾
Alcan	Nv	40	43	5138	30	$34¾
Alcan	Nv	40 p	10	321	$5¾	$34¾
Alt Enr	Mr	22½	2	257	175	$22⅜
Alt Enr	Dc	20	5	315	$2¾	$22⅜
Alt Enr	Dc	22½	5	1076	100	$22⅜
Asama	Ja	12½	33	1166	90	$12⅛
Asama	Ja	15	20	726	35	$12⅛
Asama	Oc	12½	100	3293	5	$12⅛
BC Tel	Ja	22½	22	30	10	$20
BCE	Fb	30	2	2675	$3¼	$32⅜
BCE	Fb	30 p	52	330	20	$32⅜
BCE	Fb	32½	3	1647	130	$32⅜
BCE	Fb	32½p	1	210	75	$32⅜
BCE	Fb	35	200	1961	40	$32⅜
BCE	My	30	2	22	$3½	$32⅜
BCE	My	35	15	340	75	$32⅜
BCE	Nv	30	8	739	$3	$32⅜
BCE	Nv	32½	23	7330	65	$32⅜
BCE	Nv	32½p	81	4564	40	$32⅜
BCE	Nv	35	106	2625	10	$32⅜
Bk Mtl	Fb	25	2	1351	50	$23⅜
Bk Mtl	My	25	20	116	100	$23⅜
Bk Mtl	Nv	25	100	3250	25	$23⅜
Bk NS	Mr	10	2	593	185	$11¼
Bk NS	Mr	12½	39	1727	50	$11¼
Bk NS	Dc	12½	3	2092	20	$11¼
Bk NS	Dc	12½p	13	454	125	$11¼
Bow Val	Ja	20	10	830	$2⅛	$21⅛
Bow Val	Ja	22½	7	1119	100	$21⅛
Bow Val	Ja	22½p	17	229	170	$21⅛
Bow Val	Ja	25	12	949	45	$21⅛
Bow Val	Ja	27½p	3	3	170	$21⅛
Bow Val	Ap	22½	15	52	190	$21⅛
Brscn A	Ja	32½	40	419	130	$31⅜
Brscn A	Ja	32½p	40	80	185	$31⅜
Brscn A	Ap	32½p	5	17	$2⅜	$31⅜
Brscn A	Ap	35 p	6	1	$3¾	$31⅜

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr	27½	20	985	90	$25⅞
C Im B	Dc	25 p	3	81	50	$25⅞
C Im B	Dc	27½	20	1414	40	$25⅞
C Marc	Nv	22½p	3	207	45	$23⅜
CanP E	Fb	22½	10	603	$2⅛	$23¾
CanP E	Fb	25	9	447	90	$23¾
CanP E	My	22½	2	37	$3	$23¾
CanP E	My	25	2	107	115	$23¾
CanP E	Nv	17½	1		$6⅛	$23¾
CanP E	Nv	20	1	269	$3¾	$23¾
CanP E	Nv	25	11	1143	40	$23¾
Carl OK	My	15	1	28	$2	$15½
Carl OK	Nv	15	4	79	110	$15½
Cmnc	Mr	15	5	300	150	$15⅝
Cmnc	Mr	17½	50	897	50	$15⅝
Cmnc	Jn	17½	15	1119	95	$15⅝
Cmnc	Dc	15	5	354	100	$15⅝
Cmnc	Dc	17½	7	604	20	$15⅝
CP Ltd	Fb	40 p	10	65	45	$45½
CP Ltd	Fb	45	5	326	$3¼	$45½
CP Ltd	Fb	45 p	2	97	175	$45½
CP Ltd	Fb	50	102	356	155	$45½
CP Ltd	Fb	50 p	5	147	$5¼	$45½
CP Ltd	My	45 p	6	17	$2¼	$45½
CP Ltd	Nv	45	25	2635	$2⅛	$45½
CP Ltd	Nv	45 p	3	857	105	$45½
CP Ltd	Nv	50	5	1286	50	$45½
CRL	Mr	22½p	20	211	30	$30
CRL	Mr	27½	40	406	$4¾	$30
CRL	Mr	27½p	34	1070	160	$30
CRL	Mr	30 p	8	137	$2¼	$30
CRL	Mr	32½	5	1438	$2¼	$30
CRL	Mr	32½p	24	309	$3⅞	$30
CRL	Mr	35	60	440	160	$30
CRL	Mr	35 p	40	90	$5¼	$30
CRL	Jn	30	10	25	$4¾	$30
CRL	Jn	32½	34	249	$3⅜	$30
CRL	Dc	25	2	486	$6¼	$30
CRL	Dc	25 p	14	646	40	$30
CRL	Dc	27½	13	525	$4	$30
CRL	Dc	27½p	7	713	85	$30
CRL	Dc	30 p	80	893	190	$30
CRL	Dc	32½	20	1785	120	$30
CRL	Dc	32½p	20	848	$3½	$30
CRL	Dc	35	10	1010	70	$30
CRL	Dc	40	37	508	25	$30
CTr A f	Mr	10	15	180	95	$9⅞
CTr A f	Dc	10	10	951	60	$9⅞
Den B f	Ap	15 p	7	7	30	$17
Dfs A	Dc	25	12	276	50	$23¼
Dom M	Ja	10	9	206	$3¼	$12⅝
Dom M	Ja	12½	70	553	130	$12⅝
Dom M	Ja	12½p	35	181	90	$12⅝
Dom M	Ja	15	45	659	50	$12⅝
Dom M	Ja	17½	25	604	20	$12⅝
Dom M	Ap	12½	30	121	175	$12⅝
Dom M	Ap	12½p	20	237	105	$12⅝
Dom M	Oc	12½	50	132	40	$12⅝
Dom M	Oc	12½p	14	460	35	$12⅝

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ja	22½	3	151	$2⅛	$23¾
Gnstar	Ja	25	18	557	125	$23¾
Gnstar	Ap	20 p	4	4	25	$23¾
Gnstar	Ap	25	3	73	175	$23¾
Gnstar	Oc	22½	7	440	170	$23¾
Gnstar	Oc	25	45	831	20	$23¾
Gnstar	Oc	25 p	60	289	125	$23¾
Gnstar	Oc	27½	3	797	5	$23¾
Gulf C	Fb	17½	85	2163	$2⅞	$19½
Gulf C	Fb	20	11	3242	120	$19½
Gulf C	Fb	20 p	32	150	120	$19½
Gulf C	My	15	10	24	$5	$19½
Gulf C	My	17½	45	421	$3	$19½
Gulf C	My	17½p	2	24	70	$19½
Gulf C	My	20	55	978	170	$19½
Gulf C	Nv	17½	85	6562	$2¼	$19½
Gulf C	Nv	17½p	50	3043	10	$19½
Gulf C	Nv	20	165	8530	60	$19½
Husky	Ja	10	29	1077	$3⅛	$12¾
Husky	Ja	12½	59	4941	110	$12¾
Husky	Ja	12½p	6	261	50	$12¾
Husky	Ja	15	125	458	35	$12¾
Husky	Ap	12½	17	810	150	$12¾
Husky	Ap	12½p	1	29	65	$12¾
Husky	Oc	10	16	2138	$2¾	$12¾
Husky	Oc	12½	243	4763	35	$12¾
Husky	Oc	12½p	4	407	10	$12¾

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
I-City	Jn	10	2	10	120	$10
I-City	Dc	10	48	1816	40	$10
Imsco	Ja	40	50	639	$2⅛	$40½
Imsco	Ja	40 p	6	93	135	$40½
Imsco	Ap	45 p	6	15	$5⅜	$40½
Imsco	Oc	40	40	426	75	$40½
Imsco	Oc	40 p	12	162	50	$40½
Inco	My	15	43	991	160	$14⅝
Inco	Nv	15	12	2658	45	$14⅝
Inco	Nv	15 p	10	542	75	$14⅝
IOil A	Fb	45	25	921	$2⅜	$43¾
IOil A	Fb	45 p	5	34	$2¼	$43¾
IOil A	My	45	17	136	$3⅜	$43¾
IOil A	Nv	35	10	705	$9¼	$43¾
IOil A	Nv	40	6	2675	$4⅝	$43¾
IOil A	Nv	40 p	14	1392	30	$43¾
IOil A	Nv	45	15	2271	110	$43¾
IOil A	Nv	45 p	20	194	180	$43¾

K L

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Dc	30	5	140	$3½	$31⅞
L Mnr	Dc	30 p	10	88	105	$31⅞
L Mnr	Dc	32½p	10	19	$2	$31⅞
L Mnr	Dc	35 p	20	18	$3¼	$31⅞
Mitel	Mr	5	10	42	$4⅜	$9⅛
Mitel	Mr	10	5	590	135	$9⅛
Mitel	Mr	10 p	5	89	185	$9⅛
Mitel	Dc	7½p	18	801	45	$9⅛
Mitel	Dc	10	77	2264	65	$9⅛
Mitel	Dc	10 p	20	412	145	$9⅛
Moore	Nv	40	6	1028	$13	$52½
Moore	Nv	55	4	879	50	$52½
Nat Bk	Fb	12½	30	2898	75	$12⅝
Nat Bk	Fb	12½p	3	83	50	$12⅝
Nat Bk	My	12½	5	118	125	$12⅝
Nat Bk	Nv	12½	10	4417	40	$12⅝
Nat Bk	Nv	12½p	16	1345	20	$12⅝
Nat Bk	Nv	15	10	1247	5	$12⅝
Nor Tel	Ja	35 p	10	20	20	$47½
Nor Tel	Ja	45	57	876	$5	$47½
Nor Tel	Ja	45 p	25	513	125	$47½
Nor Tel	Ja	50	147	1351	$2½	$47½
Nor Tel	Ja	50 p	26	458	$3⅜	$47½
Nor Tel	Ja	55	185	1541	125	$47½
Nor Tel	Ja	55 p	2	111	$7½	$47½
Nor Tel	Ap	50	21	223	$4	$47½
Nor Tel	Ap	50 p	1	96	$4	$47½
Nor Tel	Ap	55	10	139	$2⅛	$47½
Nor Tel	Oc	45	75	2590	$3	$47½
Nor Tel	Oc	45 p	74	2318	25	$47½
Nor Tel	Oc	50	79	1680	40	$47½
Nor Tel	Oc	50 p	128	513	$2½	$47½
Nor Tel	Oc	55	20	2319	20	$47½
Noran	Fb	20	5	632	$2	$20¼
Noran	Fb	22½p	35	263	$2½	$20¼
Noran	My	22½p	35	28	$3¼	$20¼
Noran	Nv	17½	25	189	$3	$20¼
Nva A f	Fb	7½	23	9956	45	$7½
Nva A f	My	5	5	160	$2¾	$7½
Nva A f	My	10	10	10	10	$7½
Nva A f	Nv	7½	29	10382	25	$7½
Nva A f	Nv	7½p	4	154	20	$7½

O P

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Mr	75	5	223	$5¼	$80
Oba 01	Dc	75	20	918	$4⅞	$80
Oba 01	Dc	77½	13	939	$3⅛	$80
Oba 01	Dc	77½p	12	453	50	$80
Oba 01	Dc	80	63	2733	150	$80
Oba 01	Dc	80 p	16	325	150	$80
Oba 01	Dc	82½	68	1151	60	$80
Obd 04	Mr	77½	10	115	$6⅛	$83¾
Obd 04	Dc	82½p	1	130	125	$83¾
Placer	Mr	20	10	240	$6	$24½
Placer	Mr	22½	5	76	$3⅜	$24½
Placer	Jn	22½	1	1	$4⅜	$24½
Placer	Jn	25	10	16	$3⅛	$24½
Placer	Dc	20	70	1108	$5	$24½
Placer	Dc	22½p	6	781	30	$24½
Powr f	Fb	22½	5	267	125	$22¼

Q R

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Rang	Ja	10	13	5059	65	$9⅛
Rang	Ap	10	20	1008	105	$9⅛
Rang	Ap	12½	10	55	45	$9⅛
Rang	Oc	10	40	3414	10	$9⅛
Roy Bk	Ja	27½	143	451	140	$27¾
Roy Bk	Ja	27½p	19	161	95	$27¾
Roy Bk	Ja	30	2	902	60	$27¾
Roy Bk	Ja	30 p	5	22	$2⅝	$27¾
Roy Bk	Ap	25 p	46	260	55	$27¾
Roy Bk	Ap	27½	31	125	195	$27¾
Roy Bk	Ap	30	11	673	110	$27¾
Roy Bk	Oc	27½	8	1820	65	$27¾
Roy Bk	Oc	30 p	10	58	$2⅝	$27¾

S T

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Segrm	Ja	50	11	548	$2	$49½
Segrm	Ja	50 p	52	138	$2	$49½
Segrm	Ja	55	6	83	55	$49½
Segrm	Ap	40 p	5	44	30	$49½
Segrm	Ap	50	10	220	$2¾	$49½
Segrm	Ap	55	2	25	100	$49½
Segrm	Oc	40	2	96	$9⅝	$49½
Segrm	Oc	50	20	901	35	$49½
Segrm	Oc	50 p	20	172	170	$49½
Shell C	Fb	25	2	378	$2⅜	$26
Shell C	Fb	27½	11	503	140	$26
Shell C	Nv	25	32	982	160	$26
Shell C	Nv	25 p	5	107	50	$26
Shell C	Nv	27½	35	864	50	$26
Stlco A	Fb	22½	1	459	140	$22⅜
Stlco A	Fb	25	3	705	70	$22⅜
Stlco A	My	25	2	34	125	$22⅜
Stlco A	Nv	22½	11	1089	70	$22⅜
Stlco A	Nv	22½p	10	50	70	$22⅜
T-D Bk	Mr	15	100	1585	$2	$16½
T-D Bk	Dc	17½	100	3210	20	$16½
TIX	Oc	115	10	73	$3	118¾
TIX	Oc	120	18	258	90	118¾
TIX	Oc	120 p	25	64	$2⅜	118¾
TIX	Oc	125 p	30	30	$7	118¾
TIX	Nv	115	9	17	$4⅜	118¾
TIX	Nv	125	10	100	90	118¾
Total P	Ja	10	20	117	$3⅛	$13⅛
Total P	Ja	12½	40	824	135	$13⅛
Total P	Ja	15	10	171	30	$13⅛
TrAlt A	Fb	22½	10	1223	35	$21¼
TrC PL	Fb	17½p	25	165	40	$18½

W X

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Wlkr R	Mr	25	37	1148	150	$25
Wlkr R	Mr	25 p	10	10	105	$25
Wlkr R	Jn	22½	105	205	$3⅜	$25
Wlkr R	Jn	22½p	50	75	35	$25
Wlkr R	Dc	20	8	28	$5¼	$25
Wlkr R	Dc	22½	600	2848	$2⅞	$25
Wlkr R	Dc	25	245	1949	85	$25
Wlkr R	Dc	25 p	3	78	80	$25
XCB	Oc	105 p	3	13	145	105⅛
XCB	Nv	105	2	30	$3⅜	105⅛
XCB	Nv	105 p	5	6	$2¼	105⅛
XCB	Nv	110 p	3	20	$5½	105⅛
XCM	Oc	120	10	23	175	118¾
XCM	Oc	125	10	20	100	118¾
XCO	Oc	135 p	4	14	150	137
XCO	Oc	140	4	20	160	137
XCO	Nv	140	5	5	$3⅜	137
XXM	Oc	105	4	10	$11¼	115
XXM	Oc	110	8	67	$6¾	115
XXM	Oc	115	46	176	$2¼	115
XXM	Oc	115 p	24	85	95	115
XXM	Oc	120	24	332	50	115
XXM	Oc	120 p	24	82	$4⅛	115
XXM	Nv	115	34	135	$3¾	115
XXM	Nv	115 p	50	72	$2	115
XXM	Nv	120 p	10	61	$5¼	115
XXM	Dc	115	13	35	$4⅜	115

Total volume 8319.

Total open interest 378423.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Séance très active

MONTRÉAL (PC) — Les cours ont généralement fluctué à la baisse au cours d'une séance active, hier, à la Bourse de Montréal, où quatre des six indices de classification des titres ont régressé; l'indice général a ainsi perdu 0.23 de point pour clôturer à 115.82.

Les titres perdants ont été supérieurs en nombre aux gagnants dans un rapport de dix à sept et 1,336,617 actions ont fait l'objet de transactions. Jeudi, le virement avait été de 1,653,410 actions.

Le secteur des mines a reculé de 0.67 de point à 118.88; celui des banques, de 0.61 de point à 104.93; celui des industrielles, de 0.36 de point à 111.12; et celui des pétroles, de 0.18 point à 137.25.

Mais celui des produits de la forêt a ajouté 0.12 de point à 111.12; et celui des services, 0.02 de point à 112.90.

Chez les industrielles, le titre le plus actif du point de vue du volume a été Hiram Walker, qui est demeuré inchangé à $25 dans le virement de 76,852 actions. Chez les mines et pétroles, c'est Echo Bay Mines, cédant 1-2 à $13 3-8 dans le virement de 34,891 actions, qui a été le titre vedette.

Parmi les autres titres, Falconbridge a régressé de 1 à $79; Bow Valley, de 1-2 à $21; Placer, de 3-8 à $24 5-8; Agnico Eagle, de 1-4 à $16 3-4; TransCanada PipeLine, de 1-4 à $50 3-4; et Northern Telecom, de 1-8 à $47.

Mais Dofasco warrants a progressé de 3-8 à $24 3-4; Imasco, de 3-8 à $40 1-2; Pancanadian, de 3-8 à $28 1-2; Alcan, de 1-4 à $34 3-4; et Rio Algom, de 1-8 à $20.

Est demeuré inchangé: Entreprises Bell Canada à $32 1-2.

Les titres en avance ont été au nombre de 74, ceux en recul au nombre de 104, et 103 sont demeurés stables, pour un total de 281 titres échangés; à comparer à respectivement 82, 104 et 94 pour un total de 280, à la séance de jeudi.

Chez les titres juniors, les plus actifs ont été Muscocho, en hausse de 14 cents à $2.14 dans le virement de 9,900 actions; Golden Tiger, en hausse de 15 cents à $1.25 dans le virement de 9,500 actions; et Bateman, gagnant 2 cents à 13 cents dans le virement de 8,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice	Valeur	Variation
XXM MARCHÉ	115,82	0,23
XCO HYDRO: CARBURE	137,25	0,18
XCB BANCAIRE	104,93	0,61
VARIATIONS DES TITRES		
XCF PRODUITS FORESTIERS	135,72	0,12
XCM MINES ET MÉTAUX	118,88	0,67

INDICE GÉNÉRAL

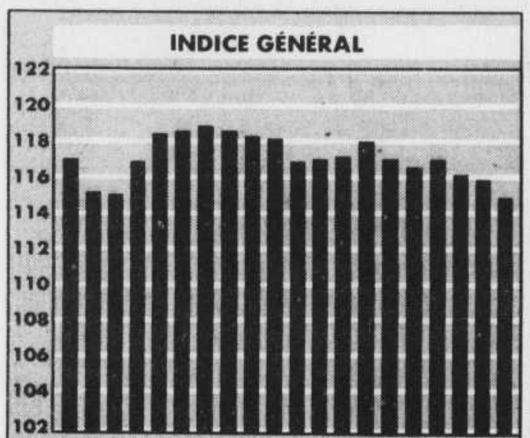

VOLUME (en millions)

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	4000	$10¼	10	10⅛	— ⅛
AberfrdWt	300	200	200	200	—10
Agnico E	3400	$16⅞	16¾	16¾	— ¼
Aiguebelle	3200	$6½	6½	6½	— ¼
Alta energ	11350	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
Alcan Alu	38666	$34¾	34	34¾	+ ¼
Alcan Wt	3900	$10⅞	10½	10¾	
Algoma St	1228	$21¾	21½	21¾	
Aligro	800	$6⅞	6⅞	6⅞	
Alum 2.312	1200	$25¾	25⅝	25⅝	
Alum.flC	700	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
AMCA int	1330	$20½	20¼	20½	— ⅛
Argcen	1720	$20	20	20	
Asamera	4500	$12⅛	12	12	
BCE	53008	$32⅜	32¼	32½	
BCE 2.70p	1900	$34⅝	34½	34⅝	
B C Forst	2000	$9½	9⅜	9½	
BGR A	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	
BGRwt	2200	142	140	140	—5
BC Phone	4070	$20	20	20	
Bank NS	3650	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
B NS srl	400	$24⅞	24⅞	24⅞	
Bque Cont	200	$10	10	10	— ⅛
Bq Mercn	9956	$9¾	9½	9⅝	
B.Merc.Sr2	300	$25	25	25	— ½
Bque Mtl	25536	$23⅝	23¼	23⅜	+ ¼
BMO 2.85	450	$31⅜	31⅜	31⅜	
BMO Wts	7100	390	390	390	
Bq Eparg	1830	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
BqEp 2.62	500	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Bque Nat	5855	$12¾	12⅝	12⅝	
BqNat 2.94	1150	$32⅜	32⅜	32⅜	
Bq Nat B	165	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅛
Bq Royale	18445	$28	27⅝	27⅝	— ⅜
Bq Ry Wt	2350	440	425	425	—10
BqRy 1.45	1050	$16½	16⅜	16⅜	+ ⅛
BqRy 1.88	800	$20⅜	20⅜	20⅜	
BqRy 2.75	2300	$31¼	31	31	— ½
Baxter Tc	3000	80	80	80	—5
Berkley.pr	800	435	410	430	+15
fBomb A	1569	$16½	16⅛	16⅛	
fBomb B	575	$14⅞	14¾	14¾	
Bow Val	60890	$21⅜	21	21	— ½
BowVl2.05	2250	$29¼	28¾	29¼	
Bralorne	300	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Brascade	681	$40⅛	40⅛	40⅛	— ⅛
Brascan A	5500	$31½	31¼	31⅜	
Brcan prF	400	$26⅜	26⅜	26⅜	
C D					
CAE Ind	28200	$13	12¾	13	+ ¼
CIL	z75	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅛
Ca.f.wt	5500	$8¼	8¼	8¼	
Cambridge	500	$15⅞	15¾	15¾	
CmbrdgWt	600	320	315	320	
Cmpbel.Sp	200	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
fCampeau	300	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
fCDC	1720	$5½	5½	5½	
CDC Pr B	z60	$97¼	97¼	97¼	— ¼
CDC 1980	2500	$14	13⅞	13⅞	
C Trust	1600	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅜
C Found	z10	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
CFound 6p	z2	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
C Imp Bk	2044	$26¼	25⅞	25⅞	— ⅛
CIBa 2.05	600	$23¼	23⅛	23¼	+ ¼
CIBQ 3.562	1500	$29½	29⅜	29⅜	— ⅛
CP Ltee	11808	$45⅝	45	45½	+ ¼
CP 714	z75	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
fC Tire A	17150	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
fC Utilit A	3300	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅜
C Util prH	250	$26¾	26¾	26¾	+ ⅜
C Util Prk	400	$28¾	28¾	28¾	
C Util prL	600	$29¾	29½	29½	— ¼
C Util wta	z10	185	185	185	—15
C Util wtb	275	210	210	210	
Carena	100	$23½	23½	23½	+1
Carl Ok	860	$15⅝	15½	15½	— ⅛
Cascades	3030	$9⅝	9¼	9¼	— ⅛
Cassidys	300	340	340	340	—10
Central Tr	1100	$11⅛	11¼	11¼	
fChateau	300	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Chrysler	150	$38½	38½	38½	—3¼
CimL PrE	7437	$13⅝	13½	13½	
Cim L 1.17	2800	$15¾	15⅝	15¾	+ ¼
Cominco	3315	$15¾	15⅛	15⅛	— ¾
ComSat	8100	375	355	375	+15
Comterm	20450	147	143	143	—4
C Bath A	8804	$14⅛	14	14	
Cons Gas	300	$19¼	19¼	19¼	
CnsGas914	1000	$26¼	26¼	26¼	
Coseka Rs	200	330	330	330	
fCrain RL	z45	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Crown life	200	$116	115½	115¾	+75
Czar Res	5300	183	181	181	—3
Doon Dvlp	4887	154	152	154	—4
Denison.A	200	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
fDenisonB	200	$17	17	17	—1
Dofasco A	9126	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅛
Dofasc Wt	48100	$24¾	24⅜	24¾	+ ⅜
Domco Lte	z15	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅜
Dome Cdo	4300	$6⅜	6¼	6⅜	
Dome Mns	200	$12¾	12¾	12¾	— ⅜
Dome Pet	15300	290	285	287	+2
Domtex	447	$15¼	14¾	14¾	— ⅜
Domtar	3335	$32¾	32⅜	32½	— ¼
Donohue	286	$32	32	32	
fDylex Ltd	2200	$29¾	29¾	29¾	+ ½
Dynamar	3972	73	70	73	+1
E F					
Echo Bay	34891	$13¾	13⅛	13⅜	— ½
Entrep CP	5972	$23⅞	23⅜	23¾	— ¼
Epitek Int	3300	52	52	52	—1
Falcn Cop	2500	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
FalLtee	12220	$79	79	79	—1
Forex	7300	85	80	80	—5
Fraser Inc	z75	$17⅝	17⅝	17⅝	—1⅛
G H					
Gaz Metr	9474	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Gen Motrs	1100	$101½	100½	101½	+ ¾
Genstar	2401	$24⅜	23⅜	23⅜	— ¾
Genstar c	600	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅜
Geocrude	600	238	238	238	+2
Gldc.A	11450	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
GldcWt	18100	180	176	180	—7
Grma Lee	2900	105	105	105	
Gulf Can	20283	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
Hawker	z10	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Helix.Circ	3300	$9¾	9¼	9¼	— ⅛
Helix.CrWt	750	$5	5	5	
Hir Walkr	76852	$25⅛	25	25	
H Wlkr 9p	575	$33¼	33¼	33¼	
H Wlkr D	1700	$24¾	24¾	24¾	
H Wlkr E	1400	$27	26⅞	27	+ ⅛
H Wlkr f	500	$29	29	29	
H Bay Co	z5	$19½	19½	19½	+ ½
Husky Oil	5185	$12⅞	12⅝	12¾	— ⅛
Husky 13	2000	$52	51½	51½	— ¼
I J					
Imasco ltd	52007	$40⅝	40¼	40½	+ ⅜
Imp Oil A	4081	$43⅞	43¾	43⅞	— ⅛
Inco Ltd	8870	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Inco Wts	5100	260	255	255	
Innopac	300	$9⅝	9⅝	9⅝	
IBM	2262	$161	159¼	161	+ ½
Inter Pipe	6165	$31½	31¼	31½	+ ⅛
Inverness	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Irwin Toy	z7	$7½	7½	7½	+ ⅜
fIvaco A	1700	$14¼	14	14	— ⅛
Ivaco Wts	200	400	400	400	—15
Ivaco E p	1050	$25	25	25	— ¼
K L					
Kiena	700	$21½	21½	21½	— ½
Labatt	4700	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
LaforgeCo	200	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Laidlaw A	350	$17¼	17¼	17¼	+ ¾
fLaidlw B	900	$16⅝	16⅝	16⅝	
Lake Shre	300	$41⅜	41⅜	41⅜	— ⅛
Lanpar T.	700	325	315	315	—15
Loblaw	1650	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ⅛
Louvem	2933	239	230	238	—2
LouvmWt1	550	40	40	40	—5
M N					
MICC Inv	9700	275	275	275	—175
McM Bldl	1881	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ¼
McMil prD	2500	$25	25	25	
MntobaP.p	500	$26	26	26	
C Marconi	4300	$23⅜	23½	23⅜	+ ¼
fMarit Tel	2087	$37⅜	36½	37	— ¾
Mar dmc.a	320	$7½	7½	7½	— ⅛
Mass Fer	2116	375	375	375	—5
Mcintyre	200	$38	38	38	
Merland	700	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Merland a	200	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
Min Lac	1400	$33	32½	32¾	— ¾
Mitel Corp	682	$9¼	9⅛	9⅛	— ¼
fMolson A	9480	$16½	16¼	16½	+ ⅜
fMonenc a	100	$9¾	9¾	9¾	
MTrustc A	1275	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Moore	1559	$52¾	52⅜	52¾	
Nabisco L	5900	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅜
NB Tel	1100	$14¼	14⅛	14¼	
Nfld 1414	500	$11⅞	11⅞	11⅞	
Noranda	5750	$20⅝	20¼	20¼	— ¼
Norcen.En	3417	$19	19	19	
fNoreNv	1189	$17½	17½	17½	— ⅛
Nor Tel	28130	$47¾	47⅜	47½	— ⅛
fNova Alt	20119	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Nova 612	500	$22⅝	22½	22½	— ¼
Nova 12	3450	$32⅛	32	32	
NuWest A	z8	70	70	70	—8
O P					
Oakwood	400	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
fOsha A	2400	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
Pancdn Pt	5200	$28½	28¼	28½	+ ⅜
Placer Dv	23900	$24⅞	24½	24⅝	— ⅜
PlacerDwt	300	485	485	485	—5
fPowr Cr	5750	$22¼	22	22¼	+ ⅛
Pow Corp E	1330	$14	14	14	—2
Precamb	600	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Proaptic	1200	230	230	230	—5
Provigo	32089	$15¾	15¼	15¾	+ ⅜
Q R					
Que Tel	700	$32¾	32¾	32¾	
Quebecor	1690	$21½	21¼	21¼	— ⅜
Reed Sten	500	$11½	11½	11½	+ ⅛
fReitmn A	1000	$15¼	15¼	15¼	
Rio Algom	3110	$20	19⅞	20	+ ⅛
Rio Al 8.5	z50	470	470	470	+25
RogersC A	1000	$6¼	6⅛	6⅛	— ¾
fRogerC B	12216	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
fRollnd A	300	$15⅛	15⅛	15⅛	
Ry Trco A	2800	$29¾	29½	29½	+ ¼
RTrstc2.93	400	$28¾	28¾	28¾	
S T					
Sceptre	3503	$7	6⅞	6⅞	
Seagram	8215	$49½	48⅝	49¼	+ ⅞
Shell Can	4800	$26	25⅞	26	+ ⅛
Southam	200	$54	54	54	+ ⅛
fSpar Aer	1864	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
fSparCap	6500	65	60	60	—10
Stelco A	2363	$22⅜	22¼	22⅜	— ⅛
Stelco Wts	1000	415	415	415	—5
Stel 1.94	800	$24	24	24	
Stelc 3.625	900	$30¼	30	30¼	+ ⅜
Sullvn.Min	1550	370	365	370	
Systemhse	4900	100	95	96	+11
fTeck B	3132	$9¾	9½	9¾	— ⅜
Tembec.A	5200	390	385	390	+5
Texaco	751	$40⅝	40⅜	40½	+ ⅛
Thomsn A	1300	$45	45	45	— ½
TIE teleco	100	$12⅞	12⅞	12⅞	
Tor Dm Bk	24771	$16½	16⅜	16½	
TDm 1.83	1500	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Total Pete	600	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
TAIRs.prB	800	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
TAIRs.prC	1600	$25¾	25⅝	25⅝	
TrAlto A	9290	$21⅜	21¼	21¼	
TrAlto 8.4	2900	$24¾	24¾	24¾	
TrCan Pl	3309	$18½	18⅜	18½	
TrCan 4.5	40000	$50	50	50	— ½
TrCan 5.0	40000	$50¾	50¾	50¾	— ¼
TrCan pre	300	$54	54	54	+1
TCdo rs A	900	255	255	255	
Trs mount	2475	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Trilon Fin	1600	$25½	25½	25½	—1½
Trimac	6750	430	420	430	+5
fTrizec A	300	$24½	24½	24½	+ ¼
Trust Gen	103	$19¼	19¼	19¼	— ¼
fTurbo Rs	5200	38	37½	38	+2
U V					
fUnigs B	3600	240	235	240	
Un Carbid	z25	$11⅜	11⅜	11⅜	—2¼
Union Gas	568	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Velcro Ind	z50	$52	52	52	
fVersa.CIA	200	$6½	6½	6½	
W X					
Wargton	500	81	81	81	
Westburne	2000	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Wcst Trn	100	$13½	13½	13½	
Westmin	300	$14¼	14¼	14¼	
Weston	z25	$76	76	76	+ ½
WridEa	1500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Wrld wt.A	1500	62	62	62	—3
Wrld wt.B	1500	125	125	125	
Wright Hr	1200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Xerox Cn	200	$17½	17½	17½	
Junior Mines Oils					
Abcourt	1000	110	110	110	
Americ M	5000	18½	18½	18½	—1½
Bachelor	1000	480	480	480	+5
Bateman	8000	13	13	13	+2
Belchasse	6000	49	49	49	—1
Brominco	1000	225	225	225	+6
Brosnan	2500	36	31½	36	—2
Cons I Rs	1896	80	80	80	—5
C.Imp. 10	z51	235	235	235	—15
D'Or Val	1000	148	148	148	+3
Dumagmi	1248	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
DumWt	z400	74	74	74	—11
Dumont	2000	18	18	18	—1
Gold Tigr	9500	125	120	125	+5
Gld tig.w1	1000	45	45	45	+5
Goldex ltd	800	155	155	155	—10
Laduboro	3000	25	24	25	+2
Muscocho	9900	214	205	214	+14
Musco pr	300	$9⅝	9⅝	9⅝	
PerronGld	7500	80	77	80	+5
Que Cobit	2000	20	20	20	
Queenstn	1700	185	185	185	+3
Unergie	1000	9	9	9	
W Q Mnes	200	105	105	105	
Wrightbr	4500	105	100	105	+5
Yorbeau	1000	77	77	77	—1

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	50	342.00	342.00	342.00

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

High	Low		High	Low	Price	Chg.	Int.
LUMBER(MEM)—130,000			bd.ft.;US$—1,000bd.ft.				
220.70	188.00	NV	196.50	195.30	196.50	+.10	16
224.00	198.00	JA	206.30	205.10	206.30	+.50	13
234.50	211.60	MR	217.20	216.40	217.20	—1.60	2
233.90	222.50	MY	225.40	224.60	225.40	—1.40	0

Estimate Sales:....16...
Total open interest: 31

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7792
Afrique franco	Franc CFA	0.002828
Allemagne-Ouest	Mark	0.4337
Antilles Angl.	Dollar	0.4880
Argentine	Peso	0.01474
Australie	Dollar	1.0975
Autriche	Schilling	0.06177
Bahamas	Dollar	1.3184
Belgique	Franc	0.02140
Bermudes	Dollar	1.3135
Brésil	N.Cruzeiro	.000576
Chili	Escudo	.01144
Colombie	Peso	.01236
Danemark	Couronne	0.1199
Espagne	Peseta	0.007731
États-Unis	Dollar	1.3154
Finlande	Mark	0.2088
France	Franc	0.1414
Grèce	Drachme	0.0155
Haiti	Gourde	0.2631
Hollande	Florin	0.3849
Hong Kong	Dollar	0.1682
Inde	Roupie	0.1105
Israël	Sheqels	0.003099
Italie	Lire	0.000699
Jamaïque	Dollar	0.3131
Japon	Yen	0.005331
Liban	Livre	0.1753
Maroc	Dirham	0.1422
Mexique	Peso	0.006589
Nicaragua	Cordoba	0.1315
Norvège	Couronne	0.1501
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6444
Pakistan	Roupie	0.09181
Pérou	Sol	0.000326
Philippines	Peso	0.07281
Portugal	Escudo	0.008219
Royaume-Uni	Sterling	1.6353
Suède	Couronne	0.1529
Suisse	Franc	0.5239
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1963
Turquie	Livre	0.003209
URSS	Rouble	1.5675
Venezuela	Bolivar	0.1134
Tunisie	Dinar	1.5730

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 75,84 CENTS US (0,22)

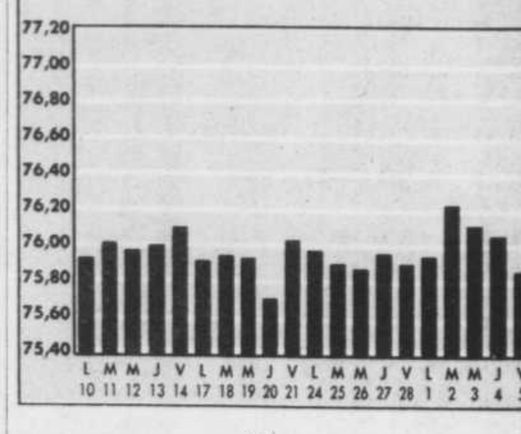

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	10.25	12.00	12.25	12.25	13.00	13.75	—
Trust Royal	10.25	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	14.50
Trust Général	10.50	11.87	12.38	12.50	12.75	13.75	—
Crédit Foncier	10.62	12.87	12.25	12.50	12.75	13.75	—
Morguard	11.00	11.75	12.25	12.25	13.00	13.75	—
Montréal Trust	10.50	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	—
Fid. Prêt. Rev.	10.75	11.75	12.25	12.25	13.00	13.75	14.50
Guardian	11.00	11.75	12.25	12.25	13.00	14.50	—
Fiduciaires	10.37	11.87	12.37	12.25	13.00	14.50	—
Le Permanent	10.00	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	14.00
Morgan Trust	10.40	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	—
Soc. Nat. Fid.	10.50	11.75	12.00	12.25	13.00	13.75	—
Trust National	10.00	11.50	12.00	12.00	12.75	13.75	13.00
First City	10.50	11.75	12.25	12.50	—	—	—
Guaranty Trust	10.25	11.75	12.25	12.50	12.75	13.75	—
B. Mercantile	10.50	11.25	11.00	11.50	—	—	—
B. Nationale	10.00	10.50	10.75	11.50	12.75	14.00	14.25
B. d'Épargne	9.75	10.75	11.00	11.75	12.75	14.00	14.75
B. Royale	10.00	10.50	10.75	11.50	12.75	13.75	—
B. Commerce	10.00	10.50	10.50	11.00	12.75	13.75	14.25
B. de N.-Écosse	10.00	10.50	10.75	11.50	12.75	13.75	14.25
B. Continentale	10.25	10.75	11.00	11.50	—	—	—
B. de Montréal	10.00	10.50	11.00	11.75	12.75	13.75	14.25
B. T.-Dominion	10.00	10.50	12.00	11.50	12.75	13.75	—
T. Financial	10.87	12.00	12.50	12.50	—	—	—
B. Com. Italiana	10.75	11.50	12.50	12.50	12.75	13.75	—
B. Com. du Cda	11.00	12.00	12.00	12.00			

(Compilation par LE DEVOIR, le 3 octobre 1984)

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	$4⅞	$4⅞		4
Agnic E	Fb	12½p	20	45		20
Agnic E	Fb	15	$2⅝	$2⅞		20
Agnic E	Fb	15 p	65	90		5
Agnic E	Fb	17½	135	160		69
Agnic E	Fb	17½p	165	190		2
Agnic E	My	12½	$4⅞	$5¼		
Agnic E	My	12½p	35	60		
Agnic E	My	15	$3⅛	$3⅜		4
Agnic E	My	15 p	85	110		6
Agnic E	My	17½p	190	$2¼		
Agnic E	Nv	12½	$4¼	$4½		
Agnic E	Nv	12½p	1	25		
Agnic E	Nv	15	$2	$2¼		18
Agnic E	Nv	15 p	20	45		61
Agnic E	Nv	17½	55	80		85
Agnic E	Nv	17½p	115	140	100	27
Agnic E	Nv	20	10	35		32
Agnic E	Nv	20 p	$3¼	$3½		
Alcan	Fb	30	$5⅝	$5⅞	$5¼	49
Alcan	Fb	30 p	35	50	40	32
Alcan	Fb	40 p	$5⅜	$5⅝	$5⅝	166
Alcan	My	32½	$4⅝	$4⅞		
Alcan	My	32½p	135	150	150	93
Alcan	My	40 p	$5½	$5¾	$5½	106
Alcan	Nv	30	$4¾	$5	$4½	18
Alcan	Nv	30 p	1	15	15	106
Alcan	Nv	45	5	10	5	1470
Alcan	Nv	45 p	$10¼	$10½	$9	11
Alt Enr	Mr	17½	$5⅛	$5⅜	$5⅜	60
Alt Enr	Mr	17½p	5	15		
Alt Enr	Mr	20	$3¼	$3½	$3⅜	81
Alt Enr	Mr	20 p	35	50	35	158
Alt Enr	Mr	22½p	75	95	100	20
Alt Enr	Mr	25	65	75		
Alt Enr	Mr	25 p	$2½	$2⅞		
Alt Enr	Jn	20	$3⅜	$3⅞	$3⅞	15
Alt Enr	Jn	20 p	40	60	40	5
Alt Enr	Jn	22½	$2	$2⅜		
Alt Enr	Jn	22½p	110	120	100	20
Alt Enr	Jn	25	90	105	100	9
Alt Enr	Jn	25 p	$2½	$2⅞		
Alt Enr	Dc	17½	$4¾	$5¼	$5	30
Alt Enr	Dc	17½p	5	10	40	35
Alt Enr	Dc	20 p	10	25	25	6
Alt Enr	Dc	22½p	60	85	150	3
Alt Enr	Dc	25	15	30		
Alt Enr	Dc	25 p	$2½	$2⅞		
Asama	Ja	10	$2¼	$2½	$3¼	201
Asama	Ja	10 p	30	45	35	153
Asama	Ja	12½p	90	105	90	129
Asama	Ja	15 p	$3⅛	$3⅜	$2⅝	18
Asama	Ap	10	$2⅝	$3	$3	148
Asama	Ap	10 p	40	65	40	30
Asama	Ap	12½	135	150	155	94
Asama	Ap	12½p	110	125	190	15
Asama	Ap	15	55	70	65	99
Asama	Ap	15 p	$3¼	$3½		
Asama	Oc	10	190	$2⅛	$2⅛	77
Asama	Oc	10 p	1	15	20	243
Asama	Oc	12½p	55	70	75	516
Asama	Oc	15	1	5	5	2758
Asama	Oc	15 p	$3	$3¼	$2⅜	82
BC Tel	Ja	17½	$2½	$2⅞	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20	75	100	100	93
BC Tel	Ja	20 p	40	65		
BC Tel	Ja	22½p	$2⅜	$2⅝		
BC Tel	Ap	17½	$2⅝	$3⅛		
BC Tel	Ap	17½p	5	20		
BC Tel	Ap	20	95	115	110	40
BC Tel	Ap	20 p	50	75		
BC Tel	Ap	22½	5	20	30	30
BC Tel	Ap	22½p	$2⅜	$2⅝		
BC Tel	Oc	15				
BC Tel	Oc	15 p				
BC Tel	Oc	17½	$2½	$2⅞	$2¾	3
BC Tel	Oc	17½p		10		
BC Tel	Oc	20	25	35	40	133
BC Tel	Oc	20 p	10	30		
BC Tel	Oc	22½		5	1	3100
BC Tel	Oc	22½p	$2¼	$2½	$2½	10
BC Tel	Oc	25				
BC Tel	Oc	25 p				
BCE	Fb	27½	$5¼	$5⅝	$5⅝	80
BCE	Fb	27½p	1	15	10	21
BCE	Fb	35 p	$2½	$2⅞	$2¼	118
BCE	My	30 p	35	55		
BCE	My	32½	165	190	175	298
BCE	My	32½p	100	125	110	53
BCE	My	35 p	$2½	$2⅞		
BCE	Nv	27½	$5	$5⅜	$5	102
BCE	Nv	27½p		5	40	20
BCE	Nv	30 p	5	10	5	547
BCE	Nv	35 p	$2⅜	$2¾	$2⅝	3
Bk Mtl	Fb	20	$3⅜	$3⅞		35
Bk Mtl	Fb	20 p	10	30		31
Bk Mtl	Fb	22½	160	185		328
Bk Mtl	Fb	22½p	65	80		89
Bk Mtl	Fb	25 p	175	$2		170
Bk Mtl	My	22½	$2⅛	$2⅜		140
Bk Mtl	My	22½p	85	100		16
Bk Mtl	My	25 p	185	$2⅛		30
Bk Mtl	Nv	20	$3⅜	$3⅝		25
Bk Mtl	Nv	20 p	1	15		
Bk Mtl	Nv	22½	115	140		500
Bk Mtl	Nv	22½p	35	50	50	181
Bk Mtl	Nv	25 p	160	185		167
Bk Mtl	Nv	27½	1	5	5	473
Bk Mtl	Nv	27½p	$3⅞	$4⅛		18
Bk NS	Mr	10 p	20	40	75	28
Bk NS	Mr	12½p	135	160	135	54
Bk NS	Mr	15	10	20	20	164
Bk NS	Mr	15 p	$3½	$3⅞		
Bk NS	Jn	10	190	$2⅛		
Bk NS	Jn	10 p	35	60		
Bk NS	Jn	12½	75	90	145	
Bk NS	Jn	12½p	150	175	145	10
Bk NS	Dc	10	150	175	175	814
Bk NS	Dc	10 p	10	20	10	57
Bk NS	Dc	15	5	10	10	412
Bk NS	Dc	15 p	$3½	$3⅞	$3	
Bow Val	Ja	17½	$3⅞	$4¼	$5	8
Bow Val	Ja	17½p	5	20	50	150
Bow Val	Ja	20 p	45	70	65	86
Bow Val	Ja	25 p	$4	$4⅜	$2½	46
Bow Val	Ja	27½	10	25	30	85
Bow Val	Ap	17½	$4½	$4⅞	$5	2
Bow Val	Ap	17½p	25	40	85	5
Bow Val	Ap	20	$2¾	$3⅛	$3⅜	92
Bow Val	Ap	20 p	70	95	55	15
Bow Val	Ap	22½p	190	$2⅛	185	15
Bow Val	Ap	25	70	95	95	131
Bow Val	Ap	25 p	$4	$4⅜	$3½	11
Bow Val	Oc	17½	$3⅜	$3¾	$5½	102
Bow Val	Oc	17½p		10	30	105
Bow Val	Oc	20	105	130	175	342
Bow Val	Oc	20 p	10	30	15	322
Bow Val	Oc	22½	10	15	25	1407
Bow Val	Oc	22½p	150	175	100	553
Bow Val	Oc	25	1	10	10	1851
Bow Val	Oc	25 p	$4	$4⅜	$3⅛	24
Bow Val	Oc	27½		5	5	569
Bow Val	Oc	27½p	$6½	$6⅞	$6¼	
Brscn A	Ja	27½	$4⅝	$5		
Brscn A	Ja	27½p	25	50		
Brscn A	Ja	30	$2¾	$3		107
Brscn A	Ja	30 p	75	100		30
Brscn A	Ja	35	50	75		188
Brscn A	Ja	35 p	$3⅜	$3⅞		62
Brscn A	Ja	40	5	30		20
Brscn A	Ja	40 p	$8½	$8⅞		
Brscn A	Ap	27½	$5¼	$5⅝		
Brscn A	Ap	27½p	50	75		5
Brscn A	Ap	30	$3½	$3¾		15
Brscn A	Ap	30 p	100	125		21
Brscn A	Ap	32½	$2	$2¼		6
Brscn A	Ap	35	100	125		10
Brscn A	Oc	27½	$4	$4¼		9
Brscn A	Oc	27½p		25		
Brscn A	Oc	30	175	$2		49
Brscn A	Oc	30 p	10	35		113
Brscn A	Oc	32½	30	55		437
Brscn A	Oc	32½p	120	145		22
Brscn A	Oc	35		15		365
Brscn A	Oc	35 p	$3½	$3¾		18
Brscn A	Oc	40		5		217
Brscn A	Oc	40 p	$8½	$8⅞		15
Brscn A	Oc	45		15		50
Brscn A	Oc	45 p				
C D						
C Im B	Mr	22½	$3⅜	$3¾	$4⅜	245
C Im B	Mr	22½p	10	30	25	96
C Im B	Mr	25	190	$2	$2	1335
C Im B	Mr	25 p	60	80	125	18
C Im B	Mr	27½p	190	$2⅛	185	100
C Im B	Mr	30	20	35	40	20
C Im B	Mr	30 p	$4	$4½		
C Im B	Jn	25	$2¼	$2½	$2¾	2
C Im B	Jn	25 p	100	120	85	10
C Im B	Jn	27½	110	130	135	3
C Im B	Jn	27½p	$2	$2⅜		
C Im B	Jn	30	45	65		
C Im B	Jn	30 p	$4	$4½		
C Im B	Dc	22½	$3⅜	$3⅝	$4	25
C Im B	Dc	22½p	5	15	10	181
C Im B	Dc	25	155	180	$2⅛	436
C Im B	Dc	27½p	180	$2	150	118
C Im B	Dc	30	5	20	15	240
C Im B	Dc	30 p	$3⅞	$4⅜	$3⅝	
C Im B	Dc	32½				
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	20	$4½	$4¾		
C Marc	Fb	20 p	30	55		40
C Marc	Fb	22½	$2⅝	$2⅞		38
C Marc	Fb	22½p	90	115		79
C Marc	Fb	25	135	160		136
C Marc	Fb	25 p	190	$2⅛	$2⅛	27
C Marc	Fb	27½	60	70		42
C Marc	Fb	27½p	$3⅞	$4⅛		
C Marc	Fb	30	20	45		
C Marc	Fb	30 p	$6¼	$6⅜		
C Marc	My	22½	$3½	$3¾		1
C Marc	My	22½p	115	140		
C Marc	My	25	$2⅛	$2⅜		
C Marc	My	25 p	$2⅛	$2⅜		15
C Marc	My	27½	120	145		
C Marc	My	27½p	$4	$4¼		
C Marc	Nv	20	$3⅞	$4⅛		40
C Marc	Nv	20 p	5	30		137
C Marc	Nv	22½	175	195		256
C Marc	Nv	25	45	70		376
C Marc	Nv	25 p	165	190		204
C Marc	Nv	27½	5	30		229
C Marc	Nv	27½p	$3⅞	$4⅛		49
C Marc	Nv	30		5		28
C Marc	Nv	30 p	$6¼	$6⅜		
CanP E	Fb	17½	$6⅜	$6¾		13
CanP E	Fb	17½p	5	25		
CanP E	Fb	20	$4¼	$4½		194
CanP E	Fb	20 p	20	40		100
CanP E	Fb	22½p	55	75		384
CanP E	Fb	25 p	160	185		13
CanP E	My	20	$4¾	$5⅛		52
CanP E	My	20 p	35	60		5
CanP E	My	22½p	75	100		3
CanP E	My	25 p	175	$2		
CanP E	Nv	17½p		20		
CanP E	Nv	20 p		20		114
CanP E	Nv	22½	160	175	185	2183
CanP E	Nv	22½p	15	35	20	838
CanP E	Nv	25 p	150	175	125	68
Carl OK	Fb	15	150	175	170	312
Carl OK	Fb	15 p	50	70		
Carl OK	Fb	17½	60	70	70	454
Carl OK	Fb	17½p	$2	$2⅛	195	290
Carl OK	Fb	20	10	20	20	212
Carl OK	Fb	20 p	$4⅛	$4½		
Carl OK	My	15 p	60	85	60	1
Carl OK	My	17½	85	105	110	26
Carl OK	My	17½p	$2	$2¼	$2	5
Carl OK	My	20	30	55	50	10
Carl OK	My	20 p	$4⅛	$4½		
Carl OK	Nv	15 p	10	30	20	18
Carl OK	Nv	17½	10	20	20	905
Carl OK	Nv	17½p	$2	$2⅛	185	136
Carl OK	Nv	20	1	5	5	1650
Carl OK	Nv	20 p	$4⅛	$4½	$2	8
Carl OK	Nv	22½	•1	5	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$6⅜	$7⅛	$2¼	
CBth A	Ja	12½	$2	$2¼		10
CBth A	Ja	12½p	5	30		60
CBth A	Ja	13¾	125	150		86
CBth A	Ja	13¾p	35	60		42
CBth A	Ja	15	50	75		263
CBth A	Ja	15 p	120	145		154
CBth A	Ja	17½	5	30		148
CBth A	Ja	17½p	$3¾	$4		
CBth A	Ja	25				
CBth A	Ja	25 p				
CBth A	Ja	27½				
CBth A	Ja	27½p				
CBth A	Ja	30				70
CBth A	Ja	30 p				
CBth A	Ap	12½	$2⅜	$2⅝		
CBth A	Ap	12½p	15	40		20
CBth A	Ap	13¾	175	$2		22
CBth A	Ap	13¾p	50	75		32
CBth A	Ap	15	x10	135	135	55
CBth A	Ap	15 p	135	160		1
CBth A	Ap	17½	15	40		
CBth A	Ap	17½p	$3⅞	$4⅛		
CBth A	Oc	12½	165	190		38
CBth A	Oc	12½p		15		
CBth A	Oc	13¾	45	70		74
CBth A	Oc	13¾p	15	40		72
CBth A	Oc	15	1	10		56
CBth A	Oc	15 p	100	125		40
CBth A	Oc	25				21
CBth A	Oc	25 p				
CBth A	Oc	27½				46
CBth A	Oc	27½p				11
CBth A	Oc	30				43
CBth A	Oc	30 p				
Cmnc	Mr	10	$5⅝	$6		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½	$3⅜	$3⅝	$4¼	60
Cmnc	Mr	12½p	10	30	80	20
Cmnc	Mr	15 p	60	85	60	95
Cmnc	Mr	17½p	$2⅜	$2¾	150	300
Cmnc	Jn	12½	$3⅜	$4		
Cmnc	Jn	12½p	5	30		
Cmnc	Jn	15	190	$2⅛	$2½	5
Cmnc	Jn	15 p	70	90	115	50
Cmnc	Jn	17½p	$2½	$2⅞	175	545
Cmnc	Dc	10	$5⅝	$5¾	$6	
Cmnc	Dc	10 p	1	15		
Cmnc	Dc	12½	$3⅛	$3⅜	$4	525
Cmnc	Dc	12½p	1	20	65	33
Cmnc	Dc	15 p	40	60	45	157
Cmnc	Dc	16⅜	30	50	60	258
Cmnc	Dc	16⅜p	140	165	160	11
Cmnc	Dc	17½p	$2⅛	$2⅜	$2¼	20
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	20	129
Cmnc	Dc	18⅜p	$3	$3⅜	$3	
CP Ltd	Fb	35	$11¼	$11¾	$13	110
CP Ltd	Fb	35 p	5	25	55	116
CP Ltd	Fb	40	$6⅞	$7¼	$7⅝	69
CP Ltd	My	45	$4⅜	$4¾	$4⅞	31
CP Ltd	My	50	$2⅛	$2½	$2⅞	36
CP Ltd	My	50 p	$4⅞	$5¼	$5⅞	2
CP Ltd	Nv	35	$10⅝	$11⅛	$13	20
CP Ltd	Nv	35 p	1	5	1	53
CP Ltd	Nv	40	$5¾	$6¼	$6¼	793
CP Ltd	Nv	40 p	5	25	10	724
CP Ltd	Nv	50 p	$4½	$4⅞	$4⅞	131
CRL	Mr	22½	$8¼	$8⅝	$7⅞	20
CRL	Mr	25	$6⅜	$6¾	$7½	316
CRL	Mr	25 p	70	95	70	182
CRL	Mr	30	$3⅜	$3⅝	$4½	254
CRL	Jn	27½	$5½	$5⅞		
CRL	Jn	27½p	$2⅛	$2½	$2⅛	15
CRL	Jn	30 p	$3	$3⅜	$3	3
CRL	Jn	32½p	$4¼	$4⅝	$4⅛	7
CRL	Dc	22½	$7¾	$8¼	$7½	80
CRL	Dc	22½p	5	20	10	180
CRL	Dc	30	$2¼	$2⅝	$3	948
CRL	Dc	35 p	$5	$5⅜	$3⅞	2028
CRL	Dc	40 p	$9⅞	$10⅜	$13	
CTL Bk	Mr	10				
CTL Bk	Mr	10 p				
CTL Bk	Mr	12½				
CTL Bk	Mr	12½p				
CTL Bk	Dc	10	60	85		391
CTL Bk	Dc	10 p	30	55		20
CTL Bk	Dc	12½	1	10		542
CTL Bk	Dc	12½p	$2½	$2¾		328
CTL Bk	Dc	15		5		4
CTL Bk	Dc	15 p	$4¾	$5⅛		
CTr A f	Mr	7½	$2½	$2¾		
CTr A f	Mr	7½p	5	30		
CTr A f	Mr	10 p	55	80		5
CTr A f	Mr	12½	25	40		490
CTr A f	Mr	12½p	$3⅛	$3⅜		
CTr A f	Jn	7½	$2⅜	$3		
CTr A f	Jn	7½p	15	40		
CTr A f	Jn	10	110	135		
CTr A f	Jn	10 p	65	90		10
CTr A f	Dc	7½	$2¼	$2½		
CTr A f	Dc	7½p	1	25		
CTr A f	Dc	10 p	45	70		21
CTr A f	Dc	12½		15		187
CTr A f	Dc	12½p	$3	$3¼		25
Den B f	Ja	12½	$4⅜	$4¾	$2	
Den B f	Ja	12½p	5	20	100	2
Den B f	Ja	15	$2	$2⅜	$3¼	41
Den B f	Ja	15 p	5	30	100	2
Den B f	Ja	17½	85	110	160	433
Den B f	Ja	17½p	125	150	100	25
Den B f	Ja	20	15	40	30	245
Den B f	Ja	20 p	$3	$3⅜	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$4⅝	$5	$3	10
Den B f	Ap	12½p	15	30	120	7
Den B f	Ap	15	$2⅛	$2½	$3¼	30
Den B f	Ap	17½	130	155	$2¼	23
Den B f	Ap	17½p	140	165	110	25
Den B f	Ap	20	50	75	90	8
Den B f	Ap	20 p	$3⅛	$3½		
Den B f	Oc	12½	$4¼	$4⅝	85	
Den B f	Oc	12½p		25	120	10
Den B f	Oc	15	185	$2⅛	$2½	18
Den B f	Oc	15 p		25	115	17
Den B f	Oc	17½		25	65	245
Den B f	Oc	17½p	65	90	35	75
Den B f	Oc	20		25	25	16
Den B f	Oc	20 p	$2⅞	$3¼		
Denis	Oc	35	5	$2	120	
Denis	Oc	35 p	5	$2	$2¼	8
Denis	Oc	40		10	15	51
Denis	Oc	40 p	$2	$7	$4½	10
Denis	Oc	45		15	5	63
Denis	Oc	45 p	$5	$15	$8⅝	
Denis	Oc	50		10	5	4
Denis	Oc	50 p	$10	$20		
Dfs A	Mr	17½	$6⅛	$6½		456
Dfs A	Mr	17½p	15	30		170
Dfs A	Mr	20	$4	$4¼		98
Dfs A	Mr	20 p	35	60		10
Dfs A	Mr	22½	$2	$2¼		63
Dfs A	Mr	22½p	75	95		84
Dfs A	Mr	25	95	115		160
Dfs A	Mr	25 p	$2	$2¼		
Dfs A	Jn	22½	$2½	$2¾	$2⅝	10
Dfs A	Jn	22½p	105	130		5
Dfs A	Jn	25	135	155		
Dfs A	Jn	25 p	$2⅛	$2⅜		
Dfs A	Dc	17½	$5⅞	$6¼		137
Dfs A	Dc	17½p	1	15		5
Dfs A	Dc	20	$3½	$3¾	$3¾	102
Dfs A	Dc	20 p	10	30		53
Dfs A	Dc	22½	140	160		83
Dfs A	Dc	22½p	50	70		53
Dfs A	Dc	25 p	190	$2⅛		55
Dom M	Ja	10 p	20	30	25	31
Dom M	Ja	15 p	$2½	$2⅝	$2⅜	268
Dom M	Ja	17½p	$4¾	$4⅞	$4⅜	94
Dom M	Ja	20	5	10	15	1539
Dom M	Ja	20 p	$7¼	$7½	$6⅞	81
Dom M	Ap	10	$3⅜	$3⅝	$4	13
Dom M	Ap	10 p	30	45		
Dom M	Ap	15	75	90	125	193
Dom M	Ap	15 p	$2⅝	$2⅞	$2½	165
Dom M	Oc	10	$2⅝	$2⅞	$3¼	30
Dom M	Oc	10 p	1	10	15	20
Dom M	Oc	15	1	10	10	464
Dom M	Oc	15 p	$2¼	$2½	170	160
Dom M	Oc	17½	1	10	5	608
Dom M	Oc	17½p	$4¾	$5	$4¼	14
Dom M	Oc	20	1	5	5	1391
Dom M	Oc	20 p	$7¼	$7½	$7½	
Dom M	Oc	22½	1	10	1	366
Dom M	Oc	22½p	$9⅝	$10	$9½	12
G H						
Gnstar	Ja	17½	$6⅛	$6⅝	$8⅞	
Gnstar	Ja	17½p	5	20	65	20
Gnstar	Ja	20	$4	$4⅜	$5	76
Gnstar	Ja	20 p	15	35	40	42
Gnstar	Ja	22½p	70	90	50	51
Gnstar	Ja	25 p	170	195	135	225
Gnstar	Ja	27½	45	55	60	589
Gnstar	Ja	27½p	$3⅜	$4	$3¼	16
Gnstar	Ap	20	$4½	$4⅞	$6½	5
Gnstar	Ap	22½	$2⅞	$3¼	$5⅛	70
Gnstar	Ap	22½p	75	100	75	12
Gnstar	Ap	25 p	$2	$2¼	130	2
Gnstar	Ap	27½	85	110	130	73
Gnstar	Ap	27½p	$3⅜	$4		
Gnstar	Oc	17½	$6	$6½	$6¼	40
Gnstar	Oc	17½p		5	1	205
Gnstar	Oc	20	$3⅞	$4	$4⅛	400
Gnstar	Oc	20 p		5	5	161
Gnstar	Oc	22½p	1	25	25	166
Gnstar	Oc	27½p	$3½	$3⅞	$3⅛	25
Gnstar	Oc	30	1	10	15	317
Gnstar	Oc	30 p	$6	$6⅜	$10	
Gulf C	Fb	12½	$7	$7⅜	$7¼	13
Gulf C	Fb	12½p		10		
Gulf C	Fb	15	$4⅞	$5⅛	$5	242
Gulf C	Fb	15 p	5	25		48
Gulf C	Fb	17½p	30	50	40	453
Gulf C	My	15	10	35		11
Gulf C	My	20 p	150	175	165	60
Gulf C	Nv	12½	$6⅞	$7¼	$7⅛	23
Gulf C	Nv	12½p		5		2
Gulf C	Nv	15	$4⅜	$4⅞	$4¾	1284
Gulf C	Nv	15 p		10		159
Gulf C	Nv	20 p	80	105	105	359
Husky	Ja	7½	$5¼	$5⅝	$4¾	1
Husky	Ja	7½p		10		
Husky	Ja	10 p	5	15	10	61
Husky	Ja	15 p	$2⅛	$2½	$2⅛	15
Husky	Ap	7½	$5½	$5⅞		
Husky	Ap	7½p		20		
Husky	Ap	10	$3¼	$3½	$3⅜	250
Husky	Ap	10 p	10	20	35	60
Husky	Ap	15	60	70	65	126
Husky	Ap	15 p	$2⅛	$2½	$2¼	
Husky	Oc	7½	$5⅛	$5⅜	$3⅛	2
Husky	Oc	7½p		5		
Husky	Oc	10 p		5	5	175
Husky	Oc	15	1	10	5	25
Husky	Oc	15 p	$2	$2⅜		
I J						
I-City	Mr	7½	$2⅜	$3		
I-City	Mr	7½p		25		
I-City	Mr	10	75	90	90	224
I-City	Mr	10 p	40	55	75	3
I-City	Mr	12½	10	30	35	11
I-City	Mr	12½p	$2⅜	$2¾		
I-City	Jn	7½	$3	$3⅛		
I-City	Jn	7½p		25		
I-City	Jn	10 p	60	75		
I-City	Jn	12½	25	50		
I-City	Jn	12½p	$2⅜	$2¾		
I-City	Dc	7½	$2½	$2⅞	$2½	10
I-City	Dc	7½p		25		
I-City	Dc	10 p	25	35	50	34
I-City	Dc	12½	1	10	10	2367
I-City	Dc	12½p	$2⅜	$2¾	$2½	
Imsco	Ja	32½	$8¼	$8⅝		93
Imsco	Ja	32½p	1	20		
Imsco	Ja	35	$6¼	$6⅝		1151
Imsco	Ja	35 p	20	45		35
Imsco	Ja	40	65	80		729
Imsco	Ja	45 p	$4⅞	$5⅛		67
Imsco	Ap	35	$6¾	$7⅛		4
Imsco	Ap	35 p	40	65		
Imsco	Ap	40	$3	$3¼		64
Imsco	Ap	40 p	165	190		97
Imsco	Ap	45	110	135		139
Imsco	Oc	30	$10¼	$10¾		212
Imsco	Oc	30 p		5		7
Imsco	Oc	32½	$7¾	$8⅛		162
Imsco	Oc	32½p		10		58
Imsco	Oc	35	$5¼	$5⅝		446
Imsco	Oc	35 p		10		453
Inco	Fb	10	$4⅞	$5¼	$4⅝	14
Inco	Fb	10 p	5	20		
Inco	Fb	12½	$2¾	$3	$3¼	285
Inco	Fb	12½p	25	40	30	67
Inco	Fb	15	110	125	130	1450
Inco	Fb	15 p	110	130	100	184
Inco	Fb	17½	40	55	55	292
Inco	Fb	17½p	$2¾	$3⅛		
Inco	My	12½	$3	$3¼	$3¼	12
Inco	My	12½p	40	60		
Inco	My	15 p	135	160	150	26
Inco	My	17½	60	80	85	37
Inco	My	17½p	$2¾	$3⅛	$2	3
Inco	Nv	10	$4⅝	$5	$5⅝	77
Inco	Nv	10 p		10	10	70
Inco	Nv	12½	$2¼	$2½	$2½	249
Inco	Nv	12½p	5	15	10	177
Inco	Nv	17½	5	20	20	785
Inco	Nv	17½p	$2⅜	$3	$2¾	45
Inco	Nv	20		10	20	184
Inco	Nv	20 p	$5⅛	$5½	$6	
IOil A	Fb	32½	$12¼	$12¾		
IOil A	Fb	32½p	10	25	35	60
IOil A	Fb	35	$10	$10½	$10⅛	69
IOil A	Fb	35 p	15	40	75	94
IOil A	Fb	40	$5¾	$6	$5⅞	517
IOil A	Fb	40 p	90	115	100	120
IOil A	My	35	$10⅛	$10⅝	$10¼	14
IOil A	My	35 p	35	55	85	2
IOil A	My	40	$6½	$7	$6⅞	104
IOil A	My	40 p	125	140	135	21
IOil A	My	45 p	$2¼	$2⅝	$4¼	
IOil A	Nv	32½	$11⅜	$11⅞	$10	73
IOil A	Nv	32½p	1	10	5	59
IOil A	Nv	35 p	1	15	5	612
K L						
L Mnr	Mr	22½	$10¼	$10⅝	$8⅛	3
L Mnr	Mr	22½p	15	30	45	6
L Mnr	Mr	25	$8	$8⅜	$9⅛	17
L Mnr	Mr	25 p	25	40	95	80
L Mnr	Mr	27½	$5⅞	$6¼	$4¼	25
L Mnr	Mr	27½p	65	90	125	8
L Mnr	Mr	30	$4	$4¼	$2⅞	24
L Mnr	Mr	30 p	130	150	$2½	20
L Mnr	Mr	32½	$2⅝	$2⅞	$2¼	15
L Mnr	Mr	32½p	$2½	$2¾		
L Mnr	Mr	35	165	190	$2⅜	95
L Mnr	Mr	35 p	$3⅜	$4	$7⅜	
L Mnr	Jn	27½	$6¾	$7⅛		
L Mnr	Jn	27½p	95	110		
L Mnr	Jn	30	$5	$5⅜		
L Mnr	Jn	30 p	170	195		
L Mnr	Jn	32½	$3⅜	$4		
L Mnr	Jn	32½p	$2¾	$3⅛		
L Mnr	Jn	35	$2½	$2⅞		
L Mnr	Jn	35 p	$4	$4⅜		
L Mnr	Dc	22½	$9½	$10		
L Mnr	Dc	22½p	5	20	80	15
L Mnr	Dc	25	$7⅛	$7⅜	$5⅜	10
L Mnr	Dc	25 p	10	25	20	71
L Mnr	Dc	27½	$4¾	$5⅛	$4¼	45
L Mnr	Dc	27½p	25	45	40	25
L Mnr	Dc	32½	160	180	$2¼	151
L Mnr	Dc	35	80	90	110	238
L Mnr	Dc	40	10	25	25	214
L Mnr	Dc	40 p	$8	$8½	$13⅜	
M N						
Mitel	Mr	5 p	20	30	25	76
Mitel	Mr	7½	$2½	$2¾	$3	267
Mitel	Mr	7½p	65	90	60	233
Mitel	Jn	7½	$2⅞	$3¼	$3	3
Mitel	Jn	7½p	90	115	65	14
Mitel	Jn	10	165	185	180	35
Mitel	Jn	10 p	$2⅛	$2⅜	175	2
Mitel	Dc	5	$4⅛	$4½	$4⅜	31
Mitel	Dc	5 p	10	20	10	75
Mitel	Dc	7½	$2⅛	$2⅜	$2½	452
Mitel	Dc	12½	20	30	25	3376
Mitel	Dc	12½p	$3⅛	$3⅜	$4⅜	
Mitel	Dc	15	1	15	10	418
Mitel	Dc	15 p	$5⅝	$6⅛	$5	
Moore	Fb	50	$4⅛	$4⅞	$4½	1
Moore	Fb	50 p	80	100	100	3
Moore	Fb	55	160	$2	$2½	30
Moore	Fb	55 p	$3	$3½	$2¾	101
Moore	My	50	$4⅞	$5⅞		
Moore	My	50 p	140	$2⅛		
Moore	My	55	$2½	$3¼	$3⅛	2
Moore	My	55 p	$3¼	$4¼		c
Moore	Nv	40 p		15	50	26
Moore	Nv	45	$7½	$8½	$9⅝	62
Moore	Nv	45 p		25	25	41
Moore	Nv	50	$3½	$4	$3½	585
Moore	Nv	50 p	15	30	50	613
Moore	Nv	55 p	$2	$2¾	$3¼	11
Nat Bk	Fb	10	$2¾	$3	$2⅞	72
Nat Bk	Fb	10 p		15		63
Nat Bk	Fb	15	15	20		226
Nat Bk	Fb	15 p	$2⅜	$2⅝		
Nat Bk	My	10	$2⅞	$3⅛		143
Nat Bk	My	10 p	10	35		40
Nat Bk	My	12½p	65	90	85	25
Nat Bk	My	15	30	45	20	289
Nat Bk	My	15 p	$2½	$2¾		14
Nat Bk	Nv	10	$2½	$2¾		41
Nat Bk	Nv	10 p		10		24
Nat Bk	Nv	15 p	$2¼	$2½		30
Nor Tel	Ja	35	$13⅛	$13⅝	$14	37
Nor Tel	Ja	40	$8⅜	$9	$9⅛	61
Nor Tel	Ja	40 p	25	50	30	475
Nor Tel	Ap	40	$9⅞	$10⅜	$10½	7
Nor Tel	Ap	40 p	40	60	40	145
Nor Tel	Ap	45	$6⅜	$6¾	$6⅞	52
Nor Tel	Ap	45 p	180	$2	175	69
Nor Tel	Ap	55 p	$7⅜	$7¾	$7⅜	310
Nor Tel	Oc	35	$12⅜	$12¾	$13¼	27
Nor Tel	Oc	35 p		5	20	74
Nor Tel	Oc	40	$7⅝	$8	$8	302
Nor Tel	Oc	40 p	1	5	1	873
Nor Tel	Oc	55 p	$7¼	$7¾	$7¼	27
Noran	Fb	15	$5½	$5⅞		
Noran	Fb	15 p	1	25		
Noran	Fb	17½	$3½	$3¾		159
Noran	Fb	17½p	25	50		181
Noran	Fb	20 p	125	135		326
Noran	Fb	22½	80	100	100	339
Noran	My	17½	$4⅛	$4⅜		
Noran	My	17½p	55	70		5
Noran	My	20	$2½	$2¾		4
Noran	My	20 p	150	175		25
Noran	My	22½	140	155	165	327
Noran	Nv	15	$5¼	$5⅝		
Noran	Nv	15 p		15		
Noran	Nv	17½p	1	25		36
Noran	Nv	20	100	125	125	1472
Noran	Nv	20 p	60	80		230
Noran	Nv	22½	20	45		2180
Noran	Nv	22½p	$2⅛	$2⅜		34
Noran	Nv	25	1	15		682
Noran	Nv	25 p	$4⅝	$5		44
Nva A f	Fb	5	$2½	$2¾	$2⅝	258
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	25	40	50	28
Nva A f	Fb	10	2	15		
Nva A f	Fb	10 p	$2¼	$2⅝		
Nva A f	My	5 p		10		
Nva A f	My	7½	65	70	70	1301
Nva A f	My	7½p	25	50	40	10
Nva A f	My	10 p	$2¼	$2⅝		
Nva A f	Nv	5	$2⅜	$2⅝	$2½	679
Nva A f	Nv	5 p		10	10	20
Nva A f	Nv	7½		10	$3⅛	
Nva A f	Nv	10 p	$2¼	$2⅝	$3⅛	
O P						
Oba 01	Mr	70	$9¾	$10¼		2
Oba 01	Mr	70 p	5	30		4
Oba 01	Mr	72½	$7¼	$7¾		12
Oba 01	Mr	72½p	20	45		35
Oba 01	Mr	75 p	60	85	80	171
Oba 01	Mr	77½	$3½	$3¾	$3⅛	479
Oba 01	Mr	77½p	125	150		93
Oba 01	Mr	80	$2	$2¼	190	374
Oba 01	Mr	80 p	$2⅛	$2½		60
Oba 01	Mr	82½	125	135	120	211
Oba 01	Mr	82½p	$3⅜	$4		4
Oba 01	Jn	77½	$4	$4¼		83
Oba 01	Jn	77½p	175	$2	$2⅛	55
Oba 01	Jn	80	$2⅜	$2⅞		40
Oba 01	Jn	80 p	$2¾	$2⅞	$3¼	70
Oba 01	Jn	82½	160	175		38
Oba 01	Jn	82½p	$4⅜	$4⅞		10
Oba 01	Dc	70	$9¾	$10¼		
Oba 01	Dc	70 p	1	25		40
Oba 01	Dc	72½	$7¼	$7¾		29
Oba 01	Dc	72½p	5	30		388
Oba 01	Dc	75 p	10	35	40	552
Oba 01	Dc	82½p	$3⅛	$3⅜		43
Obc 03	Mr	87½	$2¾			
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p			$5½	
Obc 03	Dc	85	$6¾	$8⅜	$6¾	1
Obc 03	Dc	85 p	5		$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½		$5¼	$2½	128
Obc 03	Dc	87½p	25		140	46
Obc 03	Dc	90			$2¼	21
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	62
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obd 04	Mr	75	$8½	$9		
Obd 04	Mr	75 p	15	40		22
Obd 04	Mr	77½p	40	65		2
Obd 04	Mr	80	$4⅛	$4⅜		9
Obd 04	Mr	80 p	100	125	125	8
Obd 04	Mr	82½	$2⅝	$2⅞		40
Obd 04	Mr	82½p	175	$2		20
Obd 04	Mr	85	140	165		122
Obd 04	Mr	85 p	$3⅛	$3⅜		3
Obd 04	Jn	82½	$3⅛	$3⅜		50
Obd 04	Jn	82½p	$2⅜	$2⅝		90
Obd 04	Jn	85	185	$2⅛		
Obd 04	Jn	85 p	$3¾	$4		1
Obd 04	Dc	75	$8½	$9		18
Obd 04	Dc	75 p	1	25		32
Obd 04	Dc	77½	$6	$6½		426
Obd 04	Dc	77½p	15	40		67
Obd 04	Dc	80	$3⅞	$4⅛		25
Obd 04	Dc	80 p	35	60		61
Obd 04	Dc	82½	$2¼	$2½		204
Obd 04	Dc	85	120	125		159
Obd 04	Dc	85 p	$2¼	$2½		
Placer	Mr	17½	$7⅞	$8⅛	$6⅜	10
Placer	Mr	17½p	10	30	25	18
Placer	Mr	20 p	20	45	50	33
Placer	Mr	22½p	75	90	120	110
Placer	Mr	25	$2¼	$2⅜	$2⅜	379
Placer	Mr	25 p	165	180	$2	97
Placer	Mr	27½	85	110		
Placer	Mr	27½p	$3⅛	$3½		
Placer	Jn	22½p	80	105		
Placer	Jn	25 p	180	195		
Placer	Jn	27½	150	175		
Placer	Jn	27½p	$3⅜	$3½		
Placer	Dc	17½	$7⅜	$7¾	$6¼	513
Placer	Dc	17½p	10	15	15	385
Placer	Dc	20 p	15	20	50	825
Placer	Dc	22½	$2¾	$2⅞	$2⅝	1316
Placer	Dc	25	125	130	150	440
Placer	Dc	25 p	145	155	110	216
Placer	Dc	27½	20	45		
Placer	Dc	27½p	$3	$3⅜		
Powr f	Fb	17½	$5	$5⅜		556
Powr f	Fb	17½p		20		13
Powr f	Fb	20	$3⅛	$3⅜		33
Powr f	Fb	20 p	20	45		25
Powr f	Fb	22½p	110	135	130	13
Powr f	Fb	25	35	50	40	35
Powr f	Fb	25 p	$3	$3¼		
Powr f	My	20	$3⅜	$3⅞		1020
Powr f	My	20 p	35	60		5
Powr f	My	22½	150	175		14
Powr f	My	22½p	130	155		25
Powr f	My	25	85	110		
Powr f	My	25 p	$3⅜	$3⅝		
Powr f	Nv	17½	$4⅝	$4⅞		52
Powr f	Nv	17½p		10		70
Powr f	Nv	20	$2½	$2¾		780
Powr f	Nv	20 p		25		523
Powr f	Nv	22½	65	85	65	92
Powr f	Nv	22½p	90	115		28
Rang	Ja	7½	$2	$2⅛	$2⅛	1023
Rang	Ja	7½p	15	35	30	20
Rang	Ja	10 p	100	115	115	156
Rang	Ja	12½	20	25	25	478
Rang	Ja	12½p	$3¼	$3⅜	$4⅞	
Rang	Ap	7½	$2¼	$2½	$2⅜	176
Rang	Ap	7½p	25	45	25	20
Rang	Ap	10 p	105	130	110	35
Rang	Ap	12½p	$3¼	$3⅜		
Rang	Oc	7½	160	170	170	118
Rang	Oc	7½p	1	20	15	42
Rang	Oc	10 p	85	105	90	69
Rang	Oc	12½		5	5	2402
Rang	Oc	12½p	$3¼	$3⅜	$2¾	15
Rang	Oc	15		5	5	351
Rang	Oc	15 p	$5¾	$6¼	$5	
Roy Bk	Ja	25	$2⅞	$3¼	$3⅞	59
Roy Bk	Ja	25 p	20	35	40	74
Roy Bk	Ja	32½	15	30	25	324
Roy Bk	Ja	32½p	$4⅞	$5¼	$4	2
Roy Bk	Ap	25	$3¼	$3⅜	$3⅞	553
Roy Bk	Ap	27½p	140	165	140	30
Roy Bk	Ap	30 p	$2¾	$3⅛	$2¾	22
Roy Bk	Oc	25	$2½	$2⅞	$3⅞	157
Roy Bk	Oc	25 p		10	15	27
Roy Bk	Oc	27½p	35	55	95	736
Roy Bk	Oc	30	1	10	10	952
Roy Bk	Oc	32½		1	5	534
Roy Bk	Oc	32½p	$4⅞	$5¼	$5¼	2
Roy Bk	Oc	35		5	10	71
Roy Bk	Oc	35 p	$7⅜	$7⅞		
S T						
Segrm	Ja	35	$15¼	$15⅝		
Segrm	Ja	35 p	5	15		
Segrm	Ja	40	$10⅝	$10⅝	$10	91
Segrm	Ja	40 p	10	25	25	116
Segrm	Ja	45	$5¾	$6⅛	$5	300
Segrm	Ja	45 p	35	50	50	193
Segrm	Ja	55 p	$5⅝	$6		
Segrm	Ap	35	$16	$16⅜	$10¾	5
Segrm	Ap	35 p	5	20		
Segrm	Ap	40	$11⅜	$11¾	$10¼	1
Segrm	Ap	45	$7	$7⅜	$7¾	62
Segrm	Ap	45 p	80	95	80	40
Segrm	Ap	50 p	$2⅛	$2⅜	$2⅜	45
Segrm	Ap	55 p	$5¾	$6⅛		
Segrm	Oc	35	$14⅜	$14¾		
Segrm	Oc	35 p		5	1	30
Segrm	Oc	40 p		5	5	386
Segrm	Oc	45	$4⅜	$4¾	$3½	489
Segrm	Oc	45 p	5	20	10	493
Segrm	Oc	55		15		
Segrm	Oc	55 p	$5⅜	$5¾		
Shell C	Fb	17½	$8¾	$9⅛		
Shell C	Fb	17½p	5	30		
Shell C	Fb	20	$6⅜	$6¾	$6¼	17
Shell C	Fb	20 p	15	30	20	31
Shell C	Fb	22½	$4⅛	$4½	$4	193
Shell C	Fb	22½p	40	60	50	31
Shell C	Fb	25 p	80	105	115	19
Shell C	Fb	27½p	190	$2⅛	$4¼	
Shell C	My	20	$6¾	$7⅛	$6¾	8
Shell C	My	20 p	25	40	30	12
Shell C	My	22½	$4⅞	$5⅛	$4⅞	14
Shell C	My	22½p	60	80	60	10
Shell C	My	25	$3	$3⅜	$3	163
Shell C	My	25 p	120	140	150	17
Shell C	My	27½	$2	$2⅛	$2⅛	140
Shell C	My	27½p	$2	$2⅜	$2½	6
Shell C	Nv	17½	$8¼	$8¾		
Shell C	Nv	17½p		15		
Shell C	Nv	20	$5¾	$6¼	$6	65
Shell C	Nv	20 p	1	15	50	2
Shell C	Nv	22½	$3½	$3⅞	$4	629
Shell C	Nv	22½p	15	20	15	130
Shell C	Nv	27½p	155	175	$2	2
Stlco A	Fb	17½	$5¼	$5¾		
Stlco A	Fb	20	$3	$3⅜	$3⅜	684
Stlco A	Fb	20 p	20	45	25	20
Stlco A	Fb	22½p	80	105	75	33
Stlco A	Fb	25 p	$2½	$2⅞	185	92
Stlco A	My	20	$3⅞	$4¼	$4⅜	1000
Stlco A	My	20 p	20	45		
Stlco A	My	22½	$2	$2⅜	$2⅞	23
Stlco A	My	22½p	90	115	90	3
Stlco A	My	25 p	$2⅝	$3		
Stlco A	Nv	17½	$5	$5½	$6	
Stlco A	Nv	20	$2⅝	$3	$3½	5
Stlco A	Nv	20 p	5	25	30	29
Stlco A	Nv	25	1	20	55	977
Stlco A	Nv	25 p	$2⅜	$2¾	150	33
Stlco A	Nv	27½		5	5	678
Stlco A	Nv	27½p	$4⅞	$5¼	$6	
Stlco A	Nv	30		10	25	300
Stlco A	Nv	30 p	$7⅜	$7⅝	$5¼	
T-D Bk	Mr	12½	$4	$4⅜	$4¾	102
T-D Bk	Mr	12½p	5	15		61
T-D Bk	Mr	15 p	30	35	40	124
T-D Bk	Mr	17½	40	50	50	355
T-D Bk	Mr	17½p	120	145	125	95
T-D Bk	Jn	15	$2¼	$2½		
T-D Bk	Jn	15 p	40	60	40	5
T-D Bk	Jn	17½	60	85		
T-D Bk	Jn	17½p	135	160		
T-D Bk	Dc	12½	$3⅞	$4¼	$4½	222
T-D Bk	Dc	12½p	1	10	20	147
T-D Bk	Dc	15	160	185	$2	515
T-D Bk	Dc	15 p	15	30	20	261
T-D Bk	Dc	17½p	100	125	115	341
TIX	Oc	100	$18⅛	$18⅜	$14⅞	
TIX	Oc	100 p	1	10		
TIX	Oc	105	$13¼	$13⅝	$14⅜	
TIX	Oc	105 p	1	10	70	56
TIX	Oc	110	$8⅜	$8⅝	$10⅜	9
TIX	Oc	110 p	1	10	10	89
TIX	Oc	115 p	25	40	45	385
TIX	Oc	125	5	20	55	30
TIX	Nv	115 p	125	140	140	27
TIX	Nv	120	$2	$2⅛	$2	220
TIX	Nv	120 p	$3	$3⅜	$3¾	56
TIX	Nv	125 p	$7	$7⅜	$6⅝	
TIX	Dc	115	$5¾	$6⅛	$7	6
TIX	Dc	115 p	$2	$2¼	$2¼	14
TIX	Dc	120	$3⅛	$3⅜	$3	14
TIX	Dc	120 p	$4⅜	$4⅝	$4⅜	45
Total P	Ja	10 p	5	25	5	25
Total P	Ja	12½p	35	45	65	82
Total P	Ja	15 p	$2	$2¼	$2	25
Total P	Oc	10	$3	$3⅜	$3⅜	27
Total P	Oc	10 p		10	1	40
Total P	Oc	12½	50	75	75	1512
Total P	Oc	12½p	5	20	30	55
Total P	Oc	15	1	5	1	547
Total P	Oc	15 p	190	$2⅛	$2½	15
Total P	Oc	17½		5	5	84
Total P	Oc	17½p	$4¼	$4⅝	$4¾	
TrAlt A	Fb	17½	$3⅜	$4¼		
TrAlt A	Fb	17½p	1	20		
TrAlt A	Fb	20	160	185	175	
TrAlt A	Fb	20 p	15	40	25	
TrAlt A	Fb	22½p	135	160	105	10
TrAlt A	My	20	175	$2		
TrAlt A	My	20 p	25	50		
TrAlt A	My	22½	45	70	75	10
TrAlt A	My	22½p	165	190		
TrAlt A	Nv	17½	$3¾	$4⅛		
TrAlt A	Nv	17½p	1	15		
TrAlt A	Nv	20	130	155	110	10
TrAlt A	Nv	20 p	5	30		
TrAlt A	Nv	22½	5	30	15	290
TrAlt A	Nv	22½p	125	150	100	50
TrC PL	Fb	12½	$5⅞	$6⅜	$5	
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15	$3½	$3¾	$3⅞	730
TrC PL	Fb	15 p		15		
TrC PL	Fb	17½	155	170	170	462
TrC PL	Fb	20	45	55	45	92
TrC PL	Fb	20 p	160	185	175	35
TrC PL	My	15	$3⅜	$3⅞	$3¾	55
TrC PL	My	15 p	5	20		
TrC PL	My	17½	180	$2	$2¼	145
TrC PL	My	17½p	35	60	60	30
TrC PL	My	20	55	75	70	26
TrC PL	My	20 p	175	$2	175	10
TrC PL	Nv	12½	$5⅞	$6¼	$4¾	
TrC PL	Nv	12½p		10		
TrC PL	Nv	15	$3⅜	$3⅝	$3⅜	40
TrC PL	Nv	15 p		10	5	18
TrC PL	Nv	17½	115	125	100	457
TrC PL	Nv	17½p	10	25	25	81
TrC PL	Nv	20	10	25	20	38
TrC PL	Nv	20 p	150	175	150	5
W X						
Wcoast	Mr	12½	105	155		
Wcoast	Mr	12½p	10	35		
Wcoast	Mr	15	10	30	20	6
Wcoast	Mr	15 p	150	$2		
Wcoast	Jn	12½	130	180		
Wcoast	Jn	12½p	20	45		
Wcoast	Jn	15	20	45		
Wcoast	Jn	15 p	165	$2⅛		
Wcoast	Dc	12½	85	135	125	361
Wcoast	Dc	12½p	5	30		
Wcoast	Dc	15	1	15	10	180
Wcoast	Dc	15 p	135	185		
Wlkr R	Mr	20	$5⅛	$5½		62
Wlkr R	Mr	20 p	5	30		20
Wlkr R	Mr	22½	$3⅛	$3⅜		541
Wlkr R	Mr	22½p	10	35		399
Wlkr R	Jn	25	175	$2		
Wlkr R	Jn	25 p	110	135		
Wlkr R	Dc	20 p		10		6
Wlkr R	Dc	22½p	5	25		441
Wlkr R	Dc	27½	10	25		118
Wlkr R	Dc	27½p	$2⅜	$2⅞		13
XCB	Oc	95	$10	$10½		
XCB	Oc	95 p	1	30		
XCB	Oc	100	$5½	$6		
XCB	Oc	100 p	10	35		
XCB	Oc	105	190	$2⅛		5
XCB	Oc	110	50	75		10
XCB	Oc	110 p	$5⅛	$5½		8
XCB	Nv	100	$6¼	$6¾		19
XCB	Nv	100 p	60	85		10
XCB	Nv	110	135	160		26
XCB	Dc	105	$4	$4¼		
XCB	Dc	105 p	$3	$3¼		
XCB	Dc	110	$2⅛	$2⅜		7
XCB	Dc	110 p	$6⅛	$6⅝		
XCM	Oc	100				
XCM	Oc	100 p		20		
XCM	Oc	105				
XCM	Oc	105 p		25		
XCM	Oc	110	$8½	$9½		
XCM	Oc	110 p	5	35		5
XCM	Oc	115	$4	$4½		
XCM	Oc	115 p	40	65		7
XCM	Oc	120 p	$2	$2¼		1
XCM	Oc	125 p	$6½	$7½		
XCM	Nv	110				
XCM	Nv	110 p				
XCM	Nv	115	$5⅜	$6⅛		10
XCM	Nv	115 p	165	190		10
XCM	Nv	120	$3¼	$3¾		10
XCM	Nw	120 p	$3⅛	$3⅜		10
XCM	Nv	125	190	$2⅜		
XCM	Nv	125 p	$6⅞	$7⅞		
XCM	Dc	115	$6¼	$7¼		
XCM	Dc	115 p	$2½	$2¾		
XCM	Dc	120	$4¼	$5		
XCM	Dc	120 p	$4⅛	$4⅜		

Suite à la page 18

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 343,80 (2,45) EN $ US

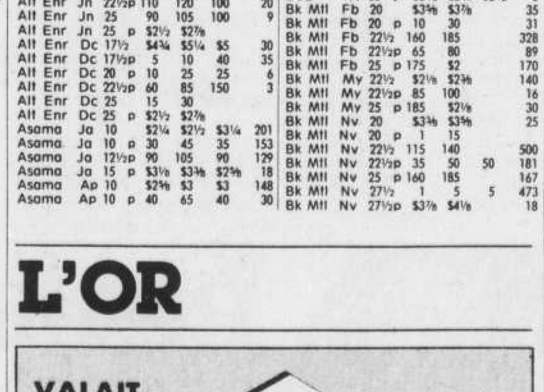

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 7,98 (0,007) EN $ US

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Fluctuations à la baisse

VANCOUVER (PC) — Les cours ont généralement fluctué à la baisse, hier, à la Bourse de Vancouver, où les échanges se sont suivis à un rythme plutôt lent. Le virement a été de 7,868,441 actions.

On a dénombré 167 titres en hausse, 232 en baisse et 404 sont demeurés inchangés.

L'indice global du marché s'est situé à 997.51, après un gain de .03 de point au regard de son niveau de clôture, jeudi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
997,51	7,8	167
0,03	1,0	404
		232

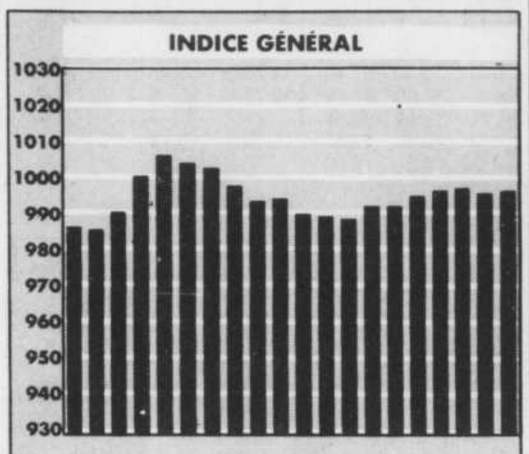

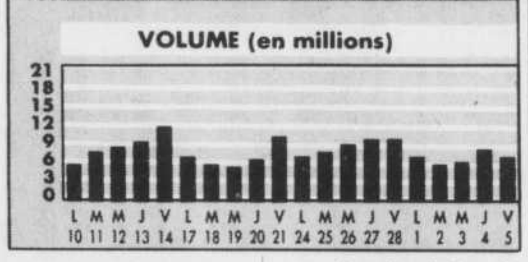

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abater	z200	88	88	88	
Aber res	500	90	90	90	+4
Abuoil	11100	65	60	65	+3
Acadm	2000	40	40	40	
Achats	10900	53	50	52	—2
Achron	8600	20	20	20	
Acorn	77000	38	31	33	—3
Acaest	1000	15	15	15	—3
Adams	1000	125	120	120	—5
Adnarn	18500	53	46	47	—7
Adriatc	8500	69	65	65	—6
Aerolift	9000	96	90	92	—8
Aerolf w	10500	38	35	37	—3
Agio	1500	23	22	22	—1
Ajay res	28000	6	6	6	
Alamo	500	14	14	14	
Alcina	5080	165	165	165	—10
Alice Lk	1050	27	27	27	
Alina int	3000	20	20	20	
Altar gld	3900	24	23	23	—3
Amalg	17500	32	30	30	—1
Amazn	65600	219	210	215	—5
Amzn w	24000	269	260	265	—15
Amca	3900	85	82	82	
Amer ag	4000	75	65	65	—5
Am mcr	4000	28	25	25	—7
Am Pyd	19900	155	145	154	+14
Amer tel	7400	110	105	105	—10
Amhwk	13500	36	33	36	+3
Amir	1500	100	95	100	
Amstar	z200	33	33	33	
Andarx	19500	40	35	35	
Anglo	17000	79	70	79	+6
Anglo Ba	400	101	101	101	—3
Angus rs	2710	30	30	30	
Ansco rs	32500	35	33	33	—2
Apex	3000	48	48	48	—2
Applied	100	220	220	220	—5
Arbor	3000	50	50	50	
Arch dev	40000	7	7	7	
Argnta	5000	27	25	27	
Argo dev	800	30	30	30	
Arcana	10000	13	12	13	
Aries	6500	360	325	350	+30
Arivac	900	190	180	180	—20
Arvc w b	3000	16	16	16	
Arizako	25700	68	63	63	—5
ARK	1000	20	20	20	+2
Ark la tx	1000	27	27	27	
Arnhm	6000	42	41	42	+2
Arowhd	3300	21	21	21	
Artilry	4000	12	12	12	
Artina rs	1500	37	37	37	
Ashbrt	4500	12	12	12	
Asitka	37700	65	50	64	+14
Au res	5500	40	35	35	
Agdom	6000	25	25	25	
Avinch	27500	75	70	75	
Avalon	10000	40	38	40	
Avance	6000	21	20	21	—1
Avino	4000	180	180	180	
Awsom	4000	28	26	28	
Azora	94500	85	80	82	+9
BC res	21235	284	277	280	—1
Baker	1100	450	430	430	
Banbry	4500	60	60	60	—2
Bnbr c w	2000	6	6	6	
Bankit	8700	125	120	120	
Baroqu	5666	22	22	22	
Barngt	5500	126	121	126	
Bath N	700	50	50	50	—5
Bay ann	39000	35	33	34	
Beaufd	13600	$11½	11¼	11⅜	— ⅛
Beaver	3000	75	70	75	+5
Bevrhd	500	50	50	50	
Belair	9000	30	29	30	+2
Belabn	2000	30	26	30	
Belbn w	2000	1	1	1	
Bellevu	5000	43	40	40	—4
Belmnt	2800	125	125	125	—5
Blmorl	2700	138	131	131	—9
Berg	1000	41	41	41	
Berl res	2300	23	23	23	
Best res	3000	56	56	56	
Big ben	1500	145	140	145	+5
Bighrn	2000	39	35	39	+1
Bgs mnr	2500	51	50	50	—3
Bigstn w	4000	4	4	4	
Bishop	8100	175	170	170	
Bitec dvl	1000	140	140	140	
Black hil	3200	155	145	145	—10
Blac sw	7500	76	75	75	—1
Blk thdr	6100	48	46	47	+1
Blkdme	1200	335	335	335	
Blizard	1000	10	10	10	—1
Blue lke	2000	80	75	80	—5
Blugrss	4500	17	17	17	+1
Bonus pt	11000	60	48	48	
Bowes lv	3500	38	35	38	
Bowes w	5000	7	7	7	+2
Bpi res	4300	130	130	130	
Brkwtr	200	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Brese	2500	60	60	60	
Brdgw	1000	7	7	7	
Britcol	2000	25	25	25	+3
Bro res	6125	16	16	16	
Brx min	6000	11	11	11	
Bullet en	4000	40	40	40	—2
Brnt gld	7000	75	70	75	+5
Butler	4900	86	80	81	+6

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cal dnvr	800	330	330	330	
Caldnia	4000	27	27	27	
Calif slv	1400	$6⅜	6⅛	6⅛	
Callex	7000	100	85	85	—15
Calpine	5000	18	18	18	+1
Campbl	1500	125	125	125	
Can am	1550	16	16	16	—4
Cantel	2500	50	46	50	
Cnartic	500	57	57	57	—3
Caneco	1000	5	5	5	
Canfic	7000	35	30	35	+7
Cnreo	9250	45	37	37	—5
Capella	6000	32	30	30	—6
Capilno	27400	105	101	105	+3
Cpricrn	5000	23	23	23	
Carl crk	9223	25	22	22	—3
Cranter	1000	30	30	30	
Cascda	3000	33	33	33	
Casino	2900	20	20	20	
Casia pt	14500	23	21	23	+3
Catear a	55500	43	39	39	—3
Catear w	214500	12	6	12	+6
Cater en	1400	51	51	51	
Cdn ferit	1000	27	27	27	
Cdn pwn	500	51	51	51	
Cdn untd	9800	70	65	70	—5
Cdn ut r	20990	10	9	10	—1
Celbrty	14000	57	55	55	
Cntnl	3450	500	495	495	— 17
C crude	5000	18	18	18	+2
Chmpn	6400	180	165	165	—17
Chanel	z250	24	24	24	
Chargr	13000	15	14	15	+1
Chrlmg	120500	80	60	75	+15
Chariot	500	50	50	50	
Chatwd	17500	37	32	37	+5
Chavin	1000	14	14	14	
Chckmt	41100	129	121	129	—2
Chcmt w	26700	70	65	70	
Cheyen	37000	52	50	52	
Chishm	6000	15	14	15	+3
Clavmr	1000	30	30	30	
Clear	3500	38	38	38	
Cline	3000	35	30	35	
Colby	1300	200	195	195	—5
Cold Lk	3500	50	50	50	
Colfax	6500	50	45	50	—5
Colony	30000	135	134	135	+1
Cmche	1500	10	10	10	
C barier	300	110	110	110	
Concert	9500	125	125	125	+6
Condka	z300	25	25	25	
C ascot	3875	35	35	35	+2
C Bound	500	12	12	12	
Cons cal	5150	25	25	25	
Cns cma	506	65	65	65	
C Five St	4500	45	45	45	
Cons knb	1000	40	40	40	
Cons pay	6500	60	60	60	
C Reactr	17750	27	21	27	
Cons slv	781	105	100	100	—5
Consort	2500	25	20	25	+5
Contct	3000	50	50	50	—5
Contnd	21000	145	140	140	—2
Con Sv	21000	190	180	185	—5
Cop vrka	2500	18	16	16	
Cop Lak	7500	113	111	113	—2
Coralta	4300	27	27	27	
Core	2000	15	15	15	
Corinth	3500	92	90	90	—2
Cornwl	3000	13	13	13	
Coronet	1000	40	40	40	
Corprte	2500	8	8	8	
Corvet	13000	9	8	9	
Cosmos	3000	33	32	33	+1
Cotn val	4500	12	10	12	
Cous crk	3900	105	100	105	
Cous b w	3000	38	38	38	
Cove	7000	35	35	35	
Crack	4000	50	47	47	—3
Cream	1500	49	45	45	
Crstbrk	10000	$8½	8½	8½	
Cruiser	19000	85	80	85	
Crystal	12300	82	78	78	—2
Cube	z300	88	88	88	
Cumbr	3000	22	22	22	—5
Currie w	26000	12	12	12	
Custom	2000	13	13	13	
Cutlass	5000	138	138	138	—2
Dor val	3600	150	145	145	
Dakota	2500	18	18	18	
Datmr	1500	40	40	40	
Davnpt	40000	10	10	10	
Dav kys	z139	9	9	9	
Dawsn	7000	90	85	85	+5
De baca	4000	42	42	42	+1
Decker	3000	80	70	80	+2
D south	3000	9	9	9	
Deex res	5500	19	19	19	
Dentia	800	30	30	30	
Devon	500	20	20	20	—3
Dimnd	4700	105	95	95	—5
Diatec	500	45	45	45	—2
Divrsfd	3500	45	45	45	
Dly vrd	500	43	43	43	
Dorado	12500	26	26	26	
Dble egl	500	47	47	47	+7
Dovrtn	4000	10	10	10	—4
Draw rs	10168	80	75	80	
Dromld	4000	26	25	25	—5
Dual res	1500	177	175	177	—3
Dungnn	500	33	33	33	
Dunoil a	3000	185	180	180	—5
Dusty M	1100	180	180	180	—5
Dnamc	2500	60	58	58	—2
Dntrnc	3800	58	55	58	—2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle R	11600	24	23	23	—1
East wst	3000	160	150	160	
Estrn	1000	25	25	25	
Ecnmy	5500	40	38	38	
Egemt	2500	25	25	25	
El Coco	1000	65	65	65	
El dordo	53800	100	90	100	+10
E paras	2000	28	28	28	+4
Electra	500	62	62	62	
Emerlk	8500	70	65	65	
Endrnc	1500	23	23	23	
Energx	5000	30	30	30	
Enex	4900	295	255	295	
Enfield	26250	82	73	73	—7
Entek	1000	7	7	7	
Epoch	1380	130	125	130	
Equine	4000	25	25	25	
Esprnz	4500	60	55	60	+4
Eureka	2100	155	150	150	
Euro pet	1000	223	223	223	
Euro am	25200	81	80	81	
Eurocn	6500	32	32	32	
Europa	11874	30	30	30	
Extotal	2000	55	55	55	—5
Field	17875	40	37	37	—3
Fifth a	500	75	75	75	—5
Fifth w	6000	15	15	15	
Frst dvn	1769	51	51	51	
Frst wst	3800	110	108	110	+5
Five M	1210	35	35	35	
Fleck	3000	17	17	17	—1
Fleck w	12000	2	2	2	
Fletwd	3500	52	48	48	
Flin flon	1000	70	70	70	—10
Force	4500	100	99	99	
Frt knox	165350	127	105	113	—13
Frtn Isl	1500	11	11	11	
Forum	5500	40	35	35	—3
Form w	16000	4	4	4	
Frnkln	500	80	80	80	
Fredm	1500	40	38	38	—2
Freewy	5900	280	270	270	—5
Ftm inc	13500	23	21	23	+2
Futurty	4900	27	18	18	—9

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	12000	$7	6¾	7	
Galc w c	13000	80	78	80	—5
Galc w d	5000	68	65	65	—3
Galiln	5000	25	25	25	—1
Galit res	10000	55	52	55	+2
Gaslite	6000	33	30	30	
Gator rs	29000	93	80	91	+11
Gazelle	6500	48	43	45	
Gen alie	5900	170	156	170	+20
Genex	16000	32	30	32	—2
Geo data	500	60	60	60	+1
Geodm	2000	200	200	200	
Gint bay	12100	370	350	355	+5
Gnt nth	3000	66	66	66	
Gldtr rs	14000	39	36	39	+4
Gladtr w	7000	5	5	5	
Gle res	500	20	20	20	
Glow res	3000	69	69	69	+9
Gd brige	3000	21	21	21	—1
Gldmrk	2400	26	26	26	
Gld reef	2000	12	10	12	
Goldblt	3340	126	115	115	—15
Gldbro	2000	25	25	25	
Gl cncrd	2000	46	40	46	+6
Gldn div	6500	22	22	22	+2
Gldn eve	2000	31	30	30	+5
G Gate	500	20	20	20	
Gldn hnd	17500	66	55	64	+4
Gldn hpe	3000	45	45	45	
Gldn key	4000	63	55	56	—11
G knight	23500	275	260	265	—10
G kn b w	18500	70	62	65	—9
Gldn lion	2500	150	145	145	—10
Gld nws	14000	75	70	70	—1
Gld nrth	1150	75	75	75	
Goldn sc	5310	$7¼	6⅞	6⅞	— ¼
G shield	4000	35	33	33	—2
Gldn tg	33500	75	60	60	—11
Gld tg w	7000	26	25	25	
Gldnbel	9000	67	65	65	—1
Goldra	5650	70	70	70	
Goldex	1000	55	55	55	—5
Gldhrst	4000	35	35	35	—25
Goldrh	10700	77	73	73	—4
Gldsil	18400	195	180	191	+16
Gldsil w	25400	25	20	25	+5
Goldstk	7000	145	135	135	
Gldstm	500	90	90	90	+15
Goldwn	2391	50	47	47	—8
Goliath	12610	$8	7½	7⅝	— ¼
Gossan	8000	9	7	7	—2
Grancp	2500	38	35	38	+3
Grnde tk	3500	85	80	85	
Grndv	4100	280	265	280	+5
Grange	200	350	350	350	
Grangr	500	27	27	27	
Granvil	3000	16	16	16	
Grenwl	5000	38	38	38	—3
Grnobl	3000	8	8	8	
Greyhk	1500	23	23	23	—1
Grndst	1200	19	19	19	
Gt bear	6500	10	10	10	
Grt cmr	2000	10	10	10	
Grt Pac	7000	79	75	79	+9
Gulf intl	2500	27	25	25	—2
Gulf titn	1800	105	100	100	—5
Gyro	2000	55	55	55	—1
Htr ind	7000	295	280	295	
Hallmk	7000	31	30	30	
Hardy	2000	38	38	38	
Hargor	500	25	25	25	
Hector	1000	70	70	70	—6
Helix	3500	235	230	230	—15
Hemgl	4000	32	32	32	—3
Henesy	47000	123	115	116	—9
Herdis	12700	155	140	155	+6
Heritge	1000	36	36	36	
Heron	13700	65	62	64	—1
High rsr	500	35	35	35	+2
Hihmk	6500	53	53	53	—4
Hilton rs	5300	100	100	100	
Homstd	6300	84	80	80	
Homstc	3500	34	32	32	—3
Horton	400500	52	26	50	+25
Hot res	2000	75	70	75	+5
Hycroft	3000	38	38	38	—2

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	4000	150	140	150	+10
Ice Stn	7000	35	32	35	+3
Imperial	3500	95	95	95	
Idp	6200	90	84	90	
Irecov	3100	80	75	80	
I ocean	9000	80	73	77	—3
Intactn	8333	31	30	30	
Intr dta	16000	90	89	90	+5
Int dta w	1500	3	3	3	
Intrike	50050	98	92	96	+5
Intrl e w	20000	3	3	3	
Itl Brmc	1000	35	35	35	
I camero	10566	105	100	105	
I chroke	6333	23	22	23	
Intl crna	7700	$8	7½	7¾	— ¼
I dmascs	3500	80	75	79	—11
Int dm w	7000	9	7	7	
Intl hrs	7739	415	405	410	—5
I lonarc	6500	8	8	8	
Intl mrd	3750	21	21	21	
Intl Pete	3350	265	265	265	+15
Intl phsr	40550	70	65	70	+2
Int phnx	25500	39	32	38	+2
Ishasta	16000	15	12	15	+2
Intl trbn	19000	200	190	190	—10
Intl vrfc	11500	87	80	80	—4
I wstwrd	4500	13	13	13	+1
Int widct	3000	25	25	25	+5
Intl widr	z251	27	18	27	
Invadr	6500	87	85	87	+2
Invmay	106100	210	200	205	+5
Iona intd	2000	43	40	40	
Island M.	2000	47	47	47	
Jack crs	7855	775	725	725	—37½
Jacksn	2000	280	275	275	—5
Jalna	2200	36	36	36	
James	1000	24	24	24	
Jarvis	1000	80	80	80	
June	8000	25	22	22	—3

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	1690	41	41	41	+1
Kala exp	5244	45	40	45	
Kaliber	12100	120	110	110	—10
Kamad	9700	78	75	76	—4
Kelly	2000	12	12	12	—1
Kenar	14100	26	25	26	+2
Kengat	500	40	40	40	
Kenedy	3000	45	45	45	
Kenrge	2000	65	65	65	+2
Kettle	2000	102	102	102	+2
Kidd res	46000	55	50	50	
Kilemb	4000	159	145	145	
Kinai	1500	30	30	30	—2
Kng slm	1900	295	285	285	—5
Kng sl w	2100	30	30	30	—5
Knie	2000	25	25	25	
La Teko	7300	85	82	82	—3
Ldy robn	1000	40	40	40	
Lkwood	z100	10	10	10	
Lana	7000	125	115	125	+24
Lancstr	5500	70	65	65	
Lathwl	4000	45	40	40	—5
Leader	8000	15	15	15	
Lear oil	18000	57	50	54	—1
Levon	27540	190	165	190	+20
Libra	2000	30	30	30	
Lincoln	2200	200	200	200	
Litl bear	3500	39	38	39	—1
Lockwd	500	70	70	70	—3
Lode res	5000	56	55	55	—1
Logan	19550	53	43	44	—9
Londn	3500	68	68	68	
Lone str	4000	12	12	12	
Lngrch	8500	20	20	20	
Lost lak	3000	80	75	75	—15
Loyalst	2500	47	47	47	—3
Lcky stk	2500	15	11	11	
Lunar	2000	23	23	23	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Macfie	12000	35	33	34	+1
Mcmiln	14000	25	23	23	
Magnta	1100	33	33	33	
Maggie	6000	20	19	19	—1
Magna	2000	245	245	245	
Mhgny	3000	125	125	125	+8
Maisty	11300	25	23	23	—6
Mairt	13400	60	45	57	+6
Mirt b w	18500	5	5	5	
Mlartic	615	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Mmoth	1000	19	19	19	
Mandr	500000	20	20	20	
Manito	200	120	120	120	
Mann oil	2000	10	5	10	
Mpleif	2000	15	15	15	
Maple	1000	20	20	20	
Maple w	2000	2	2	2	
Mar gold	1000	15	15	15	+4
Marlg	32500	91	87	90	+5
Marlg w	5000	30	26	26	—7
Marthn	38000	315	310	310	—10
March	3500	23	23	23	+1
Marco	3200	410	390	405	—5
Marnr	3000	48	48	48	+1
Mark V	3300	28	28	28	
Masive	11000	405	390	405	+15
Mvrick	2000	40	40	40	
Maymc	4000	410	400	400	—20
Mconel	9500	31	31	31	+1
Mckiny	1000	9	9	9	
Mcnein	5500	85	81	85	
Media a	41150	130	125	130	+5
Media w	107000	17	12	13	+4
Michl rs	1100	23	23	23	
Micron	1500	295	280	280	
Mid cda	500	27	27	27	
Midlgat	7000	45	45	45	
Midind	3000	40	40	40	—3
Midnpr	2500	34	34	34	
Migent	2400	240	230	240	
Minerx	4000	141	140	140	
Mirm en	5000	45	40	40	—5
Mistral	20000	50	43	49	+4
M video	2700	285	280	282	—3
Module	1500	55	52	52	+1
Moica	8000	15	15	15	
Moly mit	3000	16	16	16	
Monica	1000	30	30	30	
Mono wt	10000	3	3	3	
Mngrm	1000	260	260	260	—15
Mosprt	3000	210	200	200	—20
Mosato	2000	49	48	49	+3
Moss	4000	32	32	32	—3
Mt clvry	5000	66	66	66	
Multint	500	30	30	30	
Mndee	2000	31	30	31	
Musto E	58500	345	330	345	+5
Mutual	5300	90	89	90	
Nalos	1400	60	60	60	—5
NCA Mrl	4750	260	250	260	
Ncn expl	12000	105	98	105	+5
Nevcal	19000	45	40	42	—1
N arcdia	15900	235	200	215	—20
New beg	34300	133	125	125	—8
N bg a w	z55500	28	18	18	
N Cinch	1000	11	11	11	
N Minex	1000	15	15	15	
New pnr	1000	33	33	33	+3
N Privtr	6500	75	66	75	—5
New rid	4500	39	37	37	+2
N Scope	400	150	150	150	
New tve	3000	8	8	8	
Newcst	4200	14	14	14	
Newfld	1500	45	45	45	
Newhk	5000	15	15	15	
Newlin	1500	20	20	20	
Newtec	2900	26	26	26	—4
Nexus	2300	280	270	270	—10
Ni Cal	29200	$8	6¾	8	+1⅛
Nicking	1000	18	18	18	
N hawk	1400	480	475	475	—10
Nomad	9500	5	5	5	
Nrman	1000	20	20	20	
Normn	2000	60	60	60	+1
Norsat	5100	625	600	600	—12½
Norsmt	3000	90	90	90	+10
Nortek	1000	45	45	45	+1
No powr	9600	56	52	55	
Nth Sth	1000	75	75	75	
Nthair	500	180	180	180	
N Hrzon	1000	16	16	16	—4
Noxe	1200	23	22	23	
Nrg res	5000	36	35	36	+1
N dynsty	13450	185	165	175	—5
N eagle	2500	30	29	29	
Nat res	3000	195	190	190	—10
Nu start	14300	47	44	44	—3
Nugold	4000	32	32	32	+2
Nunsco	7000	113	105	110	—7
Nuspar	17500	66	63	65	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	1000	25	25	25	
Odysey	17800	75	60	65	—15
Omab	1500	19	19	19	+1
Omni	2000	28	28	28	
Orofino	1000	55	55	55	—5
Orotek	5000	22	21	21	—1
Orsina	5000	58	56	58	+2
Osler res	2000	15	15	15	
Outind	1500	85	80	85	+5
P cypres	3700	15	15	15	
Pace II	8000	47	45	45	
Pac rdge	8500	22	22	22	
Packrd	5500	28	26	26	—2
Palace	19000	52	47	49	+4
Paliser	3500	35	30	35	+5
Pimvro	3500	22	22	22	
Pan am	800	285	280	285	
Panora	500	23	23	23	—2
Psdna	1050	375	375	375	—25
Pcr ind	5000	10	10	10	
Pecos	5800	220	215	220	—5
Permin	1000	83	83	83	
Perron	1500	77	77	77	+2
Ptrsfld	5000	26	26	26	
Petrbtc	1500	310	310	310	
Petrocl	6000	20	19	19	—1
Petrigc	2000	25	25	25	
Petrom	200	109	109	109	
Ptroan	1000	23	23	23	
Pezaric	11300	365	360	360	—5
Philip rs	14500	45	40	42	—1
Pine val	4000	27	27	27	+2
Pinto	1000	310	310	310	
Pizza Pti	500	45	45	45	
Plains	15900	57	55	55	—2
Player	2000	35	35	35	
Plmbn	1000	6	6	6	
Pm ind	2000	225	225	225	+5
Polaris	13500	55	50	52	+2
Poney	8000	25	25	25	+2
Prtovid	5000	60	55	60	
Pwrgm	54500	68	62	65	—2
Preferd	18600	290	261	268	—31
Presid	8000	60	55	60	
Prcemr	5500	17	17	17	
Pride	35000	15	11	15	
Primrs	8100	340	330	335	—5
Princtn	2300	125	125	125	
Prism	16500	35	35	35	
Propsy	14500	40	35	38	+2
Pryme	500	52	52	52	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadx	3000	22	20	22	+1
Quntm	33000	15	14	15	
Qued res	12500	45	40	40	
Qued w	10000	1	1	1	
Qstmnt	2000	55	52	52	—5
Quillo	2000	40	40	40	
Quintra	2820	46	45	46	
Quinto	2000	40	40	40	
Rabbit	3000	13	12	12	
Rafael	500	38	38	38	
Rainier	2000	6	6	6	
Ralegh	29000	30	30	30	
Ramm	36800	210	190	190	—20
Ramrd	2000	40	40	40	
Ransm	2500	30	25	25	—5
Raymc	32500	17	16	17	
Rea gold	2000	175	175	175	—6
Reba res	z100	67	67	67	
Red dmn	2500	49	48	48	
Rd ertb a	2500	55	55	55	+10
Redfrn	3000	18	18	18	
Redfrd	z200	23	23	23	
Reg res	5000	36	36	36	
Rencon	40800	490	485	485	—15
Rex silv	z100	93	93	93	
Rhyolit	12000	67	55	66	+11
Rch lode	84700	295	250	290	—5
Richprt	12100	221	205	221	+16
Rio sier	5350	64	60	64	+4
Ripple	1000	14	14	14	
Rocestr	34400	135	125	135	+14
Rocprt	3000	50	45	50	
Rocrdg	21500	25	22	24	+1
Rocky	4435	54	47	54	+9
Rodeo	12000	16	16	16	—1
Romx	7000	24	24	24	
Ronrco	10000	40	39	40	
Ruby	2500	70	70	70	
Rule	2000	39	39	39	
Ruskin	1950	97	95	97	+2
Ryan	4000	75	72	75	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	4000	25	25	25	
Sable	3200	105	98	105	+15
Smsn gl	1000	33	33	33	
Sands M	3000	150	145	150	
Sanfred	3000	104	100	100	—4
Saturn	14800	255	245	255	+10
Saxton	45950	400	375	395	—5
Score	z200	30	30	30	
Scottie	3100	165	160	160	+5
Sea gold	8000	47	43	47	
Searay	12000	10	9	10	+3
Seatac	500	20	20	20	
Snsrstt	4500	110	90	110	+10
Snsrt wt	5000	5	3	5	+2
Sequoia	2668	22	22	22	
Seymor	1500	38	38	38	
Shakwk	2000	50	50	50	—1
Shanell	1500	40	40	40	
Shebnd	500	90	90	90	
Shiloh	28200	360	350	355	
Shoal	13500	18	18	18	
Sienna	3000	82	80	80	
Sierra	3000	14	12	12	
Sigma	4700	395	380	380	—10
Signl hil	6900	135	134	134	—1
Signet rs	8000	25	25	25	—3
Silvr cup	3000	32	32	32	
Slv hrt a	2700	170	155	170	+15
gsilvr hill	2000	40	35	40	+5
S Prncss	2000	22	22	22	+2
Slvr strk	21300	135	125	125	—11
Slvrdo	200	175	175	175	—10
Slvrhw	4700	225	221	225	
Slvrif	3000	30	30	30	
Simpat	500	130	130	130	—5
Skeena	1501	25	24	24	
Skylark	2000	20	20	20	—1
Skyline	6500	90	87	90	+5
So lumnr	32220	120	110	111	+1
Sooner	500	6	6	6	—1
Sthrn lit	4000	10	10	10	
Spetro	5200	110	100	105	—14
Sthw tec	2500	85	84	85	+2
Sovrgn	8400	31	29	31	+1
Spirit	13000	68	65	68	—2
Sro entrt	9000	24	24	24	+4
St clair	2199	85	80	85	
St georg	5000	35	33	33	
Stabell	31500	89	65	85	+20
Stackpl	1000	14	14	14	
Starfire	26200	138	133	135	
Statesd	2000	50	50	50	
Stan gld	9400	70	66	70	
Std e w	2000	4	4	4	
Steelhd	3000	65	65	65	
Strata	1000	40	40	40	
Stryker	1100	160	155	160	
Suez pet	1000	95	95	95	
Sumit	33550	100	100	100	
Sun god	27250	38	36	38	—1
Sun gd w	1000	6	6	6	
Suntco	1500	65	65	65	
Suncst	2000	19	19	19	—1
Sundan	2000	20	19	20	+1
Sunxco	10000	12	11	12	
Sunrise	4000	22	20	22	+1
Surwn	z400	33	33	33	—2
Surinm	6000	35	35	35	
Suthrld	3000	34	34	34	
Sutton	2000	50	50	50	
Suzie	500	6	6	6	
Sydney	500	20	20	20	
Synrgy	2000	4	4	4	
TRV Mn	12986	230	215	220	—30
Taiee	500	37	37	37	
Tanos	1000	12	12	12	
Target	5000	50	50	50	
Tashta	4000	45	45	45	
Taurus	250	100	100	100	
Tay Rvr	2000	8	8	8	
Tcums	200	125	125	125	
Telstar	3200	34	30	30	—2
Templr	500	41	41	41	
Tenquil	2000	20	20	20	
Terato	2000	35	32	32	
Teriton	3000	70	65	65	—4
Tera nva	1500	50	50	50	
Terace	1000	80	80	80	+4
Terrm	1000	75	71	71	
Texoro	2000	42	42	42	—4
Thndr ex	1000	120	120	120	+10
Tiburn	14300	180	170	170	
Tiffany	4000	20	19	19	
Tillicm	2500	22	20	20	
Tms sq	9000	30	26	30	
Tinto gld	13000	36	35	35	—1
Todwn	z100	30	30	30	
Topaz ex	3500	50	50	50	
Torhsn	16300	30	30	30	
Tracon	1000	13	13	13	
Tradr rs	2500	160	150	160	+5
Treasr	2000	105	105	105	—5
Tri basin	7000	111	110	110	
Tri Powr	1600	142	140	140	—5
Tri Star	4055	116	116	116	
Tri west	5500	12	11	11	—1
Triple	27500	15	13	15	+3
Trp b w	13000	1	1	1	
Troudr	11000	25	25	25	
Tu tahl	5500	42	42	42	+2
Tundra	16503	47	45	46	+2
Tunkw	1000	27	27	27	
Turner	8390	43	40	40	—1
Tushun	5000	5	5	5	
Tylx res	1500	55	55	55	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uke res	500	60	60	60	
Ultr glw	5840	292	285	290	—3
Unicrn	14200	56	54	54	—1
UCbrge	9100	46	40	46	+8
U grnwd	11750	40	30	40	+13
U Gunn	1000	23	23	23	
U Herne	4350	325	320	325	
Ufd librt	4500	75	75	75	—3
U Ravor	1300	230	210	230	
U Wstld	1000	87	87	87	
Univex	3000	7	7	7	
Us precs	3900	260	255	255	—20
Val Dor	4000	22	21	22	—3
Valclar	48500	50	43	49	+7
Valhala	3500	36	36	36	
Vndrx	2000	27	27	27	—1
Vanstat	1000	11	11	11	
Vantex	500	13	13	13	
Velvet	2600	50	50	50	—5
Ventex	2000	14	14	14	
Ventra	3000	45	39	45	+6
Veronx	3101	$6	5⅞	6	— ⅛
Vestor	1500	13	13	13	—1
Viceroy	4000	60	55	60	+5
Vctoria	6000	52	50	52	—1
Vctria w	1500	3	3	3	—1
Vilnuve	1500	15	14	15	
Vital pac	500	31	31	31	—4

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waddy	2000	150	150	150	
Warstr	1500	35	35	35	
Watrlo	1000	30	30	30	
Wvcrst	14000	180	168	180	+12
Waybo	21000	80	75	77	—1
Weaco r	13500	97	94	94	+4
Wescal	2000	33	33	33	
Wt delta	1000	49	49	49	+9
West nrs	3800	450	420	450	+35
Westm	43500	36	33	36	
Westat	9500	75	65	65	+10
Wstbnk	8900	430	415	420	+10
Westbr	3000	42	35	42	
West pac	500	35	35	35	
W trinity	5000	29	29	29	
Westly	1000	90	90	90	
Westrx	8000	16	16	16	
Westsn	18000	100	100	100	—15
Wstunit	31400	200	189	190	+4
Wildfir	248500	60	45	50	+10
Windra	9400	62	60	60	
Windsr	1550	37	32	32	
Wrld c	8000	30	27	30	
Wrld wid	3200	50	50	50	
Xenex	3000	28	26	26	—2
York	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
York pet	5000	27	27	27	
Young	3100	25	24	24	
Ykn Rev	500	16	16	16	
Zenco	95400	64	60	63	—1
Zone	6700	120	104	120	+20
Zurich	6500	45	42	42	—8
Zytec	35850	251	235	240	—18
20th Cen	4000	40	40	40	

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours ont enregistré des gains, cette semaine, sur le marché canadien des obligations, où les échanges se sont suivis à un ryhme assez vif.

Vendredi, le court terme a gagné cinq cents. Le moyen terme a acquis 1-2 point. Le long terme a additionné 5-8 de point. Les obligations provinciales et les obligations de sociétés ont progressé de 3-8 de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12 1-4 pour cent.

Les bons du Trésor à échéance de 90 jours ont été adjugés à un taux de rendement moyen de 12.00 pour cent, au regard de 12.05 pour cent la semaine dernière. Le rendement moyen des bons de 180 jours a été de 12.24 pour cent, au regard de 12.10 pour cent la semaine dernière.

MARCHÉ A TERME

Marché des valeurs à terme (Transactions combinées Toronto-Montréal)
Par la PRESSE CANADIENNE
Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Déc 84	97.105	97.095	97.105	.010	518
Mar 85	97.085	97.080	97.085	.030	328
Jun 85	—	—	97.025	—	149
Sep 85	—	—	96.950	—	5
Déc 85	—	—	—	—	—

Ventes: hier: 27, jeudi: 5.
Contrats en vigueur: jeudi 1,000.
Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9 %, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Déc 84	72-16	72-16	72-16	18	630
Mar 85	—	—	71-14	16	300
Jun 85	—	—	70-20	16	2650
Sep 85	—	—	69-28	16	2650

Ventes: hier 140, jeudi: 122.
Contrats en vigueur: jeudi; 6,230.
Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

OPTIONS

Suite de la page 17

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
XCM	Dc125		$2⅞	$3⅛		
XCM	Dc125	p	$7¼	$8¼		
XCO	Oc 110		$27⅞	$28⅝		
XCO	Oc 110	p		10		
XCO	Oc 115		$22⅝	$23⅜		
XCO	Oc 115	p		15		
XCO	Oc 120		$17¾	$18¼		
XCO	Oc 120	p		25		
XCO	Oc 125		$12⅝	$13⅛		
XCO	Oc 125	p	5	30		
XCO	Oc 130		$7⅞	$8¼		
XCO	Oc 130	p	25	50		3
XCO	Oc 135		$3¼	$4		10
XCO	Oc 140	p	$3¾	$4		
XCO	Nv120		$18⅝	$19⅛		
XCO	Nv120	p	20	45		
XCO	Nv125		$13⅝	$14⅜		
XCO	Nv125	p	55	80		
XCO	Nv130		$9¾	$10¼		
XCO	Nv130	p	125	145		
XCO	Nv135		$6	$6⅜		5
XCO	Nv135	p	$2½	$2¾		5
XCO	Nv140	p	$5	$5⅜		
XCO	Dc 135		$8⅛	$8½		
XCO	Dc 135	p	$3⅜	$3¾		
XCO	Dc 140		$5⅛	$5⅝		
XCO	Dc 140	p	$5⅞	$6¼		
XXM	Oc 100		$15⅝	$16¼		
XXM	Oc 100	p		15		25
XXM	Oc 105	p		25		10
XXM	Oc 110	p	10	25		31
XXM	Nv110		$7	$7½		2
XXM	Nv110	p	55	80		5
XXM	Nv120		135	160		70
XXM	Dc 115	p	$2½	$2¾	$2½	41
XXM	Dc 120		$2⅛	$2⅝		141
XXM	Dc 120	p	$5	$5⅜	$5	56

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Melba et autres variétés hâtives: 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; 12x3 lb, au détaillant $13.00, au grossiste, $11.38; minot en vrac, au détaillant $10.00, au grossiste $8.75.

Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $10.50, au grossiste $9.19; 8x5 lb, au détaillant $11.00, au grossiste, $9.63; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $14.00, au grossiste $12.25; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $12.00, au grossiste $10.50; Master 4x4, au détaillant $7.00 au grossiste $6.13, minot (en vrac) au détaillant $7.50, au grossiste, $6.56.

McIntosh, Spartan hâtives et High River: 12x3 pintes ou 9x4 pintes, au détaillant, $11.50, au grossite, $10.06; 8x5 lb, au détaillant, $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $15.00, au grossiste, $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste, $7.00; minot en vrac, au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Ail en tresse: $2.50 à $7.00 la tresse de 12 unités.

Aneth en branche: $2.00 à $3.00 la doz de paquets.

Aubergines: $5.00 à $8.00 le boisseau.

Betteraves: moyennes, $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb; petites $1.00 à $1.50 le sac de 10 lb.

Brocoli: glacé $9.00 à $10.00 la caisse de 14 unités; ordinaire $8.00 à $8.50 la caisse de 12 ou 14 unités

Carottes: $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb; $4.50 à $5.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: $5.00 à $5.50 la caisse de 20 sachets de 12 oz; grosses, $3.00 à $3.50. la caisse de 50 lb.

Céleri ordinaire: $6.00 à $7.00 la caisse de 24 unités.

Chicorée: $5.00 à $6.00 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux chinois: $5.00 à $6.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $6.00 à $7.00 la caisse de 12 caseaux de 10 oz; la caisse de 9 tiges $10.00 à $11.00; glacés la caisse de 25 lb, $14.00 à $15.00.

Choux de Savoie: $5.00 à $6.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $9.00 à $10.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs en vrac: $12.00 à $15.00 pour 12 unités.

Choux rouges: $5.50 à $6.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $3.25 à $4.00 la caisse de 40 lb; $2.50 à $3.00 le sac de50 lb; gros, $2.00 à $2.50 le sac de 50 lb.

Ciboulette: $3.00 à $4.00 la doz de paquets.

Citrouille: $8.00 à $10.00 la doz.

Concombres de serre: sans pépin, petits $7.00 à$7.50 la caisse de 12 unités; moyens $8.00 à $8.50; gros $9.00 à $9.50; de champs $9.00 à $10.00 la caisse de 6 doz, le boisseau, gros $5.00 à $8.00 le boisseau.

Echalotes françaises: $8.00 à $9.00 la boîte de 10 lb; la caisse de 12 sachets de 250 gr $7.00 à $7.50.

Endives, en caisse de 5 lb. $9.00 à $9.50.

Epinards: $5.50 à $6.00 la caisse de 12 sachets de 10 oz; $6.00 à $7.00 le boisseau.

Haricots verts: $18.00 le sac de 20 lb.

Laitue frisée, en caisse de 24 unités, $7.00 à $8.00; Boston, $7.00 la caisse de 16 unités; Boston de serre, $7.00 ls caise de 12 unités; la caisse de 24 unités, $13.00; Iceberg, $10.00 à $11.00 la caisse de 18 unités.

Mais sucré: $6.00 à$6.50 le sac de 6 dz d'épis.

Menthe verte: $3.00 à $4.00 pour 12 paquets.

Navets blancs; $5.50 à $6.00 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros, $9.00 à $10.00 les 50 lb; petits, $0.90 à $1.00 le sac de 10 lb; moyens $1.30 à $1.40 le sac de 10 lb, $2.50 à $3.00 le sac de 25 lb, $6.50 à $7.00 le 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, $5.00 à $5.50 le sac de 50 lb.

Oignons verts, jeunes: $2.50 à $3.00 la botte de 6 paquet; $6.00 à $7.00 la caisse de trois dz; glacés $8.00 à $8.50 la caisse de 4 dz. Oignons rouges, $6.00 à $7.00 le sac de 50 lb.

Panais: $5.50 à $6.50 le sac de 20 lb.; $6.00 à $7.00 12 sachets de 2 lb.

Persil: $8.00 à $10.00 les 5 doz de paquets.

Piments verts: $6.00 à $6.50 le boisseau.

Piments rouges: $8.00 à $9.00 le boisseau.

Poireaux: $2.00 à $3.50 la botte de 12 unités.

Pommes de terre: grosses (lavées), $3.00 à $3.50 le sac de 50 lb; ordinaires, $0.55 à $0.65 le sac de 10 lb (lavées); $1.10 à $1.05 à $1.10 le sac de 20 lbs (lavées); $2.25 à $2.40 le sac de 50 lb (lavées); $4.50 à $5.00 le sac de 10x5 lb (lavées); $4.00 la caisse de 50 lbs (lavées); rouges, $5.00 à $6.00 la caisse de 50 lb (lavées); rouges ensac de 50 lb, $3.00. Arrivages: 600,000 lb.

Radis: $7.00 à $8.00 la caisse de trois doz de paquets; $3.00 à $3.50 la caisse de 30 sachets de 6 oz ou 12 sachets de 16 oz.

Rutabaga: moyens $3.50 à $4.00 le sac de 50 lb; gros, $2.50 à $3.50 le sac de 25 lb; gros, sac de 50 lb, $$2.50 à $3.00.

Tomates: de serre, $4.50 à $5.00 la caisse de huit lb; de champ roses, $6.00 à $7.00 la caisse de 20 lb, rouges, $4.00 à $6.00 la caisse de 20 lb.

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	juil.	405.12	406.84	4.1—
Revenu du travail (millions $)	juin	19,968.3	19,373.1	5.0
Personnes occupées (en millions)	août	11.51	11.56	2.2
Chômeurs	août	1,347,000	1,326,000	- 2.0
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	juil.	3,304.7	3,146.7	5.3
Appartenant aux fabricants (millions $)	juil.	32,426.3	32,368.5	10.0
Nouvelles commandes (millions $)	juil.	17,246.0	20,443.1	12.5
Commandes en carnet (millions $)	juil.	22,178.9	22,284.0	36.8
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	aout	122.9	122.9	3.7
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	juil.	95.2	95.3	0.6
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	août	215.0	217.1	1.3
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	août	159.1	162.5	2.6
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	août	312.2	312.5	3.6

			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	juil.	1,320.7	8556:4	2.6
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	juil.	9,922	63,998	−25.1
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juin	4,666	27,683	28.3
Production d'électricité (TW/h)	juil.	31.6	245.7	9.5
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juin	6,921.5	50,617.2	5.7
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juin	7.2	43.4	9.9
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	juil.	9,401	65,075	28.2
Importations, base balance des paiements (millions $)	juil.	−7,550	−53,957	33.1
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	juil.	22.1	151.4	20.9
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	juil.	1,114.5	8,693.1	24.5
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	juil.	806.3	5,633.5	5.0
Livraisons des fabricants (millions $)	juil.	17,351.1	129,780.7	16.1
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	juil.	1,260.6	9.608.3	36.8
Ventes au détail (millions $)	juil.	9,473.9	63,711.9	9.6

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: Statistique Canada.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les prix des oléagineuses et des autres céréales ont pour la plupart clôturé en baisse, vendredi, au marché des céréales de Winnipeg, où les échanges se sont suivis à un rythme modéré.

Le volume des transactions a été évalué à 180,000 tonnes d'une valeur de $36 millions.

Le colza a perdu de $2.40 à $3.40, clôturant à $399.60 pour novembre. Le lin a fluctué entre des reculs de $1.40 et des gains de jusqu'à $1.20, clôturant à $346.00 pour octobre.

L'orge a varié entre des baisses de 60 cents et des progrès de 60 cents, livraison d'octobre à $130.50. L'avoine est demeuré inchangée ou a fléchi de jusqu'à 90 cents, livraison d'octobre à $119.10.

Les prix du blé ont cédé entre $1.20 et $1.80, prix d'octobre à $157.70.

Les prix du seigle ont fluctué entre 40 cents à la baisse et 50 cents à la hausse, prix d'octobre à $141.00.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était en hausse de 19-50 à $1.3186 par rapport à la devise canadienne, à la fermeture du marché des changes, hier. Il avait fermé à $1.3148, jeudi. La livre sterling était en baisse de 1 97-100 à $1.6341.

A New York, le dollar canadien a cédé 11-50 à $0.7584 et la livre a perdu 1 9-100 à $1.2393.

DIVIDENDES

Amax Inc.: 5 cents US l'action ord.; payable le 1er déc., aux détenteurs inscrits le 12 nov.; 75 cents US l'action priv. de série B; payable le 1er mars, inscrits le 11 fév.

Corby Distilleries Ltd.: 45 cents les actions votantes de classes A et non votantes de classe B; payable le 1er nov., inscrits le 22 oct.

Fonds mutuels:
Aucun rapport de fonds mutuel reçu, vendredi.

Bonar Inc.: 10 cents; payable le 31 oct., aux détenteurs inscrits le 15 oct.

Ivaco Inc.: 12 cents ou l'équivalent en actions pour chaque action de classe A; 10 cents ou l'équivalent en actions pour chaque action de classe B; payables le 31 oct., inscrits le 11 oct.

McDonalds Corp.: 20.5 cents US; payable le 8 nov., inscrits le 29 oct.

Banque royale du Canada: 50 cents ou actions pour l'action ordinaire; 47 cents ou actions pour l'action de 1er priv., série A; 68.75 cents ou actions pour l'action de second priv. à $2.75, série A; 36.25 cents ou actions pour l'action de 1er priv. à $1.45, série B; tous payables le 23 nov., inscrits le 24 oct.

The Shipping Corporation of New Zealand (Canada) Ltd: $2.19 priv. A, 54.75 cents; 17 oct., 4 oct.

Amerada Hess Corp.: 87.5 cents US l'action privilégiée à $3.50; payable le 31 oct., aux détenteurs inscrits le 15 oct.

Banque Continentale du Canada: 15 cents l'action ord.; payable le 31 oct., inscrits le 15 oct; $1.125 l'action priv. de 4 1-2 p.c.; 35.94 cents l'action priv. de 5 3-4 p.c.; payables le 31 déc., inscrits le 7 déc.

Magna International Inc.: 12 cents les actions de classes A et B; payable le 1er déc., inscrits le 16 nov.

Midcon Oil and Gas Ltd.: 50 cents l'action; payable le 14 déc., inscrits le 30 nov.

Total Pete (NA) Ltd.: 6 cents l'action ord.; 72 cents l'action priv. à $2.88; payables le 20 déc., inscrits le 30 nov.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.86 9-10; coloré: $4.87 6-10.

Poudre de lait écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.843 le kg; lait en poudre commestible: $0.474 le kg; lait écrémé, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.923 le kg.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.34; A-gros, $1.32 8-10; A-moyens, $1.27 8-10; A-petits, $0.92 2-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.30; A-gros, $1.29; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.89; A pee-wee, $0.48.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.55 à $0.60 le 10 lb; $1.05 à $1.10 le 20 lb; $2.40 à $2.60 le 50 lb; Canada No 1 lavées, $4.00 à $4.50 le 50 lb.

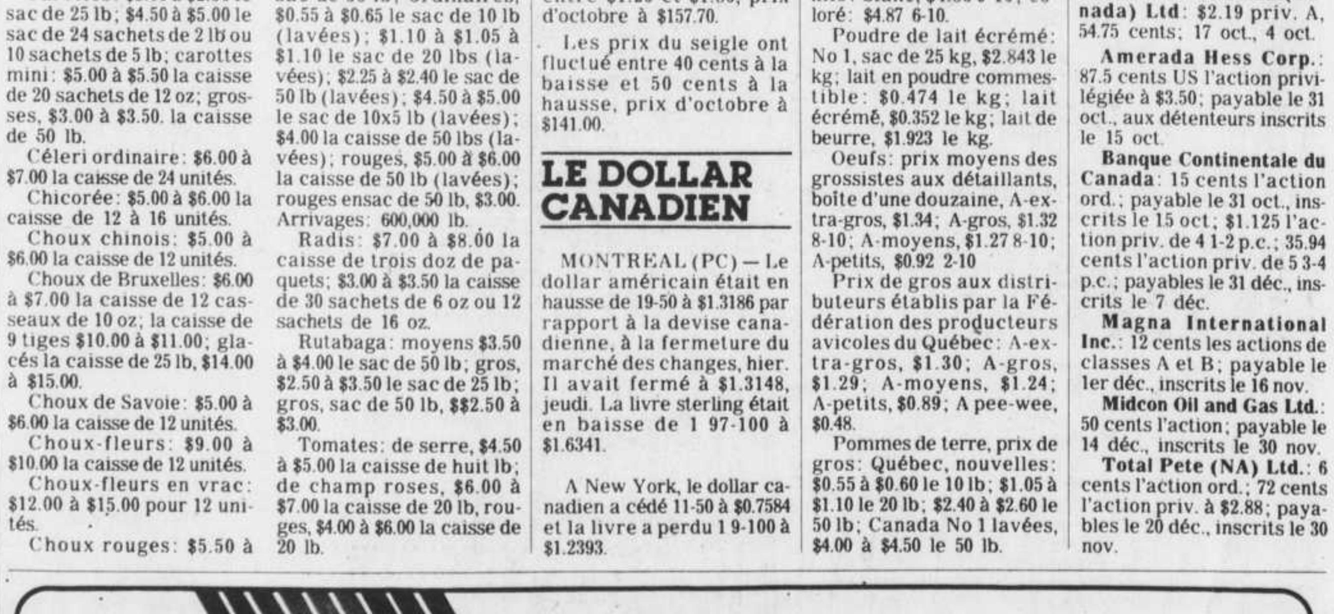

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 20

DIRECTEUR DES VENTES
(Éditions)

Jeune, dynamique, expérience dans les chaînes, pour diriger équipe de quatre (4) représentants. L'anglais un atout.

Envoyer votre curriculum vitae à:

C.P. 338
Vile Mont-Royal, Qc
H3P 3C6

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

OUVERTURE D'UN POSTE

POSTE:
Poste régulier en science politique, spécialisé en pensée politique et en analyse des idéologies. Une préférence sera accordée aux candidat(e)s dont les travaux portent sur la pensée politique à partir du 18e siècle. L'enseignement se fera en français.

EXIGENCES:
Doctorat en science politique ou équivalent. Conformément aux exigences prescrites en matière d'Immigration au Canada, ces avis de concours s'adressent aux citoyen(ne)s canadien-(ne)s et aux résidents permanents.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
1er juillet 1985

DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES:
30 octobre 1984

Les candidat(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Caroline Andrew
Directrice
Département de science politique
Université d'Ottawa
Ottawa, K1N 6N5

CLSC

Hochelaga-Maisonneuve

LE C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE RECHERCHE UN(E)

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(TIVE)

LE POSTE
Relevant du directeur général, le(la) titulaire sera responsable du contrôle budgétaire et de la comptabilité et avisera le directeur général dans ces domaines dans le but d'assurer une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières de l'établissement. Il(elle) servira de personne ressource dans l'interprétation de la convention collective et assurera la gestion des dossiers du personnel de soutien et des services d'entretien. Il(elle) sera responsable de la planification, de la coordination et du contrôle des activités et du personnel de son service. Il(elle) siègera au comité de régie du C.L.S.C.

LES EXIGENCES
La personne recherchée aura un diplôme de premier cycle en administration (ou l'équivalent, préférablement avec option en finance ou comptabilité et un minimum de trois (3) ans d'expérience dans un poste comparable. Une connaissance du réseau des Affaires sociales serait un atout.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
Conformément aux normes du Ministère des Affaires sociales (classe 14).

Les personnes devraient faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h00 le vendredi 26 octobre 1984 au:

Bureau du directeur général
C.L.S.C. HOCHELAGA-MAISONNEUVE
1620, avenue De Lasalle
MONTRÉAL (Québec) H1V 2J8

HÔPITAL NOTRE-DAME
Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

Chef du service informatique

Un des plus grands centres hospitaliers du Québec misant sur l'informatique pour continuer à améliorer ses activités, est à la recherche d'un candidat de premier plan pour assumer la responsabilité de gestion de son centre informatique.

Sous l'autorité du directeur général, le candidat retenu aura à conseiller les autorités administratives et médicales de l'hôpital sur les questions relatives à l'informatisation, devra mettre en place et diriger l'organisation informatique nécessaire aux orientations choisies.

Exigences:
- détenir un diplôme universitaire de premier cycle
- posséder au moins cinq ans d'expérience dans un poste de gestion
- la connaissance de l'informatique hospitalière serait un atout important

Rémunération:
Selon les qualifications et l'expérience et en conformité avec les politiques salariales du Ministère des Affaires Sociales.

Ampleur actuelle du centre informatique:
- 2 IBM 4381 sous VM/DOS/CICS
- équipe de 70 personnes

*Toutes personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **15 octobre 1984** à:*

Yvan Faucher
Directeur des ressources humaines
HÔPITAL NOTRE-DAME
1560, rue Sherbrooke est
Montréal (Québec) H2L 4M1

McDonald's

GÉRANTS ADJOINTS DU RESTAURANT

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à faire une carrière dans le domaine de la restauration.

Nous offrons:
période d'entrainement rémunérée de 12 semaines, bonis, uniformes et repas fournis, assurance collective, augmentation de salaire selon performance, sécurité d'emploi.

Exigences:
savoir vivre, bonne présentation, responsable, avoir de l'entregent, demeurer sur la rive-sud, avoir plus de 23 ans. Automobile nécessaire.

Aucune expérience requise. Horaires sur rotation.

Pour rendez-vous téléphoner au: 677-5995 ou faites votre demande d'emploi au:

560 ouest St-Laurent,
Suite 109,
Longueuil, Qc.

Hôpital St-Vincent d'Ottawa recherche un (une):

PSYCHOLOGUE CLINICIEN(NE)/RÉADAPTATION

et un (une):

PSYCHOMÉTRICIEN(NE)

L'hôpital est une institution bilingue de 516 lits qui se spécialise en soins à long terme et en réadaptation. Le service de psychologie pourvoit des services cliniques, d'enseignement et de développement de programmes, y compris des services d'évaluation psychologique et neuropsychologique, de consultation et de thérapie pour les personnes handicapées souffrant de troubles physiques ou neurologiques.

Le(la) **psychologue** devra posséder un Ph. D. en psychologie clinique, de l'expérience en matière d'évaluation, de traitements et de supervision clinique. Le(la) candidat(e) choisi(e) devra, de préférence, faire preuve d'habileté en recherche et être membre en règle, ou éligible comme membre du Collège de l'Ontario.

Le(la) **psychométricien(ne)** devra posséder une maîtrise en psychologie clinique et de l'expérience en évaluation neuropsychologique. Ses fonctions consisteront en l'évaluation et le traitement des patients. Il(elle) devra faire partie d'une équipe multidisciplinaire.

Les candidats(es) devront être bilingues. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que trois (3) lettres de références avant le 31 octobre 1984 au:

Service des ressources humaines
Hôpital St-Vincent
60 rue Cambridge nord
Ottawa, Ontario
K1R 7A5

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE JURIDIQUE

La Commission des droits de la personne requiert les services de deux conseillers ou conseillères juridiques.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

ATTRIBUTIONS:
Sous la supervision de la Directrice du Contentieux, est appelé/e à représenter la Commission devant les Tribunaux.

Peut être appelé/e également à conseiller les autorités sur toutes questions de droit, à étudier les problèmes de nature juridique qu'entraîne l'application de la Charte, à aviser la Commission sur les affaires de nature contentieuse, à collaborer à la rédaction de textes ou tous autres documents de nature juridique.

EXIGENCES REQUISES:
— Doit être inscrit/e au tableau de l'Ordre des Avocats du Québec.

— Doit posséder de bonnes connaissances des questions reliées aux droits et libertés de la personne.

ET

Pour **l'offre d'emploi numéro S-84-44:**

— Doit posséder une expérience minimale de 5 ans de conseiller ou conseillère juridique et de plaidoirie, surtout devant les Tribunaux civils, ou toute autre expérience exceptionnelle équivalente.

ET

Pour **l'offre d'emploi numéro S-84-45:**

— Doit posséder une expérience minimale de 7 ans de conseiller ou conseillère juridique et de plaidoirie, surtout devant les Tribunaux civils, ou toute autre expérience exceptionnelle équivalente.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle de salaire des avocats et notaires, identique à celle prévalant à la Fonction publique (en voie de révision).

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être soumise au plus tard le 22 octobre 1984 à:

Direction des Services administratifs
Commission des droits de la personne
360 ouest, rue St-Jacques
8e étage
Montréal, Qué.
H2Y 1P5

en y indiquant le numéro d'offre d'emploi correspondant.

Commission des droits de la personne du Québec

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LANGUE SECONDE

Fonctions:
Cours à Montréal et banlieue
— de 8 à 15 hres/semaine

Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Atelier et Transition
— Approche fonctionnelle
— Rédaction administrative

Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues
— Expérience pertinente
— Voiture

Téléphoner au:

Centre Linguistique Bouchereau Inc.
465, rue St-Jean, Bureau 708
Montréal, Québec
H2Y 2R6
Att: Johanne Carré
Michel Mons
842-3847

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Ecole de bibliothéconomie

Poste de professeur à plein temps

L'Ecole de bibliothéconomie est à la recherche d'un professeur pouvant oeuvrer dans le domaine de la gestion de l'information (administration, organisation et planification des services de l'information documentaire; analyse des systèmes; informatique de gestion; aspects économique et politique de l'information et de la communication).

Fonctions
Enseignement; recherche; encadrement et supervision des stages d'étudiants du cycle supérieur.

Exigences
Doctorat (ou l'équivalent) avec expérience pertinente; ou deux maîtrises dont une en bibliothéconomie ou en sciences de l'information et une expérience pertinente d'au moins trois ans; aptitudes pour l'enseignement et la recherche.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er juillet 1985

Date de clôture des candidatures
Le 1er novembre 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, une copie de leurs diplômes et trois lettres de recommandation à:
M. Richard Gardner
Directeur
Ecole de bibliothéconomie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

COORDONNATEUR À LA «FONCTION PUBLIQUE»

(Enseignement du français comme langue seconde aux fonctionnaires du Gouvernement fédéral)

(Poste offert également aux hommes et aux femmes)

FONCTIONS:
Assurer la direction administrative et pédagogique de programmes d'enseignement du français comme langue seconde aux fonctionnaires du Gouvernement fédéral. Ces programmes, dispensés par une équipe comptant environ 10 professeurs, sont offerts à environ 40 étudiants le jour; il y a également des cours du soir.

QUALIFICATIONS:
Au moins un B.A. mais de préférence la maîtrise ou l'équivalent dans une discipline en rapport avec le programme.
Parfaite connaissance du français.
Connaissance des méthodes de l'enseignement des langues secondes aux adultes.
Très bonne expérience comme professeur de langue seconde.
Aptitudes à coordonner, à évaluer et à innover, à communiquer et à travailler en équipe.

CONDITIONS DE L'EMPLOI:
La nomination sera pour une période s'étendant jusqu'au 30 juin 1988, renouvelable. Cependant, l'emploi est conditionnel au renouvellement du contrat entre le Gouvernement du Canada et l'Université de Moncton, qui a lieu sur une base annuelle.
De manière générale, l'emploi est soumis aux conditions stipulées dans le contrat entre le Gouvernement et l'Université.
Traitement à déterminer suivant les qualifications du candidat.

La date d'entrée en fonction est le 15 novembre 1984 ou aussitôt que possible par après. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois (3) répondants et être transmise au plus tard le 25 octobre 1984 à:

Monsieur Georges François, doyen
Faculté des arts
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

(Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement)

CLSC
JARDIN DU QUÉBEC
C.P. 880, 863 RUE NOTRE-DAME
ST-RÉMI, CTÉ DE NAPIERVILLE
(QUÉBEC) J0L 2L0
(514) 454-4671

MÉDECIN EN SANTÉ AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

CLSC SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Le ou la candidat(e) vient compléter les rangs d'une équipe de six (6) intervenants et intervenantes en santé au travail à Saint-Jean-sur-Richelieu qui dessert les entreprises des Groupes I et II décrétées par la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Au sein de cette équipe, le médecin a la responsabilité d'élaborer et de voir à la mise en application des programmes de santé pour les établissements visés; de signaler aux personnes ou groupes concernés toutes déficiences sur les conditions de santé, de sécurité ou de salubrité au sein des établissements susceptibles de nécessiter des mesures préventives; informer les travailleurs ou travailleuses; visiter les lieux de travail; collaborer à l'évaluation des ressources fonctionnelles, techniques et financières pour les fins de la mise en application des programmes de santé spécifique.

Le médecin relève de l'autorité du directeur général et doit être membre actif du Conseil des médecins et dentistes du CLSC.

Rémunération: le médecin sera rémunéré à vacation.

Les candidats ou candidates intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 octobre 1984 à 16h00 à:

Monsieur Jean-Yves LeBlanc
Directeur général
CLSC Jardin du Québec
C.P. 1110
Saint-Rémi (Qc)
J0L 2L0.

Directeur

Service de conseils en gestion

En se joignant au bureau de Québec de l'un des plus importants cabinets canadiens d'expert-comptables, ce directeur deviendra le maître d'oeuvre de la formation et du développement d'un service multidisciplinaire en conseils de gestion.

Sous l'autorité de l'associé directeur, les responsabilités du titulaire incluent l'élaboration d'un plan directeur, la mise en oeuvre de programmes de marketing, la direction d'une équipe et la réalisation de mandats.

Les personnes intéressées par ce défi possèdent déjà de solides réalisations en consultation, de préférence dans des disciplines financières où elles ont été exposées à la gestion de personnel. Ces expériences font la preuve de leur polyvalence, de leur esprit d'analyse et de leur grande capacité de travail.

Bilingue et de formation universitaire pertinente aux sciences de la gestion, elles possèdent un sens poussé des affaires et des talents supérieurs en communication orale et écrite. À une rémunération concurrentielle s'ajoute un plan de carrière très intéressant.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à :

Claude Rousseau, Dossier N° 80030
666, rue Sherbrooke ouest
Bureau 1106
Montréal (Québec) H3A 1E7

rousseau, marcotte et associés

Conseillers en ressources humaines.
Affiliés à Hunt, service de personnel. Réseau de succursales au Canada et aux États-Unis.

---

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Personnel de direction supérieure

VÉRIFICATION COMPTABLE
DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE LA VÉRIFICATION
CADRE SUPÉRIEUR CLASSE IV

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 634J-450089/QC — Ce concours vise à combler cet emploi au Vérificateur général du Québec et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Montréal à l'intérieur d'un délai de six mois.

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC — Direction générale des comptes publics et des entreprises d'État — 1 emploi à Montréal

ATTRIBUTIONS — Planifier, coordonner, diriger et contrôler le travail des équipes de vérification placées sous sa responsabilité, selon les normes, règlements et procédures en vigueur afin de contribuer efficacement à la réalisation du mandat du vérificateur général.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine de la vérification des livres et comptes d'organismes ou d'entreprises de grande envergure ou dans un secteur d'activités connexe à l'emploi et 2 années dans des activités d'encadrement. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Aux fins de l'évaluation de la formation et de l'expérience: toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail est reconnue; chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue; chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum

TRAITEMENT de 43 252$ à 52 658$

PÉRIODE D'INSCRIPTION: du 6 octobre au 29 octobre 1984 — Seules seront considérées les candidatures reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

INSCRIPTION — Office des ressources humaines
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

CET AVIS ANNULE ET REMPLACE QUANT AU TRAITEMENT ET À LA PÉRIODE D'INSCRIPTION, L'AVIS PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 1984 SOUS LE MÊME TITRE ET PORTANT LE MÊME NUMÉRO DE CONCOURS.

Comment vous inscrire

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de **l'Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La locomotive américaine commence à ralentir

(du journal *Le Monde*)

PARIS — L'économie américaine atterrit en douceur : la première estimation du taux de croissance du PNB au troisième trimestre s'élève à 3,6 % en terme annuel. Après 10,1 % et 7,6 % aux deux premiers trimestres, cette hausse dissipe — provisoirement ? — les craintes de surchauffe ou de chute brutale.

Le rose domine nettement aux États-Unis. Les hausses de prix sont exceptionnellement faibles : sur les trois derniers mois, + 3,6 % en rythme annuel pour les prix à la consommation et moins de 2 % pour les prix à la production de produits finis. Les investissements ont augmenté de plus de 20 % depuis un an (tableau 1), et le département du commerce américain estime que, sur l'ensemble de l'année 1984, l'augmentation des dépenses d'investissement atteindra 16,9 % dans le secteur manufacturier, malgré un net ralentissement prévu en fin d'année. La croissance forte et régulière du revenu des ménages tire la consommation et s'explique essentiellement par l'augmentation toujours rapide de l'emploi (3,5 millions depuis août 1983) : les salaires horaires dans l'industrie n'ont augmenté que de 3,7 %, alors que le coût unitaire de la main-d'oeuvre restait stable entre juillet 1983 et juillet 1984.

Enfin, la productivité américaine, objet de tant de pessimisme, continue de croître rapidement depuis le début de l'année : 4 % en moyenne annuelle dans le secteur non agricole. Or la faiblesse et même l'absence de gains de productivité était l'un des problèmes majeurs rencontrés jusqu'à la fin de 1982.

Restent les statistiques « terrifiantes », pour reprendre l'expression de D. Lund, du département du commerce : « Le déficit extérieur devrait atteindre 130 milliards de dollars en 1984 », soit environ 60 % des exportations. Avec un tel niveau de déficit, les problèmes des uns font le bonheur des autres : les Européens et les Japonais commencent à se faire à un dollar fort. Le marché américains constitue un débouché dynamique et particulièrement rentable. Ainsi, pour le premier semestre 1984 rapporté au premier semestre 1983, les exportations françaises vers les États-Unis ont augmenté de 45 % selon Eurostat-CEE. Pour la RFA et le Royaume-Uni, les chiffres sont respectivement de 36 % et 15 %. Mais l'effet de masse joue à plein : pour 1 dollar de produit français exporté outre-Atlantique, les Britanniques et les Allemands en exportent 2 et les Japonais près de 7.

Comme le déclarait le ministre ouest-allemennd des finances, ce n'est pas tant le niveau élevé du dollar qui inquiéterait maintenant les partenaires des États-Unis, mais bien plutôt sa baisse brutale. Non seulement elle dérèglerait les marchés financiers, mais surtout elle ferait disparaître l'avantage de compétivité tant aux États-Unis que sur les marchés tiers.

La reprise attendue des économies européennes derrière la locomotive américaine ne s'est pas vraiment produite pour l'instant : le deuxième trimestre s'est avéré plus que médiocre. À titre d'exemple, la production industrielle a baissé de 1,8 % pour l'ensemble des pays de la Communauté. Les grèves britanniques et allemandes, expliquent au moins pour partie, les baisses importantes constatées dans ces deux pays (respectivement -3 % et -5 %), mais les autres pays ont également vu une nette stabilisation de leur production (Italie, France, Pays-Bas . . .). Néanmoins, les récents chiffres relatifs à l'évolution économique allemande vont bien dans le sens de l'optimisme du docteur Wagner de l'IFO (le MONDE du 11 septembre 1984) : la production industrielle retrouve en juillet un niveau satisfaisant. Les prévisions de croissance de l'investissement productif pour 1984 sont aujourd'hui révisées à la hausse: + 3 % à 4 %, contre les + 2 % prévus au printemps. De même, au Royaume-Uni, les investissements s'accroissent à un rythme soutenu depuis la mi-1983 et devraient augmenter de 10 % en 1984.

Les exportations et les investissements constituent donc, dans les pays européens, les éléments moteurs de la croissance. Mais les politiques budgétaires sont partout restrictives, et les hausses de salaire au mieux légèrement supérieures aux prix : la faible consommation publique et privée -60 % à 70 % du PIB selon les pays — tend à freiner la reprise. Pour les économistes du GATT, l'« inertie naturelle » et la « non-flexibilité » rendent les économies européennes peu capables de bénéficier de la reprise nord-américaine. Celles-ci n'ont pas encore trouvé de dynamique de croissance susceptible de se substituer à la locomotive américaine. Qu'adviendrait-il alors si l'activité commençait à stagner aux États-Unis ?

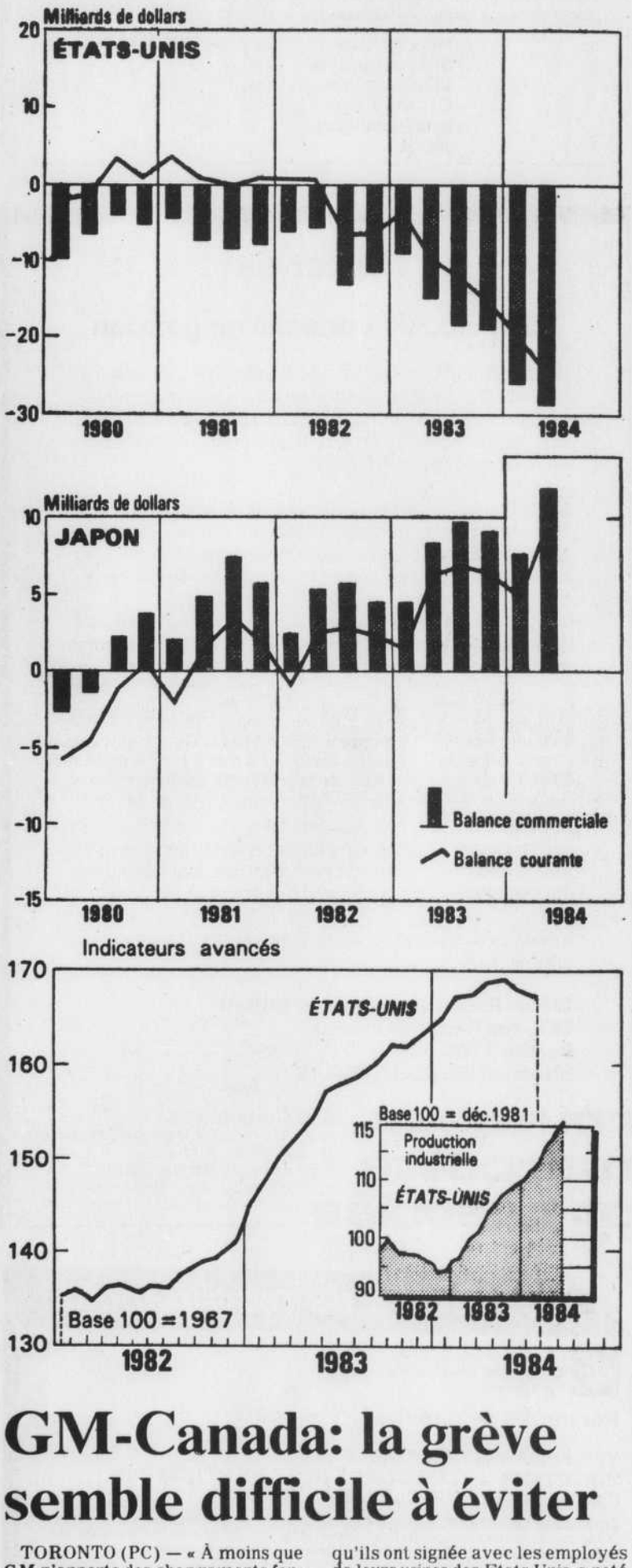

GM-Canada: la grève semble difficile à éviter

TORONTO (PC) — « À moins que GM n'apporte des changements fondamentaux à ses dernières offres, il est presque impossible d'éviter la grève, » a indiqué vendredi M. Bob White, directeur de la section canadienne des Travailleurs unis de l'automobile, au cours d'une conférence de presse convoquée à la hâte.

Une heure plus tôt, le syndicat avait reçu copie des dernières offres faites par General Motors of Canada Ltd. Selon cette offre, les employés recevraient une somme globale de $180 à la signature de la nouvelle entente collective, et une augmentation de 2 1-4 pour cent durant la première année; puis, ils recevraient un autre versement global équivalent à 2 1-4 pour cent au début de chacune des deux années suivantes. Aucune autre hausse salariale n'est prévue.

C'est une vague copie de l'entente qu'ils ont signée avec les employés de leurs usines des Etats-Unis, a noté M. White, et ne répondant nullement aux besoins et aux demandes des travailleurs canadiens.

La compagnie demande aussi à détourner les paiements reliés à l'indice du coût de la vie pour ajouter ces sommes aux avantages marginaux et n'a pas répondu à la requête syndicale de ramener neuf jours fériés que les travailleurs avaient abandonnés en 1982, a rapporté M. White.

Le directeur de l'équipe de négociation de GM, M. Rod Andrews, a pour sa part souligné que cette offre représentait $10,000 pour chaque employé de GM durant les trois prochaines années et a maintenu que la société n'avait nullement tenté de se moquer du syndicat.

Québec crée un Centre de productivité du meuble à Victoriaville

VICTORIAVILLE (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a annoncé l'implantation à Victoriaville du Centre québécois de productivité du meuble et du bois ouvré.

M. Biron a souligné que la mise en place de ce centre s'inscrivait dans la foulée de l'implantation d'autres centres de productivité, tels ceux du vêtement à Montréal et du textile à Saint-Hyacinthe.

« C'est parce que la région des Bois-Francs est la plus dynamique de la province dans le domaine du meuble, que nous avons implanté ce centre ici, » a précisé le ministre et député de Lotbinière.

Le centre nécessitera un investissement de $1.2 million, dont $150,000 la première année, et permettra de créer sept ou huit emplois lorsqu'il aura atteint son plein rendement.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ

UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**

844-3361

CONSEILLER EN RELATIONS PUBLIQUES

Le plus ancien cabinet de communications, de relations publiques et d'affaires publiques au Canada, fondé à Montréal en 1946, est à la recherche d'un «conseiller principal». Le candidat est détenteur d'un ou plusieurs diplômes universitaires, possède une expérience d'au moins 5 ans dans la pratique privée de la profession, seul ou au sein d'une équipe. Il sera idéalement parfaitement bilingue, habitué à travailler à l'échelle de l'Amérique du Nord, et aura une facilité naturelle à développer des rapports avec les clients. Une expérience additionnelle dans le domaine de la mise-en-marché sera un atout. Traitement et gamme d'avantages sociaux intéressants. Prière de faire parvenir, par le courrier, votre curriculum vitae libellé «strictement confidentiel», à:

Candidatures
Direction Générale
P.I.R. Communications Inc.
1800 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, H3H 1E4

CONSEILLER EN STATISTIQUES FINANCIÈRES

Notre client, dans le cadre d'un programme d'appui institutionnel, recherche un candidat hautement qualifié afin d'occuper un poste de première importance au sein du Ministère du Plan et de la Statistique à Conakry, en Guinée. La durée de ce mandat s'échelonne sur deux (2) ans à partir de janvier 1985.

Ce Ministère, formé de la Direction générale du plan et de la statistique et du Centre national d'information et de gestion détient toute l'autorité en matière de statistiques en ce qui concerne l'administration publique. Le conseiller oeuvrera sous l'autorité immédiate du Directeur général, à l'élaboration et à la réalisation d'un plan d'action afin de doter le Gouvernement d'un système efficace de statistiques financières.

Ce poste exige donc une compétence reconnue en économique et en statistique, spécifiquement appliquée à la problématique des pays en voie de développement. Le candidat maîtrise les connaissances relatives aux rouages d'une banque centrale et au processus de rééquilibrage des paiements.

Nous invitons donc les professionnels dotés de diplomatie, d'un excellent esprit d'équipe et de fortes capacités en gestion de personnel à soumettre leur candidature à ce poste de prestige.
Nous recevrons, jusqu'au 16 octobre 1984, les demandes adressées à:

Société de Développement International Desjardins

La Direction des programmes spéciaux
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS
150, avenue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 6P8

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des lettres**

PROFESSEUR EN SOCIOLINGUISTIQUE

Département de langues et linguistique

POSTE À TEMPS COMPLET:
Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective 1984-1986 entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs de l'Université Laval.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: le 1er juin 1985 ou ultérieurement si à cette date le poste n'est pas pourvu.

DESCRIPTION DU POSTE: Recherche en sociolinguistique (français). Encadrement d'étudiants et direction de thèses au niveau du doctorat et de la maîtrise en linguistique. Enseignement aux trois cycles dans le domaine de la sociolinguistique.

QUALIFICATIONS: Doctorat en sociolinguistique, en linguistique ou dans un autre domaine pertinent. Expérience de la recherche en sociolinguistique et publications dans ce domaine ou dans un autre domaine pertinent. Expérience dans l'enseignement universitaire souhaitable, mais non obligatoire. Langue maternelle française ou connaissance d'usage équivalente.

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS: le 31 décembre 1984

Faire parvenir un curriculum vitae complet et à jour, un exemplaire des principales publications, ainsi que le nom, l'adresse de trois répondants et, le cas échéant, la liste des employeurs, à:

Monsieur Conrad Ouellon
Directeur
Département de langues et linguistique
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck, 3213
Université Laval (QUÉBEC)
G1K 7P4

L'ETS a 10 ans 1974-1984

PROFESSEUR EN PRODUCTION AUTOMATISÉE

L'École de technologie supérieure sollicite des candidatures pour un (1) poste de professeur régulier dans les domaines suivants:

Commandes numériques de machines-outils, automates et robots industriels, conception et fabrication assistées par ordinateur, technologie de groupe, ateliers flexibles.

FONCTIONS
- Enseignement de cours et de travaux pratiques au niveau universitaire
- Encadrement de stagiaires
- Recherche appliquée

PROFIL DE QUALIFICATIONS
- Diplôme de premier cycle en sciences appliquées, génie ou technologie ou l'équivalent
- Expérience industrielle pertinente

La préférence sera accordée aux candidats qui, en plus, peuvent faire état d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle, d'une expérience de l'enseignement et de connaissances pertinentes des techniques récentes de la CAO/FAO dans le domaine de la mécanique ou du génie manufacturier.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Décembre 1984

TRAITEMENT
Selon l'échelle de traitements en vigueur à l'École de technologie supérieure.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 17h le 12 octobre 1984 au:

Directeur de la gestion académique
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2X 1K9

Université du Québec
École de technologie supérieure

L'ETS a 10 ans 1974-1984

POSTE DE CADRE SUPÉRIEUR

DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Relevant du Directeur général, deux cadres, quatre directeurs de départements et programme ainsi que deux coordonnateurs relèvent de lui.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES
Dirige les activités de l'E.T.S. en matière de développement, de coordination et d'évaluation des études et de la recherche appliquée ainsi que celles relatives aux régimes des études et à la coordination de la gestion académique.

Est responsable des services pédagogiques de l'E.T.S. et fait partie de droit de la Commission des études.

Est responsable d'orienter, de coordonner et d'encadrer le développement des missions de l'E.T.S. ayant un caractère pédagogique.

Assure la programmation et la dispensation des activités de perfectionnement et de recyclage en réponse aux besoins spécifiques du milieu technologique.

Est responsable de la coopération avec l'extérieur en matière d'enseignement et de recherche.

EXIGENCES
Formation universitaire (de préférence de 3e cycle) reliée aux responsabilités confiées.

Expérience de l'enseignement et de la recherche universitaires.

Connaissance suffisante de la gestion universitaire et du milieu industriel.

TRAITEMENT
Selon les qualifications et le programme de rémunération des cadres supérieurs en vigueur à l'E.T.S.

LIEU DE TRAVAIL
Montréal

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae, avant 17h00 le 26 octobre 1984 au:

Secrétaire général
École de technologie supérieure
180 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec
H2X 1K9

Université du Québec
École de technologie supérieure

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 6 octobre 1984

GABRIELLE ROY

Que de force derrière l'apparente précarité

FRANÇOIS HÉBERT

D'OÙ vient que les écrivains, à un moment ou à un autre de leur vie, souvent vers la fin, comme si la proximité de la mort aiguisait la perception ou exigeait que des comptes soient rendus, soient tentés de se raconter, de laisser une sorte de testament spirituel, abandonnant la médiation poétique ou romanesque, et se mettant en scène eux-mêmes, tentant d'abattre le dernier masque ? Des *Rêveries* de Rousseau aux *Anti-mémoires* de Malraux, en passant par le *Voyage en Orient* de Nerval, les *Mots* de Sartre ou le *Journal* de Julien Green, les manières de se confesser varient; dans tous les cas cependant, la part de ce qu'on appelle la littérature s'allège pour céder la place à une fiction minimale, à l'expression aussi directe que possible des faits et des rêves d'un sujet réel, personnage soi-même, vivant plutôt qu'écrivain, cet être dont l'écriture aura été toute la vie.

De l'aveu même de Gabrielle Roy, c'est la maladie qui l'aura affectée dans les dernières années de sa vie qui l'aura poussée, l'exposant « de part en part » comme elle dit, à écrire son autobiographie, à revenir sur ses pas, sur les lieux de son enfance puis de sa jeunesse, sur ses années « de formation » comme dit François Ricard dans sa préface, non pas pour se fêter, se féliciter de quoi que ce soit, mais pour s'interroger encore sur son étoile, sur un destin que l'âge, s'il le clôt, n'éclaire pas entièrement, seulement de quelques lueurs parfois. Un peu, quand même, la boucle se boucle, comme le laisse entendre l'auteur dans la dernière phrase du livre; la jeune manitobaine qui se sent si fragile devant son avenir correspond assez à la vieille dame perplexe devant son passé. Que de force tout de même derrière l'apparente précarité de Gabrielle Roy !

Forte et faible, humble et ambitieuse, incertaine et déterminée, joyeuse et malheureuse, telle est Gabrielle Roy, le plus souvent déchirée, contradictoire, tendue, appelée par les opposés pour les réconcilier, sollicitée par les grands et par les petits, admirant dans les paysages un jour la hauteur, un autre l'étendue, un jour l'ici (la maison de sa mère, un petit village comme Otterburne, un cottage anglais, sa chambre sous les combles à Paris), un autre jour l'ailleurs (l'horizon, l'avenir, l'autre côté des choses, les pensées d'autrui). Double trajet : de la proximité à la distance, de la distance à la proximité. Incessant va-et-vient : « De la naissance à la mort, de la mort à la naissance, nous ne cessons, par le souvenir, par le rêve, d'aller comme l'un vers l'autre, à notre propre rencontre, alors que croît entre nous la distance. »

La vie de Gabrielle Roy, au départ, pas plus qu'une autre, n'est romanesque; les grands événements manquent, il n'y a que ceux qui pourraient jalonner toute vie, la mort du père, une opération, son lien très fort avec sa mère, ses relations avec ses frères et ses soeurs, son travail d'institutrice; et

Suite à la page 28

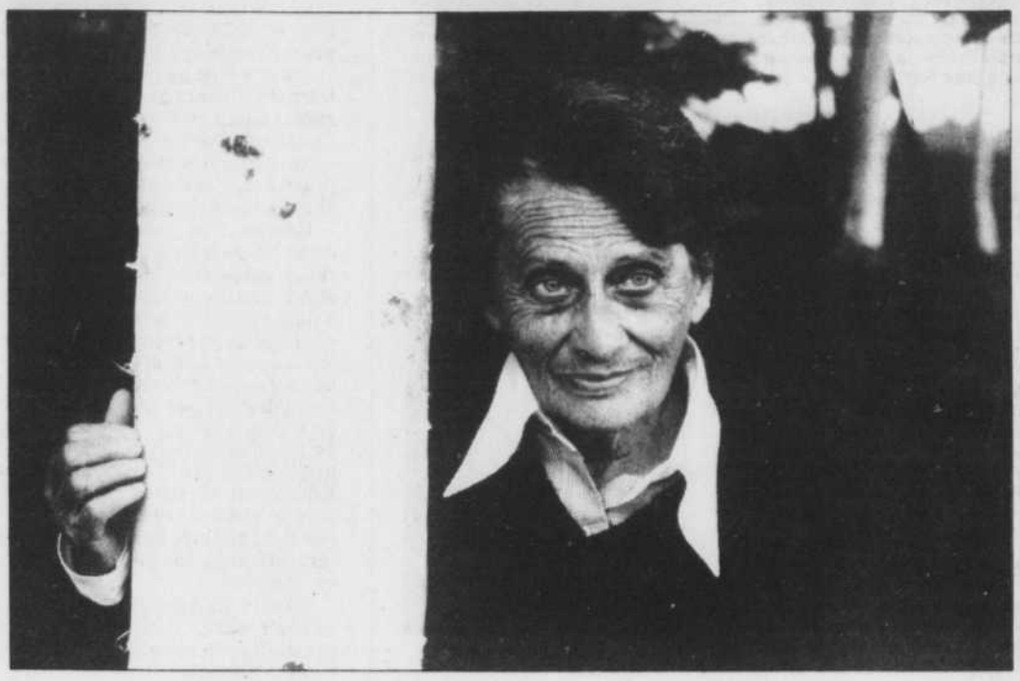

MARCEL CARBOTTE: UNE VIE AVEC GABRIELLE ROY

«C'est dans le respect total de la liberté de l'autre qu'on peut vivre entre gens intelligents»

Le Dr Marcel Carbotte et Gabrielle Roy, lors de leur voyage en Grèce en 1963.

JEAN ROYER

DANS son appartement discret de la Grande-Allée, à Québec, le Dr Marcel Carbotte me reçoit aimablement. J'avais déjà rencontré une ou deux fois cet homme de haute stature qui veillait sur la frêle silhouette de Gabrielle Roy, sa femme décédée en juillet 1983. Aujourd'hui, l'homme me reçoit parmi ses souvenirs. Il accepte de parler des bonheurs de Gabrielle Roy. Il répond à mes questions sur la vie littéraire de la femme qu'il a aimée et dont il évoque la mémoire avec une généreuse tendresse.

Les Éditions du Boréal-Express viennent de faire paraître *La Détresse et l'Enchantement*, l'autobiographie qu'elle a eu le temps d'écrire avant de mourir et où elle raconte sa jeunesse jusqu'en 1939. C'est plus tard, en 1947, que Marcel Carbotte épousera Gabrielle Roy. Elle venait d'écrire son premier roman et son premier succès, *Bonheur d'occasion*, l'oeuvre qui lui a valu le prix Femina et la renommée en Europe et en Amérique.

L'homme qui m'accueille a été un témoin silencieux de l'élaboration d'une oeuvre littéraire importante. Aujourd'hui, il parle volontiers. Installé bien droit dans sa chaise berçante, la tête digne de son collier de barbe blanche, l'oeil triste et chercheur, la voix chantante et le geste large, Marcel Carbotte évoque avec une émotion à peine contenue l'image qu'il conserve de Gabrielle Roy et de certains épisodes de leur vie commune.

« J'ai toujours tenu à n'avoir aucune participation officielle à sa vie littéraire jusqu'à la fin, lance d'abord le Dr Carbotte. Je pense que c'est à ce prix qu'on peut vivre ensemble avec des professions différentes. C'est dans le respect total de la liberté de l'autre qu'on peut vivre entre gens intelligents. C'est la seule raison de la durée de notre vie commune. »

Les parents de Marcel Carbotte, tous comme ceux de la mère de Gabrielle Roy, comptent parmi les pionniers de l'Ouest canadien. C'est donc à Saint-Boniface qu'ils se sont connus.

« J'ai rencontré Gabrielle quand j'étais encore au collège, rappelle le Dr Carbotte. Elle était un peu plus âgée que moi. La première impression qu'elle m'avait faite n'avait pas été extraordinaire. J'étais l'élève des jésuites , elle était à l'Institut de Saint-Boniface chez les soeurs. J'avais cité Montesquieu mal à propos. Elle m'avait remis à ma place. Je l'avais trouvée extrêmement prétentieuse. Quelques années plus tard, j'étais alors président du Cercle Molière où elle avait joué autrefois. Elle était en visite à Saint-Boniface et nous voulions souligner le succès de *Bonheur d'occasion*. J'avais lu le roman qui m'avait fait grande impression. C'était la première fois qu'on ne parlait ni de rossignol ni de marquise mais des gens de la place, en littérature, et qu'on avait réussi à les rendre intéressants. Jusque là, dans les livres canadiens-français, c'étaient des espèces de contes de fées où n'existait personne que l'on connaisse. Donc, nous avions reçu Gabrielle à souper malgré sa réticence. Elle était très belle. Elle avait de très beaux cheveux et des yeux comme peu de gens en ont. Elle s'habillait aussi avec beaucoup de goût. Elle avait fait grande impression au Cercle Molière. À partir de ce soir-là, je l'avais suivie une carrière plus haut que la tête et trois mois après l'affaire était réglée.

« Ce qui me fascinait chez cette femme c'était l'intelligence et la vérité. Il n'y avait pas de compromission chez elle. Elle a toujours été un être libre. Elle n'a jamais composé ni avec les idées politiques ni avec les idées littéraires. Il faut dire qu'à Saint-Boniface, comme partout dans le Canada français, on était dans une espèce de prison. Une fois sorti de là, il ne fallait plus y entrer. Comme l'oiseau sorti de sa cage. Bien entendu, elle a toujours été respectueuse des valeurs auxquelles elle croyait mais elle n'a jamais été prise, ni par le clergé ni par la politique. Elle est restée libre. »

Cette liberté, Gabrielle Roy l'a gagnée durement. De retour d'Europe avant la guerre, elle s'installe à Montréal, joue dans un radio-roman, *Vie de famille* de Deyglun, puis écrit dans le *Bulletin des agriculteurs*. Ensuite, elle signe un contrat avec *Le Canada*, où elle peut donner douze articles par année à l'intérieur de trois mois, prenant le reste de son temps pour écrire. Elle a pu ainsi se retirer à Rawdon. À ce moment-là, c'est Henri Girard qui l'encourageait à écrire. « On n'en a jamais parlé, note Marcel Carbotte, mais c'est Henri Girard, je crois, le grand homme dans l'affaire. » Gabrielle Roy a malheureusement brûlé leur correspondance volumineuse lors de son mariage avec le Dr Carbotte, qui le déplore car, selon lui, on y aurait retrouvé toute l'histoire de l'écriture de *Bonheur d'occasion*.

En 1947, ce premier roman mérite le Femina. Les époux Carbotte vont vivre à Paris.

« Je ne lui ai jamais rien demandé au sujet de sa vie littéraire, assure le Dr Carbotte. Elle

Suite à la page 28

LE MONTRÉAL DE ROLLAND BÉDARD

Des pages indispensables à la petite histoire

Rolland Bédard (Onésime Ménard) et Denise Pelletier (Cécile Plouffe), à l'époque de la série télévisée *La famille Plouffe*

ROBERT LÉVESQUE

AUTANT Denise Pelletier fut, longtemps, Cécile Plouffe dans la mémoire populaire, autant Rolland Bédard est Onésime Ménard. Des rôles comme ça collent à la peau sans qu'un acteur s'y attende. Denise Pelletier, pour éviter l'attelage trop lourd, avait demandé à Roger Lemelin la mort de Cécile, en 1958, et sa carrière théâtrale a pu se continuer sans fil à la patte. Rolland Bédard, lui, est toujours un peu Onésime.

Voilà un comédien dont on dit qu'il a une « nature », une « gueule ». Dans les années 30, 40 et 50, où se situe l'essentiel de sa carrière, les auditeurs de CKAC, les publics du Monument National, les lecteurs de Radiomonde le surnommaient le « Fernandel canadien ». À CHRC, à Québec, il tint un temps la vedette d'une émission quotidienne qui avait pour titre *Les mésaventures de Fernandeau*, un gars de la malchance.

Bédard a trainé avec lui cette étiquette qui, au fond, le dessert. L'image Fernandel est trop lourde pour un comédien qui pousse, comme lui, l'art de l'amateur à son mieux, avec une faconde simple et inénarrable, mais qui n'a tout de même pas le génie de Fernand Contandin, de Marseille, bête de scène exceptionnelle dans l'histoire du spectacle au vingtième siècle.

Aujourd'hui, Rolland Bédard raconte sa vie avec force détails dans un bouquin qui contient les mémoires les plus nourris que l'on puisse trouver dans ce type d'ouvrage que les comédiens et fantaisistes publient en fin de carrière. Un ouvrage fait de la curiosité de Rolland Bédard qui a parcouru Montréal, gamin, étudiant, défaufileur chez un tailleur juif, journalier ou casseur de roches, puis coureur de concours amateurs, chantre d'église, comique de samedi soir, second rôle de radio-roman, forçat de tournées, faire-valoir et vedette.

Depuis la rue Chabot sur le plateau Mont-Royal où il naît en 1913, le Montréal de Rolland Bédard commence d'abord chez les Frères des Écoles Chrétiennes au Collège de Longueuil, en 19, là où le frère Marie-Victorin parle encore du terrible Cyrano de Camillien Houde qui, quelques années auparavant, avait fait trembler les murs de la salle académique. Bédard y apprend à déclamer, à affronter les salles de parents à faux col en jouant des indiens dans, par exemple, *Charles Lemoyne, premier baron de Longueuil*.

Mais Bédard, orphelin de sa mère, trouve des plaisirs dans les piques-niques à l'île Sainte-Hélène avec ses tantes et sa grand-mère pour laquelle il gardera une affection qui traverse une page de son livre. À l'île Sainte-Hélène, à cette époque, on s'y rend en bateau, sur le « Vieux-Longueuil » où la Bolduc, avant sa carrière dans la turlute, joue des airs comme *Ramona* avec son mari Édouard.

Il découvre le Montréal de la TSF. Bédard dit:

Suite à la page 32

Marie José Thériault

Les Demoiselles de Numidie

Un roman fascinant, sensuel, qui est une initiation à la mer aussi bien qu'une célébration de l'amour et de ses pouvoirs.

Boréal Express

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

POPULATION

Georges Mathews, **Le choc démographique**, Boréal-Express, 204 pages. Autrefois, le Québec avait l'un des plus hauts taux de natalité au monde; aujourd'hui, il est l'un des plus bas. À cela il faut ajouter qu'au chapitre des échanges de population, la belle province accuse un déficit. Résultat : son poids démographique au Canada est en chute libre. Son déclin serait-il inévitable ? Non, affirme l'auteur, mais à condition de prendre les mesures qui s'imposent. Et vite . . . Un ouvrage excellent d'un économiste de l'INRS.

PSYCHOLOGIE

Danielle Riverin-Simard, **Étapes de vie au travail**, Saint-Martin, 232 pages. Une spécialiste en éducation, professeur à l'Université Laval, munie d'une vaste enquête et de lectures considérables, et déguisée en astronaute, se penche sur l'expérience de l'adulte au travail, considérée comme un voyage interplanétaire (il y a la planète-travail, la planète-retraite, etc.). Jargon en prime.

EXPLORATION

Richard Brown, **Le voyage de l'iceberg**, Boréal-Express, 221 pages. L'iceberg en question est le plus célèbre, celui qui, en une nuit tragique de 1912, coula le plus grand navire au monde, entraînant 1,500 personnes dans la mort. Le récit de son voyage — semblable à des centaines d'autres qui descendent chaque année du Groënland pour aller mourir dans le Gulf Stream — n'est au fond qu'un prétexte pour nous mener dans une exploration du Grand Nord. Notre guide est un spécialiste en biologie marine à l'emploi du Service canadien de la faune à Halifax.

STAR

Geneviève Beauvarlet, **Diane Dufresne**, Seghers, 200 pages. La grande, la sublime, l'incomparable Diane, celle dont on dit ici qu'elle a fait « de la déraison un art », racontée par une journaliste française. Avec des textes nombreux de ses chansons.

ROMANS

Christine Latour, **Le triangle brisé**, Quinze, 246 pages. Une romancière qui semble s'intéresser beaucoup aux histoires de famille. Déjà à son actif : *Le mauvais frère, Tout le portrait de sa mère* . . . Le triange, on l'aura donc deviné, c'est celui de la famille. Et la brisure, c'est le divorce. L'histoire, c'est le drame d'un petit garçon, tiraillé entre ses père et mère divorcés, qui tente de recoller les morceaux.

Emmanuel Carrère, **Bravoure**, POL, 322 pages. L'auteur — 26 ans, visage avenant, yeux vifs — un beau jeune homme : on l'a vu, dimanche dernier, chez Pivot. Son livre semble tout plein d'imagination et d'originalité. Mais difficile à résumer. L'auteur lui-même (on l'a bien vu ce soir-là) avait bien du mal à le faire. Disons à tout le moins qu'il y est notamment question de la réunion de quelques illustres — Lord Byron, Shelley, sa femme Mary . . . —, quelque part au bord du lac de Genève, à l'été 1816, et d'un jeu de société d'où sortit, par les soins de Mary, ci-haut nommée, le personnage le plus illustre de tous, nul autre que Frankeinstein.

ÉGLISE

René Coste, **Pas de pauvre chez toi !**, Nouvelle Cité, 208 pages. Un ovrage sur la pensée sociale de l'Église, écrit par un distingué professeur aux Facultés catholiques de Toulouse. De belles paroles, de belles théories, de bonnes intentions, n'en doutons point. On aimerait pourtant que ces belles paroles soient suivies de plus près par les oeuvres. C'est comme lorsque notre très Saint-Père le pape, qui réside dans un palais, est reçu partout mieux qu'un roi, nous invite à distribuer nos richesses . . .

Pierre QUESNEL

Kafka censuré en Tchécoslovaquie

PARIS (AFP) — Tous les catalogues de l'exposition *Kafka à Paris*, qui ont été envoyés en Tchécoslovaquie, ont été censurés par les autorités et ne sont jamais parvenus à leurs destinataires, a indiqué lundi a l'AFP M. Yasha David, commissaire à l'exposition.

M. David a précisé que ces catalogues avaient été expediés à toutes les personnes qui avaient prêté leur concours — notamment en fournissant des textes ou des photographies — à l'ensemble des manifestations organisées au Centre Georges-Pompidou autour du « siècle de Kafka ».

Les documents prêtés, renvoyés à leurs propriétaires en même temps que le catalogue, leur sont bien parvenus. D'autre part, toujours selon M. David, le metteur en scène tchécoslovaque Jan Grossman, qui avait monté l'unique adaptation théâtrale en tchèque du *Procès* de Kafka et l'avait presenté au Théâtre des Nations à Paris en 1959, n'a pu obtenir un visa de sortie pour participer au Centre Pompidou à la conférence-débat sur le thème : « Fallait-il adapter Kafka au théâtre? ».

LA VIE LITTÉRAIRE

POUR sa rentrée littéraire d'automne, la jeune maison des Editions du Méridien lancera au cours du mois d'octobre deux livres pour enfants: *Un Serrurier en Nouvelle-France* ou l'histoire sociale et culturelle enseignée aux enfants, de Danielle Pigeon et Hélène Dumais, spécialistes en histoire de l'art, et *Contes de Noël* de Suzanne Martel, « contes d'autrefois pour gens d'aujourd'hui », nous précise François Martin, représentant de la maison.

Ensuite, tout juste avant la tenue du Salon du livre en novembre, Méridien publiera un volume intitulé *La Réincarnation*, de Jean-Luc Hétu qui a déjà signé des ouvrages sur la psychologie de la religion. Un autre volume appelé à intéresser beaucoup de lecteurs avides de connaître les méandres du pouvoir, *Le Lobbying ou le pouvoir des groupes de pression* de Dominique Boivin sera vraisemblablement prêt en novembre. Les Editions du Méridien devraient également publier cet hiver des ouvrages sur l'histoire de l'art et de la littérature ainsi que de la vie politique au Québec.

Quant à l'album *Photographie et architecture: 1839-1939* publié au printemps en collaboration avec le Centre canadien d'architecture, il connaît une nouvelle popularité puisqu'il sert de catalogue à la grande exposition internationale et itinérante du Centre canadien d'architecture qui a lieu présentement au Musée des beaux-arts du Canada (anciennement la Galerie nationale) jusqu'à la fin d'octobre après avoir été présentée à Cologne, à Chicago, à New York et à Paris.

À la maison d'édition Thélème qui se spécialise dans les ouvrages d'intérêt juridique, les disciples de Thémis y trouvent leur compte et apprécient la mise à jour annuelle des données en droit corporatif. Le dernier-né des ouvrages intitulé *Arbitrage conventionnel* est fort en demande.

★

Édipresse, maison québécoise diffusait les ouvrages de Belfond, Acropole, Presses de la Renaissance et Pré aux Clers assumera à compter du 11 octobre sa propre distribution en librairie. Celle-ci était auparavant confiée à Prologue. Edipresse veut ainsi s'assurer l'exclusivité de ses représentants: Jean-Yves Faure aura la responsabilité de la région métropolitaine, de l'Outaouais, de l'Estrie tandis qu'Hélène Bérubé aura celle de la région de Québec, du lac Saint-Jean, du Bas du fleuve, de la Côte nord. Pascal Chamaillard demeure le directeur commercial.

★

Dons de livres — Les organismes qui désirent recevoir gratuitement du Conseil des arts des lots de livres canadiens doivent faire parvenir leur demande au Conseil le 31 décembre au plus tard. Sont admissibles à ce concours les groupes et établissements canadiens qui mettent des livres à la disposition de groupes de lecteurs et n'ont que peu d'argent pour s'en procurer. L'an dernier, 874 établissements et organismes — écoles, hôpitaux, clubs de personnes âgées, garderies, prisons, associations d'autochtones, etc. — ont reçu des lots de livres.

Créé en 1972, ce programme sert également les maisons d'édition. En effet, en achetant des livres canadiens de qualité qui sont ensuite mis à la disposition du public. Ainsi l'année dernière le Conseil a acheté environ 66,000 livres de 123 maisons d'édition. On rappelle que dix lots différents de livres pour la jeunesse, de romans, d'oeuvres théâtrales, poétiques et documentaires sont offerts. Établis en fonction du public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes auquel ils s'adressent, ces lots se composent de 20 à 60 livres. Un même demandeur peut choisir un maximum de trois lots. Les groupes et organismes intéressés peuvent se procurer les formules de demande auprès du Conseil des arts à Ottawa.

★

La lecture au berceau — Une série de livres pour poupons créée par Dayal Kaur Khalsa a été lancée cette semaine à la nouvelle Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce. Il s'agit de quatre livres cartonnés épais et lavables publiés aux éditions Tundra Books et distribués par les presses de l'Université de Toronto. Ils sont destinés aux bébés d'un an mais on nous assure que les petits lecteurs les aiment jusqu'à trois ans. Les thèmes de la nouvelle série sont l'anniversaire, Noël, le voyage et les jumeaux.

L'auteur, Mme Khalsa, née à New York vit à Montréal depuis cinq ans. C'est à la suite d'une étude du comportement des tout petits dans un camp de yoga qu'elle en est venue à penser que les bébés comprennent beaucoup plus qu'on ne le croit. « Je ne montre que ce qui existe dans l'univers des bébés, affirme-t-elle. » Donc, pas d'hippopotame ni de rhinocéros ni d'autres animaux exotiques, mais des chats, des chiens, des jouets familiers, le petit frère, la poussette et ... le pablum!

★

Aide à l'édition — Le ministère des Affaires culturelles a versé en 1984-1985 un montant total de $190,000 à 37 maisons d'édition québécoises dans le cadre de son programme annuel d'aide à la promotion de ces entreprises sur le marché québécois. Les appuis financiers varient de mille à dix mille dollars, montant maximal pouvant être versé. Les maisons ayant reçu ce maximum sont les suivantes: Boréal Express, La Courte échelle, Héritage, Ovale, Québec-Amérique, Editions coopératives Albert Saint-Martin, Sogides, VLB Editeur.

★

Parlant de **VLB Editeur,** on vient de publier un catalogue de ses publications, un outil de promotion, souligne le pdg Jacques Lanctôt mais également un hommage à ceux et celles qui en ont fait « la petite maison de la grande littérature ». Ce catalogue de 54 pages présente les photos des jaquettes des ouvrages parus avec un bref résumé du contenu. Parmi les nouveaux projets chez VLB Éditeur, on mentionne la création imminente de deux collections spécialisées: une « série noire » dirigée par Pierre Foglia et une collection « art et philosophie » animée par Jean Papineau et Laurent-Michl Vacher.

★

Avis aux collectionneurs — La première foire du livre ancien de Montréal aura lieu les 27 et 28 octobre à l'hôtel Mont-Royal. Cet événement regroupera 45 libraires spécialisés dans le livre ancien, rare et/ou épuisé. Parmi les livres qui seront mis en vente, on retrouvera des ouvrages dans les catégories suivantes: livres anciens des 17e et 18e siècles, livres illustrés, éditions à tirage limité, livres sur la mer, belles reliures, canadiana, amaéricana, arcticana, napoléoniana, livres d'artistes.

★

Cinq ans d'humour— Le magazine humoristique CROC fêtera « follement » mardi ses cinq ans d'existence et on peut déjà imaginer le ton que prendra ce que ses rédacteurs appellent un « rendez-vous historique » au Club Soda!

La Vie en rose, revue toujours sérieuse, offre dans son dernier numéro des entrevues de la « furtive » Flora Groulx » et de la « prolifique » Jovette Marchessault, en plus de ses chroniques régulières ainsi que d'articles sur le thème Spécial USA dont un entretien exclusif avec Kate Millett.

— **Marie LAURIER**

Flora Groult

Jovette Marchessault

SI LES ORDINATEURS POUVAIENT CHOISIR . . .

Les libraires et leurs collègues des boutiques d'informatique l'ont fait, eux:

MODULO

Voici la liste des librairies et boutiques d'informatique qui participent à la promotion de la Collection Informatique Modulo, qui se tiendra du 5 au 20 octobre 1984.

LAVAL, LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE
•Librairie Le Bouquin, 355 boul. Samson, Laval
•Librairie Classic (38), Carrefour Laval
•Librairie du Scorpion, Centre commercial Laval
•La maison de l'ordinateur, 3195, boul. Saint-Martin ouest, Laval
•Laval Micro-ordinateurs, 433, boul. Saint-Martin ouest, Laval
•JJGS Micro, 3184, boul. Saint-Martin ouest
•Infovidéo inc., 291, boul. Labelle, Saint-Jérôme
•Librairie Carcajou, Place Rosemère, Rosemère
•Librairie communautaire Laurentides, 435 Fournier, Saint-Jérôme
•Librairie Demarc (6), Carrefour du nord, Saint-Jérôme
•Librairie Promenade, 974, rue Ouimet, Saint-Jovite
•Librairie Raffin, Centre commercial Rive Nord, Repentigny
•Librairie René Martin, 598 Saint-Viateur, Joliette
•Librairie Villeneuve, 364 Notre-Dame, Joliette

ESTRIE
•Biblairie G.G.C., Cégep Sherbrooke
•Biblairie Universitaire, Université de Sherbrooke
•Librairie Démarc (3), Carrefour Estrie, Sherbrooke
•Visiontronique, 218 Saint-Alexandre, Sherbrooke

SAGUENAY — LAC SAINT-JEAN
•Gestrix 2000 Inc., 512 ouest, Collard, Alma
•Librairie Classic (108), 1324 Talbot, Chicoutimi
•Librairie Garneau (7), 1401 Talbot, Chicoutimi
•Ormic C.E.M. Inc., 8 rue Racine, Chicoutimi

MAURICIE ET CENTRE DU QUÉBEC
•Antras Micro-Ordinateurs Inc., 553, Place du Marché, Shawinigan
•Librairie Classic (122), 4125, boul. des Forges, Trois-Rivières
•Librairie Clément-Morin, centre commercial Les Rivières, Trois-Rivières
•Librairie Marie-Victorin, 355, boul. Saint-Joseph, Drummondville
•Librairie Poirier, 1545, rue Royale, Trois-Rivières
•Ormic Microgère, 1500, Notre-Dame, Trois-Rivières

BAS SAINT-LAURENT EST DU QUÉBEC
•Coles (150), Chaleur Centre, Bathurst
•Librairie J.A. Boucher, 230 Lafontaine, Rivière-du-Loup
•Librairie L'Alphabet, 120 ouest, Saint-Germain, Rimouski
•Systèmes Ormic ltée, 133 ouest, rue Saint-Germain, Rimouski

NORD-OUEST
•Centre d'informatique Abitibi inc., 582 ouest, 10e avenue, Amos

QUÉBEC
•Coop F.X. Garneau, 1660, boul. de l'Entente
•Galerie du Livre, 4306, 1re avenue, Charlesbourg
•Librairie Classic (98), 3020, chemin Sainte-Foy
•Librairie Garneau (1), Place Laurier
•Librairie Garneau (9), Place Québec
•Librairie Garneau (10), 300, Côte du Passage, Lévis
•Librairie Garneau (14), Halles Sainte-Foy
•Librairie Garneau (15), Galeries de la Capitale
•Librairie L'Action, Place Laurier
•Librairie Laliberté, 3020, chemin Sainte-Foy
•Librairie Le Bouquin, 325 de l'Église, Donnacona
•Systèmes Ormic, 999 de Bourgogne, Sainte-Foy

MONTRÉAL
•Coles (100), 1171 ouest, rue Sainte-Catherine
•Coop H.E.C., 5000 Decelles
•Coop Maisonneuve, Cégep Maisonneuve
•Coop Rosemont, Cégep Rosemont
•Coop UQAM, 1200, rue Berri
•IPL Informatique, 111 ouest, rue Laurier
•Le Camelot, 1191, Place Phillips
•Le Parchemin, Métro Berri-de-Montigny
•Librairie Boule de Neige, 324 est, rue Ontario
•Librairie Champigny, 4474, rue Saint-Denis
•Librairie Classic (20), Galeries d'Anjou
•Librairie Demarc (5), Complexe Desjardins
•Librairie Demarc (7), 1691 est, rue Fleury
•Librairie du Scorpion, Galeries d'Anjou
•Librairie du Scorpion, Les Terrasses
•Librairie Laurentienne, 625, boul. Sainte-Croix
•Librairie L'Encrier, 1499 est, rue Laurier
•Librairie de l'Université de Montréal, 3221, chemin de la Tour
•Librairie Flammarion, 1243, rue Université
•Librairie Lettre Son, 1005 ouest, rue Laurier
•Librairie Raffin, 6722, rue Saint-Hubert
•Librairie Sons & Lettres, 4150, rue Wellington
•Micro-Boutique Éducative, 512 est, rue Beaubien
•Varimag, 826 est, rue Sainte-Catherine

RIVE-SUD
•Deltronic Solare, 83, rue Alexandre, Valleyfield
•Éditions Vaudreuil, 480, boul. Hardwood, Vaudreuil
•Librairie Boyer, 10 Nicholson, Valleyfield
•Librairie Classic (56), 825 ouest, Saint-Laurent, Longueuil
•Librairie Claude Payette, 211, Richelieu, Saint-Jean
•Librairie du Scorpion, Mail Champlain, Brossard
•Librairie Tome I, Promenades Saint-Bruno

OUTAOUAIS
•Coin du livre, 263 Dalhousie, Ottawa
•Librairie Au Point, 200 Principale, Aylmer
•Librairie Demarc (1), Galeries de Hull, Hull
•Librairie Trillium, 321 Dalhousie, Ottawa
•Servidec, 50, rue Main, Ottawa
•Université d'Ottawa, 85 Hastey, Ottawa

MARCHÉ DU LIVRE

BANDES DESSINÉES, DISQUES, CASSETTES...

LE SEUL GRAND SUPERMARCHÉ DE LIVRES ESCOMPTES ET SOLDES D'ÉDITEURS AU QUÉBEC

455 EST, DE MAISONNEUVE
ENTRE ST-DENIS ET BERRI
FACE AU TERMINUS VOYAGEUR
MÉTRO BERRI
PALAIS DU COMMERCE
OUVERT, 7 JOURS
JUSQU'À 22h00
(514) 288-4350

10% À 80% D'ESCOMPTE À L'ANNÉE

• LIVRES NEUFS ET USAGÉS
• DISQUES, CASSETTES
• REVUES, JOURNAUX
• PHOTOCOPIES, 5¢
• LIVRES D'ENFANTS
• BANDES DESSINÉES
• DICTIONNAIRES

ACHETONS BONS LIVRES ET B.D. USAGÉS — Ouvert lundi, jour de l'Action de grâces

Vient de paraître

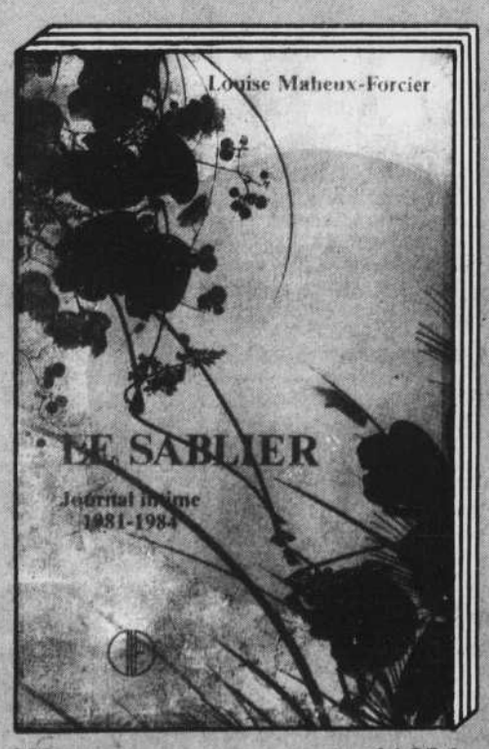

Le journal intime de

LOUISE MAHEUX-FORCIER

LE SABLIER

292 pages 14,95 $

Éditions Pierre Tisseyre

en vente dans toutes les librairies

LE DEVOIR CULTUREL

Panorama des parutions récentes d'ici et de France

POÉSIE

JEAN ROYER

Les recueils de poésie sont toujours aussi nombreux et les chroniques pour en parler restent aussi rares dans la presse québécoise. De sorte que j'ai choisi, ce mois-ci, de signaler aux lecteurs du DEVOIR l'ensemble des parutions récentes au Québec et en France plutôt que de m'attacher à la critique d'un ou deux seuls titres.

Le plus important livre de poésie paru ces derniers temps restera sans doute celui de Michel Leclerc, *Écrire ou la disparition* (L'Hexagone). Le poète, dans son obsession du langage, y confronte les textes théoriques aux poèmes. Des pages à faire réfléchir ceux et celles qui parlent de la modernité en poésie. Nous y reviendrons.

Plusieurs recueils écrits par des femmes apparaissent aussi sur la scène québécoise. Remarquons *L'Amant gris*, de Louise Warren (Triptyque), et le livre de Louise Cotnoir, *Les Rendez-vous par correspondance suivi de Les Prénoms* (Les Editions du Remue-Ménage). On y lit des récits poétiques, en prose ou en vers, qui affirment la présence de la femme dans l'amour (chez Louise Warren), dans l'histoire et dans l'écriture (chez Louise Cotnoir).

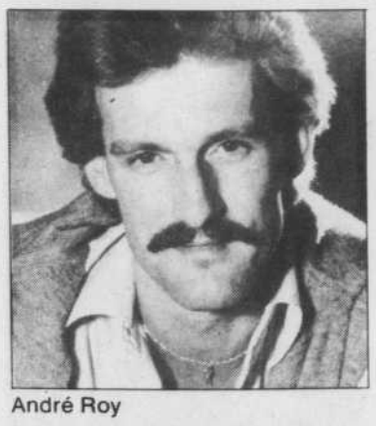
André Roy

D'autre part, deux recueils différents de l'ensemble de la production nous arrivent, l'un de Rimouski et l'autre de Québec. Jacques Garneau a écrit *L'Embrassement ou les petits poèmes du corps* (Nouvelles Editions de l'Arc) dans un esprit qui nous rappelle, bien sûr, les « blasons du corps féminin ». De son côté, Gilbert Dupuis a fait paraître *La Chamade électrique* (Editeq), où il explore avec humour les relations de l'humain et de la machine en rapprochant les vocabulaires sexuel et technique.

Revenons à Montréal. À la revue et aux éditions Les Herbes Rouges, la poésie ne décrit pas le paysage mais elle raconte, comme chez Guy Moineau: *Aucune intention de bonheur*. Pour sa part, André Roy vient de publier *Nuits*, des poèmes sortis tout droit de l'écran de cinéma, et *Les Sept jours de la jouissance* le recueil d'une poésie du corps homosexuel à travers le sentiment amoureux. De façon bien différente, le même sentiment anime le récent livre de Jean Charlebois, *Présent!* (Le Noroît), où les poèmes font face à un journal intime et sont traversés par un monologue crûment sexuel.

Les recueils qui nous arrivent de France sont d'une grande diversité. Claribel Alegria (née au Nicaragua en 1924) a fait paraître *Petit pays* (Des Femmes), d'un fort lyrisme qui s'incarne dans la révolution salvadorienne. Le plus récent livre de Jude Stéfan s'intitule *Laures* (Gallimard), comme autant de poèmes d'amour à la beauté. Le romancier Rachid Boudjedra publie son premier livre de poèmes, *Greffe* (Denoël), lui qui avait d'ailleurs débuté dans l'écriture comme poète. Puis, Christian Bourgois publie *Cent Sonnets*, la première oeuvre de Boris Vian dont on retrouve déjà le génie. Enfin, la revue *Nota Bene* propose un numéro spécial sur Rimbaud: des textes sur ses séjours à Chypre et Aden ainsi que la reproduction d'un devoir d'écolier du poète sur...Boileau!

Enfin, notons que c'est au début de novembre que les Editions du Noroît fêteront leur centième titre en réunissant l'ensemble de la poésie d'Alexis Lefrançois dont Célyne et René Bonenfant publiaient le premier recueil, *Calcaires*, en 1971. Nous en reparlerons.

Jacques Attali: de l'utilité des crises

HEINZ WEINMANN

★ Jacques Attali, **La figure de Fraser**, Fayard, 1984, 194 pages.

Jacques Attali est un phénomène. Il ne finit pas de nous étonner. Frisant à peine la quarantaine, il en est déjà à sa dixième publication. Pas des plaquettes, des briques. On chercherait aussi vainement chez Attali de ces livres de spécialistes universitaires qui, dans leur monotonie répétitive, entretenue par la spécialisation, écrivent inlassablement un même et unique ouvrage.

Certes, dans la panoplie des publications d'Attali, l'économie tient une bonne place : il est économiste de formation. Mais il y a belle lurette qu'il a sauté les clôtures de sa spécialité. Il nous a surpris avec une sociologie de la musique (*Bruits*, 1977), puis dérangé avec l'analyse des rites cannibales au coeur de notre société (*L'ordre cannibale*, 1979. J'avais rendu compte de ces deux livres); enfin, récemment, il a mesuré le temps en racontant l'histoire des mesures du temps : sabliers, horloges, montres à quartz (*Histoires du temps*, 1982).

Ajoutez à cela que cet ancien énarque et finissant de Centrale est aussi le conseiller du président Mitterrand (un des rares intellectuels français avec Regis Debray et Michel Serres à s'être « compromis » avec le gouvernement socialiste) et vous aurez une petite idée de cette figure protéique d'Attali. Avec chaque ouvrage on se demande jusqu'à quand il pourra ajouter de nouvelles cordes à son arc. Voilà qu'à la quarantaine, où d'aucuns, de peine et de misère, pondent leur première oeuvre, Attali en est déjà aux synthèses, aux rétrospectives.

En effet, *La Figure de Fraser* se propose d'être le résumé, le synopsis saisissant de ses neuf derniers livres. Chance inouïe pour le lecteur pressé de déguster ce concentré à la puissance neuf, qui résume en 200 pages denses, limpides ce qui ailleurs se trouve « dilué » en près de 2,000 pages. Vous êtes en bonne compagnie : la figure de Fraser (j'allais dire, la figure d'Attali) est d'ores et déjà un best-seller.

Jacques Attali: l'ordre est l'exception

Attali n'étant pas un ruminant, il ne se contente pas de dégurgiter ce qu'il avait déjà mâché dans ses autres livres. Car la *Figure de Fraser* est une petite oeuvre fascinante qui mène tout droit au centre de notre crise, de *la* Crise. Un *must* donc pour nos gouvernants (lisent-ils, à part « leurs » dossiers ?), mais aussi pour tous ceux qui, désarçonnés par cette crise, cherchent vainement la lumière du bout du tunnel.

La figure de Fraser pourrait porter comme sous-titre : de l'utilité, de la nécessité de la crise. Un peu comme la *gestalt* qui, selon le point de vue où l'on se place, donne à voir deux images différentes, la « figure de Fraser », selon l'angle de vue, nous montre soit une spirale qui se creuse à l'infini dans un « trou noir », soit des cercles concentriques qui « tournent en rond ». La « figure de Fraser » est le symbole à la fois des progrès, des évolutions des espèces, des sociétés (spirale) et de leurs cycles, de leurs répétitions, de leurs invariants (cercle). Attali, magistralement, dégage la succession des grandes « Ordres », au nombre de quatre : Ordre rituel, ordre impérial, ordre marchand, enfin l'ordre dans lequel nous sommes entrés, l'ordre des codes.

Bien sûr, l'homme de science « sérieux » qui ne lève jamais son nez de son microbe ou de son oeuf de grenouille, ricane de tant de généralités et de telles chevauchées sauvages (pas une seule citation !) à travers les temps. Certes, je ne cacherai pas non plus mes réserves à l'égard des découpages des Ordres qui doivent davantage aux obsessions de l'auteur qu'à la vérité de faits. Que penser en effet, à l'orée de l'humanité, d'une période de cannibalisme généralisé où l'homme bouffait l'homme, assimilait l'Autre par ingestion ? Il suffit d'avoir observé un tant soit peu la nature pour s'apercevoir que l'autophagie (des espèces qui se mangent elles-mêmes), même chez les animaux est une rareté, une exception.

Peu importe. En effet, la leçon d'Attali porte moins sur le *contenu* de ces Ordres que sur le *passage*, la transition d'un Ordre à un autre. Bref, sur le dés-ordre, le chaos que provoquent ces mutations qui inaugurent un autre Ordre. La crise, qu'est-elle sinon la cristallisation de ces dés-ordres, de ces « bruits » qui accompagnent les mutations des sociétés ? À force d'avoir collé le nez sur la crise et de voir les cataplasmes que nos gouvernements nous proposent pour nous en « guérir », nous ne sommes sensibles qu'aux perturbations, au chaos social, aux souffrances humaines. La crise et l'exception inacceptable.

Or selon la perspective du long terme de l'évolution humaine dans laquelle se place Attali, la crise loin d'être l'exception, devient l'état permanent des sociétés qui se désorganisent périodiquement jusqu'à retrouver un nouvel ordre. C'est l'ordre qui est l'exception, la rareté. Il faut donc cesser d'analyser les crises suivant le modèle mécanique et machinique selon lequel le raté, l'arrêt du moteur est le mal absolu, la fin de tout, mais passer, comme Attali le fait, à l'analyse « formelle », informationnelle pour laquelle le « bruit » est un mal nécessaire, indispensable. Pas d'information, sans bruit, sans parasite. La crise n'est donc pas *une* fin, ni *la* fin, c'est simplement le moment où le bruit couvre l'information. Mais dans le brouhaha de ce bruit, des oreilles fines entendent déjà les informations du prochain Ordre.

Durant ces mutations des Ordres qui entraînant des crises, de nouveaux centres, « villes-phares », comme les appelle Attali, éristallisent autour d'eux de nouveaux ordres économiques et culturels. Bruges, Venise, Gênes, Amsterdam, Londres, New York ont été successivement ces centres urbains qui ont su susciter, par l'économie de frais d'investissements, de nouveaux tissus économiques, culturels.

Actuellement, dans la tourmente de notre crise, toute l'activité d'abord économique (la culturelle suivra) est en train de se déplacer de l'Amérique vers le « Sud-Est asiatique ». Archipel vague, aucune villephare ne s'est encore cristallisée. Mais, dores et déjà, le modèle japonais, d'une efficacité redoutable, hante nos esprits. Allons-nous, en nous adaptant, empêcher ce transfert du centre de gravité de notre monde, transfert qui par le passé a toujours entraîné, de façon irrévocable, la déchéance de l'ordre précédent, le nôtre donc.

Un futur Attali, au rire jaune, nous le dira... peut-être...

ÉCHOS

Le Centre for Contemporaray Music in Canada se produira au Musée d'art contemporain dimanche à 14 h.

■

Michel Séguin et Sergars, Marc et Michel présentent un spectacle les 8 et 9 octobre au bar Pourquoi pas de la rue Rachel.

La Maison de la culture de Côtes-des-Neiges présente jusqu'au 28 octobre une exposition de peintures provenant de pays arabes depuis la Syrie jusqu'à l'Égypte.

Jusqu'au 3 novembre Espace Ovo présente une exposition des photographies de l'Agenda 1985. Au 307 ouest Sainte-Catherine.

■

Chaque fin de semaine la boîte multispectaculaire L'Oiseau bleu en bas, 2181 est Sainte-Catherine présente un spectacle de musique chilienne et de jazz.

■

Aujourd'hui et demain à 20h 30 Tangente Danse Actuelle présente Montréal/Windsor, un spectacle de danse avec Hélène Blackburn de Montréal et Gina Lori Riley Dance Enterpreises de Windsor.

DEUX NOUVEAUTÉS

Un même univers:
celui de l'institution psychiatrique

Une même fragilité:
celle du coeur et de la raison

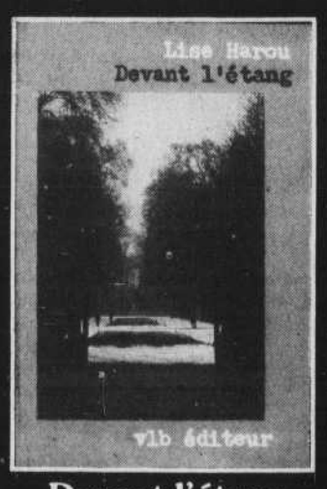

Devant l'étang
de Lise Harou
104 pages — 10,95$

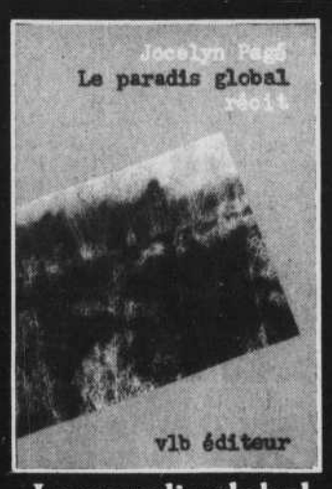

Le paradis global
de Jocelyn Pagé
82 pages — 9,95$

vlb éditeur
la petite maison de la grande littérature
918, rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1L2 Tél.: 524-2019

IL FAUT LIRE
PIERRE GUYOTAT

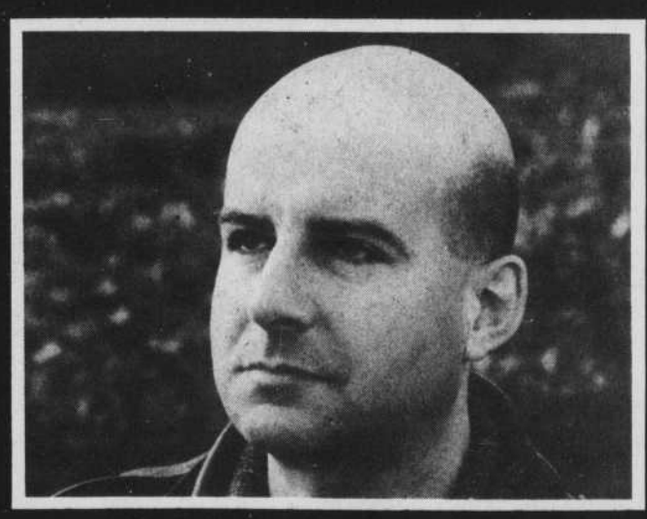

LE LIVRE
Gallimard
$22.00

VIVRE
Denoël
$19.75

Par l'auteur de
Éden Éden Éden
Tombeau pour cinq cent mille soldats
Prostitution

Pierre Guyotat fera lecture
d'extraits de son dernier ouvrage
paru chez Gallimard: *Le Livre*.

Lundi, le 8 octobre 1984 à 20h30
Espace libre, 1945 Fullum, Montreal
Pour réservations: 521-4191

25% de réduction

SUR TOUS NOS LIVRES
FORMAT DE POCHE

CHAMPS

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	4.95	3.70
D.	6.75	5.05
T.	8.25	6.20
Q.	9.95	7.50

10/18

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	2.25	1.70
D.	3.95	2.95
T.	5.95	4.45
Q.	6.25	4.70
Q.	6.95	5.20
S.	7.95	5.95
Gradus	7.25	5.45

GARNIER FLAMMARION

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	2.50	1.90
D.	2.95	2.25
T.	3.75	2.80
Q.	4.25	3.20
Q.	5.25	3.95
S.	5.75	4.30

IDÉES + POÉSIE

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	3.75	2.80
D.	4.95	3.70
T.	5.95	4.45
Q.	6.50	4.90
Q.	7.25	5.45
S.	8.25	6.20
S.	9.25	6.95
O.	9.95	7.50
N.	9.95	7.50

J'AI LU

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	2.75	2.05
D.	3.50	2.65
T.	4.25	3.20
Q.	4.95	3.70

MÉDIATIONS

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	4.25	3.20
D.	5.25	3.95
T.	6.25	4.70
Q.	6.75	5.05
Q.	7.25	5.45
S.	7.50	5.65
S.	7.95	5.95
O.	8.50	6.40

QUE-SAIS-JE

PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
4.80	3.60

FOLIO

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	2.95	2.25
D.	3.95	2.95
T.	4.95	3.70
Q.	5.75	4.30
Q.	6.50	4.90
S,	7.25	5.45
S.	7.95	5.95
O.	8.75	6.55
N.	9.50	7.15
D.	9.95	7.50

PCM/LA DÉCOUVERTE

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	5.25	3.95
D.	6.25	4.70
T.	7.35	5.50
Q.	8.30	6.25
Q.	9.50	7.15

POINTS

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	4.50	3.40
D.	5.25	3.95
T.	6.25	4.70
Q.	6.75	5.05
Q.	7.25	5.45
S.	7.75	5.80
MICROCOSME	6.75	5.05

P.B. PAYOT

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.P.	2.60	1.95
S.	3.75	2.80
D.	4.95	3.70
T.	5.50	4.15
Q.	7.25	5.45
Q.	8.50	6.40

PRESSES POCKET

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	2.25	1.70
D.	3.50	2.65
T.	3.95	2.95
Q.	4.95	3.70
Q.	4.95	3.70
S.	5.25	3.95

LIVRE DE POCHE

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	2.75	2.05
D.	3.75	2.80
T.	4.50	3.40
Q.	4.95	3.70
Q.	5.50	4.15
S.	5.95	4.45
EDMA	3.95	2.95

LDP PLURIEL

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
A.	5.50	4.15
B.	6.75	5.05
C.	7.50	5.65
D.	8.50	6.40
E.	8.95	6.70
F.	9.50	7.15
G.	9.95	7.45
H.	10.50	7.90
I.	10.95	8.25
J.	11.75	8.80
K.	11.95	8.95
L.	12.95	9.70
M.	15.75	11.80
N.	16.30	12.25

LDP BIBLIO

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
I	3.95	2.95
II	4.75	3.55
III	5.75	4.30
IV	6.75	5.05
V	7.95	5.95
VI	8.95	6.70
VII	9.95	7.45
VIII	11.50	8.65

MÉMOIRE DU SIÈCLE

	PRIX RÉG.	NOTRE PRIX
S.	5.95	4.45
D.	6.50	4.90
T.	6.95	5.20
Q.	7.50	5.65
Q.	9.00	6.75

AGENCE DU LIVRE
LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué. H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

La saison littéraire acadienne s'ouvre magistralement

GÉRARD ÉTIENNE

★ Gérald Leblanc, **Géographie de la nuit rouge,** Éditions d'Acadie, Moncton, N.B., 45 pages.
★ France Daigle, **Film d'amour et de dépendance,** Éditions d'Acadie, Moncton, N.B., 119 pages.

Gérald LeBlanc, un vrai nom de famille élargie (il aime profondément toutes les races du monde), une histoire à écrire un jour (celle d'une farouche résistance à toutes formes d'oppression), un tempérament d'humaniste dont la moindre manifestation est synonyme de générosité. J'avais salué avec beaucoup d'enthousiasme son premier livre *Comme un otage du quotidien* avec l'espoir de le voir libérer l'imagination dans sa prochaine production. C'est fait. *Géographie de la nuit rouge*, le situe d'emblée parmi les meilleurs poètes de l'Amérique francophone.

De la première à la dernière page du livre, l'esprit se laisse courtiser par une confidence intime faite avec tant d'amour et de franchise qu'on est porté à se faire violence pour ne pas éclater en sanglots. L'écrivain est si près du lecteur que, dans sa géographie physique, voire intellectuelle, les éléments constituant la trame de son récit se laissent manipuler comme des objets familiers. C'est sans doute là l'originalité de son oeuvre, cette joie de se dire, de se raconter, sans compromissions, en prenant bien soin de fixer les moments dont l'intérêt mettra en branle l'esprit créateur. Il n'est pas alors surprenant de voir prononcer par le poète le cri mille fois refoulé chez d'autres : « Ici nous sommes majoritairement Acadiens. Il faut demander une clé si nous voulons aller aux toilettes. La police arrive : un réclamant est tombé à force d'attendre. On se moque d'une Amérindienne.

On ridiculise une fille-mère. On me rit dans la face quand je leur répond que je suis écrivain. »

Dans cette poésie aux dimensions de la personne humaine, rien n'est laissé au hasard. À travers 45 pages de texte on découvre nombre de contradictions du quotidien révélées dans et par la mise en scène de personnages tantôt objets, tantôt spirituels. Mais loin de brûler les élans du coeur du poète, le mal quotidien aura davantage renforcé, cimenté une générosité que je situerais entre une supplication (au sens d'une élévation d'âme) et une force de caractère donnant au mouvement poétique une dynamique sur le plan de la vérité pratique. En effet, même si on vogue par delà l'insaisissable, on a quand même l'impression d'être au coeur de la vraisemblance. C'est comme si le poète nous invitait à s'asseoir près de lui, sur la plage, au bureau d'assistance sociale de Moncton, à Québec, au bar La Noche de Los Tiempos, et qu'il nous racontait, sans tricheries, quelques moments de son existence. C'est justement sur ce point que l'on reconnaît une grande poésie : la possibilité d'explorer le quotidien, dans un langage quotidien, mais en restant fidèle aux exigences de l'esthétique poétique.

Gérald LeBlanc ouvre son esprit créateur aux contradictions de la vie, à la terre natale, au monde entier. Et, ce qui est plus significatif à la tendresse ou à la délicatesse des traits de Joël, sans oublier sa seconde famille que sont les créateurs de son milieu. On pourrait, à la rigueur, détacher de la *Géographie* de vivants tableaux où l'on pourrait identifier des visages connus, des artistes aimés, dans un contexte d'intimité, toujours rieur, toujours vivant. Dans cet univers poétique, on le conçoit bien, il n'y a pas de place pour un nationalisme bourgeois, un nationalisme-chantage, celui exploité par des élites voraces qui mangent bien, qui dorment bien alors que les écrivains, les artistes et tant d'autres n'ont rien à se mettre sous la dent. L'Acadie, dit LeBlanc, « est un texte bourré de complaintes et de mentries, de poutines râpées et de hareng boucané. C'est ma mère qui parle de son enfance pas loin de la mère. »

Pour se dire, Gérald LeBlanc invente des phrases d'une fraîcheur envoûtante. La poésie devient alors, selon Léon Daudet, une nourriture céleste et un antidote aux poisons de l'existence. Les périodes du poète sont simples, axées sur des sonorités, sur un rythme qui obéit à la force de l'inspiration. Le travail de construction phrastique est si bien ciselé qu'on accepte plus facilement (contrairement à son premier livre) les mots ou les expressions de l'autre langue posés ici comme symbole de l'Américanité (dans certains contextes) ou de l'aliénation dans d'autres contextes. Bref, seul le travail et l'amour peuvent amener le créateur sur les sentiers combien sublimes de l'art. Gérald Leblanc l'a compris. D'où la force, l'originalité et l'envoûtement de *Géographie de la nuit rouge*.

Gérald Leblanc (à gauche) et France Daigle (ci-haut)

★ ★ ★

Envoûtement aussi à propos du dernier livre de France Daigle, *Film d'amour et de dépendance*. Voilà une production dont la résonance pourrait constituer une étape majeure dans le processus littéraire de l'Amérique francophone. Car, en l'espace de quelques mois, l'écrivaine est parvenue à une maîtrise d'écriture traduisant un immense talent dans la découverte de nouveaux procédés d'expression artistique.

Je l'avouerai, bien humblement, *Sans jamais parler du vent*, malgré son caractère audacieux, téméraire, était resté à la frontière des éléments qui établissent une relation de complicité entre le producteur et le consommateur. Par une volonté délibérée de laisser des cases vides dans le texte, de faire un usage abusif de l'infinitif (temps faible par excellence quand il n'est pas un verbe de base d'un membre de phrase) par la réduction des sensations uniquement aux mots isolés d'un contexte poétique et par l'exploitation de procédés télégraphiques d'écriture, l'écrivaine laissait l'impression de porter un masque, de freiner des sentiments qui eûssent donné à l'oeuvre une résonance plus humaine. Ce qui me dérangeait également dans ce livre, c'était ce formalisme froid, cérébral, contredisant la thèse selon laquelle la littérature est une arme de combat, contre n'importe quoi, n'importe qui, contre soi-même, s'il le faut.

Or dans *Film d'amour*, la métamorphose se produit. Sur le strict plan de la recherche esthétique, France Daigle a relevé un immense défi : celui de produire un texte d'un style moderne accompli, c'est-à-dire travaillé selon une démarche personnelle d'écriture. Le prétexte choisi pour l'utilisation, en l'occurrence, d'un scénario de film, a donné à son écriture une grande liberté. Bien sûr, ce n'est pas le souffle large d'Herménégilde Chiasson, de Diane Léger, de Clarence Comeau, de Léonard Forêt, d'Huguette Legaré, de Melvin Gallant. Mais les mouvements poétiques du livre débordent d'émotions, de tendresse et d'amour. La vie intérieure de l'écrivaine transpire à chaque ligne. La force des sensations vécues, éprouvées, imaginées (dans certains cas) donne au texte une profondeur certaine. Les découvertes esthétiques sont multiples, comme le dédoublement du « je » au masculin et au féminin; il se lit comme deux vies parallèles qui s'entrecroisent, les pages de gauche suivant les étapes du film, celles de droite décrivant la tendresse. Cette fois-ci l'amour, assumé avec passion, s'ouvre au monde extérieur et regarde la vie se dérouler à travers la lentille sensible au repliement des autres. Et que dire des touches descriptives et affectives de ces courts dialogues mais résumant une histoire dans une atmosphère de tendresse.

France Daigle m'a grandement surpris. Il faut croire passionnément à l'écriture, il faut avoir un grand talent pour passer, en si peu de temps, d'une esthétique formaliste à une esthétique de communication, sans fissures. Après lecture de ce passage : « Et nous aurons passé l'hiver ensemble, et le cinéma sera enfin venu de lui-même. Ses lieux divers, ses temps jadis. Tu savais toujours quoi dire pour me rendre heureuse à moi-même. Ta voix d'homme ou de femme, parlant seule, par elle-même. Parfois sans image correspondante car la caméra n'était pas toujours prête à laisser passer la lumière. Baigner dans le noir de notre grand amour » on peut conclure que si la poésie a encore quelque pouvoir, le livre de France Daigle y aura grandement contribué.

Le Conseil des Arts offre un nouveau programme de bourses pour les auteurs de non-fiction

JEAN ROYER

Le Conseil des Arts d'Ottawa vient de mettre en marche son nouveau programme de bourses pour les auteurs de non-fiction. Des bourses d'un montant maximum de $15,000 seront attribuées deux fois par année à des écrivains qui ont des projets de biographies, d'études, d'essais et de critiques. Les dates limites pour faire une demande sont le 30 octobre et le 30 avril de chaque année. Les auteurs de livres pratiques, techni-

Claude Guay a été journaliste avant d'accéder à la Fonction publique. Elle détient une maîtrise en anthropologie de l'Université Laval et un baccalauréat en journalisme de Uniques ou savants ne sont pas admissibles à ce nouveau programme du Conseil des Arts.

Ce programme sera coordonné par madame Claude Guay, qui termine d'ailleurs une tournée à travers le Canada pour faire connaître ce nouveau volet de bourses du Conseil des Arts. L'organisme fédéral, qui a reçu du gouvernement canadien une augmentation de $3 millions à son budget pour l'année 1984-1985, a décidé en mars dernier de créer ce nouveau programme auquel il consacre $400,000. La coordonnatrice versity of King's College. Elle s'est particulièrement intéressée à la littérature de jeunesse et publié un livre à La Courte Échelle.

Les nouvelles bourses d'écriture de non-fiction couvrent les frais de subsistance, d'exécution et de déplacements liés à un projet. La durée d'un projet est d'au plus douze mois. Les auteurs admissibles doivent avoir publié au moins un livre chez un éditeur professionnel. Les jurys pour l'attribution des bourses accorderont une grande importance à la qualité littéraire de l'écriture.

Les formulaires pour ce programme sont évidemment disponibles au Conseil des Arts. Pour plus de renseignements sur ce programme, on peut communiquer avec Claude Guay. Appels interurbains sans frais: (800)267-8282; communications locales (Ottawa-Hull): 237-3400.

ÉCHOS

Au même endroit cet après-midi, soit à la Maison de la culture de NDG, il y aura présentation de trois courts métrages traitant des maisons de la culture de Montréal, des légendes québécoises racontées par Félix Leclerc et le film *Flash Dance*. Alors que le soir à 20 h, ce sera au tour de Renée Claude à présenter un spetacle en hommage à Georges Brassens.

Il y a une exposition de sculptures contemporaines canadiennes en porcelaine au Musée Marsil de Saint-Lambert jusqu'au 4 décembre. Au vernissage ce soir, le céramiste Maurice Savoie répondra aux questions des visiteurs.

■

Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent présentera le film *Le Joujou* lors du prochain ciné-jeunesse samedi à 14 h à la salle Émile-Legault, 613 boul. Sainte-Croix.

PIERRE-YVES
PÉPIN
L'HOMME
ÉCLATÉ

Photo de Louis Pépin

Ce livre explore de façon percutante les mésaventures de l'homme conforme des sociétés modernes et l'oeuvre insensée qui met notre planète en péril, pour en arriver à dégager un être demeuré miraculeusement complet. Il témoigne d'une lucidité intense et ouvre des portes à l'espoir.

97 pages — 9,95$

ESSAIS/L'HEXAGONE

900, rue Ontario Est, Montréal H2L 1P4
Tél.: 514/525-2811
Commandes téléphoniques acceptées

Nuit blanche? C'est une revue québécoise d'information entièrement consacrée au monde du livre francophone.
Près de cent commentaires par numéro sur les nouvelles parutions, mais aussi des chroniques personnalisées, des entrevues, des portraits ou articles thématiques, un dossier et des listes de nouveautés.
Un vaste éventail de champs d'intérêts: roman québécois et étranger, essais, science-fiction, poésie, bande dessinée, féminisme, livres pratiques, science, roman policier,... etc.
84 pages par numéro et 6 parutions par année: de quoi vous permettre de suivre l'actualité littéraire de très près.
Nuit blanche, un instrument de référence qui vous deviendra vite indispensable.

n°15

GRATUIT! 2 anciens numéros pour tout nouvel abonnement.

Entourez d'un cercle les 2 anciens numéros (gratuits) que vous désirez recevoir: 9 10 11 12 13 14
Je désire m'abonner à **Nuit blanche** à compter du numéro_____
Je joins un chèque de 10.00 $ Can. pour 6 numéros.
Nom_____ Prénom_____
Rue_____ App. N.:_____
Ville_____ Province_____
Code postal_____ Tél.:_____
N'oubliez pas votre chèque à l'ordre de **Nuit blanche,** 20 rue St-Jean, Québec, Qué. Canada. G1R 1N6. Tél. (418) 525-9166

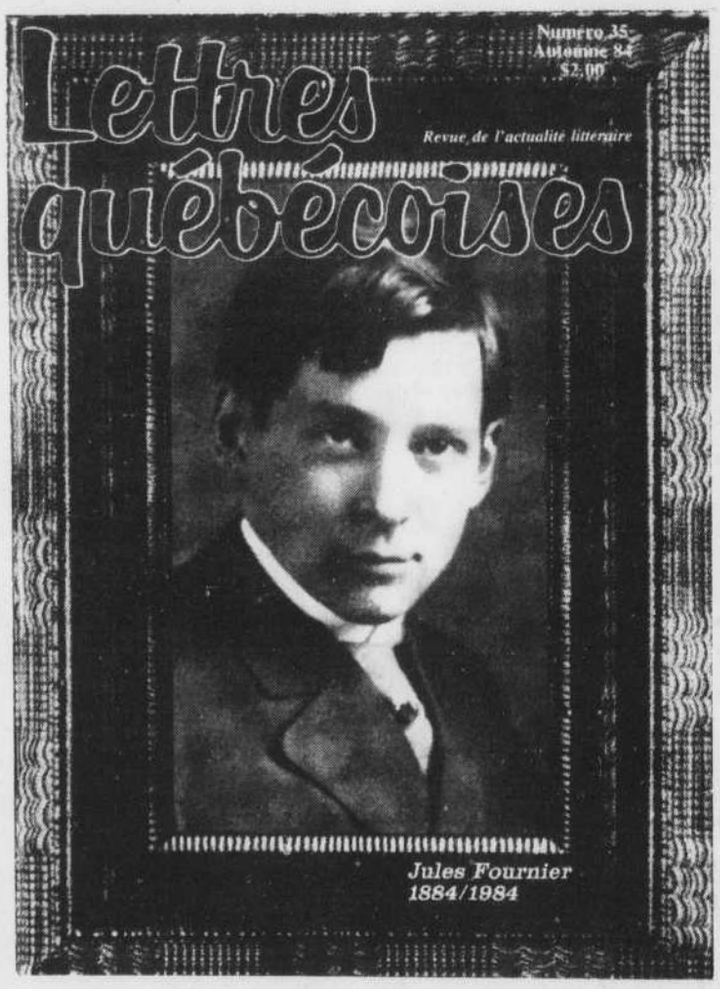

CE NUMÉRO 35 de lettres québécoises

en plus d'une entrevue avec Jules Fournier et Madeleine Ouellette-Michalska, vous présente plus de cinquante livres parus récemment.

Abonnez-vous en vous servant de cette annonce et recevez le numéro 33 ou 34 en hommage.

BULLETIN D'ABONNEMENT
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
CODE POSTAL .....

LETTRES QUÉBÉCOISES
C.P. 1840, succ. B
Montréal, Québec
H3B 3L4
Tél.: (514)525-9518
Canada 8$
USA 10$
Europe 15$
Institutions 10$
De soutien 20$

Je désire le numéro 33 ☐ 34 ☐ en hommage

Quand le plaisir se mêle à la sagesse

ALEXIS KLIMOV

★ Maurice Rheims, **Pour l'amour de l'art . . .**, Paris, Gallimard, 1984, 316 pages.

Un livre absolument charmant. Une fois lu, on ne peut que le refermer avec ce sourire de satisfaction qui, à la fin d'un excellent repas, se dessine sur le visage des gourmets. Ces derniers savent, d'ailleurs, que le plaisir qu'ils viennent de prendre se poursuivra à travers les jeux subtils du souvenir. Et de même qu'ils n'oublieront sans doute pas le nom du maître queux ou de l'amphitryon qui a su les combler, de même les lecteurs, une fois tournée la dernière page du livre, se souviendront de l'auteur de *Pour l'amour de l'art* . . .

Maurice Rheims — que d'aucuns considèrent comme le plus grand des commissaires-priseurs contemporains — m'avait, en tant qu'écrivain, fortement déçu il y a de cela quelques mois. En effet, chez un bouquiniste de Montréal, j'avais mis la main sur un petit livre bien sympathique dans sa présentation et au titre séduisant : *Un Carpaccio en Dordogne*. Maurice Rheims l'avait publié en 1963 chez Julliard. Il s'agit d'un recueil de nouvelles dont la lecture — exception faite de celle qui donne son titre à l'ensemble — s'est révélée pour moi assez indigeste. L'ironie que l'on découvre chez l'auteur reste un assaisonnement trop faible pour faire passer l'insipidité de récits qui se veulent insolites ou fantastiques, alors qu'ils ne sont que lourds. De là, à douter du bon goût des membres de l'Académie française lorsqu'ils ont accueilli parmi eux Maurice Rheims, il n'y avait qu'un pas . . . Dieu merci, je ne l'ai pas fait ! Après tout le plaisir pris à la lecture de *Pour l'amour de l'art*, vraiment, je ne me le serais pas pardonné. Et je n'ai aucun penchant pour les grandes repentances ! Il suffit. Pénétrons sans plus tarder dans *Pour l'amour de l'art* où nous attend une préface qui ne manque pas d'élégance et qui donne le ton au livre tout entier. Je le signale en passant : à elle seule, elle a suffi pour dissiper l'impression laissée par le recueil de nouvelles . . . Cette préface s'ouvre avec un exercice d'épellation que, non sans un grain de malice, Maurice Rheims nous propose au sujet du mot *Art* : « Trois lettres semblables à des initiales : la première pour Amour, la suivante pour Rêverie, la dernière pour Transcendance — qui, rassemblées, s'offrent alors à chacun de nous au gré de notre sensibilité, de notre goût (. . .). » Trois lettres pour résumer l'essentiel d'une vie que personne ne pourrait qualifier de banale.

À la National Gallery de Londres, sur une boîte à perspective hollandaise, une devise éclaire le sens du geste d'un Amour indiquant l'ouverture de l'instrument : *Amoris causa*. Par amour. Cette devise, Maurice Rheims aurait pu la faire sienne. Ces quelques lignes le prouvent : « L'art ne peut être qu'amour, lequel amour a volontiers un doigt sur les lèvres; car ce qu'il vient de voir est si charmant, si secret, si gai, qu'il nous invite, par sa réserve, à venir jusqu'à lui et, le poussant des épaules, à regarder à notre tour, par le trou de la serrure. L'Art est curiosité ! » Et la curiosité, comme Maurice Rheims réussit à la piquer en nous. Déjà, par le sous-titre donné à la préface : « neuf cartes pour mon tarot ». Neuf : à l'instar de Dante, Rheims avoue aimer ce nombre. Chacun des neuf chapitres du livre est comme une lame de tarot que l'auteur retourne devant nous. Pour en savoir un peu plus sur l'homme et sur son destin. Pour sortir, pour s'éloigner de la médiocrité du quotidien. Pour sentir en son coeur — et nous sommes loin ici du simple constat intellectuel auquel la plupart des gens préfèrent s'en tenir — que ce que l'être humain peut saisir en regardant à son tour par le trou de la serrure, est ou semble être presque toujours radicalement différent de ce qu'a pu voir l'Amour. Bref, pour philosopher. Car je soupçonne l'écrivain commissaire-priseur devenu membre de l'Académie française — une institution qui, comme il le dit, « sensible aux progrès, ne cède jamais pour autant aux avances de cette personne pâle, jolie un soir, ridée le lendemain : la mode ! » — d'être avant tout un philosophe. Sans doute se défend-il bien d'être métaphysicien. Reconnaissons qu'il n'a pas du tout tort de le faire. Ceux qui échafaudent des systèmes dans la chaleur de leur narcissisme pantouflard, ne devraient intéresser personne. Inutile de soulever ici des objections. Je le sais : tous les métaphysiciens n'appartiennent pas à cette catégorie qui regroupe par ailleurs la plupart des espèces (au sens darwinien du terme) d'intellectuels. Passons. Maurice Rheims se défend donc d'être métaphysicien et, pour éviter tout malentendu, sans ambage il déclare : « Je n'ai pas la foi ». C'est bien. Cette prise de position existentielle — comme ne l'aurait pas dit Rabelais — lui laisse toute latitude pour commenter au gré de sa fantaisie les thèmes caractérisant les cartes de son tarot imaginaire. Je les donne dans l'ordre de leur présentation : la Curiosité, le Créateur, l'Anticomanie, la Guerre, la Table, la Maladie, la Mort, l'Argent, le Vrai et le Faux. (À propos de cet emploi de majuscules, je préfère ne donner aucune justification afin de ne pas frustrer un étudiant qui voudrait en faire un sujet de thèse . . .)

S'arrêtant sur chacune de ces cartes, Maurice Rheims a donc toute liberté pour réfléchir sur les esprits tordus et sur les sages, sur les délirants et sur les érudits, sur les « jolies sottes » éprises du « fameux docteur Lacan » et sur les excentriques, sur les curieux et sur les collectionneurs, sur les ecclésiastiques et sur les débauchés — quoi qu'en pensent certains, ces termes ne sont pas tout à fait synonymes —, sur les faussaires et sur les amateurs — ne disons pas de quoi : surprise ! . . . — sur les gros et sur les maigres — « l'homme gros, l'obèse est symbole de prospérité, l'image vivante de la sagesse et du plaisir; à l'inverse (. . .) il ne fait pas bon fréquenter l'homme maigre, probablement un avaricieux, volontiers de mauvaise humeur, renfrogné; Daumier choisit parmi les maigres des modèles pour en faire des usuriers, des propriétaires, des huissiers » — sur les grabataires et sur les bourreaux, sur les Anciens et sur les Modernes — quand finiront-ils, ceux-là, par vider leurs petites querelles ? —, sur les courtisanes et sur . . . Sur cette frange de l'humanité qui, seule, est intéressante parce qu'elle permet de découvrir cet étrange amalgame d'extravagances et de contradictions qui fonde réellement l'homme, mais qui se délaye au milieu de cette mer d'ennui : la société.

Tout en poursuivant ses réflexions, Maurice Rheims glisse d'étonnants verres peints dans la lanterne magique de son érudition. Et nous voici emportés chez l'astrologue de la reine Élisabeth, John Dee, fasciné par les jeux de miroirs conférant à l'infini les illusions du réel; chez Tycho Brahé qui, à force de boire, fit éclater sa vessie; chez Rodolphe II négligeant ses impériales obligations pour d'arcimboldesques collections de mandragores et d'objets érotiques, de bézoards et de pierres précieuses, de conques et d'armures; chez Paracelse qui ne peut rédiger ses textes qu'après ingurgitation de nombreuses bouteilles de vin bues en pestant contre les véreux et pouilleux sophistes, ses collègues; chez Peiresc qui, nonobstant son esprit nébuleux, découvre la première nébuleuse; chez le duc de Choiseul, « Grand Maréchal de la Curiosité et de la Haute Brocante »; chez David, théoricien sans le savoir du réalisme socialiste, ambitieux et crapuleux peintre de grandissime talent; chez le faussaire de génie Van Meegeren; chez Picasso . . .

Cocteau qui voyait dans le savoir inculte un des traits de notre époque aurait sans doute été fasciné par *Pour l'amour de l'art*, comme je l'ai été moi-même et comme je souhaite au lecteur de l'être. Se laisser gagner par les boniments de ce bateleur particulièrement sensible et intelligent qu'est Maurice Rheims (j'ai aussi mon tarot . . . Z), c'est mériter une leçon de vie dans laquelle le plaisir se mêle merveilleusement à la sagesse.

Tintin et Ray Charles entrent dans *Le Petit Larousse*

PARIS (AFP) — La croisiériste cultive son look branché par des séances amincissantes d'aérobic qui la maintiennent en superforme, car elle a les boules d'attraper le sida: le Petit Larousse, version 1985, est paru avec son cortège de mots, d'acceptions ou de noms nouveaux.

La nouvelle édition du célèbre dictionnaire comporte 178 ajouts (77 mots, 26 acceptions, 22 expressions et 53 noms propres), afin de mettre à la portée du lecteur le vocabulaire qui a, depuis peu, acquis droit de cité dans les medias, les conférences, les conversations, souligne l'éditeur. Le Petit Larousse (quelque 1,700 pages noir et blanc ou couleur) est tiré à environ un million d'exemplaires et traduit en six langues.

Moins de franglais, arrivée en force de termes liés à l'informatique et à la communication, reconnaissance de la bande dessinée et des prix Goncourt : il s'agit, selon un responsable de Larousse, M. Jean-Noël Nouteau, de quelques-unes des tendances qui apparaissent dans la version 85.

Les mots venus tout droit d'outre-Atlantique ne sont que quatre ou cinq (aérobic, basic, look, ...), en net recul par rapport aux années précédentes. Cette évolution est le fruit, selon M. Nouteau, des efforts menés depuis une dizaine d'années par la Commission de la terminologie et les pouvoirs publics pour trouver des mots de substitution.

Comme tous les ans, les domaines scientifique et technologique sont de grands pourvoyeurs de mots nouveaux, en particulier la médecine (mésothérapie, hypocalorique, MST, ...) et l'informatique (audionumérique, code à barres, page-écran, privatique ou télétravail, ...). Le monde des affaires n'est pas oublié avec chasseur de têtes, filialisation, franchise et franchiseur.

D'autre part, certains mots anciens ont acquis un sens nouveau : branché (être dans le coup), interpeller (contraindre quelqu'un à regarder en face un événement), la lucarne (en football), un polar (film policier), vert (écologiste), etc...

Enfin, grâce à cette nouvelle édition, plus personne n'ignorera qui est Henri Gaussen (botaniste français 1891-1981), Louis Majorelle (décorateur et ébéniste français 1859-1926) ou Gio Ponti (architecte italien 1891-1979). Mais c'est surtout la B.D. (bande-dessinée) — phénomène semblable à l'entrée du cinéma après-guerre — qui arrive en force cette année dans le dictionnaire avec Astérix, Tintin et son créateur Hergé.

Ils apparaissent aux côtés de Fantomas, d'Ariane (la fusée), des chanteurs Ray Charles, Tino Rossi ou des Rolling Stones, de la cantatrice Montserrat Caballe, du violoniste Isaac Stern, des cinéastes George Cukor, Claude Sautet et Carlos Saura, des écrivains Walter Benjamin, William Golding et Juan Goytisolo, des preéidents sud-coréen Chon Tu-hwan, israélien Chaim Herzog, de Walid Jumblatt, du nouveau chef du Kremlin Konstantin Tchernenko et du ministre français de la Justice Robert Badinter.

NOUVEAUTÉS seuil

Jean Lacouture
DE GAULLE
T.1 Le Rebelle
19,95$
(en vente le 20 octobre)
La rencontre d'un grand homme d'état et d'un grand biographe. Le livre «somme» sur «Le Général»

Roland Barthes
Le bruissement de la langue
22,75$
«C'est le frisson du sens que j'interroge en écoutant le bruissement du langage» R.B.
Voici le quatrième et dernier volume des «Essais critiques»

Jean Hamburger
La raison et la passion
Réflexion sur les limites de la connaissance
14,95$
J. Hamburger développe et porte jusqu'à ses conséquences extrêmes certaines observations de «La puissance et la fragilité» (qui reparaît en Points no. 166)

Emmanuel Todd
L'enfance du monde
Structures familiales et développement
19,95$
Peut-on espérer, dans un futur pas trop lointain, une planète alphabétisée et libérée de l'ignorance? Ce serait pour l'humanité la fin d'une longue enfance.
Du même auteur:
Structures familiales et systèmes idéologiques.

Françoise Dolto
L'image inconsciente du corps
22,75$
L'image du corps, contrairement au schéma corporel qui est représentation de l'espèce, est propre à chacun. Elle est liée au sujet et à son histoire. Elle est support de narcissisme et éminemment inconsciente.

Hervé Hamon et Patrick Rotman
Tant qu'il y aura des profs
18,15$
Les Profs ne sont pas des planqués. Les parents ne sont pas des paranoïaques. Les élèves ne sont pas des idiots.
Une enquête sur le système éducatif français qui permet également une réflexion plus globale.
Des mêmes auteurs:
Les Intellocrates,
La Deuxième Gauche.

En vente chez votre libraire
Pour recevoir régulièrement et gratuitement le "27 rue Jacob" buletin des nuveautés des Éditions du Seuil retourner ce coupon à:
Dimédia Inc., 539, boul. Lebeau, Ville St-Laurent, H4N 1S2
NOM .....
ADRESSE .....
PROFESSION ..... CODE POSTAL .....

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

IL FAUT LIRE
JOHN SAUL
auteur de MORT D'UN GÉNÉRAL

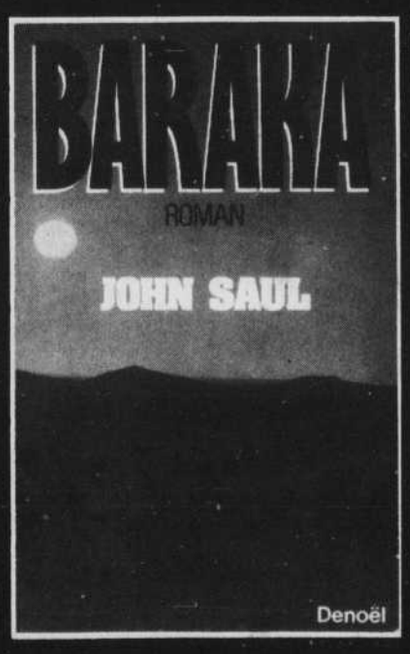

Un roman d'action qui vous entraînera du Vietnam à la Thaïlande en passant par un Maroc déchiré, sur un rythme aussi infernal que celui de *Mort d'un Général*. Ce livre — violent réquisitoire contre la religion moderne du Pouvoir —, servi par une écriture nette et puissante, raconte, avec des moyens d'aujourd'hui, une histoire d'aujourd'hui.

Aux éditions Lacombe-Denoël
En librairie à $14.95

Tous les discours de la rencontre historique

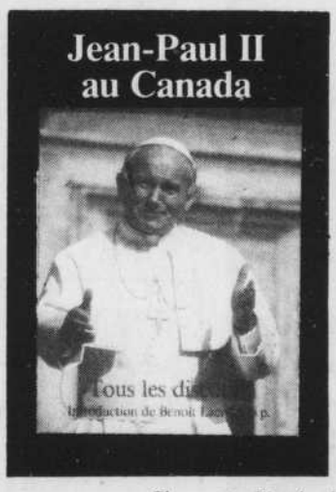

Un véritable trésor à conserver

* 304 pages
* 16 pages de photos en couleurs
* Format: 14 x 20,5 cm

Seulement 6.50$

Chez votre libraire habituel à la mi-octobre

ÉDITIONS PAULINES
3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Qué., H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

JE RÊVE DONC JE SUIS?
La moitié de l'humanité pense, l'autre rêve...
Un livre sur l'imaginaire poétique et le rêve.
Une généreuse réflexion d'un des plus grands philosophes de notre siècle.
"LA POÉTIQUE DE LA RÊVERIE", Gaston Bachelard
Collection "Quadrige", 183 pages, 17,90 $

Distributeur exclusif:
Les Éditions Françalse Inc.
1400, rue Ampère — Boucherville (Québec) J4B 6C5 (514)641-0514

La leçon de monsieur Marchand

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

★ Le choix de Clément Marchand dans l'oeuvre de Clément Marchand, Les Presses Laurentiennes, Québec 1984

Ce n'est pas une vilaine idée que celle qu'a eue, il y a quelques années, Mme Simone Bussières, directrice des Presses Laurentiennes quand elle a demandé à des écrivains québécois de constituer eux-mêmes une anthologie de leurs propres écrits. Cette collection assurait en quelque sorte une relève à la Bibliothèque canadienne-française qu'a longtemps édité Fides, et dans laquelle nos écrivains devenus classiques trouvaient leur place. Mais dans le cas de Fides, il s'agissait d'anthologies préfacées par de savants professeurs, et généralement pour des auteurs qui étaient déjà morts. Le projet des Presses Laurentiennes est donc bien différent, même si la majorité des écrivains qui y ont déjà été publiés ne comptent pas parmi les plus jeunes de notre littérature. Mais si l'on en croit Mme Simone Bussières, ce n'est qu'une question de temps.

Jusqu'à ce jour, une dizaine de titres ont paru dans la collection « Le choix de ... », et l'on y retrouve aussi bien Victor Barbeau que Rina Lasnier, aussi bien Roger Duhamel que Félix-Antoine Savard, aussi bien Félix Leclerc que Cécile Chabot. En novembre prochain, ce sera au tour de Claire Martin de jouer le jeu imaginé par Mme Simone Bussières, après le *Clément Marchand* qui, pour être paru il y a déjà quelque temps, n'a pas fait beaucoup parler de lui, ce qui, à mon sens, est bien dommage mais, en même temps, assez représentatif de ce qui se passe avec une grande partie de la littérature québécoise, particulièrement en ce qui concerne les écrivains d'un âge certain.

Non seulement ils n'ont pas droit à une reconnaissance pourtant légitime, mais on s'empresse de les oublier rapidement quand on n'ignore tout simplement pas ce qu'ils ont déjà écrit et continuent encore d'écrire. C'est plus particulièrement vrai pour des écrivains qui, comme Clément Marchand, font leur vie et leur oeuvre en province, ce qui a déjà de quoi les rendre suspects aux yeux de ceux qui, pour besogner à Montréal, oublient assez facilement que le monde, pour y commencer peut-être, n'y finit pas forcément.

Quoi qu'il en soit, Clément Marchand occupe une place importante dans la littérature québécoise, comme écrivain d'abord et aussi comme éditeur. Il aurait pu faire une belle carrière à Montréal, mais a préféré rester solitaire de son pays, c'est-à-dire les Trois-Rivières où, tout en publiant *Le Bien Public* et la revue *Horizon*, il a fondé une maison d'éditions, modeste comme lui, mais fort importante pour l'établissement d'une littérature nationale qui, comme on sait, ne peut exister si, partout ailleurs que dans la métropole, le besoin et la possibilité de dire ne peut aussi devenir réalité. En ce sens, Clément Marchand a fait oeuvre de pionnier et a réussi son pari : les Éditions des Forges lui doivent beaucoup par ce qu'il y a eu d'exemplaire dans son rêve. Rêve qui a essaimé à Rimouski par la création d'Éditeq, la première maison d'éditions régionale du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, et qui a essaimé aussi au Saguenay et au Lac Saint-Jean grâce aux toutes récentes Éditions de la Sagamie. Et puis, comme éditeur, Clément Marchand pourra toujours se glorifier d'avoir publié un petit chef-d'oeuvre de Jacques Ferron, ce *Mattempa-Gaspésie* dont on a très peu parlé aussi parce que publié aux Trois-Rivières, comment aurait-on pu à Montréal prendre au sérieux ce texte pourtant fondamental de l'auteur du *Ciel de Québec* ?

Mais je crois en avoir déjà assez dit sur la passion de Clément Marchand comme journaliste et éditeur pour en venir enfin au petit livre de lui que les Presses Laurentiennes ont édité. En fait, on y retrouve quelques-unes des meilleures pièces des deux livres qu'a écrits Clément Marchand, qui lui ont valu une belle renommée et, coup sur coup, deux Prix David : *Les soirs rouges* et *Courriers des villages*, un recueil de poésies et un recueil de contes. Bien sûr, mes préférences vont à *Courriers des villages* dont « Au relais de la Johnson », qui est un beau conte, annonce Yves Thériault dans le meilleur de sa forme. « Le relais de la Johnson » a été publié pour la première fois en 1936, dans *Candide*, à côté d'un texte de Léon Daudet. Enfin ! Un chasseur qui n'était pas seulement que chasseur, mais la victime propitiatoire sacrifiée non pas aux dieux des grands espaces mais à celui d'un enfermement peut-être typiquement québécois. Pour qui a lu les premiers textes littéraires du chanoine Groulx et ceux de Marie-Victorin, de même que la littérature rare parce que peu nombreuse de cette époque, *Courriers des villages*, au moment de sa parution, ne pouvait être qu'une grande oeuvre, qui renouvelait l'écriture traditionnelle et réductrice de ce temps. Que quarante ans après, on mélange tout, quelle importance ? Cela n'enlève rien à Clément Marchand et pas davantage au *Soirs rouges* dont bien des pages ne doivent pas déplaire à Gaston Miron et à Jacques Brault, notamment dans « La mort élémentaire » ou bien dans « Petite ville » qui commence par : Un fils à tête de cheval / Pratique le vide mental...

Autrement dit, mon plaisir de lecture ne s'est pas amenuisé en relisant Clément Marchand. Mais j'y ai surtout compris pourquoi, à une époque où je m'intéressais à Roger Brien, le poète marial de Nicolet, Clément Marchand avait été le seul de tous ceux que j'avais interviewés à ne pas rire de *Prométhée*. *Prométhée*, c'est un invraisemblable poème de plus de deux mille pages, écrit en alexandrins, et dans lequel Jeanne-Mance converse avec Karl Marx, Jacques Cartier avec Thérèse d'Avila et Cammoëns avec Louis Fréchette. Une oeuvre absolument hénaurme et absolument folle, dont certains poèmes, notamment, sont dédiés à Gérald Godin. Après l'avoir feuilletée, j'en avais bien rigolé jusqu'au moment où le disant à Clément Marchand, il m'avait rétorqué :

« Vous qui songez à écrire, vous ne devriez pas faire de plaisanteries là-dessus. Il y a des auteurs qui, comme Roger Brien, arrivent tout à coup, venus de nulle part, démentiels et généreux. Ce qu'il faut comprendre dans leur oeuvre, ce n'est peut-être pas ce qu'ils disent mais ce qu'ils cherchent à faire venir. Ils sont en quelque sorte les paratonnerres d'une société qui ne se rend pas tout le temps compte. Mais parce qu'ils font ce qu'ils font, même si cela peut paraître risible, ces auteurs permettent à d'autres d'atteindre à la beauté. »

Quinze ans après, et parce que je viens de relire quelques-unes des belles pages de Clément Marchand, je me ressouviens de tout ceci et voulais en rendre compte, ne serait-ce que pour dire le choix que je fais dans mes reconnaissances.

L'histoire d'une maladie

NAIM KATTAN

★ **La Maladie humaine,** récit de Ferdinando Camon, traduit de l'talien par Yves Hersant, chez Gallimard.

Avant de publier son récit, *La Maladie humaine*, Ferdinando Camon, né en 1935 aux environs de Padoue, a écrit plusieurs romans. Dans ce livre, il raconte l'histoire d'une maladie et surtout celle d'une guérison. Pendant plusieurs années, l'auteur a souffert de maux physiques divers : saignements de nez, calculs rénaux, vertèbres bloqués. Il s'est rendu compte que la nature réelle de ses maladies n'est pas à proprement parler physique. Aussi, s'était-il rendu chez un psychanaliste. Il nous livre, à travers l'analyse, l'histoire d'une vie.

Le narrateur et, à travers lui, l'auteur, est d'abord un écrivain. Il vit dans le langage et les mots et, pour lui, c'est la langue qui transmet la maladie. Ces premiers rapports avec la psychanalyse furent extrêmement problématiques. Camon évoque d'une manière hilarante les séances de thérapie collective. Ses rendez-vous avec son premier psychanaliste sont extrêmement compliqués. Il doit faire le voyage de Padoue à Rome pour assister à sa séance de psychanalyse et il doit passer deux nuits dans le train. L'auteur décrit avec humour ses rapports avec son psychanaliste. Comme celui-ci demeure toujours absent et se veut anonyme, il n'a en fait de rapport qu'avec lui- même. Il se raconte à lui-même ses propres histoires. Il est un écrivain avec un public anonyme et muet. Comme il se doit dans toute analyse, il remonte à son enfance. Et là encore il s'aperçoit qu'il est malade de la langue.

« L'incapacité de tout dire n'est pas une maladie, c'est « la » maladie, qui produit d'autres maladies : apparemment on est malade de l'estomac, du coeur, de l'intestin, en réalité on est malade de la langue. La langue est le rapport entre le fils et sa mère, et par extension entre l'homme et tout. C'est ce rapport qui, en réalité, est malade. Comme la langue est un rapport, la maladie est épidémique : nous vivons plongés dans la maladie, et transmettons la maladie en transmettant la langue : la langue est le virus de cette maladie qu'on appelle l'homme. Plus l'homme devient homme et se différencie de l'animal, plus son mal s'aggrave. C'est ce que nous appelons le progrès. »

Après plusieurs années, il finit par se détacher de son psychanaliste. Il n'est plus convaincu que ces séances priment tout et finit par reporter allègrement les rendez-vous. Petit à petit, il se met à poser lui-même des questions à l'homme muet qui devient son interlocuteur. Il sait qu'il est marié, qu'il a un fils. Le discours est unilatéral et il devient un dialogue, un début d'échange. Il découvre l'autre dans sa réalité : un homme petit, maigre et vieux qu'il ne connaît pas. Il n'aura été qu'un instrument pour qu'il puisse parler, qu'il mette la langue en mouvement et les mots en action. Quant il cesse d'avoir besoin de se parler à lui-même, l'autre, l'interlocuteur muet, devient inutile, superflu. L'analyse est terminée et il le quitte.

Ce qui frappe dans ce livre, c'est la qualité de réflexion. Nous ne sommes pas en face d'une défense de la psychanalyse ni d'une attaque contre les psychanalistes. Ce que le narrateur a obtenu de ses séances c'est la liberté de se laisser aller à la parole. Et il parle. Il est heureux et quelque peu surpris qu'il ne soit pas tombé dans l'égocentrisme. Aller voir quelqu'un, le payer pour l'écouter, et ne parler que de soi est une incitation et une invitation quasi irrésistible à ne se préoccuper que de sa personne. Or Camon est un écrivain et c'est dans la source de sa maladie, la langue, qu'il trouve le remède. Il parle vraiment et chacun de ses mots porte. La gravité de son propos n'est jamais pesante. Il ne se croit certes pas exemplaire, ce qui ne l'empêche pas d'avoir la conviction que son expérience est éclairante. Souvent quand des psychanalistes se mettent à écrire, ils abandonnent petit à petit l'action thérapeutique. C'est que le psychanaliste comme l'écrivain s'appuie sur la langue. Il peut alors être amené à croire que l'usage qu'en fait l'écrivain, s'il n'est pas forcément plus efficace, est du moins plus libre.

Le magazine français *Elle* songe à s'implanter aux États-Unis

PARIS (AFP) — Des négociations sont en cours entre l'éditeur français Hachette et le groupe international Murdoch pour la publicatin à l'automne 1985 d'une édition mensuelle d'un *Elle* américain.

Les négocitions sur une association à 50/50 des deux parties semblent sur le point d'aboutir, a-t-on indiqué de bonnes sources à Paris. Un test a déjà été tenté sur trois numéros distribués par le *New Yorker*, qui ont pleinement atteint leurs objectifs.

Le magazine serait basé à New York et fabriqué en grande partie avec la matière du *Elle* français, remise en forme par une équipe locale sous la responsabilité d'une rédaction en chef americaine.

L'empire Murdoch, outre les titres australiens et anglais (*The Sun*, *The Times*), gère aux États-Unis quatre quotidiens : *Chicago Sun Times* (640,000 ex.), *Boston Herald* (320,000 ex.), *New York Post* (960,000 ex.) et *San Antonio News and Express* (170,000 ex.).

EXPOSITION
DES LIVRES DES ÉDITIONS
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
DU 6 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 84
puf
Les collections:
• Espace et liberté • Le fil rouge • Les grands textes • L'éducateur • Le psychologue • Nouvelle Clio
• Paideia • Politique éclatée • Psychologie aujourd'hui • Que sais-je? • Et les autres...
Librairie Champigny Inc.
4474, rue St-Denis, Montréal (Qué.) Canada, H2J 2L1
844-2587
METRO Mont-Royal
Champigny

Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain
Recherches lexico-sémantiques
Igor Mel'cuk et coll.
160 p. 38$
Dictionnaire fondé sur la sémantique et fournissant l'ensemble de la combinatoire lexicale.

L'Accès à l'information et protection des renseignements personnels
Expérience occidentale et perspective québécoise
Textes réunis et présentés par Pierre Trudel
218 p. 18,50$
Discussions sur les perspectives qu'ouvrent la mise en œuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.*
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. « A »
Montréal (Québec), Canada H3C 3J7
Tél. : (514) 343-6321-25
Le livre universitaire

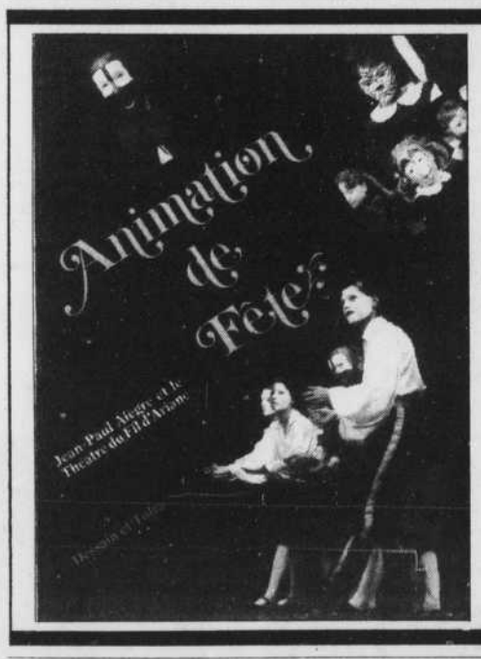

L'AUTOMNE AUX COULEURS DE LA RENTRÉE
DESSAIN ET TOLRA
Un laissez-passer pour la Fête!
Techniques du mime, de l'expression corporelle; maquillages, musique, couleurs, paillettes.
13,65 $
En vente chez votre libraire
mondia
1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

Vous vous croyez SURtaxés
vous êtes embêtés
PAR LES IMPÔTS
vous vous sentez RÉVOLTÉS
CLAUDE JASMIN
a écrit pour vous

6,50$
L'ÉTAT — MAQUEREAU
L'ÉTAT — MAFFIA
Un pamphlet direct, clair, violent et qui va droit au but.
CONSOLEZ-VOUS
partagez sa colère
LISEZ — LE
procurez-vous le dans tous les endroits où l'on vend des bons livres.
ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7

VERS UNE SUBJECTIVITÉ CONSTRUCTIVE
YVON JOHANNISSE
Depuis quelque temps, l'image prestigieuse et auréolée des scientifiques et de leurs activités s'est sérieusement effilochée. Dans cet essai, nous allons poursuivre la démystification de l'entreprise scientifique. Cependant, même si ce livre a comme point de départ la science physique et l'épistémologie — surtout positiviste des sciences — il n'en constitue pas moins une tentative de récupération de la subjectivité. En effet, que ce soit par le biais de l'ébauche d'un constructivisme des percepts et des concepts ou du relativisme subjectif des lois et des théories scientifiques, c'est toujours l'objectif de la récupération du sujet qui est visé. C'est ainsi que ce livre, malgré un cheminement particulier dans le domaine des sciences, conduit finalement à l'élaboration d'une théorie du sujet.
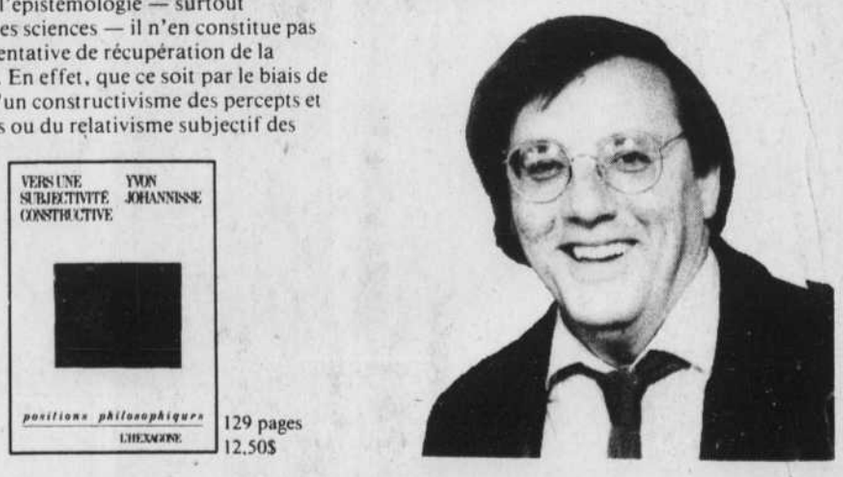

129 pages
12.50$
positions philosophiques
L'HEXAGONE
Commandes téléphoniques acceptées
900, rue Ontario Est, Montréal H2L 1P4
Tél.: 514/525-2811

John Saul: le romancier doit refléter la réalité des choses

MARIE LAURIER

John Saul, auteur du roman *Baraka* (chez Lacombe-Denoël) commence notre entretien au DEVOIR en s'inscrivant en faux contre les propos tenus par Victor-Lévy Beaulieu dans ces pages la semaine dernière et il insiste pour relever son « erreur d'interprétation ». « Je crois que VLB qui a pourtant écrit sur Melville n'a pas bien lu mon livre ou ne l'a pas lu du tout quand il le compare à un monde d'images télévisées du même type que *Dallas Dynastie* et *Kennedy*. Je veux lui dire amicalement que j'ai mes petites idées personnelles sur la vocation nouvelle du romancier: il doit parler des choses importantes qui se passent dans le monde.

« Oui, l'écrivain doit faire des recherches et s'inspirer de la réalité pour la projeter ensuite dans des ouvrages consistants. Ma démarche pour *Baraka* s'inscrit dans cette conception de l'écriture romancée et je ne fais que suivre l'exemple de Molière, Camus, Sartre en France, Orwell, Graham Greene, Auxley en Angleterre, Truman Capote et James Baldwyn aux États-Unis. »

Cette digression étant faite, John Saul, volubile et intarissable poursuit sa lancée sur le roman du 20e siècle qu'il veut réhabiliter dans toutes ses dimensions politique, économique et culturel.

« En 1920, nous avons assisté à la dégénérescence du roman, pour laisser place au narcissisme le plus total, dit-il. Dans Baraka, j'essaie de parler du vrai pouvoir au XXe siècle. Cela n'a rien à voir avec le pouvoir de l'argent. Nous vivons ce que j'appellerai le pouvoir de la spécialisation. Pendant longtemps, le roman a pu se satisfaire de fiction et de fantasmes mais le jour où il est tombé dans le moi-je-moi , il est devenu inintéressant.

« On pense à tort que seuls l'amour, la psychologie sont des sujets nobles, alors que les intérêts occidentaux aujourd'hui sont autres, l'argent mis à part. Le vrai pouvoir est multiple et tourne autour de la finance, de la télévision, du pétrole, de l'armement, que sais! »

L'auteur de *Mort d'un général* paru en 1979 au Seuil, un livre qui a connu un succès retentissant — deux millions d'exemplairs vendus à travers le monde — récidive avec *Baraka* et il a déjà terminé un troisième roman dont il refuse de dévoiler le titre et la trame: « ça ne porte pas chance », s'excuse-t-i l en riant.

John Saul: l'écrivain est un alchimiste

Né à Ottawa en 1947 d'un père diplomate auprès de l'OTAN, John Ralston Saul a fait des études en économie et en sciences politiques aux États-Unis et en Europe, puis il a bourlingué à travers le monde. Il a vécu à Paris de 1969 à 1975, préparé un doctorat sur Charles de Gaulle pour rentrer au Canada où il devint directeur de Pétro-Canada à Calgary. Son travail le conduit au Sahara avec le Polisario et on comprend que c'est dans ce milieu qu'il puisera l'inspiration de Baraka, un livre écrit dans « sept endroits différents ». Car John Saul qui vit à Paris depuis 1979 mais voyage six mois par année, avoue avoir besoin d'un certain recul des événements vécus pour les raconter dans ses livres. « Je suis un éternel globe-trotter pour les besoins de mes recherches. Quand j'arrive dans une ville étrangère, je m'enferme dans ma chambre d'hôtel et je travaille. Non, je ne fais pas de tourisme. »

Pas de mondanités non plus. Il n'éprouve pas le besoin de fréquenter le milieu littéraire à Paris et ailleurs. Sans doute à cause de ses idées tout à fait personnelles sur ce milieu qu'il juge factice et artificiel: « Dès que je me trouve devant la prétendue élite intellectuelle qui met le narcissisme en exergue et parle de choses irréelles, je me sens dissocié de la réalité. Je préfère converser avec des gens qui partagent mes préoccupations. Par exemple, quand on songe que l'armement est un des plus grands commerces au monde, je me dis que les écrivains qui font mine d'ignorer ce fait passent à côté de la vraie vie et de la réalité. Or très peu d'entre eux s'intéressent à ces choses. »

Mon interlocuteur adore revenir dans son pays natal et il ne se sent pas du tout déraciné. Au contraire: « Le Canada, dit-il, est un des rares pays occidentaux qui présente une certaine stabilité et où l'avenir semble assez intéressant. Ce pays n'a pas connu la guerre ni la violence et il s'occupe assez bien je crois de chercher une identité qui lui est propre.

« Notre littérature en tout cas conserve encore une grande fraîcheur. Il y a a d'excellents romanciers ici: Anne Hébert, Jacques Godbout, Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais au Québec, Margaret Artwood, Finlay au Canada anglais. Ils échappent tous à cette tendance d'enfermer le roman dans le narcissisme. »

Et si l'on parlait de Baraka? C'est l'histoire de Martin Laing, un jeune homme qu'une compagnie pétrolière multinationale, la Western-O riental, envoie comme émissaire pour proposer un marché délicat: les Vietnamiens accepteront de vendre leur pétrole si on les débarasse d'un important stock d'armes abandonné sur place par l'armée US et techniquement invendable parce que sous embargo américain. Novice en matière de trafic d'armes, Laing appelle à son secours un ancien condisciple d'université, Anthony Smith qui fourgue la marchandise au Frond Polisario, bien qu'il soit lui-même un ami du gouvernement marocain. Les personnages vivront une foule d'aventures palpitantes à travers lesquelles l'auteur réussit à décrire les méandres du trafic d'armes, la guerre du Sahara, les dessous des multinationales, etc. Bref, un thriller fondé sur une réalité politique.

John Saul écrit en anglais et il s'exprime dans un français légèrement cassé. « J'ai eu la chance d'avoir Henri Robillot, le traducteur français de Truman Capote et d' Hemingway. Il aime le genre de mes romans et il me fait beaucoup d'honneur en acceptant de les traduire. »

Tout semble facile à cet écrivain qui discourt sur un métier que le profane juge pourtant compliqué. « En effet, admet-il, mes contacts avec les gens sont généralement facilités justement à cause de mon métier d'écrivain que dans les milieux sérieux des affaires on juge farfelu et sans grande importance. Si je me présentais comme journaliste, on se méfierait tout de suite. Mais un écrivain! On ne se doute pas que je me servirai de tout ce que j'apprends! »

De nouveau John Saul parle du romancier qu'il compare à un alchimiste, à un « voyeur » innocent qui n'explique pas les événements, ne propose pas de solutions mais les communique à ses lecteurs: « Joyce et Proust étaient des alchimistes », dit-il.

Celui que l'on considère en France comme « le plus français des Canadiens qui n'est pourtant pas un Canadien-fran çais » croit fermement que ce sont les femmes qui sauveront le monde, si elles cessent de d'emprunter les comportements des hommes pour réussir. « Les femmes vont finir par détenir le pouvoir, dit-il, et sans présumer que les solutions qu'elles proposeront aux problèmes du monde seront meilleures que celles des hommes, au moins ce sera différent.

« Je suis ravi d'être inquiet face à cette nouvelle force féminine qui monte, car elle incarne l'espoir. » Comme Cozima dans Baraka ...

Au plan de l'écriture, John Saul remarque que trop d'écrivains s'évertuent à inventer des phrases compliquées. « Moi je crois qu'il est plus difficile d'écrire des phrases simples, cela demande plus de discipline mais il faut se laisser porter par la spontanéité, les faits apparaissent alors plus réels. Je ne crois pas au romancier qui recommence sans cesse croyant que le deuxième ou troisième jet sera meilleur. C'est le premier qui compte. »

Quand on habite comme lui dans un immeuble où ont vécu Lamartine, Balzac et Gide, cela est sans doute inspirant? « Assurément, dit-il avec un sourire, je sens beaucoup de vibrations dans mon appartement ... »

Et pourtant cet écrivain qui avoue faire partie de la première génération de Canadiens anglophones à avoir compris qu'il fallait apprendre le français, rêve de vivre dans les Rocheuses et il adore Montréal! Il se réjouit de constater le visage français de la métropole et croit voir poindre une élite anglophone qui n'est plus réfractaire à la langue française au point de la parler fort convenablement.

VENTE D'ÉCOULEMENT
DE LIVRES D'OCCASION
* 50¢ CHACUN *
LIBRAIRIE
LECTURES CHRÉTIENNES
DE L'OCCIDENT
8993, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL
388-0066

La Foire de Francfort: plus importante que jamais

FRANCFORT (AFP) — Jusqu'au 8 octobre, Francfort est une nouvelle fois la Mecque du livre, vers laquelle les éditeurs du monde entier convergent pour présenter, acheter ou vendre les 312.000 livres exposés cette année à la 36eme Foire du Livre, qui a débuté le 3 octobre.

Le record de participation a déja été battu: près de 6,200 exposants de plus de 92 pays sont présents avec 92,000 nouveaux livres. L'an dernier, la montagne de livres présentés n'atteignait pas les 300,000 et seulement 77 pays étaient représentés. Malgré les efforts de plusieurs autres villes, notamment Nice, en France, pour monter leurs foires du livre, il n'existe pour les éditeurs qu'un seul rendez-vous important dans l'année.

C'est a Francfort que se nouent les contacts pour négocier les droits d'auteurs, les licences et les droits de traduction qui permettent aux best-sellers nationaux de franchir les frontières et aux éditeurs de faire progresser leur chiffre d'affaires. Conçue à l'origine, en 1949, comme un rendez-vous de libraires et d'éditeurs, la manifestation s'est vite transformée en centre international de l'édition. Mais c'est également devenu l'un des événements culturels les plus importants en Allemagne fédérale en raison de la présence d'un très grand nombre d'écrivains.

Orwell 2,000: à Francfort

Parmi les 179,000 visiteurs recensés l'an dernier, les directeurs commerciaux et spécialistes du marketing littéraire étaient en minorité, les amoureux du livre formant le gros de la foule. Pour les maisons d'édition ouest-allemandes, et surtout celles qui publient de la littérature, Francfort est une date décisive. Les délais de production sont maintenant alignés sur les dates de la foire du livre et les nouvelles parutions y sont présentées, le plus souvent en présence de l'auteur qui peut dialoguer avec le public.

Tous les deux ans, la foire est placée sous le signe d'un thème central. En 1984, il s'est imposé de lui-même: un hall entier a été consacré à l'écrivain britannique George Orwell sous le titre Orwell 2000.

Près de 3,000 titres de 545 éditeurs qui se rapportent de près ou de loin à l'auteur de 1984 ont été rassemblés. C'est également à la Foire de Francfort qu'est remis traditionnellement le Prix de la Paix des libraires ouest-allemands, la plus haute distinction culturelle en RFA. Dimanche, c'est le poète et essayiste mexicain Octavio Paz, 70 ans, qui recevra le prix de 25.000 marks (8.000 dollars environ) des mains du président de la république Richard von Weizsaecker.

ANDRÉ ROY
LES SEPT JOURS
DE LA
JOUISSANCE

Jouissance? Ne serait-ce pas plutôt amour, qui est d'ailleurs le mot qui ferme ce recueil? Oui. Entre les rêves et la pensée, au prix du corps et du réel, persiste toujours, sublime et vulgaire, grave et léger, le sentiment amoureux. Amour donc, dans la jouissance de la langue qui le dit.

104 p. — 9,95$

LES HERBES ROUGES
900, rue Ontario Est, Montréal H2L 1P4
Tél.: 514/525-2811
Commandes téléphoniques acceptées

LA RENTRÉE
AUX ÉDITIONS
TRIPTYQUE

L'AMANT GRIS
[*poèmes*]
de Louise Warren
7.50$

DERRIERE LA VITRE
[*scénario pour la télévision*]
de Paul-André Bourque
10.00$

LE SPECTACLE
DE LA LITTÉRATURE
[*essai*]
de Robert Giroux et
Jean-Marc Lemelin
12.00$

C.P. 670
Succursale "N"
MONTREAL, H2X 3N4

IL FAUT LIRE
Joël et Stella
DE ROSNAY

La micro-informatique... Phenomene de societe? Mode passagere? Joël et Stella de Rosnay vivent depuis trois ans en tete a tete avec leur "micro". Avec clarte et humour, sans jargon de techniciens, ils parlent de leur aventure, vous font partager leur experience. Ce livre repond simplement aux questions que vous vous posez sans doute: un micro-ordinateur a la maison, a quoi ca sert? Comment commencer? Que faut-il acheter? les auteurs vous guident pas a pas dans le monde nouveau de la micro-informatique et des reseaux de telematique, tout en soulignant leurs profondes repercussions humaines, economiques et sociales. De quoi sera fait l'avenir? Le monde va-t-il se diviser en deux categories d'usagers: les branches et les "debranches"? N'attendez pas. Ne laissez pas l'informatique a vos enfants. Vous etes, vous aussi, concernes. Faites le saut et... branchez-vous

Editions Olivier Orban — En librairie a $15.95

VIENT DE PARAÎTRE

Spécial ABELLIO:
entretien
texte inédit
essai de Guy Lafond

Également au sommaire:
Rembrandt (par Salah Stétié); **Le festival de jazz de Montréal** (par Gilles Archambault); **Haro sur les féministes** (par Lise Noël); **Pourquoi Nicole Brossard est un grand écrivain** (par Robert Melançon); **Dick Bogarde romancier** (par Suzanne Robert); **Judith Schlanger** (par Ginette Michaud); **Les icônes** (par Fernand Ouellette), etc.

L'exemplaire: 5$
L'abonnement annuel (6 nos): 15$

Retourner ce coupon à:

LIBERTÉ
c.p. 399, succ. Outremont
Montréal H2V 4N3

☐ Ci-joints **5$** pour le no 155 de LIBERTÉ
☐ Ci-joints **15$** pour un abonnement à LIBERTÉ (à partir du no 155)

Nom .....
Adresse .....
..... Code .....

à lire
cette
semaine

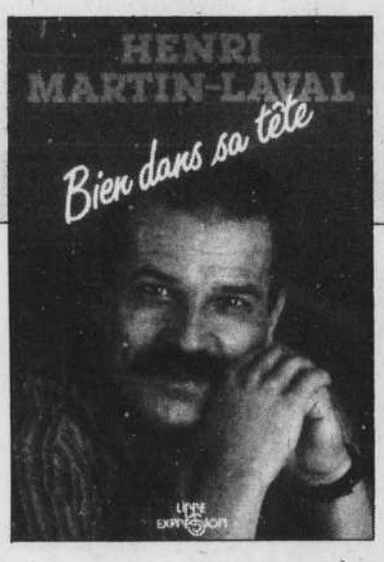

BIEN DANS SA TÊTE

Un livre épatant!
Pour comprendre et résoudre les phobies, les manies, le stress et toutes les tracasseries de la vie quotidienne.

BIEN DANS SA TÊTE
de Henri Martin-Laval, auteur de *VAINCRE LA DÉPRIME*

Henri Martin-Laval est psychologue, chroniqueur à Radio-Canada, il anime une tribune à CJMS avec Suzanne Monange et une chronique avec Suzanne Lapointe.

11,95$

LIBRE EXPRESSION

disponible dans toutes les bonnes librairies

Marcel Carbotte

Le témoin silencieux d'une oeuvre

Suite de la page 21

était libre de ses allées et venues. Au début, elle me demandait conseil. Par exemple, je suis fort probablement responsable d'*Alexandre Chênevert*. Elle m'avait montré une nouvelle. Je lui avais dit qu'elle pourrait la développer. C'était le premier chapitre d'*Alexandre Chênevert* qu'elle devait écrire un an plus tard. Je lui ai donné aussi le *Capucin de Toutes-Aides*, un personnage qu'elle a bâti d'après un comte russe que j'avais connu. J'ai presque toujours trouvé aussi les titres de ses livres. C'était ma suggestion qui l'emportait.

« Pour l'écriture d'un roman, elle était menée d'abord par le personnage. Deuxièmement, par le lieu. Troisièmement, quand une histoire se présentait qui en valait la peine, elle introduisait le personnage dans le lieu, elle ébauchait l'histoire et laissait reposer cela pendant un an ou deux. Puis, elle faisait lire le manuscrit par la bonne. Quand celle-ci revenait lui raconter l'histoire de nouveau, Gabrielle disait : 'ça vit, c'est bon, ça va.' Parce que la première critique valable, pour elle, c'était la critique de la vie. Elle n'a jamais fait de la littérature. Elle n'a jamais aimé le joual mais elle n'aimait pas que ce soit trop beau non plus. Quand ce n'était pas parfait et qu'on lui conseillait d'écrire autre chose, elle répondait qu'il lui fallait une langue qui puisse dire vrai.

« Son attachement au petit peuple, elle le tenait de son père, qui avait été agent colonisateur. Il avait une certaine éducation, ce qui explique chez elle cette connaissance du monde. Je n'ai jamais entendu Gabrielle parler d'étranger. Elle était aussi bien à l'aise aux États-Unis qu'en Angleterre ou en Suisse. Son père a placé dans les provinces de l'Ouest à peu près tout ce qui ne parlait ni français ni anglais. Ce qui a donné à Gabrielle ce désir de se répandre dans le monde, de reconnaître des gens de partout. Quant à sa mère, c'est elle qui lui a donné tout le rêve qu'on peut donner à un enfant, sans en avoir les moyens. Sa mère l'a aimée beaucoup. Elle l'a trouvée belle. C'était une femme qui aurait tout donné aux autres, même ce qu'elle n'avait pas. »

Gabrielle Roy a aussi été une femme de théâtre avisée. Elle avait joué tant en anglais qu'en français, à Saint-Boniface. Elle avait suivi des cours à Londres, comme elle le raconte dans son autobiographie. Ses auteurs préférés étaient Shakespeare et les tragédiens grecs, précise le Dr Carbotte.

« Nous avons refait ensemble, à un moment donné, l'étude des auteurs grecs. Pour elle, *Les Perses* d'Eschyle, c'était le nec plus ultra. Elle avait aussi une grande admiration pour Shakespeare. Je n'ai jamais connu quelqu'un qui connaissait Shakespeare autant que Gabrielle Roy. Elle pouvait certainement vous sortir de 500 à 1000 vers de Shakespeare par coeur. Elle était aussi très difficile à attraper pour les références. Elle a lu les Grecs comme de la littérature actuelle. Avant notre voyage en Grèce, elle avait lu tout Homère. Cette fille-là n'avait pas eu une éducation très prolongée à l'Ecole Normale de Saint-Boniface mais elle a lu fort probablement quatre ou cinq livres par semaine durant sa vie, sauf durant les deux dernières années où elle était plus malade.

Roy: l'intelligence et la vérité

« Il faudrait vous dire, poursuit Marcel Carbotte, que Gabrielle a écrit parce qu'elle ne pouvait rien faire d'autre. Je suis sûr que si elle avait eu la santé, Gabrielle n'aurait pas été écrivain. Elle aurait pu être une skieuse olympique (elle a pratiqué ce sport à 20 ans) ou une Mère Teresa. Elle aurait fait autre chose d'extraordinaire. Elle a fait ce qu'elle a pu avec ce qu'elle avait.

« Elle a tout de même été heureuse. Faut pas se faire d'illusion. Même si elle était tellement fragile, même si elle était malade, elle a fait une belle vie. Puis, elle disait toujours : 'Les bons livres sont ceux qu'on écrit *pour*. Faut d'abord être pour quelque chose. Faut aimer. Et si vous n'aimez pas, ça ne sert à rien d'écrire. On n'écrit pas pour soi, on écrit pour les autres', disait-elle.

« Notre vie a été heureuse, autant que se peut, conclut Marcel Carbotte. Nous avons eu une très belle vie. Une vie de silence, si je puis dire. Ce fut d'ailleurs une des dernières paroles qu'elle m'a dites. J'allais la voir trois fois par jour à l'hopital. Je ne m'attendais pas à ce qu'elle parte si vite. Je ne disais rien. Je me reposais à son chevet. Elle me trouvait bien silencieux. Puis elle finit par me dire : 'On peut tout de même admettre qu'on pense bien ensemble'. Elle est morte le lendemain. »

La belle folie de l'après-guerre

PIERRE NEPVEU

★ F. Scott Fitzgerald, **Un diamant gros comme le Ritz**, Robert Laffont, Classiques Pavillons, 276 pages.

★ J.D. Salinger, **Un jour rêvé pour le poisson banane**, Robert Laffont, Classiques Pavillons, 220 pages.

En même temps que la paix, les lendemains de guerre ramènent souvent l'absurdité et le désemparement. Libérée de l'urgence, privée du danger imminent, la vie est obligée de rendre des comptes. Si F. Scott Fitzgerald et J.D. Salinger ont plus d'un trait commun, ils partagent d'abord celui d'être devenus tous deux des écrivains célèbres dans la période immédiate d'une après-guerre, et grâce à la publication de nouvelles qui connurent un grand retentissement. Et dans les deux cas, l'écriture elliptique de la nouvelle sert à délimiter la zone trouble et innommable d'une certaine folie, celle qui a suivi les deux guerres mondiales et qui est sans doute aussi la folie de tous les temps, celle de la jeunesse, de l'amour impossible, de l'humanité en mal de sens et de bonheur.

Un diamant gros comme le Ritz rassemble sept nouvelles de jeunesse de Fitzgerald, écrites entre 1919 et 1924. Un deuxième tome, intitulé *le Garçon riche*, regroupe dans la même collection les nouvelles plus tardives de l'écrivain. C'est par la porte d'un conte, qui donne son titre au recueil, que nous entrons dans cet univers où l'American way of life révèle ses failles profondes, où les préoccupations constantes pour la richesse et la beauté trahissent une insécurité intime qui parvient rarement à se surmonter elle-même. Nous voici d'entrée de jeu en pleine hyperbole : un diamant qui est une montagne, sur laquelle un descendant de Washington a construit un palais protégé du monde par des falaises et par des esclaves noirs. Monde théâtral, ridicule à force de mégalomanie holywoodienne : le maître des lieux, « magnifiquement fou », cherchera en vain à conclure un marché avec Dieu pour éviter l'envahissement et la destruction. L'absolue sécurité ne s'achète pas et l'idéal viril qui, dans les autres récits, voudrait l'incarner apparaît lamentable, tout autant que la coquetterie, qui en est ici le pendant féminin.

L'émotion, chez Fitzgerald, surgit toujours lorsque les masques tombent, lorsque la volonté de puissance fondée sur la richesse et la beauté du corps avoue son narcissisme foncier. « Je sens bon, se dit-elle simplement, et puis une autre pensée lui vint, je suis faite pour l'amour » : ainsi s'exprime Edith, dans *le Premier mai*, le récit le plus remarquable du recueil, grand chassé-croisé de personnages dans la vingtaine, réunis par un bal d'anciens étudiants de Yale, gravitant autour de Gordon, le raté qui se sent devenir fou et se tire une balle dans la tempe au matin d'une nuit de fête et d'angoisse. Toute la tragédie se résume là : cherchant à briller et à se perdre dans la fête, le narcissisme est avant tout angoisse, terreur du néant, hantise de l'auto-destruction.

★★★

Si Salinger me paraît un nouvelliste supérieur encore à Fitzgerald, c'est me semble-t-il par son extraordinaire sens du raccourci, et par une utilisation souvent bouleversante du détail bizarre, irrationnel. Le « poisson banane », qu'est-ce que ça peut bien être ? Une pure invention de Seymour, un soldat détraqué (on l'a appris au départ par une longue conversation téléphonique entre sa femme et sa belle-mère). Seymour rencontre une fillette sur la plage et lui parle du poisson banane, puis il l'emmène dans la mer sur une petite bouée. On pressent la catastrophe : mais non, il n'arrive rien, c'est « un jour rêvé pour le poisson banane ». Et puis, Seymour rentre à l'hôtel, et c'est le dénouement tragique, que je laisse à la curiosité du lecteur.

Les personnages de ces nouvelles ont tous quelque chose d'un peu bizarre. On a souvent parlé de l'hystérie féminine, et elle est représentée par Éloise, femme au foyer pathétique qui cherche à dominer son angoisse en dominant physiquement sa petite fille. Mais l'hystérie masculine donc, qui prétendra qu'elle n'existe pas ? Salinger en propose de saisissants exemples, images d'hommes qui s'appellent Éric ou Arthur et qui ont perdu à peu près toute maîtrise sur eux-mêmes et se déversent en un discours dément, intarrissable.

Les personnages de Salinger ont une voix, malheureusement quelque peu affaiblie par la traduction, et ils ont un corps : corps d'adultes qui rotent grossièrement, sont saisis d'un tic ou souffrent d'une égratignure ; corps d'enfants, admirablement captés dans leurs contenances qui n'ont que faire du bon usage. Là plutôt que dans l'analyse psychologique se situe l'art de Salinger. Le loufoque y joue un rôle important : mais c'est un loufoque imprégné de tendresse, ce qui n'est pas le cas chez les mauvais écrivains.

Surtout, ce loufoque saisit une certaine folie dans son ambiguïté fondamentale : ces êtres sont-ils un peu fous à cause de la guerre et de la société, ou le sont-ils par une étrange nécessité intérieure, inéluctable ? Arthur, au terme d'un interminable délire téléphonique, annonce qu'il va quitter la « bande de névrosés » de New York pour un « endroit tranquille dans le Connecticut ». Y trouvera-t-il le repos ? Rien n'est moins sûr.

Que de force derrière l'apparente précarité

Suite de la page 21

puis, dans la deuxième partie, ses voyages en France et en Angleterre, ses errances, sa découverte de l'amour, de sa vocation, de la guerre. Tout cela *devient* romanesque par le regard de l'auteur, par sa plume qui sait faire des liens, poser des questions, en somme refaire sa vie — non pas la recommencer autrement, mais la creuser, y trouver des filons, de l'âme, et à la fin acquiescer pleinement à la fois à la détresse et à l'enchantement comme à une sorte de fine lumière ou de petite musique.

Au début, on dirait qu'il y a un combat entre sa détresse (elle se sent pauvre, inférieure, faible, inconséquente, injuste, idiote) et ce qu'elle appelle ses enchantements, ces moments de grâce où tout s'agence harmonieusement ; alors êtres et paysages trouvent leur place, semblent faire sens, la font vibrer à l'unisson d'elle-même et des autres. Mais rien ne dure, ni sa détresse ni ses joies, et l'alternance devient la grande loi de sa vie (comme de son oeuvre) ; aussi lui faudra-t-il bouger constamment pour chasser la détresse, trouver mieux ailleurs, et l'enchantement refera surface inopinément, souvent à l'occasion de déplacements, dans un train, une voiture, un bateau, quand un étranger s'ouvrira à elle de sa vie, et elle à lui de la sienne. Bonheurs d'occasion, c'est le cas de le dire. La solitude, voilà la détresse ; l'enchantement naît, quant à lui, du partage, de l'échange, de la communion.

Pourtant, paradoxalement, rien ne lui tient plus à coeur que sa solitude, et rien ne lui déplaît davantage que la promiscuité, les mondanités, les foules. C'est que toujours l'ombre de sa détresse recouvre sa joie ; et que, plus curieusement, elle n'est pas tout à fait malheureuse quand tout va mal, peut-être en partie parce que les désastres, les petits et les grands, confirment ses appréhensions, sûrement aussi parce qu'elle sait tout menacé par le temps, la mort, et qu'il faut aussi sauver de cela la souffrance, ou en tout cas ce qu'il y a de noble dans la douleur : l'être qui la supporte.

Profondément philosophique, c'est-à-dire sage, la méditation de Gabrielle Roy se décante jusqu'à l'essentiel, dans les mots de tous les jours (mais ô combien judicieusement arrangés !) ; la pensée devient appel, émotion, moins un système de raisons qu'une série de questions convergeant vers les plus importantes. Qu'ai-je fait de ma vie ? Ai-je été juste ? Pouvais-je l'être davantage ? Ai-je rendu à mes proches ce qu'ils m'ont donné ? Avons-nous tout fait pour briser « le long malentendu de la vie » ?

Dans son autobiographie, on reconnaîtra évidemment les thèmes et des personnages de ses livres, preuve de plus que chez les plus grands l'oeuvre n'est pas fabrication, mais qu'elle s'écrit avec le coeur et la chair et la vie mêmes d'un auteur, qui s'applique à comprendre et à aimer tout autant ses proches que ses personnages. Dans la vie, ne sommes-nous pas tous contraints, ainsi que l'écrivain, d'*imaginer* ce qu'est la vie de nos proches ? Gabrielle Roy ne prétend jamais avoir le dernier mot ; tout ce qu'elle dit, c'est : voici comment, à tort ou à raison, je vois ou j'ai vu les choses. Dit-elle la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ? On peut lui faire confiance : elle dit au moins la sienne. Quand cesse-t-on jamais de se leurrer ?

Dommage que le livre s'arrête à son retour à Montréal en 1939, au moment où elle allait commencer la rédaction de sa première oeuvre importante, *Bonheur d'occasion*. Je me demande toutefois comment elle eût poursuivi son autobiographie, car il lui était plus aisé de se peindre *encore jeune*, je veux dire pas encore plongée dans l'écriture, quand elle était encore un personnage, la jeune fille incertaine, en quête d'elle-même, allant et venant et posant des questions à chacun comme au ciel bleu de son Manitoba natal, aux brumes de Londres et à la terre rouge de Provence. La suite eût été moins romanesque sans doute : les années passées à écrire, à se recueillir devant la page, à s'occuper de droits et d'épreuves, etc.

Et puis, toute son oeuvre n'est-elle pas, en un sens, la suite de cette autobiographie, dans la mesure où elle est, son oeuvre, généralement motivée par le désir du retour, où elle est largement oeuvre de mémoire ? Mais en un autre sens, cette autobiographie conclut admirablement, rassemble les oeuvres comme en un écrin, y aménage des sentiers, des points de vue, des croisements, des haltes. Aussi pourrait-on dire que ce livre dit à la fois l'origine et l'aboutissement de l'oeuvre entier de Gabrielle Roy.

Est-il besoin de préciser qu'il s'agit d'un grand livre, et peut-être du meilleur d'un de nos plus grands écrivains ? Il est long, plus de 500 pages, et vous vous en réjouirez quand vous l'ouvrirez ; mais plus vous approcherez de la fin, plus vous regretterez qu'il ne soit pas plus long encore ! Comme toujours, Gabrielle Roy écrit sobrement, avec quelques phrases plus enlevées parfois, presque romantiques. Comment nous émeut-elle à ce point, dans son style si simple, si apparemment dépourvu d'artifices, si dépouillé, si peu littéraire dirait-on ? Là est son secret, toute la magie. Lisez, essayez de vous défendre d'être ému : vous n'y parviendrez pas. D'ailleurs pourquoi résister ? L'émotion ne mène-t-elle pas à l'essentiel plus sûrement que la raison ?

L'essentiel ? Ce qui reste de soi quand on va mourir : quelques êtres, quelques lieux, des images, des émotions, tous les ingrédients d'un rêve dont on se demande qui l'a vécu, soi ou un autre, et qui pourrait le déchiffrer.

★ Gabrielle Roy, La détresse et **l'enchantement**, Boréal Express, 505 pages.

VOUS AVEZ AIMÉ CELUI DE 1984

VOUS ADOREREZ L'AGENDA CROC 1985

DISPONIBLE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES ET LES BONS KIOSQUES

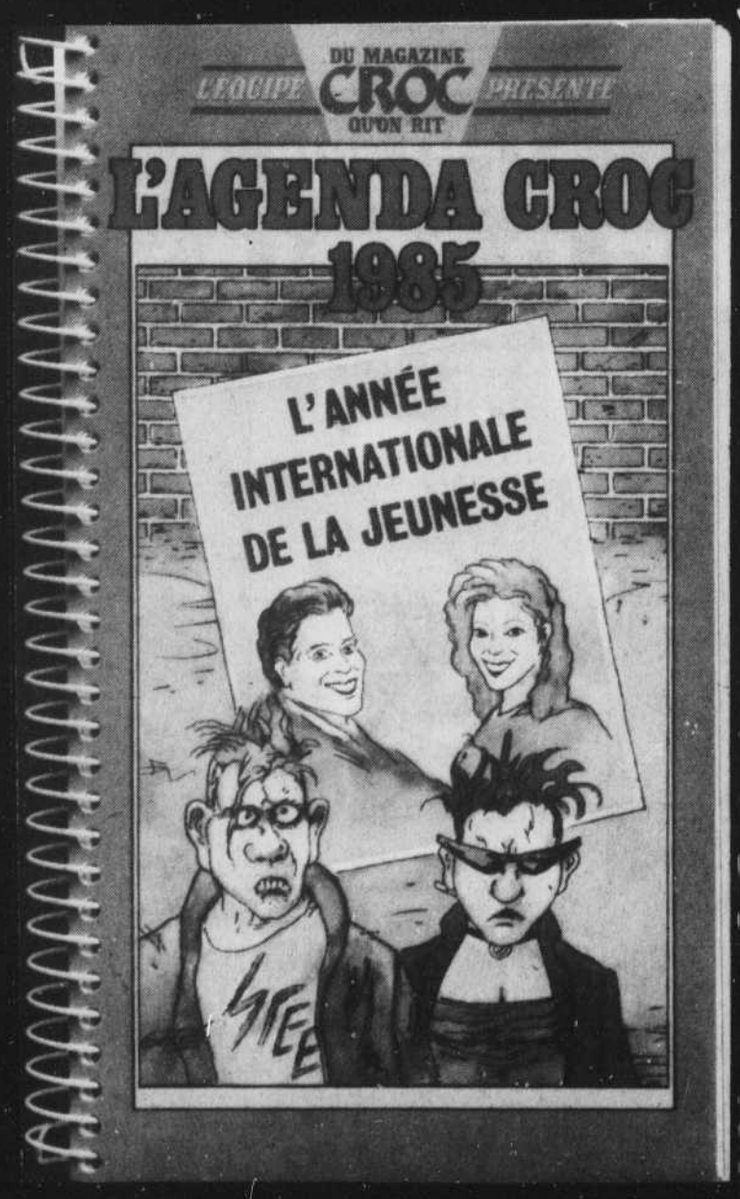

PREMIER AGENDA-DIÈTE AU MONDE : MANGEZ UNE PAGE PAR JOUR (ET RIEN D'AUTRE) ET MAIGRISSEZ Á VUE D'OEIL !

RICHE EN FIBRES

FAIBLE TAUX DE CHOLESTÉROL

LES JOURS DE LA SEMAINE SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT 52 FOIS PAR AN !

DEUX FOIS PLUS DE JOKES QUE L'ANNÉE DERNIÈRE

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS ! CHOISISSEZ L'INIMITABLE AGENDA CROC 1985 !

« Moment'homme »: place à la sensibilité masculine

MATHIEU ALBERT

Depuis l'arrivée de Tangente, le paysage chorégraphique montréalais ne ressemble plus à ce qu'il était. Génies méconnus, chorégraphes ignorés et danseurs sans nom ont trouvé sous le toit de ce loft un lieu propice où s'ébattre librement. Et ce sont eux, par leur ténacité à revendiquer une place au soleil, qui ont élevé Montréal au tout premier rang des carrefours nord-américains du «nouveau-bouger».

Après seulement trois ans d'existence, le petit studio, qui vient tout juste de quitter le voisinage bruyant du Spectrum pour immigrer rue Saint-Laurent, poursuit ses activités en offrant un troisième événement d'envergure: le Festival de chorégraphes masculins *Moment'homme*, seconde édition.

Malgré le succès mitigé obtenu l'an dernier, Dena Davida et Douglas Durand, organisateurs de l'événement, ont décidé de braver à nouveau les intempéries de l'organisation et de remettre à flot le festival. Mais cette fois, plus question de plonger à la mer les yeux fermés. Le dur apprentissage par l'erreur a été salutaire: «L'an dernier, nous avions trop misé sur le prestige personnel des artistes et pas assez sur la qualité réelle des oeuvres. Pour éviter de tomber à nouveau dans ce piège, nous nous sommes réservés cette année un droit de regard sur les pièces présentées. Et je crois qu'elles témoigneront d'une plus grande maturité des artistes, explique Dena Davida. Il n'y aura pas de ces soirées qui semblent interminables», promet-elle aussitôt.

Dans le cadre de ce festival, plus de 20 danseurs-c horégraphes et artistes visuels recrutés à Montréal, au Canada, New York et Berlin fouleront le sol de Tangente à compter de jeudi, et ce, pendant un mois, à raison de quatre représentations par semaine.

Leur mission: chasser de notre esprit les clichés éculés de l'homme-héros. Prouver que le danseur n'est plus un simple porteur condamné à s'effacer derrière le frémissement des tutus des danseuses étoiles. Et nous obliger à troquer nos idéaux fantasmés de James Bond contre une image plus modeste, mais également plus authentique de l'homme. «Ce qui demeure fascinant, ajoute l'organisatrice, c'est de montrer une image de l'homme qui ne soit ni unidimensionelle ni stéréotypée. Par ailleurs, montrer que le danseur, contrairement à l'opinion qui domine, n'est pas un athlète qui porte un maillot de ballet».

Dieter Heitkamp et Helge Mugial, du collectif berlinois Tanzfabrik

Mais par-delà ses aspirations libératrices, Moment'homme revêt son intérêt particulier par la diversité des courants chorégraphiques qui sont au rendez-vou s. En comparaison avec l'édition 83, le nombre des participants a augmenté du double et la manifestation s'échelonne désormais sur quatre semaines au lieu de deux.

Pendant les trois premiers volets, la scène sera offerte à une vingtaine de jeunes fauves qui viendront y mordre à tour de rôle avant de l'abandonner, lors du dernier week-end, aux manoeuvres expérimentales de leurs camarades artistes visuels.

Pour qui cherche simplement à s'initier à cette cuisine nouvelle, l'occasion est rêvée. Danse moderne, post-moderne, improvisation danse-musique et performance multi-médias se croiseront sans relâche tout au long de ce mois. «Toutes les pièces à l'affiche sont inédites au public montréalais, et la moitié ont été créées expressément pour le festival» précise Dena Davida.

Naturellement, lorsque je lui demande qui, selon elle, représente les artistes de marque, l'organisatrice répond avec tact: « qu'ils le sont tous». La question était mal posée. Car il s'agissait de lancer des noms au hasard, et tomber sur celui de Tanzfabrik pour que son regard s'allume et trahisse le débit placide qu'elle donnait à sa voix. Les deux membres de ce collectif de huit danseurs-chorégraphes berlinois sont en effet fort attendus. À tel point que c'est à eux que revient le privilège d'inaugurer le festival. Ils en donneront le coup d'envoi pendant les quatre jours d'ouverture, escortés en alternance par Bill James du Groupe de la Place Royale d'Ottawa et Kai H. Lai de Toronto, que l'on a déjà vu l'an dernier à ce même festival.

Mais hormis ces invités venus d'outre-me r, la représentation nord-américaine n'est pas à dédaigner. Plusieurs figures connues en garantissent sinon la qualité, du moins l'intérêt. On remarque entre autres la présence de Christopher Gillis (frère de Margie Gillis), pensionnaire chez Paul Taylor Dance Company de New York. Tedd Robinson, qui depuis peu préside à la destinée du Winnipeg Contemporary Dancers. Louis Guillemette, ex-membre de La La La, groupe mené par Édouard Lock. Sun Ergos, un duo inusité en provenance de Calgary, formé d'un danseur et d'un comédien. Daniel Léveillé, l'un des représentants les plus fougueux de la danse-théâ tre à Montréal. Et enfin, Pierre Cartier et Richard Simas, improvisateurs issus des rangs des Événements de la Pleine lune.

Du côté des performeurs, Denis Lessard bataillera en compagnie des Torontois John Greyson, Stephen Andrews et Kim Tomczac. Ce nouveau volet consacré aux artistes visuels renaît de ses cendres après avoir connu un demi-échec la saison dernière, alors qu'il portait le nom de Chorégraphies d'artistes.

Calée dans son fauteuil au milieu du désordre qui bouleverse la petite pièce où nous nous trouvons, Dena Devida semble satisfaite. Les préparatifs du festival vont bon train, et les gouvernements provincial et fédéral, ainsi que le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, via leurs différents programmes d'aide à la danse, ont enfin délié les cordons de leurs goussets. Pour la tenue du festival, Tangente a bénéficié de la somme de $15,000, contre $7,5000 obtenus l'an dernier, et pour l'ensemble de ses activités cette année, $25,000. Une augmentation de plus de $17,000 comparativement à l'année dernière. «Espéront que cela va continuer» laisse échapper l'organisatrice en se croisant les doigts.

Mais en attendant, place aux hommes!

Marie-Paule Sarrazin
Présidente

CÉLIBATAIRES
le CLUB DES DIPLÔMÉ(E)S UNIVERSITAIRES INC.
(Un organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparé(e)s, divorcé(e)s.)
vous invite à une
SOIRÉE DANSANTE
dans le cadre rococo de la
SALLE DORÉE
HÔTEL MONT-ROYAL
VENDREDI — 12 OCTOBRE à 21 h 00
Membres 5 $ Non-membres 10 $
Renseignements: 287-1017

$motte • $mash • green 1½
au musée $mash
928 est,ste catherine
(métro berri)
du 10 au 28 octobre à 21:30hrs.
du mercredi au dimanche incl.
présenté par
théâtre Zoopsie
réservations: 288-5188
527-4461

CARBONE 14
présente
LE RAIL
conception et mise en scène de
Gilles Maheu
du 25 octobre au 24 novembre
à 20 h 00
relâche les dimanches
ESPACE LIBRE
1945 rue Fullum
informations et réservations
521-4191

Les Ballets Jazz de Montréal

La chasse au chorégraphe à travers le monde

SUZANNE ASSELIN

Les Ballets Jazz n'ont plus besoin de support publicitaire. Leur seul nom évoque la vague «ballet-jazz» qui a déferlé comme un raz-de-marée sur le Québec dans les années '70. Votre femme, votre fille, votre cousine ou votre cousin sont peut-être allés se balancer les hanches et se rouler les épaules dans l'une des nombreuses écoles de ballet-jazz.

«Cette folie pour le ballet-jazz nous a servis au début mais nous a grandement nui par la suite, puisque certaines personnes se sont improvisées professeurs de ballét-jazz», explique la directrice artistique de la compagnie de onze danseurs, Geneviève Salbaing. « Après les débuts en 1972 avec Eva von Gencsy et Eddy Toussaint, je me suis rapidement aperçue des limites du ballet-jazz. Je considère maintenant que ma compagnie fait de la danse contemporaine, c'est-à-dire un mélange harmonieux de ballet, de jazz et de danse moderne, mais sur de la musique de jazz» d'expliquer ce petit bout de femme qui pète le feu.

Souvent exclue de la manne gouvernementale (elle ne reçoit toujours pas d'aide du Conseil des Arts), Madame Salbaing a misé sur la vie de tournée. Et maintenant que la compagnie tourne comme une toupie dans le vaste monde, les fonctionnaires se disent qu'elle n'a peut-être plus besoin d'argent malgré la campagne de financement de $200,000 en cours. Le cercle n'est pas loin d'être vicieux.

De toute façon, Madame Salbaing a plus ou moins enterré la hache de guerre. Elle se préoccupe de renouveler l'image des Ballets Jazz en partant à la chasse aux chorégraphes. Au beau milieu de sa tournée mondiale entreprise en 1982, la compagnie fait une halte au Québec. Sur la carte d'invitation au public, les Ballets Jazz ont programmé quatre nouvelles oeuvres.

Avec elle, comme un garde du corps, Ulysses Dove, un jeune chorégraphe américain au français parisien raconte la sixième chorégraphie de sa carrière, *Bad Blood*. «Dans ce ballet, explique-t-il, j'exprime la puissance d'être jeune, avec des mouvements entiers, imposants, spontanés. Les émotions sont fortes et les danseurs s'attirent ou se repoussent passionnément.»

Ce capricorne déterminé, au regard irradiant de sensualité, a été cueilli l'année dernière par Madame Salbaing, au moment où il était assistant-directeur au Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris dirigé par Jacques Garnier. Il a vu les Ballets Jazz et il a été séduit par leur vivacité. Ulysses «la-colombe» est comme un oiseau assoiffé de liberté. Cette liberté, il l'a conquise par échelons en faisant ses classes avec les grands de la danse américaine. Les Merce Cunningham et surtout Alvin Ailey, avec lequel il a travaillé de 1973 à 1980.

Dove a débuté sa carrière chorégraphique en 1979 avec *I see the moon* pour le Ailey Repertory Ensemble. Puis il a fait le solo *Inside* pour la grande Judith Jamieson. Pour Garnier, il a créé *Pieces of dream* et *Night shade*, ce dernier repris par le Ballet Cullberg et le Alvin Ailey Dance Theater. Enfin, le *Secreted images* pour le Ballet de Bâles.

Une belle brochette chorégraphique à laquelle il ajoute *Bad blood*. Dove regarde déjà plus loin et plus haut. « Pour le moment, je me contente de faire des chorégraphies pour les autres et de découvrir différents types de danseurs. C'est tout un défi. Mais j'en ai un encore plus grand. Celui,un jour, d'avoir ma propre compagnie.»

Le grand mot est lâché. En attendant, il travaille dans l'intimité avec les interprètes du pas de deux de *Bad blood*. Comme un grand chirurgien (il a même fait des études pré-médicales), il recherche la perfection. « Il a tiré des tentures dans la salle de classe pour faire répéter Chantal Desruisseaux et Barry Meyer. Nous avions à peine le droit de jeter un oeil indiscret» raconte Madame Salbaing. «Au début, j'ai pensé à ce ballet sur une musique moderne et new wave de Laurie Anderson, comme à une histoire de séduction en trois épisodes. En cours de route, il est devenu l'expression de la puissance d'être jeune, fort et en marge des courants de masse» de préciser Dove avec son large sourire de conquérant.

Certains Montréalais se souviendront sans doute du passage électrisant du fameux Ballet de Caracas il y a quelques années. Depuis lors, les épées sont tombées et la compagnie aussi. Pourtant son inventif chorégraphe, Vicente Nebrada a survécu. «Il a vu notre compagnie au Beacon Theatre de New York et il m'a tout de suite proposé de monter un ballet.» ajoute Madame Salbaing. Peut-être un peu sur le modèle de sa défunte compagnie Nebrada a, paraît-il, créé un beau ballet enlevant de grande finale où les danseurs auront le diable au corps. Un ballet folichon sur des mouvements de rumba, de passionnant tango, de guaracha et de conga.

Suite à la page 30

ORCHESTRE SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE MONTRÉAL
DIRECTION: MILOS TAKÁCS
FESTIVAL DE LA MUSIQUE HONGROISE
JULIA HAMARI
KATI PITTI
VICTOR LEBLANC
SOLISTES DE L'OPÉRA DE BUDAPEST
CHORALE UQAM
KODALY
HARY JANOS
EXTRAITS D'OPÉRA AVEC CHOEUR ET BALLET
BRAHMS
ALTO RAPSODIE
DANSES HONGROISE
8 OCTOBRE 20H
SALLE DE CONCERT POLLACK
555 SHERBROOKE OUEST — MÉTRO McGILL
BILLETS: 12,50 $
À L'ENTRÉE RENSEIGNEMENTS: 849-2803

les ballets jazz de montréal
Directrice Artistique: Geneviève Salbaing
4 NOUVEAUX BALLETS:
Vicente Nebrada/Morton Gould
Ulysses Dove/Laurie Anderson
Iro Tembeck/Vincent Dionne
Charles Mathieu Brunelle/Chick Corea
10, 11, 12, 13 OCTOBRE à 20h00
BILLETS: 19$, 15$, 12$
Étudiants et troisième âge: 14$
Théâtre Maisonneuve Place des Arts
Soirée du 12 octobre commanditée par GM Canada
UNE PRÉSENTATION ckoi 97

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi 20h.
Samedi 17h et 21h. Dimanche 15h
LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE
de BERNARD SLADE
Adaptation: JEAN-CLAUDE CARRIÈRE
Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
avec LOUISE TURCOT - LÉO ILIAL
ARLETTE SANDERS - GABRIELLE MATHIEU
JEAN FONTAINE - MONIQUE BÉLISLE
Décor: Claude Goyette Costumes: François Barbeau Eclairages: Louis Sarraillon
Réservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford 844-1793

CONCERT GALA
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Lundi, 5 novembre, 20 h 30

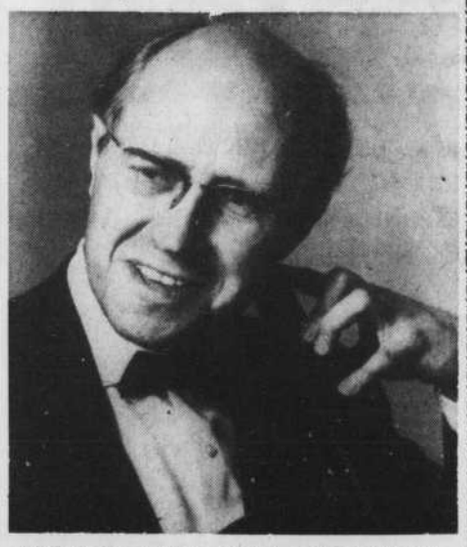

MSTISLAV ROSTROPOVICH,
violoncelle
Tchaikowsky: Variations Rococo
Handel: "Water Music"
Mozart: Symphonie no 40
Schubert: Symphonie no 5
CONCERT ALCAN
BILLETS EN VENTE À LA PLACE DES ARTS
22$ - 18$ - 16$ - 14$
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

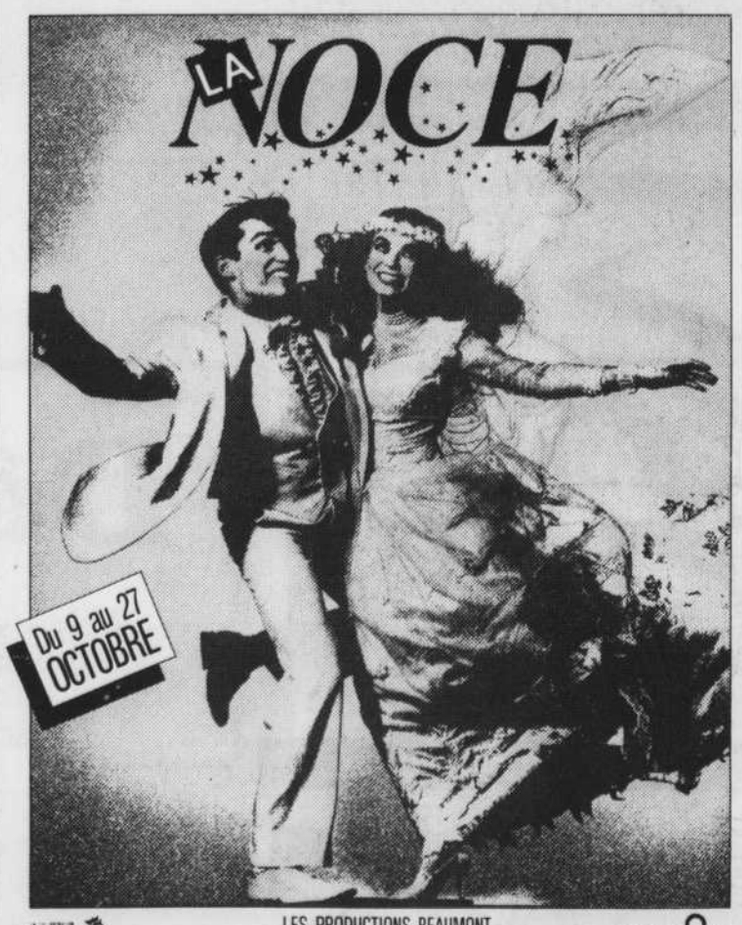

LA NOCE
Du 9 au 27 OCTOBRE
Laurentide
LES PRODUCTIONS BEAUMONT PRÉSENTENT
LA NOCE
UN SPECTACLE DE ROBERT DUPARC AVEC
GASTON CARON * JEAN-PIERRE CHARTRAND
MARTHE CHOQUETTE * MICHEL DAIGLE * DANIEL GADOUAS * NATHALIE GADOUAS
MARC GÉLINAS * VINCENT GRATON * LOUISE LAPARÉ * VÉRONIQUE LE FLAGUAIS
MARC LEGAULT * YANNICK LEGAULT * GASTON LEPAGE * HÉLÈNE LOISELLE * NADINE MARCHAND
JEAN-MARIE MONCELET * JULIE PARKER * LIONEL VILLENEUVE
ET
L'ORCHESTRE DU LAST CALL TRIO
MISE-EN-SCÈNE LORRAINE PINTAL MUSIQUE LUC GILBERT DÉCOR MARTIN FERLAND
COSTUMES FRANÇOIS LAPLANTE ÉCLAIRAGES LUC PRAIRIE SON JULES PAQUIN CHORÉGRAPHIE DANIELLE HOTTE
À LA SALLE DE L'ÉGLISE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE
3767, RUE BERRI, (COIN ROY) PRÈS DE LA RUE ST-DENIS
DU MARDI AU VENDREDI 20 h 30 SAMEDI 17 h ET 21 h
RÉSERVEZ VOTRE TABLE 845-5211
Billet: 15 $
En vente au guichet de NOCE 3767, rue Berri 845-5211
et aux comptoirs TICKETRON EATON Montreal Trust Baie spectrum
Stationnement entrées rue Cherrier et rue Roy
CKAC 73
Perrier

LE DEVOIR CULTUREL

« 101 ouest, avenue des Pins » ou . . . « passe-moi le sucre »!

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Depuis que je me suis mis à l'écoute du téléroman, je ne prends plus de chance et je m'asseois par terre devant mon téléviseur. Comme ça, je ne risque pas de tomber de mon fauteuil, frappé comme Paul le misogyne en plein milieu de son chemin de Damas. Cette prudence m'a bien servi avec *Les Moineau et les Pinson* comme elle m'est apparue bénie des dieux avec l'inqualifiable *Belle Rive*. Mais avec *Le 101, ouest avenue des Pins*, même cette précaution ne me fut pas de suffisance et, bien que déjà à terre, je trouvai quand même le moyen de me frapper le front contre le plancher. La bosse qui m'en est restée m'autorise, je crois, à expliquer, dans un but pour ainsi dire humanitaire, ce qui s'est passé.

Je n'ai pas pour Denise Filiatrault la sympathie toute croche que j'ai toujours eue pour Georges Dor. C'est que je n'ai jamais assisté au commencement de la diva alors qu'elle faisait ses tours de chants dans tous les cabarets quelconques de Montréal et d'ailleurs. J'étais trop jeune. Et quand je me suis mis à fréquenter le *Café du Nord* et le *Café de l'Est*, Denise Filiatrault était déjà une grande vedette du théâtre et de la télévision. À sa place, j'eus donc droit à Roméo Pérusse et à ses grosses farces cochonnes, de même qu'à l'humour tout en dents de scie de Ti-Gus et de Ti-Mousse. Si je n'en suis pas mort, ce n'est pas la faute de personne : n'ayant jamais su boire, on ne me laissait jamais très longtemps à cette table du *Café du Nord* ou à celle du *Café de l'Est*, de sorte qu'à quarante ans, je me retrouve avec de grands trous dans ma culture populaire.

Il semble toutefois qu'avec *Le 101, ouest avenue des Pins*, Denise Filiatrault veuille me les combler tous et en même temps. Car tout ce petit monde qui habite dans cette maison de rapport de la rue des Pins est pris du même mal, et que je ne saurais diagnostiquer sans l'invention d'un néologisme. Alors, ce monde je l'appellerai celui de la *cabarétite aiguë*. Parce que c'est d'abord d'une vulgarité et d'une prétention sans nom, aussi bien dans l'écriture que dans la façon qu'ont les personnages de rendre cette écriture. Tout y est cheap, mais d'un cheap qu'il serait même difficile de retrouver dans la vie quotidienne tant il recouvre tout. Regardons ça d'un peu plus près.

Dans cet étonnant building qui ressemble comme une goutte d'eau à une autre au fameux décor de *Moi et l'autre*, Denise Filiatrault s'est déguisée en cette insécrable actrice française qui, toute sa ménopause bue, a quitté Paris pour venir tenter sa chance au Québec. Elle y a comme confidente et amie Dominique Michel qui, tout en lui servant de bonne, compose des chansons populaires et plutôt débiles, et grâce auxquelles elle espère bien se rendre aussi loin qu'à Miami. S'agitent autour des deux commères l'ami de coeur de Dominique Michel, et qui est joué (c'est une façon de parler, bien sûr) par Benoit Marleau, appuyé par Jean Archambault qui a repris le personnage de Christian-la-tapette que jouait André Montmorency dans le feuilleton de *Chez Denise*. Et comme si cela ne sufifisait pas encore, on y retrouve aussi la fille de Denise Filiatrault dans le rôle d'une téléphoniste qui, j'espère, ne marche pas comme elle parle parce qu'alors ça serait l'accomplissement du désastre. Cerise sur le gâteau, cette Madame Ti-Mousse elle-même qui est la propriétaire du building.

Maintenant que vous possédez cette information de base, imaginez tout ce que vous pouvez et forcez-vous pour descendre bien bas dans la quétainerie. À moins que vous soyez ce qu'au hockey on appelle un surdoué du seul fait que vous ne patinez pas sur la bottine, vous ne réussirez pas à inventer quelque chose d'aussi mauvais que *Le 101, ouest avenue des Pins*. Quelque chose d'aussi mauvais, d'aussi faux, d'aussi ridicule et d'aussi infantile. Tous les stéréotypes dans ce qu'ils ont d'épais y sont, à commencer par l'alcoolisme de la vieille actrice française, son accent parigot dont elle change sans cesse, sa suffisance et que sais-je encore ! Quant au personnage que joue Dominique Michel, quelle misère et quelle douleur ! Tant de naïveté confond et, à proprement parler, est absolument inqualifiable, à ce point que j'en ai de la peine pour l'actrice obligée à jouer un tel rôle. Quant à la tapette Christian, Jean Archambault en met tellement et de si mauvaise façon qu'on croirait qu'il sort tout droit du cabaret des monstres dans *La guerre des étoiles*. Et pas une seule petite idée, jamais une simple phrase qui veuille vraiment dire quelque chose. Ce n'est pas le désert, mais bien pire, c'est-à-dire l'affligeant du vide.

Pour avoir vu *Les Moineau et les Pinson*, de même que *Belle Rive*, je croyais vraiment qu'il était impossible de faire pire, qu'après la révolution du « Passe-moi le beurre » au « Passe-moi le jus de tomate », il ne pouvait plus y avoir rien d'autre parce que j'étais au bord du gouffre. Mais je me trompais encore car il me restait à voir cet épisode du *101, ouest avenue des Pins*, et toute cette longue scène qui m'a fait faire un pas en avant, et qui consistait à hurler pendant dix minutes : « Passe-moi le sucre ! »

C'est la seule chose qui, bien malgré moi, m'a fait rire dans le nouveau feuilleton de Denise Filiatrault. Pour le reste, j'avoue que je n'y comprends rien. C'est-à-dire que je ne comprends pas comment quelqu'un comme Denise Filiatrault a pu concocter quelque chose d'aussi indéfendable que *Le 101, ouest avenue des Pins* qui ressemble à ce que serait une très mauvaise caricature calquée sur une déjà très mauvaise caricature du monde pourtant superbe et généreux de Michel Tremblay. Et je ne comprends pas non plus ce qui a amené Radio-Canaa à mettre ce feuilleton sur les ondes, sinon par erreur.

Mais que l'année va être longue pour tout le monde, dieux de tous les ciels !

Les Ballets Jazz de Montréal: la puissance de la jeunesse

Suite de la page 29

« Nous avons fait un arrêt de trois mois pour apprendre ces nouvelles chorégraphies et j'en ai profité pour travailler aussi avec des créateurs d'ici. Iro Tembeck m'intéresse depuis longtemps ainsi que Charles Mathieu Brunelle.» Madame Salbaing prend des chances bien calculées autour de «l'esprit d'invention, la personnalité et la musicalité» des créateurs du mouvement organisé.

Le choix d'Iro Tembeck peut paraître étrange mais la chorégraphe de souche moderne a mis au monde *Germinal*, une orgie de «formes rituelles qui surgissent dans une évocation primitive d'un sacre du printemps» sur une musique de jazz du percussionniste Vincent Dionne. Pour mettre la cerise sur le spectacle, le fondateur du Spindrift Dance Theatre, Charles Mathieu Brunelle, «a cousu ensemble des mouvements très personnels, bien assaisonnés d'humour sur une musique de Chuck Coréa».

Après Montréal du 10 au 13 octobre et Québec les 23 et 24, il y aura les États-Unis, un chapelet de pays et une longue tournée en Afrique. S'ils n'ont pas toujours l'argent, les Ballets Jazz auront au moins la puissance de la jeunesse dans leur baluchon de voyage.

Transit: du théâtre musical superbe à l'Eskabel

JEAN ROYER

Transit, musique de Micheline Coulombe Saint-Marcoux et texte de France Théoret. Mise en scène de Pierre Barrat assisté de Marie-Noël Rio. Direction musicale: Jacques Lacombe. Réalisation du film: Guy Leduc. Interprétation: Jocelyne Fleury-Coutu (Mezzo) et Élisabeth Lenormand (soprano); quatre choristes: Ruth Phaneuf, Chantal Rioux, Claude Auger, Alain Duguay; musiciens: Suzanne Audet(ondes Martenot), Nathalie Bélanger(flûte), Vincent Dhavernas (percussions), Colin Murray (trombone) et Andras Weber (violoncelle). Avec quatorze comédiens sur scène. Co-production du théâtre de l'Eskabel et de l'Atelier lyrique du Rhin. À l'Eskabel.

Le théâtre musical était un genre oublié au Québec. Il ne le sera plus après cette réussite superbe qu'est la création de *Transit* à L'Eskabel. Grâce surtout à la mise en scène qui intègre tous les éléments du spectacle en un drame visuel et sonore efficace.

Micheline Coulombe Saint-Marcoux et France Théoret ont conçu un argument qui ne manque pas de générer l'action: une femme, compositrice, attend, dans un aéroport étranger où elle ne comprend pas la langue, l'avion qui amène son enfant. Celui-ci a un retard inexpliqué. Dans sa solitude angoissée, la mère explore les espaces de sa mémoire et de son imaginaire. Elle fait des rencontres étonnantes avec elle-même.

Le metteur en scène Pierre Barrat et son assistante Marie-Noël Rio ont traduit sur scène de façon spectaculaire le monde qui habite l'écran mental du personnage. L'attente, l'angoisse, la solitude, les désirs, les rêves du personnage circulent avec la quinzaine de « voyageurs » divers qui traversent l'aéroport comme un choeur grec. La production visuelle de ce théâtre musical réinvente pour notre plaisir les écrans de l'action: miroirs pour le présent, cinéma pour la mémoire, personnages figurant l'imaginaire.

Cette action, la musique de Micheline Coulombe Saint-Marcoux la suggère et la ponctue dans un style expressionniste qui sait prendre son espace dramatique. Quant au texte de France Théoret, il demeure chargé d'images et d'émotions malgré le ton réaliste et lapidaire nécessaire à l'action.

L'interprétation de Jocelyne Fleury-Coutu, si elle reste un peu froide et pas trop nuancée sur le plan dramatique, prend une dimension émouvante sur le plan vocal. Quant à Elisabeth Lenormand, elle accomplit une performance inoubliable dans la scène de la chanteuse rock. D'autre part, la scène du duel des deux chanteuses reste un des moments forts du spectacle, de même que l'intégration à l'action de la flûtiste Nathalie Bélanger.

Dans son emsemble, la production est tout à fait brillante, même si elle n'évite pas une certaine uniformité et même si toutes les intentions dramatiques ne sont pas évidentes à la représentation. *Transit* nous séduit du début à la fin. Voici peut-être le meilleur spectacle de théâtre joué actuellement à Montréal. Il y en a pour les yeux, pour les oreilles et pour le coeur. Tous les Bussotti du monde peuvent s'agiter, c'est *Transit* qui restera le clou des Journées mondiales de la musique à Montréal.

Un bon conseil

Faites vérifier votre tension artérielle

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT BACH

SOLISTES:
JAIME LAREDO
Violon
YAELA HERTZ
violon
THEODORE BASKIN
hautbois

Concertos pour violon, la mineur et mi majeur
Concerto pour violon et hautbois
Concerto pour deux violons, ré mineur

Lundi soir, le 15 octobre, 20 h 30
Billets en vente à la Place des Arts
Adultes: 15,00$ Étudiants: 7,50$
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Direction artistique et musicale GUY BÉLANGER
Avec MARIE-DANIELLE PARENT, BERNARD TURGEON, PIERRE CHARBONNEAU, L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC, LE CHOEUR DE LA SOCIÉTÉ LYRIQUE D'AUBIGNY
Mise en scène PIERRETTE ALARIE
Décors BERNARD PELOQUIN
Éclairages DENIS GUÉRETTE
Chorégraphies KATALINE MOLNAR

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
Salle Louis-Fréchette
25, 27, 30 octobre et 1er novembre 1984
à 20 heures

Une production de la Société lyrique d'Aubigny et du Grand Théâtre de Québec en collaboration avec la Fondation de l'opéra de Québec

Le Championnat Mondial Professionnel de Danse 1984
CKMF 94
Société Radio-Canada
12 et 13 octobre
ARÉNA MAURICE-RICHARD

25 PAYS PARTICIPANTS
Une première au Canada!
Billets: 35,00$ — 10,00$
Étudiants et Troisième Âge: 10,00$
2 FAÇONS D'OBTENIR VOS BILLETS:
En personne: Aréna Maurice-Richard
Mar., merc., jeu., et vend., de 10.00 hres à 17.00 hres
Sam., et dim., de 12.00 hres à 17.00 hres
INF.: (514) 254-9139
Studio 2720 Inc., 2720 Des Ormeaux, Montréal, (coin Pierre de Coubertin)
INF.: (514) 354-2210
AIR CANADA
Ville de Montréal

LES CONCERTS GALA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
8-10 octobre, 20h
CHARLES DUTOIT
CECILE LICAD, *piano*
ROBERT AITKEN, *flûte*
SCHAFER *Concerto pour flûte (première mondiale)*
SCHUMANN *Concerto pour piano*
DVOŘÁK *Symphonie no 9*
Commandite de: Petro-Canada Inc.
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
16-17 octobre, 20h
CHARLES DUTOIT
MURRAY PERAHIA, *piano*
STRAVINSKY *Scherzo fantastique*
BEETHOVEN *Concerto pour piano no 3*
STRAVINSKY *L'Oiseau de feu*
Commandité de: Sun Life du Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Désolés!

Nous avons le regret d'annoncer à notre distingué public que, dû à un conflit de travail, les représentations de la pièce
"L'AVARE"
ne pourront avoir lieu.
Nous espérons cependant pouvoir les reprendre plus tard au cours de la saison.
À tous ceux qui sont détenteurs d'un billet pour une de ces représentations, vous recevrez prochainement par la poste, un avis vous donnant les renseignements nécessaires pour le remboursement.
Nous sommes vraiment **désolés.**
tnm
84 ouest, rue Ste-Catherine

La musique de toute une génération
9h00 à minuit

Tous les dimanches, CJMS consacre 15 heures d'antenne aux millionnaires du disque.

cjms RADIO 128 AM STÉRÉO
On est là pour vous

Le tour du monde de la vidéo en 18 installations

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

Au moment où on lira ces lignes, deux des quatre volets de « Vidéo 84 » — le festival et le colloque — appartiendront au passé et, à moins d'imprévu, ils auront allègrement rempli toutes leurs promesses.

Aussi, en attendant la publication, en mai 1985, d'un ouvrage qui comprendra les Actes du colloque, des textes historiques sur la vidéo et des photos des installations présentées au MAC et dans les galeries, doit-on se concentrer sur l'exposition de « Vidéo 84 » qui n'en est certes pas l'élément le moins spectaculaire ni le moins susceptible de gagner de nouveaux adeptes à la discipline.

Rappelons les faits. L'exposition est tentaculaire et réunit des projets de 18 artistes répartis dans huit espaces différents. Au MAC, on retrouve General Idea, Miguel Raymond, Barbara Steinman et Keigo Yamamoto (jusqu'au 11 novembre); chez Articule, Dalibor Martinis (jusqu'au 14 octobre); chez Esperanza, Nam June Paik (jusqu'au 10 novembre); chez Graff, Dara Birnbaum et Philippe Poloni (jusqu'au 23 octobre); chez Jolliet, Maurizio Camerani, Michel Jaffrenou et Mary Lucier (jusqu'au 20 octobre); chez Optica, Stuart Marshall et Marshalore (jusqu'au 27 octobre); chez Powerhouse, Marie-Joe Lafontaine et Muriel Olesen (jusqu'au 21 octobre); enfin, à l'UQAM, Ingo Gunther, Gérard Minkoff et Servaas (jusqu'au 28 octobre).

Ces artistes, dont les uns sont (presque) des débutants tandis que les autres ont déjà une notoriété certaine, proviennent des 11 pays qui participaient au festival de « Vidéo 84 », et l'ensemble de leurs travaux constitue un inventaire extrêmement inventif des pouvoirs qu'acquiert la vidéo à s'intégrer dans des sculptures, des installations ou des environnements.

Disons d'emblée que l'expérience de ces 18 installations constitue une des tournées à la fois les plus éclairantes, les plus stimulantes et les plus séduisantes qu'il nous ait été donné de faire depuis longtemps, et le mérite en revient aux organisateurs qui, voulant rattraper un retard important, ont pris le parti de sélectionner un ensemble d'oeuvres qui soit un panorama des différentes tendances de la vidéo-installation depuis 20 ans, plutôt que de n'en privilégier qu'un petit nombre qui eut mieux rendu compte de l'activité vidéographique des toutes dernières années.

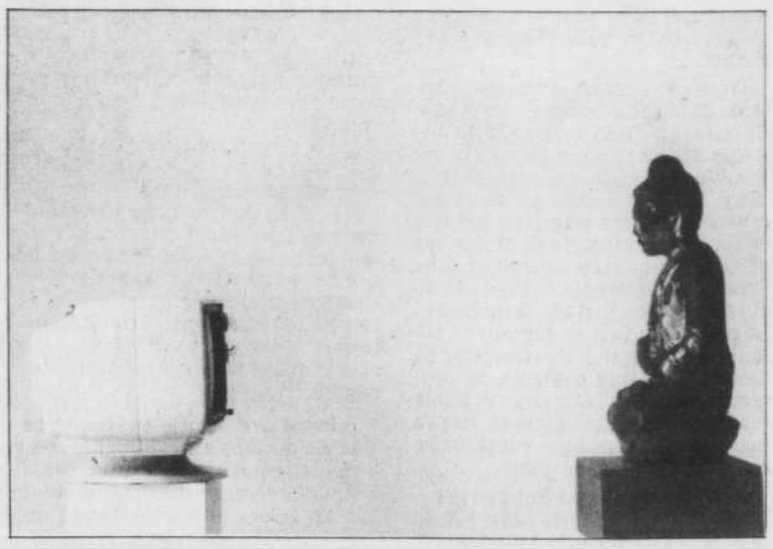

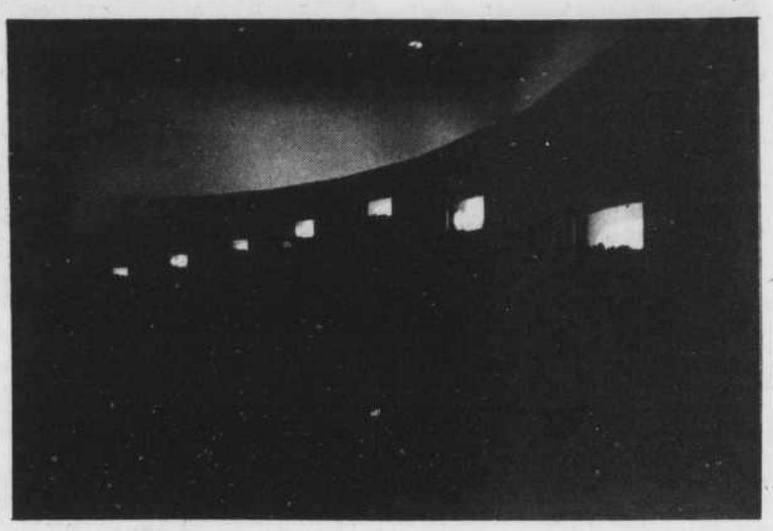

À gauche, « Ohio at Giverny » de Mary Lucier. Ci-haut, « Pftt » de l'artiste hollandais Servaas.

S'il est vrai que la vidéo correspond à un usage créatif de la technologie — ce que les 141 bandes du festival de « Vidéo 84 » répétaient sur tous les tons —, on peut penser que les sculptures, les installations et les environnements avancent d'un cran et correspondent à un usage créatif de la vidéo elle-même, et qu'elles transforment souvent un médium relativement « froid » ou « dur » en un langage plus engageant. En même temps, on conçoit facilement que, si le corpus des bandes vidéographiques commence à constituer un continent, celui des installations apparaît toujours comme un archipel, ce qui le rend aussi passionnant que ... difficile à décrire dans un espace restreint.

Cela dit, parmi tous ces modes de mise en espace de la vidéo, on peut déjà distinguer les dispositifs qui ont une structure et un fonctionnement autonomes (comme n'importe quel autre objet d'art) de ceux qui exigent une participation active du spectateur dont les gestes matérialisent ou modifient la proposition du vidéaste.

Cette dernière tendance, très minoritaire à Montréal, est brillamment représentée par *Between Sound & Sound No 1* du Japonais Yamamoto, qui nous fait mesurer *en deux temps, trois mouvements* l'écart entre l'Orient et l'Occident, par *La vidéo, je m'en balance* de la Suisse Muriel Olesen, un espiègle circuit fermé qui révèle autant le fonctionnement matériel qu'un certain symbolisme du médium, et, d'une manière moins voyante, par *Vidéo ? L'arme absolue — Larmes absolues* du Suisse Gérald Minkoff, une ingénieuse reformulation contemporaine et très spécifiquement vidéographique du mythe de Méduse.

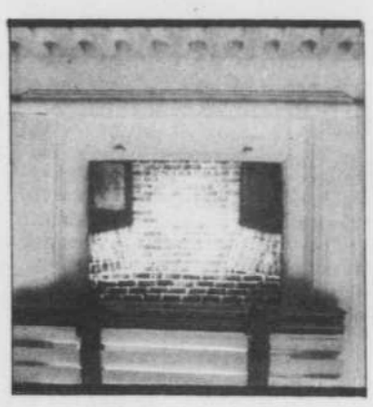

À gauche, « TV Buddha III, 1984 », une installation-vidéo de Nam June Paik. Ci-haut, « Chambres à louer » de Barbara Steinman.

Quant aux 15 oeuvres qui illustrent l'autre tendance, elles disent combien la mise en scène d'une bande vidéographique est souvent une *mise en sourdine* de cette bande, l'attention du spectateur étant davantage sollicitée par les dispositifs qui entourent le (ou les) moniteurs(s) que par la seule image qui en sort.

Il faut dire que certains de ces dispositifs sont très *enveloppants* et s'expriment en termes explicites, qu'il s'agisse du magnifique « bateau » du Yougoslave Martinis sur lequel on met environ une heure à traverser l'espace d'Articule, de l'« arène » à la fois violente et fascinante de la Belge Marie-Jo Lafontaine, de l'explosive *Plate-forme vidéo* du jeune montréalais Miguel Raymond ou des éclairs de *Déjà vu*, une jungle vidéographique de l'Allemand Ingo Gunther.

Par ailleurs, le visiteur des installations sera sensible à la diversité de leurs contenus et de leurs *tempéraments*. On peut tout faire dire à la vidéo ... autant qu'à la feuille de papier sur laquelle on jette des signes. Certaines oeuvres sont plus intimistes (comme cette nouvelle version de *Chambres à louer* de Barbara Steinman, certes une des installations les plus prégnantes de « Vidéo 84 », ou encore l'étrange *Album* de Marshalore); d'autres, plus critiques et/ou caustiques (comme celles de General Idea ou de l'Américaine Dara Birnbaum); d'autres enfin, carrément bouffonnes (comme *Parade* du Français Michel Jaffrenou ou les irrésistibles travaux du Hollandais Servaas, *Pftt* et *Are you Afraid of Video ?*).

On aura aussi l'impression que, mine de rien, les organisateurs de « Vidéo 84 » ont respecté l'esprit des divers lieux d'exposition autant que les artistes en ont respecté l'espace. Par exemple, on ne s'étonne pas de voir l'oeuvre de Poloni installée dans la vitrine de Graff comme pour en souligner l'architecture, ni celle — très revendicatrice — de Stuart Marshall occuper une galerie parallèle, ni enfin celles — élégantes et méditatives — de Camerani et de Lucier se retrouver chez Jolliet.

Bien sûr, l'espace nous manque pour accorder à chacune de ces oeuvres le long commentaire qu'elles mériteraient presque toutes, elles qui ont été soigneusement sélectionnées par des personnes très informées dans une production exceptionnellement riche et abondante. Qu'il nous suffise de redire qu'elles méritent à tout le moins une visite attentive.

Et si, comme il est probable, on se laisse prendre à la fascination de quelques-unes d'entre elles, on ne fera que suivre l'exemple de Bouddha lui-même qui, à la galerie Esperanza, se laisse prendre au piège d'un vidéo de Nam June Paik.

Le Salon des galeries d'art

MONTRÉAL (PC) — Le deuxième Salon national des galeries d'art, qui s'ouvre le 18 octobre au Palais des Congrès, permettra notamment de voir *Les Noces de juin*, célèbre tableau de Jean-Paul Lemieux.

Avec des oeuvres de Pellan, Alan Harrison, Fernand Leduc et une sculpture d'Ulysse Comtois, ce grand Lemieux fait partie de la collection de Radio-Canada, laquelle constituera une des expositions spéciales au salon.

La matière de l'événement — 118 galeries, musées et organismes y participent — ne manquera pas d'être éclectique. Ainsi l'exposition Trip Art, présentée par Léo Rosshandler, est faite de peintures réalisées (en un temps limité, comme dans les sports) au cabaret montréalais Les Foufounes électriques.

Dans un registre plus traditionnel, la société de génie-conseil Lavalin, qui possède une riche collection, propose la première rétrospective de Rodolphe de Repentigny, mort accidentellement dans les années 50 et qui signait ses toiles Jauran.

Alors qu'en 1983, le salon voyait surtout les oeuvres sous l'angle de l'investissement, a signalé mardi la coordonnatrice Ninon Gauthier, il doit cette année mettre l'accent sur l'art contemporain, canadien et étranger. On remarque ainsi la présence d'une galerie italienne de « trans-avant-garde », Ideogramma, de Turin.

Et l'an prochain, a-t-elle dit, la participation étrangère sera accentuée au point que l'événement sera rebaptisé Salon international des galeries d'art.

En plus de montrer (en partie) sa collection, Radio-Canada enregistrera au salon un débat sur le rôle de la télévision face aux arts visuels.

Le deuxième salon a par ailleurs choisi le thème L'art et la femme. Un hommage sera rendu à Marcelle Ferron, 58 ans, créatrice émérite en arts visuels, auteur notamment de la verrière de la station de métro Champ-de-Mars, à Montréal. On fera aussi le survol de l'oeuvre du peintre Marcel Barbeau.

L'an dernier, le salon avait obtenu en quatre jours quelque 25,000 entrées et avait quand même fait un déficit de $25,000. Le responsable Jean Turgeon espère cette fois 35,000 visiteurs.

Courtier en art depuis 15 ans, M. Turgeon a rappelé qu'on avait réagi avec scepticisme quand il a organisé le premier salon.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU DEVOIR
844-3361

invest·art
ELISE MARTIN
Société de décoration artistique
• met en valeur vos objets d'art
• conseille lors de l'achat d'oeuvres d'art
• informe ... l'oeuvre d'art un investissement profitable
Case Postale 97
Succ. Ile des Soeurs
Ile des Soeurs
H3E 1J8
(514) 767-4870
Consultation • décoration résidentielle et commerciale

annuelle 84
CENTRE D'EXPOSITIONS BRANCUSI
«Peintres et sculpteurs du Québec»
jusqu'au 18 octobre
Centre Culturel Roumain 8060 Christophe-Colomb Montréal tél: 273-3606

UN ÉVÉNEMENT
Le jumelage de deux lieux d'exposition
L'Atelier 4809 la galerie l'Émergence
Travaux récents
Denis Malo
L'exposition se terminera dimanche le 21 octobre 1984 par un déjeuner-rencontre et par la présentation de vidéogramme de Danielle Bordeleau sur l'ensemble de l'événement, de 11h00 à 17h00.
Travaux récents
Alain Décarie
Laurent Tremblay
oeuvres 1963 - 1972
Robert Roussil
Vernissage le 10 octobre
de 17h00 à 21h00 de 20h00 à 23h00
Jusqu'au 21 octobre
L'Atelier 4809
4809, rue Marquette
Montréal (Québec)
(514) 526-1027
Galerie L'Émergence
1452 est, rue Laurier
Montréal (Québec)
(514) 525-2264

EXPOSITION
150 PEINTRES ET PLUS
GALERIE MICHEL-ANGE
au 430, rue Bonsecours — Vieux-Montréal — Tél.: 875-8281

«L'OEIL»
4427 St-Denis 282-1756
du lundi au samedi de 11h à 17h
ou sur rendez-vous
GRAVURES
À l'occasion du 60ème anniversaire
du premier manifeste surréaliste d'André Breton:
SURRÉALISTES & «Cie»
Le surréalisme de A (Alechinsky)
à Z (Zurn) en passant par:
BELLEFLEUR (Léon), BELLMER (Hans), CALDER (Alexander), CHAGALL (Marc), CHEMIAKINE (Mikhail), CHIRICO (Giorgio di), CLEREN (Jean-Paul), COCTEAU (Jean), COUTAUD (Lucien), DALI (Salvador), DELVAUX (Paul), ERNST (Max), FINI (Leonor), FUCHS (Ernst), GIGUÈRE (Roland), LAM (Wilfredo), MAGRITTE (René), MAN RAY, MASSON (André), MATTA (Roberto), MICHAUX (Henri), MIRO (Joan), PELLAN (Alfred), PREVERT (Jacques), ST-PHALLE (Niki de), TANNING (Dorothea), TOYEN (Marie) WUNDERLICH (Paul) et ODILON REDON
Du 11 octobre au 10 novembre 1984

Musée Marc-Aurèle Fortin

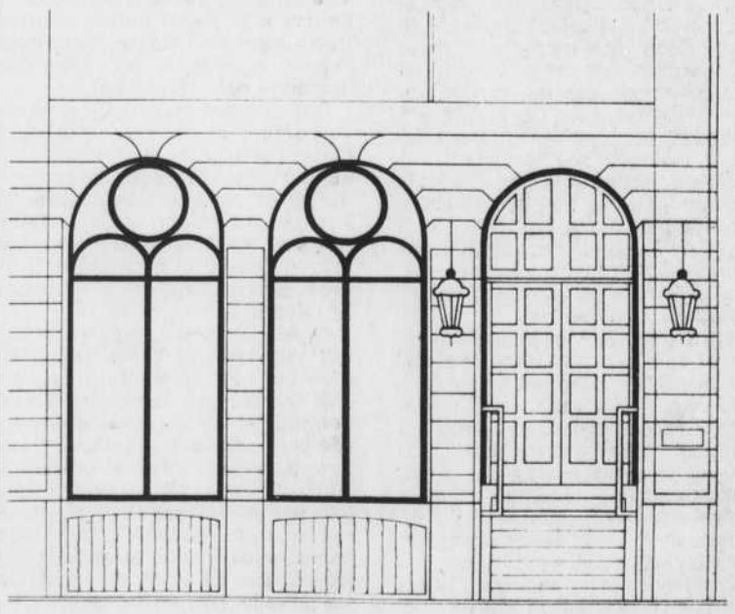

AUJOURD'HUI et jusqu'au 13 janvier 1985
Oeuvres de
Robert La Palme
Peintre et caricaturiste
Le Saguenay présente des oeuvres inédites de Marc-Aurèle Fortin en hommage au grand maître de Ste-Rose
118, rue St-Pierre Tél — 845-6108
(prolongement de la rue Bleury)
tous les jours de 11:00 à 17:00
(fermé le lundi)

6, 7 et 8 OCTOBRE
EXPO-OCTOBRE 1984
à l'occasion
DE LA FÉÉRIE DE COULEURS D'AUTOMNE
Des peintres, sculpteurs, céramistes etc., quatre universités, des galeries d'arts, des musiciens, amuseurs et performeurs seront présents toute la fin de semaine.
150 artistes
Randonnées en nature avec spécialistes etc.
ENCAN:
Dimanche le 7 octobre à 16 et 18 heures
la vente continue lundi le 8 octobre
Exposition: 4 auberges de la région
VILLAGE-HOSPITALITÉ
Municipalité de LAC SUPÉRIEUR
autoroute des Laurentides (sortie St-Faustin, route 117)
Rendez-vous AU GITEL LA BOULE 1-800-567-6716
(subventionné par le Ministère des Affaires Culturelles, Québec)

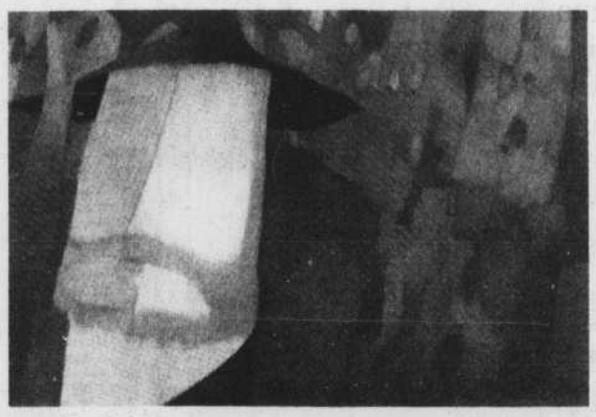

LANCEMENT D'UNE SÉRIGRAPHIE
DE CLAUDE LE SAUTEUR INTITULÉE
« ... MENAUD REGARDA LONGTEMPS SA MONTAGNE,... »
TIRAGE: 125 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
SUR PAPIER SAINT-GILLES.
SOUSCRIPTION ANNUELLE
DU CENTRE COMMÉMORATIF
FÉLIX-ANTOINE SAVARD
LE 7 OCTOBRE 1984 À
SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE
(418) 635-2430

Les 45 ans de l'Orchestre de chambre de McGill

GILLES POTVIN

Orchestre de chambre McGill. Concert anniversaire présenté par la Ville de Montréal. Chef d'orchestre : Alexander Brott. Solistes : Nicole Duchemin, soprano; Mario Duchemin, pianiste; André-Gilles Duchemin, flûtiste. Programme : Entrée de la reine de Saba (Handel), Airs de *Juditha triumphans* (Vivaldi) et d'*Iphigénie en Tauride* (Gluck), Concerto no 20, en ré mineur, K. 466 (Mozart), Concerto en ré mineur (C.P.E. Bach), Airs de *Norma* (Bellini) et de *Cosi fan tutte* (Mozart). À l'église Saint-Jean-Baptiste, jeudi soir

N'allons surtout pas chercher une fois de plus à expliquer les circonstances particulières qui ont présidé à la fondation de l'Orchestre de chambre McGill et qui font que ce 45e anniversaire célébré cette saison est en réalité celui d'un quatuor à cordes portant le nom de McGill fondé en 1939 par Alexander Brott, lequel se transforma plus tard en l'orchestre de chambre que nous connaissons aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, le rôle de l'orchestre à ce concert anniversaire, si l'on excepte la brève page de Handel jouée au début, se limitait à une collaboration avec trois jeunes musiciens québécois fort doués, membres d'une même famille et d'une même génération. Le nom Duchemin s'ajoute ainsi à celui d'autres familles québécoises — on pense aux Gagnier et aux Masella — qui ont contribué de façon significative à notre vie musicale. Tous trois ont reçu au Québec leur première formation pour ensuite la compléter à l'étranger.

Nicole Duchemin possède une voix large et puissante dont la projection a paru plutôt diffuse, à moins que ce soit l'acoustique souvent déroutante de l'église qui produise cet effet. Mais elle chante avec conviction et des aigus généralement solides mais d'une qualité variable, non sans quelques écarts de justesse. La présence est forte et le chant passe aisément la rampe.

Mario Duchemin a joué en artiste consciencieux l'oeuvre de Mozart, maîtrisant d'une part ses exigences au plan technique mais surtout en mettant l'accent sur son aspect expressif. À cet égard, le mouvement lent a été particulièrement réussi.

André-Gilles Duchemin, qui a travaillé avec les plus célèbres flûtistes de notre temps, a réaffirmé le talent que l'on connaissait déjà. La sonorité est brillante et la technique est sûre mais il a eu, lui aussi, des problèmes avec l'acoustique, laquelle mettait trop en évidence la participation de l'orchestre.

Alexander Brott a offert aux trois jeunes artistes une collaboration soignée et attentive, ce qui leur a permis de donner toute la mesure de leur talent.

« La Folia »: une fête à studios ouverts

CAROL BERGERON

Donner 24 heures d'antenne en direct à plus de 500 musiciens, voilà un projet un peu fou qui s'est cependant réalisé le 27 septembre dernier en dépit de son extravagance. On l'avait d'ailleurs coiffé d'un titre on ne peut plus évocateur : *La Folia*. À l'origine ce nom désigne une danse portugaise du XVIe siècle. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, il indique une forme musicale très utilisée dans la musique instrumentale.

C'est Jacques Boucher, le nouveau directeur des émissions musicales de la FM du réseau de Radio-Canada, qui a eu cette idée franchement géniale. Comme quoi on peut être directeur à la Radio d'État et avoir de l'imagination. Pour réaliser sa *Folia*, il lui aura cependant fallu la rendre contagieuse. Conjuguer les énergies, harmoniser les efforts pour qu'à Québec, à Ottawa mais surtout à Montréal, radiodiffuseurs, promoteurs, compositeurs et interprètes fassent la fête : une formidable fête, sans précédent dans l'histoire radiophonique canadienne.

Pour l'occasion, les émissions habituelles de la nuit et de la journée se sont faites à studio ouvert, permettant ainsi d'apporter à l'auditeur radiophonique l'image vivante d'un événement saisi sur le vif. Délaissant leurs insipides et impersonnels petits textes de présentation les animateurs sont allés prendre le poulx des musiciens et du public.

Histoire de repenser la manière habituelle dont on présente la musique, le choc de *La Folia* était absolument nécessaire. Il est temps que l'on trouve de nouvelles formules d'émissions et qu'on ne se contente plus uniquement de belles voix pour les animer.

Dans cette restructuration inévitable de la radio musicale de Radio-Canada, *La Folia* n'aura été qu'une étape dont certains éléments me semblent riches de possibilités. Ainsi, il serait dommage de ne pas revenir sur cette originale formule de concert de la soirée du 27. Sur une période de quatre heures et dans trois lieux différents de l'UQAM, on offrait 10 concerts d'une demi-heure. Le public pouvait se déplacer à volonté d'un point à l'autre pour se composer, s'il le désirait, un programme idéal. C'était un véritable feu d'artifice de musique du Moyen Âge, baroque, classique, romantique, contemporaine et de jazz.

Après 24 heures de *Folia* pour l'amour de la musique, la radio FM ne peut plus être le porte-voix d'un ésotérisme empesé ou la tapisserie sonore des boudoirs chics et des heures inutiles. Un vent de renouveau, un souffle de printemps a balayé les structures poussiéreuses et vieillottes de cette Radio qui semble vouloir sortir des ornières de l'ennui et de la platitude. Avec cette expérience rafraîchissante, on s'engage sur la voie d'une radio de participation, une radio qui reflète un milieu musical en pleine effervescence.

Depuis les années 70, nous assistons à une sorte d'explosion de notre milieu musical. Le nombre et la qualité des compositeurs, des interprètes, des spécialistes et des artisans vont sans cesse croissant. Tous ces travailleurs de la culture sont la richesse de notre société. Sans rassembler tout le monde, *La Folia*, par exemple, aura permis de réunir plus de 500 musiciens en solistes, en petites, moyennes et grandes formations instrumentales et même de commander une oeuvre nouvelle en forme de variations à cinq jeunes compositeurs.

On n'a pas formé tous ces professionnels de la musique pour qu'ils restent chez-eux à ne rien faire. Ils ont le droit de travailler et ils sont désireux de le faire, leur participation enthousiaste à *La Folia* en est la preuve éclatante. Notre société s'est montrée généreuse dans la formation de ses musiciens, elle doit maintenant se préoccuper du sort qui les attend quand ils ont cessé d'être étudiants.

À cet égard, la responsabilité de Radio-Canada n'est pas négligeable. Vouloir réduire le rôle de sa radio FM, comme certains le souhaitent encore, à celui de tourne-disque, relève, à mon avis, de l'indécence. Indécent aussi, que de faire, comme son président M. Juneau, l'apologie du disque surtout quand on pense aux problèmes de son industrie au Canada et à Radio-Canada en particulier. Je fais ici allusion à la communication radiophonique de M. Juneau à l'émission « Au gré de la fantaisie » dans l'après-mid i de *La Folia*.

Il faut donc souhaiter que l'esprit de *La Folia* s'installe à demeure à Radio-Canada. Il n'y a pas à craindre que, hors de l'« asepsie » des studios d'enregistrement, la radio ne se contamine. Et si, comme il semble en être fortement question, on refaisait un tel coup d'éclat il serait bon de s'assurer que l'événement soit publicisé à la mesure de son importance. *La Folia* aurait dû faire accourir le monde en très grand nombre.

LE DEVOIR VOUS OFFRE
LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

ROLLAND BÉDARD

Suite de la page 21

« Les historiens vous diront que CKAC est entrée en ondes le 2 octobre 1922, mais moi je vous dirai que, durant les premières années de la radio, aucun programme n'a réussi à ralentir la circulation rue Sainte-Catherine. Seuls quelques amateurs réussissaient à capter des émissions sur leur poste à galène muni d'un casque d'écoute. Vers 1928, l'un des frères Lasnier, qui était ingénieur, s'était procuré un appareil à 24 lampes. Le machin était de la grosseur d'un cercueuil de bébé. On pouvait suivre les programmes grâce à de lourds écouteurs qu'on s'installait sur la tête à tour de rôle ».

C'est le krach de 29, mais pour Bédard c'est le départ de sa vie de bohême, c'est l'accès aux « planches ». Il prend le bateau à Longueuil, accoste à un quai au bas de la rue Poupart et, à pied, s'en va vers le Théâtre National où entre deux vues animées, un mélodrame et un acte comique, on teste des amateurs. Il pousse *Quand on a une femme et une auto*, cramponné au piano. Il a déjà des lueurs fernandellesques avant le temps. Ce soir-là, rappelle-t-il, Henri Poitras, Lucie Mitchell et Raoul Léry jouent le drame et Juliette Béliveau, qu'il découvre et admirera toute sa vie, « s'en donne à coeur joie avec son partenaire Picpic ».

Ainsi, créant sur le métier son personnage de brave type, Rolland Bédard parcourera le Montréal du Verdun Palace, de l'Orphéum, de l'Arcade, du King-Edward. Après son travail de défaufileur, Bédard filait à sa pension chercher son costume de scène « dans un petit sac brun » : un chapeau melon, une courte veste décorée de soutaches aux revers, une chemise blanche à faux col, une boucle rouge et beaucoup d'audace.

Il a 17 ans. On annonce l'arrivée du R-100 à Saint-Hubert. Le jeune Bédard, dont la curiosité sera l'une des grandes qualités, vivra l'événement. On apprend dans son livre qu'il en coûta au fédéral un million pour l'érection du mât auquel l'immense dirigeable devait s'accrocher. Toutes les routes menant à l'aéroport avaient été converties en sens unique. Bédard sera l'un des premiers, à vélo, sur place, admirant le mastodonte volant au soir tombant.

Il sera là aussi lorsqu'on ouvrira le pont du Hâvre, en 1930, qui deviendra en 34 le pont Jacques-Cartier, et il rappelle comment durant quelques années des irréductibles continuèrent à faire le service naval entre Longueuil et Montréal.

Un des épisodes les plus spectaculaires de la petite histoire de Montréal est admirablement décrit dans l'ouvrage de Bédard. C'est la venue, à l'été 33, de l'armada volante italienne du général Italo Balbo. L'Italie de Mussolini en impose (Catelli produisait une émission titrée *A l'ombre de la croix gammée*). Le ministre de l'Air du Duce organise, pour le Canada, une visite de courtoisie, entendez de propagande. Six ans après le vol New York-Paris de Lindberg, Balbo organise une traversée de l'Atlantique en sens inverse, mais avec une armada de 24 hydravions. Bédard nous raconte ça, et nous y sommes.

Il sait, depuis la visite en mai d'un officier italien venu préparer la logistique de l'opération, que l'on aura besoin de « gondoliers » pour transporter des bidons d'essence jusqu'aux barges qui seront ancrées près des îles de Boucherville. Il loue une chaloupe. Il se retrouve dans le « groupe d'élite ». Double boucle des hydravions aux couleurs italiennes dans le ciel de Montréal, amerrissage, on vit l'affaire depuis la chaloupe de Bédard baptisée *Rovi*. Il nous racontera tout, jusqu'à la perte d'un des appareils, au retour, aux Açores, « là même où périra 14 ans plus tard le boxeur Marcel Cerdan, l'amant de la grande chanteuse Édith Piaf ». Sept ans plus tard, ces Italiens rutilants feront le pas de l'oie aux cotés des troupes d'Hitler.

La carrière de Bédard monte en tous sens. Il chante en créole la *Marinella* de Tino Rossi dans *Un chômeur ingénieux*, un feuilleton de CKAC. Gratien Gélinas est le chômeur, qui engagera plus tard Bédard dans ses *Fridolinades*. Il devient bruiteur pour *La cavalcade des nouvelles*, de l'information sonorisée. À l'été 37 on le retrouve au sommet de l'église Saint-Charles de Longueuil, peintre de haute voltige.

On fait de la radio comme on apprend à marcher. Il n'y a pas de « vétérans ». C'est l'âge d'or du direct. Bédard deviendra réalisateur de *Rue principale*, un des grands radio-romans de l'époque. C'est *L'heure des vedettes* de Woodhouse en direct du Gésu. Les Bals des artistes à l'Hôtel Windsor, le quatuor Alouette dans un petit salon, l'orchestre de Maurice Meerte qui vous fait danser toute la nuit, l'impression de grande vie non loin du faubourg-à-m'lasse, les smokings loués.

En 40, au Parc Lafontaine, 100,000 personnes de Rachel à Sherbrooke, de Papineau à Amherst. Juliette Béliveau et Rolland Bédard dérident la foule qui, à cause des haut-parleurs, leur retourne des vagues de rires « qui reviennent à pied... ». On avait annoncé un bombardement, la guerre était encore un spectacle. Une maison avait été construite dans le parc, un avion devait y jeter une bombette pour l'incendier.

Dans les souvenirs de Bédard, on voit défiler les Sutto, Juliette Huot, Denis Drouin qui débutent avec lui au MRT Français dans *Le tampon du capiston*, une adaptation du *Ignace* de Fernandel. Ce premier rôle de Bédard dans une vraie pièce lui précisera son emploi, effectivement dans le sillage de ces natures à la Bourvil et Fernandel.

Denise Pelletier, qui sera sa Cécile, et qui en 1942 débute dans *L'Aiglon* à la Comédie de Montréal; Gisèle Després, qui deviendra Gisèle Schmidt, et qui fait avec lui la tournée des cinémas du samedi soir pour produire des numéros entre les films; Félix Leclerc qui jouait dans quatre radio-romans à la fois; Antoinette Giroux qui en deux mois joue trois grands rôles au Monument National; une vie effrénée d'artistes traverse le livre de Bédard.

Mais aussi la vie qui défile comme dans un journal: la Conférence de Québec, en pleine guerre, où Churchill « probablement imbibé de gin » égare un dossier. Bédard suit l'affaire. Il nous rappelle que le lieutenant Émile Couture de Thetford Mines met la main sur l'important document et vivra avec une grasse pension et sous surveillance jusqu'à la fin des « hostilités ». Cent choses du genre défilent dans le livre de Bédard, qui a vécu une époque dense, qui l'a vécu à fond, et qui aujourd'hui à 71 ans la revit comme si c'était hier, comme s'il y était encore.

On doit à Rolland Bédard, en plus d'une vie consacrée à faire rire, un livre (que le journaliste André Boulanger a écrit d'après les propos et confidences de l'acteur, aux éditions du Trécarré) qui ajoute des pages indispensables à la petite histoire de Montréal et des Québécois.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

PIERRE BEAULIEU
Travaux recents
4 octobre au 20 octobre 1984
Galerie Don Stewart
1460 ouest, rue Sherbrooke, Montréal,

galerie frédéric palardy
oeuvres récentes
YVES-MARIE RAJOTTE
jusqu'au 21 octobre
Ouvert du mar. au ven. de 11 h à 17 h. sam. et dim. de 13 h à 17 h.
1170 rue Victoria, St-Lambert, 465-3337

GALERIE 13
Isabelle Leduc
Travaux récents
Dernier jour dimanche
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

EXPOSITION
E.J. HUGUES, R.C.A.
Huiles Aquarelles Dessins
Nous achetons peintures de qualité
Ouvert de 9h à 17h30 sam. 9h à 17h fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL H2J 2K8. (514) 843-5487
PEINTURES DESSINS RENÉ DEROUIN
BETWEEN
20 SEPTEMBRE — 21 OCTOBRE 1984
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

GALERIE MIHALIS
1500 ouest, rue Sherbrooke
932-4554
EXPOSITION
Alex COLVILLE Christopher PRATT Jeremy SMITH
une collection de sérégraphies originales
JUSQU'AU 13 OCTOBRE

LE CLUB DES ARTS
Exposition des oeuvres «Montréal» de
DONALD-I. HARPER
Les 11-12 et 13 octobre,
ouvert jeu. de 12h à 18h, ven. de 12h à 21h, sam. de 10h à 15h.
1410 rue Guy, suite 15 (coin Ste-Catherine) — 933-6405

GEORG MÜHLECK
DU 3 AU 20 OCTOBRE 1984
1460 SHERBROOKE O.
ART 45
MONTRÉAL (514) 843-5024
XEROGRAPHIES RÉCENTES
'COPY OF NOTHING'

PRAGMA
GALERIE ÉPHÉMÈRE
1180 rue Drummond, 7ième étage.
La galerie accueillera sous peu les oeuvres de
François Jolly et de Jean Robillard
... une galerie autre.
avec la gracieuse collaboration des propriétaires du
1180, rue Drummond, (514) 875-5808.

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2A3
TÉL.:(514) 845-5555
Salle I «Toundra»
DENIS CHARLAND
Travaux récents
CLAUDE BERNARD
Sculptures
Salle II
LOUIS JACQUES SUZOR
Joallier
Vernissage samedi le 6 octobre de 14h à 19h
jusqu'au 31 octobre

5 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE, 1984
NAM JUNE PAIK

ESTAMPES, CARTES VIDÉO, DESSINS
PEINTURES ET SCULPTURES VIDÉO
GALERIE esperanza
2144 MACKAY, MONTRÉAL (514) 933-6455

EXPOSITION
CLAUDETTE CASTONGUAY
Le mercredi 10 octobre à 20h00
jusqu'au 28 octobre 1984
CENTRE CULTUREL DE VERDUN
5955, a. Bannantyne
Lun. au jeu. 9h à 17h et 19h à 22h
Ven. 9h à 17h - Dim. 13h à 17 Samedi-fermé

LA MALVAS
Exposition
CARLOS CALADO
gravures
Jusqu'au 28 oct. 1984
du merc. au vend. 13 h à 18 h
Sam & Dim 13h à 17h
3859 St-Denis
843-3585
Une CAUSERIE sur l'histoire de la gravure, sera donnée par Louis de Moura Sobral professeur au département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal
Dimanche le 7 octobre à 15h

EXPOSITION
ESTELLE FLEURY
DU 10 AU 22 OCTOBRE 1984
Galerie BERNARD DESROCHES
1444 Sherbrooke o., Montréal
(514) 842-8648
ouvert de 9h à 17h30 du lundi au samedi

VIDÉO 84
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITE DU HAVRE, MONTREAL
FRANÇOIS MORELLET
Systèmes
11 octobre au 25 novembre
Une exposition organisée par la Albright-Knox Art Gallery de Buffalo, N.Y.
Vernissage le 11 octobre à 19h30
Rencontre avec François Morellet
11 octobre à 14h30
WESTERN FRONT/VIDÉO
Jusqu'au 11 novembre
VIDÉO 84 quatre installations
Jusqu'au 11 novembre
PITZ-KUMMER-SCHULZ
Dispersions
Jusqu'au 14 octobre
Gare maritime Louis-Jolliet, site du Vieux-Port de Montréal
Concerts de T. Schulz
6 octobre à 14h.
11 octobre à 19h.
Concert CCMC
7 octobre à 14h.
Concert de "free music" présenté par le Centre for Contemporary Music in Canada
Nous vous invitons à devenir membre de la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain.
ENTRÉE LIBRE
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 6 octobre 1984

Le complexe de l'OSM et du centre commercial Cadillac-Fairview

UN DÉBLOCAGE MAJEUR

JEAN-CLAUDE MARSAN

UNE SEMAINE à peine après que le Comité consultatif pour le *design* urbain du secteur McGill-College eut remis son rapport final, le promoteur Cadillac-Fairview rapplique avec un nouveau projet pour son complexe de centre commercial et de salle pour l'Orchestre symphonique de Montréal. Non seulement cette nouvelle proposition, due au soin des architectes Erol Argun, Arcop, associés et Jodoin, Lamarre, Pratte et associés, respecte-t-elle fidèlement les critères d'aménagement recommandés par le Comité mais, sur le plan architectural, elle s'avère de loin supérieure aux deux projets précédents.

Il est difficile de croire qu'il y a trois mois, les Montréalais faisaient face à un désastre majeur d'aménagement sur cette avenue McGill-College. Aujourd'hui, à moins que le projet ne soit refusé à l'Hôtel de ville, ils s'acheminent vers une réalisation architecturale et urbanistique digne d'une grande métropole. Tout ce revirement grâce à une confluence de bonnes volontés et à une bonne dose d'amour d'un peu tout le monde pour cette ville paradoxale.

Le Comité consultatif a recommandé pour l'avenue McGill-College un aménagement de type classique. L'artère devrait ainsi avoir 90 pieds de large, avec des trottoirs d'une largeur moyenne de 24 pieds, bordées d'arbres pour accentuer l'encadrement de l'ensemble. Cet encadrement serait surtout assuré par le contrôle de la hauteur des bâtiments à venir sur l'avenue, de façon à donner des proportions harmonieuses au corridor visuel et à dégager la meilleur perspective possible sur le mont Royal.

Le Comité a également recommandé que la salle d'orchestre soit conçue comme une entité autonome, pleinement visible et perceptible comme une institution civique dans l'environnement. Pour ce faire, il a suggéré que l'immeuble s'avance partiellement sur le trottoir de la rue Saint-Paul, avec les résultats que l'on connaît.

Le nouveau projet de Cadillac-Fairview respecte rigoureusement ces critères. Le centre commercial, qui occupe toute la tête de l'îlot borné par les rues Mansfield, Sainte-Catherine et McGill-College, présente quatre étages au-dessus du niveau du trottoir (un cinquième, réservé à la mécanique, est en retrait du côté de Sainte-Catherine et McGill-College et ne serait pas visible de ces rues). La tour à bureaux, que l'on prévoit éventuellement construire sur ce podium, sera du côté de la rue Mansfield de façon à obtenir un degré d'ensoleillement souhaitable sur l'avenue McGill-College et à y protéger la vue de la montagne. Les magasins du rez-de-chaussée seront accessibles tant de l'extérieur au niveau des trottoirs, que de l'intérieur du centre commercial. Ceci, qui constitue également une recommandation du Comité en question, est important comme contribution à l'animation des rues adjacentes.

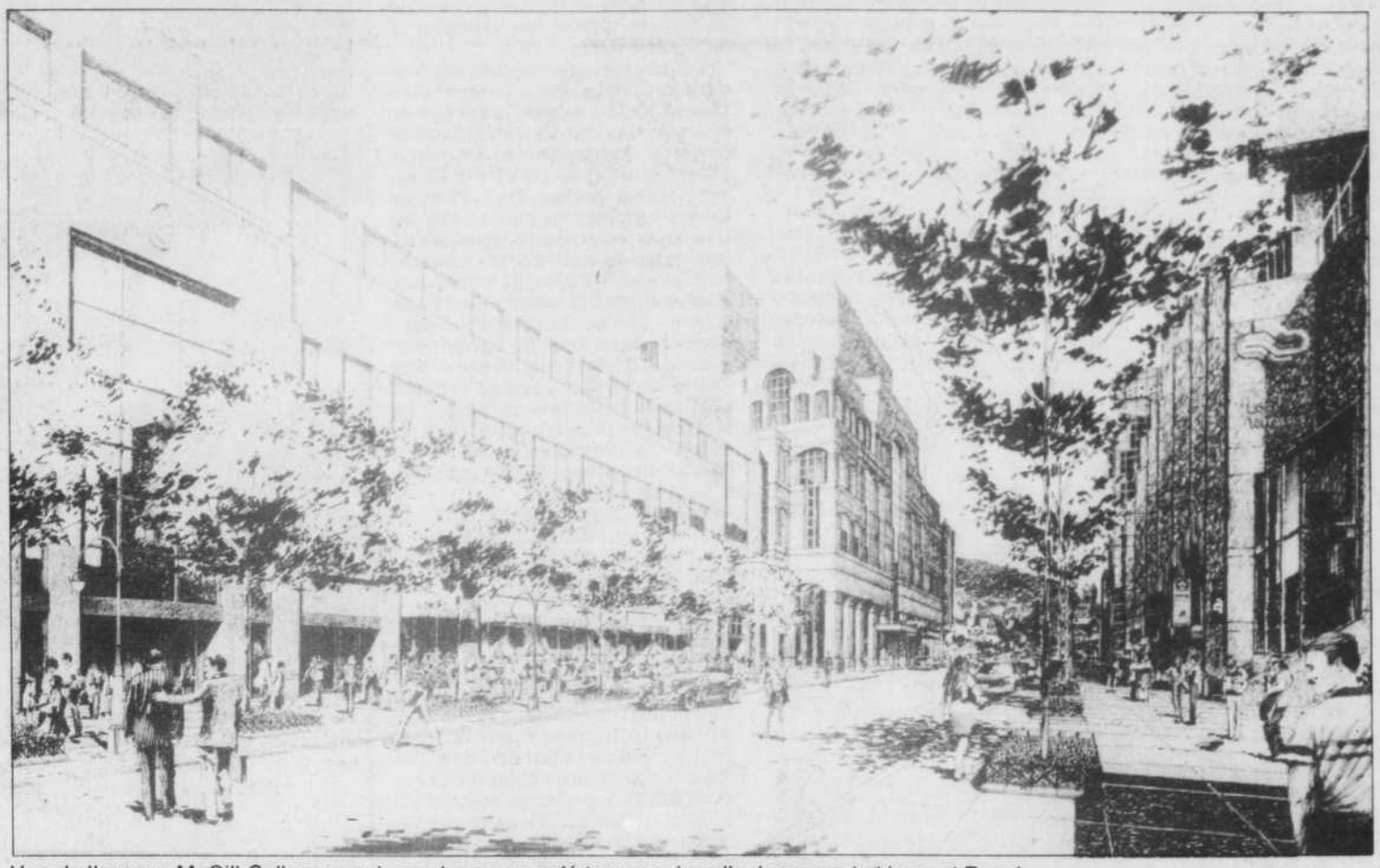

Vue de l'avenue McGill-College vers le nord avec un café-terrasse, la salle de concert et le mont Royal.

L'architecture extérieure de ce centre commercial, qui est encore à l'état d'esquisse, est de caractère néo-classique, ordonné et paisible. Pour un bâtiment de cette taille, elle apparaît cependant un peu terne. Elle nécessite davantage de contraste et de décoration, notamment au niveau de la corniche, pour occuper sa place avec conviction, à l'instar de certains autre grands bâtiments dans le secteur.

La salle de l'Orchestre symphonique occupe, elle, fort bien sa place. Terminant l'îlot du côté du boulevard de Maisonneuve, elle possède un caractère autonome et se signale dans l'environnement bâti en dépassant en hauteur le centre commercial et en enjambant hardiment le trottoir. Ce caractère est, Dieu merci, fort urbain, d'autant plus que le matériau de revêtement serait la pierre de taille. Vue du sud, du côté de la rue Sainte-Catherine, et du nord, du côté du boulevard de Maisonneuve, l'immeuble possède cet air altier des salles européennes de concert ou d'opéra du siècle dernier, telles que l'on peut les apprécier dans des villes comme Londres, Vienne, Stockholm ou Amsterdam.

Le recours à une enveloppe architecturale en décrochés et gradins accentue le caractère monumental de l'édifice, tout en permettant un meilleur ensoleillement des artères avoisinantes. Son expression rappelle l'architecture des années 1920-1930 à Montréal, qui se distinguait par une épuration des lignes et une stylisation de la décoration (avant de verser dans l'abstraction totale avec le mouvement « fonctionaliste »). Le recours à l'arcade pour les ouvertures, qui s'avère un des traits caractéristiques des grands bâtiments du début du siècle, comme le montrent les magasins de La Baie et d'Eaton, ajoute une touche particulière à ces façades, rendant plus souriant le caractère monumental de l'ensemble.

Dans la période d'éclectisme dans laquelle nous vivons, cette expression architecturale est parfaitement valable. Elle noue des liens visuels avec l'environnement historique, dans lequel on trouve des formes et des traces analogues. Elle témoigne ainsi d'une volonté de reprendre le fil de l'architecture montréalaise au début du Mouvement moderne, à l'époque où des immeubles aussi imposants et hors d'échelle que celui du Bell Téléphone (côte du Beaver-Hall) réussissaient encore à s'intégrer à l'environnement ambiant par leurs formes, leurs matériaux et le caractère « parlant » de leur architecture. Le fait que, par exemple, dans les façades proposées, il y ait de grandes arcades vitrées pour permettre aux usagers de l'intérieur d'obtenir des vues plus complètes sur les endroits les plus spectaculaires de l'extérieur (notamment sur le mont Royal) révèle une architecture qui délaisse les abstractions du Mouvement moderne pour s'enraciner davantage dans son milieu.

Le tout demeure au niveau de l'esquisse, et il y a encore certains problèmes de *design* à résoudre. Ainsi, l'intérieur de cette salle d'orchestre ne semble pas posséder le même caractère monumental que l'extérieur; le foyer principal, notamment, gagnerait à être revu de façon à lui donner plus d'ampleur. De même, le concept d'aménagement intérieur du centre commercial est clair au niveau du rez-de-chaussée et du premier étage, où il se déploie en fonction d'un mail central reliant deux puits de lumière. Au niveau des sous-sols, il apparaît plus confus.

Mais déjà, dans son état actuel, ce projet constitue un immense progrès sur les deux précédents, tous les deux atroces dans leur genre. Il abandonne les passerelles aériennes pour revenir aux passages souterrains, plus familiers. Le premier sous-sol sera ainsi relié au magasin Simpson's et au complexe des Terrasses. Le second sous-sol complétera le réseau piéton souterrain entre la station de métro McGill et la place Ville-Marie, rendant directement accessible à la salle d'orchestre les vastes stationnements de cette dernière. Mais surtout, ce projet contribuera à faire de l'avenue McGill-College une artère de prestige, digne de la superbe vue qu'elle commande sur le mont Royal, tout en dotant Montréal d'un complexe architectural digne de sa réputation. À tous les points de vue, il s'agit là d'un déblocage majeur.

PARIS AU FIL DES CANAUX

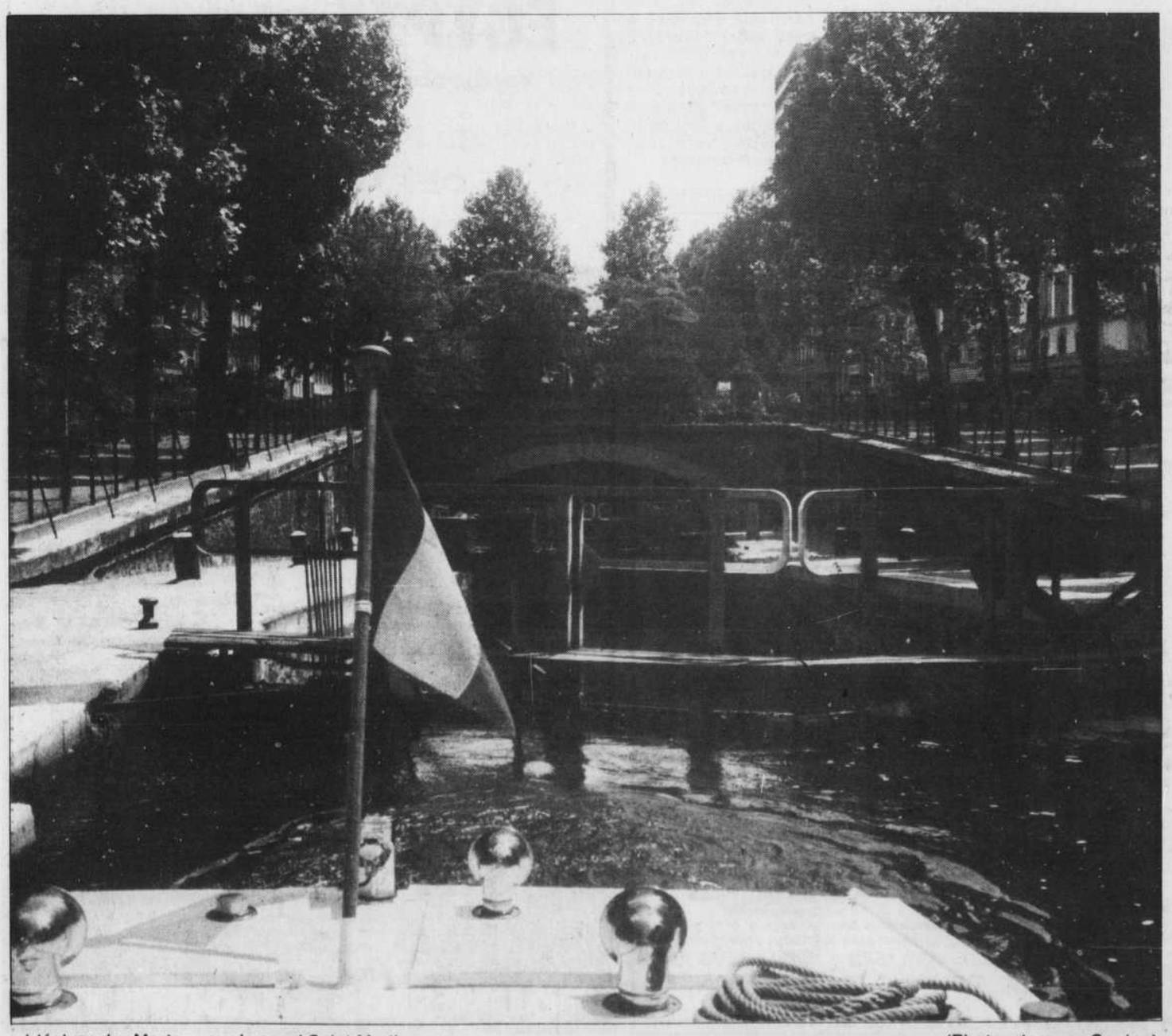

« L'écluse des Morts », sur le canal Saint-Martin. (Photo : Jacques Coulon)

JACQUES COULON

QUELQUE PART le long du quai de Jemmapes, dans ce quartier populaire du 10e arrondissement qui pourtant ne manque pas de bistrots, le bar-tabac de la Marine est toujours plein à craquer. À 70 « piges » bien sonnées, comme il dit, Albert Leroi est un habitué de longue date, un de ceux qui viennent régulièrement s'amarrer au zinc plusieurs soirs par semaine. Ce coin de Paris champêtre et cosmopolite, en bordure du canal Saint-Martin et du bassin de La Villette ombragés de beaux arbres, où les cars de touristes s'aventurent rarement, il le connaît comme sa poche. « Je venais pêcher les écrevisses il y a 40 ans, là devant la rue de la Grange-aux-Belles. »

Après avoir bourlingué dans sa jeunesse, Albert devint éclusier sur le canal de l'Ourcq, puis au canal Saint-Martin, à une époque où la navigation était encore importante sur ces deux voies d'eau qui traversent le nord-est de la capitale. Il y a encore quelques années, il passait ses loisirs à bavarder avec les promeneurs « étrangers », à leur raconter son quartier, à commencer par l'histoire du canal Saint-Martin. Albert était là — enfin c'est ce qu'il dit — quand Marcel Carné tourna *Hôtel du Nord*, devant l'écluse des Récollets (la façade de l'hôtel est conservée), et il rencontra Louis Jouvet et Arletty. Entre les deux guerres, il fréquentait les malfrats qui hantaient les troquets entre l'hôpital Saint-Louis et le boulevard de La Villette. Le dimanche, tout ce petit monde interlope allait « guincher » rue de Lappe (près de la Bastille), chez les bougnats et les souteneurs corses, dans les belles années de « La Boule Rouge » et du « Bal-à-Jo » (qui existent toujours). Une pègre un peu romantique et artisanale, sans commune mesure avec les grands réseaux d'aujourd'hui, qui avait son voca-

Suite à la page 40

HUMEURS

La pêche au caribou

NATHALIE PETROWSKI

« LA CHASSE est peut-être le dernier refuge pour quitter le royaume à gages et envahir celui de la parole souveraine et sans limite. » La citation est de Pierre Perrault. On la retrouve à l'endos de son livre sur le célèbre mythe de la « bête lumineuse ». Aujourd'hui, la bête en question, celle de la rivière Caniapiscau du moins, est un peu moins lumineuse. Disons qu'elle donne davantage dans le sport aquatique. Je ne suis pas une spécialiste dans le domaine, mais devant les rumeurs de désastre écologique éclaboussées à la une des journaux, je me pose certaines questions. Par exemple : quelle est la différence entre la chasse et la pêche, ou plutôt quels critères culturels distinguent le chasseur du pêcheur ? L'un est-il plus pacifiste et plus écologiste que l'autre ? Ou les deux sont-ils des menteurs invétérés qui font de la nature un prétexte pour se pousser du foyer conjugal et pour prendre une « brosse » entre gars, le temps d'une fin de semaine ?

Mes interrogations semblent peut-être n'avoir aucun rapport avec le drame qui se déroule présentement au Nouveau-Québec, et pourtant, j'ai l'intuition que je viens de mettre le doigt sur une question brûlante d'actualité. On sait que 22,000 caribous, ayant un peu trop fêté et sans doute abusé démesurément de leur alcool préféré (le « caribou », bien entendu), sont sortis en titubant dans la nuit avant de plonger aveuglément dans la rivière Caniapiscau. Cette nuit-là, les caribous étourdis ressemblaient un peu à leurs frères les hommes. Au chapitre de la « brosse » annuelle et communautaire, le combat est le même pour les caribous et leurs chasseurs. Voilà au moins un point où ils se ressemblent. Lorsque l'esprit est à la fête, lorsque le *fun* est poigné dans la place, plus rien ne compte, plus rien ne sait les arrêter. Hommes et caribous se donnent impunément en spectacle pour le seul plaisir de revenir en ville et de raconter les déboires de la veille. Et la vantardise aidant, le récit de ces déboires ne manque jamais son but, c'est-à-dire de renforcer la virilité vacillante de ces messieurs, hommes ou caribous.

Tous les pauvres citadins compulsifs que nous sommes ont entendu au moins une de ces histoires à dormir debout. Elles ont, en général, beaucoup plus de poids que le caribou que l'on a manqué d'un pouce ou l'orignal qui s'est échappé à la dernière minute, ou encore l'immense truite qui se débattait tellement fort qu'elle a failli précipiter le pauvre pêcheur à l'eau.

Mais revenons-en à nos caribous étourdis. Les officiels de l'Hydro-Québec laissent entendre qu'ils ont pris « le pire endroit pour traverser » et qu'ils ont eu, en fait, ce qu'ils méritaient. Nous savons pourtant que les caribous sont d'excellents nageurs, même s'ils pourraient prendre des cours de plongeon de Sylvie Bernier. Nous savons aussi qu'ils ont une excellente mémoire sélective des endroits les plus propices à leur migration, et qu'en général, ils savent où ils s'en vont dans la vie. Évidemment, quand ils ont un petit coup de caribou dans le corps, leurs réflexes sont un peu moins aiguisés et leur sens des directions un peu perturbé, mais ce ne sont pas des raisons suffisantes pour justifier leur suicide collectif, à moins, évidemment, que Jim Jones ait été à la tête de la harde, ce qui semble peu probable à ce point-ci du dossier.

Que s'est-il donc passé ? Pouvons-nous avancer l'idée d'une gaffe monumentale et accidentelle de la part des gens de l'Hydro-Québec ? Pour ma part, je ne crois pas aux accidents ni au hasard. Je crois que les gars de l'Hydro-Québec, plus particulièrement la frange des chasseurs endurcis, savaient manifestement ce qu'ils faisaient. Ce n'était pas de la mauvaise volonté ni de la négligence de leur part. Appelons cela de la prévention. La chasse s'annonçait mauvaise comme à chaque année, surtout qu'avec l'accroissement de leur force statistique, les caribous sont devenus pas mal plus futés et plus difficiles à chasser. Pensez seulement qu'ils représentent aujourd'hui une puissance démographique de 400,000 individus et que si tout va bien d'ici dix ans, ils seront 800,000 à nous narguer avec leur permanente caduque de bois aplatis.

Les chasseurs de l'Hydro-Québec et leurs acolytes des différents ministères étaient persuadés qu'ils n'attraperaient rien cette année et qu'ils reviendraient bredouilles dans leurs banlieues respectives, la mine basse et le capot de voiture chauve de tout panache ou de toute corne. Ils entendaient déjà leurs tendres épouses les rappeler à l'ordre d'un air narquois : « On sait bien à quoi ça sert vos parties de chasse ! », diraient elles en prenant leur rouleau à pâte à partie. Les chasseurs de l'Hydro-Québec ne pouvaient tolérer la perspective d'être à nouveau aussi bassement humiliés. Il fallait à tout prix qu'ils sauvent leur honneur de mâles en péril et qu'ils développent un brillant stratagème pour y remédier. Le temps pressait d'autant plus que la logique des épouses modernes a évolué. Elles veulent bien fermer les yeux en autant que l'on fasse preuve d'un peu d'imagination à leur égard et qu'on ne leur serve pas les histoires réchauffées de l'année dernière.

Puisque, au fil du temps, les caribous semblent avoir développé des tactiques d'évitement efficaces, les chasseurs de l'Hydro n'avaient plus le choix. L'un d'entre eux fut brusquement saisi d'une idée lumineuse. Au lieu de chasser le caribou dans le bois, dit-il, pourquoi ne pas le pêcher dans la rivière ? Après tout, l'époque est à l'inversement des rôles et des rapports, et au déséquilibre généralisé de la nature et des hommes. Pourquoi ne pas essayer quelque chose de complètement nouveau ? Dans la confusion qui régnerait à la chute Calcaire, les caribous ne sauraient plus où donner de la tête ni du poumon. Et comme ils n'ont pas l'habitude d'aller en voyage de noces aux chutes Niagara, leur surprise et leur dépaysement risquaient d'avoir des résultats positifs et de renflouer les poches des chasseurs.

Sitôt dit, sitôt fait : 22,000 caribous passablement étourdis et légèrement éméchés, aveuglés par leur suffisance et trop confiants dans la suprématie de leur race et la pérennité de la nature, ont ainsi succombé au grand guet-apens. Les chasseurs de l'Hydro-Québec se sont immédiatement transformés en pêcheurs éplorés et pénitents avant de se recueillir solennellement devant la vente aux enchères de ces milliers de natures mortes. La leçon avait porté fruit. Parions que l'année prochaine, ils iront tous pêcher l'original dans la rivière et chasser la truite dans le bois.

TOURISME

Soeur Outarde et frère Chevreuil attendent Diane, Nemrod et les autres « dieux chasseurs »

☐ La saison de la chasse s'ouvre aujourd'hui; elle durera quinze jours dans le sud du Québec

LA PRESSE CANADIENNE

LES FORÊTS du Québec, qui abondent en gibier, couvrent un immense territoire : 40,000 kilomètres carrés de zones d'exploitation contrôlées (ZEC) de chasse et de pêche, 8,000 kilomètres carrés de pourvoiries et 100,000 kilomètres carrés de réserves fauniques.

Un véritable paradis pour chasseurs et pêcheurs. Que vous soyez à la recherche du gros gibier — ours de l'Outaouais ou chevreuil de l'île d'Anticosti —, d'oiseaux aquatiques ou de petit gibier, les facilités de logement sont nombreuses et les accès faciles en de très nombreux endroits.

À chaque année, lorsque les feuilles commencent à tomber, près d'un million de chasseurs pénètrent dans la forêt québécoise à la recherche de la gélinotte huppée ou du lièvre. L'accès aux terrains de chasse est facilité par un réseau serré de routes secondaires et de sentier sillonnant les ZEC, les réserves et les pourvoiries.

Ce n'est jamais un problème que de loger dans ces forêts. Les ZEC offrent un grand choix de camps ou de terrains de camping. Les réserves fauniques sont, pour leur part, équipées de chalets très confortables qu'il est possible de réserver par l'intermédiaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). Il est aussi facile de se loger dans les hôtels et motels des localités proches des terrains de chasse et de pêche. Les camps de pourvoyeurs sont également très populaires du fait qu'ils offrent aux chasseurs de loger sur les lieux même de leurs futurs exploits.

Le gibier d'eau

Depuis des temps immémoriaux, le Saint-Laurent a toujours été une des escales préférées des oiseaux migrateurs, notamment dans la région située entre le lac Saint-François, à l'ouest, et Montmagny et l'île aux Grues, à l'est, sans compter le lac Saint-Pierre.

Les chasseurs possédant une embarcation qui peut facilement être camouflée à l'aide de branches de cèdre ou de sapin ont l'avantage de pouvoir naviguer sur un immense plan d'eau s'étendant du lac Saint-François à Québec. De très nombreux emplacements le long du fleuve permettent aux amateurs de sauvagine de mettre leur embarcation à l'eau. En plus, de nombreux établissements hôteliers et auberges offrent gîte et couvert. Plusieurs pourvoyeurs offrent également guide et logement. Sur les deux rives du fleuve, le gibier d'eau est toujours abondant. Dans la seule région de Montmagny et de l'île aux Grues, on estime que la population d'oies blanches atteint jusqu'à 300,000 individus à certains moments.

Pour abattre ce gibier, le chasseur doit se munir de deux permis : un permis québécois pour le petit gibier et un autre, canadien, pour la chasse aux oiseaux migrateurs.

Le chevreuil

Animal élégant et évasif, le chevreuil représente toujours un défi, même pour le chasseur le plus expérimenté. Le plus important troupeau au Québec se retrouve dans l'île d'Anticosti où on en compterait environ 60,000. Appartenant aujourd'hui à l'État québécois, l'île offre une variété considérable de services, allant du simple terrain de camping jusqu'aux chalets confortables. Quelques pourvoyeurs offrent également leurs services dans l'île. Les citoyens du Québec peuvent également profiter de plusieurs autres services offerts sur réservation par le MLCP.

Dans les autres régions du Québec, le chevreuil est moins abondant mais il est généralement de taille supérieure. Les mâles, notamment, sont plus gros que dans l'île d'Anticosti et que ceux que l'on retrouve aux États-Unis. Le chasseur en quête d'un trophée serait bien avisé de fréquenter l'Outaouais, les Hautes-Laurentides ou le Bas-Saint-Laurent. Dans toutes ces régions, il existe également des facilités de gîte et de nourriture ainsi que des pourvoyeurs et des guides d'expérience.

L'orignal

À chaque année, quelque 100,000 chasseurs pénètrent dans la forêt québécoise à la recherche du monarque de la faune locale : l'orignal, ou élan d'Amérique. Pour cette forme de chasse particulière, il est toutefois conseillé aux néophytes de recourir aux services d'un guide expérimenté ou d'un pourvoyeur. Il existe près de 300 camps spécialement équipés pour la chasse à l'orignal. Ces camps sont d'autant plus invitants que leurs occupants sont assurés de pouvoir occuper seuls un territoire de chasse réservé.

De la Côte-Nord au Nord-Ouest québécois, de l'Outaouais à la péninsule gaspésienne, en passant par la Mauricie, l'élan règne en maître suprême sur la sylve québécoise.

L'ours

Un des gibiers les plus convoités, autant pour sa fourrure épaisse que pour la finesse de sa viande, est l'ours noir, dont la chasse devient de plus en plus populaire, depuis quelques années. L'ours noir est relativement abondant, surtout dans la région de l'Outaouais. En plusieurs endroit, le chasseur peut également profiter des services qualifiés d'un pourvoyeur connaissant les habitudes et l'habitat de ce gibier. Ces pourvoyeurs, en règle générale, préparent d'avance le terrain pour le chasseur dont le taux de réussite est élevé lorsqu'il fait appel à de tels spécialistes.

Le caribou

Le mot même de caribou laisse présager la grande aventure. La toundra québécoise est témoin, chaque année, de la spectaculaire migration de cet animal. Leur nombre est actuellement supérieur à 400,000 au Québec, ce qui en fait le plus vaste troupeau du genre au monde. En 1983, l'augmentation rapide de ce nombre a incité les responsables à permettre une chasse printanière et à porter à deux la limite des prises pour chaque chasseur. Cette décision a été d'autant mieux accueillie que la chair de cette animal est une des plus délicates que l'on puisse servir.

Ceux qui sont intéressés par cette chasse sont invités à procéder par le biais d'un pourvoyeur. Non seulement le chasseur épargnera-t-il du temps, mais il pourra bénéficier d'un meilleur confort, facteur important lorsqu'on tient compte de l'isolement de ces lieux de chasse. Encore plus, le chasseur faisant appel à un pourvoyeur est virtuellement assuré de la réussite de son expédition.

Il existe quelque 15 pourvoiries semblables situées à des distances variant entre 130 et 160 kilomètres au nord de Schefferville. On ne peut s'y rendre que par hydravion. Il existe également plusieurs camps dans la région de la baie d'Ungava, gérés par des Amérindiens. Dans la région de la rivière George, où l'on retrouve le caribou en plus grand nombre, les pourvoiries sont administrées par des hommes d'affaires du Sud. Pour chasser librement sur ces territoires, il est nécessaire d'obtenir préalablement un permis auprès du MLCP. Ceux qui font appel à un pourvoyeur peuvent obtenir le permis sur place.

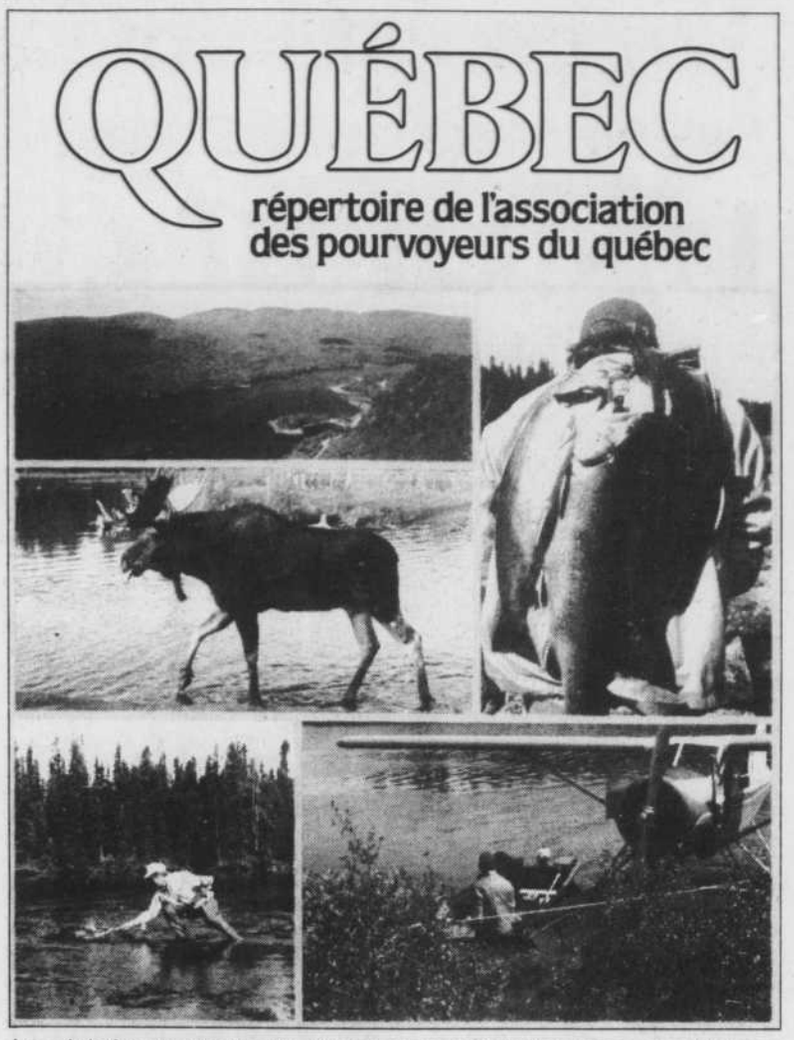

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, en collaboration avec l'Association des pourvoyeurs du Québec, vient de publier une version mise à jour de ce répertoire des pourvoiries. On peut en obtenir un exemplaire en s'adressant à : Tourisme Québec, C. p. 20,000, Québec, G1K 7X2, ou chez les pourvoyeurs membres de l'Association.
(Photos : ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.)

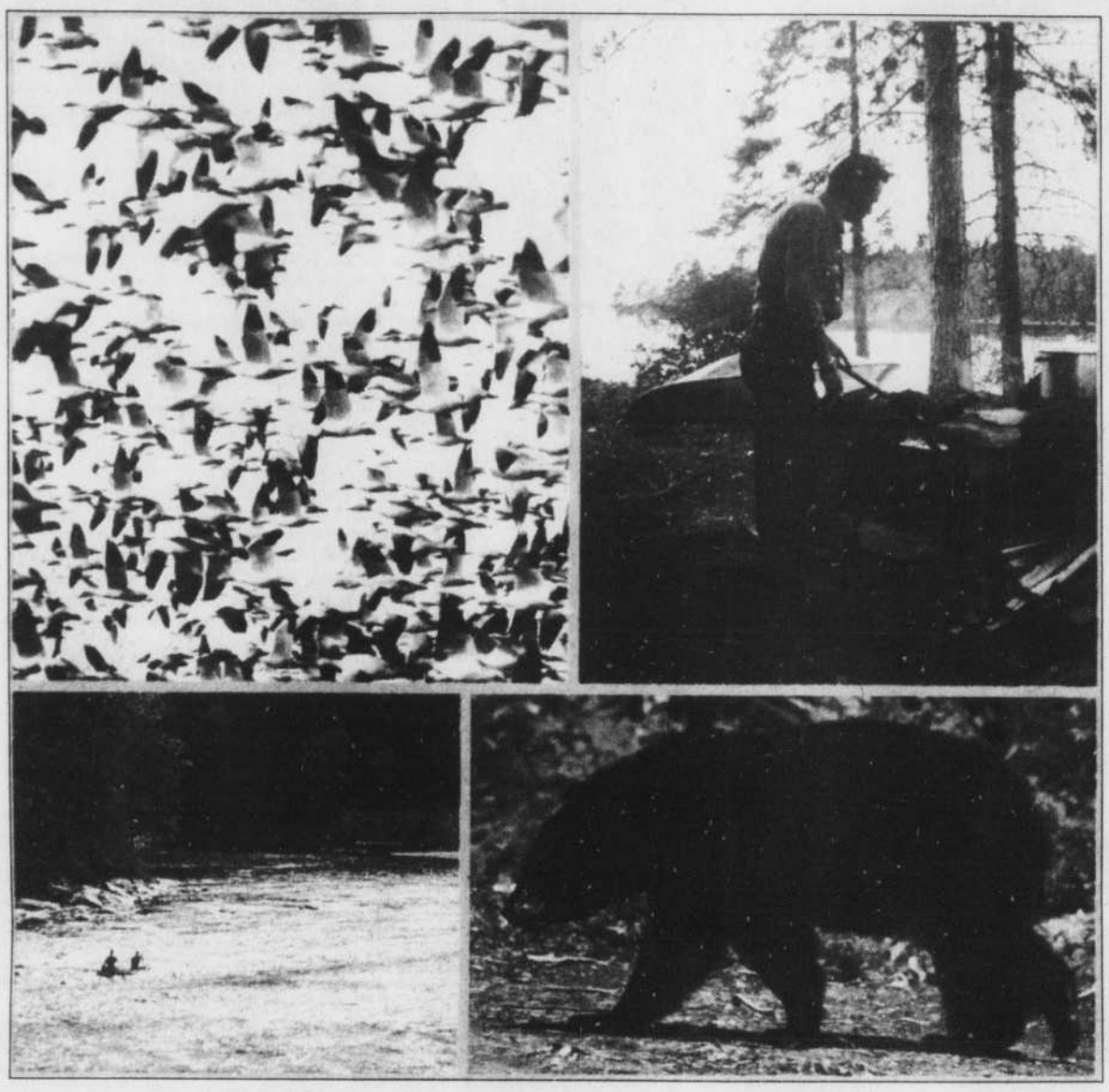

« Qu'on nous laisse la paix avec ces projets à la montréalaise ! »

Les proprios de commerces québécois sont mécontents

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Des gens de l'industrie touristique de Québec prient les concepteurs de « projets à la mont réalaise » de cesser d'organiser dans la capitale des événements à grand déploiement qui, disent-ils, loin de stimuler le tourisme, « font fuir visiteurs et capitaux ».

Les administrateurs « doivent cesser de prendre Québec pour Mont réal » et d'essayer d'y implanter le tourisme de la métropole. Québec se vend par son cachet européen, fait-on valoir, et non par ses projets gigantesques.

« Des grands événements, on n'en veut plus. Qu'on nous laisse en paix. On s'arrangeait très bien avant la mégalomanie de cet été », ont lancé à l'unanimité quatre propriétaires de commerces de la vieille capitale.

En interview avec la Presse canadienne, Mmes Suzie Lamarche, restauratrice, Claude Corriveau-Biron, propriétaire de deux boutiques de cadeaux et d'une pâtisserie, et MM. Umberto Couturier, petit hôtelier, et Bernard Bahuaud, restaurateur, se sont vidé le coeur sur les causes de la « pièt re » saison touristique qu'ils ont vécue, de mai à septembre, et qui persistera selon eux jusqu'à l'été prochain.

Les quatre perçoivent le problème de façon globale et refusent de le limiter aux festivités de Québec '84 ou à la visite papale. Selon eux, Québec est une ville touristique qui ne sait pas accueillir le touriste.

« L'infrastructure n'y est pas, affirme Mme Corriveau-Biron. Plutôt que de placer des dizaines de millions dans la programmation culturelle, on devrait l'investir pour conscientiser le travailleur public, le chauffeur d'autobus, le restaurateur. Il faut qu'ils comprennent que leur emploi dépend du touriste et qu'en répondant sèchement à un visiteur, c'est son argent qu'on perd. » Une réputation entachée prend du temps à se rehausser.

Ces gens qui ont planifié les rassemblements ne connaissent pas le type particulier de touriste qui vient à Québec, juge, de son côté, l'hôtelier Umberto Couturier.

« Les gens qui visitent Québec n'y viennent pas pour les festivités qu'ils verront à Montréal, ni les *marinas* qu'ils ont aux États-Unis, ni les gros *shows*. Ce qu'ils y cherchent, c'est le cachet européen en Amérique : la ville tranquille, les petits hôtels, les bistrots et terrasses, chansonniers et artisans, les ruelles pavées du Vieux-Québec où on peut se promener en toute sécurité, et l'architecture française. Ils ont vu une ville fortifiée, pleine de policiers et de contraventions avec des hôtes pas toujours polis. »

Ces hôteliers, boutiquiers et restaurateurs assurent n'avoir jamais reçu l'affluence et les profits promis « à cause de la paranoïa et de la mégalomanie des concepteurs de grands projets ». Dès qu'un événement attirait des foules suffisantes, « les autorités avaient le syndrome de la barricade », déplore Mme Lamarche, contribuant ainsi à faire fuir même l'habitué local des restaurants du Vieux-Québec.

Ces commerçants tentent encore désespérément de renflouer leurs coffres. Septembre a été désastreux. Le peu de profit que ces commerçants du tourisme accumuleront d'ici le « cauchemar de l'hiver » servira à combler les déficits ou manques à gagner de juillet et août. « Les profits, on en parlera peut-être l'été prochain, pas avant », lance, ironique, le restaurateur Bahuaud.

Loin d'être unique, leur cas est représentatif de la majorité des commerces touristiques, assurent-ils. « Qu'on me montre un commerçant qui a fait un été exceptionnel ici ! », s'exclame Mme Lamarche.

La plupart ont investi plus que d'habitude dans leur petit commerce à cause des retombées escomptées. « J'ai repeint mes auvents. J'ai embauché un super-chef à $ 900/semaine. J'ai devancé mon budget pour aménager ma terrasse un an plus tôt. J'ai constitué une cave à vins extraordinaire parce qu'on me disait que l'approvisionnement allait manquer. J'ai "sur-stocké" dans mes boutiques. » Les commentaires vont tous dans le même sens.

Le tabagisme menace votre santé

Dernière chance!
EGYPTE avec croisière d'une semaine sur le NIL
Voyage accompagné par Elisabeth Heuzé
du 2 au 17 novembre
DÉPART GARANTI
U.S. $1716 avion CAN $1201
Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9
permis du Québec
Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

VOYAGES TRAVELAIDE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

SPÉCIAL VOYAGES
PARIS à partir de 498$ aller simple 200$
ATHÈNES 799$ aller simple 379$
NEW YORK weekend (forfait) par avion 99$ par autobus 40$
MEXICO 429$
ACAPULCO hôtel inclus 499$
CROISIÈRES (5 jours) à partir de 329$
Pour toute autre destination
Appelez en tout temps (514) 282-1022
La Billetterie
2021 rue Peel
Permis du Québec

RABAIS $100. par personne pour toutes réservations faites en octobre.
URSS
FESTIVAL D'HIVER RUSSE
MOSCOU & LENINGRAD 2 sem. DEP: 20 décembre $1599.
ASIE CENTRALE 2 sem. Moscou, Léningrad, Samarkande, Boukhara, Tashkent. DEP: 20 déc. $1699.
LES PRIX COMPRENNENT: Avion aller-retour de Montréal, hôteis de première classe, trois repas par jour, billets de spectacle durant le FESTIVAL D'HIVER RUSSE, dîner de gala, visites quotidiennes, et plus.
NON COMPRIS: Taxe d'aéroport $12.50 et frais de visa $20.
exotik tours permis du Québec
Intourist
VOLS SANS ESCALE PAR AEROFLOT
POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS, CONTACTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour les spéciaux Londres $348 US
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an $467 US
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS $289 US
NEW-YORK à MADRID, RT, BS $399 US
SPÉCIAL PARIS à partir de $459 CAN
« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv $190 - B. Citroen Visa $289 - LNA Citroen $489 - BX $489 CAD - Renault 5 GTL $369 - Renault 9 GTL $449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 $550 - VW Polo $588 - Citroen familiale 7 places $1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.
SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.
TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de $639
AVION - TRAIN - EURAIL PASS (jeunes: 1 mois) $899
Consultez-nous pour nos dates de départs
MONTRÉAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de $459 $548 $548 $588 $519
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Le sable est plus chaud à nouvelles frontières
CANCUN
Avion, hôtel, base double, 1 sem. à partir de 589 $
MARTINIQUE
Avion, hôtel, base triple, 1 sem. à partir de 559 $
GUADELOUPE
Avion, hôtel, base double, 1 sem. à partir de 598 $
Cancun, Martinique, Guadeloupe
Vol: à partir de 399 $
République Dominicaine
Avion, hôtel, base double, 1 sem. à partir de 459 $
Vol: à partir de 369 $
VOYAGES TOURAVENTURE INC. PERMIS DU QUEBEC
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUEBEC INC. 174 GRANDE ALLEE QUEBEC (418) 525-5545 5525
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE DRUMMONDVILLE MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161
nouvelles frontières

LE MARCHÉ DE L'ART

Où en est le marché du mobilier antique québécois ?

NICOLE VALLIÈRES

LA PLUPART DU TEMPS, lorsqu'on pense antiquités québécoises, on s'imagine une magnifique armoire à pointes de diamant, de facture artisanale, ou une table de réfectoire qui, malheureusement, ne peuvent trouver place dans notre appartement, ou encore un buffet deux-corps, une huche à pain, une petite chaise à la capucine : bref, on pense mobilier. Mais qu'en est-il, en 1984, du marché du mobilier antique québécois traditionnel ? Reste-t-il encore de ces meubles, témoins de la vie passée ? Peut-on encore se les procurer à un prix abordable, et doit-on les acheter ? M. Jean Lacasse, antiquaire de la rue Laurier et spécialiste du mobilier québécois depuis près de 35 ans, fait le point sur ces questions.

Dans le marché de l'antiquité québécoise, un meuble intéressant est d'abord et avant tout âgé d'au moins 100 ans et de facture entièrement artisanale. Même du 19e siècle, les meubles manufacturés en série n'ont, selon M. Lacasse, aucune ou très peu de valeur particulière sur le marché. Il ajoute même que la différence existant entre le meuble fabriqué à la main et le meuble manufacturé est un peu la même qui existe entre le tableau d'un peintre et la « peinture à numéro » : il s'imagine mal une toile de Marc-Aurèle Fortin accrochée à côté d'une nature morte fond velours à numéros... Enfin, tout est question de goût.

Le mobilier antique québécois traditionnel se compose principalement de meubles d'usage courant, très différents des meubles de style élégant et raffiné des Européens ou des grands bourgeois de l'époque. Il est plutôt massif et rustique, représentatif d'un mobilier de l'époque adapté à la réalité et aux goûts québécois. M. Lacasse affirme qu'il n'y a pas de « style » québécois proprement dit. C'est, selon lui, un meuble qui fut très français à l'origine mais qui est devenu, avec les influences françaises et anglaises, un meuble hybride de style rustique. D'autres affirment pourtant que dans les meubles québécois, on retrouve des influences particulières, notamment celles des styles français Louis XIII (tournage en spirale, motifs géométriques) et Louis XV (forme en arbalète, chantournement), et des styles anglo-américains Chippendale (pieds à griffes serrant une balle, profil en arbalète), Adam (lignes droites, stries et guirlandes de pois), et Hepplewhite (forme droite des pieds effilés et ronds, façade en arbalète). On pourrait croire qu'un style québécois serait justement cette interprétation naïve et ces mélanges originaux des divers styles européens et américains.

Il ne faut pas se leurrer : on trouve de moins en moins de meubles traditionnels, et les plus exceptionnels sont disparus depuis longtemps. La grande majorité des meubles qui restent et qui sont disponibles sur le marché ont subi une « restauration » plus ou moins importante et, dans certains cas, on pourrait même parler d'une reconstruction. On peut se demander si, à ce stade, le jeu en vaut encore la chandelle... À ce sujet, M. Lacasse est très strict : un bon antiquaire doit établir ses prix en conséquence du pourcentage de restauration effectué sur un meuble.

Quoique moins fréquente depuis quelques années, la fraude dans le mobilier traditionnel existe toujours. Aussi, à l'achat d'une pièce, faut-il être attentif à plusieurs éléments. Dans son livre *Les Meubles anciens du Canada français*, M. Jean Palardy indique certains moyens qui peuvent aider à vérifier l'authenticité des meubles. En voici quelques-uns :

— Les anciens menuisiers utilisaient rarement de la colle.

— On peut distinguer les marques laissées par le rabot poussé à la main en examinant, sous un certain angle, les surfaces les moins usées.

— Les queues d'aronde anciennes (pour l'assemblage) ne sont jamais symétriques ni disposées à intervalles réguliers.

— Les pièces tournées sont irrégulières et asymétriques.

— Certaines parties du meuble doivent présenter une usure normale et naturelle : les coins, les quarts-de-rond renversés des bords d'une table, etc...

Comme dans tous les domaines, m'explique M. Jean Lacasse, le marché du meuble antique québécois accuse une légère baisse. Il y a peu de spéculation et les prix sont stables, augmentant au rythme du coût de la vie. Selon les pièces et leurs particularités, les prix sont très abordables. Ainsi, chez l'antiquaire Lacasse, on peut se procurer un coffre pour $ 250, un buffet bas à $ 900, de grandes tables pouvant accueillir huit personnes pour un peu plus de $ 1,000, des armoires variant de $ 1,200 à $ 2,800, etc.

Beaucoup de critères déterminent donc la valeur d'une pièce : l'âge, la provenance, l'état de conservation, la rareté de la pièce, les ornements décoratifs, etc. Certains meubles très populaires dans les années passées, comme le banc-lit dit « banc de quêteux », trouvent maintenant difficilement preneur. De même, une table de réfectoire et une armoire de huit pieds ne se vendront que très rarement : trop petits, les appartements de ville n'en permettent pas l'acquisition. Toutefois, selon mon expérience, des meubles extraordinaires comme un secrétaire mazarin ou un ensemble de six chaises style Louis XIII, se vendraient en un clin d'oeil et... cher. Mais ces pièces relèvent davantage du meuble de style que du traditionnel proprement dit.

Pour ceux et celles qui s'intéressent à la question, un événement à surveiller : le **Salon de l'antiquité**, qui se tiendra à la place Bonaventure, du 6 au 9 décembre prochain.

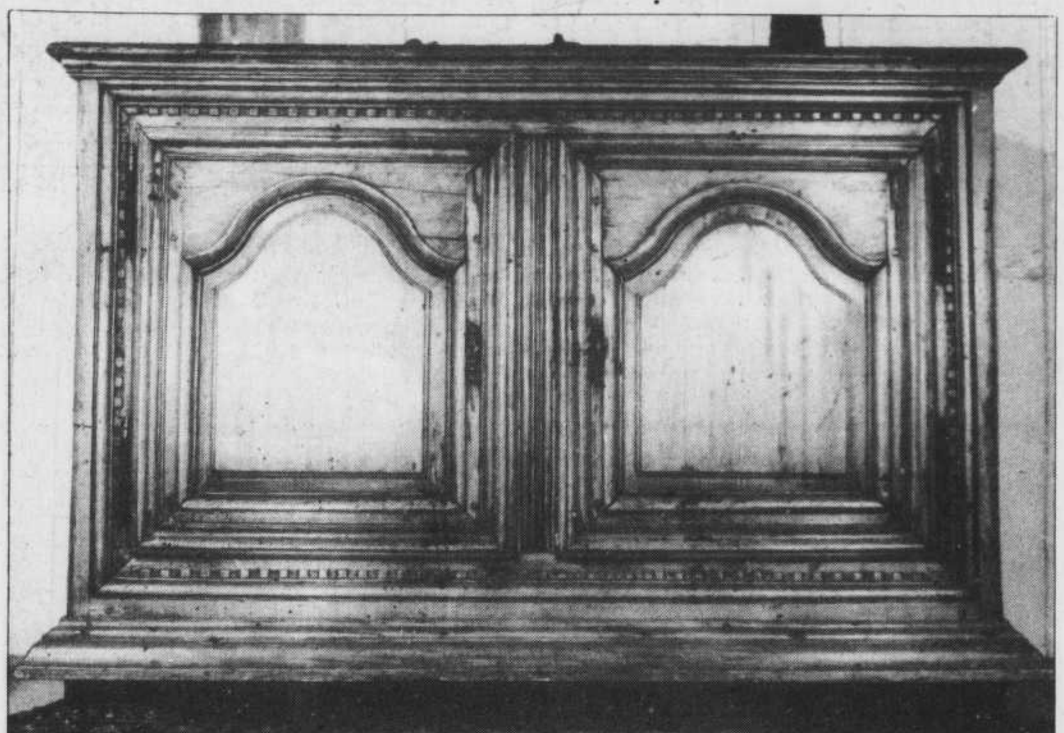

Buffet bas à portes chantournées, milieu du 18e siècle. Photo : Jean Lacasse)

Nouveau: Condo-Vacances en temps partagé « time sharing »

À PARTIR DE 2,000 $ SEMAINE AVEC POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE MONDIAL

Hébergement pour jusqu'à 625 personnes
• Chambres d'hôtel et salles de bain entièrement rénovées en 1984.
• Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. à c. avec chacune sa salle de bain.
Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau.
Aussi studios & 2½ avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.

Piscines intérieure, bains sauna et tourbillon, glissade aquatique.
Tennis à volonté et gratuit (4 courts).
Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.
Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).
Équitation: Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.
Chasse au faisan • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.

Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.

FORFAITS: (Exemples)
GOLF ILLIMITÉ: Chambre, 2 repas, golf différent chaque jour, taxes et services: 66.00 $ par jour* (du lundi au vendredi)
ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxes et service 132,00 $*
Plan européen à compter de 30 $*
*Par personne, occupation double.
Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent

URGENT: DEMANDEZ LE DÉPLIANT DES FORFAITS *"PARTIE DE NOËL"*

De la mesure, du naturel, de la simplicité et finalement... de l'harmonie, à vol d'oiseau.
Recherchons...
Participants(es) en vue de l'organisation d'une série de récitals et d'ateliers de perfectionnement à l'occasion de la semaine de Pâques 1985, sous le thème: « Une semaine à vol d'oiseau par le chant grégorien ». Veuillez adresser toute correspondance à:
« PROJET À VOL D'OISEAU »
Domaine Saint-Laurent de Compton C.P. 180 Compton, J0B 1L0

HOTEL ★★★ Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180
J0B 1L0
Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke
RENSEIGNEMENTS:
EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667
AUTRES RÉGIONS (819) 835-5464
Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Il était une fois en Amérique"** 2 h, 8 h., lun.2 h, 7 h.
ASTRE II: — **"Tarentules le cargo de la mort"** 12 h 45, 4 h 25, 8 h 15 — **"Motel rouge"** 2 h 30, 6 h 15, 10 h.
ASTRE III: — **"Ghostbusters"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 55 — **"Où sont les mecs"** 1 h, 4 h 35, 8 h 10
ASTRE IV: — **"À la poursuite du diamant vert"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45 — **"Faut pas en faire un drame"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
BERRI I: (288-2115) — **"Le bal"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20
BERRI II: — **"La femme de l'hôtel"** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h 05.
BERRI III: — **"Greystoke"** 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h.
BERRI IV: — **"La guerre des tuques"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
BERRI V: — **"Le mystère de silkwood"** 1 h 20, 3 h 50, 6 h 25, 8 h 55.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Places in the heart"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10h.
BONAVENTURE II: — **"Bachelor party"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — **"Greystoke, la légende de Tarzan, seigneur des singes"** 12 h, 2 h 20, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
BROSSARD II: (465-5906) — **"Ghostbusters"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: — **"Splash"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Le bal"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Splash"** 1 h 15, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25.
CHAMPLAIN II: — **"Le meilleur"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35.
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"Wild life"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — **"Pleasure beach"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763) — 111e Reich et cinéma allemand: **"Kirmes"** 18 h 35, — **"Death is my trade"** 20 h 35. — Dim: Folie Culture: **"San Clemente"** 15 h. — **"Les marginaux"** 18 h 35 — **"Vase de noces"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"The dog who stopped the war"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — **"Big chill"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉPLEX III: — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX IV: — **"Dream scape night"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — **"Romancing the stone"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — **"Love stream"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — **"Le bal"** 1 h, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — **"Woman in red"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — **"Last starfighter"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"L'académie de police"** 1 h 15, 5 h 05, 9 h. — **"Le guet apens"** 3 h 05, 7 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"L'été meurtrier"** 12 h 55, 5 h 05, 9 h 25 **"Tchao pantin"** 2 h 40, 7 h.
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — **"Le Père Noël est une ordure"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35 — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Qui a tué Harry"** 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Enquêtes érotiques sur jeunes filles"** 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h. — **"Maison des plaisirs "** 13 h 40, 16 h 10, 18 h 40, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Star 80"** 13 h, 16 h 55, 20 h 50 — **"La fièvre au corps"** 14 h 50, 18 h 45.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) —
CRÉMAZIE: (388-4210) — **'Viva la vie"** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Dimanche à la campagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: — **"Les années de rêve"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — **"Teachers"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
DORVAL II: — **"Impulse"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
DORVAL III: — **"The evil that men do"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"All of me"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE II: — **"Wild life "** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h .
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"El norte"** 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — **"Les nuits de la pleine lune"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
ESPACE 9: (272-1080) — **"Blanche Neige et les sept nains"** (Walt Disney) 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h. — **"Led Zepplin"** 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Irreconcilable differences"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h.25
FAIRVIEW II: — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h.40
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Palace en délire"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
GREENFIELD 2: — **"Palace en délire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h.05
GREENFIELD 3: — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 1 h 15, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Greystoke, la légende de Tarzan, seigneur des singes"** 12 h, 2 h 20, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
KENT I: (489-9707) — **"Teachers"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
KENT II: — **"Irreconcilable differences"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Oxford blues"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LA CITÉ II: — **"Irreconciliable differences"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LA CITÉ III: — **"Until september"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"Tendres passions"** 7 h — **"Les inadaptés"** 7 h 15 — **"Rusty James"** 9 h 15 — **"Céleste"** 9 h 30. (5 au 11 oct.)
LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 45
LAVAL II: — **"L'enfer de la violence"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 10
LAVAL III: — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10. sam. dern. spect, 11 h 15
LAVAL IV: — **"La femme publique"** 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 35
LAVAL V: — **"Palace en délire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 20
LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — **"Splash"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
LAVAL-ODÉON II: — **"Le meilleur"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35.
LOEW'S I: (861-7437) — **"Teachers"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. sam. dern. spect. 11 h 45
LOEW'S II: — **"Irreconciliable differences"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35.sam. dern. spect, 11 h 50
LOEW'S III: — **"Impulse"** 12 h 50, 2 h 40, 4 h 25, 6 h 10, 7 h 55, 9 h 40. sam. dern. spect. 11 h 30
LOEW'S IV: — **"Gremlins"** 12 h 30, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 05
LOEW'S V: — **"Top secret."** 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 20
MERCIER: (255-6224)— **"Stryker"** 2 h 30, 6 h, 9 h 30 — **"Carnage"** 1 h, 4 h 15, 7 h 45.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Sam: **"Dans la ville blanche"** 7 h 15, 9 h 30 **"Fenêtre sur cour"** 7 h , 9 h 15. — Dim: **"Pipicacadodo"** 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 — **"La boum 2"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — LUN: **"Clair de femme"** 7 h 30, 9 h 30 — **"La femme de mon pote"** 7 h, 9 h.
OUTREMONT: (277-4145) — Sam: **"Stormie et l'honorable M. Justin"** 2 h — **"La ballade de Na rayama"** 4 h. — **"Blade Runner"** 7 h. — **"Frances"** 9 h 15 — Dim: **"Stormie et l'honorable M. Justin"** 2 h. — **"Leçons de théâtre d'Antoine Vitez 2"** 4 h. — **"La femme de mon pote"** 7 h. — **"Frances"** 9 h 15 — LUN: **"Stormie et l'honorable M. Justin"** 2 h. — **"Leçons de théâtre d'Antoine Vitez 2"** 4 h. — **"Les prédateurs"** 7 h 15 — **"Mortelle randonnée"** 9 h.30.
PALACE I: (866-6991) — **"The evil that men do"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE II: — **"Tightrope"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 15
PALACE III: — **"Sleepaway camp"** 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 10
PALACE IV: — **"Revenge of the nerds"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 25
PALACE V: — **"The Karaté kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI: — **"Purple rain"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 10
PARADIS I: (866-6991) — **"Tarentules le cargo de la mort"** 2 h 40, 6 h 30, 10 h 20 — **"Un jeu dangeureux"** 12 h 30, 4 h 25, 8 h 15
PARADIS II: — **"Gremlins"** 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50 **"Quelle affaire"** 1 h, 4 h 30, 8 h 05
PARADIS III: — **"Les Dieux sont tombés sur la tête "**2 h 25, 6 h, 9 h 30 — **"Le père Noël est une ordure"** 12 h 45, 4 h 15, 7 h 50.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — Abel Gance: **"Bonaparte et la révolution"** 19 h 30 — du 5 au 11 oct.
PARISIEN I: (866-3856) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN II: — **"La femme publique"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50
PARISIEN III: — **"Un amour de swan"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 30
PARISIEN IV: — **"Il était une fois en Amérique"** 2 h, 8 h.
PARISIEN V: — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 12 h 55, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50. sam. dern. spect.11 h 55
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"La guerre des tuques"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Le meilleur"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"El norte"** 1 h, 3 h 40, 7 h. 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Never ending story"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Amadeus"** 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Soldier's story"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"All of me"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h.15
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"Tarentule"** 14 h 40, 18 h 05, 21 h 30. — **"À mort l'arbitre"** 13 h, 16 h 25, 19 h 50.
SAINT-DENIS III: — **"Star 80"** 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20 — **"La fièvre au corps"** 15 h 15, 19 h.15
VERDUN: (768-2092) — **"Le meilleur"** 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
VERSAILLES II: — **"Palace en délire"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
VERSAILLES III: — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h , 9 h 05
VILLERAY: (388-5577) — **"La guerre des tuques"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 30
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"Careful he might hear you"** 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — **"Choose me"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

EXPOSITIONS

APPART' ART ACTUEL: 326 est Marie-Anne, (287-1661) — Exposition de Pierre Dorion, du 2 au 27 oct., du mer. au sam. de 11h. à 18h.
ART 45: 1460 ouest Sherbrooke 3e étage (843-5024) — « Copy of nothing » exposition de George Myhleck, jusqu'au 20 oct.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686) — Installation vidéo de Dalibor Martinis, du 27 sept. au 14 oct. mer. au dim. de 12h. à 17h.
ATELIER RÉJEAN GAGNON: 3848 rue Adam (522-3227) — Exposition de sculptures du céramiste-sculpteur Réjean Gagnon, du 2 au 28 oct. mar. au dim. à compter de 11h.
ATELIER GALERIE LE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Vieux Beloeil — « Et la lumière jaillit » peintures, pastels et sanguines de Ben Zakour, 30 sept. au 21 oct.
ATELIER 4809: 4809 Marquette, Mtl (526-1027) — Travaux récents de Denis Malo, acryliques sur toile et sur papier, du 10 au 21 oct., mer. au dim. 13h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078) — Peintures de Judith Wolfe, du 10 au 28 oct.
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE WESTMOUNT: 4574 ouest Sherbrooke (738-7946) — Exposition de peintures de Judith Iranyi,du 15 au 28 oct.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria, Mtl (488-9559) — « Métaphores, céramiques et projections » exposition des baticks de Suzel Back et sculptures-céramiques de Gregory Keith du 27 sept. au 3 nov.
CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581) — Oeuvres d'Ann Roberts et de Claude Brosseau, du 12 sept. au 13 oct.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: UQAM, 175 Président Kennedey (282-3395) — « Architecture Autrichienne » 1860-1930, esquisses et projets, mer. au dim. de 12h. à 18h. jusqu'au 14 oct.
CENTRE CULTUREL DE DORVAL: 1401 Bord du Lac, Dorval — Rétrospective des oeuvres de Mado Fournier du 26 sept. au 10 oct.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955 Bannantyne — Rétrospective des oeuvres de Louis-Paul Perron du 20 sept. au 7 oct. — Claudette Castonguay, du 10 au 28 oct.
CENTRE D'EXPOSITION CONSTANTIN BRANCUSI: 8060 Christophe-Colomb, Mtl — « L'Annuelle 84 » exposition de peintures et sculptures de plusieurs artistes, du 3 au 18 oct. mer. au dim. 11h. à 18h.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5412) — « Vingt-deux bois gravés » exposition de Francine Beauvais jusqu'au 7 oct. — Oeuvres récentes de Gilles E. Gingras, du 10 au 21oct.
CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE: 375 rue Parc, Cégep de Sherbrooke, Pavillon 2 — Exposition du peintre Yvan Tremblay, du 8 au 26 oct.
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433) — Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h.à 12h., 13h. à 17h.
CENTRE NATIONAL D'EXPOSTION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière (542-4516) — « Fragmentaires » exposition des oeuvres de Diane Landry du 23 sept. au 25 nov.
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551) — Exposition des oeuvres de Lise Mathieu du 12 sept. au 9 oct. — Oeuvres d'Arthur Côté, du 14 oct. au 6 nov.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 Boul. Charest est, Québec (529-2715) — « Il était et il n'était pas » installation de Htan Kai Den Htan, 15 sept. au 28 oct. — « Je l'appellerai Émilie » exposition de Suzanne Paquet, 14 sept. au 7 oct — Peintures de Francine Desmeules 14 sept. au 7 oct.
CLUB DES ARTS: 1410 Guy ste *15 (933-6405) — Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
DAZIBAO: 4060 St-Laurent, ste 104, (845-0063) — Panoramas photographiques noir et blanc d'Henri Robideau, du 26 sept. au 21 oct.
ÉCOLE D'ART D'OTTAWA: 35 rue George, Ottawa (230-7471) — Exposition des oeuvres du corps professoral jusqu'au 17 oct.
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent, local 499 (844-3250) — « La famille royale » exposition groupant une oeuvre de Reynald Connolly, Robert Deschênes et de Josette Trépanier, du 25 sept. au 6 oct.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine local 300 (849-6253) — Photographies de Charles Gurd et de l'agenda 85, du 4 oct. au 3 nov.
EXPOSITION: 76 rue St-Paul, Québec (692-0188) — Oeuvres récentes de Michel Labbé et de Luc Bergeron, 6-7 oct. et 12-13-14 oct. de 14h. à 18h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593) — Exposition des artistes suivants: Abrieu, Archambault, Breton, Gabankova, Hétu, Iacurto, Kieff, Ladouceur, Lapierre, Le Sauteur, Montpetit, Mublstok, Pascals, Showell, Simard, Tremblay, et Van de Walle, du 14 au 21 oct.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768) — « Filaments » encre et soie naturelle sur toile, oeuvres de Monique Bazinet, du 20 sept. au 12 oct.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513) — Oeuvres de Thérèse Mineau Paquin, jusqu'au 21 oct. du jeu. au dim. de 14h. à 18h.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944) — Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT: 945 chemin de Chambly, Longueuil (679-2630) — Local F-011: Exposition des oeuvres de Pierre-Léon Tétreault, couvrant la période 1977 à 1984, du 25 sept. au 12 oct. lun. au jeu. de 11h. à 17h.
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 o. de Maisonneuve (879-5917) — Oeuvres de Michael Jolliffe, du 12 sept. au 13 oct. — Oeuvres de Philip Guston, du 12 sept. au 13 oct.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179) — Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART LA GRANDE ALLÉE: 635 est Grande-Allée, Québec (522-0507) — Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 15 octobre
GALERIE D'ART MARTIN: 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764) — « Le monde fleuri » huiles de Micheline Ramos, du 7 au 22 oct.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088) — Oeuvres de Frank Nemeth, Umberto Bruni, Terry Tomalty, Denise Porier et Francesco Iacurto — sculptures de J.P. Mailloux, Jean-Marie Laberge, André Ross et Anghel Bugur, du mar. au dim.
GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke (484-3184) — Oeuvres de P.V. Beaulieu, Bruno Côté, F. Iacurto et Albert Rousseau, du 1 au 26 oct.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarellistes de la galerie dont, Tabbia, Lesueur, Laurin, Gadzala, Palmaerts, Bellemare et autres
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607) — Lithographies originales d'artistes internationaux jusqu'au 30 oct.
GALERIE PIERRE BERNARD: 141 rue Champlain, Hull (819-777-4437) — Exposition de peintures de Roger Alexandre, Claire Jacob, Pierre Duhamel et Roger Cantin, jusqu'au 15 oct.
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 Cartier, Québec (524-7843) — Exposition des oeuvres de Raymonde April, Paul Lacroix, Alain Laframboise, Richard Mill, Guy Pellerin, Monique Regimbald-Zeiber, Marcel St-Pierre et Françoise Tounissoux du 12 sept. au 6 oct. — « Te souviens-tu du temps où on souffrait tant » oeuvres récentes de Françoise Tounissoux, du 10 oct. au 3 nov.
GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793) — « Soma Somnium » sculptures en papier de Peter Fortey, jusqu'au 6 oct.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene (931-3174) — « Fibres et métier » l'art du tisserant en soie, laine, coton fibre, du 11 sept. au 13 oct.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060) — Artistes de la galerie du 26 sept. au 3 nov., mer. au sam. 11h. à 18h.
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil — Effets spéciaux en photographie de Pierre Castel jusqu'au 14 oct.
GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406) — "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668) — Exposition des gravures de Catherine Bourruet-Aubertot, Aline Carreau, Monique Charbonneau, Suzanne Dumouchel, Tobie Steinhouse et Monic Thouin-Perreault, du 5 sept. au 10 oct.
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783) — Art moderne et contemporain — Exposition des oeuvres de « Giuseppe Fiore », dessins, aquarelles, lithographies, techniques mixtes, acryliques et vinyliques du 26 sept. au 21 oct. mer. au dim. de 12h. à 18h.
GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264) — Emmanuel Claudais, peintures, du 25 sept. au 7 oct. — Exposition des oeuvres de Robert Roussil, Alain Décarie et Laurent Tremblay, du 10 au 21 oct.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Dessins, peintures, installation de Nam June Paik, du 4 oct. au 10 nov.
GALERIE L'ESTAMPE: 101 Victoria, Hull (771-2942) — Aquarelles de Zoltan Szabo, du 10 au 21 oct.
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919) — Peintures et dessins récents de Carlo Sismonda du 19 sept. au 17 oct., mar. au sam. de 11h. à 18h.
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569) — « Une vision eclectique » oeuvres de Gerald Pedros et Francis Caprani, du 13 sept. au 7 oct. — Peintures de Marilou Esguerra, du 11 oct. au 4 nov.
GALERIE GRAFF: 963 est Rachel (526-2616) — Installation video « P.M. Magazine » de Bara Birnbaum et installation de Philippe Poloni, du 30 sept. au 23 oct.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56 A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722) — Exposition des oeuvres d'artistes québécois, Tanobe, Rousseau, Richard, Iacurto, Leduc, Masson, Ayotte, et autres, du mer. au dim. de 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326) — Salle 1: Ariane Thézé et Philippe Boissonnet, photographie, dessin et installation — Salle 11: peintures de Christa Kotiesen du 4 au 28 oct.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maitres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke (842-8883) — Installations Video de Maurizio Camerani (Italie), Michel Jaffrenou (France) et Mary Lucier (Etats-Unis) du 27 sept. au 20 oct.
GALERIE LACERTE-GUIMONT: 1330 Maguire, Sillery (681-7111) — Oeuvres choisies de D. April, A. Bastarache, G. Bélanger, P. Béliveau, T. Brassard, J. Carreau, Chaki, A. Dumas, B. East, R. Gagnon, P. Gauvreau, T. Hopkins, H. Lachapelle, G. Leclerc, J. Lefébure, J.P. Lemieux, N, Malenfant, L. Marois, M. Pouliot, D. Richard, S. Rudman, R. Savoie, Sé Ségal, C.A. Simard et A. Veilleux Cossette, du 20 sept. au 7 oct.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045) — Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585) — Exposition des gravures de Carlos Calado, du 30 sept. au 21 oct. mer. au ven. 13h. à 18h., sam. et dim. 13h. à 17h.
GALERIE RODRIGUE LEMAY: 168 Waller, Ottawa (232-3290) — Exposition des oeuvres de Joan-Pere Viladecans, du 3 au 30 oct., lun. au sam. 10h. à 18h.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — La sculpture des religions traditionnelles d'Afrique, et sculptures Inuit, jusqu'à la fin oct.
GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322) — Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay
GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis — Oeuvres graphiques d'Albert Carpentier, artiste vivant au Japon, du 23 sept. au 15 oct.
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050) — Peintures récentes de Pierre A. Dupuis du 9 au 21 oct., du mar. au dim. 14h. à 18h.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554) — Travaux récents de: Alex Colville, Christopher Pratt et Jeremy Smith — 2e étage: Artistes de la galerie du 22 sept. au 13 oct.
GALERIE MONTCALM: Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Hull (777-2781): Sculptures, dessins et peintures de Cecco Bonanotte du 17 sept. au 14 oct.
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555) — Salle 1: Travaux récents de Denis Charland et sculptures de Claude Bernard — Salle 11: Joallierie Louis-Jacques Suzor, du 6 au 31 oct.
GALERIE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 — « La famille royale » exposition de Reynald Connoly, Robert Deschênes et Josette Trépanier, du 25 sept. au 6 oct.
GALERIE L'OEIL: 4427 St-Denis (282-1756) — « Surréalistes et cie » expostion des oeuvres de Bellmer, Calder, Chagall, Chirico, Dali, Delvaux, Max Ernst, Giguère, Magritte, Miro, Pellan et autres, du 11 oct. au 10 nov. lun. au sam. 11h. à 17h. et sur rendez-vous
GALERIE L'OMBELLE: 1480 Provancher, Cap Rouge (658-8550) — « La perception de l'Ombelle » exposition des artistes de la galerie du 25 sept. au 26 oct.
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 Victoria, St-Lambert (465-3337) — Oeuvres récentes du peintre Yves Marie Rajotte, du 3 au 21 oct.
GALERIE 6200: Exposition d'art sacré de Ionela Manolesco, du 27 sept. au 30 oct.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451) — Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312) — Gravures sur bois depuis 1928 de Robert Langstadt du 8 sept. au 14 oct
GALERIE DON STEWART: 1460 ouest Sherbrooke 2e étage (845-2905) — Travaux récents de Pierre Beaulieu jusqu'au 20 oct.
GALERIE UQAM: 1400 Berri, sall J-R120, Pavillon Judith-Jasmim — « Rencontres video internationales » 3 au 28 oct. du mer. au dim. 12h. à 18h.
GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke — Travaux récents de Peter Keogh, du 3 au 23 oct.
GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC: 2025 rue Peel (849-6091) — Exposition de porcelaine de Harlan House du 1 sept. au 6 oct.
LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 rue St-Paul ouest (844-3438) — Sérigraphies de Cerj, eau-fortes de Victoria Edgar et dessins de Brian Collins jusqu'à la fin d'octobre
HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL: Hall d'entrée — Exposition de peintres polonais (1850-1950) du 7 sept. au 13 oct.
INTERACTION: 4060 St-Laurent (849-2791): Salle 1: « Espace alloué » de Mireille Perron et « Blue Boy » de Jacques Lavigne — Salle 11: « Contenant à fleurs » de Richard Milette du 23 sept. au 14 oct.
LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446) — Oeuvres récentes d'Andrée De Groot du 19 sept. au 14 oct.
MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont — Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres
MAISON CHEVALIER: 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec — Exposition « Autour des Îles du Saint-Laurent » jusqu'au 28 oct.
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195) — « Reflet de la peinture arabe contemporaine, 5 au 28 oct.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213) — « Les grands photographes français » exposition de photographies du 1 au 30 oct.
MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044) — « Photomontages » exposition de Pierre Guimond, du 12 sept. au 14 oct.
MAISON DE LA CULTURE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel, (489-0842) — « Parti en flèche » exposition ayant pour thème la ceinture fléchée, jusqu'au 27 oct — « Maria Chapdelaine » exposition de lithographies du 4 oct. au 4 nov.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal — « Les oiseaux » Exposition de Jean-Luc Grondin, du 12 sept. au 4 nov.
MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314) — Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau
MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487) — « Between » peintures et dessins de René Derouin du 20 sept. au 21 oct.

Suite à la page 36

POUR LA FORME

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

Le Bal. Pas un mot n'est prononcé dans ce film où l'histoire de la France de 1936 à aujourd'hui est évoquée à travers les musiques, les danses, les modes vestimentaires, les attitudes telles qu'elles apparaissent dans une seule et même salle de danse. Un film irrésistible, tantôt drôle, tantôt émouvant. Un tour de force signé Ettore Scola. (**Berri** et **Cartier-Laval**.)

Amadeus. À travers l'envie du compositeur Antonio Salieri, un hommage au talent prodigieux de Mozart et une célébration de sa musique, en particulier celle de ses opéras. Un film étincelant de Milos Forman, d'après la pièce de Peter Shaffer et brillamment interprété par F. Murray Abraham dans le rôle de Salieri et Tom Hulce dans celui de Mozart. (**Alexis-Nihon**.)

Liv Ullmann. Une rétrospective consacrée à cette comédienne qui a illuminé plusieurs des films de Bergman, dont *L'Heure du loup* et *Face à face* présentés respectivement ce soir et demain soir. (**Conservatoire d'art cinématographique** jusqu'au 18 octobre.)

Franju-Feuillade. Pour souligner la parenté spirituelle et artistique entre ces deux cinéastes français d'époques différentes que sont Louis Feuillade et Georges Franju. Ce dernier et Jacques Champreux, petit-fils de Feuillade, seront présents pour l'occasion. (**Cinémathèque québécoise** du 10 au 18 octobre.)

Napoléon. Le chef-d'oeuvre d'Abel Gance. Un des grands moments du septième art, reconstitué grâce au travail de Kevin Brownlow et accompagné de la musique de Carmine Coppola, père de Francis Ford. (**Outremont**, vendredi 12 octobre.)

— RICHARD GAY

EN MUSIQUE

À la **salle Wilfrid-Pelletier**, l'**Orchestre symphonique de Montréal** inaugure, lundi et mercredi à 20 heures, la série de concerts galas avec Charles Dutoit au pupitre qui dirigera, en création mondiale, le *Concerto* pour flûte et orchestre de R. Murray Schafer, avec Robert Aitken comme soliste. La jeune pianiste **Cécile Licad** sera pour sa part la soliste du *Concerto* de Schumann. À ces deux concerts-ci s'ajoutera la *Symphonie no 9* de Dvorak. Mardi à 12 h 30, au foyer du **théâtre Maisonneuve**, Maryvonne Kendergi animera un *musialogue* avec MM. Shafer et Aitken comme invités. L'entrée est libre.

Ce soir et mardi à 20 heures, l'**Opéra de Montréal** présente les deux dernières d'*Il Barbiere di Siviglia* de Rossini avec Gino Quilico dans le rôle titre.

Les concerts gratuits de Radio-Canada ont repris et il y en a deux à l'affiche cette semaine. À la **salle Pollack**, jeudi à 20 heures, une « soirée de l'opéra » inusitée présentera des transcriptions et arrangements pour divers instruments d'extraits d'opéra de Mozart, Donizetti, Rossini, Thomas, Wagner et Verdi. Le soprano **Shari Saunders** interprétera aussi des pages de Schönberg et de Bernstein. Aucun laissez-passer n'est requis pour ce concert. Il est cependant nécessaire d'en obtenir pour le grand concert de vendredi, à l'**église Sainte-Famille** (boulevard Marie-Victorin, à Boucherville). L'**ensemble vocal Arioso** et un groupe instrumental feront alors entendre des oeuvres de Schubert. Pour renseignements et laissez-passer, signaler 285-2690.

— GILLES POTVIN

SUR LES CIMAISES

Chez **Michel Tétreault** (4260, rue Saint-Denis, jusqu'au 21 octobre), la nouvelle exposition de **René Derouin**, dont les années de formation ne furent surtout pas d'inspiration européenne, vient redire combien l'espace intérieur de l'artiste s'accorde avec la totalité du continent américain qui, faisant se téléscoper le temps et l'espace, s'étend de l'extrême nordicité du Nouveau-Québec aux civilisations précolombiennes. Intitulé *Between*, ce regroupement de travaux anciens et récents parle aussi du caractère éphémère des modes et de la relativité essentielle de « la vérité en peinture ».

À la **Maison de la culture Marie-Uguay** (6052, boulevard Monk, jusqu'au 14 octobre), l'occasion est belle d'apprécier les ressources à la fois plastiques et politiques de la discipline du photomontage. En effet, on peut y voir une quarantaine d'oeuvres de **Pierre Guimond** qui s'adonne, depuis plus de 15 ans, à cette curieuse pratique *écologique* (puisqu'il s'agit de sécréter du sens en recyclant des images déjà existantes au lieu d'en créer de nouvelles qui en accroîtraient encore les immenses qualités). Certes, une exposition qui est un bon coup du service des activités culturelles de la Ville. Ici, les heures d'ouverture sont généreuses; on se renseigne au 872-2044.

— GILLES DAIGNEAULT

Dans l'Outaouais

Musée des beaux-arts du Canada (angle des rues Elgin et Slater, Ottawa, jusqu'au 11 novembre) : *Photographie et architecture, 1839-1939*, une exposition qui compte plus d'une centaine de photographies tirées de la collection du Centre canadien d'architecture. La naissance de la photographie et l'avènement de l'architecture moderne figurent dans les photographies du 19e siècle. Le 20e siècle est perçu à travers les épreuves des photographes américains et allemands (école du Bauhaus). Les débats sur le picturalisme, la photographie documentaire et l'orientalisme ponctuent aussi cette exposition.

— LUCIE PINEAU

LA BONNE TABLE

Le Lutecia : des toques et du toc

JOSÉE BLANCHETTE

LE LUTECIA, hôtel de la Montagne, 1430, rue de la Montagne; tél. : 288-5656.

Cet article aurait pu s'intituler « Stuc et lustres », « Strass en masse », « Hôtel et dentelles » ou encore : « N'est pas or tout ce qui brille ».

Les qualificatifs seyant à l'ambiance et au décor d'une table d'hôtel sont nombreux. S'il fallait lui consacrer un nombre égal de lignes tant pour la cuisine que pour le mobilier, il se pourrait fort qu'on ne vous perde dans le détour. L'abondance de détails et la surenchère des styles méritent qu'on s'y attarde tout de même, quitte à sacrifier un peu la gastronomie qui, soit dit en passant, épouse l'esprit démesuré et carnavalesque de l'ensemble.

Une fois de plus, Bernard Ragueneau (papa du Thursday's, Friday's, Inc.) nous épate avec son **Lutecia** tout en mezzanine, sa vue plongeante sur les « hénaurmes » lustres du hall, sa fontaine de jouvence et le piano-bar *negro-blues*. On se croirait à la fois à San Francisco, à Chicago, à Rio et à Monaco. Peu importe, car ce théâtre de la restauration fait de vous un figurant consentant à se plier au jeu grandiose du tape-à-l'oeil.

La batterie d'employés de service, du groom au maître d'hôtel, portent, eux aussi, le costume à épaulettes pour certains, à queue pour les autres, tous bien identifiés dans la hiérarchie hôtelière. Notez le bibi de la demoiselle aux cigarettes et les mains gantées de celle qui promène les roses.

L'argenterie est d'une qualité telle qu'on y « piquerait les couverts », mais comme les gens bien ne font qu'y penser, ça ne se voit pas.

Le menu ... Je sais, j'y arrive, mais c'est long.

Tout d'abord, il faut dire que M. Ragueneau, ne faisant jamais les choses à moitié, a poussé l'audace jusqu'à mettre le chef et ses apôtres dans un aquarium. Si, si ! Tout au fond de la mezzanine, on aperçoit les toques s'activer derrière la vitrine décorée de fruits et de légumes évocateurs.

Le menu, donc, tire toute sa poésie de la langue française et toute sa pragmatique de la langue anglaise, les explications n'étant rédigées qu'en anglais. Qu'à cela ne tienne, de toute façon on y mélange tout : les perles avec les avocats, la confiture d'ananas avec le poivre, de quoi vous renverser l'estomac en partant.

Le menu gastronomique ($ 38) vous est présenté comme dans les musées de cire, bien qu'ici la gélatine remplace la cire. Pour ceux qui auraient manqué l'exposition de Bouguereau, rassurez-vous : l'art pompier peut encore vous être servi à l'assiette ... et c'est peu dire.

Comestible ? Allons-y voir.

La *salade exotique à la rosée d'orange* mêlait fleurs et fruits, laitue et bleuets, kiwis et mandarines à une sauce à l'orange et à base d'oeufs. La symphonie est douteuse mais rafraîchissante. La *bouillabaise d'escargots aux pétales de crocus* (chez nous on dit safran) regroupait les petites bêtes dans deux barquettes qui ne risquaient pas de dériver dans cette sauce à texture de colle, au goût d'orange et safrannée.

Même chose pour la *baudroie sur lit de raviole d'herbes du jardin* où la sauce gâchait le plat. Tant d'excès dans le goût de fumet et la consistance lourde tuait net le poisson pourtant cuit à point. Les *ravioles* (raviolis) ne goûtaient que la pâte mais accompagnaient bien le poisson. La *jambonette de poulet de grain farcie aux lan-*

Suite à la page 37

Au Salon international des vins et spiritueux

Deux vins québécois sont primés

Les vins québécois *Faucon noir* et *Cuvée du marché* ont été choisis par les consommateurs comme les meilleurs vins dans leur catégorie, lors du Salon international des vins et spiritueux qui s'est tenu la semaine dernière à la place Bonaventure. Ces deux marques de vin ont été choisies dans le cadre du concours *Vinitas*, qui regroupait plus de 141 produits dans différentes catégories.

Les vins Andrès, de Saint-Hyacinthe, ont récemment lancé sur le marché ces deux marques de vin. La *Cuvée du marché* a remporté le prix dans la catégorie des vins blancs secs, obtenant la préférence des consommateurs lors des tests de dégustation.

Dans la catégorie des vins mousseux secs, le *Faucon noir* a été choisi comme le meilleur vin, également selon les consommateurs. De plus, ce vin a reçu un prix d'excellence par un jury international d'oenologues connaisseurs qui ont participé au Salon international des vins et spiritueux.

M. Cléo Boudreault, porte-parole des vins Andrès a expliqué ces résultats : « Nous sommes évidemment très heureux du choix des consommateurs. Nous pensons que ces résultats nous aideront à percer le marché avec ces deux marques de vin. Nous espérons surtout que ces médailles d'excellence convaincront les consommateurs de la qualité grandissante des vins québécois ... »

CAFÉ Blasé
Restaurant licencié
Spécialités:
choix de 10 fondues
choix de 8 cafés flambés
3928 St-Denis
Montréal 844-6510

Suite de la page 35

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878) — Western Front Video, 27 sept. au 11 nov. — Video 84, quatre installations, 27 sept. au 11 nov.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367) — Hommage à Jean Palardy, peintre, cinéaste, historien et collectionneur, du 7 oct. au 23 déc.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA: Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636) — Photographie et architecture 1839-1939: photographies d'architectures tirées des collections du Centre canadien d'architecture du 14 sept. au 11 nov. — Rétrospective E.J. Hughes: 1931-1982, 90 oeuvres de l'artiste du 21 sept. au 4 nov.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600) — Nam June Paik, jusqu'au 21 oct. — L'avant-scène de l'imaginaire, du 19 oct. au 18 nov.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108) — Le Saguenay rend hommage à Marc-Aurèle Fortin, rétrospective Robert La Palme, peintre et caricaturiste, tous les jours de 11h. à 17h. mar. au dim. du 27 sept. au 13 janv. 85

MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE: Île Ste-Hélène — Exposition d'armes à feu de la Canadian Industries Limited jusqu'au 30 oct. du mar. au dim. de 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85

MUSÉE MARSIL: 349 Riverside Drive (671-3098) — « Formes » sculptures contemporaines canadiennes en porcelaine de plusieurs artistes, du 4 oct. au 2 déc.

MUSÉE DE LA MONNAIE: 245 rue Sparks, Ottawa (563-8852) — « Une brillante solution » exposition sur un épisode de l'histoire économique du Canada, jusqu'au 11 nov.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest St-Germain, Rimouski (724-2272) — Exposition des oeuvres artisanales du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, du 2 au 28 oct.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942) — Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574) — Installations Video: « Album » de Marshalore, « A journal of the plague year 1984 » de Stuart Marshall, du 3 au 27 oct.

PLACE DES ARTS: Hall d'entrée, Salle Wilfrid-Pelletier — « Nous sommes, nous nous souvenons, nous nous tenons prêts » document photographique de Michel Campeau, jusqu'au 14 oct.

POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489) — « La vidéo, je m'en balance » installation de Muriel Olesen — « À la cinco de la tarde » installation vidéo de Marie-Jo Lafontaine, jusqu'au 20 oct.

RESTAURANT LA FRAYÈRE: 30 Boul. d'Anjou, Châteauguay (691-2012) — Exposition de peintures d'une trentaine de peintres, du 24 sept. au 13 oct.

VIEUX PORT DE MONTRÉAL: Gare maritime Louis-Jolliet — Exposition de Pitz-Kummer-Schulz, jusqu'au 14 oct.

VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau, local 202, Québec (418-692-1322) — Exposition de Moholy Nagy, du 13 sept. au 7 oct. du mer. au dim. 12h.30 à 17h.

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653) — Oeuvres récentes de Ray Mead jusqu'au 20 oct.

INTERART: 1545 Dr Penfield, suite 104 (932-1545) — Oeuvres de Louis Jaque, Alfred Pellan, Riopelle, Sculptures de Robert Poulin, Claude Millette.

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070) — Tous les dim. à 11h. grand-messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620) — Concert de musique baroque avec Diane Caplette, flûte, James McGee, flûte, et Alain Thibault, basson, 6 oct. 21h. — Tous les mardis soirs, Flamenco avec Sonia Del Rio et Antonio Rodriguez à la guitare, 21h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université — Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431) — Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 Botrel, NDG — Concert du groupe Répercussion, musique traditionnelle et moderne, le 6 oct. à 20h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre — Le Centre for Contemporary Music in Canada se produira le dim. 7 oct. à 14h.

MUSÉE D'ART SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, St-Laurent (747-7367) — Concert de Michel Langevin, guitariste, 7 oct. 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude. — Le dim. 7 oct. à 11h. la messe « Le Bien que j'ay » de « Goudimel » et le motet « Ubi Caritas » de « Maurice Durufle » — À 16h. messe « Missa Brevis » de « W. Amadeus Mozart » et le motet « Ave Verum » de « Saint-Saens »

SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 4450 St-Hubert (486-5440) — Invitation à participation à l'atelier d'orchestre, les mer. de 20h. à 22h. du 3 oct. au 5 déc.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — « Il barbiere di Siviglia » de Rossini, 16e production de l'Opéra de Montréal, 6-9 oct. à 20h. — OSM Concert Gala, Charles Dutoit, chef d'orchestre, 8-10 oct. 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke (737-8258) — Semaine du Festival de la musique hongroise: Julia Hamari, Kati Pitti et Victor Leblanc, 8 oct. 20h.

UNITED CHURCH: 13 Chemin Finchley (875-5115): Chorale de "Barbershop" pour tous les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors. Tous les mercredis à 20h.00.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Louis-Fréchette — Alain Morisod et Sweet People, 6 oct. 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Opéra: Nana Mouskouri, 6 au 9 oct. 20h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003) — Ouvert chaque jour à 16h., du lun. au sam. — Tous les lundis soirs « Jam session » — Spectacles du soir à 21h.30, Denny Christianson Quartette 6 oct. — Geoff Lapp Trio, 9-10 oct. — Diane Brooks avec Tim Jackson Trio, 11-12-13 oct.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656) — Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508) — Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

LE BLUE NÔTE: 40 est St-Paul (875-5126) — Tchukon, 6 oct. — Eastern Line, 7-9-10 oct. — Wayne Prue and the Night Train, 11-12-13 oct.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932) — Jazz, 6 oct. — Alexander Lesin, chansons traditionnelles slaves, 7 oct. 21h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556) — Tous les dim. jazz et dixieland live.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955) — Bateau ivre: Jam, 8 oct. — Tiger Okoshi, 2 au 7 oct. — Don Alias, 9 au 14 oct., 3 spectacles par soir, à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656) — Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim. — Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00 — Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00 — Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00 — Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000) — Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

MOTIVATION 5: 316 est Ontario — « Principes de base et méthode de travail » musique d'Eric Filion et de Jean-Luc Bonspiel, oeuvres ambientes, atmosphériques, du contemporain à l'électro-pop, 6 oct. 21h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657) — « Ebony Affair » calypso et R&B 6-7 oct.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511) — Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00 — Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00 — Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

STATION 10 PUB: 2071 ouest Ste-Catherine (934-0484) — 39 steps, punk-rock, 6 oct. — Red Shift, new wave électronique, 11-12-13 oct.

THÉÂTRE

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario (252-1744) — « Le temps d'une vie » de Roland Lepage, 6-7-14 oct.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct. lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166) — « Au fil des étoiles » comédie théâtro-musicale de Pierre Guénette, m. en s. Louis Léveillé, du 14 sept. au 19 oct., mar. au dim. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — « L'amant » de Harold Pinter, m. en s. Pierre Beaudry, du 9 au 28 oct. du mar. au dim. 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191) — Omnibus présente « IT » de Lawrence E. Smith, du 18 sept. au 13 oct. mar. au sam. 20h.30

FACULTY CLUB: 1455 ouest de Maisonneuve, 7e étage (879-2852) — « Molly's dream » de Maria Irene Farnes, 6 oct. 20h. et 22h.30

HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, basiliaire 2 (285-1968) — « A city call it...collect! » à compter du 18 sept. mar. au sam. au 31 déc. du mer. au dim.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370) — Diner-Théâtre Les Masques: « Clic » de François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, m. en s. François Jobin et Pierre Beaudry, du 4 oct.

HOTEL REINE-ELISABETH: Salle Arthur (861-3511) — « Strauss père et fils » conception et m. en s. Philippe Grenier, sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h. jusqu'au 7 oct.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974) — « L'homme gris » texte et m. en s. Marie Laberge, avec Yvon Leroux et Marie michaud, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h. jusqu'au 6 oct.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 1/2 rue St-Jean, Québec (694-9631) — « Stand by...5 minutes » de Jean-Jacqui Boutet, Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Martine Ouellet et Marie St-Cyr, m. en s. Robert Lepage, jusqu'au 6 oct. du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161) — « What is to be done » de Maris Gallant, m. en s. Elsa Bolam, du 11 oct. au 4 nov. mar. au ven. 20h., dim. 19h., matinée le sam. à 14h. — « Two foolish to talk about » du 9 oct. au 14 nov. mar. au ven. 20h.30, dim. 19h.30

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « La ronde » d'Arthur Schnitzler, du 5 sept. au 13 oct., 6 oct. 17h. et 21h., 9 au 12 oct., 20h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277) — « Aurore l'enfant martyre » de Léon Petitjean et Henri Rollin, m. en s. René Richard Cyr, du 25 sept. au 28 oct., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793) — « La fille sur la banquette arrière » de Bernard Slade, version française, Jean-Claude Carrière, m. en s. François Cartier, du 2 au 28 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Un tramway nommé désir » de Tennessee Williams, m. en s. Guillermo De Andrea, du mar. au sam. 20h., jusqu'au 13 oct.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 Wellington, Hull (771-6669) — « Le garçon d'appartement » de Gérard Lauzier, m. en s. Pierre Labelle, du 26 sept. au 27 oct., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 Adelaide est, Toronto (363-6401) — « Les gars » de Jean Barbeau, m. en s. John Van Burek, du 20 sept. au 7 oct. à 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (1-800-267-9038) — Salle Théâtre: « Privates on parade » de Peter Nichols, du 4 au 20 oct. à 20h. — Salle Studio: « Albertine, en cinq temps » de Michel Tremblay du 12 oct. au 10 nov.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 Images du Canada — Labrador, labranord (documentaire)
13.00 D'hier à demain
14.00 Ciné-Famille — « Les aventures du capitaine Bodardof » dessins animés
16.00 Bagatelle
17.00 Palme d'or
17.30 À première vue
18.00 Le téléjournal
18.05 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Cinéma — « La guerre des étoiles » amér. 77 avec Mark Hamill, Carrie Fisher et Alec Guinness
22.30 Visite Royale
23.05 Le téléjournal
23.25 Les nouvelles du sport
23.40 Télé-sélection — « La grande mêlée » amér. 80 avec Tony Randall, Eugene Roche et Grant Goodeve

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Cosmos 1999
17.30 Les P'tits Bonshommes
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Chips
20.00 Cinéma du samedi — « Le crime de l'Orient Express » brit. 74 avec Albert Finney, Laureen Bacall, Martin Balsam et Ingrid Bergman
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée — « Comme une femme » fr. 79 avec Pascale, Jacqueline Fogt, Patrick Guillemin et Jean Droze
01.00 Cinéma de fin de soirée — « La journée des violents » amér. 57 avec Fred MacMurray et Joan Weldon

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 Télédocuments: L'odyssée des Juifs Marocains
16.30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
17.00 Le Congrès international des animaux
18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi: le départ
19.00 Parler pour parler: si j'étais boss de la télé
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Plein son: Nanette Workman
21.00 Ciné-Répertoire — « Au clair de la lune » can. 1982 avec Michel Côté, Guy L'Écuyer, Lucie Miville et Gaston Lepage

99 TVFQ (Câble)

12.00 Les amours des années folles: le trèfle à quatre feuilles
13.00 Festival interceltique de Lorient
15.00 Sept sur sept
16.00 Croque-Vacances
16.25 Page après page
17.00 Le Journal
17.40 Face à sas
17.45 Gym Tonic
18.25 Atout pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Les six de Bourgogne
19.15 Les Indiens d'Amérique
19.30 Les amours des années folles: le trèfle à quatre feuilles
20.30 Cabaret Occitan
21.10 Intermède: un masque à Paris: Louis Aragon
21.30 Cinéma cinémas
22.30 Sept sur sept
23.30 Le Journal
00.10 Prélude à la nuit

6 CBMT

12.00 Maja the bee
12.28 Weather report
12.30 Going great
12.58 Program highlight
13.00 Steppin' out
13.27 Community events
13.30 Western gardener
14.00 Sportsweekend
17.00 Winnipeg Royal Gala
18.00 CBC News: saturday report
18.30 The muppet show
19.00 CFL Football balck out in Montreal —Or— Alexander Korda Film Festival — « The thief of Bagdad » 1940 avec Sabu et June Duprez
20.45 « The lion has wings » avec Merle Oberon et Ralph Richardson
22.00 Inside baseball
22.30 Royal Visit: Winnipeg toast
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.37 Alexander Korda Film Festival — « Rembrandt » 1936 avec Charles Laughton et Elsa Lanchester

12 CFCF

12.30 Baseball Playoffs: American league game —Or— Sun country
13.00 Oceans alive
13.30 Webster
14.00 The twilight zone
14.30 The intrepid ones
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00 Thrill of a lifetime
19.30 Just kidding
20.00 CFL Football —Or— Academy Performance — « The zany adventures of Robin Hood » 1983 avec George Segal, Morgan Fairchild, Janet Suzman et Roddy McDowall
23.00 CFL on TV
01.00 CTV National News
01.20 Cinema 12 — « The Washington affair » avec Tom Selleck, Barry Sullivan et Carol Lynles
03.10 Second Feature — « The last picture show » avec Timothy Bottoms, Jeff Bridges et Eileen Brennan

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Entre les lignes
13.30 Football professionnel canadien
16.00 Le Grand Prix formule 1 d'Europe
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-réalité
18.30 Les royaumes du pétrole
19.00 Le parc des braves
19.30 Les Beaux Dimanches — Superstar: Jeanne Moreau
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux Dimanches — Les insolences d'une caméra
21.50 Les Beaux Dimanches — « L'amante anglaise » dramatique de Marguerite Duras
23.30 Les nouvelles du sport
23.45 La politique provinciale
23.50 Présentation du ciné-club
23.55 Ciné-club — « Les fraises sauvages » suéd. 57 avec Victor Sjostrom, Ingrid Thulin et Bibi Anderson

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end — « Haudini le grand magicien » amér. 53 avec Tony Curtis, Janet Leigh, T. Tatcher et Angela Clarke
16.00 Madame et son fantôme
16.30 Sport mag
17.30 Cosmos 1999
18.30 Chacun chez-soi
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche — « Les poulets » amér. 72 avec Burt Reynolds, Yul Brynner, Jack Weston et Tom Skerritt
22.00 À l'ombre du génie
22.30 L'événement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.30 Cinéma de fin de soirée — « Salut, les cousins » amér. 64 avec Elvis Presley, Glenda Farrell et Yvonne Craig

17 RADIO-QUÉBEC

12.00 Magazine universitaire
12.30 Octo-puce
13.00 Octo-puce plus
13.30 L'ENAP présente
14.00 Le corps humain
15.00 L'évolution de l'homme
16.00 Le corps humain
17.00 L'astronomie générale
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 Rencontre avec des gens remarquables: Michel Tournier
20.30 Suzanne Lévesque en direct
22.00 Téléfilm — « La chambre » avec Yves Beneyton, Ludmila Mikael et Michel Cassagne

99 TVFQ (Câble)

12.15 Thalassa
13.00 Dimanche magazine
13.44 Intermède
14.00 Apostrophes
15.15 Sports dimanche
17.00 Le Journal
17.40 Croque-vacances
18.15 Télé-forme
18.45 Casaques et bottes de cuir
19.15 Auto moto
19.45 Thalassa
20.40 Villeurbanne en fête
21.00 Tziganes en fête
21.30 Apostrophes
22.45 Sports-Dimanche
23.37 Le Journal
00.07 Prélude à la nuit

6 CBMT

12.00 Sportsweekend
13.30 CFL Football — Edmonton at Hamilton
16.30 Hymn sing
17.00 Sunday report
17.30 Amateur naturalist
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 Grand piano
21.00 Jewel in the crown
23.00 The National
23.15 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock: a tangled wed

12 CFCF

13.00 Terry Winter show
13.30 CTV Sports in revew
14.30 Player's international tennis
15.30 Profiles of nature
16.00 Baseball national league game —Or— Travel 84
16.30 Question Period
17.00 Untamed world
17.30 Welcome to my world
18.00 Pulse
18.30 This week in baseball
19.00 Highway to heaven
20.00 American league game —Or— Knight rider
21.00 Scarecrow & Mrs. King
22.00 W5
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 — « Live a little, love a little » 1969 avec Elvis Presley, Michelle Carey et Rudy Vallee
01.50 Second Feature — « Fun in Acapulco » 1963 avec Elvis Presley, Ursula Andress et Paul Lukas
03.45 Bionic woman
04.45 Benson

LUNDI

2 CBFT

12.00 Première édition
12.22 Télex Arts
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma — « Claude François et moi » fr. 79 avec Charles Aznavour, Gilbert Bécaud, Gérard Lenorman, et Line Rendu
16.00 Bobino
16.30 Le schtroumpfs
17.00 Quincy
18.00 Ce soir
18.28 Les nouvelles du sport
18.33 Avis de recherche
19.00 Trouvez l'erreur
19.30 Poivre et sel
20.00 La bonne aventure
20.30 La vie promise
21.00 Télé-lundi: Kennedey 3e partie
22.00 Le Téléjournal
22.20 Le Point
22.50 La météo
22.55 Les nouvelles du sport
23.08 Télex Arts
23.15 « La taupe » 4e partie avec Alec Guinness, Beryl Reid et Michael Jayston

10 CFTM

12.00 Le dix vous informe
12.15 Ciné-Quiz — « Scandale à la cour » amér. 60 avec Sophia Loren, John Gavin, Maurice Chevalier et isabel Jeans
14.30 Forum
15.30 Drôle de monde
16.00 La bande animée
16.30 Les satellipopettes
17.00 Montréal en direct
18.00 Le 18 heures
18.30 Odyssée
19.00 Les Moineau et les Pinson
19.30 La croisière s'amuse
20.30 Entre chien et loup
21.00 Championnat de patinage artistique (Demonstrations)
22.00 Dynastie
23.00 Les Nouvelles TVA
23.25 Le 10 vous informe
23.30 Les sports et la couleur du temps
23.45 Cinéma de fin de soirée — « Blue jeans » fr. 73 avec Gilles Budin, Michel Gibet, Gérard Croce et Gabriel Cattand

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Télé-service
19.27 Tirage de la quotidienne
19.30 Connaissance du milieu: le Mont Jacques-Cartier
20.00 Nourrir le Québec
20.30 Vive le théâtre
22.00 Nova: Points de vue
23.00 Téléservice

99 TVFQ (Câble)

12.40 L'académie des neufs
13.15 « L'appartement: le dîner » avec Jacques Legras, Christian Pereira et Danièle Girard
13.30 Rocking chair
14.00 L'escalade dans les calanques de Cassis
14.30 Show et froid
15.00 Elixir à Saint-Pabu
15.30 Il était une fois le Théâtre de Bouvard
15.46 Croque-vacances
17.00 Le Journal
17.40 Le village dans les nuages
18.00 Pic Pic Pic
18.05 Cocktail maison
18.25 Atout Pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.10 L'académie des neuf
20.45 Ces chers disparus: Claude Dauphin
21.00 Rocking chair
21.30 Itinéraires: Mémoire du Tibet
22.30 Le Puy-du-Fou
23.00 Il était une fois le théâtre de Bouvard
23.14 Le journal

6 CBMT

12.00 Midday news
12.10 Midday
12.27 Community Events
12.30 Parenting
12.57 Program highlights
13.00 All my children
14.00 Dallas
15.00 Coronation street
15.30 All in the family
16.00 Do it for yourself
16.29 Newswatch 6
16.30 Elephant show
16.59 Newswatch 6
17.00 CFL Football
20.00 Reach for the top
20.30 John Kim Bell
21.00 Kate and Allie
21.30 Newhart
22.00 The national
22.25 The Journal
23.00 Newswatch headlines and the national update
23.05 Newswatch
23.30 Barney Miller
00.00 CBC Late Night — « Between two worlds » 1944 avec John Garfield et Paul Henreid

12 CFCF

12.00 The Flintstones
12.30 Pulse
13.00 The Don Harron show
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Soap
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.37 Family feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Circus
20.00 Live it up
20.30 Bizarre
21.00 CTV Monday Night Special — « The Terry Fox story »
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 — « The trouble with girls » 1969 avec Elvis Presley, Marilyn Mason et Vincent Price
02.10 Second Feature — « Spinout » 1966 avec Elvis Presley, Shelley Fabares et Deborah Welley
04.00 Solid Gold
05.00 Benson

VARIÉTÉS

ATELIER CONTINU: 1200 est Laurier (270-1175) — Performance Multi Media présente « L'écran humain » danse performance, les 6 et 7 oct. 20h.30

AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert — « La voix Ferré » Spectacle de Philippe Noireault, jusqu'au 7 oct. jeu. au dim. 20h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808) — La Boîte à Lily: Jean Galtier, chansons françaises, 21h.30 et 23h.30, 6 oct. — Soirée Brel, collectif avec une douzaine de chansonniers, 7 oct. 21h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384) — Tous les sam. et dim. à 14h. « Le moulin à musique » spectacle pour enfants, du 22 sept. au 28 oct. — Pierrot Fournier chante Brel, du mer. au dim. 20h. jusqu'au 28 oct.

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc (272-1734) — Festival Marilyn Monroe, du 17 sept. au 16 oct. les lun. et mar. — Films: 8-9 oct. « Some like it hot » 20h.30 et 23h.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848) — Spectacle de Belgazou, 6 oct.

L'ESKABEL: 1235 rue Sanguinet — « Transit » théâtre musical, production de L'Eskabel et de l'Atelier Lyrique du Rhin en coll. avec La Société Internationale pour la musique contemporaine, m. en s. Pierre Barrrat, musique Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, du 3 au 28 oct.

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096) — Boîte à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène — André Fafard et René Robitaille, 6 oct. 21h.30

CINÉMA

Un film pour enfants (de tous âges !) drôle et tendre

FRANCINE LAURENDEAU

Dans la glorieuse lignée de *La Guerre des boutons* et de *La Guerre des étoiles*, voici *La Guerre des tuques*, du cinéaste André Mélançon, un film destiné aux enfants qui enchantera toute la famille. Produit par Rock Demers et Nicole Robert, ce film se propose d'être le premier des neuf longs métrages du projet « Contes pour tous », des films pour tous, dans le vrai sens du terme, et dont le deuxième sera *La vraie histoire de la grande peur de Michel*, réalisé par Michael Rubbo, printemps 1985.

Après un très joli générique (fait assez rare pour être signalé), nous nous retrouvons dans la blancheur de la campagne québécoise l'hiver. (Le film a été tourné à Saint-Urbain, près de Baie Saint-Paul, dans la région de Charlevoix.) La cloche de l'école va bientôt sonner pour accorder aux enfants la liberté des vacances de Noël.

Comment occuperont-ils ces longues journées de congé ? L'un d'eux propose de jouer à la guerre. Une armée attaquera l'autre, retranchée dans le château de neige qu'elle aura construit. Mais attention, ce sera vraiment la guerre, une guerre sans merci, tous les coups seront permis du matin jusqu'à la nuit tombée.

D'après un scénario de Danyèle Patenaude et Roger Cantin, l'action se déploie, bien rythmée, avec vigueur et humour. André Mélançon, qui connaît et aime les enfants depuis plusieurs films, maîtrise mieux que tout autre l'art de les diriger.

Il a su camper une réjouissante galerie de portraits incarnés avec justesse et spontanéité par une vingtaine d'enfants judicieusement distribués. On est ravi par l'Asiatique à lunettes, bâtisseur de châteaux forts, et son petit frère aussi comique qu'importun qui, las de se faire sans cesse repousser par son aîné, finira par joindre le clan adverse.

Et les deux jumeaux identiques à en paraître bêtes et à en oublier lequel des deux zozote. Ti-Guy le pacifiste. L'irrésistible Daniel Blanchette, le cousin de Drummonville. Sophie la téméraire et sa drôle de petite soeur. Luc, chef vaillant mais secrètement amoureux hélas de son intrépide ennemie.

Enfin, admirablement interprétée par l'Américaine Lucy, la bonne vieille chienne Cléo qui, se croyant mal aimée, se laisse mourir de tristesse. Le film s'intitule d'ailleurs en anglais *The Dog Who Stopped the War*...

La Guerre des tuques n'est pas seulement un divertissement efficace qui charmera les jeune de 7 à 77 ans. C'est aussi un film d'ici où les enfants d'ici se reconnaîtront. On sait qu'André Mélançon est à l'écoute des petits Québécois, leur donne la parole (*La Parole aux enfants*), prend leur défense (*Les vrais perdants*), les raconte dans des histoires très proches de leur réalité (*Comme les six doigts de la main* et *Zigzags*, pour ne citer que ceux-là).

Et sans être le moindrement didactique ou moralisateur, *La Guerre des tuques*, tout le contraire d'une incitation à la violence, est admirablement et mine de rien tout le contraire d'un film sexiste. Car il faut bien reconnaître que, si merveilleux soient-ils, les films qui s'adressent aux jeunes leur proposent des héros uniquement masculins (*Rencontre du troisième type, La guerre des étoiles, Goldorak, E.T., Indiana Jones*...), les personnages féminins étant immanquablement de passives et ravissantes idiotes. En voyant le film de Mélançon (c'et du reste une des qualités de ce cinéaste), les filles pourront pour une fois, comme les garçons, s'identifier à des personnages attachants et dynamiques.

Une question cependant, et une réserve. Rock Demers croit que pour être rentable, ses films devront ne pas se confiner au marché local et profiter d'une distribution mondiale. Or, les enfants de *La Guerre des tuques* parlent, avec le beau naturel des gamins de la rue, une langue très spécifiquement québécoise qui ne pourra, je le crains, être comprise que par les enfants d'ici. Je doute que la francophonie internationale, qu'elle soit antillaise, africaine ou européenne, puisse goûter la saveur des répliques imaginées par les scénaristes. A-t-on envisagé de doubler le film en français standard ?

Quant à la ma seule réserve, elle concerne la musique de Germain Gauthier et la chanson interprétée par Nathalie Simard, d'une affligeante platitude. Il est regrettable qu'on ne prenne généralement pas plus au sérieux la musique de film qui ne devrait pas être cet accompagnement mécanique et lassant mais plutôt un prolongement ou un contrepoint qui confère à l'image une dimension qu'elle ne réussit pas toujours à atteindre par sa vertu propre.

La Guerre des tuques prenait hier l'affiche aux cinémas Berri et Villeray, à Montréal, de même qu'à Longueuil, Repentigny, Saint-Jean, Saint-Jérôme et Joliette. Le film sortira prochainement à Québec.

À gauche: une scène du film *La guerre des tuques*, mettant en vedette la fidèle Lucy, une chienne américaine. Ci-contre, le réalisateur André Melançon

Les Britanniques et la menace nucléaire

LONDRES (AFP) — La quasi totalité des téléspectateurs britanniques qui ont vu *Threads*, un film qui dépeint la destruction de la ville de Sheffield dans le nord de l'Angleterre, au cours d'une attaque nucléaire, ont approuvé la décision de l'organisme de télévision britannique BBC de le projeter, selon un sondage.

92% d'entre eux pensent que la BBC avait raison de projeter le film alors que 6 pour cent seulement lui donnent tort et que 2 pour cent sont sans opinion, révèle un sondage de l'Institut Marplan commandé par la BBC.

En outre, 38 pour cent des téléspectateurs estiment avoir appris par le film des choses qu'ils ignoraient auparavant, et plus de 70 pour cent considèrent que *Threads* a représenté de façon « équitable » tous les points de vue dans le débat nucléaire, précise le même sondage. La BBC affirme que près de sept millions de britanniques ont vu « Threads », diffusé simultanément le mois dernier en Belgique, en Espagne, en Irlande, en Suède, au Portugal et aux Pays-bas.

Le Lutecia

Suite de la page 36

goustines débarbarisait à tout jamais l'art d'attaquer un poulet. La cuisse désossée et farcie d'une mousse aux crustacés était servie sur un lit de morilles tendres mais trop salées. Encore une fois, l'ensemble nappé d'une demi-glace à l'arrière-goût cendré ne se mariait pas du tout aux crustacés.

Les chariots de fromages et de desserts sont appétissants mais ces derniers manquent de finesse. Le *gâteau au chocolat*, du moins, n'utilisait pas un chocolat de très grande qualité. Concentrez plutôt vos efforts à terminer cette délicieuse bouteille que Normand, le sommelier, vous aura conseillé. Il encourage même les puristes à bâtir leur menu autour du vin choisi. Pour ceux qui aiment les jeux de cache-cache... « Il you ask for the price, you can't afford it » !

Le guide Michelin dirait « Vaut le détour ». Pour ma part, j'y retournerais, ne serait-ce que pour apprécier ces courbettes sécurisantes et le fla-fla début-de-siècle nostalgisant.

Ce repas pour deux personnes a coûté $ 45 avant vin, taxe et service.

cinemasplus présente
VIVA LA VIE
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent
Fugue ? enlèvement ? suicide ?
la police enquête.
Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence.
POUR TOUS
7e SEM.
CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
LAURENT MALET - TANYA LOPERT - RAYMOND PELLEGRIN
CHARLES GERARD ... ANOUK AIMEE
DOLBY STEREO
Arrivez à l'heure
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Ven.: 7:15 - 9:25
Sam. - Dim. - Lun.: 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:15 - 9:25

René Malo présente
«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DRÔLERIES ET DE TENDRESSE...» Serge Dussault LA PRESSE
«SCOLA DÉROULE SOUS NOS YEUX LE TAPIS ROUGE DES SENTIMENTS QUI TISSENT L'HISTOIRE. IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE...» Franco Nuovo LE JOURNAL DE MONTRÉAL
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!» Richard Gay LE DEVOIR
«UN FILM À VOIR À TOUT PRIX!» Francine Grimaldi CBF BONJOUR
«UN DÉLICE POUR L'OEIL, LA MÉMOIRE, LE COEUR ET L'ESPRIT» Manon Peclet DIMANCHE MATIN
POUR TOUS
PRIX DU MEILLEUR FILM★ FRANCE★ALLEMAGNE★ITALIE
Un film de ETTORE SCOLA
2e SEM.
LE BAL
D'après le spectacle du THÉÂTRE DU CAMPAGNOL
Idée originale de JEAN-CLAUDE PENCHENAT
Directeur de la photographie RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de VLADIMIR COSMA
Berri tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20
BERRI 1 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Aussi au Cinéplex 849-4518
CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124 AU NORD DU BOUL. CARTIER
Cartier-Laval Ven.: 7:15 - 9:30 Sam. - Dim. - Lun.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"
Un Dimanche à la Campagne
Louis Ducreux - Sabine Azema Colo Tavernier - Bertrand Tavernier
7e SEM.
LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7:30 - 9:30
Sam. - Dim. - Lun.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

René Malo présente
"LE FILM A LE PARFUM D'UNE ÉPOQUE DÉJÀ ENFUIE... UN FILM QUI VA RÉVÉLER AU MONDE UN QUÉBEC OÙ L'ON VIT TRÈS ORDINAIREMENT DES ÉVÉNEMENTS EXTRAORDINAIRES." LE MONDE
14 ANS
cinémas ODEON
Spécial Lundi 8 oct.
Tous les Cinémas ouverts toute la journée
Les Années de Rêves
3e SEM.
Un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE
avec GILBERT SICOTTE • ANNE-MARIE PROVENCHER
MONIQUE MERCURE • AMULETTE GARNEAU • CARMEN TREMBLAY • ROGER LEBEL • JOHN WILDMAN
LE DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Ven.: 7:30 - 9:20
Sam. - Dim. - Lun.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

L'HOMME... LA MUSIQUE... LA FOLIE... LE MEURTRE... LE FILM...
POUR TOUS
4e SEM.
AMADEUS
TOUT CE QUE VOUS AVEZ ENTENDU EST VRAI
SAUL ZAENTZ ... PETER SHAFFER'S Amadeus ... MILOS FORMAN
F. MURRAY ABRAHAM TOM HULCE ELIZABETH BERRIDGE
SIMON CALLOW ROY DOTRICE CHRISTINE EBERSOLE JEFFREY JONES CHARLES KAY
MICHAEL HAUSMAN BERTIL OHLSSON MIROSLAV ONDRICEK
NEVILLE MARRINER PATRIZIA VON BRANDENSTEIN TWYLA THARP
PETER SHAFFER SAUL ZAENTZ MILOS FORMAN
Présenté en 6 TRACK 70MM DOLBY STEREO
Laissez-passer refusés
Adultes 5.50 $
Étudiants 14-17 ans 5.00 $
Moins de 14 ans 3.00 $
Age d'or 3.00 $
PLAZA ALEXIS NIHON 1
NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
Ven. - Sam. - Dim. - Lun.: 1:15 - 4:10 - 7:00 - 9:45 Mar. à Jeu.: 2:15 - 5:15 - 8:15

le 13 novembre 1974,
Karen Silkwood, employée
d'un entrepôt nucléaire, quitte pour aller
rencontrer un reporter du New York Times.
Elle n'est jamais revenue.
LE MYSTÈRE SILKWOOD VERSION FRANÇAISE
POUR TOUS
2e SEM.
ABC MOTION PICTURES
20th CENTURY FOX
MERYL STREEP
KURT RUSSELL
CHER
Un film de MIKE NICHOLS
BERRI 5
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1:20 - 3:50 - 6:25 - 8:55

GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1984
GAGNANT DU PRIX D'EXCELLENCE AU FESTIVAL DES FESTIVALS DE TORONTO /84
"L'un des meilleurs longs métrages réalisés au Québec depuis les quinze dernières années... Un film qu'il ne faut absolument pas manquer." — Laurent Gagliardi
"Très joli, très agréable, très moderne... Un très joli sujet très joliment traité." — René Homier-Roy
LA FEMME DE L'HOTEL
POUR TOUS
6e SEM.
Tous les jours: 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:00 - 9:05.
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Les Films du Crépuscule 84
Offre spéciale pour les professeurs de cinéma
Réservez 3 films ou plus et obtenez 50% de réduction
Communiquez avec nous:
LES FILMS DU CRÉPUSCULE
4503 St-Denis, suite 1, H2J 2L4, 849-2477

CINÉMA

Coup d'oeil sur dix nouveaux films

RICHARD GAY

Dans *Choose me*, le nouveau film de l'Américain Alan Rudolph accueilli chaleureusement aux festivals de Cannes, Montréal, Deauville et Toronto où il remportait même le Prix de la critique, Geneviève Bujold, dans le rôle du docteur Nancy Love, règle à la radio les problèmes de coeur de ses nombreux auditeurs qui en retour lui vouent culte et admiration.

Or si le docteur Love ne tarit jamais de conseils pour les autres, sa propre vie sentimentale est loin d'être satisfaisante et équilibrée. Autour d'elle gravite plusieurs personnages: Ève, la propriétaire d'un bar jouée par Lesley Ann Warre, Mickey, charmeur et errant, interprété par Keith Carradine, une belle Noire et son mari blanc incarnés respectivement par Rae Dawn Chong et Patrick Bachau.

Ces personnages qui ont tous en commun une solitude certaine, se croisent, se perdent et se retrouvent. Un peu comme dans certains films d'Altman: *Nashville*, par exemple. D'ailleurs pendant plusieurs années le cinéaste Alan Rudolph a travaillé avec Altman en tant qu'assistant-réalisateur tout d'abord puis en qualité de scénariste.

On pense donc à Altman. À Feydau aussi dans la mesure où la construction de *Choose Me* se déploie progressivement comme une ingénieuse mécanique qui envoûte, surprend et amuse.

Ce qui surprend aussi dans cette réalisation pourtant tout à fait américaine c'est la qualité photographique du film qui exploite, par exemple constamment l'éclairage au néon, les relations entre les personnages aussi, font davantage penser au cinéma européen, en particulier un certain cinéma allemand. On aura remarqué aussi que certains des personnages du film, dont celui interprété par Patrick Bauchau, sont justement des Européens.

Une autre des caractéristiques importantes de *Choose Me* a trait à la musique, aux chansons de Teddy Pendergrass qui occupent une place capitale dans ce film, enveloppant l'ensemble d'un blues séduisant et sensuel.

Ainsi donc, même si par moments le film est un peu plat, un peu mou et n'est pas tout à fait aussi pétillant qu'il pourrait l'être, *Choose Me* intéresse par sa différence. Le prochain film d'Alan Rudolph: *Songwriter* mettant en vedette Willie Nelson et Kris Kristofferson. (York).

★★★

En 1944, en Louisianne, un sergent noir est abattu à proximité d'une base militaire. Un avocat de l'armée vient faire enquête. Les soldats du camp, en grande majorité des Noirs, sont étonnés et heureux de constater que l'enquêteur est Noir comme eux. Les officiers de la base, tous les Blancs, sont tout aussi surpris mais moins contents. C'est dans ce contexte bouillonnant de racisme que l'avocat noir fait son enquête et prouvera qu'il peut être aussi compétent et juste qu'un Blanc.

Voilà *A Soldier's Story*, le nouveau film de Norman Jewison adapté de la pièce de Charles Fuller qui avait valu à son auteur un prix Pulitzer. Un film à message, un film anti-raciste, un peu comme *In the Heat of the Night* que Jewison avait tourné en 1969.

Mais 15 ans après *In the Heat of the Night* ce cinéma libéral bien intentionné n'a plus tout à fait le même impact et paraît même un peu dépassé comme l'est d'ailleurs la construction du récit qui procède par flashbacks successifs et cache mal ses origines théâtrales.

Dans ce film conventionnel, l'interprétation est cependant intense. Non seulement celle de Howard E. Rollins dans le rôle de l'enquêteur mais celle de tous les acteurs qui incarnent les militaires interrogés.

Adolph Caesar qui joue le rôle de la victime avait interprété le personnage à la scène et a gardé certains maniérismes qui ne conviennent pas parfaitement au grand écran. De tous les personnages, le sien est cependant le plus complexe, le plus riche et le plus éloquent quant au problème noir.(Alexis Nihon).

★★★

Dans *All of Me*, une moitié du corps de Steve Martin est contrôlé par celui de Lily Tomlin qui, par un étrange concours de circonstances, a été transmutée dans la peau d'un homme.

Geneviève Bujold, dans le rôle du Dr Nancy Love

Ainsi après avoir tourné *The Man With Two Brains*, voilà que Steve Martin nous donne pour ainsi dire the man with two sexes. Le comique étant bien sûr ici celui de la farce.

Une farce qui a exigé de la part de Steve Martin des prouesses physiques plus exigeantes que tout ce qu'il a pu faire jusqu'ici. Des prouesses tout à fait réussies et Martin est bien entouré dans ce film, non seulement par le talent unique de Lily Tomlin mais par un guru tout simplement irrésistible.

La réalisation est de Carl Reiner. (Square Décarie).

★★★

Même si on peut être allergique au comique de Steve Martin, *All of Me* reste néammoins supérieur à plusieurs films américains actuellement sur nos écrans. Le trop bien intentionné *Irreconcilable Differences* où la jeune Drew Barrymore veut se divorcer de ses parents, Ryan O'Neal et Shelley Long. Le cinéma Harlequin d'*Until September* où l'Américaine Karen Allen et le Français Thierry Lhermitte unissent coeur et nationalité. Le cinéma macho de Charles Bronson dans *The Evil That Men Do*. L'inutilité de *Woman in Red* qui reprend souvent plan pour plan la comédie *Un éléphant ça trompe énormément* d'Yves Robert. L'humour sous la ceinture de *Bachelor Party*. Enfin *Oxford Blues et Purple Rain* dont l'unique raison d'être est de mettre en valeur leur vedette respective, les nouvelles coqueluches de l'heure que sont aux États-Unis Rob Lowe et Prince.

Un festival de cinéma axé sur la culture

LOUIS GAGNON

La treizième édition du Festival international de cinéma de Figueira da Foz se déroulait du 6 au 16 septembre dans l'enceinte du Grande Casino Peninsular, transformée pour l'occasion en un véritable complexe cinématographique. Durant 12 jours ont défilé sur les écrans des trois petites salles du casino, les productions d'une vingtaine de nations.

La programmation regroupait une rétrospective de cinéma cubain, commémorant le 25e anniversaire de la révolution cubaine, un volet composé de films musicaux ainsi que des sections consacrées aux cinémas australien, français et portugais d'aujourd'hui. Une partie de la programmation couvrant le cinéma égypien des années 1960 à 1980 a dû être abandonnée à cause de velléités protocolaires qui ont empêché l'arrivage des films aux dates prévues. L'absence de ces témoignages de la cinématographie égyptienne a sérieusement hypothéqué le niveau de la sélection des films. Cependant, il ne faudrait pas conclure à un échec car cette sélection amputée d'un item majeur n'en permettait pas moins de pointer certains courants moins usités de l'industrie contemporaine du cinéma.

Comme l'indique M. José Vieira Marques, directeur du festival, le comité de sélection s'intéresse avant tout à l'aspect culturel, au caractère progressif et à l'éthique des oeuvres. Il accorde la priorité aux premières oeuvres si elles sont intéressantes d'un point de vue cinématographique. L'envergure, l'atmosphère et la programmation du Festival de Figueira rappellent celles du Festival international du nouveau cinéma de Montréal. Les deux organisations prennent des risques, fonctionnent avec des budgets réduits, majorés par des subventions d'organismes privés et gouvernementaux et parviennent avec un personnel réduit à mettre sur pied une fête du cinéma des plus enrichissantes. À Figueira, on disposait même d'une « radio libre » qui diffusait des nouvelles du Festival dans les foyers de la ville.

Sur plus d'une cinquantaine de films projetés, la majorité demeureront inconnus du public nord-américain, a fortiori québécois. Certaines de ces réalisations apparaîtront peut-être dans la grille-horaire de cinémathèques ou encore de manifestations spéciales. Seuls les noms de Werner Schroeter (Der lachende stern), Frederick Wiseman (The store) Bertrand Tavernier (Mississippi Blues), Maurice Pialat (À nos amours), Jacques Bral (Polar) et Frank Cassenti (Archie Shepp : je suis jazz... c'est ma vie) constituent certaines balises parmi une foule d'inconnus.

De façon générale aucun des films primés ou de la programmation ne laisse l'impression du chef-d'oeuvre ou de la découverte d'un cinéaste ou d'une cinéaste de génie. La même conclusion s'impose à l'issue de nombreux festivals : du bon travail cinématographique, bien fignolé mais rien qui ne se distingue de l'ordinaire. Cette particularité alarmante traduit un certain essoufflement de l'industrie cinématographique mondiale, causé en partie par une surabondance de produits destinés au marché de la télévision.

Par contre, l'éventail de films australiens se détache du lot. *Man of flowers* de Paul Cox, *Winter of our dreams* de John Duigan, *I'll be home for Christmas* de Brian McKenzie et plusieurs autres films de fiction et de documentaires ne marqueront pas l'histoire du cinéma.

Mais, l'ensemble constitue une filmographie nouvelle qui s'implante solidement dans les habitudes des cinéphiles du monde entier et rivalise avec l'industrie américaine sur son propre terrain.

Du côté des pays germanophones, Suisse, Allemagne fédérale et Autriche, la quasi-totalité des films témoignent d'un courant récent d'examiner le passé nazi. *Glut* de Thomas Koerfer examine la supposée neutralité de la Suisse durant la seconde guerre mondiale, *Mon père* de Fritz Kloppenberg introduit un long entretien du réalisateur avec son père, un ex-nazi, *Wundkanal* de Thomas Harlan démontre qu'une situation d'inconfort persiste après quatre décennies. Plusieurs autres cinéastes se penchent également sur cette période occultée par les générations précédentes.

Des trois films québécois sélectionnés, *La turlute des années dures* de Richard Boutet et Pascal Gélinas, *Au rythme de mon coeur* et *Le jour S*, dernières réalisations de Jean-Pierre Lefebvre, *Le jour S* a reçu un accueil plutôt favorable. On se souviendra que la critique québécoise l'avait généralement perçu comme l'arrivée d'un chien dans un jeu de quilles. Cependant, un scénario identique se produit avec *Sonatine* de Micheline Lanctôt qui a remporté le Lion d'argent au dernier Festival de Venise. Bouffée d'exotisme et de québécoiserie, ces deux réalisations nécessiteront peut-être l'assentiment de l'étranger avant de connaître une carrière québécoise.

RESTAURANT AVENUE GRECQUE
Poisson frais
Spécialités grecques
5583 Avenue du Parc
Montréal, Qué.
Res.: 270-1304

Le rideau se lève sur 1 chef-d'oeuvre que le cinéma français n'avait pas projetés depuis près de 20 ans.
HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR
POUR TOUS
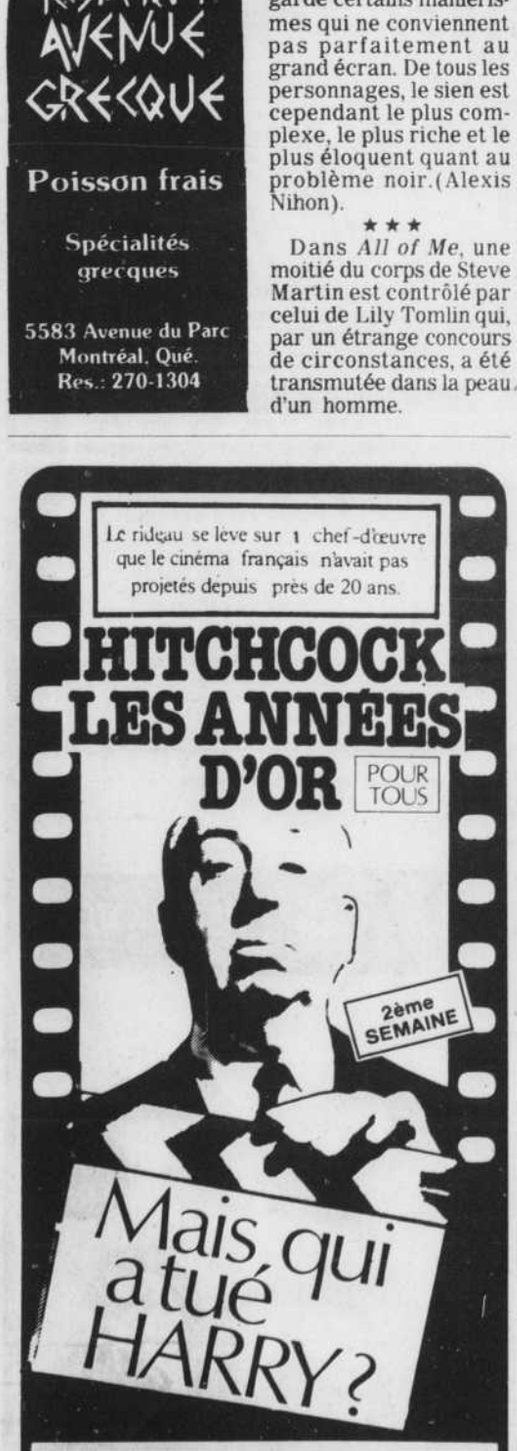

12.05, 13.55, 15.45, 17.35, 19.25, 21.15
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

UN AMOUR DE SWANN

d'après le roman de MARCEL PROUST
"L'AMOUR JALOUX ET OBSESSIF DE L'ANTISÉMITISME DE L'ÉPOQUE, L'HOMOSEXUALITÉ À PEINE VOILÉE DE CHARLUS, LE MONDE FERMÉ DE L'ARISTOCRATIE DONT NOUS N'AVONS PLUS D'IDÉE AUJOURD'HUI... —Serge Dussault (La Presse)
14 ANS
Un film de VOLKER SCHLONDORFF
JEREMY IRONS — ORNELLA MUTI
MARIE-CHRISTINE BARRAULT
FANNY ARDANT — ALAIN DELON
PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.15, 7.15, 9.25. Sam. dernier spectacle 11.30.
Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL

DÉJÀ DEUX GRANDS CLASSIQUES
Depuis douze ans Leone préparait cette bombe. (LE FIGARO)
C'est un film qui touche au coeur. En sortant, vous ne vous souviendrez plus avec qui vous êtes entré. (JOURNAL DU DIMANCHE)
On a tout le temps envie d'applaudir. (LE FIGARO)
Non seulement le public ne trouve pas le temps long, mais il en redemande! (LES ECHOS)
TOUS LES JOURS À 2.00 & 8.00 P.M.
Pour la première fois en VERSION FRANÇAISE INTEGRALE
SERGIO LEONE / ROBERT DeNIRO
14 ANS

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL

LA GRANDE PRIMEUR DE TOUS LES FESTIVALS DU MONDE!
«ROHMER PLUS DRÔLE QUE JAMAIS UN VÉRITABLE PLAISIR!» —Richard Gray, Le Devoir
«UNE VRAIE DOUCEUR. DRÔLE, SUBTIL, CONTEMPORAIN À SOUHAIT ET RÉALISTE DANS SA FANTAISIE!» —Franco Nuovo, Journal de Montréal
«ROHMER A TROUVÉ LE TON JUSTE POUR RIRE ET BEAUCOUP!» —Louis Guy Lemieux, Le Soleil

ERIC ROHMER
PASCALE OGIER / TCHEKY KARYO / FABRICE LUCHINI
VIRGINIE THEVENET / CHRISTIAN VADIM / LASZLO SZABO
images RENATO BERTA / son GEORGES PRAT / musique ELLI et JACNO
une production MARGARET MENEGOZ / LES FILMS DU LOSANGE / LES FILMS ARIANE
VIVAFILM
ÉLYSÉE: Sam. Dim. Lun. 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Semaine: 7.05, 9.05.
ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

"UN FILM TROUBLANT D'UNE VIRTUOSITÉ DÉCONCERTANTE." —Mingu Petrowski, CLIN D'OEIL
"UN MATISSE DÉCHAÎNÉ." —S.D., LIBÉRATION
"LA SEXUALITÉ SUBLIMÉE PAR L'ART." —Jean-Luc Drouin, TÉLÉRAMA
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
18 ANS Adultes
GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTRÉAL '84

avec VALÉRIE KAPRISKY et FRANCIS HUSTER
PARISIEN: 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40. Sam. dernier spectacle 11.50.
LAVAL: Sam. Dim. Lun. 12.50, 3.00, 5.05, 7.20, 9.35. Semaine: 7.20, 9.35. Sam. dernier spectacle 11.35.
Le PARISIEN 2 LAVAL 4
480 ST-CATHERINE O 866-3856 McGILL CENTRE LAVAL 688-7776

POUR TOUS
★★★★ "UNE OEUVRE MAÎTRESSE." —Roger Ebert, CHICAGO SUN TIMES
"BRILLANT ET FASCINANT." —Janet Maslin, NEW YORK TIMES
★★★★ "D'UNE INTENSE ÉMOTION." —Kathleen Carroll, N.Y. DAILY NEWS
JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS LA TERRE PROMISE: LE NORD
El Norte

un film de GREGORY NAVA
avec ZAIDE SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA
ÉLYSÉE: (Version originale, sous-titrés français) Sam. Dim. Lun. 1.30, 4.00, 6.45, 9.20. Sem. 6.45, 9.20.
PLACE VILLE MARIE: (version originale, sous-titrés anglais) 1.00, 3.40 7.00, 9.35.
ÉLYSÉE 1 (35 MILTON 842-6053) PLACE VILLE-MARIE (CINEMA 1 866-0689)
BILLETS DE GROUPES: Information: PLACE VILLE MARIE: 866-0689, ÉLYSÉE: 842-6053, 842-1424.

SPORTS

Au cours du week-end de l'Action de grâces

Deux parties Canadien-Nordiques

GUY ROBILLARD

(PC) — Ca recommence.

Ce soir au Forum, il y aura affrontement Canadien-Nordiques. Le premier depuis les événements que l'on sait. Mais s'il faut en croire les joueurs et l'entraîneur du Canadien, à une exception près, il n'y aura pas de deuxième épisode qui pourrait s'intituler « la revanche du vendredi-saint ».

« Ce sera un autre match pré-saison, c'est tout », ont répondu les Lemaire, Tremblay, Walter et même Deblois, qui ne sait pas exactement ce qui l'attend.

L'exception, c'est Chris Nilan.

« No comments », répond ce dernier quand on lui demande à quoi il s'attend ce soir. Et il sourit. Si on suggère le nom de Louis Sleigher, il répète « no comments » et sourit de plus belle. Wally Weir et Jimmy Mann, les deux durs-à-cuire des Nordiques, sont blessés mais le second espère disputer au moins un match en fin de semaine.

Chez les autres joueurs du Canadien, on devine une soif d'apaisement. Ils ne souhaitent pas que chaque match contre les Nordiques devienne une guerre.

Mario Tremblay admet à mots couverts que ce serait ridicule et regrettable, même si, dit-il franchement, le dernier affrontement n'a pas été oublié.

Robinson, qui ratera les affrontements de la fin de semaine à cause d'une légère commotion cérébrale subie à Boston, ajoute que « pour nous les joueurs, c'est harassant de se battre continuellement. Et puis ce sont les deux derniers matches présaison pour chaque équipe. Les joueurs devraient être plus intéressés à jouer au hockey pour gagner un poste ».

Mêmes observations de Jacques Lemaire, qui n'a cependant pas l'intention de prévenir ses joueurs de façon spéciale. « C'est un match comme les autres », dit-il.

Autre chose, selon le pacifique Robinson: « Les gens vont se lasser de voir toutes ces batailles, estime-t-il. Ils veulent voir du hockey. S'ils veulent de la bagarre, ils vont acheter des billets de boxe ».

Mais des joueurs ont déjà parlé de rattraper Sleigher pour venger le coup estimé vicieux porté à Jean Hamel, qui ratera lui aussi les deux affrontements à cause d'une blessure au-dessus de l'oeil subie à Boston.

« C'est du passé, affirme Tremblay. Ce sont les derniers matches préparatoires, ce n'est pas notre jeu de courir après quelqu'un ».

On verra bien si la fin de semaine de l'Action de grâces sera plus chrétienne que celle de Pâques.

ÉCHOS — L'entraîneur Jacques Lemaire a commandé un exercice facultatif hier après-midi au retour de Boston. Il ne savait pas encore quels joueurs allaient affronter les Nordiques ce soir au Forum.

Lucien Deblois, s'il est en uniforme, en sera à son premier match contre les Nordiques dans un uniforme bleu-blanc-rouge. « J'ai regardé la dernière série à la télévision et je suis évidemment au courant de la rivalité entre les deux équipes, » dit-il.

Deblois apprécie bien jouer avec John Chabot depuis trois rencontres. A Boston jeudi, il a réussi deux buts sur des passes parfaites du joueur d'origine indienne. « Lucien est toujours placé sensiblement au bon endroit et cela me facilite beaucoup la tâche », affirme Chabot. « Je n'ai pas le talent de fabricant de jeux de certains et j'essaie de bien me placer pour compléter les passes », admet Deblois. En voilà deux qui se complètent bien.

Ryan Walter, qui a joué avec les deux hommes à Boston, a déclaré que lors d'une échauffourée en première période, Terry O'Reilly l'avait empoigné pour lui dire que ça ne lui disait pas de se battre lors de ce match pré-saison.

Le même O'Reilly a avoué sincèrement n'avoir pas été très intelligent en se battant avec Chris Nilan en fin de rencontre.

Jean Hamel est demeuré à Boston

Robinson portera un casque

BOSTON (PC) — Le défenseur Larry Robinson songe sérieusement à porter un casque protecteur à son retour au jeu et son entraîneur Jacques Lemaire est même convaincu que l'on ne le verra plus nu-tête pendant les matches.

« Cela m'a fait réfléchir », a convenu Robinson hier, encore légèrement étourdi après sa chute sur la patinoire pendant l'altercation Nilan-O'Reilly jeudi soir au Garden.

Cet accident a fait réfléchir au moins une autre personne puisque O'Reilly a déclaré après la rencontre que Nilan et lui-même n'avaient pas été très intelligents de chercher à se battre en cette fin de rencontre pré-saison.

Robinson a perdu l'équilibre quand lui et le colosse Brian Curran cherchaient à se retenir. Il a perdu momentanément conscience et il a subi une légère commotion cérébrale. Il avait encore des maux de tête en rentrant à Montréal, où il devait revoir un médecin. Il a reçu cinq points de suture au-dessus de l'oreille droite.

Cet accident a chagriné tout le monde, même ses adversaires, parce que Robinson est peut-être le joueur le plus aimé du circuit, celui qui cherche toujours à éviter les ennuis, même aux joueurs des autres équipes.

Le médecin qui l'a soigné à Boston lui a recommandé un repos d'au moins trois jours et lui-même ne se disait pas en mesure de patiner hier.

Blessé dans la région de l'oeil gauche par une rondelle lancée par Ken Linseman, le défenseur Jean Hamel est pour sa part demeuré dans un hôpital de Boston.

La blessure est toujours trop enflée pour être examinée, ce qui devrait être fait d'ici deux ou trois jours. Mais il semble qu'il a été coupé juste au-dessus de l'oeil et que celui-ci n'a pas été atteint.

Jacques Lemaire ne prévoyait pas rappeler de défenseur malgré les absences de ses deux vétérans en fin de semaine contre les Nordiques.

Rick Green devrait effectuer un retour au jeu ce soir au Forum et Kent Carlson sera retourné à la défense, lui qui a tenté sa chance à l'attaque depuis quelques matches.

André Doré et Roger Haegglund l'accompagnent

Malarchuk retourne à l'Express

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Il n'y avait pas plus malheureux que Clint Malarchuk hier au Colisée quand il a appris qu'il prenait une nouvelle fois le chemin de Fredericton. Le gardien de buts de 23 ans a été « la victime » cédée au club-école de la ligue Américaine en raison de l'abondance de gardiens chez les Nordiques.

Deux autres joueurs ont été retranchés et cédés à l'Express. Il s'agit du vétéran défenseur André Doré et de l'arrière recrue Roger Haegglund, un Suédois. La direction n'a donc causé aucune surprise. Haegglund, fraîchement arrivé du vieux continent, n'a pas eu le temps de s'adapter encore au style de jeu nord-américain. Il est âgé de 23 ans.

Doré, 26 ans, obtenu la saison dernière en retour de Dave Pichette, a connu beaucoup de difficultés depuis son arrivée dans la Vieille capitale. Au camp, il ne laissait pas l'impression d'un homme qui avait réussi à retomber sur ses pieds. Il savait depuis une semaine qu'il devrait poursuivre sa carrière à Fredericton...à moins que les Nordiques le refilent à une autre équipe d'une manière ou d'une autre. Il avait été « préparé » par la direction.

Le cas de Malarchuk demeure le plus pathétique. Il semblait en effet destiné à amorcer la saison dans un autre uniforme que celui des Nordiques. Il a connu un camp d'entraînement très respectable mais il a dû céder sous le poids du nombre. Malarchuk devait lutter contre Daniel Bouchard, Richard Sévigny et Mario Gosselin.

Bouchard garde toujours son titre de gardien numéro un à Québec, Sévigny devait demeurer à Québec pour justifier son acquisition l'été dernier, tandis que Gosselin a gagné la confiance de ses patrons qui voient déjà en lui le successeur de Bouchard.

Ainsi l'athlète albertain partait perdant dès le premier jour du camp. Contrairement à la saison dernière où il avait demandé à être échangé après avoir été une nouvelle fois à l'Express, Malarchuk a bien caché sa grande déception et décidé de voir les choses de façon plus positive.

Il comprend bien que la direction avait une décision très difficile à prendre avec quatre gardiens de calibre de la LNH. Le jeune homme n'en demeure pas moins surpris de voir que c'est encore lui qui doit écoper.

« Après les succès que j'ai connus en deuxième demie la saison dernière et le bon camp cette année, je ne m'attendais pas à retourner dans les ligues mineures, a confié Malarchuk encore secoué par la tournure des événements.

« J'étais si certain de rester avec les Nordiques que j'ai téléphoné à mes parents pour les avertir que je serais dans l'Ouest du pays la semaine prochaine », a dit l'Albertain.

Ce dernier ne crie pas au meurtre et ne lance pas d'ultimatum à la direction. Il accepte son sort avec l'intention de bien jouer avec l'Express et revenir au plus vite dans la Vieille capitale.

HORS-JEU

Le baseball, les arbitres et nous

JEAN-LUC DUGUAY

Pauvres arbitres du baseball... On se moque d'eux d'avril à octobre, dans toutes les villes où ils trimbalent le livre des règlements. Ce sont des boucs émissaires en or, des sortes de *punching bags* bipèdes et masochistes dont l'occupation dans la vie est d'être pris à partie. Les joueurs les enguirlandent pour montrer à leurs instructeurs que le désir de vaincre est là en dépit des millions; les instructeurs s'enragent contre eux pour montrer à leurs joueurs qu'on peut avoir 60 ans et une bedaine et taper encore du pied comme un enfant qui veut gagner; les spectateurs les clouent au pilori parce qu'ils ont payé leur billet d'entrée et qu'ils ont bien le droit de se défouler, de s'en prendre à ces journaliers du sport professionnel qui, de toute évidence, ne connaissent rien à leur métier, comme tout amateur qui se respecte vous le dira.

En un mot, la fonction d'arbitre au baseball professionnel est essentielle. Elle permet à toutes les passions de trouver un débouché commode et sans conséquence. Qui sait ce qui arriverait sans arbitres ? Les stades deviendraient des arènes de violence et de sang où régnerait la loi du plus fort. Les joueurs s'entretueraient comme certains soirs au hockey, les instructeurs se mettraient à tricher comme des gamins, les spectateurs, par définition suiveurs, ne pourraient résister à l'orgie violente sur le losange et se joindraient à cette partie à dix-huit.

Le baseball, on l'a dit, est un sport très protocolaire, fait de mille rituels que ne viennent en rien perturber les années. Je n'en veux comme preuve que ce rite, durable entre tous, qui consiste à chiquer du tabac. Les modes passent, le chic se transforme mais la chique reste, symbole brunâtre, visqueux et puant d'une autre époque où les hommes étaient de vrais hommes et n'avaient pas peur d'exhiber leur virilité en crachant sur les planchers de bois des saloons. Chiquer du tabac ? En 1984 à part ça ? Les cowboys le font encore sans doute car c'est à eux, visiblement, que s'adressent les messages publicitaires de tabac à chiquer à la télévision. Mais un baseballeur millionnaire ? Qui se rend au stade en Mercedes sport, arbore des complets à $ 600 US et des diamants à faire se cramper d'envie Liberace sur son tabouret de piano plaqué or ! Comme quoi le baseball, plus encore que les autres sports, est mythique et fait appel, dans l'espace d'un losange gazonné, à l'inconscient collectif.

C'est pourquoi le baseball ne peut se passer d'arbitres. Ce sont eux qui veillent à l'accomplissement des rites sans lesquels un match n'est plus un match mais une série d'événements illogiques et sans but. Il faut des arbitres parce qu'ils sont des points de référence sur lesquels prennent appui joueurs, instructeurs et spectateurs. Les hommes en bleu sont les chefs d'orchestre du baseball. Les autres ne sont que pauvres exécutants, tout à fait dépendants, qui ont besoin de quelqu'un pour les approuver ou les désapprouver, pour les punir ou les récompenser. Il faut des arbitres parce que, dans la mythologie du baseball, il faut des sages, des Salomon qui rendent jugement, sans droit d'appel. Que cela plaise ou non. Et même si, à l'occasion, les sages peuvent se tromper et semer la furie chez les exécutants. Car l'erreur passagère fait aussi partie du rituel, tant il est vrai que le baseball veut ressembler à la vie.

Dans cette optique, une grève des arbitres se révèle intéressante. Son principal avantage, c'est de revaloriser le rôle essentiel de ces hommes. Quand on a appris que les matches des deux séries de championnat du baseball professionnel se dérouleraient sans « vrais » arbitres, on a craint immédiatement que les règles du jeu s'en trouvent faussées.

Les analystes, naturellement, se sont mis à supputer à qui mieux mieux. Ils se sont mis à espérer que les mauvaises décisions, inévitables dans les circonstances, ne changeraient pas l'allure des matches et que, finalement, le meilleur l'emporterait. C'était, par le fait même, reconnaître l'impartialité et la compétence de ces arbitres que tout le monde s'amuse à décrier à longueur de saison.

Même les joueurs et les instructeurs se sentaient mal dans leur peau à la veille du premier match. Ils parlaient avec condescendance des « amateurs » qui remplaçaient les pros au pied levé. Eux aussi touchaient du bois et souhaitaient que ces arbitres de la onzième heure ne viennent pas semer le désordre dans la belle et rituelle ordonnance d'un match de baseball.

À vrai dire, les « amateurs » se sont fort bien débrouillés à ce jour. On a contesté certaines de leurs décisions mais qui oserait prétendre qu'on n'aurait pas fait de même avec les « vrais » ? Messieurs les arbitres professionnels, bravo ! Votre absence vous rend tout à coup intelligents. Et quand vous reviendrez, nous continuerons à rire de vous comme avant. C'est aussi ça le mythe du baseball.

Concordes et Roughriders ont inversé les rôles cette saison

Il y a un an, les Concordes de Montréal et les Roughriders de la Saskatchewan étaient la risée de la Ligue canadienne de football. Cette saison, les deux équipes ont inversé les rôles.

Les deux formations en viendront aux prises, ce soir, au stade Olympique lors de la fin de semaine de l'Action de grâce.

Les Roughriders ont remporté quatre de leurs cinq dernières rencontres et sont à la poursuite des Eskimos d'Edmonton et du troisième rang de la section Ouest de la Ligue canadienne. Pour leur part, les Concordes sont invaincus à leurs trois deriers matchs et pourraient solidifier leur emprise sur le deuxième rang dans l'Est.

Par ailleurs, les Argonauts de Toronto visiteront ce soir les Lions de la Colombie-Britannique, alors que demain, les Eskimos se rendront à Hamilton pour y affronter les Tiger-Cats. Lundi, les Stampeders de Calgary seront les visiteurs des Blue Bombers de Winnipeg.

Ce qui effraie le plus les quart-arrières adverses au sujet des Concordes et des Roughriders, c'est le jeu remarquable de leur défensive, menée d'une part par Harry Skipper à Montréal, et Terry Irvin, avec les Riders.

Skipper a réussi huit interceptions depuis le début de la saison et a été choisi le joueur défensif par excellence pour une troisième semaine consécutive. Le brillant demi de coin montréalais a de plus retourné ses huit interceptions sur 253 verges, un sommet dans la ligue, et deux touchés.

« Il est formidable, a noté l'entraîneur Joe Galat. Il est doté d'une très grande vitesse et il possède maintenant toute la confiance voulue pour devenir un grand joueur dans ce circuit. »

Pour sa part, Irvin a réussi 11 interceptions depuis le début de la saison, mais ses retours sont de 79 verges seulement. La défensive des Riders a d'ailleurs réussi 29 interceptions cette saison.

« Ils m'effraient, a indiqué Tom Rossley, l'entraîneur des demis à l'attaque et des receveurs des Concordes, au sujet de la défensive de la Saskatchewan. En fait, elle fait un trop bon travail. J'ai regardé les films de leurs dernières rencontres et je suis impresionné par le travail remarquable accompli par leur entraîneur défensif Jay Cain.

Lors des quatre victoires en cinq rencontres, la défensive des Riders a remis le ballon à l'attaque à 25 reprises, résultat de 13 interceptions et 12 échappés recouvrés.

Par ailleurs, les Concordes de Montréal seront sans les services de leur secondeur Steve Racquet, auteur de 15 sacs du quart depuis le début de la saison. Sandy Armstrong le remplacera dans le rôle de secondeur désigné.

« Armstrong est suffisamment rapide, a convenu Galat. Mais cette position requiert plus que de la vitesse. Il devra anticiper les jeux adverses et s'ajuster en conséquence. C'est là l'avantage que détient Racquet sur plusieurs joueurs qui occupent cette position dans la Ligue. Il est doté d'un sens remarquable pour deviner les jeux adverses. »

Brooker sera le leader des descendeurs canadiens

CALGARY (PC) — L'équipe canadienne de ski s'est envolée en direction des sites d'entraînement européens, hier, espérant une amélioration des standards canadiens en slalom et en slalom géant et l'émergence du descendeur Todd Brooker.

Natif de Paris, en Ontario, Brooker aura la tâche de maintenir le Canada parmi l'élite mondiale en descente, suite à la retraite du meilleur descendeur canadien, Steve Podborski.

« Nous devrons nous relever des retraites de skieurs qui étaient la clé de notre équipe masculine, comme Podborski l'an dernier, et Ken Read il y a deux ans, a indiqué le nouvel entraîneur canadien, Glen Wurtele. Todd a enregistré d'excellents résultats au camp en Argentine. Il est dans une forme resplendissante et nous espérons qu'il sera parmi les meilleurs cette saison.

« D'autres skieurs se sont affirmés au cours de l'entraînement en Argentine. La présence de Todd les a beaucoup aidés. Dans les descentes d'entraînement, Todd fixe les standards et les autres les visent. »

Brooker a remporté deux descentes il y a deux ans, et après un excellent début de saison, il a été diminué par les blessures.

Une deuxième position à Val d'Isère, au mois de décembre, et à Val Gardena, Brooker a chuté, mettant ainsi fin à sa saison en raison d'une vilaine blessure au genou. Il a pris part à la descente olympique, mais ses résultats ne lui ont pas rendu justice.

Avec l'absence de Brooker en fin de saison, le Québécois Paul Boivin, de Saint-Lambert, et Gary Athans, de Kelowna, en Colombie-Britannique, en ont profité pour se faire remarquer. A la fin de saison, les succès d'Athans lui ont valu une position parmi les premiers descendeurs canadiens.

Les autres membres de l'équipe canadienne sont Felix Belczyk, Chris Kent, Chris McIver, Don Stevens, Scott Shaver et Jim Kirby.

Jim Read, Mike Tommy et le Québécois Alain Villiard tenteront de mener les premiers fleurons en slalom canadien.

D'autre part, l'équipe féminine s'entraîne déjà depuis une semaine en Autriche. Avec la retraite de Gerry Sorensen, Laurie Graham est la doyenne de la formation. L'équipe sera complétée de Karen Stemmle, Liisa Savijarvi, Andréa Bédard, de Sutton au Québec, Diana Haight, Josée Lacasse, de Brossard, Kerrin Lee et Karen Percy.

Les patineurs de vitesse s'envolent vers la RFA

(PC) — L'équipe canadienne de patinage de vitesse s'envolera lundi à destination de Inzell, en République fédérale d'Allemagne, pour débuter son camp d'entraînement en vue de la prochaine saison.

L'équipe masculine, avec en tête le double médaillé d'or aux Jeux de Sarajevo, Gaétan Boucher, s'envolera lundi, et sera suivie le lendemain, par la formation féminine qui comptera six québécoises sur une possibilité de huit membres.

PIERRE TRUDEL

En programme double

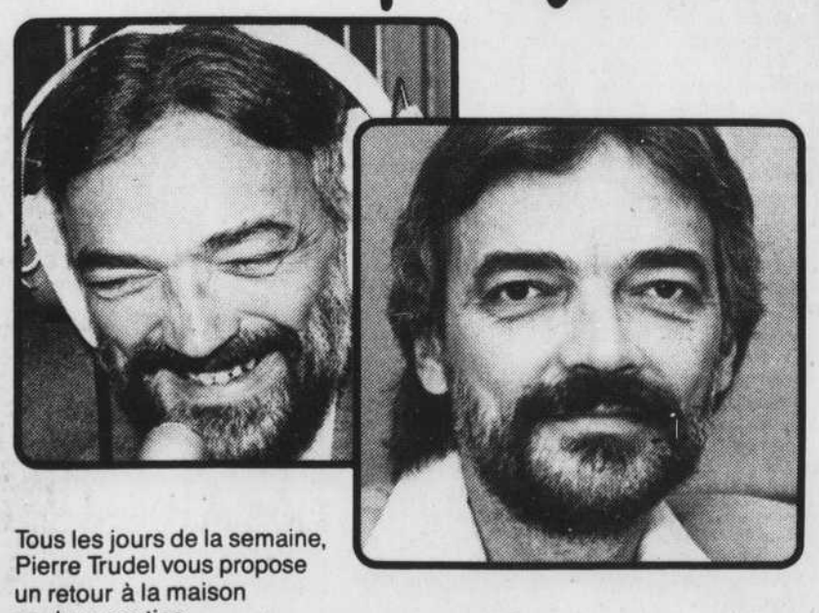

Tous les jours de la semaine, Pierre Trudel vous propose un retour à la maison en deux parties.

1re partie de 15h30 à 17h30
Sport, information, humour, circulation, c'est le **Montréal aujourd'hui.**

2e partie de 17h45 à 19h00
«Parlons Sport», c'est la ligne ouverte des vrais amateurs de sport à **790-0661.**

cjms RADIO 128 AM STÉRÉO

On est là pour vous

KYONGJU, LE MUSÉE SANS MURS

■ L'antique capitale de toute la Corée, au temps de Jules César

MONIQUE NUYTEMANS

À QUATRE HEURES de train au sud de Séoul, la capitale de la Corée du Sud, se trouve Kyongju. Cette petite ville endormie, aujourd'hui de 100,000 habitants à peine, en comptait autrefois plus d'un million : c'était la capitale de toute la Corée (nord et sud) au moment où Jules César conquit la Gaule.

À Kyongju, deux mille ans d'histoire se déroulent sous les pas du visiteur qui a pris la peine de s'initier à cette civilisation unique qu'est celle de la Corée.

Le train, aussi rapide que confortable, quitte la gare de Séoul à neuf heures du matin. Des paysages de fresques orientales défilent sous les yeux : vergers où rougissent des mandarines, collines piquées de vignes, femmes à larges chapeaux de paille se courbant dans les champs, boeufs labourant la terre, hommes en pantalons retroussés sarclant leurs rizières, montagnes vertes découpées de multiples volants servant de balcons aux plantations, tuiles artistiquement travaillées coiffant de coquettes maisons, roses-thé et pivoines pourpres les parant d'une touche harmonieuse.

Quatre heures se passent sans qu'on pense même à ouvrir ce livre qu'on se proposait de finir.

À Kyongu, le pèlerinage historique débute par le parc des tombeaux royaux. En forme de tumulus, comme on en trouve en Grèce et en Bulgarie, ces tombeaux ressemblant à d'énormes pains de sucre recouverts de verdure sont les sépultures des rois de la dynastie Silla, qui régna en Corée du VIe au Xe siècle.

Deux autres dynasties, celle de Koryo et celle des Trois Royaumes, régnèrent également sur la Corée à partir de Kyongju pendant quelque mille ans.

Dans le parc se trouvent réunis une vingtaine de tombeaux, tandis que la ville de Kyongju elle-même en possède environ 200.

Seulement deux de ces tombeaux ont été sondés par des archéologues japonais en 1921, alors que la Corée était sous l'occupation nippone (1915-1945). Les autres sont encore intacts et l'on présume qu'ils renferment autant de trésors que ceux qui furent révélés dans les tombeaux ouverts.

Le public peut visiter un de ces tumulus qui a été reconstitué comme il devait l'être à l'origine : un immense atrium sous une voûte de pierres formant le cône, avec au centre un cercueil de bois dont une des parois a été vitrée, ce qui donne vue dans la bière.

On remarque que les ossements de la dépouille royale, vieille de mille ans, ont disparu, mais que la couronne d'or avec les pierreries ainsi que la ceinture, le sceptre et les bottines de bronze sont restés presque intacts.

Ces ornements accompagnaient toujours les rois dans leur ultime demeure, ainsi que leurs serviteurs et leurs chevaux favoris. Bêtes et humains étaient enfermés vivants dans l'atrium et l'on imagine avec effroi les scènes qui devaient se passer à l'intérieur du sépulcre une fois que toutes les issues étaient bouchées.

À la sortie du cimetière royal, une tour de pierres attire l'attention. C'est une tour d'astronomie aux proportions du calendrier : 12 pierres de base, 30 de contour et 366 de haut. C'est d'après les observations des astronomes d'il y a 13 siècles que le roi décrétait le moment de faire l'ensemencement des champs. On note avec étonnement la similitude entre cette tour et celle des Mayas du Yucatan.

La visite suivante est consacrée au musée de Kyongju, un édifice moderne situé dans un cadre de paravent, mais rappelant le style traditionnel antique avec le toit pointu et les tuiles ouvragées. Ce musée est un véritable écrin mettant en valeur un certain nombre de trésors de la culture coréenne.

On y admire surtout des couronnes d'or, de la poterie, des bijoux, des tuiles artistiques. Le musée est encadré d'un parc idéalement paysagé, comprenant de nombreux bouddhas, ainsi qu'une cloche immense logée sous un pavillon, et un étang agrémenté de nénuphars roses. Ces éléments font de cette visite instructive une promenade charmante.

À quelques kilomètres plus loin se situe le temple de Pulguk. Il date du VIIIe siècle et est composé de nombreux bâtiments et de terrasses, de ponts, d'escaliers et de pagodes. C'est un temple bouddhiste comme la plupart des temples coréens. Venu de l'Inde, le bouddhisme fut introduit en Corée par la Chine au VIe siècle et devint la religion d'État. Ce fut le début de grandes réalisations dans les domaines de l'architecture des temples, de la sculpture, de la peinture, des mathétiques et de l'astronomie.

En Orient, ces temples font de délicieux buts de promenade, tant pour les touristes que pour les autochtones. Car, toujours situés dans des endroits idylliques, soit en forêt ou en montagne, ils sont non seulement lieux du culte, mais aussi endroits de piques-niques et rendez-vous d'amoureux.

Nombre de ces temples coréens présentent des fresques vieilles de plusieurs siècles. Et il ne s'agit jamais d'un bâtiment unique, mais d'un assemblage de plusieurs pavillons auxquels des portes de bois peint, très ouvragées, donnent accès.

La visite se poursuit à la grotte de Sokkuram qui fut également construite au VIIIe siècle. Une sente forestière y donne accès. Des acacias, des platanes et des pins la bordent.

Au sommet du sentier, on pénètre dans un pavillon qui contient une des oeuvres maîtresses de l'art coréen. C'est le grand bouddha de granit dont le front est orné d'une topaze fumée.

À partir de ce pavillon, le panorama s'ouvre sur les montagnes environnantes. Aucune habitation, aucun fil électrique, aucun rail de chemin de fer, aucune route ne viennent interrompre cette communion avec la nature.

Les visiteurs de Kyongju résident au nouveau complexe de villégiature sur le lac Bomum. Il fut terminé en 1978 en vue du tourisme international que la Corée se propose d'attirer : d'abord le congrès de l'ASTA (agents de voyage) qui eut lieu en 1983, puis les Jeux asiatiques de 1986 et les Jeux olympiques de 1988.

Le Corée a du temps à rattraper, car elle a été le dernier pays d'Orient à s'ouvrir au commerce occidental à la fin du XIXe siècle. En revanche de cette longue attente, le touriste en Corée y trouve aujourd'hui partout des hôtels de grand luxe, avec discothèque, piano-bar, restaurants occidentaux et orientaux, radio, télévision et montre électronique dans les chambres, salles de bain bien équipées. En somme, tous les conforts d'un Hyatt ou d'un Hilton américains.

Deux de ces grands hôtels de luxe se trouvent sur le lac Bomum, ainsi qu'un centre de congrès et une école hôtelière. Le lac lui-même est ceinturé d'un joli sentier invitant à la promenade ou au *jogging*. Cerisiers et pruniers bordent le lac, tandis que des tapis d'azalées et d'iris en agrémentent la vue.

À l'hôtel, le pianiste coréen joue *The Yellow Rose of Texas*. Comme ambiance locale on ne fait pas mieux ! Il croit que cela me plaît et il joue pour moi toute seule : « I left a little girl in Kingston Town ». De mieux en mieux...

Quelques notes amusantes sur le lac Bomum : deux bateaux d'excursion adoptent la forme de cygnes immenses. Mais dans l'eau, des cygnes... de plastique. Version coréenne de Disneyland ?

Aux magasins de souvenirs, on trouve les spécialités du pays : dinanderie, jades, aquarelles, poterie, porcelaine, poupées et laques.

Ci-dessus : le temple de Pulguc, d'architecture typiquement coréenne. Ci-dessous : ces « pains de sucre », ou tumulus, sont les sépultures des rois coréens.
(Photos : Monique Nuytemans)

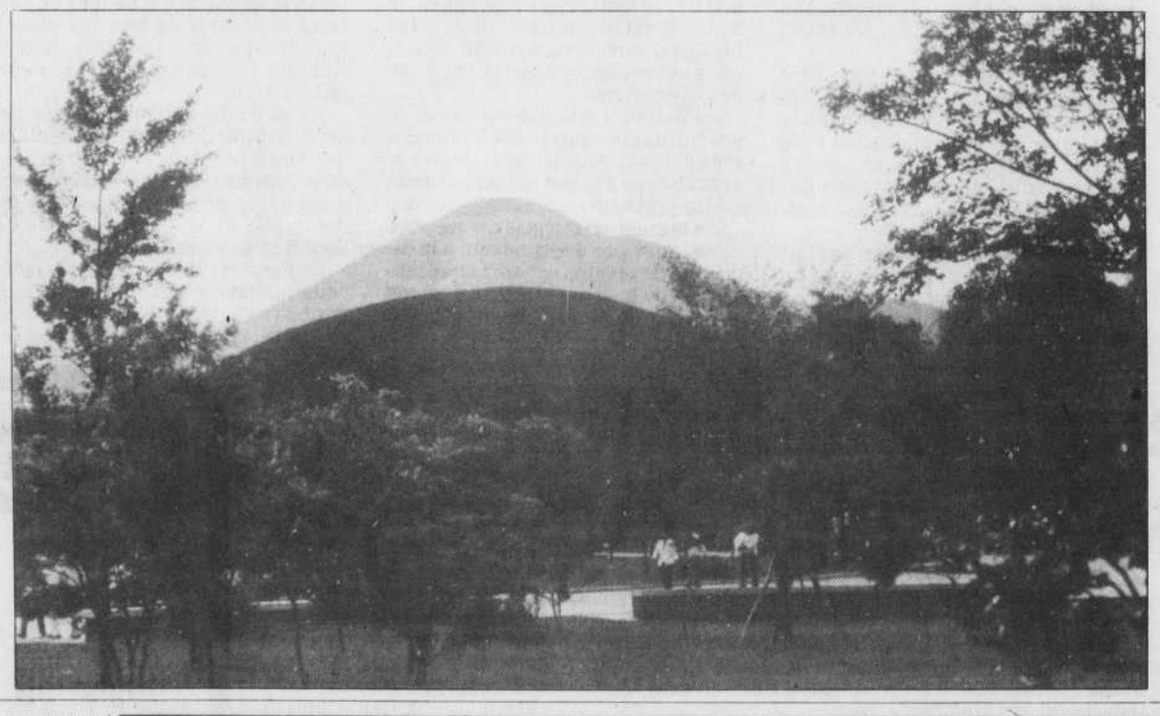

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA CORÉE

— Pays du Sud-Est asiatique à deux heures de vol à l'ouest de Tokyo.

— Transporteur à partir de New York : JAL (Japan Airlines), New York-Anchorage-Tokyo-Séoul.

— La Corée est devenue deux pays depuis la guerre de Corée (1950-1953).

— La capitale de la Corée du Sud (république libre) est Séoul (huit millions d'habitants, troisième plus grande ville en Orient après Shangaï et Tokyo).

— La capitale de la Corée du Nord (communiste) est Pyong yang.

— Le Nord compte 17 millions d'habitants, le Sud près de 38 millions. Cinq millions se réfugièrent au Sud pendant la guerre.

— Climat tempéré : quatre saisons avec de la neige en hiver. L'île de Chéju, par contre, connaît un climat sub-tropical.

— On parle le coréen, l'alphabet est phonétique, et l'anglais est obligatoire dans les écoles.

— On y paie en *wons*. 700 *wons* équivalent à $1 US.

— On requiert le passeport seulement.

— Cuisines : typiques et occidentales (dans les hôtels).

— Pays de montagnes et d'îles (3,000). La Corée est un archipel, rattaché à l'URSS par le nord (Mandchourie et Sibérie) et séparée de la Chine par la mer de Chine à l'ouest; par la mer du Japon, à l'est; par le Pacifique ou la mer du Sud, au sud.

— Régime politique : république libre avec président.

— Spécialités : topazes, améthystes, laques, jades, soieries, antiquités, perruques, *ginseng*, céramiques, dinanderie.

Paris au fil des canaux

Suite de la page 33

bulaire hermétique et imagé et se donnait « des airs de chevalerie avec les dames », précise Leroi, qui persiste à croire qu'il aurait pu être un Mac Orlan ou Francis Carco « s'il avait eu de l'instruction »...

Bref, si Leroi n'accompagne plus guère de touristes le long du canal Saint-Martin, c'est que depuis huit mois environ, la Société Fluvial-France organise des mini-croisières commentées (de trois heures à une journée) sur les canaux de Saint-Martin, Saint-Denis et de l'Ourcq. L'excursion sur ce dernier canal, long d'une centaine de kilomètres, conduit les visiteurs jusqu'à Meaux et traverse l'une des régions agricoles les plus riches de France, la plaine briarde où se succèdent de vastes exploitations céréalières.

Les excursions se font à bord de petites vedettes panoramiques pouvant accueillir une soixantaine de passagers. Toutes partent du nouveau port de plaisance Paris-Arsenal situé à deux pas de la place de la Bastille et de la station de métro du même nom. Les trois canaux, dont la construction ordonnée par Napoléon débuta entre 1801 et 1805, passent dans de vieux quartiers populaires, jadis villages périphériques, dont l'annexion à la ville de Paris se fit au milieu du siècle dernier. Vers l'est, le faubourg de La Villette, Ménilmontant et les buttes Chaumont, où l'on cultivait la vigne dès le 13e siècle et où la noblesse avait des maisons de campagne... Des quartiers qui ont prodigieusement changé au cours des 20 dernières années, nous disait Albert Leroi, un peu raciste sur les bords, « où tout le Maghreb est là, l'Afrique noire, les Portugais et les Yougoslaves, comme à Barbès, à Clichy ou dans la plaine Saint-Denis » !

À l'origine, les canaux Saint-Martin et Saint-Denis avaient pour but d'éviter aux bateliers l'ample boucle de la Seine qui se déploie dans la banlieue et la moitié ouest de la capitale française. Un raccourci d'une bonne vingtaine de kilomètres. L'aspect le plus curieux du canal Saint-Martin, le plus court puisqu'il ne fait guère plus de cinq kilomètres, c'est qu'un cinquième environ de son parcours est souterrain, situé dans l'axe du boulevard Richard-Lenoir (là où se déroule chaque été la foire à la ferraille et à la brocante). Cette section souterraine mesure 25 mètres de large et est éclairée par 37 lanterneaux ou regards d'aération. De chaque côté, subsiste un chemin de halage, vestige du temps où les petites péniches qui empruntaient le canal étaient tirées par des chevaux ou des hommes.

De l'embarcadère jusqu'au bassin de La Villette, tout près de l'embranchement avec le canal Saint-Denis, les petites vedettes d'excursion passent successivement six écluses, dont l'écluse des Morts, nommée ainsi parce qu'on découvrit à proximité les vestiges d'un cimetière mérovingien. La commentatrice nous affirme que depuis la disparition de la navigation commerciale, l'eau est redevenue propre et abrite plusieurs espèces de poisson. Effectivement, comme il fait très beau, nous croisons une foule de pêcheurs du dimanche, mais ils semblent plutôt être là pour passer le temps... Si l'on rencontre beaucoup de canards sur les canaux, c'est qu'ils se nourrissent des myriades de petites moules qui tapissent littéralement les parois vermoulues. Tout au long des berges défile le petit peuple des faubourgs, celui qui n'a pas de résidence secondaire à la campagne ou à la mer, qui ne peut s'offrir des week-ends de charme dans des auberges cossues... Des familles jouent au ballon, des couples pique-niquent sur les vastes espaces verts entourant le bassin de La Villette, là où l'on est en train de terminer la Cité des sciences et de la technique (ouverture partielle l'an prochain pour la Biennale de Paris). Manet aurait aimé ces promeneurs du dimanche, ces déjeuners sur l'herbe qui n'ont pourtant pas la grâce populaire qui illumine ses toiles. Si les guinguettes du siècle dernier, où l'on buvait le vin aigrelet des collines environnantes, ont disparu, remplacées par des bistrots de toutes sortes, le petit peuple de Paris conserve de vieilles habitudes.

Canauxrama, place de la Bastille. Tél. : 624-8616.

Skifari
EUROPE
La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Les Alpes! Plein soleil dans la poudreuse.

Skifari dans les Alpes! Un pélerinage pour tous les mordus du ski alpin.
L'appel de la montagne. Virages. Gerbes de poudreuse. Vous avez le style. En bas, l'une des plus prestigieuses stations de France, de Suisse ou d'Autriche. Air Canada vous emmène. Arrivée: Genève, Zurich, Munich. Vous débarquez pratiquement les skis aux pieds.

Une semaine à la Plagne (France)
759$ minimum
par personne (avion & séjour)

Comprend: l'aller-retour direct Montréal-Genève, 7 jours en occupation double aux Appartements Lauze, l'aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, l'assistance à l'aéroport, la manutention des bagages, les taxes et frais de service, un sac de voyage.
Des forfaits semblables vous sont offerts pour la Suisse: **Crans-Montana** à partir de 789 $, et pour l'Autriche: **Innsbruck** à partir de 809 $.
Réservez dès maintenant votre Skifari chez votre agent de voyages ou à Air Canada. C'est le temps! En Europe, votre dollar monte la pente pendant que vous la descendez.

CONDITIONS
Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ et de retour. Mentionnez le DRF 719.

Inscrivez-vous à l'Aéroplan, le programme d'Air Canada pour les grands voyageurs. Et faites valoir chaque vol pour vous mériter des primes-voyages.

AIR CANADA

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.